
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01514696 2







# ŒUVRES COMPLÈTES

DE

# HONORÉ DE BALZAC

LA PRÉSENTE ÉDITION

DES

ŒUVRES COMPLÈTES DE HONORÉ DE BALZAC

A ÉTÉ TIRÉE

PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE

EN VERTU

D'UNE AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX

EN DATE DU 10 MAI 1910

---

*Il a été tiré de cette édition :*

50 exemplaires, numérotés 1 à 50, sur papier ancien du Japon, contenant une suite des bois tirée sur papier de Chine.

50 exemplaires, numérotés 51 à 100, sur papier ancien du Japon.

---

*Il a été tiré en outre quelques suites isolées des bois sur papier de Chine.*

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
HONORÉ DE BALZAC

# LA COMÉDIE HUMAINE

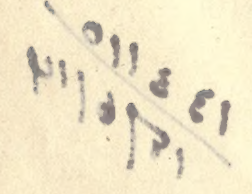
TEXTE REVISÉ ET ANNOTÉ
PAR MARCEL BOUTERON ET HENRI LONGNON
ILLUSTRATIONS
DE CHARLES HUARD
GRAVÉES SUR BOIS PAR PIERRE GUSMAN

ÉTUDES DE MŒURS : SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE, IV

SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES :
III. OÙ MÈNENT LES MAUVAIS CHEMINS
IV. LA DERNIÈRE INCARNATION DE VAUTRIN
LES SECRETS DE LA PRINCESSE DE CADIGNAN – FACINO CANE
SARRASINE – PIERRE GRASSOU

PARIS
LOUIS CONARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
17, BOULEVARD DE LA MADELEINE, 17

MDCCCCXIII



# SPLENDEURS ET MISÈRES
# DES COURTISANES*

## III. OÙ MÈNENT LES MAUVAIS CHEMINS

## IV. LA DERNIÈRE INCARNATION DE VAUTRIN



# SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES.

---

## TROISIÈME PARTIE.

### OÙ MÈNENT LES MAUVAIS CHEMINS.

Le lendemain, à six heures, deux voitures menées en poste et appelées par le peuple dans sa langue énergique des *paniers à salade* sortirent de la Force, pour se diriger sur la Conciergerie au Palais-de-Justice.

Il est peu de flâneurs qui n'aient rencontré cette geôle roulante; mais, quoique la plupart des livres soient écrits uniquement pour les Parisiens, les Étrangers seront sans doute satisfaits de trouver ici la description de ce formidable appareil de notre justice criminelle. Qui

sait? les polices russe, allemande ou autrichienne, les magistratures des pays privés de paniers à salade en profiteront peut-être; et, dans plusieurs contrées étrangères, l'imitation de ce mode de transport sera certainement un bienfait pour les prisonniers.

Cette ignoble voiture à caisse jaune, montée sur deux roues et doublée en tôle, est divisée en deux compartiments. Par-devant, il se trouve une banquette garnie de cuir sur laquelle se relève un tablier. C'est la partie libre du panier à salade, elle est destinée à un huissier et à un gendarme. Une forte grille en fer treillissé sépare, dans toute la hauteur et la largeur de la voiture, cette espèce de cabriolet du second compartiment où sont deux bancs de bois placés, comme dans les omnibus, de chaque côté de la caisse et sur lesquels s'asseyent les prisonniers; ils y sont introduits au moyen d'un marchepied et par une portière sans jour qui s'ouvre au fond de la voiture. Ce surnom de panier à salade vient de ce que, primitivement, la voiture étant à claire-voie de tous côtés, les prisonniers devaient y être secoués absolument comme des salades. Pour plus de sécurité, dans la prévision d'un accident, cette voiture est suivie d'un gendarme à cheval, surtout quand elle emmène des condamnés à mort pour subir leur supplice. Ainsi l'évasion est impossible. La voiture, doublée de tôle, ne se laisse mordre par aucun outil. Les prisonniers, scrupuleusement fouillés au moment de leur arrestation ou de leur écrou, peuvent tout au plus posséder des ressorts de montre propres à scier des barreaux, mais impuissants sur des surfaces planes. Aussi le panier à salade, perfectionné par le génie de la police de Paris, a-t-il fini par servir de modèle pour la voiture cellulaire qui transporte les forçats au bagne et par laquelle on a remplacé l'effroyable charrette, la honte des civilisations précédentes, quoique Manon Lescaut l'ait illustrée.

On expédie d'abord par le panier à salade les prévenus des différentes prisons de la capitale au Palais pour y être

interrogés par le magistrat instructeur. En argot de prison, cela s'appelle *aller à l'instruction*. On amène ensuite les accusés de ces mêmes prisons au Palais pour y être jugés, quand il ne s'agit que de la justice correctionnelle; puis, quand il est question, en termes de palais, du Grand Criminel, on les transvase des Maisons d'Arrêt à la Conciergerie, qui est la Maison de Justice du Département de la Seine. Enfin les condamnés à mort sont menés dans un panier à salade de Bicêtre à la barrière Saint-Jacques, place destinée aux exécutions capitales, depuis la Révolution de Juillet. Grâce à la philanthropie, ces malheureux ne subissent plus le supplice de l'ancien trajet qui se faisait auparavant de la Conciergerie à la place de Grève dans une charrette absolument semblable à celle dont se servent les marchands de bois. Cette charrette n'est plus affectée aujourd'hui qu'au transport de l'échafaud. Sans cette explication, le mot d'un illustre condamné à son complice : «C'est maintenant l'affaire des chevaux!» en montant dans le panier à salade, ne se comprendrait pas. Il est impossible d'aller au dernier supplice plus commodément qu'on y va maintenant à Paris.

En ce moment, les deux paniers à salade sortis de si grand matin servaient exceptionnellement à transférer deux prévenus de la Maison d'Arrêt de la Force à la Conciergerie, et chacun de ces prévenus occupait à lui seul un panier à salade.

Les neuf dixièmes des lecteurs et les neuf dixièmes du dernier dixième ignorent certainement les différences considérables qui séparent ces mots : Inculpé, Prévenu, Accusé, Détenu, Maison d'Arrêt, Maison de Justice ou Maison de Détention ; aussi tous seront-ils vraisemblablement étonnés d'apprendre ici qu'il s'agit de tout notre Droit criminel, dont l'explication succincte et claire leur sera donnée tout-à-l'heure autant pour leur instruction que pour la clarté du dénoûment de cette histoire. D'ail-

leurs, quand on saura que le premier panier à salade contenait Jacques Collin et le second Lucien, qui venait en quelques heures de passer du faîte des grandeurs sociales au fond d'un cachot, la curiosité sera suffisamment excitée déjà. L'attitude des deux complices était caractéristique. Lucien de Rubempré se cachait pour éviter les regards que les passants jetaient sur le grillage de la sinistre et fatale voiture dans le trajet qu'elle faisait par la rue Saint-Antoine pour gagner les quais par la rue du Martroi, et par l'arcade Saint-Jean sous laquelle on passait alors pour traverser la place de l'Hôtel-de-Ville*. Aujourd'hui cette arcade forme la porte d'entrée de l'hôtel du préfet de la Seine dans le vaste palais municipal. L'audacieux forçat collait sa face sur la grille de sa voiture, entre l'huissier et le gendarme qui, sûrs de leur panier à salade, causaient ensemble.

Les journées de juillet 1830 et leur formidable tempête ont tellement couvert de leur bruit les événements antérieurs, l'intérêt politique absorba tellement la France pendant les six derniers mois de cette année, que personne aujourd'hui ne se souvient plus ou se souvient à peine, quelque étranges qu'elles aient été, de ces catastrophes privées, judiciaires, financières qui forment la consommation annuelle de la curiosité parisienne et qui ne manquèrent pas dans les six premiers mois de cette année. Il est donc nécessaire de faire observer combien Paris fut alors momentanément agité par la nouvelle de l'arrestation d'un prêtre espagnol trouvé chez une courtisane et par celle de l'élégant Lucien de Rubempré, le futur de mademoiselle de Grandlieu, pris sur la grand'route d'Italie, au petit village de Grez, inculpés tous les deux d'un assassinat dont le fruit allait à sept millions ; car le scandale de ce procès surmonta cependant quelques jours l'intérêt prodigieux des dernières élections faites sous Charles X !*

D'abord, ce procès criminel était en partie dû à une plainte du baron de Nucingen. Puis Lucien, à la veille de

devenir le secrétaire intime du premier ministre, appartenait à la société parisienne la plus élevée. Dans tous les salons de Paris, plus d'un jeune homme se souvint d'avoir envié Lucien quand il avait été distingué par la belle duchesse de Maufrigneuse, et toutes les femmes savaient qu'il intéressait alors madame de Sérisy, femme d'un des premiers personnages de l'État. Enfin la beauté de la victime jouissait d'une célébrité singulière dans les différents mondes qui composent Paris : dans le grand monde, dans le monde financier, dans le monde des courtisanes, dans le monde des jeunes gens, dans le monde littéraire. Depuis deux jours, tout Paris parlait donc de ces deux arrestations. Le juge d'instruction à qui l'affaire était dévolue, monsieur Camusot, y vit un titre à son avancement; et, pour procéder avec toute la vivacité possible, il avait ordonné de transférer les deux inculpés de la Force à la Conciergerie dès que Lucien de Rubempré serait arrivé de Fontainebleau. L'abbé Carlos et Lucien n'ayant passé, le premier que douze heures et le second qu'une demi-nuit à la Force, il est inutile de dépeindre cette prison qu'on a depuis entièrement modifiée; et, quant aux particularités de l'écrou, ce serait une répétition de ce qui devait se passer à la Conciergerie.

Mais avant d'entrer dans le drame terrible d'une instruction criminelle, il est indispensable, comme il vient d'être dit, d'expliquer la marche normale d'un procès de ce genre; d'abord ses diverses phases en seront mieux comprises et en France et à l'Étranger; puis ceux qui l'ignorent apprécieront l'économie du Droit criminel, tel que l'ont conçu les législateurs sous Napoléon. C'est d'autant plus important que cette grande et belle œuvre est, en ce moment, menacée de destruction par le système dit pénitentiaire.

Un crime se commet : s'il y a flagrance, les *inculpés* sont emmenés au corps-de-garde voisin et mis dans ce cabanon nommé par le peuple *violon*, sans doute parce qu'on y fait

de la musique : on y crie ou l'on y pleure. De là, les inculpés sont traduits par-devant le commissaire de police, qui procède à un commencement d'instruction et qui peut les relaxer, s'il y a erreur ; enfin les inculpés sont transportés au *dépôt de la Préfecture,* où la police les tient à la disposition du Procureur du Roi et du Juge d'Instruction, qui, selon la gravité des cas, avertis plus ou moins promptement, arrivent et interrogent les gens en état d'arrestation provisoire. Selon la nature des présomptions, le juge d'instruction lance un mandat de dépôt et fait écrouer les inculpés à la Maison d'Arrêt. Paris a trois Maisons d'Arrêt : Sainte-Pélagie, la Force et les Madelonnettes*.

Remarquez cette expression d'*inculpés*. Notre Code a créé trois distinctions essentielles dans la criminalité : l'inculpation, la prévention, l'accusation. Tant que le mandat d'arrêt n'est pas signé, les auteurs présumés d'un crime ou d'un délit grave sont des inculpés ; sous le poids du mandat d'arrêt, ils deviennent des *prévenus,* ils restent purement et simplement prévenus tant que l'instruction se poursuit. L'instruction terminée, une fois que le tribunal a jugé que les prévenus devaient être déférés à la Cour, ils passent à l'état d'*accusés,* lorsque la Cour royale a jugé, sur la requête du Procureur-général, qu'il y a charges suffisantes pour les traduire en Cour d'assises. Ainsi, les gens soupçonnés d'un crime passent par trois états différents, par trois cribles avant de comparaître devant ce qu'on appelle la Justice du pays. Dans le premier état, les innocents possèdent une foule de moyens de justification : le public, la garde, la police. Dans le second état, ils sont devant un magistrat, confrontés aux témoins, jugés par une chambre de tribunal à Paris, ou par tout un tribunal dans les départements. Dans le troisième, ils comparaissent devant douze conseillers, et l'arrêt de renvoi par-devant la Cour d'assises peut, en cas d'erreur ou pour défaut de forme, être déféré par les accusés à la Cour de Cassation. Le jury ne sait pas tout ce qu'il soufflette d'autorités po-

pulaires, administratives et judiciaires quand il acquitte des accusés. Aussi, selon nous, à Paris (nous ne parlons pas des autres Ressorts), nous paraît-il bien difficile qu'un innocent s'asseye jamais sur les bancs de la Cour d'assises.

Le détenu, c'est le condamné. Notre Droit criminel a créé des Maisons d'Arrêt, des Maisons de Justice et des Maisons de Détention, différences juridiques qui correspondent à celles de prévenu, d'accusé, de condamné. La prison comporte une peine légère, c'est la punition d'un délit minime ; mais la détention est une peine afflictive, et, dans certains cas, infamante. Ceux qui proposent aujourd'hui le système pénitentiaire bouleversent donc un admirable Droit criminel où les peines étaient supérieurement graduées, et ils arriveront à punir les peccadilles presqu'aussi sévèrement que les plus grands crimes. On pourra d'ailleurs comparer dans les SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE (Voir *Une Ténébreuse Affaire*) les différences curieuses qui existèrent entre le Droit criminel du code de Brumaire an IV et celui du code Napoléon qui l'a remplacé.

Dans la plupart des grands procès, comme dans celui-ci, les inculpés deviennent aussitôt des prévenus. La Justice lance immédiatement le mandat de dépôt ou d'arrestation. En effet, dans le plus grand nombre des cas, les inculpés ou sont en fuite, ou doivent être surpris instantanément. Aussi, comme on l'a vu, la Police, qui n'est là que le moyen d'exécution, et la Justice étaient-elles venues avec la rapidité de la foudre au domicile d'Esther. Quand même il n'y aurait pas eu des motifs de vengeance soufflés par Corentin à l'oreille de la Police Judiciaire, il y avait dénonciation d'un vol de sept cent cinquante mille francs par le baron de Nucingen.

Au moment où la première voiture qui contenait Jacques Collin atteignit à l'arcade Saint-Jean, passage étroit et sombre, un embarras força le postillon d'arrêter sous

l'arcade. Les yeux du prévenu brillaient à travers la grille comme deux escarboucles, malgré le masque de moribond qui la veille avait fait croire au directeur de la Force à la nécessité d'appeler le médecin. Libres en ce moment, car ni le gendarme ni l'huissier ne se retournaient pour voir *leur pratique,* ces yeux flamboyants parlaient un langage si clair qu'un juge d'instruction habile, comme monsieur Popinot par exemple, aurait reconnu le forçat dans le sacrilége. En effet Jacques Collin, depuis que le panier à salade avait franchi la porte de la Force, examinait tout sur son passage. Malgré la rapidité de la course, il embrassait d'un regard avide et complet les maisons depuis leur dernier étage jusqu'au rez-de-chaussée. Il voyait tous les passants et il les analysait. Dieu ne saisit pas mieux sa création dans ses moyens et dans sa fin que cet homme ne saisissait les moindres différences dans la masse des choses et des passants. Armé d'une espérance, comme le dernier des Horaces le fut de son glaive, il attendait du secours. A tout autre qu'à ce Machiavel du bagne, cet espoir eût paru tellement impossible à réaliser qu'il se serait laissé machinalement aller, ce que font tous les coupables. Aucun d'eux ne songe à résister dans la situation où la Justice et la Police de Paris plongent les prévenus, surtout ceux mis au secret, comme l'étaient Lucien et Jacques Collin. On ne se figure pas l'isolement soudain où se trouve un prévenu : les gendarmes qui l'arrêtent, le commissaire qui l'interroge, ceux qui le mènent en prison, les gardiens qui le conduisent dans ce qu'on appelle littérairement un cachot, ceux qui le prennent sous les bras pour le faire monter dans un panier à salade, tous les êtres qui dès son arrestation l'entourent, sont muets ou tiennent registre de ses paroles pour les répéter soit à la police, soit au juge. Cette absolue séparation, si simplement obtenue entre le monde entier et le prévenu, cause un renversement complet dans ses facultés, une prodigieuse prostration de l'esprit, surtout quand ce n'est pas un

homme familiarisé par ses antécédents avec l'action de la Justice. Le duel entre le coupable et le juge est donc d'autant plus terrible que la Justice a pour auxiliaires le silence des murailles et l'incorruptible indifférence de ses agents.

Néanmoins, Jacques Collin ou Carlos Herrera (il est nécessaire de lui donner l'un ou l'autre de ces noms selon les nécessités de la situation) connaissait de longue main les façons de la Police, de la geôle et de la Justice. Aussi, ce colosse de ruse et de corruption avait-il employé les forces de son esprit et les ressources de sa mimique à bien jouer la surprise, la niaiserie d'un innocent, tout en donnant aux magistrats la comédie de son agonie. Comme on l'a vu, Asie, cette savante Locuste, lui avait fait prendre un poison mitigé de manière à produire le semblant d'une maladie mortelle. L'action de monsieur Camusot, celle du commissaire de police, l'interrogante activité du Procureur du Roi avaient donc été annulées par l'action, par l'activité d'une apoplexie foudroyante.

— Il s'est empoisonné, s'était écrié monsieur Camusot épouvanté par les souffrances du soi-disant prêtre quand on l'avait descendu de la mansarde en proie à d'horribles convulsions.

Quatre agents avaient eu beaucoup de peine à convoyer l'abbé Carlos par les escaliers jusqu'à la chambre d'Esther où tous les magistrats et les gendarmes étaient réunis.

— C'est ce qu'il avait de mieux à faire s'il est coupable, avait répondu le Procureur du Roi.

— Le croyez-vous donc malade?... avait demandé le commissaire de police.

La Police doute toujours de tout. Ces trois magistrats s'étaient alors parlé, comme on le suppose, à l'oreille, mais Jacques Collin avait deviné sur leurs physionomies le sujet de leurs confidences, et il en avait profité pour rendre impossible ou tout-à-fait insignifiant l'interroga-

toire sommaire qui se fait au moment d'une arrestation ; il avait balbutié des phrases où l'espagnol et le français se combinaient de manière à présenter des non-sens.

A la Force, cette comédie avait obtenu d'abord un succès d'autant plus complet que le chef de *la Sûreté* (abréviation de ces mots chef de la brigade de police de sûreté), Bibi-Lupin, qui jadis avait arrêté Jacques Collin dans la pension bourgeoise de madame Vauquer, était en mission dans les départements, et suppléé par un agent désigné comme le successeur de Bibi-Lupin et à qui le forçat était inconnu.

Bibi-Lupin, ancien forçat, compagnon de Jacques Collin au bagne, était son ennemi personnel. Cette inimitié prenait sa source dans des querelles où Jacques Collin avait toujours eu le dessus, et dans la suprématie exercée par Trompe-la-Mort sur ses compagnons. Enfin, Jacques Collin avait été pendant dix ans la Providence des forçats libérés, leur chef, leur conseil à Paris, leur dépositaire et par conséquent l'antagoniste de Bibi-Lupin.

Donc, quoique mis au secret, il comptait sur le dévouement intelligent et absolu d'Asie, son bras droit, et peut-être sur Paccard, son bras gauche, qu'il se flattait de retrouver à ses ordres une fois que le soigneux lieutenant aurait mis à l'abri les sept cent cinquante mille francs volés. Telle était la raison de l'attention surhumaine avec laquelle il embrassait tout sur sa route. Chose étrange ! cet espoir allait être pleinement satisfait.

Les deux puissantes murailles de l'arcade Saint-Jean étaient revêtues à six pieds de hauteur d'un manteau de boue permanent produit par les éclaboussures du ruisseau ; car les passants n'avaient alors, pour se garantir du passage incessant des voitures et de ce qu'on appelait les coups de pied de charrette, que des bornes depuis long-temps éventrées par les moyeux des roues. Plus d'une fois la charrette d'un carrier avait broyé là des gens inattentifs. Tel fut Paris pendant long-temps, et dans beaucoup de

quartiers. Ce détail peut faire comprendre l'étroitesse de l'arcade Saint-Jean et combien il était facile de l'encombrer. Qu'un fiacre vînt à y entrer par la place de Grève, pendant qu'une marchande dite des quatre-saisons y poussait sa petite voiture à bras pleine de pommes par la rue



du Martroi, la troisième voiture qui survenait occasionnait alors un embarras. Les passants se sauvaient effrayés en cherchant une borne qui pût les préserver de l'atteinte des anciens moyeux, dont la longueur était si démesurée qu'il a fallu des lois pour les rogner. Quand le pânier à salade arriva, l'arcade était barrée par une de ces marchandes des quatre-saisons dont le type est d'autant plus

curieux qu'il en existe encore des exemplaires dans Paris, malgré le nombre croissant des boutiques de fruitières. C'était si bien la marchande des rues, qu'un sergent de ville, si l'institution en avait été créée alors*, l'eût laissée circuler sans lui faire exhiber son permis, malgré sa physionomie sinistre qui suait le crime. La tête, couverte d'un méchant mouchoir de coton à carreaux en loques, était hérissée de mèches rebelles qui montraient des cheveux semblables à des poils de sanglier. Le cou rouge et ridé faisait horreur, et le fichu ne déguisait pas entièrement une peau tannée par le soleil, par la poussière et par la boue. La robe était comme une tapisserie. Les souliers grimaçaient à faire croire qu'ils se moquaient de la figure aussi trouée que la robe. Et quelle pièce d'estomac!.., un emplâtre eût été moins sale. A dix pas, cette guenille ambulante et fétide devait affecter l'odorat des gens délicats. Les mains avaient fait cent moissons! Ou cette femme revenait d'un sabbat allemand, ou elle sortait d'un dépôt de mendicité. Mais quels regards!... quelle audacieuse intelligence, quelle vie contenue quand les rayons magnétiques de ses yeux et ceux de Jacques Collin se rejoignirent pour échanger une idée.

— Range-toi donc, vieil hospice à vermine!... cria le postillon d'une voix rauque.

— Ne vas-tu pas m'écraser, hussard de la guillotine, répondit-elle, ta marchandise ne vaut pas la mienne.

Et en essayant de se serrer entre deux bornes pour livrer passage, la marchande embarrassa la voie pendant le temps nécessaire à l'accomplissement de son projet.

— O Asie! se dit Jacques Collin qui reconnut sur-le-champ sa complice, tout va bien.

Le postillon échangeait toujours des aménités avec Asie, et les voitures s'accumulaient dans la rue du Martroi.

— *Abé!... pecairé fermati. Souni là. Vedrem!...* s'écria

la vieille Asie avec ces intonations illinoises particulières aux marchandes des rues qui dénaturent si bien leurs paroles qu'elles deviennent des onomatopées compréhensibles seulement pour les Parisiens.

Dans le brouhaha de la rue et au milieu des cris de tous les cochers survenus, personne ne pouvait faire attention à ce cri sauvage qui semblait être celui de la marchande. Mais cette clameur distincte pour Jacques Collin, lui jetait à l'oreille dans un patois de convention mêlé d'italien et de provençal corrompus, cette phrase terrible : — *Ton pauvre petit est pris ; mais je suis là pour veiller sur vous. Tu vas me revoir...*

Au milieu de la joie infinie que lui causait son triomphe sur la Justice, car il espérait pouvoir entretenir des communications au dehors, Jacques Collin fut atteint par une réaction qui eût tué tout autre que lui.

— Lucien arrêté!... se dit-il. Et il faillit s'évanouir. Cette nouvelle était plus affreuse pour lui que le rejet de son pourvoi s'il eût été condamné à mort.

Maintenant que les deux paniers à salade roulent sur les quais, l'intérêt de cette histoire exige quelques mots sur la Conciergerie pendant le temps qu'ils mettront à y venir. La Conciergerie, nom historique*, mot terrible, chose plus terrible encore, est mêlée aux révolutions de la France, et à celles de Paris surtout. Elle a vu la plupart des grands criminels. Si de tous les monuments de Paris c'est le plus intéressant, c'en est aussi le moins connu... des gens qui appartiennent aux classes supérieures de la société ; mais, malgré l'immense intérêt de cette digression historique, elle sera tout aussi rapide que la course des paniers à salade.

Quel est le Parisien, l'étranger ou le provincial, pour peu qu'ils soient restés deux jours à Paris, qui n'ait remarqué les murailles noires flanquées de trois grosses tours à poivrières, dont deux sont presque accouplées, ornement sombre et mystérieux du quai dit des Lunettes?

Ce quai commence au bas du pont au Change et s'étend jusqu'au Pont-Neuf. Une tour carrée, dite la tour de l'Horloge, où fut donné le signal de la Saint-Barthélemy, tour presque aussi élevée que celle de Saint-Jacques-la-Boucherie, indique le Palais et forme le coin de ce quai. Ces quatre tours, ces murailles sont revêtues de ce suaire noirâtre que prennent à Paris toutes les façades à l'exposition du Nord. Vers le milieu du quai, à une arcade déserte, commencent les constructions privées que l'établissement du Pont-Neuf détermina sous le règne de Henri IV. La place Royale fut la réplique de la place Dauphine. C'est le même système d'architecture, de la brique encadrée par des chaînes en pierre de taille. Cette arcade et la rue de Harlay indiquent les limites du Palais à l'ouest. Autrefois la Préfecture de police, hôtel des premiers présidents au Parlement, dépendait du Palais. La cour des Comptes et la cour des Aides y complétaient la justice suprême, celle du souverain. On voit qu'avant la Révolution, le Palais jouissait de cet isolement qu'on cherche à créer aujourd'hui.

Ce carré, cette île de maisons et de monuments, où se trouve la Sainte-Chapelle, le plus magnifique joyau de l'écrin de saint Louis, cet espace est le sanctuaire de Paris; c'en est la place sacrée, l'arche sainte. Et d'abord, cet espace fut la première cité tout entière, car l'emplacement de la place Dauphine était une prairie dépendante du domaine royal où se trouvait un moulin à frapper les monnaies*. De là le nom de rue de la Monnaie, donné à celle qui mène au Pont-Neuf. De là aussi le nom d'une des trois tours rondes, la seconde, qui s'appelle la *tour d'Argent,* et qui semblerait prouver qu'on y a primitivement battu monnaie. Le fameux moulin, qui se voit dans les anciens plans de Paris, serait vraisemblablement postérieur au temps où l'on frappait la monnaie dans le palais même, et dû sans doute à un perfectionnement dans l'art monétaire. La première tour, presque accolée à la tour d'Ar-

gent, se nomme la tour de Montgommery. La troisième, la plus petite, mais la mieux conservée des trois, car elle a gardé ses créneaux, a nom la tour Bonbec. La Sainte-Chapelle et ces quatre tours (en comprenant la tour de l'Horloge) déterminent parfaitement l'enceinte, le périmètre, dirait un employé du Cadastre, du Palais, depuis les Mérovingiens jusqu'à la première maison de Valois; mais pour nous, et par suite de ses transformations, ce palais représente plus spécialement l'époque de saint Louis.

Charles V, le premier, abandonna le Palais au Parlement, institution nouvellement créée, et alla, sous la protection de la Bastille, habiter le fameux hôtel Saint-Pol, auquel on adossa plus tard le palais des Tournelles*. Puis, sous les derniers Valois, la royauté revint de la Bastille au Louvre, qui avait été sa première bastille. La première demeure des rois de France, le palais de saint Louis, qui a gardé ce nom de Palais tout court, pour signifier le palais par excellence, est tout entier enfoui sous le Palais-de-Justice, il en forme les caves, car il était bâti dans la Seine, comme la cathédrale, et bâti si soigneusement que les plus hautes eaux de la rivière en couvrent à peine les premières marches. Le quai de l'Horloge enterre d'environ vingt pieds ces constructions dix fois séculaires. Les voitures roulent à la hauteur du chapiteau des fortes colonnes de ces trois tours, dont jadis l'élévation devait être en harmonie avec l'élégance du palais, et d'un effet pittoresque sur l'eau, puisque aujourd'hui ces tours le disputent encore en hauteur aux monuments les plus élevés de Paris. Quand on contemple cette vaste capitale du haut de la lanterne du Panthéon, le Palais avec la Sainte-Chapelle est encore ce qui paraît le plus monumental parmi tant de monuments. Ce palais de nos rois, sur lequel vous marchez quand vous arpentez l'immense salle des Pas-Perdus était une merveille d'architecture, il l'est encore aux yeux intelligents du poëte qui vient l'étudier en exa-

minant la Conciergerie. Hélas! la Conciergerie a envahi le Palais des rois. Le cœur saigne à voir comment on a taillé des geôles, des réduits, des corridors, des logements, des salles sans jour ni air dans cette magnifique composition où le byzantin, le roman, le gothique, ces trois faces de l'art ancien, ont été raccordés par l'architecture du douzième siècle. Ce palais est à l'histoire monumentale de la France des premiers temps ce que le château de Blois est à l'histoire monumentale des seconds temps. De même qu'à Blois (Voir *Étude sur Catherine de Médicis,* ÉTUDES PHILOSOPHIQUES), dans une cour vous pouvez admirer le château des comtes de Blois, celui de Louis XII, celui de François Ier, celui de Gaston; de même à la Conciergerie vous retrouvez, dans la même enceinte, le caractère des premières races, et dans la Sainte-Chapelle, l'architecture de saint Louis. Conseil municipal, si vous donnez des millions, mettez aux côtés des architectes un ou deux poëtes, si vous voulez sauver le berceau de Paris, le berceau des rois, en vous occupant de doter Paris et la cour souveraine d'un palais digne de la France! C'est une question à étudier pendant quelques années avant de rien commencer. Encore une ou deux prisons de bâties, comme celle de la Roquette*, et le Palais de saint Louis sera sauvé.

Aujourd'hui bien des plaies affectent ce gigantesque monument, enfoui sous le Palais et sous le quai, comme un de ces animaux anté-diluviens dans les plâtres de Montmartre; mais la plus grande, c'est d'être la Conciergerie! Ce mot, on le comprend. Dans les premiers temps de la monarchie, les grands coupables, car les vilains (il faut tenir à cette orthographe qui laisse au mot sa signification de paysan) et les bourgeois appartenant à des juridictions urbaines ou seigneuriales, les possesseurs des *grands ou petits fiefs* étaient amenés au Roi et gardés à la Conciergerie. Comme on saisissait peu de ces grands coupables, la Conciergerie suffisait à la justice du Roi. Il

est difficile de savoir précisément l'emplacement de la primitive Conciergerie. Néanmoins, comme les cuisines de saint Louis existent encore, et forment aujourd'hui ce qu'on nomme la *Souricière*, il est à présumer que la Conciergerie primitive devait être située là où se trouvait, avant 1825, la Conciergerie judiciaire du Parlement, sous l'arcade à droite du grand escalier extérieur qui mène à la cour Royale. De là, jusqu'en 1825, partirent les condamnés pour aller subir leurs supplices. De là sortirent tous les grands criminels, toutes les victimes de la politique, la maréchale d'Ancre comme la reine de France, Semblançay comme Malesherbes, Damien comme Danton, Desrues comme Castaing*. Le cabinet de Fouquier-Tinville, le même que celui actuel du Procureur du Roi, se trouvait placé de manière à ce que l'accusateur public pût voir défiler dans leurs charrettes les gens que le tribunal révolutionnaire venait de condamner. Cet homme fait glaive pouvait ainsi donner un dernier coup d'œil à ses fournées.

Depuis 1825, sous le ministère de monsieur de Peyronnet*, un grand changement eut lieu dans le Palais. Le vieux guichet de la Conciergerie, où se passaient les cérémonies de l'écrou et de la toilette, fut fermé et transporté où il se trouve aujourd'hui, entre la tour de l'Horloge et la tour Montgommery, dans une cour intérieure indiquée par une arcade. A gauche se trouve la Souricière, à droite le guichet. Les paniers à salade entrent dans cette cour assez irrégulière, et peuvent y rester, y tourner avec facilité, s'y trouver, en cas d'émeute, protégés contre une tentative par la forte grille de l'arcade; tandis qu'autrefois ils n'avaient pas la moindre facilité pour manœuvrer dans l'étroit espace qui sépare le grand escalier extérieur de l'aile droite du Palais. Aujourd'hui la Conciergerie, à peine suffisante pour les accusés (il y faudrait de la place pour trois cents personnes, hommes et femmes), ne reçoit plus ni prévenus ni détenus, excepté dans de rares occasions, comme celle qui y faisait amener Jacques Collin

et Lucien. Tous ceux qui y sont prisonniers doivent comparaître en Cour d'assises. Par exception, la magistrature y souffre les coupables de la haute société qui, déjà suffisamment déshonorés par un arrêt de Cour d'assises, seraient punis au-delà des bornes, s'ils subissaient leur peine à Melun ou à Poissy. Ouvrard préféra le séjour de la Conciergerie à celui de Sainte-Pélagie. En ce moment, le notaire Lehon, le prince de Bergues y font leur temps de détention par une tolérance arbitraire, mais pleine d'humanité.

Généralement les prévenus, soit pour aller, en argot de palais, à l'instruction, soit pour comparaître en police correctionnelle, sont versés par les paniers à salade directement à la Souricière. La Souricière, qui fait face au guichet, se compose d'une certaine quantité de cellules pratiquées dans les cuisines de saint Louis, et où les prévenus extraits de leurs prisons attendent l'heure de la séance du tribunal ou l'arrivée de leur juge d'instruction. La Souricière est bornée au nord par le quai, à l'est par le corps-de-garde de la garde municipale, à l'ouest par la cour de la Conciergerie, et au midi par une immense salle voûtée (sans doute l'ancienne salle des festins), encore sans destination. Au-dessus de la Souricière s'étend un corps-de-garde intérieur, ayant vue par une croisée sur la cour de la Conciergerie, il est occupé par la gendarmerie départementale et l'escalier y aboutit. Quand l'heure du jugement sonne, les huissiers viennent faire l'appel des prévenus, les gendarmes descendent en nombre égal à celui des prévenus, chaque gendarme prend un prévenu sous le bras; et, ainsi accouplés, ils gravissent l'escalier, traversent le corps-de-garde et arrivent par des couloirs dans une pièce contiguë à la salle où siége la fameuse Sixième Chambre du Tribunal, à laquelle est dévolue l'audience de la police correctionnelle. Ce chemin est celui que prennent aussi les accusés pour aller de la Conciergerie à la Cour d'assises, et pour en revenir.

Dans la salle des Pas-Perdus, entre la porte de la Première Chambre du Tribunal de première instance et le perron qui mène à la Sixième, on remarque immédiatement, en s'y promenant pour la première fois, une entrée sans porte, sans aucune décoration d'architecture, un trou carré vraiment ignoble. C'est par là que les juges, les avocats, pénètrent dans ces couloirs, dans le corps-de-garde, descendent à la Souricière et au Guichet de la Conciergerie. Tous les cabinets des juges d'instruction sont situés à différents étages dans cette partie du Palais. On y parvient par d'affreux escaliers, un dédale où se perdent presque toujours ceux à qui le Palais est inconnu. Les fenêtres de ces cabinets donnent les unes sur le quai, les autres sur la cour de la Conciergerie. En 1830, quelques cabinets de juges d'instruction avaient vue sur la rue de la Barillerie*.

Ainsi quand un panier à salade tourne à gauche dans la cour de la Conciergerie, il amène des prévenus à la Souricière; quand il tourne à droite, il importe des accusés à la Conciergerie. Ce fut donc de ce côté que le panier à salade où se trouvait Jacques Collin fut dirigé pour le déposer au Guichet. Rien de plus formidable. Criminels ou visiteurs aperçoivent deux grilles de fer forgé, séparées par un espace d'environ six pieds, qui s'ouvrent toujours l'une après l'autre, et à travers lesquelles tout est observé si scrupuleusement que les gens à qui le *permis de visiter* est accordé passent cette pièce à travers la grille, avant que la clef ne grince dans la serrure. Les magistrats instructeurs, ceux du Parquet eux-mêmes, n'entrent pas sans avoir été reconnus. Aussi, parlez de la possibilité de communiquer ou de s'évader?... le directeur de la Conciergerie aura sur les lèvres un sourire qui glacera le doute chez le romancier le plus téméraire dans ses entreprises contre la vraisemblance. On ne connaît, dans les annales de la Conciergerie, que l'évasion de Lavalette; mais la certitude d'une auguste connivence*, aujourd'hui

prouvée, a diminué sinon le dévouement de l'épouse, du moins le danger d'un insuccès. En jugeant sur les lieux de la nature des obstacles, les gens les plus amis du merveilleux reconnaîtront qu'en tout temps ces obstacles étaient ce qu'ils sont encore, invincibles. Aucune expression ne peut dépeindre la force des murailles et des voûtes, il faut les voir. Quoique le pavé de la cour soit en contre-bas de celui du quai, lorsque vous franchissez le Guichet, il faut encore descendre plusieurs marches pour arriver dans une immense salle voûtée dont les puissantes murailles sont ornées de colonnes magnifiques et sont flanquées de la tour Montgommery, qui fait partie aujourd'hui du logement du directeur de la Conciergerie, et de la tour d'Argent qui sert de dortoir aux surveillants, guichetiers ou porte-clefs, comme il vous plaira de les appeler. Le nombre de ces employés n'est pas aussi considérable qu'on peut l'imaginer (ils sont vingt); leur dortoir, de même que leur coucher, ne diffère pas de celui dit de la *pistole*. Ce nom vient sans doute de ce que jadis les prisonniers donnaient une pistole par semaine* pour ce logement, dont la nudité rappelle les froides mansardes que les grands hommes sans fortune commencent par habiter à Paris. A gauche, dans cette vaste salle d'entrée, se trouve le greffe de la Conciergerie, espèce de bureau formé par des vitrages où siégent le directeur et son greffier, où sont les registres d'écrou. Là, le prévenu, l'accusé sont inscrits, décrits et fouillés. Là se décide la question du logement dont la solution dépend de la bourse du patient. En face du guichet de cette salle, on aperçoit une porte vitrée, celle d'un parloir où les parents et les avocats communiquent avec les accusés par un guichet à double grille en bois. Ce parloir tire son jour du préau, le lieu de promenade intérieure où les accusés respirent au grand air et font de l'exercice à des heures déterminées.

Cette grande salle éclairée par le jour douteux de ces

deux guichets, car l'unique croisée donnant sur la cour d'arrivée est entièrement prise par le greffe qui l'encadre, présente aux regards une atmosphère et une lumière parfaitement en harmonie avec les images préconçues par l'imagination. C'est d'autant plus effrayant que parallélement aux tours d'Argent et de Montgommery, vous apercevez ces cryptes mystérieuses, voûtées, formidables, sans lumière, qui tournent autour du parloir, qui mènent aux cachots de la reine, de madame Élisabeth, et aux cellules appelées *les secrets*. Ce dédale de pierre de taille est devenu le souterrain du Palais-de-Justice, après avoir vu les fêtes de la royauté. De 1825 à 1832, ce fut dans cette immense salle, entre un gros poêle qui la chauffe et la première des deux grilles, que se faisait l'opération de la toilette. On ne passe pas encore sans frémir sur ces dalles qui ont reçu le choc et les confidences de tant de derniers regards.

Pour sortir de son affreuse voiture le moribond eut besoin de l'assistance de deux gendarmes qui le prirent chacun sous un bras, le soutinrent et le portèrent comme évanoui dans le greffe. Ainsi traîné, le mourant levait les yeux au ciel de manière à ressembler au Sauveur descendu de la croix. Certes dans aucun tableau Jésus n'offre une face plus cadavérique, plus décomposée que ne l'était celle du faux Espagnol, il semblait près de rendre le dernier soupir. Quand il fut assis dans le greffe, il répéta d'une voix défaillante les paroles qu'il adressait à tout le monde depuis son arrestation : « Je me réclame de Son Excellence l'ambassadeur d'Espagne... »

— Vous direz cela, répondit le directeur, à monsieur le juge d'instruction...

— Ah ! Jésus ! répliqua Jacques Collin en soupirant. Ne puis-je avoir un bréviaire ?... Me refusera-t-on toujours un médecin ?... Je n'ai pas deux heures à vivre.

Carlos Herrera devant être mis au secret, il fut inutile de lui demander s'il réclamait les bénéfices de la pistole,

c'est-à-dire le droit d'habiter une de ces chambres où l'on jouit du seul comfort permis par la Justice. Ces chambres sont situées au bout du préau dont il sera question plus tard. L'huissier et le greffier remplirent de concert et flegmatiquement les formalités de l'écrou.

— Monsieur le directeur, dit Jacques Collin en baragouinant le français, je suis mourant, vous le voyez. Dites, si vous le pouvez, dites surtout le plus tôt possible, à ce monsieur juge, que je sollicite comme une faveur ce qu'un criminel devrait le plus redouter, de paraître devant lui dès qu'il sera venu; car mes souffrances sont vraiment intolérables, et dès que je le verrai, toute erreur cessera...

Règle générale, les criminels parlent tous d'erreur. Allez dans les bagnes, questionnez-y les condamnés, ils sont presque tous victimes d'une erreur de la Justice. Aussi ce mot fait-il sourire imperceptiblement tous ceux qui sont en contact avec des prévenus, des accusés, ou des condamnés.

— Je puis parler de votre réclamation au juge d'instruction, répondit le directeur.

— Je vous bénirai donc, monsieur!... répliqua l'Espagnol en levant les yeux au ciel.

Aussitôt écroué, Carlos Herrera, pris sous chaque bras par deux gardes municipaux accompagnés d'un surveillant, à qui le directeur désigna celui des secrets où devait être renfermé le prévenu, fut conduit par le dédale souterrain de la Conciergerie dans une chambre très-saine, quoi qu'en aient dit certains philanthropes, mais sans communications possibles.

Quand il eut disparu, les surveillants, le directeur de la prison, son greffier, l'huissier lui-même, les gendarmes se regardèrent en gens qui se demandent les uns aux autres leur opinion, et sur toutes les figures se peignit le doute; mais à l'aspect de l'autre prévenu, tous les spectateurs revinrent à leur incertitude habituelle, cachée sous un air d'indifférence. A moins de circonstances extraor-

dinaires, les employés de la Conciergerie sont peu curieux, les criminels étant pour eux ce que les pratiques sont pour les coiffeurs. Aussi toutes les formalités dont l'imagination s'épouvante s'accomplissent-elles plus simplement que des affaires d'argent chez un banquier, et souvent avec plus de politesse. Lucien présenta le masque du coupable abattu, car il se laissait faire, il s'abandonnait en machine. Depuis Fontainebleau, le poëte contemplait sa ruine, et il se disait que l'heure des expiations avait sonné. Pâle, défait, ignorant tout ce qui s'était passé pendant son absence chez Esther, il se savait le compagnon intime d'un forçat évadé; situation qui suffisait à lui faire apercevoir des catastrophes pires que la mort. Quand sa pensée enfantait un projet, c'était le suicide. Il voulait échapper à tout prix aux ignominies qu'il entrevoyait comme les fantaisies d'un rêve pénible.

Jacques Collin fut placé, comme le plus dangereux des deux prévenus, dans un cabanon tout de pierre de taille, qui tire son jour d'une de ces petites cours intérieures, comme il s'en trouve dans l'enceinte du Palais, et situé dans l'aile où le Procureur-général a son cabinet. Cette petite cour sert de préau au quartier des femmes. Lucien fut mené par le même chemin, car, selon les ordres donnés par le juge d'instruction, le directeur eut des égards pour lui, dans un cabanon contigu aux pistoles.

Généralement, les personnes qui n'auront jamais de démêlés avec la Justice conçoivent les idées les plus noires sur la mise au secret. L'idée de justice criminelle ne se sépare point des vieilles idées sur la torture ancienne, sur l'insalubrité des prisons, sur la froideur des murailles de pierre d'où suintent des larmes, sur la grossièreté des geôliers et de la nourriture, accessoires obligés des drames; mais il n'est pas inutile de dire ici que ces exagérations n'existent qu'au théâtre, et font sourire les magistrats, les avocats, et ceux qui, par curiosité, visitent les prisons ou qui viennent les observer. Pendant long-temps ce fut ter-

rible. Il est certain que les accusés étaient, sous l'ancien Parlement, dans les siècles de Louis XIII et de Louis XIV, jetés pêle-mêle dans une espèce d'entresol au-dessus de l'ancien guichet. Les prisons ont été l'un des crimes de la révolution de 1789, et il suffit de voir le cachot de la reine et celui de madame Élisabeth pour concevoir une horreur profonde des anciennes formes judiciaires. Mais aujourd'hui, si la philanthropie a fait à la société des maux incalculables, elle a produit un peu de bien pour les individus. Nous devons à Napoléon notre Code criminel, qui, plus que le Code civil, dont la réforme est en quelques points urgente, sera l'un des plus grands monuments de ce règne si court. Ce nouveau Droit criminel ferma tout un abîme de souffrances. Aussi, peut-on affirmer qu'en mettant à part les affreuses tortures morales auxquelles les gens des classes supérieures sont en proie en se trouvant sous la main de la Justice, l'action de ce pouvoir est d'une douceur et d'une simplicité d'autant plus grandes qu'elles sont inattendues. L'inculpé, le prévenu ne sont certainement pas logés comme chez eux; mais le nécessaire se trouve dans les prisons de Paris. D'ailleurs, la pesanteur des sentiments auxquels on se livre ôte aux accessoires de la vie leur signification habituelle. Ce n'est jamais le corps qui souffre. L'esprit est dans un état si violent que toute espèce de malaise, de brutalité, s'il s'en rencontrait dans le milieu où l'on est, se supporterait aisément. Il faut admettre, à Paris surtout, que l'innocent est promptement mis en liberté.

Lucien, en entrant dans sa cellule, trouva donc la fidèle image de la première chambre qu'il avait occupée à Paris, à l'*Hôtel Cluny*. Un lit semblable à ceux des plus pauvres hôtels garnis du quartier Latin, des chaises foncées de paille, une table et quelques ustensiles composaient le mobilier de l'une de ces chambres, où souvent on réunit deux accusés quand leurs mœurs sont douces et leurs crimes d'une catégorie rassurante, comme les faux et les

banqueroutes. Cette ressemblance entre son point de départ, plein d'innocence, et le point d'arrivée, dernier degré de la honte et de l'avilissement, fut si bien saisie par un dernier effort de sa fibre poëtique, que l'infortuné fondit en larmes. Il pleura pendant quatre heures, insensible en apparence comme une figure de pierre, mais souffrant de toutes ses espérances renversées, atteint dans toutes ses vanités sociales écrasées, dans son orgueil anéanti, dans tous les *moi* que présentent l'ambitieux, l'amoureux, l'heureux, le dandy, le Parisien, le poëte, le voluptueux et le privilégié. Tout en lui s'était brisé dans cette chute icarienne.

Carlos Herrera, lui, tourna dans son cabanon dès qu'il y fut seul comme l'ours blanc du Jardin-des-Plantes dans sa cage. Il vérifia minutieusement la porte et s'assura que, le judas excepté, nul trou n'y avait été pratiqué. Il sonda tous les murs, il regarda la hotte par la gueule de laquelle venait une faible lumière et il se dit : « Je suis en sûreté ! » Il alla s'asseoir dans un coin où l'œil d'un surveillant appliqué au judas à grillage n'aurait pu le voir. Puis il ôta sa perruque et y décolla promptement un papier qui en garnissait le fond. Le côté de ce papier en communication avec la tête était si crasseux qu'il semblait être le tégument de la perruque. Si Bibi-Lupin avait eu l'idée d'enlever cette perruque pour reconnaître l'identité de l'Espagnol avec Jacques Collin, il ne se serait pas défié de ce papier, tant cela paraissait faire partie de l'œuvre du perruquier. L'autre côté du papier était encore assez blanc et assez propre pour recevoir quelques lignes. L'opération difficile et minutieuse du décollage avait été commencée à la Force, deux heures n'auraient pas suffi, la moitié de la journée y avait été employée la veille. Le prévenu commença par rogner ce précieux papier de manière à s'en procurer une bande de quatre à cinq lignes de largeur, il la partagea en plusieurs morceaux; puis, il remit dans ce singulier magasin sa provision de papier

après en avoir humecté la couche de gomme arabique à l'aide de laquelle il pouvait en rétablir l'adhérence. Il chercha dans une mèche de cheveux un de ces crayons, fins comme des tiges d'épingle, dont la fabrication due à Susse* était récente, et qui s'y trouvait fixé par de la colle; il en prit un fragment assez long pour écrire et assez petit pour tenir dans son oreille. Ces préparatifs terminés avec la rapidité, la sécurité d'exécution particulière aux vieux forçats qui sont adroits comme des singes, Jacques Collin s'assit sur le bord de son lit et se mit à méditer ses instructions pour Asie, avec la certitude de la trouver sur son chemin, tant il comptait sur le génie de cette femme.

— Dans mon interrogatoire sommaire, se disait-il, j'ai fait l'Espagnol parlant mal le français, se réclamant de son ambassadeur, alléguant les priviléges diplomatiques et ne comprenant rien à ce qu'on lui demandait, tout cela bien scandé par des faiblesses, par des points d'orgue, par des soupirs, enfin toutes les *balançoires* d'un mourant. Restons sur ce terrain. Mes papiers sont en règle. Asie et moi, nous mangerons bien monsieur Camusot, il n'est pas fort. Pensons donc à Lucien, il s'agit de lui refaire le moral, il faut arriver à cet enfant à tout prix, lui tracer un plan de conduite, autrement il va se livrer, me livrer et tout perdre!... Avant son interrogatoire il doit avoir été seriné. Puis il me faut des témoins qui maintiennent mon état de prêtre!

Telle était la situation morale et physique des deux prévenus dont le sort dépendait en ce moment de monsieur Camusot, juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de la Seine, souverain arbitre, pendant le temps que lui donnait le Code criminel, des plus petits détails de leur existence; car lui seul pouvait permettre que l'aumônier, le médecin de la Conciergerie ou qui que ce soit communiquât avec eux.

Aucune puissance humaine, ni le Roi, ni le Garde-des-sceaux, ni le premier ministre ne peuvent empiéter sur le

pouvoir d'un juge d'instruction, rien ne l'arrête, rien ne lui commande. C'est un souverain soumis uniquement à sa conscience et à la loi. En ce moment où philosophes, philanthropes et publicistes sont incessamment occupés à



diminuer tous les pouvoirs sociaux, le droit conféré par nos lois aux juges d'instruction est devenu l'objet d'attaques d'autant plus terribles qu'elles sont presque justifiées par ce droit, qui, disons-le, est exorbitant, Néanmoins, pour tout homme sensé, ce pouvoir doit rester sans atteinte; on peut, dans certain cas, en adoucir l'exercice

par un large emploi de la caution; mais la société, déjà bien ébranlée par l'inintelligence et par la faiblesse du jury (magistrature auguste et suprême qui ne devrait être confiée qu'à des notabilités élues), serait menacée de ruine si l'on brisait cette colonne qui soutient tout notre Droit criminel. L'arrestation préventive est une de ces facultés terribles, nécessaires, dont le danger social est contrebalancé par sa grandeur même. D'ailleurs, se défier de la magistrature est un commencement de dissolution sociale. Détruisez l'institution, reconstruisez-la sur d'autres bases; demandez, comme avant la Révolution, d'immenses garanties de fortune à la magistrature; mais croyez-y; n'en faites pas l'image de la société pour y insulter. Aujourd'hui le magistrat, payé comme un fonctionnaire, pauvre pour la plupart du temps, a troqué sa dignité d'autrefois contre une morgue qui semble intolérable à tous les égaux qu'on lui a faits; car la morgue est une dignité qui n'a pas de points d'appui. Là gît le vice de l'institution actuelle. Si la France était divisée en dix Ressorts, on pourrait relever la magistrature en exigeant d'elle de grandes fortunes, ce qui devient impossible avec vingt-six Ressorts. La seule amélioration réelle à réclamer dans l'exercice du pouvoir confié au juge d'instruction, c'est la réhabilitation de la Maison d'Arrêt. L'état de prévention devrait n'apporter aucun changement dans les habitudes des individus. Les Maisons d'Arrêt devraient, à Paris, être construites, meublées et disposées de manière à modifier profondément les idées du public sur la situation des prévenus. La loi est bonne, elle est nécessaire, l'exécution en est mauvaise et les mœurs jugent les lois d'après la manière dont elles s'exécutent. L'opinion publique en France condamne les prévenus et réhabilite les accusés par une inexplicable contradiction. Peut-être est-ce le résultat de l'esprit essentiellement frondeur du Français. Cette inconséquence du public parisien fut un des motifs qui contribuèrent à la catastrophe de ce drame; ce fut même,

comme on le verra, l'un des plus puissants. Pour être dans le secret des scènes terribles qui se jouent dans le cabinet d'un juge d'instruction; pour bien connaître la situation respective des deux parties belligérantes, les prévenus et la Justice, dont la lutte a pour objet le secret gardé par ceux-ci contre la curiosité du juge, si bien nommé *le curieux* dans l'argot des prisons, on ne doit jamais oublier que les prévenus mis au secret ignorent tout ce que disent les sept à huit publics qui forment le public, tout ce que savent la Police, la Justice, et le peu que les journaux publient des circonstances du crime. Aussi donner à des prévenus un avis comme celui que Jacques Collin venait de recevoir par Asie sur l'arrestation de Lucien, est-ce jeter une corde à un homme qui se noie. On va voir échouer, par cette raison, une tentative qui certes, sans cette communication, eût perdu le forçat. Ces termes une fois bien posés, les gens les moins faciles à s'émouvoir vont être effrayés de ce que produisent ces trois causes de terreur : la séquestration, le silence et le remords.

Monsieur Camusot, gendre d'un des huissiers du cabinet du Roi, trop connu déjà pour expliquer ses alliances et sa position, se trouvait en ce moment dans une perplexité presque égale à celle de Carlos Herrera, relativement à l'instruction qui lui était confiée. Naguère, président d'un tribunal du Ressort, il avait été tiré de cette position et appelé juge à Paris, l'une des places les plus enviées en magistrature, par la protection de la célèbre duchesse de Maufrigneuse dont le mari, menin du Dauphin et colonel d'un des régiments de cavalerie de la Garde royale, était autant en faveur auprès du Roi qu'elle l'était auprès de MADAME*. Pour un très-léger service rendu, mais capital pour la duchesse, lors de la plainte en faux portée contre le jeune comte d'Esgrignon par un banquier d'Alençon (Voir, dans les SCÈNES DE LA VIE DE PROVINCE, *le Cabinet des Antiques*), de simple juge en pro-

vince il avait passé président, et de président juge d'instruction à Paris. Depuis dix-huit mois qu'il siégeait dans le tribunal le plus important du royaume, il avait déjà pu, sur la recommandation de la duchesse de Maufrigneuse, se prêter aux vues d'une grande dame non moins puissante, la marquise d'Espard; mais il avait échoué. (Voir l'*Interdiction.*) Lucien, comme on l'a dit au début de cette Scène, pour se venger de madame d'Espard qui voulait faire interdire son mari, put rétablir la vérité des faits aux yeux du Procureur-général et du comte de Sérisy. Ces deux hautes puissances une fois réunies aux amis du marquis d'Espard, la femme n'avait échappé que par la clémence de son mari au blâme du tribunal. La veille, en apprenant l'arrestation de Lucien, la marquise d'Espard avait envoyé son beau-frère, le chevalier d'Espard, chez madame Camusot. Madame Camusot était allée incontinent faire une visite à l'illustre marquise. Au moment du dîner, de retour chez elle, elle avait pris à part son mari dans sa chambre à coucher.

— Si tu peux envoyer ce petit fat de Lucien de Rubempré en Cour d'assises, et qu'on obtienne une condamnation contre lui, lui dit-elle à l'oreille, tu seras conseiller à la Cour royale...

— Et comment?

— Madame d'Espard voudrait voir tomber la tête de ce pauvre jeune homme. J'ai eu froid dans le dos en écoutant parler une haine de jolie femme.

— Ne te mêle pas des affaires du Palais, répondit Camusot à sa femme.

— Moi, m'en mêler? reprit-elle. Un tiers aurait pu nous entendre, il n'aurait pas su ce dont il s'agissait. La marquise et moi, nous avons été l'une et l'autre aussi délicieusement hypocrites que tu l'es avec moi dans ce moment. Elle voulait me remercier de tes bons offices dans son affaire, en me disant que, malgré l'insuccès, elle en était reconnaissante. Elle m'a parlé de la terrible

mission que la loi vous donne. « C'est affreux d'avoir à envoyer un homme à l'échafaud, mais celui-là! c'est faire justice !... etc. » Elle a déploré qu'un si beau jeune homme, amené par sa cousine, madame du Châtelet, à Paris, eût si mal tourné. « C'est là, disait-elle, où les mauvaises femmes, comme une Coralie, une Esther, mènent les jeunes gens assez corrompus pour partager avec elles d'ignobles profits ! » Enfin de belles tirades sur la charité, sur la religion ! Madame du Châtelet lui avait dit que Lucien méritait mille morts pour avoir failli tuer sa sœur et sa mère... Elle a parlé d'une vacance à la Cour royale, elle connaissait le Garde-des-sceaux. — Votre mari, madame, a une belle occasion de se distinguer ! a-t-elle dit en finissant. Et voilà.

— Nous nous distinguons tous les jours, en faisant notre devoir, dit Camusot.

— Tu iras loin, si tu es magistrat partout, même avec ta femme, s'écria madame Camusot. Tiens, je t'ai cru niais, aujourd'hui je t'admire...

Le magistrat eut sur les lèvres un de ces sourires qui n'appartiennent qu'à eux, comme celui des danseuses n'est qu'à elles.

— Madame, puis-je entrer ? demanda la femme de chambre.

— Que me voulez-vous ? lui dit sa maîtresse.

— Madame, la première femme de madame la duchesse de Maufrigneuse est venue ici pendant l'absence de madame, et prie madame, de la part de sa maîtresse, de venir à l'hôtel de Cadignan, toute affaire cessante.

— Qu'on retarde le dîner, dit la femme du juge en pensant que le cocher du fiacre qui l'avait amenée attendait son paiement.

Elle remit son chapeau, remonta dans le fiacre, et fut dans vingt minutes à l'hôtel de Cadignan. Madame Camusot, introduite par les petites entrées, resta pendant dix minutes seule dans un boudoir attenant à la chambre

à coucher de la duchesse qui se montra resplendissante, car elle partait à Saint-Cloud où l'appelait une invitation à la Cour.

— Ma petite, entre nous, deux mots suffisent.

— Oui, madame la duchesse.

— Lucien de Rubempré est arrêté, votre mari instruit l'affaire, je garantis l'innocence de ce pauvre enfant, qu'il soit libre avant vingt-quatre heures. Ce n'est pas tout. Quelqu'un veut voir Lucien demain secrètement dans sa prison, votre mari pourra, s'il le veut, être présent, pourvu qu'il ne se laisse pas apercevoir... Je suis fidèle à ceux qui me servent, vous le savez. Le Roi espère beaucoup du courage de ses magistrats dans les circonstances graves où il va se trouver bientôt; je mettrai votre mari en avant, je le recommanderai comme un homme dévoué au Roi, fallût-il risquer sa tête. Notre Camusot sera d'abord conseiller, puis premier président n'importe où... Adieu... je suis attendue, vous m'excusez, n'est-ce pas? Vous n'obligez pas seulement le Procureur-général, qui dans cette affaire ne peut pas se prononcer; vous sauvez encore la vie à une femme qui se meurt, à madame de Sérisy. Ainsi vous ne manquerez pas d'appui... Allons, vous voyez ma confiance, je n'ai pas besoin de vous recommander... vous savez!

Elle se mit un doigt sur les lèvres et disparut.

— Et moi qui n'ai pas pu lui dire que la marquise d'Espard veut voir Lucien sur l'échafaud!... pensait la femme du magistrat en regagnant son fiacre.

Elle arriva dans une telle anxiété qu'en la voyant le juge lui dit :

— Amélie, qu'as-tu?...

— Nous sommes pris entre deux feux...

Elle raconta son entrevue avec la duchesse en parlant à l'oreille de son mari, tant elle craignait que sa femme de chambre n'écoutât à la porte.

— Laquelle des deux est la plus puissante? dit-elle en

terminant. La marquise a failli te compromettre dans la sotte affaire de la demande en interdiction de son mari, tandis que nous devons tout à la duchesse. L'une m'a fait des promesses vagues; tandis que l'autre a dit : « Vous serez conseiller d'abord, premier président ensuite ! »... Dieu me garde de te donner un conseil, je ne me mêlerai jamais des affaires du Palais; mais je dois te rapporter fidèlement ce qui se dit à la Cour et ce qu'on y prépare...

— Tu ne sais pas, Amélie, ce que le préfet de police m'a envoyé ce matin, et par qui? par un des hommes les plus importants de la Police générale du Royaume, le Bibi-Lupin de la politique, qui m'a dit que l'État avait des intérêts secrets dans ce procès. Dînons et allons aux Variétés... nous causerons cette nuit, dans le silence du cabinet, de tout ceci; car j'aurai besoin de ton intelligence, celle du juge ne suffit peut-être pas...

Les neuf dixièmes des magistrats nieront l'influence de la femme sur le mari en semblable occurrence; mais, si c'est là l'une des plus fortes exceptions sociales, on peut faire observer qu'elle est vraie quoique accidentelle. Le magistrat est comme le prêtre, à Paris surtout où se trouve l'élite de la magistrature, il parle rarement des affaires du Palais, à moins qu'elles ne soient à l'état de chose jugée. Les femmes de magistrats non-seulement affectent de ne jamais rien savoir, mais encore elles ont toutes assez le sentiment des convenances pour deviner qu'elles nuiraient à leurs maris si, quand elles sont instruites de quelque secret, elles le laissaient voir. Néanmoins, dans les grandes occasions où il s'agit d'avancement d'après tel ou tel parti pris, beaucoup de femmes ont assisté, comme Amélie, à la délibération du magistrat. Enfin, ces exceptions, d'autant plus niables qu'elles sont toujours inconnues, dépendent entièrement de la manière dont la lutte entre deux caractères s'est accomplie au sein d'un ménage. Or, madame Camusot dominait entièrement son mari. Quand tout dormit chez eux, le magistrat et sa femme s'assirent

au bureau sur lequel le juge avait déjà classé les pièces de l'affaire.

— Voici les notes que le Préfet de police m'a fait remettre, sur ma demande d'ailleurs, dit Camusot.

« L'abbé Carlos Herrera.

« Cet individu est certainement le nommé Jacques « Collin dit Trompe-la-Mort, dont la dernière arrestation « remonte à l'année 1819, et fut opérée au domicile d'une « dame Vauquer, tenant pension bourgeoise rue Neuve-« Sainte-Geneviève*, et où il demeurait caché sous le « nom de Vautrin. »

En marge, on lisait de la main du Préfet de police :

*« Ordre a été transmis par le télégraphe à Bibi-Lupin, chef « de la sûreté, de revenir immédiatement pour aider à la con-« frontation, car il connaît personnellement Jacques Collin « qu'il a fait arrêter en 1819 avec le concours d'une demoiselle « Michonneau.*

« Les pensionnaires qui logeaient dans la Maison Vau-« quer existent encore et peuvent être cités pour établir « l'identité.

« Le soi-disant Carlos Herrera est l'ami intime, le con-« seiller de monsieur Lucien de Rubempré, à qui, pendant « trois ans, il a fourni des sommes considérables, évidem-« ment provenues de vols.

« Cette solidarité, si l'on établit l'identité du soi-disant « Espagnol et de Jacques Collin, sera la condamnation du « sieur Lucien de Rubempré.

« La mort subite de l'agent Peyrade est due à un em-« poisonnement consommé par Jacques Collin, par Ru-« bempré ou leurs affidés. La raison de cet assassinat vient « de ce que l'agent était, depuis long-temps, sur les traces « de ces deux habiles criminels. »

En marge, le magistrat montra cette phrase écrite par le Préfet de police lui-même :

*«Ceci est à ma connaissance personnelle, et j'ai la certitude «que le sieur Lucien de Rubempré s'est indignement joué de sa «Seigneurie le comte de Sérisy et de monsieur le Procureur-«général.»*

— Qu'en dis-tu, Amélie?

— C'est effrayant!... répondit la femme du juge. Achève donc! La substitution du prêtre espagnol au forçat Collin est le résultat de quelque crime plus habilement commis que celui par lequel Cogniard s'est fait comte de Saint-Hélène*.

« LUCIEN DE RUBEMPRÉ.

«Lucien Chardon, fils d'un apothicaire d'Angoulême «et dont la mère est une demoiselle de Rubempré, doit à «une ordonnance du Roi le droit de porter le nom de «Rubempré. Cette ordonnance a été accordée à la sollici-«tation de madame la duchesse de Maufrigneuse et de «monsieur le comte de Sérisy.

«En 182..., ce jeune homme est venu à Paris sans au-«cun moyen d'existence, à la suite de madame la comtesse «Sixte du Châtelet, alors madame de Bargeton, cousine «de madame d'Espard.

«Ingrat envers madame de Bargeton, il a vécu marita-«lement avec une demoiselle Coralie, décédée actrice du «Gymnase, qui a quitté pour lui monsieur Camusot, mar-«chand de soieries de la rue des Bourdonnais.

«Bientôt, plongé dans la misère par l'insuffisance des «secours que lui donnait cette actrice, il a compromis «gravement son honorable beau-frère, imprimeur à An-«goulême, en émettant de faux billets pour le paiement

« desquels David Séchard fut arrêté pendant un court sé-« jour dudit Lucien à Angoulême.

« Cette affaire a déterminé la fuite de Rubempré, qui « subitement a reparu à Paris avec l'abbé Carlos Herrera.

« Sans moyens d'existence connus, le sieur Lucien a « dépensé, en moyenne, durant les trois premières années « de son second séjour à Paris, environ trois cent mille « francs qu'il n'a pu tenir que du soi-disant abbé Carlos « Herrera, mais à quel titre?

« Il a, en outre, récemment employé plus d'un million « à l'achat de la terre de Rubempré pour obéir à une con-« dition mise à son mariage avec mademoiselle Clotilde de « Grandlieu. La rupture de ce mariage tient à ce que la « famille Grandlieu, à laquelle le sieur Lucien avait dit « tenir ces sommes de son beau-frère et de sa sœur, a fait « prendre des informations auprès des respectables époux « Séchard, notamment par l'avoué Derville; et non-seule-« ment ils ignoraient ces acquisitions, mais encore ils « croyaient Lucien excessivement endetté.

« D'ailleurs la succession recueillie par les époux Sé-« chard consiste en immeubles; et l'argent comptant, sui-« vant leur déclaration, montait à deux cent mille francs.

« Lucien vivait secrètement avec Esther Gobseck, il est « donc certain que toutes les profusions du baron de Nu-« cingen, protecteur de cette demoiselle, ont été remises « audit Lucien.

« Lucien et son compagnon le forçat ont pu se soutenir « plus long-temps que Cogniard en face du monde, en « tirant leurs ressources de la prostitution de ladite Esther, « autrefois *fille soumise.* »

Malgré les redites que ces notes produisent dans le récit du drame, il était nécessaire de les rapporter textuellement pour faire apercevoir le rôle de la Police à Paris. La Police a, comme on a déjà pu le voir d'ailleurs d'après la note demandée sur Peyrade, des dossiers, presque toujours

exacts, sur toutes les familles et sur tous les individus dont la vie est suspecte, dont les actions sont répréhensibles. Elle n'ignore rien de toutes les déviations. Ce calepin universel, bilan des consciences, est aussi bien tenu que l'est celui de la Banque de France sur les fortunes. De même que la Banque pointe les plus légers retards, en fait de paiement, soupèse tous les crédits, estime les capitalistes, suit de l'œil leurs opérations; de même fait la Police pour l'honnêteté des citoyens. En ceci, comme au Palais, l'innocence n'a rien à craindre, cette action ne s'exerce que sur les fautes. Quelque haut placée que soit une famille elle ne saurait se garantir de cette providence sociale. La discrétion est d'ailleurs égale à l'étendue de ce pouvoir. Cette immense quantité de procès-verbaux des commissaires de police, de rapports, de notes, de dossiers, cet océan de renseignements dort immobile, profond et calme comme la mer. Qu'un accident éclate, que le délit ou le crime se dressent, la Justice fait un appel à la Police; et aussitôt, s'il existe un dossier sur les inculpés, le juge en prend connaissance. Ces dossiers, où les antécédents sont analysés, ne sont que des renseignements qui meurent entre les murailles du Palais; la Justice n'en peut faire aucun usage légal, elle s'en éclaire, elle s'en sert, voilà tout. Ces cartons fournissent en quelque sorte l'envers de la tapisserie des crimes, leurs causes premières, et presque toujours inédites. Aucun jury n'y croirait, le pays tout entier se soulèverait d'indignation si l'on en excipait dans le procès oral de la Cour d'assises. C'est enfin la vérité condamnée à rester dans son puits, comme partout et toujours. Il n'est pas de magistrat, après douze ans de pratique à Paris, qui ne sache que la Cour d'assises, la police correctionnelle cachent la moitié de ces infamies, qui sont comme le lit sur lequel a couvé pendant longtemps le crime; et qui n'avoue que la Justice ne punit pas la moitié des attentats commis. Si le public pouvait connaître jusqu'où va la discrétion des employés de la Police

qui ont de la mémoire, elle révérerait ces braves gens à l'égal des Cheverus*. On croit la Police astucieuse, machiavélique, elle est d'une excessive bénignité; seulement, elle écoute les passions dans leur paroxysme, elle reçoit les délations et garde toutes ses notes. Elle n'est épouvantable que d'un côté. Ce qu'elle fait pour la justice, elle le fait aussi pour la politique. Mais, en politique, elle est aussi cruelle, aussi partiale que feu l'Inquisition.

— Laissons cela, dit le juge en remettant les notes dans le dossier, c'est un secret entre la Police et la Justice, le juge verra ce que cela vaut; mais monsieur et madame Camusot n'en ont jamais rien su.

— As-tu besoin de me répéter cela? dit madame Camusot.

— Lucien est coupable, reprit le juge, mais de quoi?

— Un homme aimé par la duchesse de Maufrigneuse, par la comtesse de Sérisy, par Clotilde de Grandlieu, n'est pas coupable, répondit Amélie, l'autre *doit* avoir tout fait.

— Mais Lucien est complice! s'écria Camusot.

— Veux-tu m'en croire?... dit Amélie. Rends le prêtre à la diplomatie dont il est le plus bel ornement, innocente ce petit misérable, et trouve d'autres coupables...

— Comme tu y vas!... répondit le juge en souriant. Les femmes tendent au but à travers les lois, comme les oiseaux que rien n'arrête dans l'air.

— Mais, reprit Amélie, diplomate ou forçat, l'abbé Carlos te désignera quelqu'un pour se tirer d'affaire.

— Je ne suis qu'un bonnet, tu es la tête, dit Camusot à sa femme.

— Eh! bien, la délibération est close, viens embrasser ta Mélie, il est une heure...

Et madame Camusot alla se coucher en laissant son mari mettre ses papiers et ses idées en ordre pour les interrogatoires à faire subir le lendemain aux deux prévenus.

Donc, pendant que les paniers à salade amenaient

Jacques Collin et Lucien à la Conciergerie, le juge d'instruction, après avoir déjeuné toutefois, traversait Paris à pied, selon la simplicité de mœurs adoptée par les magistrats parisiens, pour se rendre à son cabinet où déjà toutes les pièces de l'affaire étaient arrivées. Voici comment.

Tous les juges d'instruction ont un commis-greffier, espèce de secrétaire judiciaire assermenté, dont la race se perpétue sans primes, sans encouragements, qui produit toujours d'excellents sujets, chez lesquels le mutisme est naturel et absolu. On ignore au Palais, depuis l'origine des parlements jusqu'aujourd'hui, l'exemple d'une indiscrétion commise par les greffiers-commis aux instructions judiciaires. Gentil a vendu la quittance donnée à Semblançay par Louise de Savoie, un commis de la guerre a vendu à Czernicheff le plan de la campagne de Russie *; tous ces traîtres étaient plus ou moins riches. La perspective d'une place au Palais, celle d'un greffe, la conscience du métier suffisent pour rendre le commis-greffier d'un juge d'instruction le rival heureux de la tombe, car la tombe est devenue indiscrète depuis les progrès de la chimie. Cet employé, c'est la plume même du juge. Beaucoup de gens comprendront qu'on soit l'arbre de la machine et se demanderont comment on peut en rester l'écrou; mais l'écrou se trouve heureux, peut-être a-t-il peur de la machine? Le greffier de Camusot, jeune homme de vingt-deux ans, nommé Coquart, était venu le matin prendre toutes les pièces et les notes du juge, et il avait déjà tout préparé dans le cabinet, quand le magistrat allait flânant le long des quais, regardant les curiosités dans les boutiques, et se demandant en lui-même : « Comment s'y prendre avec un gaillard aussi fort que Jacques Collin, en supposant que ce soit lui? Le chef de la sûreté le reconnaîtra, je dois avoir l'air de faire mon métier, ne fût-ce que pour la Police! Je vois tant d'impossibilités, que le mieux serait d'éclairer la marquise et la duchesse, en leur

montrant les notes de la Police, et je vengerai mon père à qui Lucien a pris Coralie... En découvrant de si noirs scélérats, mon habileté sera proclamée, et Lucien sera bientôt renié par tous ses amis. Allons, l'interrogatoire en décidera. »

Il entra chez un marchand de curiosités, attiré par une horloge de Boule.

— Ne pas mentir à ma conscience et servir les deux grandes dames, voilà un chef-d'œuvre d'habileté, pensait-il. — Tiens, vous aussi là, monsieur le Procureur-général, dit Camusot à haute voix, vous cherchez des médailles!

— C'est le goût de presque tous les justiciards, répondit en riant le comte de Granville, à cause des revers.

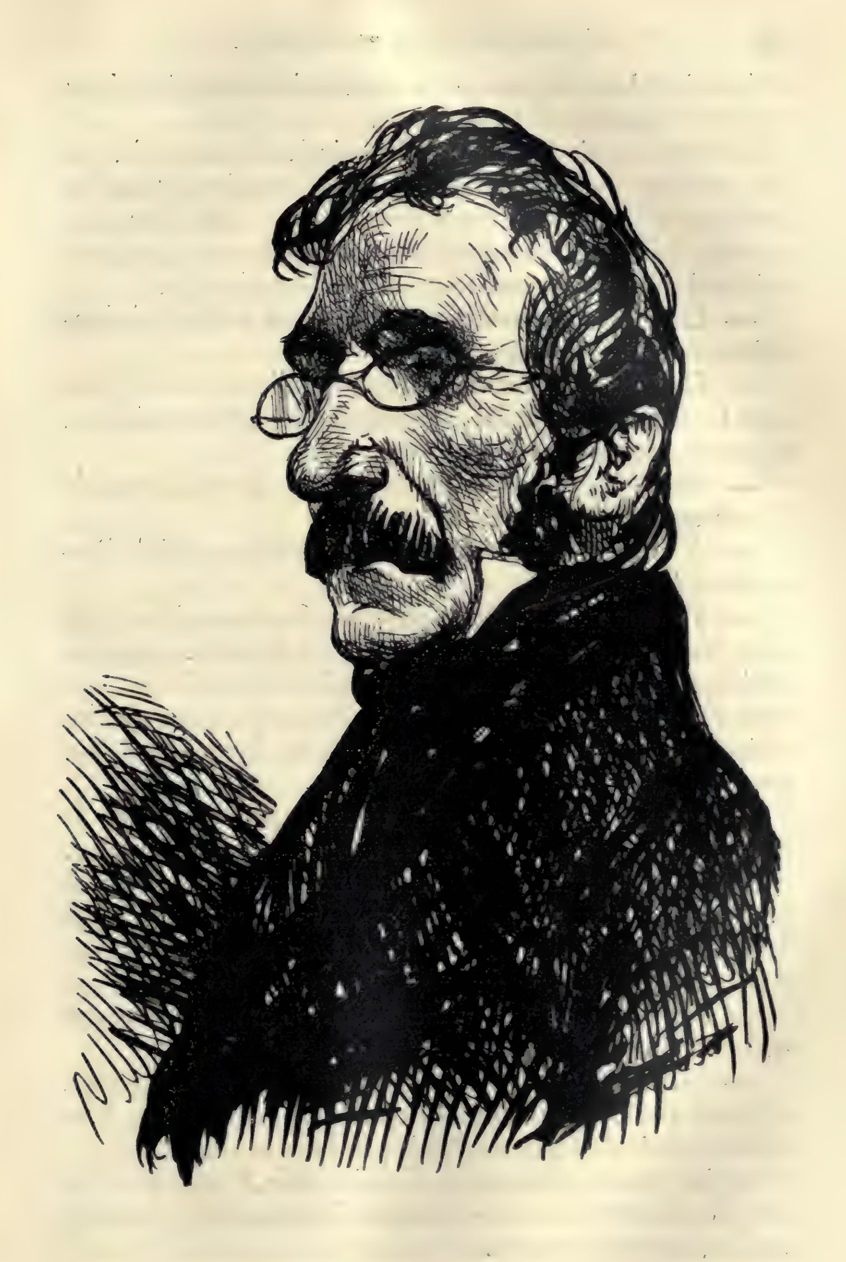
Et, après avoir regardé la boutique pendant quelques instants comme s'il y achevait son examen, il emmena Camusot le long du quai, sans que Camusot pût croire à autre chose qu'à un hasard.

— Vous allez interroger ce matin monsieur de Rubempré, dit le Procureur-général. Pauvre jeune homme, je l'aimais...

— Il y a bien des charges contre lui, dit Camusot.

— Oui, j'ai vu les notes de la Police; mais elles sont dues, en partie, à un agent qui ne dépend pas de la Préfecture, au fameux Corentin, un homme qui a fait couper le cou à plus d'innocents que vous n'enverrez de coupables à l'échafaud, et... Mais ce drôle est hors de notre portée. Sans vouloir influencer la conscience d'un magistrat tel que vous, je ne peux pas m'empêcher de vous faire observer que, si vous pouviez acquérir la conviction de l'ignorance de Lucien relativement au testament de cette fille, il en résulterait qu'il n'avait aucun intérêt à sa mort, car elle lui donnait prodigieusement d'argent!...

— Nous avons la certitude de son absence pendant l'empoisonnement de cette Esther, dit Camusot. Il guettait



à Fontainebleau le passage de mademoiselle de Grandlieu et de la duchesse de Lenoncourt.

— Oh! reprit le Procureur-général, il conservait, sur son mariage avec mademoiselle de Grandlieu, de telles espérances (je le tiens de la duchesse de Grandlieu elle-même) qu'il n'est pas possible de supposer un garçon si spirituel compromettant tout par un crime inutile.

— Oui, dit Camusot, surtout si cette Esther lui donnait tout ce qu'elle gagnait...

— Derville et Nucingen disent qu'elle est morte ignorant la succession qui lui était depuis long-temps échue, ajouta le Procureur-général.

— Mais, à quoi croyez-vous donc alors? demanda Camusot, car il y a quelque chose.

— A un crime commis par les domestiques, dit le Procureur-général.

— Malheureusement, fit observer Camusot, il est bien dans les mœurs de Jacques Collin, car le prêtre espagnol est bien certainement ce forçat évadé, de prendre les sept cent cinquante mille francs produits par la vente de l'inscription des rentes en trois pour cent donnée par Nucingen.

— Vous pèserez tout, mon cher Camusot, ayez de la prudence. L'abbé Carlos Herrera tient à la diplomatie... mais un ambassadeur qui commettrait un crime ne serait pas sauvegardé par son caractère. Est-ce ou n'est-ce pas l'abbé Carlos Herrera, voilà la question la plus importante...

Et monsieur de Granville salua comme un homme qui ne veut pas de réponse.

— Lui aussi veut donc sauver Lucien? pensa Camusot, qui prit par le quai des Lunettes* pendant que le Procureur-général entrait au Palais par la cour de Harlay.

Arrivé dans la cour de la Conciergerie, Camusot entra chez le directeur de cette prison et l'emmena loin de toute oreille, au milieu du pavé.

— Mon cher monsieur, faites-moi le plaisir d'aller à la Force, savoir de votre collègue s'il a l'avantage de posséder en ce moment quelques forçats qui aient habité, de 1810 à 1815, le bagne de Toulon; voyez si vous en avez aussi chez vous. Nous ferons transférer ceux de la Force ici pour quelques jours, et vous me direz si le prétendu prêtre espagnol sera reconnu par eux pour être Jacques Collin dit Trompe-la-Mort.

— Bien, monsieur Camusot; mais Bibi-Lupin est arrivé...

— Ah! déjà? s'écria le juge.

— Il était à Melun. On lui a dit qu'il s'agissait de Trompe-la-Mort, il a souri de plaisir et il attend vos ordres...

— Envoyez-le-moi.

Le directeur de la Conciergerie put alors présenter au juge d'instruction la requête de Jacques Collin, en en peignant l'état déplorable.

— J'avais l'intention de l'interroger le premier, répondit le magistrat, mais non pas à cause de sa santé. J'ai reçu ce matin une note du directeur de la Force. Or, ce gaillard, qui dit être à l'agonie depuis vingt-quatre heures, a si bien dormi, que l'on est entré dans son cabanon, à la Force, sans qu'il entendît le médecin que le directeur avait envoyé chercher; le médecin ne lui a pas même tâté le pouls, il l'a laissé dormir; ce qui prouve qu'il aurait une aussi bonne conscience qu'une aussi bonne santé. Je ne vais croire à cette maladie que pour étudier le jeu de mon homme, dit en souriant monsieur Camusot.

— On apprend tous les jours avec les prévenus et les accusés, fit observer le directeur de la Conciergerie.

La Préfecture de police communique avec la Conciergerie, et les magistrats, de même que le directeur de la prison, par suite de la connaissance de ces passages souterrains, peuvent s'y rendre avec une excessive promptitude. Ainsi s'explique la facilité miraculeuse avec laquelle

le ministère public et les présidents de la Cour d'assises peuvent, séance tenante, avoir certains renseignements. Aussi quand monsieur Camusot fut en haut de l'escalier qui menait à son cabinet, trouva-t-il Bibi-Lupin accouru par la salle des Pas-Perdus.

— Quel zèle! lui dit le juge en souriant.

— Ah! c'est que si c'est *lui*, répondit le chef de la Sûreté, vous verrez une terrible danse au préau, pour peu qu'il y ait des *chevaux de retour* (anciens forçats, en argot).

— Et pourquoi?

— Trompe-la-Mort a mangé la grenouille, et je sais qu'*ils* ont juré de l'exterminer.

*Ils* signifiaient les forçats dont le trésor confié depuis vingt ans à Trompe-la-Mort avait été dissipé pour Lucien, comme on le sait.

— Pourriez-vous retrouver des témoins de sa dernière arrestation?

— Donnez-moi deux citations de témoins, et je vous en amène aujourd'hui.

— Coquart, dit le juge en ôtant ses gants, mettant sa canne et son chapeau dans un coin, remplissez deux citations sur les renseignements de monsieur l'agent.

Il se regarda dans la glace de la cheminée sur le chambranle de laquelle il y avait, à la place de pendule, une cuvette et un pot à eau. D'un côté une carafe pleine d'eau et un verre, et de l'autre une lampe. Le juge sonna. L'huissier vint après quelques minutes.

— Ai-je déjà du monde? demanda-t-il à l'huissier chargé de recevoir les témoins, de vérifier leurs citations et de les placer dans leur ordre d'arrivée.

— Oui, monsieur.

— Prenez les noms des personnes venues, apportez-m'en la liste.

Les juges d'instruction, avares de leur temps, sont quelquefois obligés de conduire plusieurs instructions à la

fois. Telle est la raison des longues factions que font les témoins appelés dans la pièce où se tiennent les huissiers et où retentissent les sonnettes des juges d'instruction.

— Après, dit Camusot à son huissier, vous irez chercher l'abbé Carlos Herrera.

— Ah! il est en Espagnol? en prêtre, m'a-t-on dit. Bah! c'est renouvelé de Collet*, monsieur Camusot, s'écria le chef de la Sûreté.

— Il n'y a rien de neuf, répondit Camusot. Et le juge signa deux de ces citations formidables qui troublent tout le monde, même les plus innocents témoins que la Justice mande ainsi à comparoir sous des peines graves, faute d'obéir.

En ce moment Jacques Collin avait terminé, depuis une demi-heure environ, sa profonde délibération, et il était sous les armes. Rien ne peut mieux achever de peindre cette figure du peuple en révolte contre les lois que les quelques lignes qu'il avait tracées sur ses papiers graisseux.

Le sens du premier était ceci, car ce fut écrit dans le langage convenu entre Asie et lui, l'argot de l'argot, le chiffre appliqué à l'idée.

«Va chez la duchesse de Maufrigneuse ou chez ma-
«dame de Sérisy, que l'une ou l'autre voie Lucien avant
«son interrogatoire, et qu'elle lui donne à lire le papier
«ci-inclus. Enfin, il faut trouver Europe et Paccard, que
«ces deux voleurs soient à ma disposition, et prêts à
«jouer le rôle que je leur indiquerai.

«Cours chez Rastignac, dis-lui, de la part de celui qu'il
«a rencontré au bal de l'Opéra, de venir attester que
«l'abbé Carlos Herrera ne ressemble en rien au Jacques
«Collin arrêté chez la Vauquer.

«Obtenir pareille chose du docteur Bianchon.

«Faire travailler les deux *femmes à Lucien* dans ce
«but.»

Sur le papier inclus, il y avait en bon français :

« Lucien, n'avoue rien sur moi. Je dois être pour toi
« l'abbé Carlos Herrera. Non-seulement c'est ta justifica-
« tion; mais encore un peu de tenue, et tu as sept millions,
« plus l'honneur sauf. »

Ces deux papiers collés du côté de l'écriture, de manière à faire croire que c'était un fragment de la même feuille, furent roulés avec un art particulier à ceux qui ont rêvé dans le bagne aux moyens d'être libres. Le tout prit la forme et la consistance d'une boule de crasse grosse comme ces têtes en cire que les femmes économes adaptent aux aiguilles dont le chas s'est rompu.

— Si c'est moi qui vais à l'instruction le premier, nous sommes sauvés; mais si c'est le petit, tout est perdu, se dit-il en attendant.

Ce moment était si cruel que cet homme si fort eut le visage couvert d'une sueur blanche. Ainsi, cet homme prodigieux devinait vrai dans sa sphère de crime, comme Molière dans la sphère de la poësie dramatique, comme Cuvier avec les créations disparues. Le génie en toute chose est une intuition. Au-dessous de ce phénomène, le reste des œuvres remarquables se doit au talent. En ceci consiste la différence qui sépare les gens du premier des gens du second ordre. Le crime a ses hommes de génie. Jacques Collin, aux abois, se rencontrait avec madame Camusot l'ambitieuse et avec madame de Sérisy dont l'amour s'était réveillé sous le coup de la terrible catastrophe où s'abîmait Lucien. Tel était le suprême effort de l'intelligence humaine contre l'armure d'acier de la Justice.

En entendant crier la lourde ferraille des serrures et des verrous de sa porte, Jacques Collin reprit son masque de mourant; il y fut aidé par l'enivrante sensation de plaisir que lui causa le bruit des souliers du surveillant

dans le corridor. Il ignorait par quels moyens Asie arriverait jusqu'à lui; mais il comptait la voir sur son passage, surtout après la promesse qu'il en avait reçue à l'arcade Saint-Jean.

Après cette heureuse rencontre, Asie était descendue sur la Grève. Avant 1830, le nom de la Grève avait un sens aujourd'hui perdu. Toute la partie du quai, depuis le pont d'Arcole jusqu'au pont Louis-Philippe, était alors telle que la nature l'avait faite, à l'exception de la voie pavée qui d'ailleurs était disposée en talus. Aussi, dans les grandes eaux, pouvait-on aller en bateau le long des maisons et dans les rues en pente qui descendaient sur la rivière. Sur ce quai, les rez-de-chaussée étaient presque tous élevés de quelques marches. Quand l'eau battait le pied des maisons, les voitures prenaient par l'épouvantable rue de la Mortellerie, abattue tout entière aujourd'hui pour agrandir l'Hôtel-de-Ville. Il fut donc facile à la fausse marchande de pousser rapidement la petite voiture au bas du quai, et de l'y cacher jusqu'à ce que la véritable marchande, qui d'ailleurs buvait le prix de sa vente en bloc dans un des ignobles cabarets de la rue de la Mortellerie, vînt la reprendre à l'endroit où l'emprunteuse avait promis de la laisser. En ce moment, on achevait l'agrandissement du quai Pelletier*, l'entrée du chantier était gardée par un invalide, et la brouette confiée à ses soins ne courait aucun risque.

Asie prit aussitôt un fiacre sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et dit au cocher : « Au Temple ! et du train, *il y a gras.* »

Une femme vêtue comme l'était Asie pouvait, sans exciter la moindre curiosité, se perdre dans la vaste halle où s'amoncellent toutes les guenilles de Paris, où grouillent mille marchands ambulants, où babillent deux cents revendeuses. Les deux prévenus étaient à peine écroués, qu'elle se faisait habiller dans un petit entresol humide et bas situé au-dessus d'une de ces horribles boutiques où se

vendent tous les restes d'étoffe volés par les couturières ou par les tailleurs, et tenue par une vieille demoiselle appelée la Romette, de son petit nom de Jéromette. La Romette était aux marchandes à la toilette ce que ces madames La Ressource sont elles-mêmes aux femmes, dites comme il faut, dans l'embarras, une usurière à cent pour cent.

— Ma fille! dit Asie, il s'agit de me ficeler. Je dois être au moins une baronne du faubourg Saint-Germain. Et bricollons tout *pus vite que çà?* reprit-elle, car j'ai les pieds dans l'huile bouillante! Tu sais quelles robes me vont. En avant le pot de rouge, trouve-moi des dentelles-chouettes! et donne-moi les plus reluisants *bibelots*... Envoie la petite chercher un fiacre, et qu'elle le fasse arrêter à notre porte de derrière.

— Oui, madame, répondit la vieille fille avec une soumission et un empressement de servante en présence de sa maîtresse.

Si cette scène avait eu quelque témoin, il eût facilement vu que la femme cachée sous le nom d'Asie était chez elle.

— On me propose des diamants!... dit la Romette en coiffant Asie.

— Sont-ils volés?...

— Je le crois.

— Eh bien, quel que soit le profit, mon enfant, il faut s'en priver. Nous avons les *curieux* à craindre pendant quelque temps.

On comprend dès lors comment Asie put se trouver dans la salle des Pas-Perdus du Palais-de-Justice, une citation à la main, se faisant guider dans les corridors et dans les escaliers qui mènent chez les juges d'instruction, et demandant monsieur Camusot, un quart-d'heure environ avant l'arrivée du juge.

Asie ne se ressemblait plus à elle-même. Après avoir, comme une actrice, lavé son visage de vieille, mis du rouge et du blanc, elle s'était enveloppée la tête d'une admirable perruque blonde. Mise absolument comme une

dame du faubourg Saint-Germain en quête de son chien perdu, elle paraissait avoir quarante ans, car elle s'était caché le visage sous un magnifique voile de dentelle noire. Un corset rudement sanglé maintenait sa taille de cuisinière. Très-bien gantée, armée d'une tournure un peu forte, elle exhalait une odeur de poudre à la maréchale. Badinant avec un sac à monture en or elle partageait son attention entre les murailles du Palais où elle errait évidemment pour la première fois et la laisse d'un joli *kings' dog*. Une pareille douairière fut bientôt remarquée par la population en robe noire de la salle des Pas-Perdus.

Outre les avocats sans cause qui balaient cette salle avec leurs robes et qui nomment les grands avocats par leurs noms de baptême, à la manière des grands seigneurs entre eux, pour faire croire qu'ils appartiennent à l'aristocratie de l'Ordre; on voit souvent de patients jeunes gens, à la dévotion des avoués, faisant le pied de grue à propos d'une seule cause retenue en dernier et susceptible d'être plaidée si les avocats des causes retenues en premier se faisaient attendre. Ce serait une peinture curieuse que celle des différences entre chacune des robes noires qui se promènent dans cette immense salle trois par trois, quelquefois quatre à quatre, en produisant par leurs causeries l'immense bourdonnement qui retentit dans cette salle, si bien nommée, car la marche use les avocats autant que les prodigalités de la parole; mais elle trouvera place dans l'Étude destinée à peindre les avocats de Paris. Asie avait compté sur les flâneurs du Palais, elle riait sous cape de quelques plaisanteries qu'elle entendait et finit par attirer l'attention de Massol, un jeune stagiaire plus occupé de la *Gazette des Tribunaux* que par ses clients, qui mit en riant ses bons offices à la discrétion d'une femme si bien parfumée et si richement habillée.

Asie prit une petite voix de tête pour expliquer à cet obligeant monsieur qu'elle se rendait à une citation d'un juge, nommé Camusot...

— Ah! pour l'affaire Rubempré.

Le procès avait déjà son nom!

— Oh! ce n'est pas moi, c'est ma femme de chambre, une fille surnommée Europe que j'ai eue pendant vingt-quatre heures et qui s'est enfuie en voyant que mon suisse m'apportait ce papier timbré.

Puis, comme toutes les vieilles femmes dont la vie se passe en bavardages au coin du feu, poussée par Massol, elle fit des parenthèses, elle raconta ses malheurs avec son premier mari, l'un des trois directeurs de la caisse territoriale. Elle consulta le jeune avocat sur la question de savoir si elle devait entamer un procès avec son gendre, le comte de Gross-Narp, qui rendait sa fille très-malheureuse, et si la loi lui permettait de disposer de sa fortune. Massol ne pouvait, malgré ses efforts, deviner si la citation était donnée à la maîtresse ou à la femme de chambre. Dans le premier moment, il s'était contenté de jeter les yeux sur cette pièce judiciaire dont les exemplaires sont bien connus; car, pour plus de célérité, elle est imprimée, et les greffiers des juges d'instruction n'ont plus qu'à remplir des blancs ménagés pour les noms et la demeure des témoins, l'heure de la comparution, etc. Asie se faisait expliquer le Palais qu'elle connaissait mieux que l'avocat ne le connaissait lui-même; enfin, elle finit par lui demander à quelle heure ce monsieur Camusot venait.

— Mais en général les juges d'instruction commencent leurs interrogatoires vers dix heures.

— Il est dix heures moins un quart, dit-elle en regardant à une jolie petite montre, un vrai chef-d'œuvre de bijouterie qui fit penser à Massol : « Où la fortune va-t-elle se nicher!... »

En ce moment Asie était arrivée à cette salle obscure donnant sur la cour de la Conciergerie où se tiennent les huissiers. En apercevant le guichet à travers la croisée, elle s'écria : « Qu'est-ce que c'est que ces grands murs-là? »

— C'est la Conciergerie.

— Ah! voilà la Conciergerie où notre pauvre reine..... Oh! je voudrais bien voir son cachot!...

— C'est impossible, madame la baronne, répondit l'avocat qui donnait le bras à la douairière, il faut avoir des permissions qui s'obtiennent très-difficilement.

— On m'a dit, reprit-elle, que Louis XVIII avait fait lui-même, et en latin, l'inscription qui se trouve dans le cachot de Marie-Antoinette*.

— Oui, madame la baronne.

— Je voudrais savoir le latin pour étudier les mots de cette inscription-là! répliqua-t-elle. Croyez-vous que monsieur Camusot puisse me donner une permission...

— Cela ne le regarde pas; mais il peut vous accompagner...

— Mais ses interrogatoires? dit-elle.

— Oh! répondit Massol, les prévenus peuvent attendre.

— Tiens, ils sont prévenus, c'est vrai! répliqua naïvement Asie. Mais je connais monsieur de Granville, votre Procureur-général...

Cette interjection produisit un effet magique sur les huissiers et sur l'avocat.

— Ah! vous connaissez monsieur le Procureur-général, dit Massol qui pensait à demander le nom et l'adresse de *la cliente* que le hasard lui procurait.

— Je le vois souvent chez monsieur de Sérisy, son ami. Madame de Sérisy est ma parente par les Ronquerolles...

— Mais si madame veut descendre à la Conciergerie, dit un huissier, elle...

— Oui, dit Massol.

Et les huissiers laissèrent descendre l'avocat et la baronne qui se trouvèrent bientôt dans le petit corps-de-garde auquel aboutit l'escalier de la Souricière, local bien connu d'Asie, et qui forme, ainsi qu'on l'a vu, entre la

Souricière et la Sixième Chambre comme un poste d'observation par où tout le monde est obligé de passer.

— Demandez donc à ces messieurs si monsieur Camusot est venu! dit-elle en observant les gendarmes qui jouaient aux cartes.

— Oui, madame, il vient de monter de la Souricière...

— La Souricière! dit-elle. Qu'est-ce que c'est... Oh! suis-je bête de ne pas être allée tout droit chez le comte de Granville... Mais je n'ai pas le temps... Menez-moi, monsieur, parler à monsieur Camusot avant qu'il ne soit occupé.

— Oh! madame, vous avez bien le temps de parler à monsieur Camusot, dit Massol. En lui faisant passer votre carte, il vous évitera le désagrément de faire antichambre avec les témoins... On a des égards au Palais pour les femmes comme vous... Vous avez des cartes...

En ce moment Asie et son avocat se trouvaient précisément devant la fenêtre du corps-de-garde d'où les gendarmes peuvent voir le mouvement du guichet de la Conciergerie. Les gendarmes, nourris dans le respect dû aux défenseurs de la veuve et de l'orphelin, connaissant d'ailleurs les priviléges de la robe, tolérèrent pour quelques instants la présence d'une baronne accompagnée d'un avocat. Asie se laissait raconter par le jeune avocat les épouvantables choses qu'un jeune avocat peut dire sur le Guichet. Elle refusa de croire qu'on fît la toilette aux condamnés à mort derrière les grilles qu'on lui désignait; mais le brigadier le lui affirma.

— Comme je voudrais voir cela!... dit-elle.

Elle resta là coquetant avec le brigadier et son avocat jusqu'à ce qu'elle vît Jacques Collin, soutenu par deux gendarmes et précédé de l'huissier de monsieur Camusot sortant du Guichet.

— Ah! voilà l'aumônier des prisons qui vient sans doute de préparer un malheureux...

— Non, non, madame la baronne, répondit le gendarme. C'est un prévenu qui vient à l'instruction.

— Et de quoi donc est-il accusé?

— Il est impliqué dans cette affaire d'empoisonnement...

— Oh! je voudrais bien le voir...

— Vous ne pouvez pas rester ici, dit le brigadier, car il est au secret, et va traverser notre corps-de-garde. Tenez, madame, cette porte donne sur l'escalier...



— Merci, monsieur l'officier dit la baronne en se dirigeant vers la porte pour se précipiter dans l'escalier où elle s'écria : « Mais où suis-je? »

Cet éclat de voix alla jusqu'à l'oreille de Jacques Collin qu'elle voulait ainsi préparer à la voir. Le brigadier courut après madame la baronne, la saisit par le milieu du corps, et la transporta comme une plume au milieu de cinq gendarmes qui s'étaient dressés comme un seul homme; car, dans ce corps-de-garde, on se défie de tout. C'était de l'arbitraire, mais de l'arbitraire nécessaire. L'avocat lui-

même avait poussé deux exclamations : « Madame ! madame ! » pleines d'effroi, tant il craignait de se compromettre.

L'abbé Carlos Herrera, presque évanoui, s'arrêta sur une chaise dans le corps-de-garde.

— Pauvre homme ! dit la baronne. Est-ce là un coupable ?

Ces paroles, quoique prononcées à l'oreille du jeune avocat, furent entendues par tout le monde, car il régnait dans cet affreux corps-de-garde un silence de mort. Quelques personnes privilégiées obtiennent quelquefois la permission de voir les fameux criminels pendant qu'ils passent dans ce corps-de-garde ou dans les couloirs, en sorte que l'huissier et les gendarmes chargés d'amener l'abbé Carlos Herrera ne firent aucune observation. D'ailleurs, il existait, grâce au dévouement du brigadier qui avait *empoigné* la baronne pour empêcher toute communication entre le prévenu mis au secret et les étrangers, un espace très-rassurant.

— Allons ! dit Jacques Collin qui fit un effort pour se lever.

En ce moment la petite boule tomba de sa manche, et la place où elle s'arrêta fut remarquée par la baronne à qui son voile laissait la liberté de ses regards. Humide et graisseuse, la boulette n'avait pas roulé, car ces petites choses en apparence indifférentes étaient toutes calculées par Jacques Collin pour une complète réussite. Lorsque le prévenu fut conduit dans la partie supérieure de l'escalier, Asie lâcha très-naturellement son sac et le ramassa lestement ; mais en se baissant elle avait pris la boule que sa couleur, absolument pareille à celle de la poussière et de la boue du plancher, empêchait d'être aperçue.

— Ah ! dit-elle, ça m'a serré le cœur... il est mourant...

— Ou il le paraît, répliqua le brigadier.

— Monsieur, dit Asie à l'avocat, conduisez-moi promp-

tement chez monsieur Camusot; je viens pour cette affaire... et peut-être sera-t-il bien aise de me voir avant d'interroger ce pauvre abbé...

L'avocat et la baronne quittèrent le corps-de-garde aux murs oléagineux et fuligineux; mais, quand ils furent en haut de l'escalier, Asie fit une exclamation : « Et mon chien!... oh! monsieur, mon pauvre chien. »

Et, comme une folle, elle s'élança dans la salle des Pas-Perdus, en demandant son chien à tout le monde. Elle atteignit la galerie Marchande, et se précipita vers un escalier en disant : « Le voilà!... »

Cet escalier était celui qui mène à la cour de Harlay, par où, sa comédie jouée, Asie alla se jeter dans un des fiacres qui stationnent au quai des Orfèvres, et elle disparut avec le mandat à comparaître lancé contre Europe dont les véritables noms étaient encore ignorés par la Police et par la Justice.

— Rue Neuve-Saint-Marc*, cria-t-elle au cocher.

Asie pouvait compter sur l'inviolable discrétion d'une marchande à la toilette appelée madame Nourrisson, également connue sous le nom de madame Saint-Estève, qui lui prêtait non-seulement son individualité mais encore sa boutique, où Nucingen avait marchandé la livraison d'Esther. Asie était là comme chez elle, car elle occupait une chambre dans le logement de madame Nourrisson. Elle paya le fiacre et monta dans sa chambre après avoir salué madame Nourrisson de manière à lui faire comprendre qu'elle n'avait pas le temps d'échanger deux mots.

Une fois loin de tout espionnage, Asie se mit à déplier les papiers avec les soins que les savants prennent pour dérouler des palimpsestes. Après avoir lu ces instructions, elle jugea nécessaire de transcrire sur du papier à lettre les lignes destinées à Lucien; puis elle descendit chez madame Nourrisson qu'elle fit causer pendant le temps qu'une petite fille de boutique alla chercher un fiacre sur

le boulevard des Italiens. Asie eut ainsi les adresses de la duchesse de Maufrigneuse et de madame de Sérisy que connaissait madame Nourrisson par ses relations avec les femmes de chambre.

Ces diverses courses, ces occupations minutieuses employèrent plus de deux heures. Madame la duchesse de Maufrigneuse, qui demeurait en haut du faubourg Saint-Honoré, fit attendre madame de Saint-Estève pendant une heure, quoique la femme de chambre lui eût fait passer par la porte de son boudoir, après y avoir frappé, la carte de madame de Saint-Estève sur laquelle Asie avait écrit : « *Venue pour une démarche urgente concernant Lucien.* »

Au premier rayon qu'elle jeta sur la figure de la duchesse, Asie comprit combien sa visite était intempestive; aussi s'excusa-t-elle d'avoir troublé *le repos* de madame la duchesse sur le péril dans lequel se trouvait Lucien...

— Qui êtes-vous?... demanda la duchesse sans aucune formule de politesse en toisant Asie qui pouvait bien être prise pour une baronne par maître Massol dans la salle des Pas-Perdus, mais qui, sur les tapis du petit salon de l'hôtel de Cadignan, faisait l'effet d'une tache de cambouis sur une robe de satin blanc.

— Je suis une marchande à la toilette, madame la duchesse; car, en semblables conjonctures, on s'adresse aux femmes dont la profession repose sur une discrétion absolue. Je n'ai jamais trahi personne, et Dieu sait combien de grandes dames m'ont confié leurs diamants pour un mois, en demandant des parures en faux absolument pareilles aux leurs...

— Vous avez un autre nom? dit la duchesse en souriant d'une réminiscence que provoquait en elle cette réponse.

— Oui, madame la duchesse, je suis madame Saint-Estève dans les grandes occasions, mais je me nomme dans le commerce madame Nourrisson.

— Bien, bien... répondit vivement la duchesse en changeant de ton.

— Je puis, dit Asie en continuant, rendre de grands services, car nous avons les secrets des maris aussi bien que ceux des femmes. J'ai fait beaucoup d'affaires avec monsieur de Marsay que madame la duchesse...

— Assez! assez!... s'écria la duchesse, occupons-nous de Lucien.

— Si madame la duchesse veut le sauver, il faudrait qu'elle eût le courage de ne pas perdre de temps à s'habiller; d'ailleurs madame la duchesse ne pourrait pas être plus belle qu'elle ne l'est en ce moment. Vous êtes jolie à croquer, parole d'honneur de vieille femme! Enfin, ne faites pas atteler, madame, et montez en fiacre avec moi... Venez chez madame de Sérisy, si vous voulez éviter des malheurs plus grands que ne le serait celui de la mort de ce chérubin...

— Allez! je vous suis, dit alors la duchesse après un moment d'hésitation. A nous deux, nous donnerons du courage à Léontine...

Malgré l'activité vraiment infernale de cette Dorine du Bagne, deux heures sonnaient quand elle entrait avec la duchesse de Maufrigneuse chez madame de Sérisy qui demeurait rue de la Chaussée-d'Antin. Mais là, grâce à la duchesse, il n'y eut pas un instant de perdu. Toutes deux elles furent aussitôt introduites auprès de la comtesse, qu'elles trouvèrent couchée sur un divan dans un chalet en miniature, au milieu d'un jardin embaumé par les fleurs les plus rares.

— C'est bien, dit Asie en regardant autour d'elle, on ne pourra pas nous écouter.

— Ah! ma chère! je me meurs! Voyons, Diane, qu'as-tu fait?... s'écria la comtesse qui bondit comme un faon en saisissant la duchesse par les épaules et fondant en larmes.

— Allons, Léontine, il y a des occasions où les

femmes comme nous ne doivent pas pleurer, mais agir, dit la duchesse en forçant la comtesse à se rasseoir avec elle sur le canapé.

Asie étudia cette comtesse avec ce regard particulier aux vieilles rouées et qu'elles promènent sur l'âme d'une femme avec la rapidité des bistouris de la chirurgie fouillant une plaie. La compagne de Jacques Collin reconnut alors les traces du sentiment le plus rare chez les femmes du monde, une vraie douleur!... cette douleur qui fait des sillons ineffaçables dans le cœur et sur le visage. Dans la mise, pas la moindre coquetterie! La comtesse comptait alors quarante-cinq printemps, et son peignoir en mousseline imprimée et chiffonné laissait voir le corsage sans aucune préparation, ni corset!... Les yeux cerclés d'un tour noir, les joues marbrées attestaient des larmes amères. Pas de ceinture au peignoir. Les broderies de la jupe de dessous et de la chemise étaient fripées. Les cheveux ramassés sous un bonnet de dentelle, ignorant les soins du peigne depuis vingt-quatre heures, montraient une courte natte grêle et toutes les mèches à boucles dans leur pauvreté. Léontine avait oublié de mettre ses fausses nattes.

— Vous aimez pour la première fois de votre vie... lui dit sentencieusement Asie.

Léontine alors aperçut Asie et fit un mouvement d'effroi.

— Qui est-ce, ma chère Diane? dit-elle à la duchesse de Maufrigneuse.

— Qui veux-tu que je t'amène, si ce n'est une femme dévouée à Lucien et prête à nous servir?

Asie avait deviné la vérité. Madame de Sérisy, qui passait pour être une des femmes du monde les plus légères, avait eu, pour le marquis d'Aiglemont, un attachement de dix années. Depuis le départ du marquis pour les colonies, elle était devenue folle de Lucien et l'avait détaché de la duchesse de Maufrigneuse, ignorant, comme tout

Paris d'ailleurs, l'amour de Lucien pour Esther. Dans le grand monde, un attachement constaté gâte plus la réputation d'une femme que dix aventures secrètes, à plus forte raison deux attachements. Néanmoins, comme personne ne comptait avec madame de Sérisy, l'historien ne saurait garantir sa vertu à deux écornures. C'était une blonde de moyenne taille, conservée comme les blondes qui se sont conservées, c'est-à-dire paraissant à peine avoir trente ans, fluette sans maigreur, blanche, à cheveux cendrés; les pieds, les mains, le corps d'une finesse aristocratique; spirituelle comme une Ronquerolles, et par conséquent aussi méchante pour les femmes qu'elle était bonne pour les hommes. Elle avait toujours été préservée par sa grande fortune, par la haute position de son mari, par celle de son frère le marquis de Ronquerolles, des déboires dont eût été sans doute abreuvée toute autre femme qu'elle. Elle avait un grand mérite : elle était franche dans sa dépravation, elle avouait son culte pour les mœurs de la Régence. Or, à quarante-deux ans, cette femme, pour qui les hommes avaient été jusque-là d'agréables jouets et à qui, chose étrange, elle avait accordé beaucoup en ne voyant dans l'amour que des sacrifices à subir pour les dominer, avait été saisie à l'aspect de Lucien par un amour semblable à celui du baron de Nucingen pourEsther. Elle avait al ors aimé, comme venait de le lui dire Asie, pour la première fois de sa vie. Ces transpositions de jeunesse sont plus fréquentes qu'on ne le croit chez les Parisiennes, chez les grandes dames, et causent les chutes inexplicables de quelques femmes vertueuses au moment où elles atteignent au port de la quarantaine. La duchesse de Maufrigneuse était la seule confidente de cette passion terrible et complète dont les bonheurs depuis les sensations enfantines du premier amour jusqu'aux gigantesques folies de la volupté, rendaient Léontine folle et insatiable.

L'amour vrai, comme on sait, est impitoyable. La

découverte d'une Esther avait été suivie d'une de ces ruptures colériques où chez les femmes la rage va jusqu'à l'assassinat; puis la période des lâchetés auxquelles l'amour sincère s'abandonne avec tant de délices était venue. Aussi, depuis un mois, la comtesse aurait-elle donné dix ans de sa vie pour revoir Lucien pendant huit jours. Enfin, elle en était arrivée à accepter la rivalité d'Esther, au moment où, dans ce paroxisme de tendresse, avait éclaté, comme une trompette du jugement dernier, la nouvelle de l'arrestation du bien-aimé. La comtesse avait failli mourir, son mari l'avait gardée lui-même au lit en craignant les révélations du délire; et, depuis vingt-quatre heures, elle vivait avec un poignard dans le cœur. Elle disait, dans sa fièvre, à son mari : « Délivre Lucien, et je ne vivrai plus que pour toi ! »

— Il ne s'agit pas de faire des yeux de chèvre morte, comme dit madame la duchesse, s'écria la terrible Asie en secouant la comtesse par le bras. Si vous voulez le sauver, il n'y a pas une minute à perdre. Il est innocent, je le jure sur les os de ma mère !

— Oh ! oui, n'est-ce pas... cria la comtesse en regardant avec bonté l'affreuse commère.

— Mais, dit Asie en continuant, si monsieur Camusot l'*interroge mal,* avec deux phrases il peut en faire un coupable; et, si vous avez le pouvoir de vous faire ouvrir la Conciergerie et de lui parler, partez à l'instant et remettez-lui ce papier... Demain il sera libre, je vous le garantis... Tirez-le de là, car c'est vous qui l'y avez mis...

— Moi !...

— Oui, vous !... Vous autres grandes dames, vous n'avez jamais le sou, même quand vous êtes riches à millions. Quand je me donnais le luxe d'avoir des gamins, ils avaient leurs poches pleines d'or ! je m'amusais de leur plaisir. C'est si bon d'être à la fois mère et maîtresse ! Vous autres, vous laissez crever de faim les gens que vous aimez sans vous enquérir de leurs affaires.

Esther, elle, ne faisait pas de phrases, elle a donné, au prix de la perdition de son corps et de son âme, le million qu'on demandait à votre Lucien, et c'est ce qui l'a mis dans la situation où il est...

— Pauvre fille! elle a fait cela! je l'aime!... dit Léontine.

— Ah! maintenant, dit Asie avec une ironie glaciale.

— Elle était bien belle, mais maintenant, mon ange, tu es bien plus belle qu'elle... et le mariage de Lucien avec Clotilde est si bien rompu, que rien ne peut le remmancher, dit tout bas la duchesse à Léontine.

L'effet de cette réflexion et de ce calcul fut tel sur la comtesse, qu'elle ne souffrit plus; elle se passa les mains sur le front, elle fut jeune.

— Allons, ma petite, haut la patte, et du train!... dit Asie qui vit cette métamorphose et en devina le ressort.

— Mais, dit madame de Maufrigneuse, s'il faut empêcher avant tout monsieur Camusot d'interroger Lucien, nous le pouvons en lui écrivant deux mots, que nous allons envoyer au Palais par ton valet de chambre, Léontine.

— Rentrons alors chez moi, dit madame de Sérisy.

Voici ce qui se passait au Palais pendant que les protectrices de Lucien obéissaient aux ordres tracés par Jacques Collin.

Les gendarmes transportèrent le moribond sur une chaise placée en face de la croisée dans le cabinet de monsieur Camusot, qui se trouvait assis dans son fauteuil devant son bureau. Coquart, sa plume à la main, occupait une petite table à quelques pas du juge.

La situation des cabinets des juges d'instruction n'est pas indifférente, et si ce n'est pas avec intention qu'elle a été choisie, on doit avouer que le Hasard a traité la Justice en sœur. Ces magistrats sont comme les peintres, ils ont besoin de la lumière égale et pure qui vient du Nord, car le visage de leurs criminels est un tableau dont l'étude

doit être constante. Aussi, presque tous les juges d'instruction placent-ils leurs bureaux comme était celui de Camusot, de manière à tourner le dos au jour, et conséquemment à laisser la face de ceux qu'ils interrogent exposée à la lumière. Pas un d'eux, au bout de six mois d'exercice, ne manque à prendre un air distrait, indifférent, quand il ne porte pas de lunettes, tant que dure un interrogatoire. C'est à un subit changement de visage, observé par ce moyen et causé par une question faite à brûle-pourpoint, que fut due la découverte du crime commis par Castaing, au moment où, après une longue délibération avec le Procureur-général, le juge allait rendre ce criminel à la société, faute de preuves. Ce petit détail peut indiquer aux gens les moins compréhensifs combien est vive, intéressante, curieuse, dramatique et terrible la lutte d'une instruction criminelle, lutte sans témoins, mais toujours écrite. Dieu sait ce qui reste sur le papier de la scène la plus glacialement ardente, où les yeux, l'accent, un tressaillement dans la face, la plus légère touche de coloris ajoutée par un sentiment, tout a été périlleux comme entre sauvages qui s'observent pour se découvrir et se tuer. Un procès-verbal, ce n'est donc plus que les cendres de l'incendie.

— Quels sont vos véritables noms? demanda Camusot à Jacques Collin.

— Don Carlos Herrera, chanoine du chapitre royal de Tolède, envoyé secret de Sa Majesté Ferdinand VII.

Il faut faire observer ici que Jacques Collin parlait le français comme une vache espagnole, en baragouinant de manière à rendre ses réponses presque inintelligibles et à s'en faire demander la répétition. Les germanismes de monsieur de Nucingen ont déjà trop émaillé cette Scène pour y mettre d'autres phrases soulignées difficiles à lire, et qui nuiraient à la rapidité d'un dénoûment.

— Vous avez des papiers qui constatent les qualités dont vous parlez? demanda le juge.

— Oui, monsieur, un passe-port, une lettre de Sa Majesté Catholique qui autorise ma mission... Enfin, vous pouvez envoyer immédiatement à l'ambassade d'Espagne deux mots que je vais écrire devant vous, je serai réclamé. Puis, si vous avez besoin d'autres preuves, j'écrirais à son Éminence le Grand-Aumônier de France, et il enverrait aussitôt ici son secrétaire particulier.

— Vous prétendez-vous toujours mourant? dit Camusot. Si vous aviez véritablement éprouvé les souffrances dont vous vous êtes plaint depuis votre arrestation, vous devriez être mort, reprit le juge avec ironie.

— Vous faites le procès au courage d'un innocent, et à la force de son tempérament! répondit avec douceur le prévenu.

— Coquart, sonnez! faites venir le médecin de la Conciergerie et un infirmier. Nous allons être obligés de vous ôter votre redingote et de procéder à la vérification de la marque sur votre épaule... reprit Camusot.

— Monsieur, je suis entre vos mains.

Le prévenu demanda si son juge aurait la bonté de lui expliquer ce qu'était cette marque, et pourquoi la chercher sur son épaule? Le juge s'attendait à cette question.

— Vous êtes soupçonné d'être Jacques Collin, forçat évadé dont l'audace ne recule devant rien, pas même devant le sacrilége... dit vivement le juge en plongeant son regard dans les yeux du prévenu.

Jacques Collin ne tressaillit pas, ne rougit pas; il resta calme et prit un air naïvement curieux en regardant Camusot.

— Moi! monsieur, un forçat?... Que l'Ordre auquel j'appartiens et Dieu vous pardonnent une pareille méprise! dites-moi tout ce que je dois faire pour vous éviter de persister dans une insulte si grave envers le Droit des gens, envers l'Église, envers le roi mon maître.

Le juge expliqua, sans répondre, au prévenu que, s'il avait subi la flétrissure infligée alors par les lois aux con-

damnés aux travaux forcés, en lui frappant l'épaule les lettres reparaîtraient aussitôt.

— Ah! monsieur, dit Jacques Collin, il serait bien malheureux que mon dévouement à la cause royale me devînt funeste.

— Expliquez-vous, dit le juge, vous êtes ici pour cela.

— Eh! bien, monsieur, je dois avoir bien des cicatrices dans le dos, car j'ai été fusillé par derrière, comme traître au pays, tandis que j'étais fidèle à mon roi, par les Constitutionnels qui m'ont laissé pour mort.

— Vous avez été fusillé, et vous vivez!... dit Camusot.

— J'avais quelques intelligences avec les soldats à qui des personnes pieuses avaient remis quelque argent; et alors ils m'ont placé si loin que j'ai seulement reçu des balles presque mortes, les soldats ont visé le dos. C'est un fait que Son Excellence l'Ambassadeur pourra vous attester...

— Ce diable d'homme a réponse à tout. Tant mieux, d'ailleurs, pensait Camusot, qui ne paraissait si sévère que pour satisfaire aux exigences de la Justice et de la Police.

— Comment un homme de votre caractère s'est-il trouvé chez la maîtresse du baron de Nucingen, et quelle maîtresse, une ancienne fille!...

— Voici pourquoi l'on m'a trouvé dans la maison d'une courtisane, monsieur, répondit Jacques Collin. Mais avant de vous dire la raison qui m'y conduisait, je dois vous faire observer qu'au moment où je franchissais la première marche de l'escalier j'ai été saisi par l'invasion subite de ma maladie, je n'ai donc pas pu parler à temps à cette fille. J'avais eu connaissance du dessein que méditait mademoiselle Esther de se donner la mort, et comme il s'agissait des intérêts du jeune Lucien de Rubempré, pour qui j'ai une affection particulière, dont les motifs sont sacrés, j'allais essayer de détourner la pauvre créa-

ture de la voie où la conduisait le désespoir : je voulais lui dire que Lucien devait échouer dans sa dernière tentative auprès de mademoiselle Clotilde; et, en lui apprenant qu'elle héritait de sept millions, j'espérais lui rendre le courage de vivre. J'ai la certitude, monsieur le juge, d'avoir été la victime des secrets qui me furent confiés. A la manière dont j'ai été foudroyé, je pense que le matin même on m'avait empoisonné ; mais la force de mon tempérament m'a sauvé. Je sais que, depuis long-temps, un agent de la police politique me poursuit et cherche à m'envelopper dans quelque méchante affaire... Si, sur ma demande, lors de mon arrestation, vous aviez fait venir un médecin, vous auriez eu la preuve de ce que je vous dis en ce moment sur l'état de ma santé. Croyez, monsieur, que des personnages, placés au-dessus de nous, ont un intérêt violent à me confondre avec quelque scélérat pour avoir le droit de se défaire de moi. Ce n'est pas tout gain que de servir les rois, ils ont leurs petitesses; mais l'Église seule est parfaite.

Il est impossible de rendre le jeu de physionomie de Jacques Collin qui mit avec intention dix minutes à dire cette tirade, phrase à phrase; tout en était si vraisemblable, surtout l'allusion à Corentin, que le juge en fut ébranlé.

— Pouvez-vous me confier les causes de votre affection pour monsieur Lucien de Rubempré...

— Ne les devinez-vous pas? j'ai soixante ans, monsieur... — Je vous en supplie, n'écrivez pas cela... — c'est... faut-il donc absolument?...

— Il est dans votre intérêt et surtout dans celui de Lucien de Rubempré de tout dire, répondit le juge.

— Eh bien ! c'est... ô mon Dieu !... c'est mon fils ! ajouta-t-il en murmurant.

Et il s'évanouit.

— N'écrivez pas cela, Coquart, dit Camusot tout bas.

Coquart se leva pour aller prendre une petite fiole de vinaigre des quatre-voleurs*.

— Si c'est Jacques Collin, c'est un bien grand comédien!... pensait Camusot.

Coquart faisait respirer du vinaigre au vieux forçat que le juge examinait avec une perspicacité de lynx et de magistrat.

— Il faut lui faire ôter sa perruque, dit Camusot en attendant que Jacques Collin eût repris ses sens.

Le vieux forçat entendit cette phrase et frémit de peur, car il savait quelle ignoble expression prenait alors sa physionomie.

— Si vous n'avez pas la force d'ôter votre perruque... oui, Coquart, ôtez-la, dit le juge à son greffier.

Jacques Collin avança la tête vers le greffier avec une résignation admirable, mais alors sa tête dépouillée de cet ornement fut épouvantable à voir, elle eut son caractère réel. Ce spectacle plongea Camusot dans une grande incertitude. En attendant le médecin et un infirmier, il se mit à classer et à examiner tous les papiers et les objets saisis au domicile de Lucien. Après avoir opéré rue Saint-Georges, chez mademoiselle Esther, la Justice était descendue quai Malaquais y faire ses perquisitions.

— Vous mettez la main sur les lettres de madame la comtesse de Sérisy, dit Carlos Herrera; mais je ne sais pas pourquoi vous avez presque tous les papiers de Lucien, ajoutait-il avec un sourire foudroyant d'ironie pour le juge.

Camusot en recueillant ce sourire comprit l'étendue du mot *presque!*

— Lucien de Rubempré, soupçonné d'être votre complice, est arrêté, répondit le juge qui voulut voir quel effet produirait cette nouvelle sur son prévenu.

— Vous avez fait un grand malheur, car il est tout aussi innocent que moi, répondit le faux Espagnol sans montrer la moindre émotion.

— Nous verrons, nous n'en sommes encore qu'à votre identité, reprit Camusot, surpris de la tranquillité du pré-

venu. Si vous êtes réellement don Carlos Herrera, ce fait changerait immédiatement la situation de Lucien Chardon.

— Oui, c'était bien madame Chardon, mademoiselle de Rubempré! dit Carlos en murmurant. Ah! c'est une des plus grandes fautes de ma vie!

Il leva les yeux au ciel; et, à la manière dont il agita ses lèvres, il parut dire une prière fervente.

— Mais si vous êtes Jacques Collin, s'il a été sciemment le compagnon d'un forçat évadé, d'un sacrilége, tous les crimes que la Justice soupçonne deviennent plus que probables.

Carlos Herrera fut de bronze en écoutant cette phrase habilement dite par le juge, et pour toute réponse à ces mots *sciemment, forçat évadé!* il levait les mains par un geste noblement douloureux.

— Monsieur l'abbé, reprit le juge avec une excessive politesse, si vous êtes don Carlos Herrera, vous nous pardonnerez tout ce que nous sommes obligés de faire dans l'intérêt de la justice et de la vérité...

Jacques Collin devina le piége au seul son de voix du juge quand il prononça *monsieur l'abbé,* la contenance de cet homme fut la même, Camusot attendait un mouvement de joie qui eût été comme un premier indice de la qualité de forçat par le contentement ineffable du criminel trompant son juge; mais il trouva le héros du bagne sous les armes de la dissimulation la plus machiavélique.

— Je suis diplomate et j'appartiens à un Ordre où l'on fait des vœux bien austères, répondit Jacques Collin avec une douceur apostolique, je comprends tout et je suis habitué à souffrir. Je serais déjà libre si vous aviez découvert chez moi la cachette où sont mes papiers, car je vois que vous n'avez saisi que des papiers insignifiants...

Ce fut un coup de grâce pour Camusot, Jacques Collin avait déjà contrebalancé, par son aisance et sa simpli-

cité, tous les soupçons que la vue de sa tête avait fait naître.

— Où sont ces papiers?...

— Je vous en indiquerai la place si vous voulez faire accompagner votre délégué par un secrétaire de légation de l'ambassade d'Espagne, qui les recevra et à qui vous en répondrez, car il s'agit de mon État, de pièces diplomatiques et de secrets qui compromettent le feu roi Louis XVIII. — Ah, monsieur! il vaudrait mieux... Enfin, vous êtes magistrat!... D'ailleurs l'ambassadeur, à qui j'en appelle de tout ceci, appréciera.

En ce moment le médecin et l'infirmier entrèrent, après avoir été annoncés par l'huissier.

— Bonjour, monsieur Lebrun, dit Camusot au médecin, je vous requiers pour constater l'état où se trouve le prévenu que voici. Il dit avoir été empoisonné, il prétend être à la mort depuis avant-hier; voyez s'il y a du danger à le déshabiller et à procéder à la vérification de la marque...

Le docteur Lebrun prit la main de Jacques Collin, lui tâta le pouls, lui demanda de présenter la langue, et le regarda très-attentivement. Cette inspection dura dix minutes environ.

— Le prévenu, répondit le docteur, a beaucoup souffert, mais il jouit en ce moment d'une grande force...

— Cette force factice est due, monsieur, à l'excitation nerveuse que me cause mon étrange situation, répondit Jacques Collin avec la dignité d'un évêque.

— Cela se peut, dit monsieur Lebrun.

Sur un signe du juge, le prévenu fut déshabillé, on lui laissa son pantalon, mais on le dépouilla de tout, même de sa chemise; et alors, on put admirer un torse velu d'une puissance cyclopéenne. C'était l'Hercule Farnèse de Naples sans sa colossale exagération.

— A quoi la nature destine-t-elle des hommes ainsi bâtis?... dit le médecin à Camusot.

L'huissier revint avec cette espèce de batte en ébène qui, depuis un temps immémorial, est l'insigne de leur fonction et qu'on appelle une verge ; il en frappa plusieurs coups à l'endroit où le bourreau avait appliqué les fatales lettres. Dix-sept trous reparurent alors, tous capricieusement distribués ; mais, malgré le soin avec lequel on examina le dos, on ne vit aucune forme de lettres. Seulement l'huissier fit observer que la barre du T se trouvait indiquée par deux trous dont l'intervalle avait la longueur



de cette barre entre les deux virgules qui la terminent à chaque bout, et qu'un autre trou marquait le point final du corps de la lettre.

— C'est néanmoins bien vague, dit Camusot en voyant le doute peint sur la figure du médecin de la Conciergerie.

Carlos demanda qu'on fît la même opération sur l'autre épaule et au milieu du dos. Une quinzaine d'autres cicatrices reparurent que le docteur observa sur la réclamation de l'Espagnol, et il déclara que le dos avait été si

profondément labouré par des plaies, que la marque ne pourrait reparaître dans le cas où l'exécuteur l'y aurait imprimée.

En ce moment un garçon de bureau de la Préfecture de police entra, remit un pli à monsieur Camusot et demanda la réponse. Après avoir lu, le magistrat alla parler à Coquart, mais si bien dans l'oreille que personne ne put rien entendre. Seulement, à un regard de Camusot, Jacques Collin devina qu'un renseignement sur lui venait d'être transmis par le Préfet de police.

— J'ai toujours l'ami de Peyrade sur les talons, pensa Jacques Collin; si je le connaissais, je me débarrasserais de lui comme de Contenson. Pourrais-je encore une fois revoir Asie?...

Après avoir signé le papier écrit par Coquart, le juge le mit sous enveloppe et le tendit au garçon de bureau des Délégations.

Le bureau des Délégations est un auxiliaire indispensable à la Justice. Ce bureau, présidé par un commissaire de police *ad hoc*, se compose d'officiers de paix qui exécutent avec l'aide des commissaires de police de chaque quartier les mandats de perquisition et même d'arrestation chez les personnes soupçonnées de complicité dans les crimes ou dans les délits. Ces délégués de l'autorité judiciaire épargnent alors aux magistrats chargés d'une instruction un temps précieux.

Le prévenu, sur un signe du juge, fut alors habillé par monsieur Lebrun et par l'infirmier qui se retirèrent, ainsi que l'huissier. Camusot s'assit à son bureau où il se mit à jouer avec sa plume.

— Vous avez une tante, dit brusquement Camusot à Jacques Collin.

— Une tante, répondit avec étonnement don Carlos Herrera; mais, monsieur, je n'ai point de parent, je suis l'enfant non reconnu du feu duc d'Ossuna*.

Et en lui-même il se disait : «*Ils brûlent!*» allusion au

jeu de cache-cache, qui d'ailleurs est une enfantine image de la lutte terrible entre la Justice et le criminel.

— Bah ! dit Camusot. Allons, vous avez encore votre tante, mademoiselle Jacqueline Collin, que vous avez placée sous le nom bizarre d'Asie auprès de la demoiselle Esther.

Jacques Collin fit un insouciant mouvement d'épaules parfaitement en harmonie avec l'air de curiosité par lequel il accueillait les paroles du juge qui l'examinait avec une attention narquoise.

— Prenez garde, reprit Camusot. Écoutez-moi bien.

— Je vous écoute, monsieur.

— Votre tante est marchande au Temple, son commerce est géré par une demoiselle Paccard, sœur d'un condamné, très-honnête fille d'ailleurs, surnommée la Romette. La Justice est sur les traces de votre tante, et dans quelques heures nous aurons des preuves décisives. Cette femme vous est bien dévouée...

— Continuez, monsieur le juge, dit tranquillement Jacques Collin en réponse à une pause de Camusot, je vous écoute.

— Votre tante, qui compte environ cinq ans de plus que vous, a été la maîtresse de Marat d'odieuse mémoire. C'est de cette source ensanglantée que lui est venu le noyau de la fortune qu'elle possède... C'est, selon les renseignements que je reçois, une très-habile recéleuse, car on n'a pas encore de preuves contre elle. Après la mort de Marat, elle aurait appartenu, selon les rapports que je tiens entre les mains, à un chimiste condamné à mort en l'an XII, pour crime de fausse monnaie. Elle a paru comme témoin dans le procès. C'est dans cette intimité qu'elle aurait acquis des connaissances en toxicologie. Elle a été marchande à la toilette de l'an XII à 1810. Elle a subi deux ans de prison en 1812 et 1816 pour avoir livré des mineures à la débauche... Vous étiez déjà condamné pour crime de faux, vous aviez quitté la maison de banque où votre tante

vous avait placé comme commis, grâce à l'éducation que vous aviez reçue et aux protections dont jouissait votre tante auprès des personnages à la dépravation desquels elle fournissait des victimes... Tout ceci, prévenu, ressemblerait peu à la grandesse des ducs d'Ossuna... Persistez-vous dans vos dénégations?..

Jacques Collin écoutait monsieur Camusot en pensant à son enfance heureuse, au Collège des Oratoriens d'où il était sorti, méditation qui lui donnait un air véritablement étonné. Malgré l'habileté de sa diction interrogative, Camusot n'arracha pas un mouvement à cette physionomie placide.

— Si vous avez fidèlement écrit l'explication que je vous ai donnée en commençant, vous pouvez la relire, répondit Jacques Collin, je ne puis varier... Je ne suis pas allé chez la courtisane, comment saurai-je qui elle avait pour cuisinière. Je suis tout-à-fait étranger aux personnes de qui vous me parlez.

— Nous allons procéder, malgré vos dénégations, à des confrontations qui pourront diminuer votre assurance.

— Un homme déjà fusillé une fois est habitué à tout, répondit Jacques Collin avec douceur.

Camusot retourna visiter les papiers saisis en attendant le retour du chef de la Sûreté dont la diligence fut extrême, car il était onze heures et demie, l'interrogatoire avait commencé vers dix heures et demie, et l'huissier vint annoncer au juge à voix basse l'arrivée de Bibi-Lupin.

— Qu'il entre! répondit monsieur Camusot.

En entrant Bibi-Lupin de qui l'on attendait un : « C'est bien lui!... » resta surpris. Il ne reconnaissait plus le visage de *sa pratique* dans une face criblée de petite vérole. Cette hésitation frappa le juge.

— C'est bien sa taille, sa corpulence, dit l'agent. Ah! c'est toi, Jacques Collin, reprit-il en examinant les yeux,

la coupe du front et les oreilles... Il y a des choses qu'on ne peut pas déguiser... C'est parfaitement lui, monsieur Camusot... Jacques a la cicatrice d'un coup de couteau dans le bras gauche, faites-lui ôter sa redingote, vous allez la voir...

De nouveau, Jacques Collin fut obligé de se dépouiller de sa redingote, Bibi-Lupin retroussa la manche de la chemise et montra la cicatrice indiquée.

— C'est une balle, répondit don Carlos Herrera, voici bien d'autres cicatrices.

— Ah ! c'est bien sa voix ! s'écria Bibi-Lupin.

— Votre certitude, dit le juge, est un simple renseignement, ce n'est pas une preuve.

— Je le sais, répondit humblement Bibi-Lupin ; mais je vous trouverai des témoins. Déjà l'une des pensionnaires de la Maison Vauquer est là... dit-il en regardant Collin.

La figure placide que se faisait Collin ne vacilla pas.

— Faites entrer cette personne, dit péremptoirement monsieur Camusot dont le mécontentement perça, malgré son apparente indifférence.

Ce mouvement fut remarqué par Jacques Collin qui comptait peu sur la sympathie de son juge d'instruction, et il tomba dans une apathie produite par la violente méditation à laquelle il se livra pour en rechercher la cause. L'huissier introduisit madame Poiret dont la vue inopinée occasionna chez le forçat un léger tremblement, mais cette trépidation ne fut pas observée par le juge dont le parti semblait pris.

— Comment vous nommez-vous? demanda le juge en procédant à l'accomplissement des formalités qui commencent toutes les dépositions et les interrogatoires.

Madame Poiret, petite vieille blanche et ridée comme ris de veau, vêtue d'une robe de soie gros-bleu, déclara se nommer Christine-Michelle Michonneau, épouse du sieur Poiret, être âgée de cinquante et un ans, être née à

Paris, demeurer rue des Poules au coin de la rue des Postes*, et avoir pour état celui de logeuse en garni.

— Vous avez habité, madame, dit le juge, une pension bourgeoise en 1818 et 1819, tenue par une dame Vauquer.

— Oui, monsieur, c'est là que je fis la connaissance de monsieur Poiret, ancien employé retraité, devenu mon mari, que, depuis un an, je garde au lit... pauvre homme! il est bien malade. Aussi ne saurais-je rester pendant longtemps hors de ma maison...

— Il se trouvait alors dans cette pension un certain Vautrin... demanda le juge.

— Oh, monsieur! c'est toute une histoire, c'était un affreux galérien...

— Vous avez coopéré à son arrestation.

— C'est faux, monsieur...

— Vous êtes devant la Justice, prenez garde!... dit sévèrement monsieur Camusot.

Madame Poiret garda le silence.

— Rappelez vos souvenirs! reprit Camusot, vous souvenez-vous bien de cet homme?... le reconnaîtriez-vous?

— Je le crois.

— Est-ce l'homme que voici?... dit le juge.

Madame Poiret mit ses conserves et regarda l'abbé Carlos Herrera.

— C'est sa carrure, sa taille, mais... non... si... Monsieur le juge, reprit-elle, si je pouvais voir sa poitrine nue, je le reconnaîtrais à l'instant. (Voir *le Père Goriot.*)

Le juge et le greffier ne purent s'empêcher de rire, malgré la gravité de leurs fonctions, Jacques Collin partagea leur hilarité, mais avec mesure. Le prévenu n'avait pas remis la redingote que Bibi-Lupin venait de lui ôter; et, sur un signe du juge, il ouvrit complaisamment sa chemise.

— Voilà bien sa palatine; mais elle a grisonné, monsieur Vautrin, s'écria madame Poiret.

— Que répondez-vous à cela? demanda le juge.

— Que c'est une folle! dit Jacques Collin.

— Ah, mon Dieu! si j'avais un doute, car il n'a plus la même figure, cette voix suffirait, c'est bien lui qui m'a menacée... Ah! c'est son regard.

— L'agent de la police judiciaire et cette femme n'ont pas pu, reprit le juge en s'adressant à Jacques Collin, s'entendre pour dire de vous les mêmes choses, car ni l'un ni l'autre ne vous avaient vu; comment expliquez-vous cela?

— La Justice a commis des erreurs encore plus fortes que celle à laquelle donneraient lieu le témoignage d'une femme qui reconnaît un homme au poil de sa poitrine et les soupçons d'un agent de police, répondit Jacques Collin. On trouve en moi des ressemblances de voix, de regards, de taille avec un grand criminel, c'est déjà vague. Quant à la réminiscence qui prouverait entre madame et mon Sosie des relations dont elle ne rougit pas... vous en avez ri vous-même. Voulez-vous, monsieur, dans l'intérêt de la vérité, que je désire établir pour mon compte plus vivement que vous ne pouvez le souhaiter pour celui de la Justice, demander à cette dame.. Foi...

— Poiret...

— Poret. Pardonnez! (je suis Espagnol), si elle se rappelle les personnes qui habitaient cette... Comment nommez-vous la maison...

— Une pension bourgeoise, dit madame Poiret.

— Je ne sais ce que c'est! répondit Jacques Collin.

— C'est une maison où l'on dîne et où l'on déjeune par abonnement.

— Vous avez raison, s'écria Camusot qui fit un signe de tête favorable à Jacques Collin, tant il fut frappé de l'apparente bonne foi avec laquelle il lui fournissait les moyens d'arriver à un résultat. Essayez de vous rappeler les abonnés qui se trouvaient dans la pension lors de l'arrestation de Jacques Collin.

— Il y avait monsieur de Rastignac, le docteur Bianchon, le père Goriot... mademoiselle Taillefer...

— Bien, dit le juge qui n'avait pas cessé d'observer Jacques Collin dont la figure fut impassible. Eh bien! ce père Goriot...

— Il est mort, dit madame Poiret.

— Monsieur, dit Jacques Collin, j'ai plusieurs fois rencontré chez Lucien un monsieur de Rastignac, lié, je crois, avec madame de Nucingen, et, si c'est lui dont il serait question, jamais il ne m'a pris pour le forçat avec lequel on essaie de me confondre...

— Monsieur de Rastignac et le docteur Bianchon, dit le juge, occupent tous les deux des positions sociales telles que leur témoignage, s'il vous est favorable, suffirait pour vous faire élargir. Coquart, préparez leurs citations.

En quelques minutes, les formalités de la déposition de madame Poiret furent terminées, Coquart lui relut le procès-verbal de la scène qui venait d'avoir lieu, et elle le signa; mais le prévenu refusa de signer en se fondant sur l'ignorance où il était des formes de la justice française.

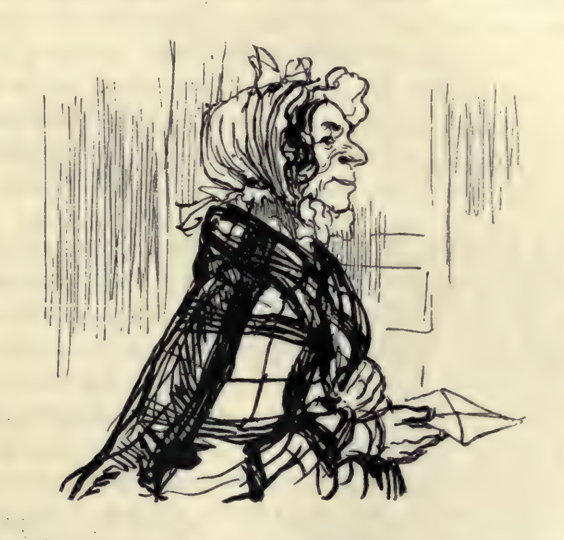
— En voilà bien assez pour aujourd'hui, reprit monsieur Camusot, vous devez avoir besoin de prendre quelques aliments, je vais vous faire reconduire à la Conciergerie.

— Hélas! je souffre trop pour manger, dit Jacques Collin.

Camusot voulait faire coïncider le moment du retour de Jacques Collin avec l'heure de la promenade des accusés dans le préau; mais il voulait avoir du directeur de la Conciergerie une réponse à l'ordre qu'il lui avait donné le matin, et il sonna pour envoyer son huissier. L'huissier vint et dit que la portière de la maison du quai Malaquais avait à lui remettre une pièce importante relative à monsieur Lucien de Rubempré. Cet incident devint si grave qu'il fit oublier son dessein à Camusot.

— Qu'elle entre! dit-il.

— Pardon, excuse, monsieur, fit la portière en saluant le juge et l'abbé Carlos tour à tour. Nous avons été si troublés, mon mari et moi, par la Justice, les deux fois qu'elle est venue, que nous avons oublié dans notre commode une lettre à l'adresse de monsieur Lucien, et pour laquelle nous avons payé dix sous quoiqu'elle soit de Paris, car elle est très-lourde*. Voulez-vous me rembourser le port. Dieu sait quand nous verrons nos locataires!



— Cette lettre vous a été remise par le facteur? demanda Camusot après avoir examiné très-attentivement l'enveloppe.

— Oui, monsieur.

— Coquart, vous allez dresser procès-verbal de cette déclaration. Allez! ma bonne femme. Donnez vos noms, vos qualités....

Camusot fit prêter serment à la portière, puis il dicta le procès-verbal.

Pendant l'accomplissement de ces formalités, il vérifiait

le timbre de la poste qui portait les dates des heures de levée et de distribution, ainsi que la date du jour. Or, cette lettre, remise chez Lucien le lendemain de la mort d'Esther, avait été sans nul doute écrite et jetée à la poste le jour de la catastrophe.

Maintenant on pourra juger de la stupéfaction de monsieur Camusot en lisant cette lettre, écrite et signée par celle que la Justice croyait être la victime d'un crime.

ESTHER À LUCIEN.

Lundi, 13 mai 1830.

(MON DERNIER JOUR, À DIX HEURES DU MATIN.)

« Mon Lucien, je n'ai pas une heure à vivre. A onze « heures je serai morte, et je mourrai sans aucune dou« leur. J'ai payé cinquante mille francs une jolie petite « groseille noire contenant un poison qui tue avec la rapi« dité de l'éclair. Ainsi, ma biche, tu pourras te dire : « Ma « petite Esther n'a pas souffert... » Oui, je n'aurai souffert « qu'en t'écrivant ces pages.

« Ce monstre qui m'a si chèrement achetée, en sachant « que le jour où je me regarderais comme à lui n'aurait « pas de lendemain, Nucingen vient de partir, ivre comme « un ours qu'on aurait grisé. Pour la première et la der« nière fois de ma vie, j'ai pu comparer mon ancien métier « de fille de joie à la vie de l'amour, superposer la ten« dresse qui s'épanouit dans l'infini à l'horreur du devoir « qui voudrait s'anéantir au point de ne pas laisser de place « au baiser. Il fallait ce dégoût pour trouver la mort ado« rable... J'ai pris un bain ; j'aurais voulu pouvoir faire « venir le confesseur du couvent où j'ai reçu le baptême, « me confesser, enfin me laver l'âme. Mais c'est assez de « prostitution comme cela, ce serait profaner un sacre-

« ment, et je me sens d'ailleurs baignée dans les eaux d'un « repentir sincère. Dieu fera de moi ce qu'il voudra.

« Laissons toutes ces pleurnicheries, je veux être pour « toi ton Esther jusqu'au dernier moment, ne pas t'en- « nuyer de ma mort, de l'avenir, du bon Dieu, qui ne « serait pas bon s'il me tourmentait dans l'autre vie quand « j'ai dévoré tant de douleurs dans celle-ci...

« J'ai ton délicieux portrait fait par madame de Mirbel* « devant moi. Cette feuille d'ivoire me consolait de ton « absence, je la regarde avec ivresse en t'écrivant mes der- « nières pensées, en te peignant les derniers battements de « mon cœur. Je te mettrai sous ce pli le portrait, car je ne « veux pas qu'on le pille ni qu'on le vende. La seule pensée « de savoir ce qui a fait ma joie confondu sous le vitrage « d'un marchand parmi des dames et des officiers de l'Em- « pire, ou des drôleries chinoises, me donne la petite « mort. Ce portrait, mon mignon, efface-le, ne le donne à « personne... à moins que ce présent ne te rende le cœur « de cette latte qui marche et qui porte des robes, de cette « Clotilde de Grandlieu, qui te fera des *noirs* en dormant, « tant elle a les os pointus... Oui, j'y consens, je te serais « encore bonne à quelque chose comme de mon vivant. « Ah ! pour te faire plaisir, ou si cela t'eût seulement fait « rire, je me serais tenue devant un brasier en ayant dans « la bouche une pomme pour te la cuire ! Ma mort te sera « donc utile encore... J'aurais troublé ton ménage... Oh ! « cette Clotilde, je ne la comprends pas ! Pouvoir être ta « femme, porter ton nom, ne te quitter ni jour ni nuit, « être à toi, et faire des façons ! il faut être du faubourg « Saint-Germain pour cela ! et n'avoir pas dix livres de « chair sur les os...

« Pauvre Lucien, cher ambitieux manqué, je songe à « ton avenir ! Va, tu regretteras plus d'une fois ton pauvre « chien fidèle, cette bonne fille qui volait pour toi, qui se « serait laissé traîner en Cour d'assises pour assurer ton « bonheur, dont la seule occupation était de rêver à tes

« plaisirs, de t'en inventer, qui avait de l'amour pour toi « dans les cheveux, dans les pieds, dans les oreilles, enfin « ta *ballerina* dont tous les regards étaient autant de béné- « dictions ; qui, durant six ans, n'a pensé qu'à toi, qui fut « si bien ta chose que je n'ai jamais été qu'une émanation « de ton âme comme la lumière est celle du soleil. Mais « enfin, faute d'argent et d'honneur, hélas ! je ne puis pas « être ta femme... J'ai toujours pourvu à ton avenir en « te donnant tout ce que j'ai... Viens aussitôt cette lettre « reçue, et prends ce qui sera sous mon oreiller, car je me « défie des gens de la maison...

« Vois-tu, je veux être belle en morte, je me coucherai, « je m'étendrai dans mon lit, je me *poserai*, quoi ! Puis je « presserai la groseille contre le voile du palais, et je ne « serai défigurée ni par des convulsions, ni par une pos- « ture ridicule.

« Je sais que madame de Sérisy s'est brouillée avec toi, « rapport à moi ; mais, vois-tu, mon chat, quand elle saura « que je suis morte, elle te pardonnera, tu la cultiveras, « elle te mariera bien, si les Grandlieu persistent dans « leurs refus.

« Mon nini, je ne veux pas que tu fasses de grands hélas « en apprenant ma mort. D'abord, je dois te dire que « l'heure d'onze heures du lundi 13 mai n'est que la termi- « naison d'une longue maladie qui a commencé le jour « où, sur la terrasse de Saint-Germain, vous m'avez rejetée « dans mon ancienne carrière... On a mal à l'âme comme « on a mal au corps. Seulement l'âme ne peut pas se « laisser bêtement souffrir comme le corps, le corps ne « soutient pas l'âme comme l'âme soutient le corps, et « l'âme a le moyen de se guérir dans la réflexion qui fait « recourir au litre de charbon des couturières. Tu m'as « donné toute une vie avant-hier en me disant que si « Clotilde te refusait encore, tu m'épouserais. C'eût été « pour nous deux un grand malheur, je serais morte « davantage, pour ainsi dire ; car il y a des morts plus

«ou moins amères. Jamais le monde ne nous aurait ac-
«ceptés.

«Voici deux mois que je réfléchis à bien des choses, «va! Une pauvre fille est dans la boue, comme j'y étais «avant mon entrée au couvent; les hommes la trouvent «belle, ils la font servir à leurs plaisirs en se dispensant «d'égards, ils la renvoient à pied après être allés la cher- «cher en voiture; s'ils ne lui crachent pas à la figure, c'est «qu'elle est préservée de cet outrage par sa beauté; mais «moralement, ils font pis. Eh! bien, que cette fille hérite «de cinq à six millions, elle sera recherchée par des «princes, elle sera saluée avec respect quand elle passera «dans sa voiture, elle pourra choisir parmi les plus anciens «écussons de France et de Navarre. Ce monde, qui nous «aurait dit raca en voyant deux beaux êtres unis et heu- «reux, a constamment salué madame de Staël, malgré «ses romans en action, parce qu'elle avait deux cent mille «livres de rente. Le monde, qui plie devant l'Argent ou la «Gloire, ne veut pas plier devant le bonheur, ni devant «la vertu; car j'aurais fait du bien... Oh! combien de «larmes aurais-je séchées!... autant je crois que j'en ai «versé! Oui, j'aurais voulu ne vivre que pour toi et pour «la charité.

«Voilà les réflexions qui me rendent la mort adorable. «Ainsi ne fais pas de lamentations, mon bon chat? Dis-toi «souvent: il y a eu deux bonnes filles, deux belles créa- «tures, qui toutes deux sont mortes pour moi, sans m'en «vouloir, qui m'adoraient; élève dans ton cœur un sou- «venir à Coralie, à Esther, et va ton train! Te souviens-tu «du jour où tu m'as montré vieille, ratatinée, en capote «vert-melon, en douillette puce à taches de graisse noire, «la maîtresse d'un poëte d'avant la Révolution, à peine ré- «chauffée par le soleil, quoiqu'elle se fût mise en espalier «aux Tuileries, et s'inquiétant d'un horrible carlin, le der- «nier des carlins? Tu sais, elle avait eu des laquais, des «équipages, un hôtel! je t'ai dit alors: — Il vaut mieux

« mourir à trente ans ! Eh ! bien, ce jour-là, tu m'as trouvée « pensive, tu as fait des folies pour me distraire ; et, entre « deux baisers, je t'ai dit encore : — Tous les jours les jo- « lies femmes sortent du spectacle avant la fin !... Eh ! « bien, je n'ai pas voulu voir la dernière pièce, voilà « tout...

« Tu dois me trouver bavarde, mais c'est mon dernier « *ragôt.* Je t'écris comme je te parlais, et je veux te parler « gaiement. Les couturières qui se lamentent m'ont tou- « jours fait horreur ; tu sais que j'avais su *bien* mourir une « fois déjà, à mon retour de ce fatal bal de l'Opéra, où l'on « t'a dit que j'avais été fille !

« Oh ! non, mon nini, ne donne jamais ce portrait, si « tu savais avec quels flots d'amour je viens de m'abîmer « dans tes yeux en les regardant avec ivresse pendant une « pause que j'ai faite... tu penserais, en y reprenant l'amour « que j'ai tâché d'incruster sur cet ivoire, que l'âme de ta « biche aimée est là.

« Une morte qui demande l'aumône, en voilà du co- « mique ?... Allons, il faut savoir se tenir tranquille dans « sa tombe.

« Tu ne sais pas combien ma mort paraîtrait héroïque « aux imbéciles s'ils savaient que cette nuit Nucingen m'a « offert deux millions si je voulais l'aimer comme je t'ai- « mais. Il sera joliment volé quand il saura que je lui ai « tenu parole en crevant de lui. J'ai tout tenté pour con- « tinuer à respirer l'air que tu respires. J'ai dit à ce gros « voleur : — Voulez-vous être aimé, comme vous le de- « mandez, je m'engagerai même à ne jamais revoir Lu- « cien... — Que faut-il faire ?... a-t-il demandé. — Don- « nez-moi deux millions pour lui ?... Non ! si tu avais vu « sa grimace ? Ah ! j'en aurais ri, si ça n'avait pas été si tra- « gique pour moi. — Évitez-vous un refus ! lui ai-je dit. Je « le vois, vous tenez plus à deux millions qu'à moi. Une « femme est toujours bien aise de savoir ce qu'elle vaut, « ai-je ajouté en lui tournant le dos.

« Ce vieux coquin saura dans quelques heures que je ne « plaisantais pas.

« Qu'est-ce qui te fera comme moi ta raie dans les che- « veux ? Bah ! je ne veux plus penser à rien de la vie, je « n'ai plus que cinq minutes, je les donne à Dieu ; n'en « sois pas jaloux, mon cher ange, je veux lui parler de « toi, lui demander ton bonheur pour prix de ma mort, « et de mes punitions dans l'autre monde. Ça m'ennuie « bien d'aller dans l'enfer, j'aurais voulu voir les anges « pour savoir s'ils te ressemblent...

« Adieu, mon nini, adieu ! je te bénis de tout mon mal- « heur. Jusque dans la tombe je serai

« Ton Esther..... »

« Onze heures sonnent. J'ai fait ma dernière prière, je « vais me coucher pour mourir. Encore une fois, adieu ! « Je voudrais que la chaleur de ma main laissât là mon « âme comme j'y mets un dernier baiser, et je veux encore « une fois te nommer mon gentil minet, quoique tu sois « la cause de la mort de ton

« Esther. »

Un mouvement de jalousie pressa le cœur du juge en terminant la lecture de la seule lettre d'un suicide qu'il eût vue écrite avec cette gaieté, quoique ce fût une gaieté fébrile, et le dernier effort d'une tendresse aveugle.

— Qu'a-t-il donc de particulier pour être aimé ainsi !... pensa-t-il en répétant ce que disent tous les hommes qui n'ont pas le don de plaire aux femmes.

— S'il vous est possible de prouver non-seulement que vous n'êtes pas Jacques Collin, forçat libéré, mais encore que vous êtes bien réellement don Carlos Herrera, chanoine de Tolède, envoyé secret de Sa Majesté Ferdinand VII, dit le juge à Jacques Collin, vous serez mis en liberté, car l'impartialité qu'exige mon ministère m'oblige

à vous dire que je reçois à l'instant une lettre de la demoiselle Esther Gobseck où elle avoue l'intention de se donner la mort, et où elle émet sur ses domestiques des soupçons qui paraissent les désigner comme étant les auteurs de la soustraction des sept cent cinquante mille francs.

En parlant, monsieur Camusot comparait l'écriture de la lettre avec celle du testament, et il fut évident pour lui que la lettre était bien écrite par la même personne qui avait fait le testament.

— Monsieur, vous vous êtes trop pressé de croire à un crime, ne vous pressez pas de croire à un vol.

— Ah!... dit Camusot en jetant un regard de juge sur le prévenu.

— Ne croyez pas que je me compromette en vous disant que cette somme peut se retrouver, reprit Jacques Collin en faisant entendre au juge qu'il comprenait son soupçon. Cette pauvre fille était bien aimée par ses gens; et, si j'étais libre, je me chargerais de chercher un argent qui maintenant appartient à l'être que j'aime le plus au monde, à Lucien!... Auriez-vous la bonté de me permettre de lire cette lettre, ce sera bientôt fait... c'est la preuve de l'innocence de mon cher enfant... vous ne pouvez pas craindre que je l'anéantisse... ni que j'en parle, je suis au secret.

— Au secret!... s'écria le magistrat, vous n'y serez plus... C'est moi qui vous prie d'établir le plus promptement possible votre état, ayez recours à votre ambassadeur si vous voulez...

Et il tendit la lettre à Jacques Collin. Camusot était heureux de sortir d'embarras, de pouvoir satisfaire le Procureur-général, mesdames de Maufrigneuse et de Sérisy. Néanmoins il examina froidement et curieusement la figure de son prévenu pendant qu'il lisait la lettre de la courtisane; et, malgré la sincérité des sentiments qui s'y peignaient, il se disait : « C'est pourtant bien là une physionomie de bagne. »

— Voilà comme on l'aime!... dit Jacques Collin en rendant la lettre... Et il fit voir à Camusot une figure baignée de larmes. — Si vous le connaissiez! reprit-il, c'est une âme si jeune, si fraîche, une beauté si magnifique, un enfant, un poëte... On éprouve irrésistiblement le besoin de se sacrifier à lui, de satisfaire ses moindres désirs. Ce cher Lucien est si ravissant quand il est câlin...

— Allons, dit le magistrat en faisant encore un effort pour découvrir la vérité, vous ne pouvez pas être Jacques Collin...

— Non, monsieur... répondit le forçat.

Et Jacques Collin se fit plus que jamais don Carlos Herrera. Dans son désir de terminer son œuvre, il s'avança vers le juge, l'emmena dans l'embrasure de la croisée et prit les manières d'un prince de l'Église, en prenant le ton des confidences.

— J'aime tant cet enfant, monsieur, que s'il fallait être le criminel pour qui vous me prenez afin d'éviter un désagrément à cette idole de mon cœur, je m'accuserais, dit-il à voix basse. J'imiterais la pauvre fille qui s'est tuée à son profit. Aussi, monsieur, vous supplié-je de m'accorder une faveur, c'est de mettre Lucien en liberté sur-le-champ...

— Mon devoir s'y oppose, dit Camusot avec bonhomie; mais, s'il est avec le ciel des accommodements, la Justice sait avoir des égards, et, si vous pouvez me donner de bonnes raisons... Parlez, ceci ne sera pas écrit...

— Eh! bien, reprit Jacques Collin trompé par la bonhomie de Camusot, je sais tout ce que ce pauvre enfant souffre en ce moment, il est capable d'attenter à ses jours en se voyant en prison...

— Oh! quant à cela, dit Camusot en faisant un haut-le-corps.

— Vous ne savez pas qui vous obligez en m'obligeant, ajouta Jacques Collin qui voulut remuer d'autres cordes. Vous rendez service à un Ordre plus puissant que des

comtesses de Sérisy, que des duchesses de Maufrigneuse qui ne vous pardonneront pas d'avoir eu dans votre cabinet leurs lettres..., dit-il en montrant deux liasses parfumées... Mon Ordre a de la mémoire.

— Monsieur! dit Camusot, assez. Cherchez d'autres raisons à me donner. Je me dois autant au prévenu qu'à la vindicte publique.

— Eh! bien, croyez-moi, je connais Lucien, c'est une âme de femme, de poëte et de Méridional, sans consistance ni volonté, reprit Jacques Collin, qui crut avoir enfin deviné que le juge leur était acquis. Vous êtes certain de l'innocence de ce jeune homme, ne le tourmentez pas, ne le questionnez point; remettez-lui cette lettre, annoncez-lui qu'il est l'héritier d'Esther, et rendez-lui la liberté... Si vous agissez autrement, vous en serez au désespoir; tandis que si vous le relaxez purement et simplement, je vous expliquerai, moi (gardez-moi au secret), demain, ce soir tout ce qui pourrait vous sembler mystérieux dans cette affaire, et les raisons de la poursuite acharnée dont je suis l'objet; mais je risquerai ma vie, on en veut à ma tête depuis cinq ans... Lucien libre, riche et marié à Clotilde de Grandlieu, ma tâche ici-bas est accomplie, je ne défendrai plus ma peau... Mon persécuteur est un espion de votre dernier roi...

— Ah! Corentin!

— Ah! il se nomme Corentin... je vous remercie... Eh! bien, monsieur, voulez-vous me promettre de faire ce que je vous demande?...

— Un juge ne peut et ne doit rien promettre. Coquart! dites à l'huissier et aux gendarmes de reconduire le prévenu à la Conciergerie... — Je donnerai des ordres pour que ce soir vous soyez à la pistole, ajouta-t-il avec douceur en faisant un léger salut de tête au prévenu.

Frappé de la demande que Jacques Collin venait de lui adresser et se rappelant l'insistance qu'il avait mise à être interrogé le premier, en s'appuyant sur son état de

maladie, Camusot reprit toute sa défiance. En écoutant ses soupçons indéterminés, il vit le prétendu moribond allant, marchant comme un Hercule, ne faisant plus aucune des singeries si bien jouées qui en avaient signalé l'entrée.

— Monsieur?...

Jacques Collin se retourna.

— Mon greffier, malgré votre refus de le signer, va vous lire le procès-verbal de votre interrogatoire.

Le prévenu jouissait d'une admirable santé, le mouvement par lequel il vint s'asseoir près du greffier fut un dernier trait de lumière pour le juge.

— Vous avez été promptement guéri? dit Camusot.

— Je suis pincé, pensa Jacques Collin. Puis il répondit à haute voix : « La joie, monsieur, est la seule panacée qui existe... cette lettre, la preuve d'une innocence dont je ne doutais pas... voilà le grand remède. »

Le juge suivit son prévenu d'un regard pensif lorsque l'huissier et les gendarmes l'entourèrent; puis il fit le mouvement d'un homme qui se réveille, et jeta la lettre d'Esther sur le bureau de son greffier.

— Coquart, copiez cette lettre!...

S'il est dans la nature de l'homme de se défier de ce qu'on le supplie de faire quand la chose demandée est contre ses intérêts ou contre son devoir, souvent même quand elle lui est indifférente, ce sentiment est la loi du juge d'instruction. Plus le prévenu, dont l'état n'était pas encore fixé, fit apercevoir de nuages à l'horizon dans le cas où Lucien serait interrogé, plus cet interrogatoire parut nécessaire à Camusot. Cette formalité n'eût pas été, d'après le Code et les usages, indispensable, qu'elle était exigée par la question de l'identité de l'abbé Carlos. Dans toutes les carrières, il existe une conscience de métier. A défaut de curiosité, Camusot aurait questionné Lucien par honneur de magistrat comme il venait de questionner Jacques Collin, en déployant les ruses que se permet le magistrat le plus intègre. Le service à rendre, son avan-

cement, tout passait chez Camusot après le désir de savoir la vérité, de la deviner, quitte à la taire. Il jouait du tambour sur les vitres en s'abandonnant au cours fluviatile de ses conjectures, car alors la pensée est comme une rivière qui parcourt mille contrées. Amants de la vérité, les magistrats sont comme les femmes jalouses, ils se livrent à mille suppositions et les fouillent avec le poignard du soupçon comme le sacrificateur antique éventrait les victimes; puis ils s'arrêtent non pas au vrai, mais au probable, et ils finissent par entrevoir le vrai. Une femme interroge un homme aimé comme le juge interroge un criminel. En de telles dispositions, un éclair, un mot, une inflexion de voix, une hésitation suffisent pour indiquer le fait, la trahison, le crime cachés.

— La manière dont il vient de peindre son dévouement à son fils (si c'est son fils), me ferait croire qu'il s'est trouvé dans la maison de cette fille pour veiller au grain; et, ne se doutant pas que l'oreiller de la morte cachait un testament, il aura pris, pour son fils, les sept cent cinquante mille francs, *par provision!*... Voilà la raison de sa promesse de faire retrouver la somme. Monsieur de Rubempré se doit à lui-même et doit à la Justice d'éclaircir l'état-civil de son père... Et me promettre la protection de son Ordre (son Ordre!) si je n'interroge pas Lucien!...

Il resta sur cette pensée.

Comme on vient de le voir, un magistrat instructeur dirige un interrogatoire à son gré. Libre à lui d'avoir de la finesse ou d'en manquer. Un interrogatoire, ce n'est rien, et c'est tout. Là gît la faveur. Camusot sonna, l'huissier était revenu. Il donna l'ordre d'aller chercher monsieur Lucien de Rubempré, mais en recommandant qu'il ne communiquât avec qui que ce soit pendant le trajet. Il était alors deux heures après midi.

— Il y a un secret, se dit en lui-même le juge, et ce secret doit être bien important. Le raisonnement de mon amphibie, qui n'est ni prêtre, ni séculier, ni forçat, ni

Espagnol, mais qui ne veut pas laisser sortir de la bouche de son protégé quelque parole terrible, est ceci : « Le poëte est faible, il est femme; il n'est pas comme moi, qui suis l'Hercule de la diplomatie, et vous lui arracherez facilement notre secret ! » Eh ! bien, nous allons tout savoir de l'innocent !...

Et il continua de frapper le bord de sa table avec son couteau d'ivoire, pendant que son greffier copiait la lettre d'Esther. Combien de bizarreries dans l'usage de nos facultés ! Camusot supposait tous les crimes possibles, et passait à côté du seul que le prévenu avait commis, le faux testament au profit de Lucien. Que ceux dont l'envie attaque la position des magistrats veuillent bien songer à cette vie passée en des soupçons continuels, à ces tortures imposées par ces gens à leur esprit, car les affaires civiles ne sont pas moins tortueuses que les instructions criminelles, et ils penseront peut-être que le prêtre et le magistrat ont un harnais également lourd, également garni de pointes à l'intérieur. Toute profession d'ailleurs a son cilice et ses casse-têtes chinois.

Vers deux heures, monsieur Camusot vit entrer Lucien de Rubempré, pâle, défait, les yeux rouges et gonflés, enfin dans un état d'affaissement qui lui permit de comparer la nature à l'art, le moribond vrai au moribond de théâtre. Le trajet fait de la Conciergerie au cabinet du juge entre deux gendarmes précédés d'un huissier avait porté le désespoir au comble chez Lucien. Il est dans l'esprit du poëte de préférer un supplice à un jugement. En voyant cette nature entièrement dénuée du courage moral qui fait le juge et qui venait de se manifester si puissamment chez l'autre prévenu, monsieur Camusot eut pitié de cette facile victoire, et ce mépris lui permit de porter des coups décisifs, en lui laissant sur le terrain cette affreuse liberté d'esprit qui distingue le tireur quand il s'agit d'abattre des poupées.

— Remettez-vous, monsieur de Rubempré, vous êtes

en présence d'un magistrat empressé de réparer le mal que fait involontairement la Justice par une arrestation préventive, quand elle est sans fondement. Je vous crois innocent, vous allez être libre immédiatement. Voici la preuve de votre innocence. C'est une lettre gardée par votre portière en votre absence, et qu'elle vient d'apporter. Dans le trouble causé par la descente de la Justice et par la nouvelle de votre arrestation à Fontainebleau, cette femme avait oublié cette lettre qui vient de mademoiselle Esther Gobseck... Lisez !

Lucien prit la lettre, la lut et fondit en larmes. Il sanglota sans pouvoir articuler une parole. Après un quart-d'heure, temps pendant lequel Lucien eut beaucoup de peine à retrouver de la force, le greffier lui présenta la copie de la lettre et le pria de signer un *pour copie conforme à l'original à représenter à première réquisition tant que durera l'instruction du procès,* en lui offrant de collationner; mais Lucien s'en rapporta naturellement à la parole de Coquart quant à l'exactitude.

— Monsieur, dit le juge d'un air plein de bonhomie, il est néanmoins difficile de vous mettre en liberté sans avoir rempli nos formalités et sans vous avoir adressé quelques questions... C'est presque comme témoin que je vous requiers de répondre. A un homme comme vous, je croirais presque inutile de faire observer que le serment de dire toute la vérité n'est pas ici seulement un appel à votre conscience, mais encore une nécessité de votre position, ambiguë pour quelques instants. La vérité ne peut rien sur vous quelle qu'elle soit ; mais le mensonge vous enverrait en Cour d'assises, et me forcerait à vous faire reconduire à la Conciergerie; tandis qu'en répondant franchement à mes questions vous coucherez ce soir chez vous, et vous serez réhabilité par cette nouvelle que publieront les journaux : « Monsieur de Rubempré, arrêté hier à Fontainebleau, a été sur-le-champ élargi après un très-court interrogatoire. »

Ce discours produisit une vive impression sur Lucien, et en voyant les dispositions de son prévenu, le juge ajouta : « Je vous le répète, vous étiez soupçonné de complicité dans un meurtre par empoisonnement sur la personne de la demoiselle Esther, il y a preuve de son suicide, tout est dit; mais on a soustrait une somme de sept cent cinquante mille francs qui dépend de la succession, et vous êtes l'héritier; il y a là malheureusement un crime. Ce crime a précédé la découverte du testament. Or, la Justice a des raisons de croire qu'une personne qui vous aime, autant que vous aimait cette demoiselle Esther, s'est permis ce crime à votre profit... — Ne m'interrompez pas, dit Camusot en imposant par un geste silence à Lucien qui voulait parler, je ne vous interroge pas encore. Je veux vous faire comprendre combien votre honneur est intéressé dans cette question. Abandonnez le faux, le misérable point d'honneur qui lie entre eux les complices, et dites toute la vérité ? »

On a dû déjà remarquer l'excessive disproportion des armes dans cette lutte entre les prévenus et les juges d'instruction. Certes la négation habilement maniée a pour elle l'absolu de sa forme et suffit à la défense du criminel; mais c'est en quelque sorte une panoplie qui devient écrasante quand le stylet de l'interrogation y trouve un joint. Dès que la dénégation est insuffisante contre certains faits évidents, le prévenu se trouve entièrement à la discrétion du juge. Supposez maintenant un demi-criminel, comme Lucien, qui, sauvé d'un premier naufrage de sa vertu, pourrait s'amender et devenir utile à son pays, il périra dans les traquenards de l'instruction. Le juge rédige un procès-verbal très-sec, une analyse fidèle des questions et des réponses; mais de ses discours insidieusement paternels, de ses remontrances captieuses dans le genre de celle-ci, rien n'en reste. Les juges de la juridiction supérieure et les jurés voient les résultats sans connaître les moyens. Aussi, selon quelques bons esprits,

le jury serait-il excellent, comme en Angleterre, pour procéder à l'instruction. La France a joui de ce système pendant un certain temps. Sous le code de brumaire an IV, cette institution s'appelait le jury d'accusation par opposition au jury de jugement. Quant au procès définitif, si l'on en revenait aux jurys d'accusation, il devrait être attribué aux cours royales, sans concours de jurés.

— Maintenant, dit Camusot après une pause, comment vous appelez-vous? Monsieur Coquart, attention!... dit-il au greffier.

— Lucien Chardon, de Rubempré.

— Vous êtes né?

— A Angoulême...

Et Lucien donna le jour, le mois et l'année.

— Vous n'avez pas eu de patrimoine?

— Aucun.

— Vous avez néanmoins fait, pendant un premier séjour à Paris, des dépenses considérables, relativement à votre peu de fortune?

— Oui, monsieur; mais, à cette époque, j'ai eu dans mademoiselle Coralie une amie excessivement dévouée et que j'ai eu le malheur de perdre. Ce fut le chagrin causé par cette mort qui me ramena dans mon pays.

— Bien, monsieur, dit Camusot. Je vous loue de votre franchise, elle sera bien appréciée.

Lucien entrait, comme on le voit, dans la voie d'une confession générale.

— Vous avez fait des dépenses bien plus considérables encore à votre retour d'Angoulême à Paris, reprit Camusot, vous avez vécu comme un homme qui aurait environ soixante mille francs de rente.

— Oui, monsieur...

— Qui vous fournissait cet argent?

— Mon protecteur, l'abbé Carlos Herrera.

— Où l'avez-vous connu?

— Je l'ai rencontré sur la grande route, au moment où j'allais me débarrasser de la vie par un suicide...

— Vous n'aviez jamais entendu parler de lui dans votre famille, à votre mère ?...

— Jamais.

— Votre mère ne vous a jamais dit avoir rencontré d'Espagnol ?

— Jamais...



— Pouvez-vous vous rappeler le mois, l'année où vous vous êtes lié avec la demoiselle Esther ?

— Vers la fin de 1823, à un petit théâtre du boulevard.

— Elle a commencé par vous coûter de l'argent ?

— Oui, monsieur.

— Dernièrement, dans le désir d'épouser mademoiselle de Grandlieu, vous avez acheté les restes du château de Rubempré, vous y avez joint des terres pour un million, vous avez dit à la famille Grandlieu que votre sœur et votre beau-frère venaient de faire un héritage considé-

rable et que vous deviez ces sommes à leur libéralité?... Avez-vous dit cela, monsieur, à la famille Grandlieu?

— Oui, monsieur.

— Vous ignorez la cause de la rupture de votre mariage?

— Entièrement, monsieur.

— Eh! bien, la famille de Grandlieu a envoyé chez votre beau-frère un des plus respectables avoués de Paris pour prendre des renseignements. A Angoulême, l'avoué, d'après les aveux mêmes de votre sœur et de votre beau-frère, a su que non-seulement ils vous avaient prêté peu de chose, mais encore que leur héritage se composait d'immeubles, assez importants, il est vrai, mais la somme des capitaux s'élevait à peine à deux cent mille francs... Vous ne devez pas trouver étrange qu'une famille comme celle de Grandlieu recule devant une fortune dont l'origine ne se justifie pas... Voilà, monsieur, où vous a conduit un mensonge...

Lucien fut glacé par cette révélation, et le peu de force d'esprit qu'il conservait l'abandonna.

— La Police et la Justice savent tout ce qu'elles veulent savoir, dit Camusot, songez bien à ceci. Maintenant, reprit-il en pensant à la qualité de père que s'était donnée Jacques Collin, connaissez-vous qui est ce prétendu Carlos Herrera?

— Oui, monsieur, mais je l'ai su trop tard...

— Comment trop tard? Expliquez-vous!

— Ce n'est pas un prêtre, ce n'est pas un Espagnol, c'est...

— Un forçat évadé, dit vivement le juge.

— Oui, répondit Lucien. Quand le fatal secret me fut révélé, j'étais son obligé, j'avais cru me lier avec un respectable ecclésiastique...

— Jacques Collin... dit le juge en commençant une phrase.

— Oui, Jacques Collin, répéta Lucien, c'est son nom.

— Bien. Jacques Collin, reprit monsieur Camusot, vient d'être reconnu tout-à-l'heure par une personne, et s'il nie encore son identité, c'est, je crois, dans votre intérêt. Mais je vous demandais si vous saviez qui est cet homme dans le but de relever une autre imposture de Jacques Collin.

Lucien eut aussitôt comme un fer rouge dans les entrailles en entendant cette terrifiante observation.

— Ignorez-vous, dit le juge en continuant, qu'il prétend être votre père pour justifier l'extraordinaire affection dont vous êtes l'objet?

— Lui! mon père!... oh! monsieur!... il a dit cela!

— Soupçonnez-vous d'où provenaient les sommes qu'il vous remettait; car, s'il faut en croire la lettre que vous avez entre les mains, la demoiselle Esther, cette pauvre fille, vous aurait rendu plus tard les mêmes services que la demoiselle Coralie; mais vous êtes resté, comme vous venez de le dire, pendant quelques années à vivre, et très-splendidement, sans rien recevoir d'elle.

— C'est à vous, monsieur, que je demanderai de me dire, s'écria Lucien, où les forçats puisent de l'argent!... Un Jacques Collin mon père!... Oh! ma pauvre mère...

Et il fondit en larmes.

— Greffier, donnez lecture au prévenu de la partie de l'interrogatoire du prétendu Carlos Herrera dans laquelle il s'est dit le père de Lucien de Rubempré.

Le poëte écouta cette lecture dans un silence et dans une contenance qui fit peine à voir.

— Je suis perdu! s'écria-t-il.

— On ne se perd pas dans la voie de l'honneur et de la vérité, dit le juge.

— Mais vous traduirez Jacques Collin en Cour d'assises? demanda Lucien.

— Certainement, répondit Camusot qui voulut continuer à faire causer Lucien. Achevez votre pensée.

Mais, malgré les efforts et les remontrances du juge,

Lucien ne répondit plus. La réflexion était venue trop tard, comme chez tous les hommes qui sont esclaves de la sensation. Là est la différence entre le poëte et l'homme d'action : l'un se livre au sentiment pour le reproduire en images vives, il ne juge qu'après; tandis que l'autre sent et juge à la fois. Lucien resta morne, pâle, il se voyait au fond du précipice où l'avait fait rouler le juge d'instruction à la bonhomie de qui, lui poëte, il s'était laissé prendre. Il venait de trahir non pas son bienfaiteur, mais son complice qui, lui, avait défendu leur position avec un courage de lion, avec une habileté tout d'une pièce. Là où Jacques Collin avait tout sauvé par son audace, Lucien, l'homme d'esprit, avait tout perdu par son inintelligence et par son défaut de réflexion. Ce mensonge infâme et qui l'indignait servait de paravent à une plus infâme vérité. Confondu par la subtilité du juge, épouvanté par sa cruelle adresse, par la rapidité des coups qu'il lui avait portés en se servant des fautes d'une vie mise à jour comme de crocs pour fouiller sa concience, Lucien était là semblable à l'animal que le billot de l'abattoir a manqué. Libre et innocent, à son entrée dans ce cabinet, en un instant, il se trouvait criminel par ses propres aveux. Enfin, dernière raillerie sérieuse, le juge, calme et froid, faisait observer à Lucien que ses révélations étaient le fruit d'une méprise. Camusot pensait à la qualité de père prise par Jacques Collin, tandis que Lucien, tout entier à la crainte de voir son alliance avec un forçat évadé devenir publique, avait imité la célèbre inadvertance des meurtriers d'Ibicus*.

L'une des gloires de Royer-Collard* est d'avoir proclamé le triomphe constant des sentiments naturels sur les sentiments imposés, d'avoir soutenu la cause de l'antériorité des serments en prétendant que la loi de l'hospitalité, par exemple, devait lier au point d'annuler la vertu du serment judiciaire. Il a confessé cette théorie à la face du monde, à la tribune française; il a courageusement vanté les conspirateurs, il a montré qu'il était humain d'obéir à

l'amitié plutôt qu'à des lois tyranniques tirées de l'arsenal social pour telle ou telle circonstance. Enfin le Droit naturel a des lois qui n'ont jamais été promulguées et qui sont plus efficaces, mieux connues que celles forgées par la Société. Lucien venait de méconnaître, et à son détriment, la loi de solidarité qui l'obligeait à se taire et à laisser Jacques Collin se défendre; bien plus, il l'avait chargé! Dans son intérêt, cet homme devait être pour lui et toujours, Carlos Herrera.

Monsieur Camusot jouissait de son triomphe, il tenait deux coupables, il avait abattu sous la main de la Justice l'un des favoris de la mode, et trouvé l'introuvable Jacques Collin. Il allait être proclamé l'un des plus habiles juges d'instruction. Aussi laissait-il son prévenu tranquille; mais il étudiait ce silence de consternation, il voyait les gouttes de sueur s'accroître sur ce visage décomposé, grossir et tomber enfin mêlées à deux ruisseaux de larmes.

— Pourquoi pleurer, monsieur de Rubempré? vous êtes, comme je vous l'ai dit, l'héritier de mademoiselle Esther, qui n'a pas d'héritiers ni collatéraux ni directs, et sa succession se monte à près de huit millions, si l'on retrouve les sept cent cinquante mille francs égarés.

Ce fut le dernier coup pour le coupable. De la tenue pendant dix minutes, comme le disait Jacques Collin dans son billet, et Lucien atteignait au but de tous ses désirs! il s'acquittait avec Jacques Collin, il s'en séparait, il devenait riche, il épousait mademoiselle de Grandlieu. Rien ne démontre plus éloquemment que cette scène la puissance dont sont armés les juges d'instruction par l'isolement ou par la séparation des prévenus, et le prix d'une communication comme celle qu'Asie avait faite à Jacques Collin.

— Ah! monsieur, répondit Lucien avec l'amertume et l'ironie de l'homme qui se fait un piédestal de son malheur accompli, comme on a raison de dire dans votre langage : *subir un interrogatoire!*... Entre la torture phy-

sique d'autrefois et la torture morale d'aujourd'hui, je n'hésiterais pas pour mon compte, je préférerais les souffrances qu'infligeait jadis le bourreau. Que voulez-vous encore de moi ? reprit-il avec fierté.

— Ici, monsieur, dit le magistrat devenant rogue et narquois pour répondre à l'orgueil du poëte, moi seul ai le droit de poser des questions.

— J'avais le droit de ne pas répondre, dit en murmurant le pauvre Lucien à qui son intelligence était revenue dans toute sa netteté.

— Greffier, lisez au prévenu son interrogatoire...

— Je redeviens un prévenu ! se dit Lucien.

Pendant que le commis lisait, Lucien prit une résolution qui l'obligeait à caresser monsieur Camusot. Quand le murmure de la voix de Coquart cessa, le poëte eut le tressaillement d'un homme qui dort pendant un bruit auquel ses organes se sont accoutumés et qu'alors le silence surprend.

— Vous avez à signer le procès-verbal de votre interrogatoire, dit le juge.

— Et me mettez-vous en liberté ? demanda Lucien devenant ironique à son tour.

— Pas encore, répondit Camusot ; mais demain, après votre confrontation avec Jacques Collin, vous serez sans doute libre. La Justice doit savoir maintenant si vous êtes ou non complice des crimes que peut avoir commis cet individu depuis son évasion, qui date de 1820. Néanmoins, vous n'êtes plus au secret. Je vais écrire au directeur de vous mettre dans la meilleure chambre de la pistole.

— Y trouverais-je ce qu'il faut pour écrire...

— On vous y fournira tout ce que vous demanderez, j'en ferai donner l'ordre par l'huissier qui va vous reconduire.

Lucien signa machinalement le procès-verbal, et il en parapha les renvois en obéissant aux indications de Coquart avec la douceur de la victime résignée. Un seul

détail en dira plus sur l'état où il se trouvait que la peinture la plus minutieuse. L'annonce de sa confrontation avec Jacques Collin avait séché sur sa figure les gouttelettes de sueur, ses yeux secs brillaient d'un éclat insupportable. Enfin il devint, en un moment rapide comme l'éclair, ce qu'était Jacques Collin, un homme de bronze.

Chez les gens dont le caractère ressemble à celui de Lucien, et que Jacques Collin avait si bien analysé, ces passages subits d'un état de démoralisation complète à un état quasiment métallique tant les forces humaines se tendent, sont les plus éclatants phénomènes de la vie des idées. La volonté revient, comme l'eau disparue d'une source; elle s'infuse dans l'appareil préparé pour le jeu de sa substance constitutive inconnue; et, alors, le cadavre se fait homme, et l'homme s'élance plein de force à des luttes suprêmes.

Lucien mit la lettre d'Esther sur son cœur avec le portrait qu'elle lui avait renvoyé. Puis il salua dédaigneusement monsieur Camusot, et marcha d'un pas ferme dans les corridors entre deux gendarmes.

— C'est un profond scélérat! dit le juge à son greffier pour se venger du mépris écrasant que le poëte venait de lui témoigner. Il a cru se sauver en livrant son complice.

— Des deux, dit Coquart timidement, le forçat est le plus corsé...

— Je vous rends votre liberté pour aujourd'hui, Coquart, dit le juge. En voilà bien assez. Renvoyez les gens qui attendent, en les prévenant de revenir demain. Ah! vous irez sur-le-champ chez monsieur le Procureur-général savoir s'il est encore dans son cabinet; s'il y est, demandez un moment d'audience pour moi. Oh! il y sera, reprit-il après avoir regardé l'heure à une méchante horloge de bois peint en vert et à filets dorés. Il est trois heures un quart.

Ces interrogations, qui se lisent si rapidement, étant

entièrement écrites, les demandes aussi bien que les réponses, prennent un temps énorme. C'est une des causes de la lenteur des instructions criminelles et de la durée des détentions préventives. Pour les petits, c'est la ruine, pour les riches, c'est la honte; car pour eux un élargissement immédiat répare, autant qu'il peut être réparé, le malheur d'une arrestation. Voilà pourquoi les deux scènes qui viennent d'être fidèlement reproduites avaient employé tout le temps consumé par Asie à déchiffrer les ordres du maître, à faire sortir une duchesse de son boudoir et à donner de l'énergie à madame de Sérisy.

En ce moment, Camusot, qui songeait à tirer parti de son habileté, prit les deux interrogatoires, les relut et se proposait de les montrer au Procureur-général en lui demandant son avis. Pendant la délibération à laquelle il se livrait, son huissier revint pour lui dire que le valet de chambre de madame la comtesse de Sérisy voulait absolument lui parler. Sur un signe de Camusot, un valet de chambre, vêtu comme un maître, entra, regarda l'huissier et le magistrat alternativement, et dit : « C'est bien à monsieur Camusot que j'ai l'honneur... »

— Oui, répondirent le juge et l'huissier.

Camusot prit une lettre que lui tendit le domestique, et lut ce qui suit :

« Dans bien des intérêts que vous comprendrez, mon
« cher Camusot, n'interrogez pas monsieur de Rubempré;
« nous vous apportons les preuves de son innocence, afin
« qu'il soit immédiatement élargi.

« D. de Maufrigneuse, L. de Sérisy.

« *P. S.* Brûlez cette lettre.

Camusot comprit qu'il avait fait une énorme faute en tendant des piéges à Lucien, et il commença par obéir aux deux grandes dames. Il alluma une bougie et détruisit

la lettre écrite par la duchesse. Le valet de chambre salua respectueusement.

— Madame de Sérisy va donc venir? demanda-t-il.

— On attelait, répondit le valet de chambre.

En ce moment, Coquart vint apprendre à monsieur Camusot que le Procureur-général l'attendait.

Sous le poids de la faute qu'il avait commise contre son ambition au profit de la Justice, le juge, chez qui sept ans d'exercice avaient développé la finesse dont est pourvu tout homme qui s'est mesuré avec des grisettes en faisant son Droit, voulut avoir des armes contre le ressentiment des deux grandes dames. La bougie à laquelle il avait brûlé la lettre étant encore allumée, il s'en servit pour cacheter les trente billets de la duchesse de Maufrigneuse à Lucien et la correspondance assez volumineuse de madame de Sérisy. Puis il se rendit chez le Procureur-général.

Le Palais-de-Justice est un amas confus de constructions superposées les unes aux autres, les unes pleines de grandeur, les autres mesquines, et qui se nuisent entre elles par un défaut d'ensemble. La salle des Pas-Perdus est la plus grande des salles connues; mais sa nudité fait horreur et décourage les yeux. Cette vaste cathédrale de la chicane écrase la cour Royale. Enfin, la galerie Marchande mène à deux cloaques. Dans cette galerie on remarque un escalier à double rampe, un peu plus grand que celui de la police correctionnelle, et sous lequel s'ouvre une grande porte à deux battants. L'escalier conduit à la Cour d'assises, et la porte inférieure à une seconde Cour d'assises. Il se rencontre des années où les crimes commis dans le département de la Seine exigent deux sessions. C'est par là que se trouvent le parquet du Procureur-général, la chambre des avocats, leur bibliothèque, les cabinets des avocats-généraux, ceux des substituts du Procureur-général. Tous ces locaux, car il faut se servir d'un terme générique, sont unis par de petits escaliers de moulin,

par des corridors sombres qui sont la honte de l'architecture, celle de la ville de Paris et celle de la France. Dans ses intérieurs, la première de nos justices souveraines surpasse les prisons dans ce qu'elles ont de hideux. Le peintre de mœurs reculerait devant la nécessité de décrire l'ignoble couloir d'un mètre de largeur où se tiennent les témoins à la cour d'assises supérieure. Quant au poêle qui sert à chauffer la salle des séances, il déshonorerait un café du boulevard Montparnasse.

Le cabinet du Procureur-général est pratiqué dans un pavillon octogone qui flanque le corps de la galerie Marchande, et pris récemment, par rapport à l'âge du Palais, sur le terrain du préau attenant au quartier des femmes. Toute cette partie du Palais-de-Justice est obombrée par les hautes et magnifiques constructions de la Sainte-Chapelle. Aussi est-ce sombre et silencieux.

Monsieur de Granville, ce digne successeur des grands magistrats du vieux Parlement, n'avait pas voulu quitter le Palais sans une solution dans l'affaire de Lucien. Il attendait des nouvelles de Camusot, et le message du juge le plongea dans cette rêverie involontaire que l'attente cause aux esprits les plus fermes. Il était assis dans l'embrasure de la croisée de son cabinet, il se leva, se mit à marcher de long en long, car il avait trouvé le matin Camusot, sur le passage duquel il s'était mis, peu compréhensif, il avait des inquiétudes vagues, il souffrait. Voici pourquoi. La dignité de ses fonctions lui défendait d'attenter à l'indépendance absolue du magistrat inférieur, et il s'agissait dans ce procès de l'honneur, de la considération de son meilleur ami, de l'un de ses plus chauds protecteurs, le comte de Sérisy, ministre d'État, membre du conseil privé, le vice-président du Conseil-d'État, le futur chancelier de France, au cas où le noble vieillard qui remplissait ces augustes fonctions* viendrait à mourir. Monsieur de Sérisy avait le malheur d'adorer sa femme *quand même,* il la couvrait toujours de sa protection. Or, le Procureur-

général devinait bien l'affreux tapage que ferait, dans le monde et à la Cour, la culpabilité d'un homme dont le nom avait été si souvent marié malignement à celui de la comtesse.

— Ah! se disait-il en se croisant les bras, autrefois le pouvoir royal avait la ressource des évocations... Notre manie d'égalité tuera ce temps-ci...

Ce digne magistrat connaissait l'entraînement et les malheurs des attachements illicites. Esther et Lucien



avaient repris, comme on l'a vu, l'appartement où le comte de Granville avait vécu maritalement et secrètement avec mademoiselle de Bellefeuille, et d'où elle s'était enfuie un jour, enlevée par un misérable (Voir *Un Double Ménage*, SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE).

Au moment où le Procureur-général se disait : «Camusot nous aura fait quelque sottise!» le juge d'instruction frappa deux coups à la porte du cabinet.

— Eh! bien, mon cher Camusot, comment va l'affaire dont je vous parlais ce matin?

— Mal, monsieur le comte, lisez et jugez-en vous-même?

Il tendit les deux procès-verbaux des interrogatoires à monsieur de Granville, qui prit son lorgnon et alla lire dans l'embrasure de la croisée. Ce fut une lecture rapide.

— Vous avez fait votre devoir, dit le Procureur-général d'une voix émue. Tout est dit, la Justice aura son cours... Vous avez fait preuve de trop d'habileté pour qu'on se prive jamais d'un juge d'instruction tel que vous...

Monsieur de Granville aurait dit à Camusot : « Vous resterez pendant toute votre vie juge d'instruction!... » il n'aurait pas été plus explicite que dans cette phrase complimenteuse. Camusot eut froid dans les entrailles.

— Madame la duchesse de Maufrigneuse, à qui je dois beaucoup, m'avait prié...

— Ah! la duchesse de Maufrigneuse, dit Granville en interrompant le juge, c'est vrai, c'est l'amie de madame de Sérisy. Vous n'avez cédé, je le vois, à aucune influence. Vous avez bien fait; monsieur, vous serez un grand magistrat.

En ce moment le comte Octave de Bauvan ouvrit sans frapper, et dit au comte de Granville : « Mon cher, je t'amène une jolie femme qui ne savait où donner de la tête, elle allait se perdre dans notre labyrinthe... »

Et le comte Octave tenait par la main la comtesse de Sérisy qui, depuis un quart-d'heure errait dans le Palais.

— Vous ici, madame, s'écria le Procureur-général en avançant son propre fauteuil, et dans quel moment!... Voici monsieur Camusot, madame, ajouta-t-il en montrant le juge. Bauvan, reprit-il en s'adressant à cet illustre orateur ministériel de la Restauration, attends-moi chez le premier président, il est encore chez lui, je t'y rejoins.

Le comte Octave de Bauvan comprit que non-seulement il était de trop, mais encore que le Procureur-général voulait avoir une raison de quitter son cabinet.

Madame de Sérisy n'avait pas commis la faute de venir au Palais dans son magnifique coupé à manteau bleu armorié, avec son cocher galonné et ses deux valets en culotte courte et en bas de soie blancs. Au moment de partir, Asie avait fait comprendre aux deux grandes dames la nécessité de prendre le fiacre dans lequel elle était venue avec la duchesse; enfin elle avait également imposé à la maîtresse de Lucien cette toilette qui, pour les femmes, est ce qu'était autrefois le manteau couleur muraille pour les hommes. La comtesse portait une redingote brune, un vieux châle noir et un chapeau de velours, dont les fleurs arrachées avaient été remplacées par un voile de dentelle noire très-épais.

— Vous avez reçu notre lettre... dit-elle à Camusot dont l'hébétement fut pris par elle comme une preuve de respect admiratif.

— Trop tard, hélas, madame la comtesse, répondit le juge qui n'avait de tact et d'esprit que dans son cabinet contre ses prévenus.

— Comment, trop tard?...

Elle regarda monsieur de Granville et vit la consternation peinte sur sa figure.

— Il ne peut pas, il ne doit pas être encore trop tard, ajouta-t-elle avec une intonation de despote.

Les femmes, les jolies femmes posées, comme l'est madame de Sérisy, sont les enfants gâtés de la civilisation française. Si les femmes des autres pays savaient ce qu'est à Paris une femme à la mode, riche et titrée, elles penseraient toutes à venir jouir de cette royauté magnifique. Les femmes vouées aux seuls liens de leur bienséance, à cette collection de petites lois déjà nommée assez souvent dans LA COMÉDIE HUMAINE, le Code Femelle, se moquent des lois que les hommes ont faites. Elles disent tout, elles ne reculent devant aucune faute, devant aucune sottise; car elles ont toutes admirablement compris qu'elles ne sont responsables de rien dans la vie, excepté de leur hon-

neur féminin et de leurs enfants. Elles disent en riant les plus grandes énormités. A propos de tout, elles répètent ce mot dit par la jolie madame de Bauvan dans les premiers temps de son mariage à son mari qu'elle était venue chercher au Palais : « Dépêche-toi de juger, et viens! »

— Madame, dit le Procureur-général, monsieur Lucien de Rubempré n'est coupable ni de vol, ni d'empoisonnement; mais monsieur Camusot lui a fait avouer un crime plus grand que ceux-là!...

— Quoi? demanda-t-elle.

— Il s'est reconnu, lui dit le Procureur-général à l'oreille, l'ami, l'élève d'un forçat évadé. L'abbé Carlos Herrera, cet Espagnol qui demeurait depuis environ sept ans avec lui, serait notre fameux Jacques Collin...

Madame de Sérisy recevait autant de coups de barre de fer que le magistrat disait de paroles; mais ce nom célèbre fut le coup de grâce.

— Et la morale de ceci?... dit-elle d'une voix qui fut un souffle.

— Est, reprit monsieur de Granville en continuant la phrase de la comtesse et en parlant à voix basse, que le forçat sera traduit aux assises, et que si Lucien n'y comparaît pas à ses côtés comme ayant profité sciemment des crimes de cet homme, il y viendra comme témoin gravement compromis...

— Ah! ça, jamais!... s'écria-t-elle tout haut avec une incroyable fermeté. Quant à moi je n'hésiterais pas entre la mort et la perspective de voir un homme que le monde a regardé comme mon meilleur ami, déclaré judiciairement le camarade d'un forçat... Le Roi aime beaucoup mon mari.

— Madame, dit en souriant et à haute voix le Procureur-général, le Roi n'a pas le moindre pouvoir sur le plus petit juge d'instruction de son royaume ni sur les débats d'une Cour d'assises. Là est la grandeur de nos institutions

nouvelles. Moi-même je viens de féliciter monsieur Camusot de son habileté...

— De sa maladresse, reprit vivement la comtesse que les accointances de Lucien avec un bandit inquiétaient bien moins que sa liaison avec Esther.

— Si vous lisiez les interrogatoires que monsieur Camusot a fait subir aux deux prévenus, vous verriez que tout dépend de lui...

Après cette phrase, la seule que le Procureur-général pouvait se permettre, et après un regard d'une finesse féminine ou, si vous voulez, judiciaire, il se dirigea vers la porte de son cabinet. Puis il ajouta sur le seuil en se retournant : « Pardonnez-moi ! madame, j'ai deux mots à dire à Bauvan... »

Ceci, dans le langage du monde, signifiait pour la comtesse : « Je ne peux pas être témoin de ce qui va se passer entre vous et Camusot. »

— Qu'est-ce que c'est que ces interrogatoires ? dit alors Léontine avec douceur à Camusot resté tout penaud devant la femme d'un des plus grands personnages de l'Etat.

— Madame, répondit Camusot, un greffier met par écrit les demandes du juge et les réponses des prévenus, le procès-verbal est signé par le greffier, par le juge et par les prévenus. Ces procès-verbaux sont les éléments de la procédure, ils déterminent l'accusation et le renvoi des accusés devant la Cour d'assises.

— Eh ! bien, reprit-elle, si l'on supprimait ces interrogatoires ?...

— Ah ! madame, ce serait un crime qu'aucun magistrat ne peut commettre, un crime social !

— C'est un crime bien plus grand contre moi de les avoir écrits ; mais, en ce moment, c'est la seule preuve contre Lucien. Voyons, lisez-moi son interrogatoire afin de savoir s'il nous reste quelque moyen de nous sauver tous. Mon Dieu, il ne s'agit pas seulement de moi, qui

me donnerais froidement la mort, il s'agit aussi du bonheur de monsieur de Sérisy.

— Madame, dit Camusot, ne croyez pas que j'aie oublié les égards que je vous devais. Si monsieur Popinot, par exemple, avait été chargé de cette instruction, vous eussiez été plus malheureuse que vous ne l'êtes avec moi; car il ne serait pas venu consulter le Procureur-général. On ne saurait rien. Tenez, madame, on a tout saisi chez monsieur Lucien, même vos lettres...

— Oh! mes lettres!

— Les voici, cachetées?... dit le magistrat.

La comtesse, dans son trouble, sonna comme si elle eût été chez elle, et le garçon de bureau du Procureur-général entra.

— De la lumière, dit-elle.

Le garçon alluma une bougie et la mit sur la cheminée, pendant que la comtesse reconnaissait ses lettres, les comptait, les chiffonnait et les jetait dans le foyer. Bientôt la comtesse mit le feu à ce tas de papier en se servant de la dernière lettre tortillée comme d'une torche. Camusot regardait flamber les papiers assez niaisement en tenant à la main ses deux procès-verbaux. La comtesse, qui paraissait uniquement occupée d'anéantir les preuves de sa tendresse, observait le juge du coin de l'œil. Elle prit son temps, elle calcula ses mouvements, et, avec une agilité de chatte, elle saisit les deux interrogatoires et les lança dans le feu; mais Camusot les y reprit, la comtesse s'élança sur le juge et ressaisit les papiers enflammés. Il s'ensuivit une lutte pendant laquelle Camusot criait : «Madame! madame! vous attentez à... Madame...»

Un homme s'élança dans le cabinet, et la comtesse ne put retenir un cri en reconnaissant le comte de Sérisy, suivi de messieurs de Granville et de Bauvan. Néanmoins Léontine, qui voulait sauver à tout prix Lucien, ne lâchait point les terribles papiers timbrés qu'elle tenait avec une force de tenailles, quoique la flamme eût déjà produit sur

sa peau délicate l'effet des moxas. Enfin Camusot, dont les doigts étaient également atteints par le feu, parut avoir honte de cette situation, il abandonna les papiers; il n'en restait plus que la portion serrée par les mains des deux lutteurs, et que le feu n'avait pu mordre. Cette scène s'était passée en un laps de temps moins considérable que le moment d'en lire le récit.

— De quoi pouvait-il être question entre vous et madame de Sérisy? demanda le ministre d'État à Camusot.

Avant que le juge répondît, la comtesse alla présenter les papiers à la bougie et les jeta sur les fragments de ses lettres que le feu n'avait pas entièrement consumés.

— J'aurais, dit Camusot, à porter plainte contre madame la comtesse.

— Et qu'a-t-elle fait? demanda le Procureur-général en regardant alternativement la comtesse et le juge.

— J'ai brûlé les interrogatoires, répondit en riant la femme à la mode si heureuse de son coup de tête qu'elle ne sentait pas encore ses brûlures. Si c'est un crime, eh! bien, monsieur peut recommencer ses affreux gribouillages.

— C'est vrai, répondit Camusot en essayant de retrouver sa dignité.

— Hé bien, tout est pour le mieux, dit le Procureur-général. Mais, chère comtesse, il ne faudrait pas prendre souvent de pareilles libertés avec la magistrature, elle pourrait ne plus voir qui vous êtes.

— Monsieur Camusot résistait bravement à une femme à qui rien ne résiste, l'honneur de la robe est sauvé! dit en riant le comte de Bauvan.

— Ah! monsieur Camusot résistait?... dit en riant le Procureur-général, il est très-fort, je n'oserais pas résister à la comtesse!

En ce moment, ce grave attentat devint une plaisanterie de jolie femme, et dont riait Camusot lui-même.

Le Procureur-général aperçut alors un homme qui ne riait pas. Justement effrayé par l'attitude et la physionomie du comte de Sérisy, monsieur de Granville le prit à part.

— Mon ami, lui dit-il à l'oreille, ta douleur me décide à transiger pour la première et seule fois de ma vie avec mes devoirs.

Le magistrat sonna, son garçon de bureau vint.

— Dites à monsieur de Chargebœuf de venir me parler.

Monsieur de Chargebœuf, jeune avocat stagiaire, était le secrétaire du Procureur-général.

— Mon cher maître, reprit le Procureur-général en attirant Camusot dans l'embrasure de la croisée, allez dans votre cabinet, refaites avec un greffier l'interrogatoire de l'abbé Carlos Herrera qui n'ayant pas été signé par lui, peut se recommencer sans inconvénient. Vous confronterez demain ce *diplomate espagnol* avec messieurs de Rastignac et Bianchon, qui ne reconnaîtront pas en lui notre Jacques Collin. Sûr de sa mise en liberté, cet homme signera les interrogatoires. Quant à Lucien de Rubempré, mettez-le dès ce soir en liberté, car ce n'est pas lui qui parlera de l'interrogatoire dont le procès-verbal est supprimé, surtout après l'admonestation que je vais lui faire. La *Gazette des Tribunaux* annoncera demain la mise en liberté immédiate de ce jeune homme. Maintenant, voyons si la Justice souffre de ces mesures? Si l'Espagnol est le forçat, nous avons mille moyens de le reprendre, de lui faire son procès, car nous allons éclaircir diplomatiquement sa conduite en Espagne; Corentin, le chef de la contre-police, nous le gardera, nous ne le quitterons pas de vue d'ailleurs; aussi traitez-le bien, plus de mise au secret, faites-le placer à la pistole pour cette nuit... Pouvons-nous tuer le comte, la comtesse de Sérisy, Lucien, pour un vol de sept cent cinquante mille francs, encore hypothétique et commis d'ailleurs au préjudice de Lucien? ne vaut-il

pas mieux lui laisser perdre cette somme que de le perdre de réputation ?... surtout quand il entraîne dans sa chute un ministre d'État, sa femme et la duchesse de Maufrigneuse... Ce jeune homme est une orange tachée, ne la pourrissez pas... Ceci est l'affaire d'une demi-heure. Allez, nous vous attendons. Il est trois heures et demie, vous trouverez encore des juges, avertissez-moi si vous pouvez avoir un jugement de non-lieu en règle..., ou bien Lucien attendra jusqu'à demain matin.

Camusot sortit après avoir salué; mais madame de Sérisy, qui sentait alors vivement les atteintes du feu, ne lui rendit pas son salut. Monsieur de Sérisy qui s'était élancé subitement hors du cabinet pendant que le Procureur-général parlait au juge, revint alors avec un petit pot de cire vierge, et pansa les mains de sa femme en lui disant à l'oreille : « Léontine, pourquoi venir ici sans me prévenir ? »

— Pauvre ami ! lui répondit-elle à l'oreille, pardonnez-moi, je parais folle; mais il s'agissait de vous autant que de moi.

— Aimez ce jeune homme, si la fatalité le veut, mais ne laissez pas tant voir votre passion à tout le monde, répondit le pauvre mari.

— Allons, chère comtesse, dit monsieur de Granville après avoir causé pendant quelque temps avec le comte Octave, j'espère que vous emménerez monsieur de Rubempré dîner chez vous ce soir.

Cette quasi-promesse produisit une telle réaction sur madame de Sérisy, qu'elle fondit en larmes.

— Je croyais ne plus avoir de larmes, dit-elle en souriant. Ne pourriez-vous pas, reprit-elle, faire attendre ici monsieur de Rubempré ?...

— Je vais tâcher de trouver des huissiers pour nous l'amener, afin d'éviter qu'il soit accompagné de gendarmes, répondit monsieur de Granville.

— Vous êtes bon comme Dieu ! répondit-elle au Pro-

cureur-général avec une effusion qui rendit sa voix une musique divine.

— C'est toujours ces femmes-là, se dit le comte Octave, qui sont délicieuses, irrésistibles!...

Et il eut un accès de mélancolie en pensant à sa femme (Voir *Honorine,* SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE).

En sortant, monsieur de Granville fut arrêté par le jeune Chargebœuf, avec lequel il causa pour lui donner des instructions sur ce qu'il devait dire à Massol, l'un des rédacteurs de la *Gazette des Tribunaux**.

Pendant que jolies femmes, ministres, magistrats conspiraient tous pour sauver Lucien, voici quelle était sa conduite à la Conciergerie. En passant par le Guichet, le poëte avait dit au greffe que monsieur Camusot lui permettait d'écrire, et il demanda des plumes, de l'encre et du papier, qu'un surveillant eut aussitôt l'ordre de lui porter sur un mot dit à l'oreille du directeur par l'huissier de Camusot. Pendant le peu de temps que le surveillant mit à chercher et à monter chez Lucien ce qu'il attendait, ce pauvre jeune homme, à qui l'idée de sa confrontation avec Jacques Collin était insupportable, tomba dans une de ces méditations fatales où l'idée du suicide, à laquelle il avait déjà cédé sans avoir pu l'accomplir, arrive à la manie. Selon quelques grands médecins *aliénistes,* le suicide, chez certaines organisations, est la terminaison d'une aliénation mentale; or, depuis son arrestation, Lucien en avait fait une idée fixe. La lettre d'Esther, relue plusieurs fois, augmenta l'intensité de son désir de mourir, en lui remettant en mémoire le dénoûment de Roméo rejoignant Juliette. Voici ce qu'il écrivit.

« CECI EST MON TESTAMENT.

« A la Conciergerie, ce quinze mai 1830.

« Je soussigné donne et lègue aux enfants de ma sœur,
« madame Ève Chardon, femme de David Séchard, an-

«cien imprimeur à Angoulême, et de monsieur David «Séchard, la totalité des biens meubles et immeubles qui «m'appartiendront au jour de mon décès, déduction faite «des paiements et des legs que je prie mon exécuteur «testamentaire d'accomplir.

«Je supplie monsieur de Sérisy d'accepter la charge «d'être mon exécuteur testamentaire.

«Il sera payé 1° à monsieur l'abbé Carlos Herrera la «somme de trois cent mille francs, 2° à monsieur le baron «de Nucingen, celle de quatorze cent mille francs, qui «sera réduite de sept cent cinquante mille francs, si les «sommes soustraites chez mademoiselle Esther se retrou-«vent.

«Je donne et lègue, comme héritier de mademoiselle «Esther Gobseck, une somme de sept cent soixante mille «francs aux hospices de Paris pour fonder un asile spécia-«lement consacré aux filles publiques qui voudront quit-«ter leur carrière de vice et de perdition.

«En outre, je lègue aux hospices la somme nécessaire «à l'achat d'une inscription de rentes de trente mille francs «en cinq pour cent. Les intérêts annuels seront employés, «par chaque semestre, à la délivrance des prisonniers «pour dettes, dont les créances s'élèveront au maximum «à deux mille francs. Les administrateurs des hospices choi-«siront parmi les plus honorables des détenus pour dettes.

«Je prie monsieur de Sérisy de consacrer une somme «de quarante mille francs à un monument à élever au «cimetière de l'Est à mademoiselle Esther, et je demande «à être inhumé auprès d'elle. Cette tombe devra être faite «comme les anciens tombeaux, elle sera carrée; nos deux «statues en marbre blanc seront couchées sur le couvercle, «les têtes appuyées sur des coussins, les mains jointes et «levées vers le ciel. Cette tombe n'aura pas d'inscription.

«Je prie monsieur le comte de Sérisy de remettre à «monsieur Eugène de Rastignac la toilette en or qui se «trouve chez moi, comme souvenir.

« Enfin, à ce titre, je prie mon exécuteur testamentaire « d'agréer le don que je lui fais de ma bibliothèque.

« Lucien Chardon de Rubempré. »

Ce testament fut enveloppé dans une lettre adressée à monsieur le comte de Granville, procureur-général de la Cour royale de Paris, et ainsi conçue :

« Monsieur le comte,

« Je vous confie mon testament. Quand vous aurez dé-« plié cette lettre, je ne serai plus. Dans le désir de recou-« vrer ma liberté, j'ai répondu si lâchement à des interro-« gations captieuses de monsieur Camusot, que malgré « mon innocence, je puis être mêlé dans un procès in-« fâme. En me supposant acquitté, sans blâme, la vie serait « encore impossible pour moi, d'après les susceptibilités « du monde.

« Remettez, je vous prie, la lettre ci-incluse à l'abbé « Carlos Herrera sans l'ouvrir, et faites parvenir à mon-« sieur Camusot la rétractation en forme que je joins sous « ce pli.

« Je ne pense pas qu'on ose attenter au cachet d'un « paquet qui vous est destiné. Dans cette confiance, je « vous dis adieu, vous offrant pour la dernière fois mes « respects et vous priant de croire qu'en vous écrivant je « vous donne une marque de ma reconnaissance pour « toutes les bontés dont vous avez comblé votre défunt « serviteur.

« Lucien de R. »

« À L'ABBÉ CARLOS HERRERA.

« Mon cher abbé, je n'ai reçu que des bienfaits de vous, « et je vous ai trahi. Cette ingratitude involontaire me tue, « et, quand vous lirez ces lignes, je n'existerai plus ; vous « ne serez plus là pour me sauver.

«Vous m'aviez donné pleinement le droit, si j'y trouvais «un avantage, de vous perdre en vous jetant à terre «comme un bout de cigare; mais j'ai disposé de vous «sottement. Pour sortir d'embarras, séduit par une habile «demande du juge d'instruction, votre fils spirituel, celui «que vous aviez adopté, s'est rangé du côté de ceux qui «veulent vous assassiner à tout prix, en voulant faire «croire à une identité que je sais impossible entre vous et «un scélérat français. Tout est dit.

«Entre un homme de votre puissance et moi, de qui «vous avez voulu faire un personnage plus grand que je ne «pouvais l'être, il ne saurait y avoir de niaiseries échangées «au moment d'une séparation suprême. Vous avez voulu «me faire puissant et glorieux, vous m'avez précipité dans «les abîmes du suicide, voilà tout. Il y a long-temps que «je voyais venir le vertige pour moi.

«Il y a la postérité de Caïn et celle d'Abel, comme «vous disiez quelquefois. Caïn, dans le grand drame de «l'Humanité, c'est l'opposition. Vous descendez d'Adam «par cette ligne en qui le diable a continué de souffler le «feu dont la première étincelle avait été jetée sur Ève. «Parmi les démons de cette filiation, il s'en trouve, de «temps en temps, de terribles, à organisations vastes, qui «résument toutes les forces humaines, et qui ressemblent à «ces fiévreux animaux du désert dont la vie exige les es-«paces immenses qu'ils y trouvent. Ces gens-là sont dan-«gereux dans la Société comme des lions le seraient en «pleine Normandie : il leur faut une pâture, ils dévorent «les hommes vulgaires et broutent les écus des niais; «leurs jeux sont si périlleux qu'ils finissent par tuer «l'humble chien dont ils se sont fait un compagnon, une «idole. Quand Dieu le veut, ces êtres mystérieux sont «Moïse, Attila, Charlemagne, Mahomet ou Napoléon; «mais, quand il laisse rouiller au fond de l'océan d'une «génération ces instruments gigantesques, ils ne sont plus «que Pugatcheff, Roberspierre, Louvel * et l'abbé Carlos

« Herrera. Doués d'un immense pouvoir sur les âmes « tendres, ils les attirent et les broient. C'est grand, c'est « beau dans son genre. C'est la plante vénéneuse aux « riches couleurs qui fascine les enfants dans les bois. « C'est la poësie du mal. Des hommes comme vous autres « doivent habiter des antres, et n'en pas sortir. Tu m'as « fait vivre de cette vie gigantesque, et j'ai bien mon « compte de l'existence. Ainsi, je puis retirer ma tête des « nœuds gordiens de ta politique pour la donner au nœud « coulant de ma cravate.

« Pour réparer ma faute, je transmets au Procureur-« général une rétractation de mon interrogatoire. Vous « verrez à tirer parti de cette pièce.

« Par le vœu d'un testament en bonne forme, on vous « rendra, monsieur l'abbé, les sommes appartenant à votre « Ordre, desquelles vous avez disposé très-imprudemment « pour moi, par suite de la paternelle tendresse que vous « m'avez portée.

« Adieu donc, adieu, grandiose statue du mal et de la « corruption, adieu, vous qui, dans la bonne voie, eussiez « été plus que Ximenès, plus que Richelieu, vous avez « tenu vos promesses : je me retrouve ce que j'étais au « bord de la Charente, après vous avoir dû les enchante-« ments d'un rêve; mais, malheureusement, ce n'est plus « la rivière de mon pays où j'allais noyer les peccadilles « de la jeunesse; c'est la Seine, et mon trou, c'est un caba-« non de la Conciergerie.

« Ne me regrettez pas : mon mépris pour vous était « égal à mon admiration.

« LUCIEN. »

DÉCLARATION.

« Je soussigné déclare rétracter entièrement ce que « contient l'interrogatoire que m'a fait subir aujourd'hui « monsieur Camusot.

«L'abbé Carlos Herrera se disait ordinairement mon «père spirituel, et j'ai dû me tromper à ce mot pris dans «un autre sens par le juge, sans doute par erreur.

«Je sais que, dans un but politique et pour anéantir «des secrets qui concernent les cabinets d'Espagne et des «Tuileries, des agents obscurs de la diplomatie essaient «de faire passer l'abbé Carlos Herrera pour un forçat «nommé Jacques Collin; mais l'abbé Carlos Herrera ne «m'a jamais fait d'autres confidences à cet égard que celles «de ses efforts pour se procurer les preuves du décès ou «de l'existence de Jacques Collin.

«A la Conciergerie, le 15 mai 1830.

«LUCIEN DE RUBEMPRÉ.»

La fièvre du suicide communiquait à Lucien une grande lucidité d'idées et cette activité de main que connaissent les auteurs en proie à la fièvre de la composition. Ce mouvement fut tel chez lui que ces quatre pièces furent écrites dans l'espace d'une demi-heure. Il en fit un paquet, le ferma par des pains à cacheter, y mit, avec la force que donne le délire, l'empreinte d'un cachet à ses armes qu'il avait au doigt, et il le plaça très-visiblement au milieu du plancher, sur le carreau. Certes, il était difficile de porter plus de dignité dans la situation fausse où tant d'infamie avait plongé Lucien : il sauvait sa mémoire de tout opprobre, et il réparait le mal fait à son complice, autant que l'esprit du dandy pouvait annuler les effets de la confiance du poëte.

Si Lucien avait été placé dans un des cabanons des secrets, il se serait heurté contre l'impossibilité d'y accomplir son dessein, car ces boîtes de pierre de taille n'ont pour mobilier qu'une espèce de lit de camp et un baquet destiné à d'impérieux besoins. Il ne s'y trouve pas un clou, pas une chaise, pas même un escabeau. Le lit de camp est si solidement scellé qu'il est impossible de le

déplacer sans un travail dont s'apercevrait facilement le surveillant, car le judas en fer est toujours ouvert. Enfin, lorsque le prévenu donne des craintes, il est surveillé par un gendarme ou par un agent. Dans les chambres de la pistole et dans celle où Lucien avait été mis par suite des égards que le juge voulut témoigner à un jeune homme appartenant à la haute société parisienne, le lit mobile, la table et la chaise peuvent donc servir à l'exécution d'un suicide, sans néanmoins le rendre facile. Lucien portait une longue cravate bleue en soie; et, en revenant de l'instruction, il songeait déjà à la manière dont Pichegru s'était, plus ou moins volontairement, donné la mort*. Mais pour se pendre il faut trouver un point d'appui et un espace assez considérable entre le corps et le sol pour que les pieds ne rencontrent aucun soutien. Or la fenêtre de sa cellule donnant sur le préau n'avait point d'espagnolette, et les barreaux de fer scellés à l'extérieur, étant séparés de Lucien par l'épaisseur de la muraille, ne lui permettaient pas d'y prendre un point d'appui.

Voici le plan que sa faculté d'invention suggéra rapidement à Lucien pour consommer son suicide. Si la hotte appliquée à la baie ôtait à Lucien la vue du préau, cette hotte empêchait également les surveillants de voir ce qui se passait dans sa cellule; or, si dans la partie inférieure de la fenêtre les vitres avaient été remplacées par deux fortes planches, la partie supérieure conservait, dans chaque moitié, de petites vitres séparées et maintenues par les traverses qui les encadrent. En montant sur sa table Lucien pouvait atteindre à la partie vitrée de sa fenêtre, en détacher deux verres ou les casser, de manière à trouver dans le coin de la première traverse un point d'appui solide. Il se proposait d'y passer sa cravate, de faire sur lui-même une révolution pour la serrer autour de son cou, après l'avoir bien nouée, et de repousser la table loin de lui d'un coup de pied.

Donc, il approcha la table de la fenêtre sans faire de bruit, il quitta sa redingote et son gilet, puis il monta sur la table sans aucune hésitation pour trouer la vitre au-dessus et celle au-dessous du premier bâton. Quand il fut sur la table, il put alors jeter les yeux sur le préau, spectacle magique qu'il entrevit pour la première fois. Le directeur de la Conciergerie, ayant reçu de monsieur Camusot la recommandation d'agir avec les plus grands égards avec Lucien, l'avait fait conduire, comme on l'a vu, par les communications intérieures de la Conciergerie dont l'entrée est dans le souterrain obscur qui fait face à la tour d'Argent, en évitant ainsi de montrer un jeune homme élégant à la foule des accusés qui se promènent dans le préau. On va juger si l'aspect de ce promenoir est de nature à saisir vivement une âme de poëte.

Le préau de la Conciergerie est borné sur le quai par la tour d'Argent et par la tour Bonbec; or, l'espace qui les sépare indique parfaitement au dehors la largeur du préau. La galerie, dite de Saint-Louis, qui mène de la galerie Marchande à la Cour de Cassation et à la tour Bonbec où se trouve encore, dit-on, le cabinet de saint Louis, peut donner aux curieux la mesure de la longueur du préau, car elle en répète la dimension. Les secrets et les pistoles se trouvent donc sous la galerie Marchande. Aussi la reine Marie-Antoinette, dont le cachot est sous les secrets actuels, était-elle conduite au tribunal révolutionnaire, qui tenait ses séances dans le local de l'audience solennelle de la Cour de Cassation, par un escalier formidable pratiqué dans l'épaisseur des murs qui soutiennent la galerie Marchande et aujourd'hui condamné. L'un des côtés du préau, celui dont le premier étage est occupé par la galerie de Saint-Louis, présente aux regards une enfilade de colonnes gothiques entre lesquelles les architectes de je ne sais quelle époque ont pratiqué deux étages de cabanons pour loger le plus d'accusés possible,

en empâtant de plâtre, de grilles et de scellements les chapiteaux, les ogives et les fûts de cette galerie magnifique. Sous le cabinet, dit de saint Louis, dans la tour Bonbec, tourne un escalier en colimaçon qui mène à ces cabanons. Cette prostitution des plus grands souvenirs de la France est d'un effet hideux.

A la hauteur où Lucien se trouvait, son regard prenait en écharpe cette galerie et les détails du corps de logis qui réunit la tour d'Argent à la tour Bonbec, il voyait les toits pointus des deux tours. Il resta tout ébahi, son suicide fut retardé par son admiration. Aujourd'hui les phénomènes de l'hallucination sont si bien admis par la médecine, que ce mirage de nos sens, cette étrange faculté de notre esprit n'est plus contestable. L'homme, sous la pression d'un sentiment arrivé au point d'être une monomanie à cause de son intensité, se trouve souvent dans la situation où le plongent l'opium, le hatchisch et le protoxide d'azote. Alors apparaissent les spectres, les fantômes, alors les rêves prennent du corps, les choses détruites revivent alors dans leurs conditions premières. Ce qui dans le cerveau n'était qu'une idée devient une créature animée ou une création vivante. La science en est à croire aujourd'hui que, sous l'effort des passions à leur paroxisme le cerveau s'injecte de sang, et que cette congestion produit les jeux effrayants du rêve dans l'état de veille, tant on répugne à considérer (Voyez *Louis Lambert,* ÉTUDES PHILOSOPHIQUES) la pensée comme une force vive et génératrice. Lucien vit le Palais dans toute sa beauté primitive. La colonnade fut svelte, jeune, fraîche. La demeure de saint Louis reparut telle quelle fut, il en admirait les proportions babyloniennes et les fantaisies orientales. Il accepta cette vue sublime comme un poëtique adieu de la création civilisée. En prenant ses mesures pour mourir, il se demandait comment cette merveille existait inconnue dans Paris. Il était deux Lucien, un Lucien poëte en promenade dans le Moyen-Âge, sous les

arcades et sous les tourelles de saint Louis, et un Lucien apprêtant son suicide.

Au moment où monsieur de Granville avait fini de donner ses instructions à son jeune secrétaire, le directeur de la Conciergerie se présenta, l'expression de cette physionomie était telle que le Procureur-général eut le pressentiment d'un malheur.

— Avez-vous rencontré monsieur Camusot, lui dit-il.

— Non, monsieur, répondit le directeur. Son greffier Coquart m'a dit de lever le secret de l'abbé Carlos et d'élargir monsieur de Rubempré, mais il est trop tard...

— Mon Dieu! qu'est-il arrivé?

— Voici, monsieur, dit le directeur, un paquet de lettres pour vous qui vous expliquera la catastrophe. Le surveillant du préau a entendu un bruit de carreaux cassés, à la pistole, et le voisin de monsieur Lucien a jeté des cris perçants, car il entendait l'agonie de ce pauvre jeune homme. Le surveillant est revenu pâle du spectacle qui s'est offert à ses yeux, il a vu le prévenu pendu à la croisée au moyen de sa cravate...

Quoique le directeur parlât à voix basse, le cri terrible que poussa madame de Sérisy prouva que, dans les circonstances suprêmes, nos organes ont une puissance incalculée. La comtesse entendit ou devina; mais, avant que monsieur de Granville se fût retourné, sans que ni monsieur de Sérisy ni monsieur de Bauvan pussent s'opposer à des mouvements si rapides, elle fila comme un trait, par la porte, et parvint à la galerie Marchande où elle courut jusqu'à l'escalier qui descend à la rue de la Barillerie.

Un avocat déposait sa robe à la porte d'une de ces boutiques qui pendant si long-temps encombrèrent cette galerie où l'on vendait des chaussures, où on louait des robes et des toques. La comtesse demanda le chemin de la Conciergerie.

— Descendez et tournez à gauche, l'entrée est sur le quai de l'Horloge, la première arcade.

— Cette femme est folle... dit la marchande, il faudrait la suivre.

Personne n'aurait pu suivre Léontine, elle volait. Un médecin expliquerait comment ces femmes du monde, dont la force est sans emploi, trouvent dans les crises de la vie de telles ressources. La comtesse se précipita par l'arcade vers le guichet avec tant de célérité que le gendarme en faction ne la vit pas entrer. Elle s'abattit comme une plume poussée par un vent furieux à la grille, elle en secoua les barres de fer avec tant de fureur, qu'elle arracha celle qu'elle avait saisie. Elle s'enfonça les deux morceaux sur la poitrine, d'où le sang jaillit, et elle tomba criant : «Ouvrez! ouvrez!» d'une voix qui glaça les surveillants.

Le porte-clefs accourut.

— Ouvrez! je suis envoyée par le Procureur-général, *pour sauver le mort!...*

Pendant que la comtesse faisait le tour par la rue de la Barillerie et par le quai de l'Horloge, monsieur de Granville et monsieur de Sérisy descendaient à la Conciergerie par l'intérieur du Palais en devinant l'intention de la comtesse; mais, malgré leur diligence, ils arrivèrent au moment où elle tombait évanouie à la première grille, et qu'elle était relevée par les gendarmes descendus de leur corps-de-garde. A l'aspect du directeur de la Conciergerie, on ouvrit le guichet, on transporta la comtesse dans le greffe; mais elle se dressa sur ses pieds, et tomba sur ses genoux en joignant les mains.

— Le voir!... le voir!... Oh! messieurs, je ne ferai pas de mal! mais si vous ne voulez pas me voir mourir là... laissez-moi regarder Lucien, mort ou vivant... Ah! tu es là, mon ami, choisis entre ma mort ou... Elle s'affaissa. — Tu es bon, reprit-elle. Je t'aimerai!...

— Emportons-là?... dit monsieur de Bauvan.

— Non, allons à la cellule où est Lucien! reprit monsieur de Granville en lisant dans les yeux égarés de monsieur de Sérisy ses intentions.

Et il saisit la comtesse, la releva, la prit sous un bras; tandis que monsieur de Bauvan la prenait sous l'autre.

— Monsieur! dit monsieur de Sérisy au directeur, un silence de mort sur tout ceci.



— Soyez tranquille, répondit le directeur. Vous avez pris un bon parti. Cette dame...

— C'est ma femme...

— Ah! pardon, monsieur. Eh! bien, elle s'évanouira certainement en voyant le jeune homme, et pendant son évanouissement on pourra l'emporter dans une voiture.

— C'est ce que j'ai pensé, dit le comte, envoyez un de vos hommes dire à mes gens, cour de Harlay, de venir au guichet, il n'y a que ma voiture là...

— Nous pouvons le sauver, disait la comtesse en marchant avec un courage et une force qui surprirent ses gardes. Il y a des moyens de rendre à la vie... Et elle entraînait les deux magistrats en criant au surveillant : « Allez donc, allez plus vite, une seconde vaut la vie de trois personnes ! »

Quand la porte de la cellule fut ouverte, et que la comtesse aperçut Lucien pendu comme si ses vêtements eussent été mis à un porte-manteau, d'abord elle fit un bond vers lui pour l'embrasser et le saisir ; mais elle tomba la face sur le carreau de la cellule, en jetant des cris étouffés par une sorte de râle. Cinq minutes après, elle était emportée par la voiture du comte vers son hôtel, couchée en long sur un coussin, son mari à genoux devant elle. Le comte de Bauvan était allé chercher un médecin pour porter les premiers secours à la comtesse.

Le directeur de la Conciergerie examinait la grille extérieure du guichet, et disait à son greffier : « On n'a rien épargné ! les barres de fer sont forgées, elles ont été essayées, on a payé cela très-cher, et il y avait une paille dans ce barreau-là ?... »

Le Procureur-général, revenu chez lui, fut obligé de donner d'autres instructions à son secrétaire.

Heureusement Massol n'était pas encore venu.

Quelques moments après le départ de monsieur de Granville qui s'empressa d'aller chez monsieur de Sérisy, Massol vint trouver son confrère Chargebœuf au parquet du Procureur-général.

— Mon cher, lui dit le jeune secrétaire, si vous voulez m'être agréable, vous mettrez ce que je vais vous dicter dans le numéro de demain de votre Gazette, à l'endroit où vous donnez les nouvelles judiciaires ; vous ferez la tête de l'article.

— Écrivez ?

Et il dicta ceci :

«On a reconnu que la demoiselle Esther s'est donné «volontairement la mort.

«L'alibi bien constaté de monsieur Lucien de Ru-«bempré, son innocence, ont d'autant plus fait déplorer «son arrestation, qu'au moment où le juge d'instruction «donnait l'ordre de l'élargir, ce jeune homme est mort «subitement.»

— Je n'ai pas besoin, mon cher, dit le jeune stagiaire à Massol, de vous recommander la plus grande discrétion sur le petit service que l'on vous demande.

— Puisque vous me faites l'honneur d'avoir confiance en moi, je prendrai la liberté, répondit Massol, de vous présenter une observation. Cette note inspirera des commentaires injurieux pour la Justice...

— La Justice est assez forte pour les supporter, répliqua le jeune attaché au Parquet, avec l'orgueil d'un futur magistrat élevé par monsieur de Granville.

— Permettez, mon cher maître, on peut avec deux phrases éviter ce malheur.

Et l'avocat écrivit :

«Les formes de la Justice sont tout-à-fait étrangères à «ce funeste événement. L'autopsie, à laquelle on a pro-«cédé sur-le-champ, a démontré que cette mort était due «à la rupture d'un anévrisme à son dernier période. Si «monsieur Lucien de Rubempré avait été affecté de son «arrestation, sa mort aurait eu lieu beaucoup plus tôt. «Or, nous croyons pouvoir affirmer que, loin d'être «affligé de son arrestation, ce regrettable jeune homme «en riait et disait à ceux qui l'accompagnèrent de Fon-«tainebleau à Paris, qu'aussitôt arrivé devant le magistrat «son innocence serait reconnue.»

— N'est-ce pas sauver tout?... demanda l'avocat-journaliste.

— Vous avez raison, mon cher maître.

— Le Procureur-général vous en saura gré demain, répliqua finement Massol.

Ainsi, comme on le voit, les plus grands événements de la vie sont traduits par de petits Faits-Paris plus ou moins vrais. Il en est ainsi de beaucoup de choses beaucoup plus augustes que celles-ci.

Maintenant, pour le plus grand nombre, comme pour les gens d'élite, peut-être cette Étude ne semble-t-elle pas entièrement finie par la mort d'Esther et de Lucien; peut-être Jacques Collin, Asie, Europe et Paccard, malgré l'infamie de leurs existences, intéressent-ils assez pour qu'on veuille savoir quelle a été leur fin. Ce dernier acte du drame peut d'ailleurs compléter la peinture de mœurs que comporte cette Étude et donne la solution des divers intérêts en suspens que la vie de Lucien avait si singulièrement enchevêtrés, en mêlant quelques-unes des ignobles figures du Bagne à celles des plus hauts personnages.





# QUATRIEME PARTIE.

## LA DERNIÈRE INCARNATION DE VAUTRIN.

— Qu'y a-t-il, Madeleine? dit madame Camusot en voyant entrer chez elle sa femme de chambre avec cet air que savent prendre les gens dans les circonstances critiques.

— Madame, répondit Madeleine, monsieur vient de rentrer du Palais; mais il a la figure si bouleversée, et il se trouve dans un tel état, que madame ferait peut-être mieux de l'aller voir dans son cabinet.

— A-t-il dit quelque chose? demanda madame Camusot.

— Non, madame; mais nous n'avons jamais vu pareille figure à monsieur, on dirait qu'il va commencer une maladie; il est jaune, il paraît être en décomposition, et...

Sans attendre la fin de la phrase, madame Camusot s'élança hors de sa chambre et courut chez son mari. Elle

aperçut le juge d'instruction assis dans un fauteuil, les jambes allongées, la tête appuyée au dossier, les mains pendantes, le visage pâle, les yeux hébétés, absolument comme s'il allait tomber en défaillance.

— Qu'as-tu, mon ami? dit la jeune femme effrayée.

— Ah! ma pauvre Amélie, il est arrivé le plus funeste événement... J'en tremble encore. Figure-toi que le Procureur-général... Non, que madame de Sérisy... que... Je ne sais par où commencer...

— Commence par la fin!... dit madame Camusot.

— Eh! bien, au moment où, dans la Chambre du conseil de la Première, monsieur Popinot avait mis la dernière signature nécessaire au bas du jugement de non-lieu rendu sur mon rapport qui mettait en liberté Lucien de Rubempré... Enfin, tout était fini! le greffier emportait le plumitif; j'allais être quitte de cette affaire... Voilà le président du tribunal qui entre et qui examine le jugement :

— Vous élargissez un mort, me dit-il d'un air froidement railleur; ce jeune homme est allé, selon l'expression de M. de Bonald*, devant son juge naturel. Il a succombé à l'apoplexie foudroyante...

Je respirais en croyant à un accident.

— Si je comprends, monsieur le président, a dit monsieur Popinot, il s'agirait alors de l'apoplexie de Pichegru...

— Messieurs, a repris le président de son air grave, sachez que, pour tout le monde, le jeune Lucien de Rubempré sera mort de la rupture d'un anévrisme.

Nous nous sommes tous entre-regardés.

— De grands personnages sont mêlés à cette déplorable affaire, a dit le président. Dieu veuille, dans votre intérêt, monsieur Camusot, quoique vous n'ayez fait que votre devoir, que madame de Sérisy ne reste pas folle du coup qu'elle a reçu! on l'emporte quasi morte. Je viens de rencontrer notre Procureur-général dans un état de

désespoir qui m'a fait mal. Vous avez donné à gauche, mon cher Camusot! a-t-il ajouté en me parlant à l'oreille.

Non, ma chère amie, en sortant, c'est à peine si je pouvais marcher. Mes jambes tremblaient tant, que je n'ai pas osé me hasarder dans la rue, et je suis allé me reposer dans mon cabinet. Coquart, qui rangeait le dossier de cette malheureuse instruction, m'a raconté qu'une belle dame avait pris la Conciergerie d'assaut, qu'elle avait voulu sauver la vie à Lucien de qui elle est folle, et qu'elle s'était évanouie en le trouvant pendu par sa cravate à la croisée de la pistole. L'idée que la manière dont j'ai interrogé ce malheureux jeune homme, qui, d'ailleurs, entre nous, était parfaitement coupable, a pu causer son suicide, m'a poursuivi depuis que j'ai quitté le Palais, et je suis toujours près de m'évanouir...

— Eh! bien, ne vas-tu pas te croire un assassin, parce qu'un prévenu se pend dans sa prison au moment où tu l'allais élargir?... s'écria madame Camusot. Mais un juge d'instruction est alors comme un général qui a un cheval tué sous lui!... Voilà tout.

— Ces comparaisons, ma chère, sont tout au plus bonnes pour plaisanter, et la plaisanterie est hors de saison ici. *Le mort saisit le vif* dans ce cas-là. Lucien emporte nos espérances dans son cercueil.

— Vraiment?... dit madame Camusot d'un air profondément ironique.

— Oui, ma carrière est finie. Je resterai toute ma vie simple juge au tribunal de la Seine. Monsieur de Granville était, avant ce fatal événement, déjà fort mécontent de la tournure que prenait l'instruction; mais son mot à notre président me prouve que, tant que monsieur de Granville sera procureur-général, je n'avancerai jamais!

Avancer! voilà le mot terrible, l'idée qui, de nos jours, change le magistrat en fonctionnaire.

Autrefois le magistrat était sur-le-champ tout ce qu'il devait être. Les trois ou quatre mortiers des présidences

de chambre suffisaient aux ambitions dans chaque parlement. Une charge de conseiller contentait un de Brosses comme un Molé*, à Dijon comme à Paris. Cette charge, une fortune déjà, voulait une grande fortune pour être bien portée. A Paris, en dehors du parlement, les gens de robe ne pouvaient aspirer qu'à trois existences supérieures : le contrôle général, les sceaux ou la simarre de chancelier. Au-dessous des parlements, dans la sphère inférieure, un lieutenant de présidial se trouvait être un assez grand personnage pour qu'il fût heureux de rester toute sa vie sur son siége. Comparez la position d'un conseiller à la cour royale de Paris, qui n'a pour toute fortune, en 1829, que son traitement, à celle d'un conseiller au parlement en 1729. Grande est la différence! Aujourd'hui, où l'on fait de l'argent la garantie sociale universelle, on a dispensé les magistrats de posséder, comme autrefois, de grandes fortunes; aussi les voit-on députés, pairs de France, entassant magistrature sur magistrature, à la fois juges et législateurs, allant emprunter de l'importance à des positions autres que celle d'où devrait venir tout leur éclat.

Enfin, les magistrats pensent à se distinguer pour avancer, comme on avance dans l'armée ou dans l'administration.

Cette pensée, si elle n'altère pas l'indépendance du magistrat, est trop connue et trop naturelle, on en voit trop d'effets, pour que la magistrature ne perde pas de sa majesté dans l'opinion publique. Le traitement payé par l'État fait du prêtre et du magistrat, des employés. Les grades à gagner développent l'ambition; l'ambition engendre une complaisance envers le pouvoir; puis l'égalité moderne met le justiciable et le juge sur la même feuille du parquet social. Ainsi les deux colonnes de tout ordre social, la Religion et la Justice, se sont amoindries au dix-neuvième siècle, où l'on se prétend en progrès sur toute chose.

— Et pourquoi n'avancerais-tu pas? dit Amélie Camusot.

Elle regarda son mari d'un air railleur, en sentant la nécessité de rendre de l'énergie à l'homme qui portait son ambition, et de qui elle jouait comme d'un instrument.

— Pourquoi désespérer? reprit-elle en faisant un geste qui peignit bien son insouciance quant à la mort du prévenu. Ce suicide va rendre heureuses les deux ennemies de Lucien, madame d'Espard et sa cousine, la comtesse Châtelet. Madame d'Espard est au mieux avec le Garde-des-sceaux; et, par elle, tu peux obtenir une audience de Sa Grandeur, où tu lui diras le secret de cette affaire. Or, si le ministre de la justice est pour toi, qu'as-tu donc à craindre de ton président et du Procureur-général?

— Mais monsieur et madame de Sérisy!... s'écria le pauvre juge. Madame de Sérisy, je te le répète, est folle! et folle par ma faute, dit-on!

— Eh! si elle est folle, juge sans jugement, s'écria madame Camusot en riant, elle ne pourra pas te nuire! Voyons, raconte-moi toutes les circonstances de la journée.

— Mon Dieu, répondit Camusot, au moment où j'avais confessé ce malheureux jeune homme et où il venait de déclarer que ce soi-disant prêtre espagnol est bien Jacques Collin, la duchesse de Maufrigneuse et madame de Sérisy m'ont envoyé, par un valet de chambre, un petit mot où elles me priaient de ne pas l'interroger. Tout était consommé...

— Mais, tu as donc perdu la tête! dit Amélie; car, sûr comme tu l'es de ton commis-greffier, tu pouvais alors faire revenir Lucien, le rassurer adroitement, et corriger ton interrogatoire!

— Mais tu es comme madame de Sérisy, tu te moques de la Justice! dit Camusot incapable de se jouer de sa profession. Madame de Sérisy a pris mes procès-verbaux et les a jetés au feu!

— En voilà une femme! bravo! s'écria madame Camusot.

— Madame de Sérisy m'a dit qu'elle ferait sauter le Palais plutôt que de laisser un jeune homme, qui avait eu les bonnes grâces de la duchesse de Maufrigneuse et les siennes, aller sur les bancs de la Cour d'assises en compagnie d'un forçat!...

— Mais, Camusot, dit Amélie, en ne pouvant pas retenir un sourire de supériorité, ta position est superbe...

— Ah! oui, superbe!

— Tu as fait ton devoir...

— Mais malheureusement, et malgré l'avis jésuitique de monsieur de Granville, qui m'a rencontré sur le quai Malaquais...

— Ce matin?

— Ce matin!

— A quelle heure?

— A neuf heures.

— Oh! Camusot! dit Amélie en joignant ses mains et les tordant, moi qui ne cesse de te répéter de prendre garde à tout... Mon Dieu, ce n'est pas un homme, c'est une charrette de moellons que je traîne!... Mais, Camusot, ton procureur-général t'attendait au passage, il a dû te faire des recommandations.

— Mais oui...

— Et tu ne l'as pas compris! Si tu es sourd, tu resteras toute ta vie juge d'instruction sans aucune espèce d'instruction. Aie donc l'esprit de m'écouter! dit-elle en faisant taire son mari qui voulut répondre. Tu crois l'affaire finie? dit Amélie.

Camusot regarda sa femme de l'air qu'ont les paysans devant un charlatan.

— Si la duchesse de Maufrigneuse et la comtesse de Sérisy sont compromises, tu dois les avoir toutes deux pour protectrices, reprit Amélie. Voyons? madame d'Espard obtiendra pour toi du Garde-des-sceaux une au-

dience où tu lui donneras le secret de l'affaire, et il en amusera le Roi; car tous les souverains aiment à connaître l'envers des tapisseries, et savoir les véritables motifs des événements que le public regarde passer bouche béante. Dès lors, ni le Procureur-général, ni monsieur de Sérisy ne seront plus à craindre...

— Quel trésor qu'une femme comme toi! s'écria le juge en reprenant courage. Après tout, j'ai débusqué Jacques Collin, je vais l'envoyer rendre ses comptes en Cour d'assises, je dévoilerai ses crimes. C'est une victoire dans la carrière d'un juge d'instruction qu'un pareil procès...

— Camusot, reprit Amélie en voyant avec plaisir son mari revenu de la prostration morale et physique où l'avait jeté le suicide de Lucien de Rubempré, le président t'a dit tout-à-l'heure que tu avais donné à gauche; mais ici tu donnes trop à droite...Tu te fourvoies encore, mon ami!

Le juge d'instruction resta debout, regardant sa femme avec une sorte de stupéfaction.

— Le Roi, le Garde-des-sceaux pourront être très-contents d'apprendre le secret de cette affaire, et tout à la fois très-fâchés de voir des avocats de l'opinion libérale traînant à la barre de l'opinion et de la Cour d'assises, par leurs plaidoiries, des personnages aussi importants que les Sérisy, les Maufrigneuse et les Grandlieu, enfin tous ceux qui sont mêlés directement ou indirectement à ce procès.

— Ils y sont fourrés tous!... je les tiens? s'écria Camusot.

Le juge, qui se leva, marcha par son cabinet, à la façon de Sganarelle sur le théâtre quand il cherche à sortir d'un mauvais pas.

— Écoute, Amélie! reprit-il en se posant devant sa femme, il me revient à l'esprit une circonstance, en apparence, minime, et qui, dans la situation où je suis, est d'un intérêt capital. Figure-toi, ma chère amie, que ce Jacques Collin est un colosse de ruse, de dissimulation,

de rouerie... un homme d'une profondeur... Oh! c'est... quoi?... le Cromwell du bagne!... Je n'ai jamais rencontré pareil scélérat, il m'a presque attrapé!... Mais, en instruction criminelle, un bout de fil qui passe vous fait trouver un peloton avec lequel on se promène dans le labyrinthe des consciences les plus ténébreuses, ou des faits les plus obscurs. Lorsque Jacques Collin m'a vu feuilletant les lettres saisies au domicile de Lucien de Rubempré, mon drôle y a jeté le coup-d'œil d'un homme qui voulait voir si quelque autre paquet ne s'y trouvait pas, et il a laissé échapper un mouvement de satisfaction visible. Ce regard de voleur évaluant un trésor, ce geste de prévenu qui se dit : « J'ai mes armes, » m'ont fait comprendre un monde de choses. Il n'y a que vous autres femmes qui puissiez, comme nous et les prévenus, lancer, dans une œillade échangée, des scènes entières où se révèlent des tromperies compliquées comme des serrures de sûreté. On se dit, vois-tu, des volumes de soupçons en une seconde! C'est effrayant, c'est la vie ou la mort, dans un clin d'œil. Le gaillard a d'autres lettres entre les mains! ai-je pensé. Puis les mille autres détails de l'affaire m'ont préoccupé. J'ai négligé cet incident, car je croyais avoir à confronter mes prévenus et pouvoir éclaircir plus tard ce point de l'instruction. Mais regardons comme certain que Jacques Collin a mis en lieu sûr, selon l'habitude de ces misérables, les lettres les plus compromettantes de la correspondance du beau jeune homme adoré de tant de...

— Et tu trembles, Camusot! Tu seras président de chambre à la Cour royale, bien plus tôt que je ne le croyais!... s'écria madame Camusot, dont la figure rayonna. Voyons! il faut te conduire de manière à contenter tout le monde, car l'affaire devient si grave qu'elle pourrait bien nous être VOLÉE!... N'a-t-on pas ôté des mains de Popinot, pour te la confier, la procédure, dans le procès en interdiction intenté par madame à monsieur d'Espard! dit-elle pour répondre à un geste d'étonnement

que fit Camusot. Eh! bien, le Procureur-général qui prend un air si vif à l'honneur de monsieur et de madame de Sérisy, ne peut-il pas évoquer l'affaire à la Cour royale et faire commettre un conseiller à lui pour l'instruire à nouveau?...

— Ah çà! ma chère, où donc as-tu fait ton droit criminel? s'écria Camusot. Tu sais tout, tu es mon maître...

— Comment! tu crois que demain matin monsieur de Granville ne sera pas effrayé de la plaidoirie probable d'un avocat libéral que ce Jacques Collin saura bien trouver; car on viendra lui proposer de l'argent pour être son défenseur!... Ces dames connaissent leur danger aussi bien, pour ne pas dire mieux, que tu ne le connais; elles en instruiront le Procureur-général, qui, déjà, voit ces familles traînées bien près du banc des accusés, par suite du mariage de ce forçat avec Lucien de Rubempré, fiancé de mademoiselle de Grandlieu, Lucien, amant d'Esther, ancien amant de la duchesse de Maufrigneuse, le chéri de madame de Sérisy. Tu dois donc manœuvrer de manière à te concilier l'affection de ton procureur-général, la reconnaissance de monsieur de Sérisy, celle de la marquise d'Espard, de la comtesse Châtelet, à corroborer la protection de madame de Maufrigneuse par celle de la maison de Grandlieu, et à te faire adresser des compliments par ton président. Moi, je me charge de mesdames d'Espard, de Maufrigneuse et de Grandlieu. Toi, tu dois aller demain matin chez le Procureur-général. Monsieur de Granville est un homme qui ne vit pas avec sa femme, il a eu pour maîtresse, pendant une dizaine d'années, une mademoiselle de Bellefeuille, qui lui a donné des enfants adultérins, n'est-ce pas? Eh bien! ce magistrat-là n'est pas un saint, c'est un homme tout comme un autre; on peut le séduire, il donne prise sur lui par quelque endroit, il faut découvrir son faible, le flatter; demande-lui des conseils, fais-lui voir le danger de l'affaire; enfin, tâchez de vous compromettre de compagnie, et tu seras...

— Non; je devrais baiser la marque de tes pas, dit Camusot en interrompant sa femme, la prenant par la taille et la serrant sur son cœur. Amélie! tu me sauves!

— C'est moi qui t'ai remorqué d'Alençon à Mantes, et de Mantes au tribunal de la Seine, répondit Amélie. Eh! bien, sois tranquille!... je veux qu'on m'appelle madame la présidente dans cinq ans d'ici; mais, mon chat, pense donc toujours pendant long-temps avant de prendre des résolutions. Le métier de juge n'est pas celui d'un sapeur-pompier, le feu n'est jamais à vos papiers, vous avez le temps de réfléchir; aussi, dans vos places, les sottises sont-elles inexcusables...

— La force de ma position est tout entière dans l'identité du faux prêtre espagnol avec Jacques Collin, reprit le juge après une longue pause. Une fois cette identité bien établie, quand même la Cour s'attribuerait la connaissance de ce procès, ce sera toujours un fait acquis dont ne pourra se débarrasser aucun magistrat, juge ou conseiller. J'aurai imité les enfants qui attachent une ferraille à la queue d'un chat; la procédure, n'importe où elle s'instruise, fera toujours sonner les fers de Jacques Collin.

— Bravo! dit Amélie.

— Et le Procureur-général aimera mieux s'entendre avec moi, qui pourrais seul enlever cette épée de Damoclès suspendue sur le cœur du faubourg Saint-Germain, qu'avec tout autre!... Mais tu ne sais pas combien il est difficile d'obtenir ce magnifique résultat?... Le Procureur-général et moi, tout-à-l'heure, dans son cabinet, nous sommes convenus d'accepter Jacques Collin pour ce qu'il se donne, pour un chanoine du chapitre de Tolède, pour Carlos Herrera; nous sommes convenus d'admettre sa qualité d'envoyé diplomatique, et de le laisser réclamer par l'ambassade d'Espagne. C'est par suite de ce plan que j'ai fait le rapport qui met en liberté Lucien de Rubempré, que j'ai recommencé les interrogatoires de mes pré-

venus, en les rendant blancs comme neige. Demain, messieurs de Rastignac, Bianchon, et je ne sais qui encore, doivent être confrontés avec le soi-disant chanoine du chapitre royal de Tolède, ils ne reconnaîtront pas en lui Jacques Collin, dont l'arrestation a eu lieu en leur présence, il y a dix ans, dans une pension bourgeoise, où ils l'ont connu sous le nom de Vautrin.

Un moment de silence régna pendant lequel madame Camusot réfléchissait.

— Es-tu sûr que ton prévenu soit Jacques Collin, demanda-t-elle.

— Sûr, répondit le juge, et le Procureur-général aussi.

— Eh! bien, tâche donc, sans laisser voir tes griffes de chat fourré, de susciter un éclat au Palais-de-Justice! Si ton homme est encore au secret, va voir immédiatement le directeur de la Conciergerie et fais en sorte que le forçat y soit publiquement reconnu. Au lieu d'imiter les enfants, imite les ministres de la police dans les pays absolus, qui inventent des conspirations contre le souverain pour se donner le mérite de les avoir déjouées et se rendre nécessaires; mets trois familles en danger pour avoir la gloire de les sauver.

— Ah! quel bonheur! s'écria Camusot. J'ai la tête si troublée que je ne me souvenais plus de cette circonstance. L'ordre de mettre Jacques Collin à la pistole a été porté par Coquart à monsieur Gault, le directeur de la Conciergerie. Or, par les soins de Bibi-Lupin, l'ennemi de Jacques Collin, on a transféré de la Force à la Conciergerie trois criminels qui le connaissent; et, s'il descend demain matin au préau, l'on s'attend à des scènes terribles...

— Et pourquoi?

— Jacques Collin, ma chère, est le dépositaire des fortunes que possèdent les bagnes et qui se montent à des sommes considérables; or, il les a, dit-on, dissipées pour entretenir le luxe de feu Lucien, et on va lui demander

des comptes. Ce sera, m'a dit Bibi-Lupin, une tuerie qui nécessitera l'intervention des surveillants, et le secret sera découvert. Il y va de la vie de Jacques Collin. Or, en me rendant au Palais de bonne heure, je pourrai dresser procès-verbal de l'identité.

— Ah ! si ses commettants te débarrassaient de lui ! tu serais regardé comme un homme bien capable ! Ne va pas chez monsieur de Granville, attends-le à son parquet avec cette arme formidable ! C'est un canon chargé sur les trois plus considérables familles de la Cour et de la Pairie. Sois hardi, propose à monsieur de Granville de vous débarrasser de Jacques Collin en le transférant à la Force, où les forçats savent se débarrasser de leurs dénonciateurs. J'irai, moi, chez la duchesse de Maufrigneuse, qui me mènera chez les Grandlieu. Peut-être verrai-je aussi monsieur de Sérisy. Fie-toi à moi pour sonner l'alarme partout. Écris-moi surtout un petit mot convenu pour que je sache si le prêtre espagnol est judiciairement reconnu pour être Jacques Collin. Arrange-toi pour quitter le Palais à deux heures, je t'aurai fait obtenir une audience particulière du Garde-des-sceaux : peut-être sera-t-il chez la marquise d'Espard.

Camusot restait planté sur ses jambes dans une admiration qui fit sourire la fine Amélie.

— Allons, viens dîner, et sois gai, dit-elle en terminant. Vois ! nous ne sommes à Paris que depuis deux ans, et te voilà en passe de devenir conseiller avant la fin de l'année... De là, mon chat, à la présidence d'une chambre à la cour, il n'y aura pas d'autre distance qu'un service rendu dans quelque affaire politique.

Cette délibération secrète montre à quel point les actions et les moindres paroles de Jacques Collin, dernier personnage de cette étude, intéressaient l'honneur des familles au sein desquelles il avait placé son défunt protégé.

La mort de Lucien et l'invasion à la Conciergerie de la comtesse de Sérisy venaient de produire un si grand

trouble dans les rouages de la machine, que le directeur avait oublié de lever le secret du prétendu prêtre espagnol.

Quoiqu'il y en ait plus d'un exemple dans les annales judiciaires, la mort d'un prévenu pendant le cours de l'instruction d'un procès, est un événement assez rare pour que les surveillants, le greffier et le directeur fussent sortis du calme dans lequel ils fonctionnent. Néanmoins, pour eux, le grand événement n'était pas ce beau jeune homme devenu si promptement un cadavre, mais bien la rupture de la barre en fer forgé de la première grille du guichet par les délicates mains d'une femme du monde. Aussi, directeur, greffier et surveillants, dès que le Procureur-général, le comte Octave de Bauvan, furent partis dans la voiture du comte de Sérisy, en emmenant sa femme évanouie, se groupèrent-ils au guichet en reconduisant monsieur Lebrun, le médecin de la prison, appelé pour constater la mort de Lucien et s'en entendre avec le *médecin des morts* de l'arrondissement où demeurait cet infortuné jeune homme.

On nomme à Paris *médecin des morts* le docteur chargé, dans chaque mairie, d'aller vérifier le décès et d'en examiner les causes.

Avec ce coup-d'œil rapide qui le distinguait, monsieur de Granville avait jugé nécessaire, pour l'honneur des familles compromises, de faire dresser l'acte de décès de Lucien, à la mairie dont dépend le quai Malaquais, où demeurait le défunt, et de le conduire de son domicile à l'église Saint-Germain-des-Prés, où le service funèbre allait avoir lieu. Monsieur de Chargebœuf, secrétaire de monsieur de Granville, mandé par lui, reçut des ordres à cet égard. La translation de Lucien devait être opérée pendant la nuit. Le jeune secrétaire était chargé de s'entendre immédiatement avec la mairie, avec la paroisse et l'administration des pompes funèbres. Ainsi, pour le monde, Lucien serait mort libre et chez lui, son convoi partirait

de chez lui, ses amis seraient convoqués chez lui pour la cérémonie.

Donc, au moment où Camusot, l'esprit en repos, se mettait à table avec son ambitieuse moitié, le directeur de la Conciergerie et monsieur Lebrun, médecin des prisons, étaient en dehors du guichet, déplorant la fragilité des barres de fer et la force des femmes amoureuses.

— On ne sait pas, disait le docteur à monsieur Gault en le quittant, tout ce qu'il y a de puissance nerveuse dans l'homme surexcité par la passion ! La dynamique et les mathématiques sont sans signes ni calculs pour constater cette force-là. Tenez, hier, j'ai été témoin d'une expérience qui m'a fait frémir et qui rend compte du terrible pouvoir physique déployé tout-à-l'heure par cette petite dame.

— Contez-moi cela, dit monsieur Gault, car j'ai la faiblesse de m'intéresser au magnétisme, sans y croire, mais il m'intrigue.

— Un médecin magnétiseur, car il y a des gens parmi nous qui croient au magnétisme, reprit le docteur Lebrun, m'a proposé d'expérimenter sur moi-même un phénomène qu'il me décrivait et duquel je doutais. Curieux de voir par moi-même une des étranges crises nerveuses par lesquelles on prouve l'existence du magnétisme, je consentis ! Voici le fait. Je voudrais bien savoir ce que dirait notre Académie de médecine si l'on soumettait, l'un après l'autre, ses membres à cette action qui ne laisse aucune échappatoire à l'incrédulité. Mon vieil ami...

Ce médecin, dit le docteur Lebrun en ouvrant une parenthèse, est un vieillard persécuté pour ses opinions par la Faculté, depuis Mesmer ; il a soixante-dix ou douze ans, et se nomme Bouvard. C'est aujourd'hui le patriarche de la doctrine du magnétisme animal. Je suis un fils pour ce bonhomme, je lui dois mon état. Donc le vieux et respectueux Bouvard me proposait de me prouver que la force nerveuse mise en action par le magnétiseur était

non pas infinie, car l'homme est soumis à des lois déterminées, mais qu'elle procédait comme les forces de la nature dont les principes absolus échappent à nos calculs.

— Ainsi, me dit-il, si tu veux abandonner ton poignet au poignet d'une somnambule qui dans l'état de veille ne te le presserait pas au-delà d'une certaine force appréciable, tu reconnaîtras que, dans l'état si sottement nommé somnambulique, ses doigts auront la faculté d'agir comme des cisailles manœuvrées par un serrurier!

Eh! bien, monsieur, lorsque j'ai eu livré mon poignet à celui de la femme, non pas *endormie,* car Bouvard réprouve cette expression, mais *isolée,* et que le vieillard eut ordonné à cette femme de me presser indéfiniment et de toute sa force le poignet, j'ai prié d'arrêter au moment où le sang allait jaillir du bout de mes doigts. Tenez! voyez le bracelet que je porterai pendant plus de trois mois?

— Diable! dit monsieur Gault en regardant une ecchymose circulaire qui ressemblait à celle qu'eût produite une brûlure.

— Mon cher Gault, reprit le médecin, j'aurais eu ma chair prise dans un cercle de fer qu'un serrurier aurait vissé par un écrou, je n'aurais pas senti ce collier de métal aussi durement que les doigts de cette femme; son poignet était de l'acier inflexible, et j'ai la conviction qu'elle aurait pu me briser les os et me séparer la main du poignet. Cette pression, commencée d'abord d'une manière insensible, a continué sans relâche en ajoutant toujours une force nouvelle à la force de pression antérieure; enfin un tourniquet ne se serait pas mieux comporté que cette main changée en un appareil de torture. Il me paraît donc prouvé que, sous l'empire de la passion, qui est la volonté ramassée sur un point et arrivée à des quantités de force animale incalculables, comme le sont toutes les différentes espèces de puissances électriques, l'homme peut apporter sa vitalité tout entière, soit pour l'attaque, soit pour la résistance, dans tel ou tel de ses

organes... Cette petite dame avait, sous la pression de son désespoir, envoyé sa puissance vitale dans ses poignets.

— Il en faut diablement pour rompre une barre de fer forgé... dit le chef des surveillants en hochant la tête.

— Il y avait une paille! fit observer monsieur Gault.

— Moi, reprit le médecin, je n'ose plus assigner de limites à la force nerveuse. C'est d'ailleurs ainsi que les mères, pour sauver leurs enfants, magnétisent des lions, descendent dans un incendie, le long des corniches où les chats se tiendraient à peine, et supportent les tortures de certains accouchements. Là est le secret des tentatives des prisonniers et des forçats pour recouvrer la liberté... On ne connaît pas encore la portée des forces vitales, elles tiennent à la puissance même de la nature, et nous les puisons à des réservoirs inconnus!

— Monsieur, vint dire tout bas un surveillant à l'oreille du directeur qui reconduisait le docteur Lebrun à la grille extérieure de la Conciergerie, le *Secret numéro deux* se dit malade et réclame le médecin; il se prétend à la mort, ajouta le surveillant.

— Vraiment? dit le directeur.

— Mais il râle! répliqua le surveillant.

— Il est cinq heures, répondit le docteur, je n'ai pas dîné... Mais après tout, me voilà tout porté, voyons, allons...

— Le Secret numéro deux est précisément le prêtre espagnol soupçonné d'être Jacques Collin, dit monsieur Gault au médecin, et l'un des prévenus dans le procès où ce pauvre jeune homme était impliqué...

— Je l'ai déjà vu ce matin, répondit le docteur. Monsieur Camusot m'a mandé pour constater l'état sanitaire de ce gaillard-là, qui, soit dit entre nous, se porte à merveille et qui de plus ferait fortune à poser pour les Hercules dans les troupes de saltimbanques.

— Il peut vouloir se tuer aussi, dit monsieur Gault.

Donnons un coup de pied aux secrets tous deux, car je dois être là, ne fût-ce que pour le transférer à la pistole. Monsieur Camusot a levé le secret pour ce singulier anonyme...

Jacques Collin, surnommé Trompe-la-Mort dans le monde des bagnes, et à qui maintenant il ne faut plus donner d'autre nom que le sien, se trouvait depuis le moment de sa réintégration au secret, d'après l'ordre de Camusot, en proie à une anxiété qu'il n'avait jamais connue pendant sa vie marquée par tant de crimes, par trois évasions du bagne et par deux condamnations en Cour d'assises. Cet homme, en qui se résument la vie, les forces, l'esprit, les passions du bagne, et qui vous en présente la plus haute expression, n'est-il pas monstrueusement beau par son attachement digne de la race canine envers celui dont il fait son ami? Condamnable, infâme et horrible de tant de côtés, ce dévouement absolu à son idole le rend si véritablement intéressant, que cette étude, déjà si considérable, paraîtrait inachevée, écourtée, si le dénoûment de cette vie criminelle n'accompagnait pas la fin de Lucien de Rubempré. Le petit épagneul mort, on se demande si son terrible compagnon, si le lion vivra!

Dans la vie réelle, dans la société, les faits s'enchaînent si fatalement à d'autres faits, qu'ils ne vont pas les uns sans les autres. L'eau du fleuve forme une espèce de plancher liquide; il n'est pas de flot, si mutiné qu'il soit, à quelque hauteur qu'il s'élève, dont la puissante gerbe ne s'efface sous la masse des eaux, plus forte par la rapidité de son cours que les rébellions des gouffres qui marchent avec elle. De même qu'on regarde l'eau couler en y voyant de confuses images, peut-être désirez-vous mesurer la pression du pouvoir social sur ce tourbillon nommé Vautrin? voir à quelle distance ira s'abîmer le flot rebelle, comment finira la destinée de cet homme vraiment diabolique, mais rattaché par l'amour à l'humanité? tant ce

principe céleste périt difficilement dans les cœurs les plus gangrenés!

L'ignoble forçat en matérialisant le poëme caressé par tant de poëtes, par Moore, par lord Byron, par Mathurin, par Canalis* (un démon possédant un ange attiré dans son enfer pour le rafraîchir d'une rosée dérobée au paradis), Jacques Collin, si l'on a bien pénétré dans ce cœur de bronze, avait renoncé à lui-même depuis sept ans. Ses puissantes facultés, absorbées en Lucien, ne jouaient que pour Lucien; il jouissait de ses progrès, de ses amours, de son ambition. Pour lui, Lucien était son âme visible.

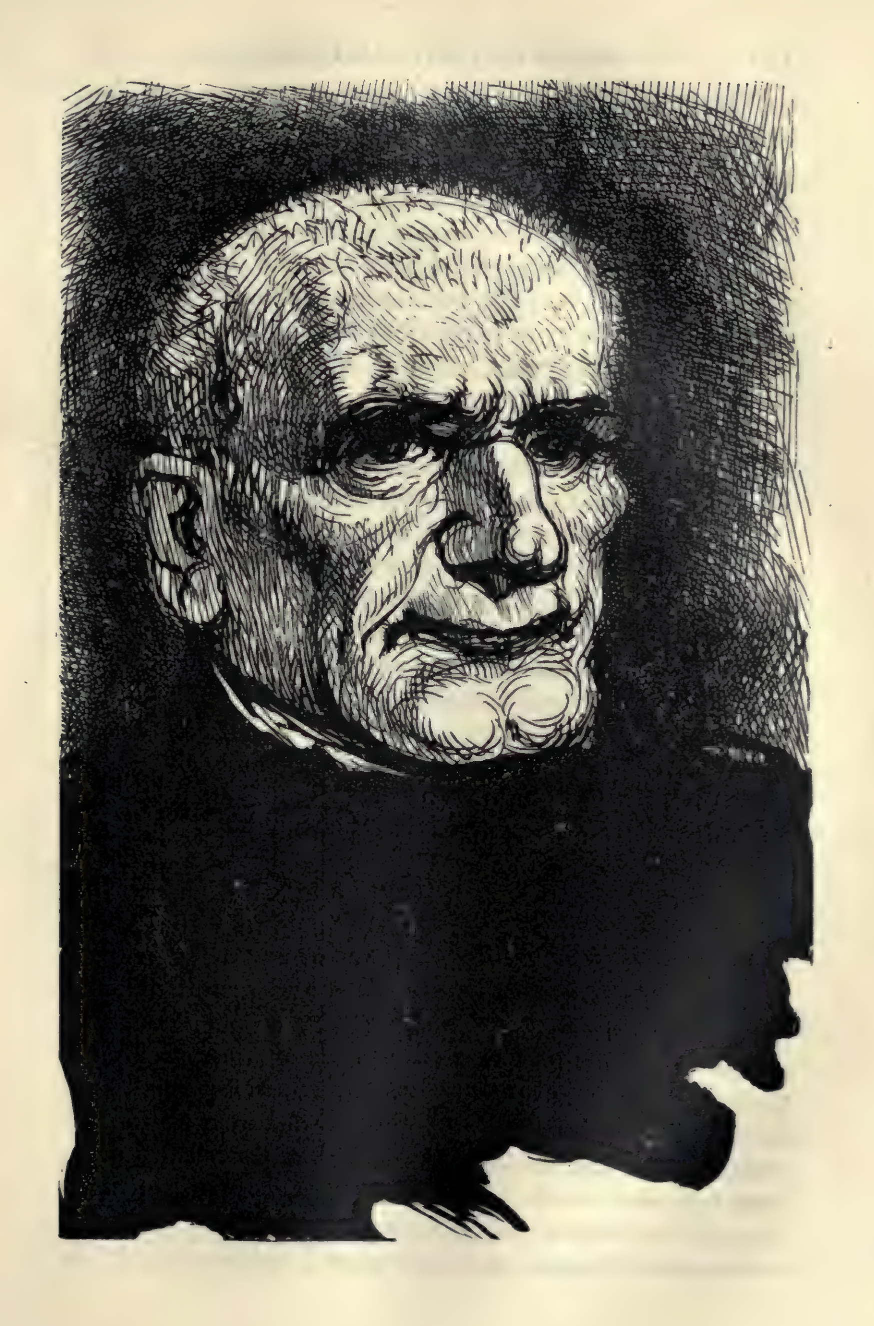
Trompe-la-Mort dînait chez les Grandlieu, se glissait dans le boudoir des grandes dames, aimait Esther par procuration. Enfin, il voyait en Lucien un Jacques Collin, beau, jeune, noble, arrivant au poste d'ambassadeur.

Trompe-la-Mort avait réalisé la superstition allemande DU DOUBLE par un phénomène de paternité morale que concevront les femmes qui, dans leur vie, ont aimé véritablement, qui ont senti leur âme passée dans celle de l'homme aimé, qui ont vécu de sa vie, noble ou infâme, heureuse ou malheureuse, obscure ou glorieuse, qui ont éprouvé, malgré les distances, du mal à leur jambe, s'il s'y faisait une blessure, qui ont senti qu'il se battait en duel, et qui, pour tout dire en un mot, n'ont pas eu besoin d'apprendre une infidélité pour la savoir.

Reconduit dans son cabanon, Jacques Collin se disait: « On interroge le petit! »

Et il frissonnait, lui qui tuait comme un ouvrier boit.

— A-t-il pu voir ses maîtresses? se demandait-il. Ma tante a-t-elle trouvé ces damnées femelles? Ces duchesses, ces comtesses ont-elles marché, ont-elles empêché l'interrogatoire?... Lucien a-t-il reçu mes instructions?... Et si la fatalité veut qu'on l'interroge, comment *se tiendra-t-il?* Pauvre petit, c'est moi qui l'ai conduit là! C'est ce brigand de Paccard et cette fouine d'Europe qui causent tout ce grabuge, en *chippant* les sept cent cinquante mille francs



de l'inscription donnée par Nucingen à Esther. Ces deux drôles nous ont fait trébucher au dernier pas; mais ils paieront cher cette farce-là! Un jour de plus, et Lucien était riche! il épousait sa Clotilde de Grandlieu. Je n'avais plus Esther sur les bras. Lucien aimait trop cette fille, tandis qu'il n'eût jamais aimé cette planche de salut, cette Clotilde... Ah! le petit aurait alors été tout à moi! Et dire que notre sort dépend d'un regard, d'une rougeur de Lucien devant ce Camusot, qui voit tout, qui ne manque pas de la finesse des juges! car nous avons échangé, lorsqu'il m'a montré les lettres, un regard par lequel nous nous sommes sondés mutuellement, et il a deviné que je puis *faire chanter* les maîtresses de Lucien!...

Ce monologue dura trois heures. L'angoisse fut telle qu'elle eut raison de cette organisation de fer et de vitriol. Jacques Collin, dont le cerveau fut comme incendié par la folie, ressentit une soif si dévorante, qu'il épuisa, sans s'en apercevoir, toute la provision d'eau contenue dans un des deux baquets qui forment, avec le lit en bois, tout le mobilier d'un secret.

— S'il perd la tête, que deviendra-t-il? car ce cher enfant n'a pas la force de Théodore... se demanda-t-il en se couchant sur le lit de camp, semblable à celui d'un corps-de-garde.

Un mot sur ce Théodore de qui se souvenait Jacques Collin en ce moment suprême. Théodore Calvi, jeune Corse, condamné à perpétuité pour onze meurtres, à l'âge de dix-huit ans, grâce à certaines protections achetées à prix d'or, avait été le compagnon de chaîne de Jacques Collin, de 1819 à 1820. La dernière évasion de Jacques Collin, une de ses plus belles combinaisons (il était sorti déguisé en gendarme et conduisant Théodore Calvi marchant à ses côtés en forçat, mené chez le commissaire), cette superbe évasion avait eu lieu dans le port de Rochefort, où les forçats meurent dru, et où l'on espérait voir finir ces deux dangereux personnages. Évadés ensemble, ils

avaient été forcés de se séparer par les hasards de leur fuite. Théodore, repris, avait été réintégré au bagne. Après avoir gagné l'Espagne et s'y être transformé en Carlos Herrera, Jacques Collin venait chercher son Corse à Rochefort, lorsqu'il rencontra Lucien sur les bords de la Charente. Le héros des bandits et des *macchis* à qui Trompe-la-Mort devait de savoir l'italien, fut sacrifié naturellement à cette nouvelle idole.

La vie avec Lucien, garçon pur de toute condamnation, et qui ne se reprochait que des peccadilles, se levait d'ailleurs belle et magnifique comme le soleil d'une journée d'été; tandis qu'avec Théodore, Jacques Collin n'apercevait plus d'autre dénoûment que l'échafaud, après une série de crimes indispensables.

L'idée d'un malheur causé par la faiblesse de Lucien, à qui le régime du secret devait faire perdre la tête, prit des proportions énormes dans l'esprit de Jacques Collin; et, en supposant la possibilité d'une catastrophe, ce malheureux se sentit les yeux mouillés de larmes, phénomène qui, depuis son enfance, ne s'était pas produit une seule fois en lui.

— Je dois avoir une fièvre de cheval, se dit-il, et peut-être en faisant venir le médecin et lui proposant une somme considérable me mettrait-il en rapport avec Lucien.

En ce moment le surveillant apporta le dîner au prévenu.

— C'est inutile, mon garçon, je ne puis manger. Dites à monsieur le directeur de cette prison de m'envoyer le médecin, je me trouve si mal que je crois ma dernière heure arrivée.

En entendant les sons gutturaux du râle par lesquels le forçat accompagna sa phrase, le surveillant inclina la tête et partit. Jacques Collin s'accrocha furieusement à cette espérance; mais, quand il vit entrer dans son cabanon le docteur en compagnie du directeur, il regarda sa tentative

comme avortée, et il attendit froidement l'effet de la visite, en tendant son pouls au médecin.

— Monsieur a la fièvre, dit le docteur à monsieur Gault; mais c'est la fièvre que nous reconnaissons chez tous les prévenus, et qui, dit-il à l'oreille du faux Espagnol, est toujours pour moi la preuve d'une criminalité quelconque.

En ce moment, le directeur, à qui le Procureur-général avait donné la lettre écrite par Lucien à Jacques Collin pour la lui remettre, laissa le docteur et le prévenu sous la garde du surveillant, et alla chercher cette lettre.

— Monsieur, dit Jacques Collin au docteur en voyant le surveillant à la porte, et ne s'expliquant pas l'absence du directeur, je ne regarderais pas à trente mille francs pour pouvoir faire passer cinq lignes à Lucien de Rubempré.

— Je ne veux pas vous voler votre argent, dit le docteur Lebrun, personne au monde ne peut plus communiquer avec lui...

— Personne? dit Jacques Collin stupéfait, et pourquoi?

— Mais il s'est pendu...

Jamais tigre trouvant ses petits enlevés n'a frappé les jungles de l'Inde d'un cri aussi épouvantable que le fut celui de Jacques Collin, qui se dressa sur ses pieds comme le tigre sur ses pattes, qui lança sur le docteur un regard brûlant, comme l'éclair de la foudre quand elle tombe; puis il s'affaissa sur son lit de camp en disant : « Oh! mon fils! »

— Pauvre homme! s'écria le médecin ému de ce terrible effort de la nature.

En effet, cette explosion fut suivie d'une si complète faiblesse, que ces mots : « Oh! mon fils! » furent comme un murmure.

— Va-t-il aussi nous craquer dans les mains, celui-là? demanda le surveillant.

— Non, ce n'est pas possible! reprit Jacques Collin en se soulevant et regardant les deux témoins de cette scène d'un œil sans flamme ni chaleur. Vous vous trompez, ce n'est pas lui! Vous n'avez pas bien vu. L'on ne peut pas se pendre au secret! Voyez comment pourrais-je me pendre ici? Paris tout entier me répond de cette vie-là! Dieu me la doit!

Le surveillant et le médecin étaient à leur tour stupéfaits, eux que rien depuis long-temps ne pouvait plus surprendre. Monsieur Gault entra, tenant la lettre de Lucien à la main. A l'aspect du directeur, Jacques Collin, abattu sous la violence même de cette explosion de douleur, parut se calmer.

— Voici une lettre que monsieur le Procureur-général m'a chargé de vous donner, en permettant que vous l'eussiez non décachetée, fit observer monsieur Gault.

— C'est de Lucien... dit Jacques Collin.

— Oui, monsieur.

— N'est-ce pas, monsieur, que ce jeune homme?...

— Est mort, reprit le directeur. Quand même monsieur le docteur se serait trouvé ici, malheureusement il serait toujours arrivé trop tard... Ce jeune homme est mort, là..., dans une des pistoles...

— Puis-je le voir de mes yeux? demanda timidement Jacques Collin; laisserez-vous un père libre d'aller pleurer son fils?

— Vous pouvez, si vous le voulez, prendre sa chambre, car j'ai l'ordre de vous transférer dans une des chambres de la pistole. Le secret est levé pour vous, monsieur.

Les yeux du prévenu, dénués de chaleur et de vie, allaient lentement du directeur au médecin; Jacques Collin les interrogeait, croyant à quelque piége, et il hésitait à sortir.

— Si vous voulez voir le corps, lui dit le médecin, vous n'avez pas de temps à perdre, on doit l'enlever cette nuit...

— Si vous avez des enfants, messieurs, dit Jacques Collin, vous comprendrez mon imbécillité, j'y vois à peine clair... Ce coup est pour moi bien plus que la mort, mais vous ne pouvez pas savoir ce que je dis... Vous n'êtes père, si vous l'êtes, que d'une manière;... je suis mère, aussi!... Je... je suis fou... je le sens.

En franchissant des passages dont les portes inflexibles ne s'ouvrent que devant le directeur, il est possible d'aller en peu de temps des secrets aux pistoles. Ces deux rangées d'habitations sont séparées par un corridor souterrain formé de deux gros murs qui soutiennent la voûte sur laquelle repose la galerie du Palais-de-Justice, nommée la galerie Marchande. Aussi, Jacques Collin, accompagné du surveillant qui le prit par le bras, précédé du directeur et suivi par le médecin, arriva-t-il en quelques minutes à la cellule où gisait Lucien, qu'on avait mis sur le lit.

A cet aspect, il tomba sur ce corps et s'y colla par une étreinte désespérée, dont la force et le mouvement passionnés firent frémir les trois spectateurs de cette scène.

— Voilà, dit le docteur au directeur, un exemple de ce dont je vous parlais. Voyez!... cet homme va pétrir ce corps, et vous ne savez pas ce qu'est un cadavre, c'est de la pierre....

— Laissez-moi là!... dit Jacques Collin d'une voix éteinte, je n'ai pas long-temps à le voir, on va me l'enlever pour...

Il s'arrêta devant le mot *enterrer*.

— Vous me permettrez de garder quelque chose de mon cher enfant!... Ayez la bonté de me couper vous-même, monsieur, dit-il au docteur Lebrun, quelques mèches de ses cheveux, car je ne le puis pas...

— C'est bien son fils! dit le médecin.

— Vous croyez? répondit le directeur d'un air profond, qui jeta le médecin dans une courte rêverie.

Le directeur dit au surveillant de laisser le prévenu

dans cette cellule, et de couper quelques mèches de cheveux pour le prétendu père sur la tête du fils, avant qu'on vînt enlever le corps.

A cinq heures et demie, au mois de mai, l'on peut facilement lire une lettre à la Conciergerie, malgré les barreaux des grilles et les mailles du treillis en fil de fer qui en condamnent les fenêtres. Jacques Collin épela donc cette terrible lettre en tenant la main de Lucien.

On ne connaît pas d'homme qui puisse garder pendant dix minutes un morceau de glace, en le serrant avec force dans le creux de sa main. La froideur se communique aux sources de la vie avec une rapidité mortelle. Mais l'effet de ce froid terrible, et agissant comme un poison, est à peine comparable à celui que produit sur l'âme la main raide et glacée d'un mort tenue ainsi, serrée ainsi. La Mort parle alors à la Vie, elle dit des secrets noirs et qui tuent bien des sentiments; car, en fait de sentiment, changer, n'est-ce pas mourir?

En relisant avec Jacques Collin la lettre de Lucien, cet écrit suprême paraîtra ce qu'il fut pour cet homme, une coupe de poison.

### À L'ABBÉ CARLOS HERRERA.

« Mon cher abbé, je n'ai reçu que des bienfaits de vous, « et je vous ai trahi. Cette ingratitude involontaire me tue, « et, quand vous lirez ces lignes, je n'existerai plus; vous « ne serez plus là pour me sauver.

« Vous m'aviez donné pleinement le droit, si j'y trou- « vais un avantage, de vous perdre en vous jetant à terre « comme un bout de cigare, mais j'ai disposé de vous sot- « tement. Pour sortir d'embarras, séduit par une habile « demande du juge d'instruction, votre fils spirituel, celui « que vous aviez adopté, s'est rangé du côté de ceux qui « veulent vous assassiner à tout prix, en voulant faire

«croire à une identité que je sais impossible entre vous «et un scélérat français. Tout est dit.

«Entre un homme de votre puissance et moi, de qui «vous avez voulu faire un personnage plus grand que je «ne pouvais l'être, il ne saurait y avoir de niaiseries échan-«gées au moment d'une séparation suprême. Vous avez «voulu me faire puissant et glorieux, vous m'avez précipité «dans les abîmes du suicide, voilà tout. Il y a long-temps «que je voyais venir le vertige pour moi.

«Il y a la postérité de Caïn et celle d'Abel, comme «vous disiez quelquefois. Caïn, dans le grand drame de «l'Humanité, c'est l'opposition. Vous descendez d'Adam «par cette ligne en qui le diable a continué de souffler le «feu dont la première étincelle avait été jetée sur Ève. «Parmi les démons de cette filiation, il s'en trouve, de «temps en temps, de terribles, à organisations vastes, qui «résument toutes les forces humaines, et qui ressemblent «à ces fiévreux animaux du désert dont la vie exige les «espaces immenses qu'ils y trouvent. Ces gens-là sont «dangereux dans la société comme des lions le seraient en «pleine Normandie : il leur faut une pâture, ils dévorent «les hommes vulgaires et broutent les écus des niais ; leurs «jeux sont si périlleux qu'ils finissent par tuer l'humble «chien dont ils se sont fait un compagnon, une idole. «Quand Dieu le veut, ces êtres mystérieux sont Moïse, «Attila, Charlemagne, Mahomet ou Napoléon ; mais «quand il laisse rouiller au fond de l'océan d'une géné-«ration ces instruments gigantesques, ils ne sont plus que «Pugatcheff, Robespierre, Louvel et l'abbé Carlos Herrera. «Doués d'un immense pouvoir sur les âmes tendres, ils «les attirent et les broient. C'est grand, c'est beau dans «son genre. C'est la plante vénéneuse aux riches couleurs «qui fascinent les enfants dans les bois. C'est la poësie du «mal. Des hommes comme vous autres doivent habiter des «antres et n'en pas sortir. Tu m'as fait vivre de cette vie «gigantesque, et j'ai bien mon compte de l'existence.

« Ainsi, je puis retirer ma tête des nœuds gordiens de ta « politique, pour la donner au nœud coulant de ma cravate.

« Pour réparer ma faute, je transmets au Procureur-gé- « néral une rétractation de mon interrogatoire ; vous verrez « à tirer parti de cette pièce.

« Par le vœu d'un testament en bonne forme, on vous « rendra, monsieur l'abbé, les sommes appartenant à votre « Ordre, desquelles vous avez disposé très-imprudemment « pour moi, par suite de la paternelle tendresse que vous « m'avez portée.

« Adieu donc, adieu, grandiose statue du mal et de la « corruption, adieu, vous qui, dans la bonne voie, eussiez « été plus que Ximénès, plus que Richelieu ; vous avez « tenu vos promesses : je me retrouve ce que j'étais au « bord de la Charente, après vous avoir dû les enchante- « ments d'un rêve ; mais, malheureusement, ce n'est plus « la rivière de mon pays où j'allais noyer les peccadilles « de ma jeunesse ; c'est la Seine, et mon trou, c'est un « cabanon de la Conciergerie.

« Ne me regrettez pas : mon mépris pour vous était « égal à mon admiration.

« LUCIEN. »

Avant une heure du matin, lorsqu'on vint enlever le corps, on trouva Jacques Collin agenouillé devant le lit, cette lettre à terre, lâchée sans doute comme le suicidé lâche le pistolet qui l'a tué ; mais le malheureux tenait toujours la main de Lucien entre ses mains jointes et priait Dieu.

En voyant cet homme, les porteurs s'arrêtèrent un moment, car il ressemblait à une de ces figures de pierre agenouillée pour l'éternité sur les tombeaux du Moyen-Age, par le génie des tailleurs d'images. Ce faux prêtre, aux yeux clairs comme ceux des tigres et raidi par une immobilité surnaturelle, imposa tellement à ces gens, qu'ils lui dirent avec douceur de se lever.

— Pourquoi ? demanda-t-il timidement.

Cet audacieux Trompe-la-Mort était devenu faible comme un enfant.

Le directeur montra ce spectacle à monsieur de Chargebœuf, qui, saisi de respect pour une pareille douleur, et croyant à la qualité de père que Jacques Collin se donnait, expliqua les ordres de monsieur de Granville relatifs au service et au convoi de Lucien, qu'il fallait absolument transférer à son domicile du quai Malaquais, où le clergé l'attendait pour le veiller pendant le reste de la nuit.

— Je reconnais bien là la grande âme de ce magistrat, s'écria d'une voix triste le forçat. Dites-lui, monsieur, qu'il peut compter sur ma reconnaissance... Oui, je suis capable de lui rendre de grands services... N'oubliez pas cette phrase ; elle est, pour lui, de la dernière importance. Ah ! monsieur, il se fait d'étranges changements dans le cœur d'un homme, quand il a pleuré pendant sept heures sur un enfant comme celui-ci... Je ne le verrai donc plus !...

Après avoir couvé Lucien par un regard de mère à qui l'on arrache le corps de son fils, Jacques Collin s'affaissa sur lui-même. En regardant prendre le corps de Lucien, il laissa échapper un gémissement qui fit hâter les porteurs.

Le secrétaire du Procureur-général et le directeur de la prison s'étaient déjà soustraits à ce spectacle.

Qu'était devenue cette nature de bronze, où la décision égalait le coup-d'œil en rapidité, chez laquelle la pensée et l'action jaillissaient comme un même éclair, dont les nerfs aguerris par trois évasions, par trois séjours au bagne avaient atteint à la solidité métallique des nerfs du sauvage ? Le fer cède à certains degrés de battage ou de pression réitérée ; ses impénétrables molécules, purifiées par l'homme et rendues homogènes, se désagrègent ; et, sans être en fusion, le métal n'a plus la même vertu de

résistance. Les maréchaux, les serruriers, les taillandiers, tous les ouvriers qui travaillent constamment ce métal en expriment alors l'état par un mot de leur technologie : «*Le fer est roui!*» disent-ils en s'appropriant cette expression exclusivement consacrée au chanvre, dont la désorganisation s'obtient par le rouissage. Eh bien, l'âme humaine, ou, si vous voulez la triple énergie du corps, du cœur et de l'esprit se trouve dans une situation analogue à celle du fer par suite de certains chocs répétés. Il en est alors des hommes comme du chanvre et du fer : ils sont rouis. La science et la justice, le public cherchent mille causes aux terribles catastrophes causées sur les chemins de fer, par la rupture d'une barre de fer, et dont le plus affreux exemple est celui de Bellevue*; mais personne n'a consulté les vrais connaisseurs en ce genre, les forgerons, qui ont tous dit le même mot: «Le fer était roui!» Ce danger est imprévisible. Le métal devenu mou, le métal resté résistant, offrent la même apparence.

C'est dans cet état que les confesseurs et les juges d'instruction trouvent souvent les grands criminels. Les sensations terribles de la Cour d'assises et celles de la *toilette* déterminent presque toujours chez les natures les plus fortes cette dislocation de l'appareil nerveux. Les aveux s'échappent alors des bouches les plus violemment serrées; les cœurs les plus durs se brisent alors; et, chose étrange! au moment où les aveux sont inutiles, lorsque cette faiblesse suprême arrache à l'homme le masque d'innocence sous lequel il inquiétait la Justice, toujours inquiète lorsque le condamné meurt sans avouer son crime.

Napoléon a connu cette dissolution de toutes les forces humaines sur le champ de bataille de Waterloo!

A huit heures du matin, quand le surveillant des pistoles entra dans la chambre où se trouvait Jacques Collin, il le vit pâle et calme, comme un homme redevenu fort par un violent parti pris.

— Voici l'heure d'aller au préau, dit le porte-clefs,

vous êtes enfermé depuis trois jours, si vous voulez prendre l'air et marcher, vous le pouvez !

Jacques Collin, tout à ses pensées absorbantes, ne prenant aucun intérêt à lui-même, se regardant comme un vêtement sans corps, comme un haillon, ne soupçonna pas le piége que lui tendait Bibi-Lupin, ni l'importance de son entrée au préau. Le malheureux, sorti machinalement, enfila le corridor qui longe les cabanons pratiqués dans les corniches des magnifiques arcades du Palais des rois de France, et sur lesquelles s'appuie la galerie dite de Saint-Louis, par où l'on va maintenant aux différentes dépendances de la Cour de Cassation. Ce corridor rejoint celui des pistoles ; et, circonstance digne de remarque, la chambre où fut détenu Louvel, l'un des plus fameux régicides, est celle située à l'angle droit formé par le coude des deux corridors. Sous le joli cabinet qui occupe la tour Bonbec se trouve un escalier en colimaçon auquel aboutit ce sombre corridor, et par où les détenus logés, dans les pistoles ou dans les cabanons, vont et viennent pour se rendre au préau.

Tous les détenus, les accusés qui doivent comparaître en Cour d'assises et ceux qui y ont comparu, les prévenus qui ne sont plus au secret, tous les prisonniers de la Conciergerie enfin se promènent dans cet étroit espace entièrement pavé, pendant quelques heures de la journée, et surtout le matin de bonne heure en été. Ce préau, l'antichambre de l'échafaud ou du bagne, y aboutit d'un bout, et de l'autre il tient à la société par le gendarme, par le cabinet du juge d'instruction ou par la Cour d'assises. Aussi est-ce plus glacial à voir que l'échafaud. L'échafaud peut devenir un piédestal pour aller au ciel ; mais le préau, c'est toutes les infamies de la terre réunies et sans issue !

Que ce soit le préau de la Force ou celui de Poissy, ceux de Melun ou de Sainte-Pélagie, un préau est un préau. Les mêmes faits s'y reproduisent identiquement,

à la couleur près des murailles, à la hauteur ou à l'espace. Aussi les Études de mœurs mentiraient-elles à leur titre, si la description la plus exacte de ce *pandémonium* parisien ne se trouvait ici.

Sous les puissantes voûtes qui soutiennent la salle des audiences de la Cour de Cassation, il existe à la quatrième arcade une pierre qui servait, dit-on, à saint Louis pour distribuer ses aumônes, et qui, de nos jours, sert de table pour vendre quelques comestibles aux détenus. Aussi,



dès que le préau s'ouvre pour les prisonniers, tous vont-ils se grouper autour de cette pierre à friandises de détenus, l'eau-de-vie, le rhum, etc.

Les deux premières arcades de ce côté du préau, qui fait face à la magnifique galerie byzantine, seul vestige de l'élégance du Palais de saint Louis, sont prises par un parloir où confèrent les avocats et les accusés, et où les prisonniers parviennent au moyen d'un guichet formidable, composé d'une double voie tracée par des barreaux énormes, et comprise dans l'espace de la troisième

arcade. Ce double chemin ressemble à ces rues momentanément créées à la porte des théâtres par des barrières pour contenir la queue, lors des grands succès. Ce parloir, situé au bout de l'immense salle du guichet actuel de la Conciergerie, éclairé sur le préau par des hottes, vient d'être mis à jour par des châssis vitrés du côté du guichet, en sorte qu'on y surveille les avocats en conférence avec leurs clients. Cette innovation a été nécessitée par les trop fortes séductions que de jolies femmes exerçaient sur leurs défenseurs. On ne sait plus où s'arrêtera la morale?... Ces précautions ressemblent à ces examens de conscience tout faits, où les imaginations pures se dépravent en réfléchissant à des monstruosités ignorées. Dans ce parloir ont également lieu les entrevues des parents et des amis à qui la Police permet de voir des prisonniers, accusés ou détenus.

On doit maintenant comprendre ce qu'est le préau pour les deux cents prisonniers de la Conciergerie; c'est leur jardin, un jardin sans arbres, ni terre, ni fleurs, un préau enfin! Les annexes du parloir et de la pierre de saint Louis, sur laquelle se distribuent les comestibles et les liquides autorisés, constituent l'unique communication possible avec le monde extérieur.

Les moments passés au préau sont les seuls pendant lesquels le prisonnier se trouve à l'air et en compagnie; néanmoins, dans les autres prisons, les détenus sont réunis dans les ateliers du travail; mais, à la Conciergerie, on ne peut se livrer à aucune occupation, à moins d'être à la pistole. Là, le drame de la Cour d'assises préoccupe d'ailleurs tous les esprits, puisqu'on ne vient là que pour subir ou l'instruction ou le jugement. Cette cour présente un affreux spectacle; on ne peut se le figurer, il faut le voir, ou l'avoir vu.

D'abord, la réunion, sur un espace de quarante mètres de long sur trente de large, d'une centaine d'accusés ou de prévenus, ne constitue pas l'élite de la société. Ces

misérables, qui, pour la plupart, appartiennent aux plus basses classes, sont mal vêtus; leurs physionomies sont ignobles ou horribles; car un criminel venu des sphères sociales supérieures est une exception heureusement assez rare. La concussion, le faux ou la faillite frauduleuse, seuls crimes qui peuvent amener là des gens comme il faut, ont d'ailleurs le privilège de la pistole, et l'accusé ne quitte alors presque jamais sa cellule.

Ce lieu de promenade, encadré par de beaux et formidables murs noirâtres, par une colonnade partagée en cabanons, par une fortification du côté du quai, par les cellules grillagées de la pistole au nord, gardé par des surveillants attentifs, occupé par un troupeau de criminels ignobles et se défiant tous les uns des autres, attriste déjà par les dispositions locales; mais il effraie bientôt, lorsque vous vous y voyez le centre de tous ces regards pleins de haine, de curiosité, de désespoir, en face de ces êtres déshonorés. Aucune joie! tout est sombre, les lieux et les hommes. Tout est muet, les murs et les consciences. Tout est péril pour ces malheureux; ils n'osent, à moins d'une amitié sinistre comme le bagne dont elle est le produit, se fier les uns aux autres. La Police, qui plane sur eux, empoisonne pour eux l'atmosphère et corrompt tout, jusqu'au serrement de main de deux coupables intimes. Un criminel qui rencontre là son meilleur camarade ignore si ce dernier ne s'est pas repenti, s'il n'a pas fait des aveux dans l'intérêt de sa vie. Ce défaut de sécurité, cette crainte du *mouton* gâte la liberté déjà si mensongère du préau. En argot de prison, le *mouton* est un mouchard, qui paraît être sous le poids d'une méchante affaire, et dont l'habileté proverbiale consiste à se faire prendre pour un *ami*. Le mot *ami* signifie, en argot, un voleur émérite, un voleur consommé, qui, depuis long-temps, a rompu avec la société, qui veut rester voleur toute sa vie, et qui demeure fidèle *quand même* aux lois de la *haute pègre*.

Le crime et la folie ont quelque similitude. Voir les prisonniers de la Conciergerie au préau, ou voir des fous dans le jardin d'une maison de santé, c'est une même chose. Les uns et les autres se promènent en s'évitant, se jettent des regards au moins singuliers, atroces, selon leurs pensées du moment, jamais gais ni sérieux ; car ils se connaissent ou ils se craignent. L'attente d'une condamnation, les remords, les anxiétés donnent aux promeneurs du préau l'air inquiet et hagard des fous. Les criminels consommés ont seuls une assurance qui ressemble à la tranquillité d'une vie honnête, à la sincérité d'une conscience pure.

L'homme des classes moyennes étant là l'exception, et la honte retenant dans leurs cellules ceux que le crime y envoie, les habitués du préau sont généralement mis comme les gens de la classe ouvrière. La blouse, le bourgeron, la veste de velours dominent. Ces costumes grossiers ou sales, en harmonie avec les physionomies communes ou sinistres, avec les manières brutales, un peu domptées néanmoins par les pensées tristes dont sont saisis les prisonniers, tout, jusqu'au silence du lieu, contribue à frapper de terreur ou de dégoût le rare visiteur, à qui de hautes protections ont valu le privilége peu prodigué d'étudier la Conciergerie.

De même que la vue d'un cabinet d'anatomie, où les maladies infâmes sont figurées en cire, rend chaste et inspire de saintes et nobles amours au jeune homme qu'on y mène ; de même la vue de la Conciergerie et l'aspect du préau, meublé de ces hôtes dévoués au bagne, à l'échafaud, à une peine infamante quelconque, donne la crainte de la justice humaine à ceux qui pourraient ne pas craindre la justice divine, dont la voix parle si haut dans la conscience ; et ils en sortent honnêtes gens pour longtemps.

Les promeneurs qui se trouvaient au préau quand Jacques Collin y descendit devant être les acteurs d'une scène

capitale dans la vie de Trompe-la-Mort, il n'est pas indifférent de peindre quelques-unes des principales figures de cette terrible assemblée.

Là, comme partout où des hommes sont rassemblés; là, comme au collége, règnent la force physique et la force morale. Là donc, comme dans les bagnes, l'aristocratie est la criminalité. Celui dont la tête est en jeu prime tous les autres. Le préau, comme on le pense, est une école de Droit criminel; on l'y professe infiniment mieux qu'à la place du Panthéon. La plaisanterie périodique consiste à répéter le drame de la Cour d'assises, à constituer un président, un jury, un ministère public, un avocat, et à juger le procès. Cette horrible farce se joue presque toujours à l'occasion des crimes célèbres. A cette époque, une grande cause criminelle était à l'ordre du jour des assises, l'affreux assassinat commis sur monsieur et madame Crottat, anciens fermiers, père et mère du notaire, qui gardaient chez eux, comme cette malheureuse affaire l'a prouvé, huit cent mille francs en or. L'un des auteurs de ce double assassinat était le célèbre Dannepont, dit La Pouraille, forçat libéré, qui, depuis cinq ans, avait échappé aux recherches les plus actives de la Police à la faveur de sept ou huit noms différents. Les déguisements de ce scélérat étaient si parfaits, qu'il avait subi deux ans de prison sous le nom de Delsouq, un de ses élèves, voleur célèbre qui ne dépassait jamais, dans les affaires, la compétence du tribunal correctionnel. La Pouraille en était, depuis sa sortie du bagne, à son troisième assassinat. La certitude d'une condamnation à mort rendait cet accusé, non moins que sa fortune présumée, l'objet de la terreur et de l'admiration des prisonniers; car pas un liard des fonds volés ne se retrouvait. On peut encore, malgré les événements de juillet 1830, se rappeler l'effroi que causa dans Paris ce coup hardi, comparable au vol des médailles de la Bibliothèque* pour son importance; car la malheureuse tendance de notre temps à tout chif-

frer rend un assassinat d'autant plus frappant que la somme volée est plus considérable.

La Pouraille, petit homme sec et maigre, à visage de fouine, âgé de quarante-cinq ans, l'une des célébrités des trois bagnes qu'il avait habités successivement dès l'âge de dix-neuf ans, connaissait intimement Jacques Collin, et l'on va savoir comment et pourquoi. Transférés de la Force à la Conciergerie depuis vingt-quatre heures avec La Pouraille, deux autres forçats avaient reconnu sur-le-champ, et fait reconnaître au préau cette royauté sinistre de *l'ami* promis à l'échafaud. L'un de ces forçats, un libéré nommé Sélérier, surnommé l'Auvergnat, le père Ralleau, le Rouleur, et qui, dans la société que le bagne appelle la *haute pègre,* avait nom Fil-de-Soie, sobriquet dû à l'adresse avec lequel il échappait aux périls du métier, était un des anciens affidés de Trompe-la-Mort.

Trompe-la-Mort soupçonnait tellement Fil-de-Soie de jouer un double rôle, d'être à la fois dans les conseils de la haute pègre, et l'un des entretenus de la Police, qu'il lui avait (Voyez le *Père Goriot*) attribué son arrestation dans la maison Vauquer, en 1819. Sélérier, qu'il faut appeler Fil-de-Soie, de même que Dannepont se nommera La Pouraille, déjà sous le coup d'une rupture de ban, était impliqué dans des vols qualifiés, mais sans une goutte de sang répandu, qui devaient le faire réintégrer au moins pour vingt ans au bagne. L'autre forçat, nommé Riganson, formait avec sa concubine, appelée la Biffe, un des plus redoutables ménages de la haute pègre. Riganson, en délicatesse avec la Justice dès l'âge le plus tendre, avait pour surnom *le Biffon*. Le Biffon était le mâle de la Biffe, car il n'y a rien de sacré pour la haute pègre. Ces sauvages ne respectent ni la loi, ni la religion, rien, pas même l'histoire naturelle, dont la sainte nomenclature est, comme on le voit, parodiée par eux.

Une digression est ici nécessaire; car l'entrée de Jacques Collin au préau, son apparition au milieu de ses ennemis,

si bien ménagée par Bibi-Lupin et par le juge d'instruction, les scènes curieuses qui devaient s'ensuivre, tout en serait inadmissible et incompréhensible, sans quelques explications sur le monde des voleurs et des bagnes, sur ses lois, sur ses mœurs, et surtout sur son langage, dont l'affreuse poësie est indispensable dans cette partie du récit. Donc, avant tout, un mot sur la langue des grecs, des filous, des voleurs et des assassins, nommée l'*argot,* et que la littérature a, dans ces derniers temps, employée avec tant de succès, que plus d'un mot de cet étrange vocabulaire a passé sur les lèvres roses des jeunes femmes, a retenti sous les lambris dorés, a réjoui les princes, dont plus d'un a pu s'avouer *floué!* Disons-le, peut-être à l'étonnement de beaucoup de gens, il n'est pas de langue plus énergique, plus colorée que celle de ce monde souterrain qui, depuis l'origine des empires à capitale, s'agite dans les caves, dans les sentines, dans le *troisième-dessous* des sociétés, pour emprunter à l'art dramatique une expression vive et saisissante. Le monde n'est-il pas un théâtre ? Le Troisième-Dessous est la dernière cave pratiquée sous les planches de l'Opéra, pour en recéler les machines, les machinistes, la rampe, les apparitions, les diables bleus que vomit l'enfer, etc.

Chaque mot de ce langage est une image brutale, ingénieuse ou terrible. Une culotte est une *montante;* n'expliquons pas ceci. En argot on ne dort pas, *on pionce.* Remarquez avec quelle énergie ce verbe exprime le sommeil particulier à la bête traquée, fatiguée, défiante, appelée Voleur, et qui, dès qu'elle est en sûreté, tombe et roule dans les abîmes d'un sommeil profond et nécessaire sous les puissantes ailes du Soupçon planant toujours sur elle. Affreux sommeil, semblable à celui de l'animal sauvage qui dort, qui ronfle, et dont néanmoins les oreilles veillent doublées de prudence!

Tout est farouche dans cet idiome. Les syllabes qui commencent ou qui finissent, les mots sont âpres et éton-

nent singulièrement. Une femme est une *largue*. Et quelle poësie! la paille est *la plume de Beauce*. Le mot minuit est rendu par cette périphrase: *douze plombes crossent!* Ça ne donne-t-il pas le frisson? *Rincer une cabriole*, veut dire dévaliser une chambre. Qu'est-ce que l'expression se coucher, comparée à se *piausser*, revêtir une autre peau. Quelle vivacité d'images! *Jouer des dominos*, signifie manger; comment mangent les gens poursuivis?

L'argot va toujours, d'ailleurs! il suit la civilisation, il la talonne, il s'enrichit d'expressions nouvelles à chaque nouvelle invention. La pomme de terre, créée et mise au jour par Louis XVI et Parmentier, est aussitôt saluée par l'argot *d'orange à cochons*. On invente les billets de banque, le bagne les appelle des *fafiots garatés*, du nom de Garat, le caissier qui les signe. *Fafiot!* n'entendez-vous pas le bruissement du papier de soie? Le billet de mille francs est un *fafiot mâle*, le billet de cinq cents un *fafiot femelle*. Les forçats baptiseront, attendez-vous-y, les billets de cent ou de deux cents francs de quelque nom bizarre.

En 1790, Guillotin trouve, dans l'intérêt de l'humanité, la mécanique expéditive qui résoud tous les problèmes soulevés par le supplice de la peine de mort. Aussitôt les forçats, les ex-galériens, examinent cette mécanique placée sur les confins monarchiques de l'ancien système, et sur les frontières de la justice nouvelle, ils l'appellent tout-à-coup *l'Abbaye de Monte-à-Regret!* Ils étudient l'angle décrit par le couperet d'acier, et trouvent pour en peindre l'action, le verbe *faucher!* Quand on songe que le bagne se nomme *le pré*, vraiment ceux qui s'occupent de linguistique doivent admirer la création de ces affreux *vocables*, eût dit Charles Nodier*.

Reconnaissons d'ailleurs la haute antiquité de l'argot! il contient un dixième de mots de la langue romane, un autre dixième de la vieille langue gauloise de Rabelais. *Effondrer* (enfoncer), *otolondrer* (ennuyer), *cambrioler* (tout ce qui se fait dans une chambre), *aubert* (argent),

*gironde* (belle, le nom d'un fleuve en langue d'Oc), *fouillousse* (poche), appartiennent à la langue du quatorzième et du quinzième siècles. L'*affe*, pour la vie, est de la plus haute antiquité. Troubler *l'affe* a fait les *affres,* d'où vient le mot *affreux,* dont la traduction est *ce qui trouble la vie,* etc.

Cent mots au moins de l'argot appartiennent à la langue de PANURGE, qui, dans l'œuvre rabelaisienne, symbolise le peuple, car ce nom est composé de deux mots grecs qui veulent dire : *Celui qui fait tout.* La science change la face de la civilisation par le chemin de fer, l'argot l'a déjà nommé *le roulant vif.*

Le nom de la tête, quand elle est encore sur leurs épaules, *la sorbonne,* indique la source antique de cette langue dont il est question dans les romanciers les plus anciens, comme Cervantes, comme les *nouvelliers* italiens et l'Arétin. De tout temps, en effet, *la fille,* héroïne de tant de vieux romans, fut la protectrice, la compagne, la consolation du grec, du voleur, du tire-laine, du filou, de l'escroc.

La prostitution et le vol sont deux protestations vivantes, mâle et femelle, de *l'état naturel* contre l'état social. Aussi les philosophes, les novateurs actuels, les humanitaires, qui ont pour queue les communistes et les fouriéristes*, arrivent-ils, sans s'en douter, à ces deux conclusions : la prostitution et le vol. Le voleur ne met pas en question dans les livres sophistiques, la propriété, l'hérédité, les garanties sociales ; il les supprime net. Pour lui, voler, c'est rentrer dans son bien. Il ne discute pas le mariage, il ne l'accuse pas, il ne demande pas, dans des utopies imprimées, ce consentement mutuel, cette alliance étroite des âmes impossible à généraliser ; il s'accouple avec une violence dont les chaînons sont incessamment resserrés par le marteau de la nécessité. Les novateurs modernes écrivent des théories pâteuses, filandreuses et nébuleuses, ou des romans philanthropiques ; mais le vo-

leur pratique! il est clair comme un fait, il est logique comme un coup de poing. Et quel style!...

Autre observation! Le monde des filles, des voleurs et des assassins, les bagnes et les prisons comportent une population d'environ soixante à quatre-vingt mille individus, mâles et femelles. Ce monde ne saurait être dédaigné dans la peinture de nos mœurs, dans la reproduction littérale de notre état social. La justice, la gendarmerie et la police offrent un nombre d'employés presque correspondant, n'est-ce pas étrange? Cet antagonisme de gens qui se cherchent et qui s'évitent réciproquement constitue un immense duel, éminemment dramatique, esquissé dans cette étude. Il en est du vol et du commerce de fille publique, comme du théâtre, de la police, de la prêtrise et de la gendarmerie. Dans ces six conditions, l'individu prend un caractère indélébile. Il ne peut plus être que ce qu'il est. Les stigmates du divin sacerdoce sont immuables, tout aussi bien que ceux du militaire. Il en est ainsi des autres états qui sont de fortes oppositions, des *contraires* dans la civilisation. Ces diagnostics violents, bizarres, singuliers, *sui generis,* rendent la fille publique et le voleur, l'assassin et le libéré, si faciles à reconnaître, qu'ils sont pour leurs ennemis, l'espion et le gendarme, ce qu'est le gibier pour le chasseur : ils ont des allures, des façons, un teint, des regards, une couleur, une odeur, enfin des *propriétés* infaillibles. De là, cette science profonde du déguisement chez les célébrités du bagne.

Encore un mot sur la constitution de ce monde, que l'abolition de la marque, l'adoucissement des pénalités et la stupide indulgence du jury rendent si menaçant. En effet, dans vingt ans, Paris sera cerné par une armée de quarante mille libérés. Le département de la Seine et ses quinze cent mille habitants étant le seul point de la France où ces malheureux puissent se cacher. Paris est, pour eux, ce qu'est la forêt vierge pour les animaux féroces.

La haute pègre, qui est pour ce monde son faubourg

Saint-Germain, son aristocratie, s'était résumée, en 1816, à la suite d'une paix qui mettait tant d'existences en question, dans une association dite des *Grands Fanandels,* où se réunirent les plus célèbres chefs de bande et quelques gens hardis, alors sans aucun moyen d'existence. Ce mot de *fanandels* veut dire à la fois frères, amis, camarades. Tous les voleurs, les forçats, les prisonniers sont fanandels. Or, les Grands Fanandels, fine fleur de la haute pègre, furent pendant vingt et quelques années la cour de cassation, l'institut, la chambre des pairs de ce peuple.



Les Grands Fanandels eurent tous leur fortune particulière, des capitaux en commun et des mœurs à part. Ils se devaient aide et secours dans l'embarras, ils se connaissaient. Tous d'ailleurs au-dessus des ruses et des séductions de la police, ils eurent leur charte particulière, leurs mots de passe et de reconnaissance.

Ces ducs et pairs du bagne avaient formé, de 1815 à 1819, la fameuse société des Dix-Mille (Voyez le *Père Goriot*) ainsi nommée de la convention en vertu de laquelle on ne pouvait jamais entreprendre une affaire où il se trouvait moins de *dix mille* francs à prendre. En ce moment même, en 1829 et 1830, il se publiait des mémoires où

l'état des forces de cette société, les noms de ses membres, étaient indiqués par une des célébrités de la police judiciaire*. On y voyait avec épouvante une armée de capacités, en hommes et en femmes; mais si formidable, si habile, si souvent heureuse, que des voleurs comme les Lévy, les Pastourel, les Collonge, les Chimaux, âgés de cinquante et de soixante ans, y sont signalés comme étant en révolte contre la société depuis leur enfance!... Quel aveu d'impuissance pour la Justice que l'existence de voleurs si vieux!

Jacques Collin était le caissier, non-seulement de la société des Dix-Mille, mais encore des Grands Fanandels, les héros du bagne. De l'aveu des autorités compétentes, les bagnes ont toujours eu des capitaux. Cette bizarrerie se conçoit. Aucun vol ne se retrouve, excepté dans des cas bizarres. Les condamnés, ne pouvant rien emporter avec eux au bagne, sont forcés d'avoir recours à la confiance, à la capacité, de confier leurs fonds, comme dans la société l'on se confie à une maison de banque.

Primitivement, Bibi-Lupin, chef de la police de sûreté depuis dix ans, avait fait partie de l'aristocratie des Grands Fanandels. Sa trahison venait d'une blessure d'amour-propre; il s'était vu constamment préférer la haute intelligence et la force prodigieuse de Trompe-la-Mort. De là l'acharnement constant de ce fameux chef de la police de sûreté contre Jacques Collin. De là provenaient aussi certains compromis entre Bibi-Lupin et ses anciens camarades, dont commençaient à se préoccuper les magistrats.

Donc, dans son désir de vengeance, auquel le juge d'instruction avait donné pleine carrière par la nécessité d'établir l'identité de Jacques Collin, le chef de la police de sûreté avait très-habilement choisi ses aides en lançant sur le faux Espagnol, La Pouraille, Fil-de-Soie et le Biffon, car La Pouraille appartenait aux Dix-Mille, ainsi que Fil-de-Soie, et le Biffon était un Grand Fanandel.

La Biffe, cette redoutable *largue* du Biffon, qui se dé-

robe encore à toutes les recherches de la Police, à la faveur de ses déguisements en femme comme il faut, était libre. Cette femme, qui sait admirablement faire la marquise, la baronne, la comtesse, a voiture et des gens. Cette espèce de Jacques Collin en jupon est la seule femme comparable à cette Asie, le bras droit de Jacques Collin. Chacun des héros du bagne est, en effet, doublé d'une femme dévouée. Les fastes judiciaires, la chronique secrète du Palais vous le diront : aucune passion d'honnête femme, pas même celle d'une dévote pour son directeur, rien ne surpasse l'attachement de la maîtresse qui partage les périls des grands criminels.

La passion est presque toujours, chez ces gens, la raison primitive de leurs audacieuses entreprises, de leurs assassinats. L'amour excessif qui les entraîne, *constitutionnellement,* disent les médecins, vers la femme, emploie toutes les forces morales et physiques de ces hommes énergiques. De là, l'oisiveté qui dévore les journées; car les excès en amour exigent et du repos et des repas réparateurs. De là, cette haine de tout travail, qui force ces gens à recourir à des moyens rapides pour se procurer de l'argent. Néanmoins, la nécessité de vivre, et de bien vivre, déjà si violente, est peu de chose en comparaison des prodigalités inspirées par la fille à qui ces généreux Médor veulent donner des bijoux, des robes, et qui, toujours gourmande, aime la bonne chère. La fille désire un châle, l'amant le vole, et la femme y voit une preuve d'amour! C'est ainsi qu'on marche au vol, qui, si l'on veut examiner le cœur humain à la loupe, sera reconnu pour un sentiment presque naturel chez l'homme. Le vol mène à l'assassinat, et l'assassinat conduit de degrés en degrés l'amant à l'échafaud.

L'amour physique et déréglé de ces hommes serait donc, si l'on en croit la Faculté de médecine, l'origine des sept dixièmes des crimes. La preuve s'en trouve toujours, d'ailleurs, frappante, palpable, à l'autopsie de l'homme

exécuté. Aussi l'adoration de leurs maîtresses est-elle acquise à ces monstrueux amants, épouvantails de la société. C'est ce dévouement femelle accroupi fidèlement à la porte des prisons, toujours occupé à déjouer les ruses de l'instruction, incorruptible gardien des plus noirs secrets, qui rend tant de procès obscurs, impénétrables. Là gît la force et aussi la faiblesse du criminel. Dans le langage des filles, *avoir de la probité,* c'est ne manquer à aucune des lois de cet attachement, c'est donner tout son argent à l'homme *enflacqué* (emprisonné), c'est veiller à son bien-être, lui garder toute espèce de foi, tout entreprendre pour lui. La plus cruelle injure qu'une fille puisse jeter au front déshonoré d'une autre fille, c'est de l'accuser d'infidélité envers un amant *serré* (mis en prison). Une fille, dans ce cas, est regardée comme une femme sans cœur!...

La Pouraille aimait passionnément une femme, comme on va le voir. Fil-de-Soie, philosophe égoïste, qui volait pour se faire un sort, ressemblait beaucoup à Paccard, le séide de Jacques Collin, qui s'était enfui avec Prudence Servien, riches tous deux de sept cent cinquante mille francs. Il n'avait aucun attachement, il méprisait les femmes et n'aimait que Fil-de-Soie. Quant au Biffon, il tirait, comme on le sait maintenant, son surnom de son attachement à la Biffe. Or, ces trois illustrations de la haute pègre avaient des comptes à demander à Jacques Collin, comptes assez difficiles à établir.

Le caissier savait seul combien d'associés survivaient, quelle était la fortune de chacun. La mortalité particulière à ses mandataires était entrée dans les calculs de Trompe-la-Mort, au moment où il résolut de *manger la grenouille* au profit de Lucien. En se dérobant à l'attention de ses camarades et de la Police pendant neuf ans, Jacques Collin avait une presque certitude d'hériter, aux termes de la charte des Grands Fanandels, des deux tiers de ses commettants. Ne pouvait-il pas d'ailleurs alléguer des paiements faits aux fanandels *fauchés?* Aucun contrôle n'attei-

gnait enfin ce chef des Grands Fanandels. On se fiait absolument à lui par nécessité, car la vie de bête fauve que mènent les forçats, impliquait entre les gens comme il faut de ce monde sauvage, la plus haute délicatesse. Sur les cent mille écus du délit, Jacques Collin pouvait peut-être alors se libérer avec une centaine de mille francs. En ce moment, comme on le voit, La Pouraille, un des créanciers de Jacques Collin, n'avait que quatre-vingt-dix jours à vivre. Nanti d'une somme sans doute bien supérieure à celle que lui gardait son chef, La Pouraille devait d'ailleurs être assez accommodant.

Un des diagnostics infaillibles auxquels les directeurs de prison et leurs agents, la Police et ses aides, et même les magistrats instructeurs reconnaissent les *chevaux de retour,* c'est-à-dire ceux qui ont déjà mangé les *gourganes* (espèce de haricots destinés à la nourriture des forçats de l'État), est leur habitude de la prison; les récidivistes en connaissent naturellement les usages; ils sont chez eux, ils ne s'étonnent de rien.

Aussi Jacques Collin, en garde contre lui-même, avait-il jusqu'alors admirablement bien joué son rôle d'innocent et d'étranger, soit à la Force, soit à la Conciergerie. Mais, abattu par la douleur, écrasé par sa double mort; car dans cette fatale nuit, il était mort deux fois, il redevint Jacques Collin. Le surveillant fut stupéfait de n'avoir pas à dire à ce prêtre espagnol par où l'on allait au préau. Cet acteur si parfait oublia son rôle, il descendit la vis de la tour Bonbec en habitué de la Conciergerie.

— Bibi-Lupin a raison, se dit en lui-même le surveillant, c'est un cheval de retour, c'est Jacques Collin. Au moment où Trompe-la-Mort se montra dans l'espèce de cadre que lui fit la porte de la tourelle, les prisonniers ayant tous fini leurs acquisitions à la table en pierre dite de Saint-Louis, se dispersaient sur le préau, toujours trop étroit pour eux : le nouveau détenu fut donc aperçu par tous à la fois, avec d'autant plus de rapidité que rien

n'égale la précision du coup-d'œil des prisonniers, qui sont tous dans un préau comme l'araignée au centre de sa toile. Cette comparaison est d'une exactitude mathématique, car l'œil étant borné de tous côtés par de hautes et noires murailles, le détenu voit toujours, même sans regarder, la porte par laquelle entrent les surveillants, les fenêtres du parloir et de l'escalier de la tour Bonbec, seules issues du préau. Dans le profond isolement où il est, tout est accident pour l'accusé, tout l'occupe; son ennui, comparable à celui du tigre en cage au Jardin-des-Plantes, décuple sa puissance d'attention. Il n'est pas indifférent de faire observer que Jacques Collin, vêtu comme un ecclésiastique qui ne s'astreint pas au costume, portait un pantalon noir, des bas noirs, des souliers à boucles en argent, un gilet noir, et une certaine redingote marron foncé, dont la coupe trahit le prêtre quoi qu'il fasse, surtout quand ces indices sont complétés par la taille caractéristique des cheveux. Jacques Collin portait une perruque superlativement ecclésiastique, et d'un naturel exquis.

— Tiens! tiens! dit La Pouraille au Biffon, mauvais signe! un *sanglier!* comment s'en trouve-t-il un ici?

— C'est un de leurs *trucs,* un *cuisinier* (espion) d'un nouveau genre, répondit Fil-de-Soie. C'est *quelque marchand de lacets* (la maréchaussée d'autrefois) déguisé qui vient faire son commerce.

Le gendarme a différents noms en argot : quand il poursuit le voleur, c'est *un marchand de lacets;* quand il l'escorte, c'est *une hirondelle de la grève;* quand il le mène à l'échafaud, c'est *le hussard de la guillotine.*

Pour achever la peinture du préau, peut-être est-il nécessaire de peindre en peu de mots les deux autres fanandels, Sélérier, dit l'Auvergnat, dit le père Ralleau, dit le Rouleur, enfin Fil-de-Soie (il avait trente noms et autant de passe-ports), ne sera plus désigné que par ce sobriquet, le seul qu'on lui donnât dans la *haute pègre.* Ce profond philosophe, qui voyait un gendarme dans le faux

prêtre, était un gaillard de cinq pieds quatre pouces, dont tous les muscles produisaient des saillies singulières. Il faisait flamboyer, sous une tête énorme, de petits yeux couverts, comme ceux des oiseaux de proie, d'une paupière grise, mate et dure. Au premier aspect, il ressemblait à un loup par la largeur de ses mâchoires vigoureusement tracées et prononcées; mais tout ce que cette ressemblance impliquait de cruauté, de férocité même, était contrebalancé par la ruse, par la vivacité de ses traits, quoique sillonnés de marques de petite vérole. Le rebord de chaque couture, coupé net, était comme spirituel. On y lisait autant de railleries. La vie des criminels, qui implique la faim et la soif, les nuits passées au bivouac des quais, des berges, des ponts et des rues, les orgies de liqueurs fortes par lesquelles on célèbre les triomphes, avait mis sur ce visage comme une couche de vernis. A trente pas, si Fil-de-Soie se fût montré au naturel, un agent de police, un gendarme eût reconnu son gibier; mais il égalait Jacques Collin dans l'art de se grimer et de se costumer. En ce moment, Fil-de-Soie, en négligé comme les grands acteurs qui ne soignent leur mise qu'au théâtre, portait une espèce de veste de chasse où manquaient les boutons, et dont les boutonnières dégarnies laissaient voir le blanc de la doublure, de mauvaises pantoufles vertes, un pantalon de nankin devenu grisâtre, et sur la tête une casquette sans visière par où passaient les coins d'un vieux madras à barbe, sillonné de déchirures et lavé.

A côté de Fil-de-Soie, le Biffon formait un contraste parfait. Ce célèbre voleur, de petite stature, gros et gras, agile, au teint livide, à l'œil noir et enfoncé, vêtu comme un cuisinier, planté sur deux jambes très-arquées, effrayait par une physionomie où prédominaient tous les symptômes de l'organisation particulière aux animaux carnassiers.

Fil-de-Soie et le Biffon faisaient la cour à La Pouraille, qui ne conservait aucune espérance. Cet assassin récidiviste

savait qu'il serait jugé, condamné, exécuté avant quatre mois. Aussi Fil-de-Soie et le Biffon, *amis* de La Pouraille, ne l'appelaient-ils pas autrement que le *Chanoine,* c'est-à-dire *chanoine de l'Abbaye de Monte-à-Regret.* On doit facilement concevoir pourquoi Fil-de-Soie et le Biffon câlinaient La Pouraille. La Pouraille avait enterré deux cent cinquante mille francs d'or, sa part du butin fait chez les *époux Crottat,* en style d'acte d'accusation. Quel magnifique héritage à laisser à deux fanandels, quoique ces deux anciens forçats dussent retourner dans quelques jours au bagne. Le Biffon et Fil-de-Soie allaient être condamnés pour des vols qualifiés (c'est-à-dire réunissant des circonstances aggravantes) à quinze ans qui ne se confondraient point avec dix années d'une condamnation précédente qu'ils avaient pris la liberté d'interrompre. Ainsi, quoiqu'ils eussent l'un vingt-deux et l'autre vingt-six années de travaux forcés à faire, ils espéraient tous deux s'évader et venir chercher le tas d'or de La Pouraille. Mais le Dix-Mille gardait son secret, il lui paraissait inutile de le livrer tant qu'il ne serait pas condamné. Appartenant à la haute aristocratie du bagne, il n'avait rien révélé sur ses complices. Son caractère était connu; monsieur Popinot, l'instructeur de cette épouvantable affaire, n'avait rien pu obtenir de lui.

Ce terrible triumvirat stationnait en haut du préau, c'est-à-dire au bas des pistoles. Fil-de-Soie achevait l'instruction d'un jeune homme qui n'en était qu'à son premier coup, et qui, sûr d'une condamnation à dix années de travaux forcés, prenait des renseignements sur les différents *prés.*

— Eh bien, mon petit, lui disait sentencieusement Fil-de-Soie, au moment où Jacques Collin apparut, la différence qu'il y a entre Brest, Toulon et Rochefort, la voici.

— Voyons, mon ancien, dit le jeune homme avec la curiosité d'un novice.

Cet accusé, fils de famille sous le poids d'une accusa-

tion de faux, était descendu de la pistole voisine de celle où était Lucien.

— Mon fiston, reprit Fil-de-Soie, à Brest on est sûr de trouver des gourganes à la troisième cuillerée, en puisant au baquet; à Toulon, vous n'en avez qu'à la cinquième; et à Rochefort, on n'en attrape jamais, à moins d'être un *ancien*.

Ayant dit, le profond philosophe rejoignit La Pouraille et le Biffon, qui, très-intrigués par le *sanglier,* se mirent à descendre le préau, tandis que Jacques Collin, abîmé de douleur, le remontait. Trompe-la-Mort, tout à de terribles pensées, les pensées d'un empereur déchu, ne se croyait pas le centre de tous les regards, l'objet de l'attention générale, et il allait lentement, regardant la fatale croisée à laquelle Lucien de Rubempré s'était pendu. Aucun des prisonniers ne savait cet événement, car le voisin de Lucien, le jeune faussaire, par des motifs qu'on va bientôt connaître, n'en avait rien dit. Les trois fanandels s'arrangèrent pour barrer le chemin au prêtre.

— Ce n'est pas un *sanglier,* dit La Pouraille à Fil-de-Soie, c'est un *cheval de retour.* Vois comme il tire la droite!

Il est nécessaire d'expliquer ici, car tous les lecteurs n'ont pas eu la fantaisie de visiter un bagne, que chaque forçat est accouplé à un autre (toujours un vieux et un jeune ensemble) par une chaîne. Le poids de cette chaîne, rivée à un anneau au-dessus de la cheville, est tel, qu'il donne, au bout d'une année, un vice de marche éternel au forçat. Obligé d'envoyer dans une jambe plus de force que dans l'autre pour tirer cette *manicle,* tel est le nom donné dans le bagne à ce ferrement, le condamné contracte invinciblement l'habitude de cet effort. Plus tard, quand il ne porte plus sa chaîne, il en est de cet appareil comme des jambes coupées, dont l'amputé souffre toujours; le forçat sent toujours sa manicle, il ne peut jamais se défaire de ce tic de démarche. En termes de police, *il tire la droite.* Ce diagnostic, connu des forçats entre

eux, comme il l'est des agents de police, s'il n'aide pas à la reconnaissance d'un camarade, du moins la complète.

Chez Trompe-la-Mort, évadé depuis huit ans, ce mouvement s'était bien affaibli; mais, par l'effet de son absorbante méditation, il allait d'un pas si lent et si solennel que, quelque faible que fût ce vice de démarche, il devait frapper un œil exercé comme celui de La Pouraille. On comprend très-bien d'ailleurs que les forçats, toujours en présence les uns des autres au bagne, et n'ayant qu'eux-mêmes à observer, aient étudié tellement leurs physionomies, qu'ils connaissent certaines habitudes qui doivent échapper à leurs ennemis systématiques : les mouchards, les gendarmes et les commissaires de police. Aussi fût-ce à un certain tiraillement des muscles maxillaires de la joue gauche reconnu par un forçat, qui fut envoyé à une revue de la légion de la Seine, que le lieutenant-colonel de ce corps, le fameux Coignard*, dut son arrestation; car, malgré la certitude de Bibi-Lupin, la Police n'osait croire à l'identité du comte Pontis de Sainte-Hélène et de Coignard.

— C'est notre *dab!* (notre maître) dit Fil-de-Soie en ayant reçu de Jacques Collin ce regard distrait que jette l'homme abîmé dans le désespoir sur tout ce qui l'entoure.

— Ma foi oui, c'est Trompe-la-Mort, dit en se frottant les mains le Biffon. Oh! c'est sa taille, sa carrure; mais qu'a-t-il fait? il ne se ressemble plus à lui-même.

— Oh! j'y suis, dit Fil-de-Soie, il a un plan! il veut revoir *sa tante* qu'on doit exécuter bientôt.

Pour donner une vague idée du personnage que les reclus, les argousins et les surveillants appellent *une tante,* il suffira de rapporter ce mot magnifique du directeur d'une des maisons centrales au feu lord Durham*, qui visita toutes les prisons pendant son séjour à Paris. Ce lord, curieux d'observer tous les détails de la justice française, fit même dresser par feu Sanson*, l'exécuteur des hautes œuvres, la mécanique, et demanda l'exécution d'un veau

vivant pour se rendre compte du jeu de la machine que la révolution française a illustrée.

Le directeur, après avoir montré toute la prison, les préaux, les ateliers, les cachots, etc., désigna du doigt un local, en faisant un geste de dégoût.

— Je ne mène pas là Votre Seigneurie, dit-il, car c'est le quartier des *tantes*...

— *Hao!* fit lord Durham, et qu'est-ce?

— C'est le troisième sexe, milord.

— On va *terrer* (guillotiner) Théodore! dit La Pouraille, un gentil garçon! quelle main! quel toupet! quelle perte pour la société!

— Oui, Théodore Calvi *morfile* (mange) sa dernière bouchée, dit le Biffon. Ah! ses largues doivent joliment *chigner des yeux,* car il était aimé, le petit gueux!

— Te voilà, mon vieux? dit La Pouraille à Jacques Collin.

Et, de concert avec ses deux acolytes, avec lesquels il était bras dessus bras dessous, il barra le chemin au nouveau venu.

— Oh! *dab,* tu t'es donc fait *sanglier?* ajouta La Pouraille.

— On dit que tu as *poissé nos philippes* (filouté nos pièces d'or), reprit le Biffon d'un air menaçant.

— Tu vas nous *abouler du carle?* (tu vas nous donner de l'argent) demanda Fil-de-Soie.

Ces trois interrogations partirent comme trois coups de pistolet.

— Ne plaisantez pas un pauvre prêtre mis ici par erreur, répondit machinalement Jacques Collin, qui reconnut aussitôt ses trois camarades.

— C'est bien le son du grelot, si ce n'est pas la *frimousse* (figure), dit La Pouraille en mettant sa main sur l'épaule de Jacques Collin.

Ce geste, l'aspect de ses trois camarades, tirèrent violemment le *dab* de sa prostration, et le rendirent au senti-

ment de la vie réelle; car, pendant cette fatale nuit, il avait roulé dans les mondes spirituels et infinis des sentiments en y cherchant une voie nouvelle.

— *Ne fais pas de ragoût sur ton dab!* (n'éveille pas les soupçons sur ton maître) dit tout bas Jacques Collin d'une voix creuse et menaçante qui ressemblait assez au grognement sourd d'un lion. *La raille* (la police) est là, laisse-la *couper dans le pont* (donner dans le panneau). Je joue la *mislocq* (la comédie) pour un *fanandel en fine pegrène* (un camarade à toute extrémité).

Ceci fut dit avec l'onction d'un prêtre essayant de convertir des malheureux, et accompagné d'un regard par lequel Jacques Collin embrassa le préau, vit les surveillants sous les arcades, et les montra railleusement à ses trois compagnons.

— N'y a-t-il pas ici des *cuisiniers? Allumez vos clairs, et remouchez!* (voyez et observez!) Ne me *conobrez pas, épargnons le poitou* et *engantez-moi en sanglier* (ne me connaissez plus, prenons nos précautions et traitez-moi en prêtre), ou je vous *effondre,* vous, vos *largues* et votre *aubert* (je vous ruine, vous, vos femmes et votre fortune).

— *T'as donc tafe de nozigues?* (tu te méfies donc de nous?) dit Fil-de-Soie. Tu viens *cromper ta tante* (sauver ton ami).

— Madeleine est *paré* pour la *placarde de vergne* (est prêt pour la place de Grève), dit La Pouraille.

— Théodore! dit Jacques Collin en comprimant un bond et un cri.

Ce fut le dernier coup de la torture de ce colosse détruit.

— On va le *buter,* répéta La Pouraille, il est depuis deux mois *gerbé à la passe* (condamné à mort).

Jacques Collin, saisi par une défaillance, les genoux presque coupés, fut soutenu par ses trois compagnons, et il eut la présence d'esprit de joindre ses mains en prenant un air de componction. La Pouraille et le Biffon soutinrent

respectueusement le sacrilége Trompe-la-Mort, pendant que Fil-de-Soie courait vers le surveillant en faction à la porte du guichet qui mène au parloir.

— Ce vénérable prêtre voudrait s'asseoir, donnez une chaise pour lui.

Ainsi, le coup monté par Bibi-Lupin manquait. Trompe-la-Mort, de même que Napoléon reconnu par ses soldats, obtenait soumission et respect des trois forçats. Deux mots avaient suffi. Ces deux mots étaient : vos *largues* et votre *aubert,* vos femmes et votre argent, le résumé de toutes les affections vraies de l'homme. Cette menace fut pour les trois forçats l'indice du suprême pouvoir, le *dab* tenait toujours leur fortune entre ses mains. Toujours tout-puissant au dehors, leur *dab* n'avait pas trahi, comme de faux frères le disaient. La colossale renommée d'adresse et d'habileté de leur chef stimula, d'ailleurs, la curiosité des trois forçats; car, en prison, la curiosité devient le seul aiguillon de ces âmes flétries. La hardiesse du déguisement de Jacques Collin, conservé jusque sous les verrous de la Conciergerie, étourdissait d'ailleurs les trois criminels.

— Au secret depuis quatre jours, je ne savais pas Théodore si près de *l'abbaye*... dit Jacques Collin. J'étais venu pour sauver un pauvre petit qui s'est pendu là, hier, à quatre heures, et me voici devant un autre malheur. Je n'ai plus d'as dans mon jeu!...

— Pauvre *dab!* dit Fil-de-Soie.

— Ah! le *boulanger* (le diable) m'abandonne! s'écria Jacques Collin en s'arrachant des bras de ses deux camarades et se dressant d'un air formidable. Il y a un moment où le monde est plus fort que nous autres! *La Cigogne* (le Palais-de-Justice) finit par nous gober.

Le directeur de la Conciergerie, averti de la défaillance du prêtre espagnol, vint lui-même au préau pour l'espionner, il le fit asseoir sur une chaise, au soleil, en examinant tout avec cette perspicacité redoutable qui s'aug-

mente de jour en jour dans l'exercice de pareilles fonctions, et qui se cache sous une apparente indifférence.

— Ah! mon Dieu! dit Jacques Collin, être confondu parmi ces gens, le rebut de la société, des criminels, des assassins!... Mais Dieu n'abandonnera pas son serviteur. Mon cher monsieur le directeur, je marquerai mon passage ici par des actes de charité dont le souvenir restera! Je convertirai ces malheureux, ils apprendront qu'ils ont une âme, que la vie éternelle les attend, et que, s'ils ont tout perdu sur la terre, ils ont encore le ciel à conquérir, le ciel qui leur appartient au prix d'un vrai, d'un sincère repentir.

Vingt ou trente prisonniers, accourus et groupés en arrière des trois terribles forçats, dont les farouches regards avaient maintenu trois pieds de distance entre eux et les curieux, entendirent cette allocution prononcée avec une onction évangélique.

— Celui-là, monsieur Gault, dit le formidable La Pouraille, eh! bien, nous l'écouterions...

— On m'a dit, reprit Jacques Collin, près de qui monsieur Gault se tenait, qu'il y avait dans cette prison un condamné à mort.

— On lui lit en ce moment le rejet de son pourvoi, dit monsieur Gault.

— J'ignore ce que cela signifie, demanda naïvement Jacques Collin en regardant autour de lui.

— Dieu! est-il *sinve* (simple), dit le petit jeune homme qui consultait naguère Fil-de-Soie sur la fleur des *gourganes de prés*.

— Eh! bien, aujourd'hui ou demain on le *fauche!* dit un détenu.

— Faucher? demanda Jacques Collin, dont l'air d'innocence et d'ignorance frappa ses trois fanandels d'admiration.

— Dans leur langage, répondit le directeur, cela veut dire l'exécution de la peine de mort. Si le greffier lit le

pourvoi, sans doute l'exécuteur va recevoir l'ordre pour l'exécution. Le malheureux a constamment refusé les secours de la religion...

— Ah! monsieur le directeur, c'est une âme à sauver!... s'écria Jacques Collin.



Le sacrilége joignit les mains avec une expression d'amant au désespoir qui parut être l'effet d'une divine ferveur au directeur attentif.

— Ah! monsieur, reprit Trompe-la-Mort, laissez-moi vous prouver ce que je suis et tout ce que je puis, en me

permettant de faire éclore le repentir dans ce cœur endurci! Dieu m'a donné la faculté de dire certaines paroles qui produisent de grands changements. Je brise les cœurs, je les ouvre... Que craignez-vous? faites-moi accompagner par des gendarmes, par des gardiens, par qui vous voudrez.

— Je verrai si l'aumônier de la maison veut vous permettre de le remplacer, dit monsieur Gault.

Et le directeur se retira, frappé de l'air parfaitement indifférent, quoique curieux, avec lequel les forçats et les prisonniers regardaient ce prêtre, dont la voix évangélique donnait du charme à son baragouin mi-parti de français et d'espagnol.

— Comment vous trouvez-vous ici, monsieur l'abbé? demanda le jeune interlocuteur de Fil-de-Soie à Jacques Collin.

— Oh! par erreur, répondit Jacques Collin en toisant le fils de famille. On m'a trouvé chez une courtisane qui venait d'être volée après sa mort. On a reconnu qu'elle s'était tuée; et les auteurs du vol, qui sont probablement les domestiques, ne sont pas encore arrêtés.

— Et c'est à cause de ce vol que ce jeune homme s'est pendu?...

— Ce pauvre enfant n'a pas sans doute pu soutenir l'idée d'être flétri par un emprisonnement injuste, répondit Trompe-la-Mort en levant les yeux au ciel.

— Oui, dit le jeune homme, on venait le mettre en liberté quand il s'est suicidé. Quelle chance!

— Il n'y a que les innocents qui se frappent ainsi l'imagination, dit Jacques Collin. Remarquez que le vol a été commis à son préjudice.

— Et de combien s'agit-il? demanda le profond et fin Fil-de-Soie.

— De sept cent cinquante mille francs, répondit tout doucement Jacques Collin.

Les trois forçats se regardèrent entre eux, et ils se reti-

rèrent du groupe que tous les détenus formaient autour du soi-disant ecclésiastique.

— C'est lui qui a *rincé la profonde* (la cave) de la fille! dit Fil-de-Soie à l'oreille du Biffon. On voulait nous *coquer le taffe* (faire peur) pour nos *thunes de balles* (nos pièces de cent sous).

— Ce sera toujours le *dab* des *grands* fanandels, répondit La Pouraille. Notre *carle* n'est pas *décaré* (envolé).

La Pouraille, qui cherchait un homme à qui se fier, avait intérêt à trouver Jacques Collin honnête homme. Or, c'est surtout en prison qu'on croit à ce qu'on espère!

— Je gage qu'il *esquinte* le *dab* de la *Cigogne!* (qu'il enfonce le Procureur-général), et qu'il va *cromper sa tante* (sauver son ami), dit Fil-de-Soie.

— S'il y arrive, dit le Biffon, je ne le crois pas tout à fait *Meg* (Dieu); mais il aura, comme on le prétend, *bouffardé* avec le *boulanger* (fumé une pipe avec le diable).

— L'as-tu entendu crier : *Le boulanger m'abandonne!* fit observer Fil-de-Soie.

— Ah! s'écria La Pouraille, s'il voulait *cromper ma sorbonne* (sauver ma tête), quel *viocque* (vie) je ferais avec mon *fade de carle* (ma part de fortune), et mes *rondins jaunes servis* (et l'or volé que je viens de cacher).

— *Fais sa balle!* (suis ses instructions) dit Fil-de-Soie.

— *Planches-tu?* (ris-tu?) reprit La Pouraille en regardant son fanandel.

— Es-tu *sinve* (simple), tu seras roide *gerbé à la passe* (condamné à mort). Ainsi, tu n'as pas d'autre *lourde à pessigner* (porte à soulever) pour pouvoir rester sur tes *paturons* (pieds), *morfiler,* te *dessaler* et *goupiner* encore (manger, boire et voler), lui répliqua le Biffon, que de lui prêter le dos!

— V'là qu'est dit, reprit La Pouraille, pas un de nous *ne sera pour le dab à la manque* (pas un de nous ne le trahira), ou je me charge de l'emmener où je vais...

— Il le ferait comme il le dit! s'écria Fil-de-Soie.

Les gens les moins susceptibles de sympathie pour ce monde étrange peuvent se figurer la situation d'esprit de Jacques Collin, qui se trouvait entre le cadavre de l'idole qu'il avait adorée pendant cinq heures de nuit et la mort prochaine de son ancien compagnon de chaîne, le futur cadavre du jeune Corse Théodore. Ne fût-ce que pour voir ce malheureux, il avait besoin de déployer une habileté peu commune; mais le sauver, c'était un miracle! Et il y pensait déjà.

Pour l'intelligence de ce qu'allait tenter Jacques Collin, il est nécessaire de faire observer ici que les assassins, les voleurs, que tous ceux qui peuplent les bagnes ne sont pas aussi redoutables qu'on le croit. A quelques exceptions très-rares, ces gens-là sont tous lâches, sans doute à cause de la peur perpétuelle qui leur comprime le cœur. Leurs facultés étant incessamment tendues à voler, et l'exécution d'un coup exigeant l'emploi de toutes les forces de la vie, une agilité d'esprit égale à l'aptitude du corps, une attention qui abuse de leur moral, ils deviennent stupides, hors de ces violents exercices de leur volonté, par la même raison qu'une cantatrice ou qu'un danseur tombent épuisés après un pas fatigant ou après l'un de ces formidables duos comme en infligent au public les compositeurs modernes. Les malfaiteurs sont en effet si dénués de raison, ou tellement oppressés par la crainte, qu'ils deviennent absolument enfants. Crédules au dernier point, la plus simple ruse les prend dans sa glu. Après la réussite d'une affaire, ils sont dans un tel état de prostration, que livrés immédiatement à des débauches nécessaires, ils s'enivrent de vin, de liqueurs, et se jettent dans les bras de leurs femmes avec rage, pour retrouver du calme en perdant toutes leurs forces, et cherchent l'oubli de leur crime dans l'oubli de leur raison. En cette situation, ils sont à la merci de la Police. Une fois arrêtés ils sont aveugles, ils perdent la tête, et ils ont tant besoin d'espérance qu'ils croient à tout; aussi n'est-il pas d'absur-

dité qu'on ne leur fasse admettre. Un exemple expliquera jusqu'où va la bêtise du criminel *enflacqué.* Bibi-Lupin avait récemment obtenu les aveux d'un assassin âgé de dix-neuf ans, en lui persuadant qu'on n'exécutait jamais les mineurs. Quand on transféra ce garçon à la Conciergerie pour subir son jugement, après le rejet du pourvoi, ce terrible agent était venu le voir.

— Es-tu sûr de ne pas avoir vingt ans?... lui demanda-t-il.

— Oui, je n'ai que dix-neuf ans et demi, dit l'assassin parfaitement calme.

— Eh! bien, répondit Bibi-Lupin, tu peux être tranquille, tu n'auras jamais vingt ans...

— Et pourquoi?

— Eh! mais, tu seras fauché dans trois jours, répliqua le chef de la sûreté.

L'assassin, qui croyait toujours, même après son jugement, qu'on n'exécutait pas les mineurs, s'affaissa comme une omelette soufflée.

Ces hommes, si cruels par la nécessité de supprimer des témoignages, car ils n'assassinent que pour se défaire de preuves (c'est une des raisons alléguées par ceux qui demandent la suppression de la peine de mort); ces colosses d'adresse, d'habileté, chez qui l'action de la main, la rapidité du coup-d'œil, les sens sont exercés comme chez les sauvages, ne deviennent des héros de malfaisance que sur le théâtre de leurs exploits. Non-seulement, le crime commis, leurs embarras commencent, car ils sont aussi hébétés par la nécessité de cacher les produits de leur vol qu'ils étaient oppressés par la misère; mais encore ils sont affaiblis comme la femme qui vient d'accoucher. Énergiques à effrayer dans leurs conceptions, ils sont comme des enfants après la réussite. C'est, en un mot, le naturel des bêtes sauvages, faciles à tuer quand elles sont repues. En prison, ces hommes singuliers sont hommes par la dissimulation et par leur discrétion, qui

ne cède qu'au dernier moment, alors qu'on les a brisés, roués, par la durée de la détention.

On peut alors comprendre comment les trois forçats, au lieu de perdre leur chef, voulurent le servir; ils l'admirèrent en le soupçonnant d'être le maître des sept cent cinquante mille francs volés, en le voyant calme sous les verrous de la Conciergerie, et le croyant capable de les prendre sous sa protection.

Lorsque monsieur Gault eut quitté le faux Espagnol, il revint par le parloir à son greffe, et alla trouver Bibi-Lupin, qui, depuis vingt minutes que Jacques Collin était descendu de sa cellule, observait tout, tapi contre une des fenêtres donnant sur le préau, par un judas.

— Aucun d'eux ne l'a reconnu, dit monsieur Gault, et Napolitas, qui les surveille tous, n'a rien entendu. Le pauvre prêtre, dans son accablement, cette nuit, n'a pas dit un mot qui puisse faire croire que sa soutane cache Jacques Collin.

— Ça prouve qu'il connaît bien les prisons, répondit le chef de la police de sûreté.

Napolitas, secrétaire de Bibi-Lupin, inconnu de tous les gens en ce moment détenus à la Conciergerie, y jouait le rôle de fils de famille accusé de faux.

— Enfin, il demande à confesser le condamné à mort! reprit le directeur.

— Voici notre dernière ressource! s'écria Bibi-Lupin, je n'y pensais pas. Théodore Calvi, ce Corse, est le camarade de chaîne de Jacques Collin; Jacques Collin lui faisait au *pré,* m'a-t-on dit, de bien belles *patarasses*...

Les forçats se fabriquent des espèces de tampons qu'ils glissent entre leur anneau de fer et leur chair, afin d'amortir la pesanteur de la *manicle* sur leurs chevilles et leur cou-de-pied. Ces tampons, composés d'étoupe et de linge, s'appellent, au bagne, des *patarasses.*

— Qui veille le condamné? demanda Bibi-Lupin à monsieur Gault.

— C'est Cœur-la-Virole!

— Bien, je vais me *peausser* en gendarme, j'y serai; je les entendrai, je réponds de tout.

— Ne craignez-vous pas, si c'est Jacques Collin, d'être reconnu et qu'il ne vous étrangle? demanda le directeur de la Conciergerie à Bibi-Lupin.

— En gendarme, j'aurai mon sabre, répondit le chef; d'ailleurs si c'est Jacques Collin, il ne fera jamais rien pour se faire *gerber à la passe;* et, si c'est un prêtre, je suis en sûreté.

— Il n'y a pas de temps à perdre, dit alors monsieur Gault; il est huit heures et demie, le père Sauteloup vient de lire le rejet du pourvoi, monsieur Sanson attend dans la salle l'ordre du Parquet.

— Oui, c'est pour aujourd'hui, les *hussards de la veuve* (autre nom, nom terrible de la mécanique!) sont commandés, répondit Bibi-Lupin. Je comprends cependant que le Procureur-général hésite, ce garçon s'est toujours dit innocent, et il n'y a pas eu, selon moi, de preuves convaincantes contre lui.

— C'est un vrai Corse, reprit monsieur Gault, il n'a pas dit un mot, et il a résisté à tout.

Le dernier mot du directeur de la Conciergerie au chef de la police de sûreté contenait la sombre histoire des condamnés à mort. Un homme que la Justice a retranché du nombre des vivants appartient au Parquet. Le Parquet est souverain; il ne dépend de personne, il ne relève que de sa conscience. La prison appartient au Parquet, il en est le maître absolu. La poësie s'est emparée de ce sujet social, éminemment propre à frapper les imaginations, le *Condamné à mort!* La poësie a été sublime, la prose n'a d'autre ressource que le réel, mais le réel est assez terrible comme il est pour pouvoir lutter avec le lyrisme. La vie du condamné à mort qui n'a pas avoué ses crimes ou ses complices est livrée à d'affreuses tortures. Il ne s'agit ici ni de brodequins qui brisent les pieds, ni d'eau ingurgitée

dans l'estomac, ni de la distension des membres au moyen d'affreuses machines; mais d'une torture sournoise et pour ainsi dire négative. Le Parquet livre le condamné tout à lui-même, il le laisse dans le silence et dans les ténèbres, avec un compagnon (un mouton) dont il doit se défier.

L'aimable philanthropie moderne croit avoir deviné l'atroce supplice de l'isolement, elle se trompe. Depuis l'abolition de la torture, le Parquet, dans le désir bien naturel de rassurer les consciences déjà bien délicates des jurés, avait deviné les ressources terribles que la solitude donne à la Justice contre le remords. La solitude, c'est le vide; et la nature morale en a tout autant d'horreur que la nature physique. La solitude n'est habitable que pour l'homme de génie qui la remplit de ses idées, filles du monde spirituel, ou pour le contemplateur des œuvres divines qui la trouve illuminée par le jour du ciel, animée par le souffle et par la voix de Dieu. Hormis ces deux hommes, si voisins du paradis, la solitude est à la torture ce que le moral est au physique. Entre la solitude et la torture il y a toute la différence de la maladie nerveuse à la maladie chirurgicale. C'est la souffrance multipliée par l'infini. Le corps touche à l'infini par le système nerveux, comme l'esprit y pénètre par la pensée. Aussi, dans les annales du Parquet de Paris, compte-t-on les criminels qui n'avouent pas.

Cette sinistre situation, qui prend des proportions énormes dans certains cas, en politique par exemple, lorsqu'il s'agit d'une dynastie ou de l'État, aura son histoire à sa place dans LA COMÉDIE HUMAINE. Mais, ici la description de la boîte en pierre, où, sous la Restauration, le Parquet de Paris gardait le condamné à mort, peut suffire à faire entrevoir l'horreur des derniers jours d'un suppliciable.

Avant la révolution de juillet, il existait à la Conciergerie, et il y existe encore aujourd'hui, d'ailleurs, la *chambre du condamné à mort.* Cette chambre, adossée au

greffe, en est séparée par un gros mur tout en pierre de taille, et elle est flanquée à l'opposite par le gros mur de sept ou huit pieds d'épaisseur qui soutient une portion de l'immense salle des Pas-Perdus. On y entre par la première porte qui se trouve dans le long corridor sombre où le regard plonge quand on est au milieu de la grande salle voûtée du guichet. Cette chambre sinistre tire son jour d'un soupirail, armé d'une grille formidable, et qu'on aperçoit à peine en entrant à la Conciergerie, car il est pratiqué dans le petit espace qui reste entre la fenêtre du greffe, à côté de la grille du guichet, et le logement du greffier de la Conciergerie, que l'architecte a plaqué comme une armoire au fond de la cour d'entrée. Cette situation explique comment cette pièce, encadrée par quatre épaisses murailles, a été destinée, lors du remaniement de la Conciergerie, à ce sinistre et funeste usage. Toute évasion y est impossible. Le corridor, qui mène aux secrets et au quartier des femmes, débouche en face du poêle, où gendarmes et surveillants sont toujours groupés. Le soupirail, seule issue extérieure, situé à neuf pieds au-dessus des dalles, donne sur la première cour gardée par les gendarmes en faction à la porte extérieure de la Conciergerie. Aucune puissance humaine ne peut attaquer les gros murs. D'ailleurs, un criminel condamné à mort est aussitôt revêtu de la camisole, vêtement qui supprime, comme on le sait, l'action des mains ; puis il est enchaîné par un pied à son lit de camp ; enfin il a pour le servir et le garder un mouton. Le sol de cette chambre est dallé de pierres épaisses, et le jour est si faible qu'on y voit à peine.

Il est impossible de ne pas se sentir gelé jusqu'aux os en entrant là, même aujourd'hui, quoique depuis seize ans cette chambre soit sans destination, par suite des changements introduits à Paris dans l'exécution des arrêts de la Justice. Voyez-y le criminel en compagnie de ses remords, dans le silence et les ténèbres, deux sources

d'horreur, et demandez-vous si ce n'est pas à devenir fou ? Quelles organisations que celles dont la trempe résiste à ce régime auquel la camisole ajoute l'immobilité, l'inaction !

Théodore Calvi, ce Corse alors âgé de vingt-sept ans, enveloppé dans les voiles d'une discrétion absolue, résistait cependant depuis deux mois à l'action de ce cachot et au bavardage captieux du mouton !... Voici le singulier procès criminel où le Corse avait gagné sa condamnation à mort. Quoiqu'elle soit excessivement curieuse, cette analyse sera très-rapide.

Il est impossible de faire une longue digression au dénoûment d'une scène déjà si étendue et qui n'offre pas d'autre intérêt que celui dont est entouré Jacques Collin, espèce de colonne vertébrale qui, par son horrible influence, relie pour ainsi dire LE PÈRE GORIOT à ILLUSIONS PERDUES, ET ILLUSIONS PERDUES à cette ÉTUDE. L'imagination du lecteur développera d'ailleurs ce thème obscur qui causait en ce moment bien des inquiétudes aux jurés de la session où Théodore Calvi avait comparu. Aussi, depuis huit jours que le pourvoi du criminel était rejeté par la Cour de Cassation, monsieur de Granville s'occupait-il de cette affaire et suspendait-il l'ordre d'exécution de jour en jour ; tant il tenait à rassurer les jurés en publiant que le condamné, sur le seuil de la mort, avait avoué son crime.

Une pauvre veuve de Nanterre, dont la maison était isolée dans cette commune, située, comme on sait, au milieu de la plaine infertile qui s'étale entre le Mont-Valérien, Saint-Germain, les collines de Sartrouville et d'Argenteuil, avait été assassinée et volée quelques jours après avoir reçu sa part d'un héritage inespéré. Cette part se montait à trois mille francs, à une douzaine de couverts, une chaîne, une montre en or et du linge. Au lieu de placer les trois mille francs à Paris, comme le lui conseillait le notaire du marchand de vin décédé de qui elle

héritait, la vieille femme avait voulu tout garder. D'abord elle ne s'était jamais vu tant d'argent à elle, puis elle se défiait de tout le monde en toute espèce d'affaires, comme la plupart des gens du peuple ou de la campagne. Après de mûres causeries avec un marchand de vin de Nanterre, son parent et parent du marchand de vin décédé, cette veuve s'était résolue à mettre la somme en viager, à vendre sa maison de Nanterre et à aller vivre en bourgeoise à Saint-Germain.

La maison où elle demeurait, accompagnée d'un assez grand jardin enclos de mauvaises palissades, était l'ignoble maison que se bâtissent les petits cultivateurs des environs de Paris. Le plâtre et les moellons extrêmement abondants à Nanterre, dont le territoire est couvert de carrières exploitées à ciel ouvert, avaient été, comme on le voit communément autour de Paris, employés à la hâte et sans aucune idée architecturale. C'est presque toujours la hutte du Sauvage civilisé. Cette maison consistait en un rez-de-chaussée et un premier étage au-dessus duquel s'étendaient des mansardes.

Le carrier, mari de cette femme et constructeur de ce logis, avait mis des barres de fer très-solides à toutes les fenêtres. La porte d'entrée était d'une solidité remarquable. Le défunt se savait là, seul, en rase campagne, et quelle campagne! Sa clientèle se composait des principaux maîtres maçons de Paris, il avait donc rapporté les plus importants matériaux de sa maison, bâtie à cinq cents pas de sa carrière, sur ses voitures qui revenaient à vide. Il choisissait dans les démolitions de Paris les choses à sa convenance et à très-bas prix. Ainsi, les fenêtres, les grilles, les portes, les volets, la menuiserie, tout était provenu de déprédations autorisées, de cadeaux à lui faits par ses pratiques, de bons cadeaux bien choisis. De deux châssis à prendre il emportait le meilleur. La maison, précédée d'une cour assez vaste, où se trouvaient les écuries, était fermée de murs sur le chemin. Une forte grille

servait de porte. D'ailleurs, des chiens de garde habitaient l'écurie, et un petit chien passait la nuit dans la maison. Derrière la maison, il existait un jardin d'un hectare environ.

Devenue veuve et sans enfants, la femme du carrier demeurait dans cette maison avec une seule servante. Le prix de la carrière vendue avait soldé les dettes du carrier, mort deux ans auparavant. Le seul avoir de la veuve fut cette maison déserte, où elle nourrissait des poules et des vaches en en vendant les œufs et le lait à Nanterre. N'ayant plus de garçon d'écurie, de charretier, ni d'ouvriers carriers que le défunt faisait travailler à tout, elle ne cultivait plus le jardin, elle y coupait le peu d'herbes et de légumes que la nature de ce sol caillouteux y laisse venir.

Le prix de la maison et l'argent de la succession pouvant produire sept à huit mille francs, cette femme se voyait très-heureuse à Saint-Germain avec sept ou huit cents francs de rentes viagères qu'elle croyait pouvoir tirer de ses huit mille francs. Elle avait eu déjà plusieurs conférences avec le notaire de Saint-Germain, car elle se refusait à donner son argent en viager au marchand de vin de Nanterre qui le lui demandait. Dans ces circonstances, un jour, on ne vit plus reparaître la veuve Pigeau ni sa servante. La grille de la cour, la porte d'entrée de la maison, les volets, tout était clos. Après trois jours, la Justice, informée de cet état de choses, fit une descente. Monsieur Popinot, juge d'instruction, accompagné du Procureur du roi, vint de Paris, et voici ce qui fut constaté.

Ni la grille de la cour, ni la porte d'entrée de la maison ne portaient de traces d'effraction. La clef se trouvait dans la serrure de la porte d'entrée, à l'intérieur. Pas un barreau de fer n'avait été forcé. Les serrures, les volets, toutes les fermetures étaient intactes.

Les murailles ne présentaient aucune trace qui pût dévoiler le passage des malfaiteurs. Les cheminées en poterie

n'offrant pas d'issue praticable, n'avaient pu permettre de s'introduire par cette voie. Les faîteaux, sains et entiers, n'accusaient d'ailleurs aucune violence. En pénétrant dans les chambres au premier étage, les magistrats, les gendarmes et Bibi-Lupin trouvèrent la veuve Pigeau étranglée dans son lit et la servante étranglée dans le sien, au moyen de leurs foulards de nuit. Les trois mille francs avaient été pris, ainsi que les couverts et les bijoux. Les deux corps étaient en putréfaction, ainsi que ceux du petit chien et d'un gros chien de basse-cour. Les palissades d'enceinte du jardin furent examinées, rien n'y était brisé. Dans le jardin, les allées n'offraient aucun vestige de passage. Il parut probable au juge d'instruction que l'assassin avait marché sur l'herbe pour ne pas laisser l'empreinte de ses pas, s'il s'était introduit par là, mais comment avait-il pu pénétrer dans la maison? Du côté du jardin, la porte avait une imposte garnie de trois barreaux de fer intacts. De ce côté, la clef se trouvait également dans la serrure, comme à la porte d'entrée du côté de la cour.

Une fois ces impossibilités parfaitement constatées par monsieur Popinot, par Bibi-Lupin, qui resta pendant une journée à tout observer, par le Procureur du roi lui-même et par le brigadier du poste de Nanterre, cet assassinat devint un affreux problème où la Politique et la Justice devaient avoir le dessous.

Ce drame, publié par la *Gazette des Tribunaux*, avait eu lieu dans l'hiver de 1828 à 1829. Dieu sait quel intérêt de curiosité cette étrange aventure souleva dans Paris; mais Paris qui, tous les matins, a de nouveaux drames à dévorer, oublie tout. La Police, elle, n'oublie rien. Trois mois après ces perquisitions infructueuses, une fille publique, remarquée pour ses dépenses par des agents de Bibi-Lupin, et surveillée à cause de ses accointances avec quelques voleurs, voulut faire engager par une de ses amies douze couverts, une montre et une chaîne d'or.

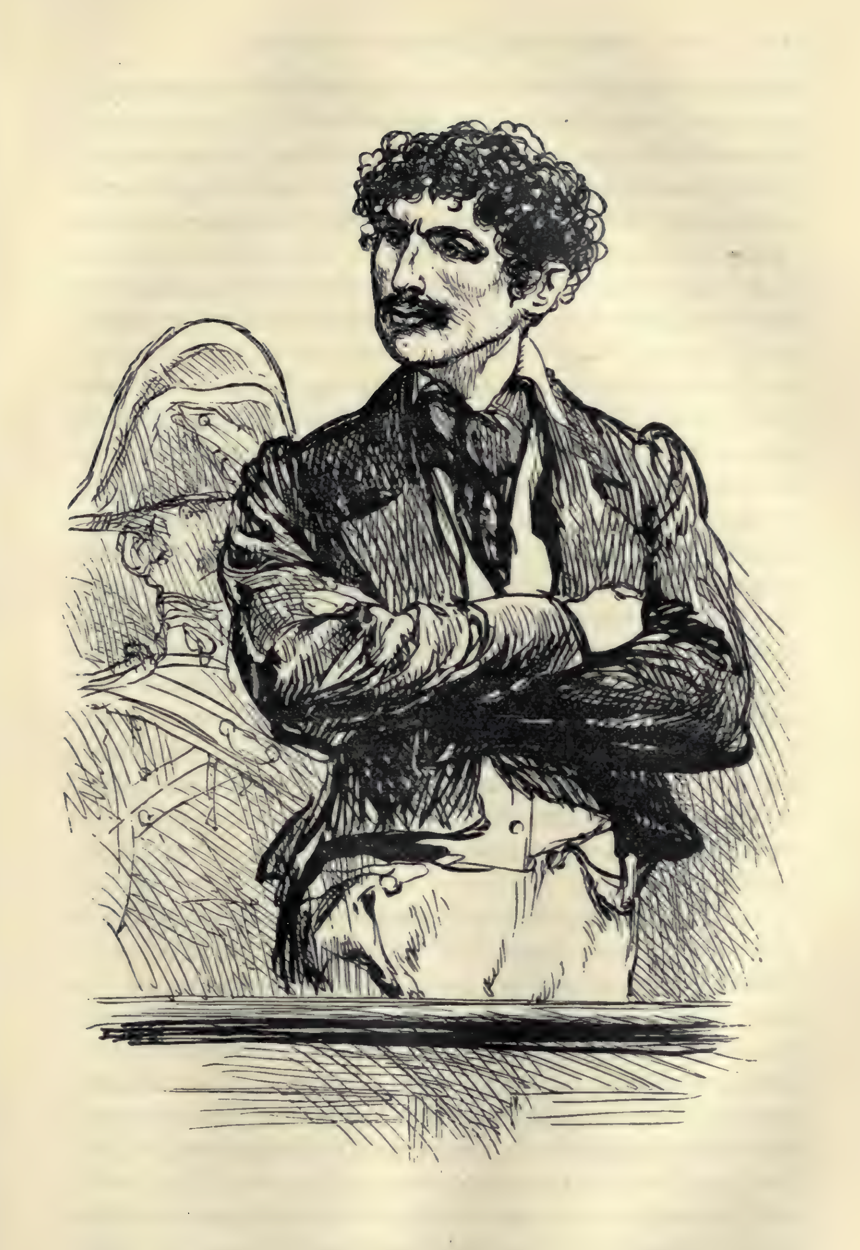
L'amie refusa. Le fait parvint aux oreilles de Bibi-Lupin, qui se souvint des douze couverts, de la montre et de la chaîne d'or volés à Nanterre. Aussitôt les commissionnaires au Mont-de-Piété, tous les recéleurs de Paris furent avertis, et Bibi-Lupin soumit Manon-la-Blonde à un espionnage formidable.

On apprit bientôt que Manon-la-Blonde était amoureuse folle d'un jeune homme qu'on ne voyait guère, car il passait pour être sourd à toutes les preuves d'amour de la blonde Manon. Mystère sur mystère. Ce jeune homme, soumis à l'attention des espions, fut bientôt vu, puis reconnu pour être un forçat évadé, le fameux héros des vendettes corses, le beau Théodore Calvi, dit Madeleine.

On lâcha sur Théodore un de ces recéleurs à double face, qui servent à la fois les voleurs et la Police, et il promit à Théodore d'acheter les couverts, la montre et la chaîne d'or. Au moment où le ferrailleur de la cour Saint-Guillaume* comptait l'argent à Théodore, déguisé en femme, à dix heures et demie du soir, la Police fit une descente, arrêta Théodore et saisit les objets.

L'instruction commença sur-le-champ. Avec de si faibles éléments, il était impossible, en style de parquet, d'en tirer une condamnation à mort. Jamais Calvi ne se démentit. Il ne se coupa jamais : il dit qu'une femme de la campagne lui avait vendu ces objets à Argenteuil, et, qu'après les lui avoir achetés, le bruit de l'assassinat commis à Nanterre l'avait éclairé sur le danger de posséder ces couverts, cette montre et ces bijoux, qui, d'ailleurs, ayant été désignés dans l'inventaire fait après le décès du marchand de vin de Paris, oncle de la veuve Pigeau, se trouvaient être les objets volés. Enfin, forcé par la misère de vendre ces objets, disait-il, il avait voulu s'en défaire en employant une personne non compromise.

On ne put rien obtenir de plus du forçat libéré, qui sut, par son silence et par sa fermeté, faire croire à la Justice que le marchand de vin de Nanterre avait commis le



crime, et que la femme de qui il tenait les choses compromettantes était l'épouse de ce marchand. Le malheureux parent de la veuve Pigeau et sa femme furent arrêtés; mais, après huit jours de détention et une enquête scrupuleuse, il fut établi que ni le mari ni la femme n'avaient quitté leur établissement à l'époque du crime. D'ailleurs, Calvi ne reconnut pas, dans l'épouse du marchand de vin, la femme qui, selon lui, lui aurait vendu l'argenterie et les bijoux.

Comme la concubine de Calvi, impliquée dans le procès, fut convaincue d'avoir dépensé mille francs environ depuis l'époque du crime jusqu'au moment où Calvi voulut engager l'argenterie et les bijoux, de telles preuves parurent suffisantes pour faire envoyer aux assises le forçat et sa concubine. Cet assassinat étant le dix-huitième commis par Théodore, il fut condamné à mort, car il parut être l'auteur de ce crime si habilement commis. S'il ne reconnut pas la marchande de vin de Nanterre, il fut reconnu par la femme et par le mari. L'instruction avait établi, par de nombreux témoignages, le séjour de Théodore à Nanterre pendant environ un mois; il y avait servi les maçons, la figure enfarinée de plâtre et mal vêtu. A Nanterre, chacun donnait dix-huit ans à ce garçon, qui devait avoir *nourri ce poupon* (comploté, préparé ce crime) pendant un mois.

Le Parquet croyait à des complices. On mesura la largeur des tuyaux pour l'adapter au corps de Manon-la-Blonde, afin de voir si elle avait pu s'introduire par les cheminées; mais un enfant de six ans n'aurait pu passer par les tuyaux en poterie, par lesquels l'architecture moderne remplace aujourd'hui les vastes cheminées d'autrefois. Sans ce singulier et irritant mystère, Théodore eût été exécuté depuis une semaine. L'aumônier des prisons avait, comme on l'a vu, totalement échoué.

Cette affaire et le nom de Calvi dut échapper à l'attention de Jacques Collin, alors préoccupé de son duel avec

Contenson, Corentin et Peyrade. Trompe-la-Mort essayait, d'ailleurs, d'oublier le plus possible *les amis,* et tout ce qui regardait le Palais-de-Justice. Il tremblait d'une rencontre qui l'aurait mis face à face avec un *fanandel* par qui le *dab* se serait vu demander des comptes impossibles à rendre.

Le directeur de la Conciergerie alla sur-le-champ au parquet du Procureur-général, et y trouva le premier avocat général causant avec monsieur de Granville, et tenant l'ordre d'exécution à la main. Monsieur de Granville, qui venait de passer toute la nuit à l'hôtel de Sérisy, quoique accablé de fatigue et de douleurs, car les médecins n'osaient encore affirmer que la comtesse conserverait sa raison, était obligé, par cette exécution importante, de donner quelques heures à son Parquet. Après avoir causé un instant avec le directeur, monsieur de Granville reprit l'ordre d'exécution à son avocat général et le remit à Gault.

— Que l'exécution ait lieu, dit-il, à moins de circonstances extraordinaires que vous jugerez; je me fie à votre prudence. On peut retarder le dressage de l'échafaud jusqu'à dix heures et demie, il vous reste donc une heure. Dans une pareille matinée, les heures valent des siècles, et il tient bien des événements dans un siècle! Ne laissez pas croire à un sursis. Qu'on fasse la toilette, s'il le faut, et s'il n'y a pas de révélation, remettez l'ordre à Sanson à neuf heures et demie. Qu'il attende!

Au moment où le directeur de la prison quittait le cabinet du Procureur-général, il rencontra sous la voûte du passage qui débouche dans la galerie, monsieur Camusot qui s'y rendait. Il eut donc une rapide conversation avec le juge; et, après l'avoir instruit de ce qui se passait à la Conciergerie, relativement à Jacques Collin, il y descendit pour opérer cette confrontation de Trompe-la-Mort et de Madeleine; mais il ne permit au soi-disant ecclésiastique de communiquer avec le condamné à mort

qu'au moment où Bibi-Lupin, admirablement déguisé en gendarme, eut remplacé le mouton qui surveillait le jeune Corse.

On ne peut pas se figurer le profond étonnement des trois forçats en voyant un surveillant venir chercher Jacques Collin, pour le mener dans la chambre du condamné à mort. Ils se rapprochèrent de la chaise où Jacques Collin était assis, par un bond simultané.

— C'est pour aujourd'hui, n'est-ce pas, monsieur Julien ? dit Fil-de-Soie au surveillant.

— Mais, oui, Charlot est là, répondit le surveillant avec une parfaite indifférence.

Le peuple et le monde des prisons appellent ainsi l'exécuteur des hautes-œuvres de Paris. Ce sobriquet date de la révolution de 1789. Ce nom produisit une profonde sensation. Tous les prisonniers se regardèrent entre eux.

— C'est fini ! répondit le surveillant, l'ordre d'exécution est arrivé à monsieur Gault, et l'arrêt vient d'être lu.

— Ainsi, reprit La Pouraille, la belle Madeleine a reçu tous les sacrements ?... Il avala une dernière bouffée d'air.

— Pauvre petit Théodore... s'écria le Biffon, il est bien gentil. C'est dommage d'*éternuer dans le son* à son âge...

Le surveillant se dirigeait vers le guichet, en se croyant suivi de Jacques Collin ; mais l'Espagnol allait lentement, et, quand il se vit à dix pas de Julien, il parut faiblir et demanda par un geste le bras de La Pouraille.

— C'est un assassin ! dit Napolitas au prêtre en montrant La Pouraille et offrant son bras.

— Non, pour moi c'est un malheureux !... répondit Trompe-la-Mort avec la présence d'esprit et l'onction de l'archevêque de Cambrai.

Et il se sépara de Napolitas, qui du premier coup-d'œil lui avait paru très-suspect.

— Il est sur la première marche de l'*Abbaye-de-Monte-à-Regret ;* mais j'en suis le prieur ! Je vais vous montrer

comment je sais *m'entifler* avec *la Cigogne* (rouer le Procureur-général). Je veux *cromper* cette *sorbonne* de ses pattes.

— A cause de *sa montante!* dit Fil-de-Soie en souriant.

— Je veux donner cette âme au ciel! répondit avec componction Jacques Collin en se voyant entouré par quelques prisonniers.

Et il rejoignit le surveillant au guichet.

— Il est venu pour sauver Madeleine, dit Fil-de-Soie, nous avons bien deviné la chose. Quel *dab!*...

— Mais comment?... les *bussards de la guillotine* sont là, il ne le verra seulement pas, reprit le Biffon.

— Il a *le boulanger* pour lui! s'écria La Pouraille. Lui *poisser nos philippes!*... Il aime trop *les amis!* il a trop besoin de nous. On voulait nous *mettre à la manque pour lui* (nous le faire livrer), nous ne sommes pas des *gnioles!* S'il *crompe* sa Madeleine, il aura *ma balle!* (mon secret).

Ce dernier mot eut pour effet d'augmenter le dévouement des trois forçats pour leur dieu; car en ce moment leur fameux *dab* devint toute leur espérance.

Jacques Collin, malgré le danger de Madeleine, ne faillit pas à son rôle. Cet homme, qui connaissait la Conciergerie aussi bien que les trois bagnes, se trompa si naturellement, que le surveillant fut obligé de lui dire à tout moment : «Par ici, — par là!» jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au greffe. Là Jacques Collin vit, du premier regard, accoudé sur le poêle, un homme grand et gros, dont le visage rouge et long ne manquait pas d'une certaine distinction, et il reconnut Sanson.

— Monsieur est l'aumônier, dit-il en allant à lui d'un air plein de bonhomie.

Cette erreur fut si terrible qu'elle glaça les spectateurs.

— Non, monsieur, répondit Sanson, j'ai d'autres fonctions.

Sanson, le père du dernier exécuteur de ce nom, car

il a été destitué récemment, était le fils de celui qui exécuta Louis XVI.

Après quatre cents ans d'exercice de cette charge, l'héritier de tant de tortionnaires avait tenté de répudier ce fardeau héréditaire. Les Sanson, bourreaux à Rouen pendant deux siècles, avant d'être revêtus de la première charge du royaume, exécutaient de père en fils les arrêts de la Justice depuis le treizième siècle. Il est peu de familles qui puissent offrir l'exemple d'un office ou d'une noblesse conservée de père en fils pendant six siècles. Au moment où ce jeune homme, devenu capitaine de cavalerie, se voyait sur le point de faire une belle carrière dans les armes, son père exigea qu'il vînt l'assister pour l'exécution du Roi. Puis il fit de son fils son second, lorsqu'en 1793 il y eut deux échafauds en permanence : l'un à la barrière du Trône, l'autre à la place de Grève. Alors âgé d'environ soixante ans, ce terrible fonctionnaire se faisait remarquer par une excellente tenue, par des manières douces et posées, par un grand mépris pour Bibi-Lupin et ses acolytes, les pourvoyeurs de la machine. Le seul indice qui, chez cet homme, trahissait le sang des vieux tortionnaires du Moyen-Âge, était une largeur et une épaisseur formidables dans les mains. Assez instruit d'ailleurs, tenant fort à sa qualité de citoyen et d'électeur, passionné, dit-on, pour le jardinage, ce grand et gros homme, parlant bas, d'un maintien calme, très-silencieux, au front large et chauve, ressemblait beaucoup plus à un membre de l'aristocratie anglaise qu'à un exécuteur des hautes-œuvres. Aussi, un chanoine espagnol devait-il commettre l'erreur que commettait volontairement Jacques Collin.

— Ce n'est pas un forçat, dit le chef des surveillants au directeur.

— Je commence à le croire, se dit monsieur Gault en faisant un mouvement de tête à son subordonné.

Jacques Collin fut introduit dans l'espèce de cave où

le jeune Théodore, en camisole de force, était assis au bord de l'affreux lit de camp de cette chambre. Trompe-la-Mort, momentanément éclairé par le jour du corridor, reconnut sur-le-champ Bibi-Lupin dans le gendarme qui se tenait debout, appuyé sur son sabre.

— *Io sono Gaba-Morto! Parla nostro italiano,* dit vivement Jacques Collin. *Vengo ti salvar* (je suis Trompe-la-Mort, parlons italien, je viens te sauver).

Tout ce qu'allaient se dire les deux amis devait être inintelligible pour le faux gendarme, et, comme Bibi-Lupin était censé garder le prisonnier, il ne pouvait quitter son poste. Aussi, la rage du chef de la police de sûreté ne saurait-elle se décrire.

Théodore Calvi, jeune homme au teint pâle et olivâtre, à cheveux blonds, aux yeux caves et d'un bleu trouble, très-bien proportionné d'ailleurs, d'une prodigieuse force musculaire cachée sous cette apparence lymphatique que présentent parfois les Méridionaux, aurait eu la plus charmante physionomie sans des sourcils arqués, sans un front déprimé, qui lui donnaient quelque chose de sinistre, sans des lèvres rouges d'une cruauté sauvage, et sans un mouvement de muscles qui dénote cette faculté d'irritation particulière aux Corses, et qui les rend si prompts à l'assassinat dans une querelle soudaine.

Saisi d'étonnement par les sons de cette voix, Théodore leva brusquement la tête et crut à quelque hallucination; mais, comme il était familiarisé par une habitation de deux mois avec la profonde obscurité de cette boîte en pierre de taille, il regarda le faux ecclésiastique et soupira profondément. Il ne reconnut pas Jacques Collin, dont le visage couturé par l'action de l'acide sulfurique ne lui sembla point être celui de son *dab.*

— C'est bien moi, ton Jacques, je suis en prêtre et je viens te sauver. Ne fais pas la bêtise de me reconnaître, et aie l'air de te confesser.

Ceci fut dit rapidement.

— Ce jeune homme est très-abattu, la mort l'effraie, il va tout avouer, dit Jacques Collin en s'adressant au gendarme.

— Dis-moi quelque chose qui me prouve que tu es *lui*, car tu n'as que *sa* voix.

— Voyez-vous, il me dit, le pauvre malheureux, qu'il est innocent, reprit Jacques Collin en s'adressant au gendarme.

Bibi-Lupin n'osa point parler, de peur d'être reconnu.

— *Sempremi!* répondit Jacques en revenant à Théodore, et lui jetant ce mot de convention dans l'oreille.

— *Sempreti!* dit le jeune homme en donnant la réplique de la passe. C'est bien mon *dab*...

— As-tu fait le coup ?

— Oui.

— Raconte-moi tout, afin que je puisse voir comment je ferai pour te sauver ; il est temps, Charlot est là.

Aussitôt le Corse se mit à genoux et parut vouloir se confesser. Bibi-Lupin ne savait que faire, car cette conversation fut si rapide qu'elle prit à peine le temps pendant lequel elle se lit. Théodore raconta promptement les circonstances connues de son crime et que Jacques Collin ignorait.

— Les jurés m'ont condamné sans preuves, dit-il en terminant.

— Enfant, tu discutes quand on va te couper les cheveux !...

— Mais, je puis bien avoir été seulement chargé de mettre en plan les bijoux. Et voilà comme on juge, et à Paris encore !...

— Mais comment s'est fait le coup ? demanda Trompe-la-Mort.

— Ah ! voilà ! Depuis que je ne t'ai vu, j'ai fait la connaissance d'une petite fille corse, que j'ai rencontrée en arrivant à *Pantin* (Paris).

— Les hommes assez bêtes pour aimer une femme,

s'écria Jacques Collin, périssent toujours par là!... C'est des tigres en liberté, des tigres qui babillent et qui se regardent dans des miroirs... Tu n'a pas été sage!...

— Mais...

— Voyons, à quoi t'a-t-elle servi cette sacrée *largue?*...

— Cet amour de femme grande comme un fagot, mince comme une anguille, adroite comme un singe, a passé par le haut du four et m'a ouvert la porte de la maison. Les chiens, bourrés de boulettes, étaient morts. J'ai *refroidi* les deux femmes. Une fois l'argent pris, la Ginetta a refermé la porte et est sortie par le haut du four.

— Une si belle invention vaut la vie, dit Jacques Collin en admirant la façon du crime, comme un ciseleur admire le modèle d'une figurine.

— J'ai commis la sottise de déployer tout ce talent-là pour mille écus!...

— Non, pour une femme! reprit Jacques Collin. Quand je te disais qu'elles nous ôtent notre intelligence!...

Jacques Collin jeta sur Théodore un regard flamboyant de mépris.

— Tu n'étais plus là! répondit le Corse, j'étais abandonné.

— Et l'aimes-tu, cette petite? demanda Jacques Collin sensible au reproche que contenait cette réponse.

— Ah! si je veux vivre, c'est maintenant pour toi plus que pour elle.

— Reste tranquille! Je ne me nomme pas pour rien Trompe-la-Mort! Je me charge de toi!

— Quoi! la vie!... s'écria le jeune Corse en levant ses bras emmaillotés vers la voûte humide de ce cachot.

— Ma petite Madeleine, apprête-toi à retourner au *pré à vioque,* reprit Jacques Collin. Tu dois t'y attendre, on ne va pas te couronner de roses, comme le bœuf gras!... S'ils nous ont déjà *ferrés* pour Rochefort, c'est qu'ils essaient à se débarrasser de nous! Mais je te ferai

diriger sur Toulon, tu t'évaderas, et tu reviendras à *Pantin*, où je t'arrangerai quelque petite existence bien gentille...

Un soupir comme il en avait peu retenti sous cette voûte inflexible, un soupir exhalé par le bonheur de la délivrance, choqua la pierre, qui renvoya cette note, sans égale en musique, dans l'oreille de Bibi-Lupin stupéfait.

— C'est l'effet de l'absolution que je viens de lui promettre à cause de ses révélations, dit Jacques Collin au chef de la police de sûreté. Ces Corses, voyez-vous, monsieur le gendarme, sont pleins de foi! Mais il est innocent comme l'Enfant Jésus, et je vais essayer de le sauver...

— Dieu soit avec vous! monsieur l'abbé!... dit en français Théodore.

Trompe-la-Mort, plus Carlos Herrera, plus chanoine que jamais, sortit de la chambre du condamné, se précipita dans le corridor, et joua l'horreur en se présentant à monsieur Gault.

— Monsieur le directeur, ce jeune homme est innocent, il m'a révélé le coupable!... Il allait mourir pour un faux point d'honneur... C'est un Corse! Allez demander pour moi, dit-il, cinq minutes d'audience à monsieur le Procureur-général. Monsieur de Granville ne refusera pas d'écouter immédiatement un prêtre espagnol qui souffre tant des erreurs de la justice française!

— J'y vais! répondit monsieur Gault au grand étonnement de tous les spectateurs de cette scène extraordinaire.

— Mais, reprit Jacques Collin, faites-moi reconduire dans cette cour en attendant, car j'y achèverai la conversion d'un criminel que j'ai déjà frappé dans le cœur... Ils ont un cœur, ces gens-là!

Cette allocution produisit un mouvement parmi toutes les personnes qui se trouvaient là. Les gendarmes, le gref-

fier des écrous, Sanson, les surveillants, l'aide de l'exécuteur, qui attendaient l'ordre d'aller faire dresser la mécanique, en style de prison; tout ce monde, sur qui les émotions glissent, fut agité par une curiosité très-concevable.

En ce moment, on entendit le fracas d'un équipage à chevaux fins qui arrêtait à la grille de la Conciergerie, sur le quai, d'une manière significative. La portière fut ouverte, le marchepied fut déplié si vivement que toutes les personnes crurent à l'arrivée d'un grand personnage. Bientôt une dame, agitant un papier bleu, se présenta, suivie d'un valet de pied et d'un chasseur, à la grille du guichet. Vêtue tout en noir, et magnifiquement, le chapeau couvert d'un voile, elle essuyait ses larmes avec un mouchoir brodé très-ample.

Jacques Collin reconnut aussitôt Asie, ou, pour rendre son véritable nom à cette femme, Jacqueline Collin, sa tante. Cette atroce vieille, digne de son neveu, dont toutes les pensées étaient concentrées sur le prisonnier, et qui le défendait avec une intelligence, une perspicacité au moins égales en puissance à celles de la Justice, avait une permission, donnée la veille au nom de la femme de chambre de la duchesse de Maufrigneuse, sur la recommandation de monsieur de Sérisy, de communiquer avec Lucien et l'abbé Carlos Herrera, dès qu'il ne serait plus au secret, et sur laquelle le chef de division, chargé des prisons, avait écrit un mot. Le papier, par sa couleur, impliquait déjà de puissantes recommandations; car ces permissions, comme les billets de faveur au spectacle, diffèrent de forme et d'aspect.

Aussi le porte-clefs ouvrit-il le guichet, surtout en apercevant ce chasseur emplumé dont le costume vert et or, brillant comme celui d'un général russe, annonçait une visiteuse aristocratique et un blason quasi royal.

— Ah! mon cher abbé! s'écria la fausse grande dame qui versa un torrent de larmes en apercevant l'ecclésias-

tique, comment a-t-on pu mettre ici, même pour un instant, un si saint homme!

Le directeur prit la permission et lut : *A la recommandation de Son Excellence le Comte de Sérisy.*

— Ah! madame de San-Esteban, madame la marquise, dit Carlos Herrera, quel beau dévouement!

— Madame, on ne communique pas ainsi, dit le bon vieux Gault.

Et il arrêta lui-même au passage cette tonne de moire noire et de dentelles.

— Mais à cette distance! reprit Jacques Collin, et devant vous?... ajouta-t-il en jetant un regard circulaire à l'assemblée.

La tante, dont la toilette devait étourdir le greffe, le directeur, les surveillants et les gendarmes, puait le musc. Elle portait, outre des dentelles pour mille écus, un cachemire noir de six mille francs*. Enfin le chasseur paradait dans la cour de la Conciergerie avec l'insolence d'un laquais qui se sait indispensable à une princesse exigeante. Il ne parlait pas au valet de pied, qui stationnait à la grille du quai, toujours ouverte pendant le jour.

— Que veux-tu? Que dois-je faire? dit madame de San-Esteban dans l'argot convenu entre la tante et le neveu.

Cet argot consistait à donner des terminaisons en *ar* ou en *or* en *al* ou en *i*, de façon à défigurer les mots, soit français soit d'argot, en les agrandissant. C'était le chiffre diplomatique appliqué au langage.

— Mets toutes les lettres en lieu sûr, prends les plus compromettantes pour chacune de ces dames, reviens mise en voleuse dans la salle des Pas-Perdus, et attends-y mes ordres.

Asie ou Jacqueline s'agenouilla comme pour recevoir la bénédiction, et le faux abbé bénit sa tante avec une componction évangélique.

— *Addio, marchesa!* dit-il à haute voix. Et, ajouta-t-il

en se servant de leur langage de convention, retrouve Europe et Paccard avec les sept cent cinquante mille francs qu'ils ont effarouchés, il nous les faut.

— Paccard est là, répondit la pieuse marquise en montrant le chasseur les larmes aux yeux.

Cette promptitude de compréhension arracha non-



seulement un sourire, mais encore un mouvement de surprise à cet homme, qui ne pouvait être étonné que par sa tante. La fausse marquise se tourna vers les témoins de cette scène en femme habituée à se poser.

— Il est au désespoir de ne pouvoir aller aux obsèques de son enfant, dit-elle en mauvais français, car cette affreuse méprise de la Justice a fait connaître le secret de ce saint homme!... Moi, je vais assister à la messe mor-

tuaire. Voici, monsieur, dit-elle à monsieur Gault, en lui donnant une bourse pleine d'or, voici pour soulager les pauvres prisonniers...

— Quel *chique-mar!** lui dit à l'oreille son neveu satisfait.

Jacques Collin suivit le surveillant qui le menait au préau.

Bibi-Lupin, au désespoir, avait fini par se faire voir d'un vrai gendarme, à qui, depuis le départ de Jacques Collin il adressait des hem! hem! significatifs, et qui vint le remplacer dans la chambre du condamné. Mais cet ennemi de Trompe-la-Mort ne put arriver assez à temps pour voir la grande dame, qui disparut dans son brillant équipage, et dont la voix, quoique déguisée, apportait à son oreille des sons rogommeux.

— Trois cents *balles* pour les détenus!... disait le chef des surveillants en montrant à Bibi-Lupin la bourse que monsieur Gault avait remise à son greffier.

— Montrez, monsieur Jacomety, dit Bibi-Lupin.

Le chef de la police secrète prit la bourse, vida l'or dans sa main, l'examina attentivement.

— C'est bien de l'or!... dit-il, et la bourse est armoriée! Ah! le gredin, est-il fort! est-il complet! Il nous met tous dedans, et à chaque instant!... On devrait tirer sur lui comme sur un chien!

— Qu'y a-t-il donc? demanda le greffier en reprenant la bourse.

— Il y a que cette femme doit être *une voleuse!*... s'écria Bibi-Lupin en frappant du pied avec rage sur la dalle extérieure du guichet.

Ces mots produisirent une vive sensation parmi les spectateurs, groupés à une certaine distance de monsieur Sanson, qui restait toujours debout, le dos appuyé contre le gros poële, au centre de cette vaste salle voûtée, en attendant un ordre pour faire la toilette au criminel et dresser l'échafaud sur la place de Grève.

En se retrouvant au préau, Jacques Collin se dirigea vers ses *amis* du pas que devait avoir un habitué du *pré.*

— Qu'as-tu sur le casaquin? dit-il à La Pouraille.

— Mon affaire est faite, reprit l'assassin que Jacques Collin avait emmené dans un coin. J'ai besoin maintenant d'un *ami sûr.*

— Et pourquoi?

La Pouraille, après avoir raconté tous ses crimes à son chef, mais en argot, lui détailla l'assassinat et le vol commis chez les époux Crottat.

— Tu as mon estime, lui dit Jacques Collin. C'est bien travaillé; mais tu me parais coupable d'une faute.

— Laquelle?

— Une fois l'affaire faite, tu devais avoir un passe-port russe, te déguiser en prince russe, acheter une belle voiture armoriée, aller déposer hardiment ton or chez un banquier, demander une lettre de crédit pour Hambourg, prendre la poste, accompagné d'un valet de chambre, d'une femme de chambre et de ta maîtresse habillée en princesse; puis, à Hambourg, t'embarquer pour le Mexique. Avec deux cent quatre-vingt mille francs en or, un gaillard d'esprit doit faire ce qu'il veut, et aller où il veut, *sinve!*

— Ah! tu as de ces idées-là, parce que tu es le *dab!*... Tu ne perds jamais la *sorbonne,* toi! Mais moi.

— Enfin, un bon conseil dans ta position, c'est du bouillon pour un mort, reprit Jacques Collin en jetant un regard fascinateur à son *fanandel.*

— C'est vrai! dit avec un air de doute La Pouraille. Donne-le-moi toujours, ton bouillon; s'il ne me nourrit pas, je m'en ferai un bain de pieds...

— Te voilà pris par *la Cigogne,* avec cinq vols qualifiés, trois assassinats, dont le plus récent concerne deux riches bourgeois... Les jurés n'aiment pas qu'on tue des bourgeois... Tu seras *gerbé à la passe,* et tu n'a pas le moindre espoir!...

— Ils m'ont tous dit cela, répondit piteusement La Pouraille.

— Ma tante Jacqueline, avec qui je viens d'avoir un petit bout de conversation en plein greffe, et qui est, tu le sais, *la mère aux Fanandels,* m'a dit que *la Cigogne* voulait se défaire de toi, tant elle te craignait.

— Mais, dit La Pouraille avec une naïveté qui prouve combien les voleurs sont pénétrés du *droit naturel* de voler, je suis riche à présent, que craignent-ils ?

— Nous n'avons pas le temps de faire de la philosophie, dit Jacques Collin. Revenons à ta situation...

— Que veux-tu faire de moi ? demanda La Pouraille en interrompant son *dab.*

— Tu vas voir ! un chien mort vaut encore quelque chose.

— Pour les autres ! dit La Pouraille.

— Je te prends dans mon jeu ! répliqua Jacques Collin.

— C'est déjà quelque chose !... dit l'assassin. Après ?

— Je ne demande pas où est ton argent, mais ce que tu veux en faire ?

La Pouraille espionna l'œil impénétrable du *dab,* qui continua froidement.

— As-tu quelque *largue* que tu aimes, un enfant, un *fanandel* à protéger ? Je serai dehors dans une heure, je pourrai tout pour ceux à qui tu veux du bien.

La Pouraille hésitait encore, il restait au port d'armes de l'indécision. Jacques Collin fit alors avancer un dernier argument.

— Ta part dans notre caisse est de trente mille francs, la laisses-tu aux *fanandels,* la donnes-tu à quelqu'un ? Ta part est en sûreté, je puis la remettre ce soir à qui tu veux la léguer.

L'assassin laissa échapper un mouvement de plaisir.

— Je le tiens ! se dit Jacques Collin. — Mais ne flânons pas, réfléchis ?... reprit-il en parlant à l'oreille de

La Pouraille. Mon vieux, nous n'avons pas dix minutes à nous... Le Procureur-général va me demander et je vais avoir une conférence avec lui. Je le tiens, cet homme, je puis tordre le cou à la *Cigogne!* je suis certain de sauver Madeleine.

— Si tu sauves Madeleine, mon bon *dab*, tu peux bien me...

— Ne perdons pas notre salive, dit Jacques Collin d'une voix brève. Fais ton testament.

— Eh bien! je voudrais donner l'argent à la Gonore, répondit La Pouraille d'un air piteux.

— Tiens!... tu vis avec la veuve de Moïse, ce juif qui était à la piste des *rouleurs* du midi? demanda Jacques Collin.

Semblable aux grands généraux, Trompe-la-Mort connaissait admirablement bien le personnel de toutes les troupes.

— C'est elle-même, dit La Pouraille excessivement flatté.

— Jolie femme! dit Jacques Collin qui s'entendait admirablement à manœuvrer ces machines terribles. La *largue* est fine! elle a de grandes connaissances et *beaucoup de probité!* c'est une *voleuse* finie. Ah! tu t'es retrempé dans la Gonore! c'est bête de se faire *terrer* quand on tient une pareille *largue.* Imbécile! il fallait prendre un petit commerce honnête, et vivoter!... Et que *goupine-t-elle?*

— Elle est établie rue Sainte-Barbe*, elle gère une maison...

— Ainsi, tu l'institues ton héritière? Voilà, mon cher, où nous mènent ces gueuses-là, quand on a la bêtise de les aimer...

— Oui, mais ne lui donne rien qu'après ma culbute!

— C'est sacré, dit Jacques Collin d'un ton sérieux. Rien aux *fanandels?*

— Rien, ils m'ont *servi,* répondit haineusement La Pouraille.

— Qui t'a vendu? Veux-tu que je te venge, demanda vivement Jacques Collin en essayant de réveiller le dernier sentiment qui fasse vibrer ces cœurs au moment suprême. Qui sait, mon vieux *fanandel,* si je ne pourrais pas, tout en te vengeant, faire ta paix avec la *Cigogne?*

Là, l'assassin regarda son *dab* d'un air hébété de bonheur.

— Mais, répondit le *dab* à cette expression de physionomie parlante, je ne joue en ce moment *la mislocq* que pour Théodore. Après le succès de ce vaudeville, mon vieux, pour un de mes *amis,* car tu es des miens, toi! je suis capable de bien des choses.

— Si je te vois seulement faire ajourner la cérémonie pour ce pauvre petit Théodore, tiens, je ferai tout ce que tu voudras.

— Mais c'est fait, je suis sûr de *cromper sa sorbonne* des griffes de la *Cigogne.* Pour se *désenflacquer,* vois-tu, La Pouraille, il faut se donner la main les uns aux autres... On ne peut rien tout seul...

— C'est vrai! s'écria l'assassin.

La confiance était si bien établie, et sa foi dans le *dab* si fanatique, que La Pouraille n'hésita plus.

La Pouraille livra le secret de ses complices, ce secret si bien gardé jusqu'à présent. C'était tout ce que Jacques Collin voulait savoir.

— Voici *la balle!* Dans *le poupon,* Ruffard, l'agent de Bibi-Lupin, était en tiers avec moi et Godet...

— Arrachelaine?... s'écria Jacques Collin en donnant à Ruffard son nom de voleur.

— C'est cela. Les gueux m'ont vendu, parce que je connais leur cachette et qu'ils ne connaissent pas la mienne.

— *Tu graisses mes bottes!* mon amour, dit Jacques Collin.

— Quoi!

— Eh! bien, répondit le *dab,* vois ce qu'on gagne à

mettre en moi toute sa confiance!... Maintenant ta vengeance est un point de la partie que je joue!... Je ne te demande pas de m'indiquer ta cachette, tu me la diras au dernier moment; mais, dis-moi tout qui regarde Ruffard et Godet.

— Tu es et tu seras toujours notre *dab*, je n'aurai pas de secrets pour toi, répliqua La Pouraille. Mon or est dans la *profonde* (la cave) de la maison à la Gonore.

— Tu ne crains rien de ta *largue?*

— Ah! ouiche! elle ne sait rien de mon tripotage! reprit La Pouraille. J'ai soûlé la Gonore, quoique ce soit une femme à ne rien dire la tête dans la lunette. Mais tant d'or!

— Oui, ça fait tourner le lait de la conscience la plus pure! répliqua Jacques Collin.

— J'ai donc pu travailler sans *luisant* sur moi! Toute la volaille dormait dans le poulailler. L'or est à trois pieds sous terre, derrière les bouteilles de vin. Et par-dessus j'ai mis une couche de cailloux et de mortier.

— Bon! fit Jacques Collin. Et les cachettes des autres?

— Ruffard a *son fade* chez la Gonore, dans la chambre de la pauvre femme, qu'il tient par là, car elle peut devenir complice de recel et finir ses jours à Saint-Lazare*.

— Ah! le gredin! comme la *raille* (la police) vous forme un voleur! dit Jacques.

— Godet a mis *son fade* chez sa sœur, blanchisseuse de fin, une honnête fille qui peut attraper cinq ans de *lorcefé** sans s'en douter. Le *fanandel* a levé les carreaux du plancher, les a remis, et a filé.

— Sais-tu ce que je veux de toi? dit alors Jacques Collin en jetant sur La Pouraille un regard magnétique.

— Quoi?

— Que tu prennes sur ton compte l'affaire de Madeleine...

La Pouraille fit un singulier haut-le-corps; mais il se

remit promptement en posture d'obéissance sous le regard fixe du *dab*.

— Eh bien! *tu renâcles déjà!* tu te mêles de mon jeu! Voyons! quatre assassinats ou trois, n'est-ce pas la même chose?

— Peut-être!

— Par le *meg des Fanandels*, tu es sans *raisiné* dans les *vermichels* (sans sang dans les veines). Et moi qui pensais à te sauver!...

— Et comment!

— Imbécile; si l'on promet de rendre l'or à la famille, tu en seras quitte pour aller à *vioque au pré*. Je ne donnerais pas une *face* de ta *sorbonne* si l'on tenait l'argent; mais, en ce moment, tu vaux sept cent mille francs, imbécile!

— *Dab! dab!* s'écria La Pouraille au comble du bonheur.

— Et, reprit Jacques Collin, sans compter que nous rejetterons les assassinats sur Ruffard... Du coup Bibi-Lupin est dégommé... Je le tiens!

La Pouraille resta stupéfait de cette idée, ses yeux s'agrandirent, il fut comme une statue. Arrêté depuis trois mois, à la veille de passer à la Cour d'assises, conseillé par ses *amis* de la Force, auxquels il n'avait pas parlé de ses complices, il était si bien sans espoir après l'examen de ses crimes, que ce plan avait échappé à toutes ces intelligences *enflacquées*. Aussi ce semblant d'espoir le rendit-il presque imbécile.

— Ruffard et Godet ont-ils déjà fait la noce? ont-ils fait prendre l'air à quelques-uns de leurs *jaunets?* demanda Jacques Collin.

— Ils n'osent pas, répondit La Pouraille. Les gredins attendent que je sois *fauché*. C'est ce que m'a fait dire ma *largue* par la Biffe, quand elle est venue voir le Biffon.

— Eh bien! nous aurons leurs *fades* dans vingt-quatre heures! s'écria Jacques Collin. Les drôles ne pourront pas

restituer comme toi, tu seras blanc comme neige et eux rougis de tout le sang! Tu deviendras, par mes soins, un honnête garçon entraîné par eux. J'aurai ta fortune pour mettre des alibis dans tes autres procès, et une fois au *pré*,



car tu y retourneras, tu verras à t'évader... C'est une vilaine vie, mais c'est encore la vie!

Les yeux de La Pouraille annonçaient un délire intérieur.

— Vieux! avec sept cent mille francs on a bien des *cocardes!* disait Jacques Collin en grisant d'espoir son *fanandel.*

— *Dab! dab!*

— J'éblouirai le ministre de la justice... Ah! Ruffard la dansera, c'est une *raille* à démolir. Bibi-Lupin est frit.

— Eh bien! c'est dit, s'écria La Pouraille avec une joie sauvage. Ordonne, j'obéis.

Et il serra Jacques Collin dans ses bras, en laissant voir des larmes de joie dans ses yeux tant il lui parut possible de sauver sa tête.

— Ce n'est pas tout, dit Jacques Collin. La *Cigogne* a la digestion difficile, surtout en fait de *redoublement de fièvre* (révélation d'un nouveau fait à charge). Maintenant il s'agit de *servir de belle une largue* (de dénoncer à faux une femme).

— Et comment? A quoi bon? demanda l'assassin.

— Aide-moi! Tu vas voir!... répondit Trompe-la-Mort.

Jacques Collin révéla brièvement à La Pouraille le secret du crime commis à Nanterre et lui fit apercevoir la nécessité d'avoir une femme qui consentirait à jouer le rôle qu'avait rempli la Ginetta. Puis il se dirigea vers le Biffon avec La Pouraille devenu joyeux.

— Je sais combien tu aimes la Biffe... dit Jacques Collin au Biffon.

Le regard que jeta le Biffon fut tout un poëme horrible.

— Que fera-t-elle pendant que tu seras au *pré?*

Une larme mouilla les yeux féroces du Biffon.

— Eh bien! si je te la fourrais à la *lorcefé des largues* (à la Force des femmes, les Madelonnettes ou Saint-Lazare) pour un an, le temps de ton *gerbement* (jugement), de ton départ, de ton arrivée et de ton évasion?

— Tu ne peux faire ce miracle, elle est *nique de mèche* (sans aucune complicité), répondit l'amant de la Biffe.

— Ah! mon Biffon, dit La Pouraille, notre *dab* est plus puissant que le *Meg!*... (Dieu).

— Quel est ton mot de passe avec elle? demanda Jac-

ques Collin au Biffon avec l'assurance d'un maître qui ne doit pas essuyer de refus.

— *Sorgue à Pantin* (nuit à Paris). Avec ce mot, elle sait qu'on vient de ma part, et si tu veux qu'elle t'obéisse, montre-lui une *thune de cinq balles* (pièce de cinq francs), et prononce ce mot-ci : *Tondif!*

— Elle sera condamnée dans le *gerbement* de La Pouraille, et graciée pour révélation après un an d'*ombre!* dit sentencieusement Jacques Collin en regardant La Pouraille.

La Pouraille comprit le plan de son *dab,* et lui promit, par un seul regard, de décider le Biffon à y coopérer en obtenant de la Biffe cette fausse complicité dans le crime dont il allait se charger.

— Adieu, mes enfants. Vous apprendrez bientôt que j'ai sauvé mon petit des mains de *Charlot*, dit Trompe-la-Mort. Oui, Charlot était au greffe avec ses soubrettes pour faire la toilette à Madeleine! Tenez, dit-il, on vient me chercher de la part du *dab de la Cigogne* (du Procureur-général).

En effet, un surveillant sorti du guichet fit signe à cet homme extraordinaire, à qui le danger du jeune Corse avait rendu cette sauvage puissance avec laquelle il savait lutter contre la société.

Il n'est pas sans intérêt de faire observer qu'au moment où le corps de Lucien lui fut ravi, Jacques Collin s'était décidé, par une résolution suprême, à tenter une dernière incarnation, non plus avec une créature, mais avec une chose. Il avait enfin pris le parti fatal que prit Napoléon sur la chaloupe qui le conduisit vers le *Bellérophon*. Par un concours bizarre de circonstances, tout aida ce génie du mal et de la corruption dans son entreprise.

Aussi, quand même le dénoûment inattendu de cette vie criminelle perdrait un peu de ce merveilleux, qui, de nos jours, ne s'obtient que par des invraisemblances inacceptables, est-il nécessaire, avant de pénétrer avec Jacques

Collin dans le cabinet du Procureur-général, de suivre madame Camusot chez les personnes où elle alla, pendant que tous ces événements se passaient à la Conciergerie? Une des obligations auxquelles ne doit jamais manquer l'historien des mœurs, c'est de ne point gâter le vrai par des arrangements en apparence dramatiques, surtout quand le vrai a pris la peine de devenir romanesque. La nature sociale, à Paris surtout, comporte de tels hasards, des enchevêtrements de conjectures si capricieuses, que l'imagination des inventeurs est à tout moment dépassée. La hardiesse du vrai s'élève à des combinaisons interdites à l'art, tant elles sont invraisemblables ou peu décentes, à moins que l'écrivain ne les adoucisse, ne les émonde, ne les châtre.

Madame Camusot essaya de se composer une toilette du matin presque de bon goût, entreprise assez difficile pour la femme d'un juge qui, depuis six ans, avait constamment habité la province. Il s'agissait de ne donner prise à la critique ni chez la marquise d'Espard, ni chez la duchesse de Maufrigneuse, en venant les trouver de huit à neuf heures du matin. Amélie-Cécile Camusot, quoique née Thirion, hâtons-nous de le dire, réussit à moitié. N'est-ce pas, en fait de toilette, se tromper deux fois?...

On ne se figure pas de quelle utilité sont les femmes de Paris pour les ambitieux en tous genres; elles sont aussi nécessaires dans le grand monde que dans le monde des voleurs, où comme on vient de le voir, elles jouent un rôle énorme. Ainsi, supposez un homme forcé de parler dans un temps donné, sous peine de rester en arrière dans l'arène, à ce personnage, immense sous la restauration, et qui s'appelle encore aujourd'hui le Garde-des-sceaux. Prenez un homme dans la condition la plus favorable, un juge, c'est-à-dire un familier de la maison. Le magistrat est obligé d'aller trouver soit un chef de division, soit le secrétaire particulier, soit le secrétaire géné-

ral, et de leur prouver la nécessité d'obtenir une audience immédiate. Un garde-des-sceaux est-il jamais visible à l'instant même? Au milieu de la journée, s'il n'est pas à la Chambre, il est au conseil des ministres, ou il signe, ou il donne audience. Le matin, il dort on ne sait où. Le soir, il a ses obligations publiques et personnelles. Si tous les juges pouvaient réclamer des moments d'audience, sous quelque prétexte que ce soit, le chef de la Justice serait assailli. L'objet de l'audience, particulière, immédiate, est donc soumis à l'appréciation d'une de ces puissances intermédiaires qui deviennent un obstacle, une porte à ouvrir, quand elle n'est pas déjà tenue par un compétiteur. Une femme, elle! va trouver une autre femme; elle peut entrer dans la chambre à coucher immédiatement, en éveillant la curiosité de la maîtresse ou de la femme de chambre, surtout lorsque la maîtresse est sous le coup d'un grand intérêt ou d'une nécessité poignante. Nommez la puissance femelle, madame la marquise d'Espard, avec qui devait compter un ministre; cette femme écrit un petit billet ambré que son valet de chambre porte au valet de chambre du ministre. Le ministre est saisi par le poulet au moment de son réveil, il le lit aussitôt. Si le ministre a des affaires, l'homme est enchanté d'avoir une visite à rendre à l'une des reines de Paris, une des puissances du faubourg Saint-Germain, une des favorites de MADAME, de la Dauphine ou du Roi. Casimir Perier*, le seul premier ministre réel qu'ait eu la révolution de Juillet, quittait tout pour aller chez un ancien premier gentilhomme de la chambre du roi Charles X.

Cette théorie explique le pouvoir de ces mots :

— « Madame, madame Camusot pour une affaire très-pressante, et que sait madame! » dits à la marquise d'Espard par sa femme de chambre qui la supposait éveillée.

Aussi la marquise cria-t-elle d'introduire Amélie incon-

tinent. La femme du juge fut bien écoutée, quand elle commença par ces paroles :

— Madame la marquise, nous sommes perdus pour vous avoir vengée...

— Comment, ma petite belle ?... répondit la marquise en regardant madame Camusot dans la pénombre que produisit la porte entr'ouverte. Vous êtes divine, ce matin, avec votre petit chapeau. Où trouvez-vous ces formes-là ?...

— Madame, vous êtes bien bonne... Mais vous savez que la manière dont Camusot a interrogé Lucien de Rubempré a réduit ce jeune homme au désespoir, et qu'il s'est pendu dans sa prison...

— Que va devenir madame de Sérisy ? s'écria la marquise en jouant l'ignorance pour se faire raconter tout à nouveau.

— Hélas ! on la tient pour folle... répondit Amélie. Ah ! si vous pouvez obtenir de Sa Grandeur qu'il mande aussitôt mon mari par une estafette envoyée au Palais, le ministre saura d'étranges mystères, il en fera bien certainement part au Roi..... Dès lors, les ennemis de Camusot seront réduits au silence.

— Quels sont les ennemis de Camusot ? demanda la marquise.

— Mais, le Procureur-général, et maintenant monsieur de Sérisy...

— C'est bon, ma petite, répliqua madame d'Espard, qui devait à messieurs de Granville et de Sérisy sa défaite dans le procès ignoble qu'elle avait intenté pour faire interdire son mari, je vous défendrai. Je n'oublie ni mes amis, ni mes ennemis.

Elle sonna, fit ouvrir ses rideaux, le jour vint à flots ; elle demanda son pupitre, et la femme de chambre l'apporta. La marquise griffonna rapidement un petit billet.

— Que Godard monte à cheval, et porte ce mot à la

chancellerie ; il n'y a pas de réponse, dit-elle à sa femme de chambre.

La femme de chambre sortit vivement, et, malgré cet ordre, resta sur la porte pendant quelques minutes.

— Il y a donc de grands mystères ? demanda madame d'Espard. Contez-moi donc cela, chère petite. Clotilde de Grandlieu n'est-elle pas mêlée à cette affaire ?

— Madame la marquise saura tout par Sa Grandeur, car mon mari ne m'a rien dit, il m'a seulement avertie de son danger. Il vaudrait mieux pour nous que madame de Sérisy mourût plutôt que de rester folle.

— Pauvre femme ! dit la marquise. Mais ne l'était-elle pas déjà ?

Les femmes du monde, par leurs cent manières de prononcer la même phrase, démontrent aux observateurs attentifs l'étendue infinie des modes de la musique. L'âme passe tout entière dans la voix aussi bien que dans le regard, elle s'empreint dans la lumière comme dans l'air, éléments que travaillent les yeux et le larynx. Par l'accentuation de ces deux mots : « Pauvre femme ! » la marquise laissa deviner le contentement de la haine satisfaite, le bonheur du triomphe. Ah ! combien de malheurs ne souhaitait-elle pas à la protectrice de Lucien ! La vengeance qui survit à la mort de l'objet haï, qui n'est jamais assouvie, cause une sombre épouvante. Aussi madame Camusot, quoique d'une nature âpre, haineuse et tracassière, fut-elle abasourdie. Elle ne trouva rien à répliquer, elle se tut.

— Diane m'a dit, en effet, que Léontine était allée à la prison, reprit madame d'Espard. Cette chère duchesse est au désespoir de cet éclat, car elle a la faiblesse d'aimer beaucoup madame de Sérisy ; mais cela se conçoit, elles ont adoré ce petit imbécile de Lucien presqu'en même temps, et rien ne lie ou ne désunit plus deux femmes que de faire leurs dévotions au même autel. Aussi cette chère amie a-t-elle passé deux heures hier dans la

chambre de Léontine. Il paraît que la pauvre comtesse dit des choses affreuses ! On m'a dit que c'est dégoûtant !... Une femme comme il faut ne devrait pas être sujette à de pareils accès !... Fi ! C'est une passion purement physique... La duchesse est venue me voir pâle comme une morte, elle a eu bien du courage ! Il y a dans cette affaire des choses monstrueuses...

— Mon mari dira tout au Garde-des-sceaux pour sa justification, car on voulait sauver Lucien, et lui, madame la marquise, il a fait son devoir. Un juge d'instruction doit toujours interroger les gens au secret, dans le temps voulu par la loi !... Il fallait bien lui demander quelque chose à ce petit malheureux, qui n'a pas compris qu'on le questionnait pour la forme, et il a fait tout de suite des aveux...

— C'était un sot et un impertinent ! dit sèchement madame d'Espard.

La femme du juge garda le silence en entendant cet arrêt.

— Si nous avons succombé dans l'interdiction de monsieur d'Espard, ce n'est pas la faute de Camusot, je m'en souviendrai toujours ! reprit la marquise après une pause... C'est Lucien, messieurs de Sérisy, Bauvan et de Granville qui nous ont fait échouer. Avec le temps, Dieu sera pour moi ! Tous ces gens-là seront malheureux. Soyez tranquille, je vais envoyer le chevalier d'Espard chez le Garde-des-sceaux pour qu'il se hâte de faire venir votre mari, si c'est utile...

— Ah ! madame...

— Écoutez ! dit la marquise, je vous promets la décoration de la Légion-d'Honneur immédiatement, demain ! Ce sera comme un éclatant témoignage de satisfaction pour votre conduite dans cette affaire. Oui, c'est un blâme de plus pour Lucien, ça le dira coupable ! On se pend rarement pour son plaisir... Allons, adieu, chère belle !

Madame Camusot, dix minutes après, entrait dans la chambre à coucher de la belle Diane de Maufrigneuse, qui, couchée à une heure du matin, ne dormait pas encore à neuf heures.

Quelque insensibles que soient les duchesses, ces femmes, dont le cœur est en stuc, ne voient pas l'une de leurs amies en proie à la folie sans que ce spectacle ne leur fasse une impression profonde.

Puis, les liaisons de Diane et de Lucien, quoique rompues depuis dix-huit mois, avaient laissé dans l'esprit de la duchesse assez de souvenirs pour que la funeste mort de cet enfant lui portât à elle aussi des coups terribles. Diane avait vu pendant toute la nuit ce beau jeune homme, si charmant, si poëtique, qui savait si bien aimer, pendu comme le dépeignait Léontine dans les accès et avec les gestes de la fièvre chaude. Elle gardait de Lucien d'éloquentes, d'enivrantes lettres, comparables à celles écrites par Mirabeau à Sophie, mais plus littéraires, plus soignées, car ces lettres avaient été dictées par la plus violente des passions, la vanité! Posséder la plus ravissante des duchesses, la voir faisant des folies pour lui, des folies secrètes, bien entendu, ce bonheur avait tourné la tête à Lucien. L'orgueil de l'amant avait bien inspiré le poëte. Aussi la duchesse avait-elle conservé ces lettres émouvantes, comme certains vieillards ont des gravures obscènes, à cause des éloges hyperboliques donnés à ce qu'elle avait de moins duchesse en elle.

— Et il est mort dans une ignoble prison! se disait-elle en serrant les lettres avec effroi quand elle entendit frapper doucement à sa porte par sa femme de chambre.

— Madame Camusot, pour une affaire de la dernière gravité qui concerne madame la duchesse, dit la femme de chambre.

Diane se dressa sur ses jambes tout épouvantée.

— Oh! dit-elle en regardant Amélie qui s'était com-

posé une figure de circonstance, je devine tout! Il s'agit de mes lettres... Ah! mes lettres!... Ah! mes lettres!... Et elle tomba sur une causeuse. Elle se souvint alors d'avoir, dans l'excès de sa passion, répondu sur le même ton à Lucien, d'avoir célébré la poësie de l'homme comme il chantait les gloires de la femme, et par quels dithyrambes!

— Hélas! oui, madame, je viens vous sauver plus que la vie! il s'agit de votre honneur... Reprenez vos sens, habillez-vous, allons chez la duchesse de Grandlieu; car, heureusement pour vous, vous n'êtes pas la seule de compromise.

— Mais Léontine, hier, a brûlé, m'a-t-on dit, au Palais, toutes les lettres saisies chez notre pauvre Lucien?

— Mais, madame, Lucien était doublé de Jacques Collin! s'écria la femme du juge. Vous oubliez toujours cet atroce compagnonage, qui, certes, est la seule cause de la mort de ce charmant et regrettable jeune homme! Or, ce Machiavel du bagne n'a jamais perdu la tête, lui! Monsieur Camusot a la certitude que ce monstre a mis en lieu sûr les lettres les plus compromettantes des maîtresses de son...

— Son ami, dit vivement la duchesse. Vous avez raison, ma petite belle, il faut aller tenir conseil chez les Grandlieu. Nous sommes tous intéressés dans cette affaire, et fort heureusement Sérisy nous donnera la main...

Le danger extrême a, comme on l'a vu par les scènes de la Conciergerie, une vertu sur l'âme aussi terrible que celle des puissants réactifs sur le corps. C'est une pile de Volta morale. Peut-être le jour n'est-il pas loin où l'on saisira le mode par lequel le sentiment se condense chimiquement en un fluide, peut-être pareil à celui de l'électricité.

Ce fut chez le forçat et chez la duchesse le même phénomène. Cette femme abattue, mourante, et qui n'avait

pas dormi, cette duchesse, si difficile à habiller, recouvra la force d'une lionne aux abois, et la présence d'esprit d'un général au milieu du feu. Diane choisit elle-même ses vêtements et improvisa sa toilette avec la célérité qu'y eût mise une grisette qui se sert de femme de chambre à elle-même. Ce fut si merveilleux, que la soubrette resta sur ses jambes, immobile pendant un instant, tant elle fut surprise de voir sa maîtresse en chemise, laissant peut-être avec plaisir apercevoir à la femme du juge, à travers le brouillard clair du lin, un corps blanc, aussi parfait que celui de la Vénus de Canova. C'était comme un bijou sous son papier de soie. Diane avait deviné soudain où se trouvait son corset de bonne fortune, ce corset qui s'accroche par devant, en évitant aux femmes pressées la fatigue et le temps si mal employé du laçage. Elle avait déjà fixé les dentelles de la chemise et massé convenablement les beautés de son corsage, lorsque la femme de chambre apporta le jupon, et acheva l'œuvre en donnant une robe. Pendant qu'Amélie, sur un signe de la femme de chambre, agrafait la robe par derrière et aidait la duchesse, la soubrette alla prendre des bas en fil d'Écosse, des brodequins de velours, un châle et un chapeau. Amélie et la femme de chambre chaussèrent chacune une jambe.

— Vous êtes la plus belle femme que j'aie vue, dit habilement Amélie en baisant le genou fin et poli de Diane par un mouvement passionné.

— Madame n'a pas sa pareille, dit la femme de chambre.

— Allons, Josette, taisez-vous, répliqua la duchesse. — Vous avez une voiture? dit-elle à madame Camusot. Allons, ma petite belle, nous causerons en route. Et la duchesse descendit le grand escalier de l'hôtel de Cadignan en courant et en mettant ses gants, ce qui ne s'était jamais vu.

— A l'hôtel de Grandlieu, et promptement! dit-elle à

l'un de ses domestiques, en lui faisant signe de monter derrière la voiture.

Le valet hésita, car cette voiture était un fiacre.

— Ah ! madame la duchesse, vous ne m'aviez pas dit que ce jeune homme avait des lettres de vous ! sans cela, Camusot aurait bien autrement procédé....

— La situation de Léontine m'a tellement occupée que je me suis entièrement oubliée, dit-elle. La pauvre femme était déjà quasi folle avant-hier, jugez de ce qu'a dû produire de désordre en elle le fatal événement ! Ah ! si vous saviez, ma petite, quelle matinée nous avons eue hier... Non, c'est à faire renoncer à l'amour. Hier, traînées toutes les deux, Léontine et moi, par une atroce vieille, une marchande à la toilette, une maîtresse femme, dans cette sentine puante et sanglante qu'on nomme la Justice, je lui disais, en la conduisant au Palais : « N'est-ce pas à tomber sur ses genoux et à crier, comme madame de Nucingen, quand, en allant à Naples, elle a subi l'une de ces tempêtes effrayantes de la Méditerranée : « Mon Dieu ! sauvez-moi, et plus jamais ! » Certes, voici deux journées qui compteront dans ma vie ! sommes-nous stupides d'écrire ?... Mais on aime ! on reçoit des pages qui vous brûlent le cœur par les yeux, et tout flambe ! et la prudence s'en va ! et l'on répond...

— Pourquoi répondre, quand on peut agir ! dit madame Camusot.

— Il est si beau de se perdre !... reprit orgueilleusement la duchesse. C'est la volupté de l'âme.

— Les belles femmes, répliqua modestement madame Camusot, sont excusables, elles ont bien plus d'occasions que nous autres de succomber !

La duchesse sourit.

— Nous sommes toujours trop généreuses, reprit Diane de Maufrigneuse. Je ferai comme cette atroce madame d'Espard.

— Et que fait-elle ? demanda curieusement la femme du juge.

— Elle a écrit mille billets doux...

— Tant que cela!... s'écria la Camusot en interrompant la duchesse.

— Eh bien ! ma chère, on n'y pourrait pas trouver une phrase qui la compromette...

— Vous seriez incapable de conserver cette froideur, cette attention, répondit madame Camusot. Vous êtes femme, vous êtes de ces anges qui ne savent pas résister au diable...

— Je me suis juré de ne plus jamais écrire. Je n'ai, dans toute ma vie, écrit qu'à ce malheureux Lucien... Je conserverai ses lettres jusqu'à ma mort ! Ma chère petite, c'est du feu, on a besoin quelquefois.....

— Si on les trouvait ! fit la Camusot avec un petit geste pudique.

— Oh ! je dirais que c'est les lettres d'un roman commencé. Car j'ai tout copié, ma chère, et j'ai brûlé les originaux !

— Oh ! madame, pour ma récompense laissez-moi les lire...

— Peut-être, dit la duchesse. Vous verrez alors, ma chère, qu'il n'en a pas écrit de pareilles à Léontine !

Ce dernier mot fut toute la femme, la femme de tous les temps et de tous les pays.

Semblable à la grenouille de la fable de La Fontaine, madame Camusot crevait dans sa peau du plaisir d'entrer chez les Grandlieu en compagnie de la belle Diane de Maufrigneuse. Elle allait former, dans cette matinée, un de ces liens si nécessaires à l'ambition. Aussi s'entendait-elle appeler : « Madame la Présidente. » Elle éprouvait la jouissance ineffable de triompher d'obstacles immenses, et dont le principal était l'incapacité de son mari, secrète encore, mais qu'elle connaissait bien. Faire arriver un homme médiocre ! c'est pour une femme, comme pour

les rois, se donner le plaisir qui séduit tant les grands acteurs, et qui consiste à jouer cent fois une mauvaise pièce. C'est l'ivresse de l'égoïsme ! Enfin c'est en quelque sorte les saturnales du pouvoir. Le pouvoir ne se prouve sa force à lui-même que par le singulier abus de couronner quelque absurdité des palmes du succès, en insultant au génie, seule force que le pouvoir absolu ne puisse atteindre. La promotion du cheval de Caligula, cette farce impériale, a eu et aura toujours un grand nombre de représentations.

En quelques minutes, Diane et Amélie passèrent de l'élégant désordre dans lequel était la chambre à coucher de la belle Diane, à la correction d'un luxe grandiose et sévère, chez la duchesse de Grandlieu.

Cette Portugaise très-pieuse se levait toujours à huit heures pour aller entendre la messe à la petite église de Sainte-Valère, succursale de Saint-Thomas d'Aquin, alors située sur l'esplanade des Invalides. Cette chapelle, aujourd'hui démolie, a été transportée rue de Bourgogne, en attendant la construction de l'église gothique qui sera, dit-on, dédiée à sainte Clotilde.

Aux premiers mots dits à l'oreille de la duchesse de Grandlieu par Diane de Maufrigneuse, la pieuse femme passa chez monsieur de Grandlieu qu'elle ramena promptement. Le duc jeta sur madame Camusot un de ces rapides regards par lesquels les grands seigneurs analysent toute une existence, et souvent l'âme. La toilette d'Amélie aida puissamment le duc à deviner cette vie bourgeoise depuis Alençon jusqu'à Mantes, et de Mantes à Paris.

Ah ! si la femme du juge avait pu connaître ce don des ducs, elle n'aurait pu soutenir gracieusement ce coup-d'œil poliment ironique, elle n'en vit que la politesse. L'ignorance partage les priviléges de la finesse.

— C'est madame Camusot, la fille de Thirion, un des huissiers du Cabinet, dit la duchesse à son mari.

Le duc salua *très*-poliment la femme de robe, et sa

figure perdit quelque peu de sa gravité. Le valet de chambre du duc, que son maître avait sonné, se présenta.

— Allez rue Honoré-Chevalier *, prenez une voiture. Arrivé là, vous sonnerez à une petite porte, au numéro 10. Vous direz au domestique qui viendra vous ouvrir la porte que je prie son maître de passer ici ; vous me le ramènerez si ce monsieur est chez lui. Servez-vous de mon nom, il suffira pour aplanir toutes les difficultés. Tâchez de n'employer qu'un quart-d'heure à tout faire.

— Un autre valet de chambre, celui de la duchesse, parut aussitôt que celui du duc fut parti.

— Allez de ma part chez le duc de Chaulieu, faites-lui passer cette carte. Le duc donna sa carte pliée d'une certaine manière. Quand ces deux amis intimes éprouvaient le besoin de se voir à l'instant pour quelque affaire pressée et mystérieuse qui ne permettait pas l'écriture, ils s'avertissaient ainsi l'un l'autre.

On voit qu'à tous les étages de la société, les usages se ressemblent, et ne diffèrent que par les manières, les façons, les nuances. Le grand monde a son argot. Mais cet argot s'appelle le *style*.

— Êtes-vous bien certaine, madame, de l'existence de ces prétendues lettres écrites par mademoiselle Clotilde de Grandlieu à ce jeune homme ? dit le duc de Grandlieu. Et il jeta sur madame Camusot un regard, comme un marin jette la sonde.

— Je ne les ai pas vues, mais c'est à craindre, répondit-elle en tremblant.

— Ma fille n'a rien pu écrire qui ne soit avouable ! s'écria la duchesse.

— Pauvre duchesse ! pensa Diane en jetant un regard au duc de Grandlieu qui le fit trembler.

— Que crois-tu, ma chère petite Diane ? dit le duc à l'oreille de la duchesse de Maufrigneuse en l'emmenant dans l'embrasure d'une fenêtre.

— Clotilde est si folle de Lucien, mon cher, qu'elle lui avait donné un rendez-vous avant son départ. Sans la petite Lenoncourt, elle se serait peut-être enfuie avec lui dans la forêt de Fontainebleau ! Je sais que Lucien écrivait à Clotilde des lettres à faire partir la tête d'une sainte ! Nous sommes trois filles d'Ève enveloppées par le serpent de la correspondance...

Le duc et Diane revinrent de l'embrasure vers la duchesse et madame Camusot, qui causaient à voix basse. Amélie, qui suivait en ceci les avis de la duchesse de Maufrigneuse, se posait en dévote pour gagner le cœur de la fière Portugaise.

— Nous sommes à la merci d'un ignoble forçat évadé ! dit le duc en faisant un certain mouvement d'épaule. Voilà ce que c'est que de recevoir chez soi des gens de qui l'on n'est pas parfaitement sûr ! On doit, avant d'admettre quelqu'un, bien connaître sa fortune, ses parents, tous ses antécédents...

Cette phrase est la morale de cette histoire, au point de vue aristocratique.

— C'est fait, dit la duchesse de Maufrigneuse. Pensons à sauver la pauvre madame de Sérisy, Clotilde, et moi...

— Nous ne pouvons qu'attendre Henri, je l'ai fait demander ; mais tout dépend du personnage que Gentil est allé chercher. Dieu veuille que cet homme soit à Paris ! Madame, dit-il en s'adressant à madame Camusot, je vous remercie d'avoir pensé à nous...

C'était le congé de madame Camusot. La fille de l'huissier du Cabinet avait assez d'esprit pour comprendre le duc, elle se leva ; mais la duchesse de Maufrigneuse, avec cette adorable grâce qui lui conquérait tant de discrétions et d'amitiés, prit Amélie par la main et la montra d'une certaine manière au duc et à la duchesse.

— Pour mon propre compte, et comme si elle ne

s'était pas levée dès l'aurore pour nous sauver tous, je vous demande plus d'un souvenir pour ma petite madame Camusot. D'abord elle m'a déjà rendu de ces services qu'on n'oublie point ; puis elle nous est tout acquise, elle et son mari. J'ai promis de faire avancer son Camusot, et je vous prie de le protéger avant tout, pour l'amour de moi.

— Vous n'avez pas besoin de cette recommandation, dit le duc à madame Camusot. Les Grandlieu se souviennent toujours des services qu'on leur a rendus. Les gens du Roi vont dans quelque temps avoir l'occasion de se distinguer, on leur demandera du dévouement, votre mari sera mis sur la brèche...

Madame Camusot se retira fière, heureuse, gonflée à étouffer. Elle revint chez elle triomphante, elle s'admirait, elle se moquait de l'inimitié du Procureur-général. Elle se disait : « Si nous faisions sauter monsieur de Granville ! »

Il était temps que madame Camusot se retirât. Le duc de Chaulieu, l'un des favoris du Roi, se rencontra sur le perron avec cette bourgeoise.

— Henri, s'écria le duc de Grandlieu quand il entendit annoncer son ami, cours, je t'en prie, au Château, tâche de parler au Roi, voici de quoi il s'agit. Et il emmena le duc dans l'embrasure de la fenêtre, où il s'était entretenu déjà avec la légère et gracieuse Diane.

De temps en temps le duc de Chaulieu regardait à la dérobée la folle duchesse, qui, tout en causant avec la duchesse pieuse et se laissant sermonner, répondait aux œillades du duc de Chaulieu.

— Chère enfant, dit enfin le duc de Grandlieu dont l'aparté se termina, soyez donc sage ! Voyons ! ajouta-t-il en prenant les mains de Diane, gardez donc les convenances, ne vous compromettez plus, n'écrivez jamais ! Les lettres, ma chère, ont causé tout autant de malheurs particuliers que de malheurs publics... Ce qui serait par-

donnable à une jeune fille comme Clotilde, aimant pour la première fois, est sans excuse chez...

— Un vieux grenadier qui a vu le feu! dit la duchesse en faisant la moue au duc. Ce mouvement de physionomie et la plaisanterie amenèrent le sourire sur les visages désolés des deux ducs et de la pieuse duchesse elle-même. Voilà quatre ans que je n'ai écrit de billets doux!... Sommes-nous sauvées? demanda Diane qui cachait ses anxiétés sous ses enfantillages.

— Pas encore! dit le duc de Chaulieu, car vous ne savez pas combien les actes arbitraires sont difficiles à commettre. C'est, pour un roi constitutionnel, comme une infidélité pour une femme mariée. C'est son adultère.

— Son péché mignon! dit le duc de Grandlieu.

— Le fruit défendu! reprit Diane en souriant. Oh! comme je voudrais être le gouvernement; car je n'en ai plus, moi, de ce fruit, j'ai tout mangé.

— Oh! chère! chère! dit la pieuse duchesse, vous allez trop loin.

Les deux ducs, en entendant une voiture s'arrêter au perron avec le fracas que font les chevaux lancés au galop, laissèrent les deux femmes ensemble après les avoir saluées, et allèrent dans le cabinet du duc de Grandlieu, où l'on introduisit l'habitant de la rue Honoré-Chevalier, qui n'était autre que le chef de la contre-police du Château, de la police politique, l'obscur et puissant Corentin.

— Passez, dit le duc de Grandlieu, passez, monsieur de Saint-Denis.

Corentin, surpris de trouver tant de mémoire au duc, passa le premier, après avoir salué profondément les deux ducs.

— C'est toujours pour le même personnage, ou à cause de lui, mon cher monsieur, dit le duc de Grandlieu.

— Mais il est mort, dit Corentin.

— Il reste un compagnon, fit observer le duc de Chaulieu, un rude compagnon.

— Le forçat, Jacques Collin! répliqua Corentin.

— Parle, Ferdinand, dit le duc de Chaulieu à l'ancien ambassadeur.

— Ce misérable est à craindre, reprit le duc de Grandlieu; car il s'est emparé, pour pouvoir en faire une rançon, des lettres que mesdames de Sérisy et de Maufrigneuse ont écrites à ce Lucien Chardon, sa créature. Il paraît que c'était un système chez ce jeune homme d'arracher des lettres passionnées en échange des siennes; car mademoiselle de Grandlieu en a écrit, dit-on, quelques-unes; on le craint, du moins, et nous ne pouvons rien savoir, elle est en voyage...

— Le petit jeune homme, répondit Corentin, était incapable de se faire de ces provisions-là!... C'est une précaution prise par l'abbé Carlos Herrera! Corentin appuya son coude sur le bras du fauteuil où il s'était assis, et se mit la tête dans la main en réfléchissant. De l'argent!... cet homme en a plus que nous n'en avons, dit-il. Esther Gobseck lui a servi d'asticot pour pêcher près de deux millions dans cet étang à pièces d'or appelé Nucingen... Messieurs, faites-moi donner plein pouvoir par qui de droit, je vous débarrasse de cet homme!...

— Et... des lettres? demanda le duc de Grandlieu à Corentin.

— Écoutez, messieurs, reprit Corentin en se levant et montrant sa figure de fouine en état d'ébullition. Il enfonça ses mains dans les goussets de son pantalon de molleton noir à pied. Ce grand acteur du drame historique de notre temps avait passé seulement un gilet et une redingote, il n'avait pas quitté son pantalon du matin, tant il savait combien les grands sont reconnaissants de la promptitude en certaines occurrences. Il se promena familièrement dans le cabinet en discutant à haute voix, comme s'il était seul. — C'est un forçat! on peut le jeter, sans

procès, au secret, à Bicêtre, sans communications possibles, et l'y laisser crever... Mais il peut avoir donné des instructions à ses affidés, en prévoyant ce cas-là!

— Mais il a été mis au secret, dit le duc de Grandlieu, sur-le-champ, après avoir été saisi chez cette fille, à l'improviste.

— Est-ce qu'il y a des secrets pour ce gaillard-là? répondit Corentin. Il est aussi fort que... que moi!

— Que faire? se dirent par un regard les deux ducs.

— Nous pouvons réintégrer le drôle au bagne immédiatement... à Rochefort, il y sera mort dans six mois! Oh! sans crimes! dit-il en répondant à un geste du duc de Grandlieu. Que voulez-vous? un forçat ne tient pas plus de six mois à un été chaud quand on l'oblige à travailler réellement au milieu des miasmes de la Charente. Mais ceci n'est bon que si notre homme n'a pas pris des précautions pour ces lettres. Si le drôle s'est méfié de ses adversaires, et c'est probable, il faut découvrir quelles sont ses précautions. Si le détenteur des lettres est pauvre, il est corruptible... Il s'agit donc de faire jaser Jacques Collin! Quel duel! j'y serai vaincu. Ce qui vaudrait mieux, ce serait d'acheter ces lettres par d'autres lettres!... des lettres de grâce, et me donner cet homme dans ma boutique. Jacques Collin est le seul homme assez capable pour me succéder, ce pauvre Contenson et ce cher Peyrade étant morts. Jacques Collin m'a tué ces deux incomparables espions comme pour se faire une place. Il faut, vous le voyez, messieurs, me donner carte blanche. Jacques Collin est à la Conciergerie. Je vais aller voir monsieur de Granville à son parquet. Envoyez donc là quelque personne de confiance qui me rejoigne; car il me faut, soit une lettre à montrer à monsieur de Granville, qui ne sait rien de moi, lettre que je rendrai d'ailleurs au président du conseil, soit un introducteur très-imposant... Vous avez une demi-heure, car il me faut une demi-heure environ pour m'habiller, c'est-à-dire pour de-

venir ce que je dois être aux yeux de monsieur le Procureur-général.

— Monsieur, dit le duc de Chaulieu, je connais votre profonde habileté, je ne vous demande qu'un oui ou un non. Répondez-vous du succès?



— Oui, avec l'omnipotence, et avec votre parole de ne jamais me voir questionner à ce sujet. Mon plan est fait.

Cette réponse sinistre occasionna chez les deux grands seigneurs un léger frisson.

— Allez! monsieur, dit le duc de Chaulieu. Vous porterez cette affaire dans les comptes de celles dont vous êtes habituellement chargé.

Corentin salua les deux grands seigneurs et partit.

Henri de Lenoncourt, pour qui Ferdinand de Grandlieu avait fait atteler une voiture, se rendit aussitôt chez le Roi, qu'il pouvait voir en tout temps, par le privilége de sa charge.

Ainsi, les divers intérêts noués ensemble, en bas et en haut de la société, devaient se rencontrer tous dans le cabinet du Procureur-général, amenés tous par la nécessité, représentés par trois hommes : la justice par monsieur de Granville, la famille par Corentin, devant ce terrible adversaire, Jacques Collin, qui configurait le mal social dans sa sauvage énergie.

Quel duel que celui de la justice et de l'arbitraire, réunis contre le bagne et sa ruse! Le bagne, ce symbole de l'audace qui supprime le calcul et la réflexion, à qui tous les moyens sont bons, qui n'a pas l'hypocrisie de l'arbitraire, qui symbolise hideusement l'intérêt du ventre affamé, la sanglante, la rapide protestation de la faim! N'était-ce pas l'attaque et la défense? le vol et la propriété? La question terrible de l'état social et de l'état naturel vidée dans le plus étroit espace possible? Enfin, c'était une terrible, une vivante image de ces compromis antisociaux que font les trop faibles représentants du pouvoir avec de sauvages émeutiers.

Lorsqu'on annonça monsieur Camusot au Procureur-général, il fit un signe pour qu'on le laissât entrer. Monsieur de Granville, qui pressentait cette visite, voulut s'entendre avec le juge sur la manière de terminer l'affaire Lucien. La conclusion ne pouvait plus être celle qu'il avait trouvée, de concert avec Camusot, la veille, avant la mort du pauvre poëte.

— Asseyez-vous, monsieur Camusot, dit monsieur de Granville en tombant sur son fauteuil.

Le magistrat, seul avec le juge, laissa voir l'accablement dans lequel il se trouvait. Camusot regarda monsieur de Granville et aperçut sur ce visage si ferme une pâleur presque livide, et une fatigue suprême, une prostration complète qui dénotaient des souffrances plus cruelles peut-être que celles du condamné à mort à qui le greffier avait annoncé le rejet de son pourvoi en cassation. Et cependant cette lecture, dans les usages de la Justice, veut dire : Préparez-vous, voici vos derniers moments.

— Je reviendrai, monsieur le comte, dit Camusot, quoique l'affaire soit urgente...

— Restez, répondit le Procureur-général avec dignité. Les vrais magistrats, monsieur, doivent accepter leurs angoisses et savoir les cacher. J'ai eu tort, si vous vous êtes aperçu de quelque trouble en moi...

Camusot fit un geste.

— Dieu veuille que vous ignoriez, monsieur Camusot, ces extrêmes nécessités de notre vie ! On succomberait à moins ! Je viens de passer la nuit auprès d'un de mes plus intimes amis, je n'ai que deux amis, c'est le comte Octave de Bauvan et le comte de Sérisy. Nous sommes restés, monsieur de Sérisy, le comte Octave et moi, depuis six heures hier au soir jusqu'à six heures ce matin, allant à tour de rôle du salon au lit de madame de Sérisy, en craignant chaque fois de la trouver morte ou pour jamais folle ! Desplein, Bianchon, Sinard n'ont pas quitté la chambre avec deux garde-malade. Le comte adore sa femme. Pensez à la nuit que je viens d'avoir entre une femme folle d'amour et mon ami fou de désespoir. Un homme d'État n'est pas désespéré comme un imbécile ! Sérisy, calme comme sur son siége au Conseil-d'État, se tordait sur son fauteuil pour nous offrir un visage tranquille. Et la sueur couronnait ce front incliné par tant de travaux. J'ai dormi de cinq à sept heures et demie, vaincu par le sommeil, et je devais être ici à huit heures et demie pour ordonner une exécution. Croyez-moi, monsieur

Camusot, lorsqu'un magistrat a roulé durant toute une nuit dans les abîmes de la douleur, en sentant la main de Dieu appesantie sur les choses humaines et frappant en plein sur de nobles cœurs, il lui est bien difficile de s'asseoir là, devant son bureau, et de dire froidement : « Faites tomber une tête à quatre heures ! anéantissez une créature de Dieu pleine de vie, de force, de santé. » Et cependant tel est mon devoir !... Abîmé de douleur, je dois donner l'ordre de dresser l'échafaud...

« Le condamné ne sait pas que le magistrat éprouve des angoisses égales aux siennes. En ce moment, liés l'un à l'autre par une feuille de papier, moi la société qui se venge, lui le crime à expier, nous sommes le même devoir à deux faces, deux existences cousues pour un instant par le couteau de la loi. Ces douleurs si profondes du magistrat, qui les plaint ? qui les console ?... notre gloire est de les enterrer au fond de nos cœurs ! Le prêtre, avec sa vie offerte à Dieu, le soldat et ses mille morts données au pays, me semblent plus heureux que le magistrat avec ses doutes, ses craintes, sa terrible responsabilité.

« Vous savez que l'on doit exécuter ? continua le Procureur-général, un jeune homme de vingt-sept ans, beau comme notre mort d'hier, blond comme lui, dont nous avons obtenu la tête contre notre attente ; car il n'y avait à sa charge que les preuves du recel. Condamné, ce garçon n'a pas avoué ! Il résiste depuis soixante-dix jours à toutes les épreuves, en se disant toujours innocent. Depuis deux mois j'ai deux têtes sur les épaules ! Oh ! je paierais son aveu d'un an de ma vie, car il faut rassurer les jurés !... Jugez quel coup porté à la Justice si quelque jour on découvrait que le crime pour lequel il va mourir a été commis par un autre.

« A Paris, tout prend une gravité terrible, les plus petits incidents judiciaires deviennent politiques.

« Le jury, cette institution que les législateurs révolutionnaires ont crue si forte, est un élément de ruine so-

ciale; car elle manque à sa mission, elle ne protége pas suffisamment la société. Le jury joue avec ses fonctions. Les jurés se divisent en deux camps, dont l'un ne veut plus de la peine de mort, et il en résulte un renversement total de l'égalité devant la loi. Tel crime horrible, le parricide, obtient dans un département un verdict de non culpabilité[1], tandis que dans tel autre un crime ordinaire, pour ainsi dire, est puni de mort! Que serait-ce si, dans notre ressort, à Paris, on exécutait un innocent?»

— C'est un forçat évadé, fit observer timidement monsieur Camusot.

— Il deviendrait entre les mains de l'opposition et de la presse un agneau pascal! s'écria monsieur de Granville, et l'opposition aurait beau jeu pour le savonner, car c'est un Corse fanatique des idées de son pays, ses assassinats sont les effets de la *vendetta!*... Dans cette île, on tue son ennemi, et l'on se croit, et l'on est cru très-honnête homme.

«Ah! les vrais magistrats sont bien malheureux! Tenez! ils devraient vivre séparés de toute société, comme jadis les pontifes. Le monde ne les verrait que sortant de leurs cellules à des heures fixes, graves, vieux, vénérables, jugeant à la manière des grands-prêtres dans les sociétés antiques, qui réunissaient en eux le pouvoir judiciaire et le pouvoir sacerdotal! On ne nous trouverait que sur nos siéges... On nous voit aujourd'hui souffrants ou nous amusant comme les autres!... On nous voit dans les salons, en famille, citoyens, ayant des passions, et nous pouvons être grotesques au lieu d'être terribles...»

Ce cri suprême, scandé par des repos et des interjections, accompagné de gestes qui le rendaient d'une éloquence difficilement traduite sur le papier, fit frissonner Camusot.

— Moi, monsieur, dit Camusot, j'ai commencé hier

[1] Il existe dans les bagnes *vingt-trois* PARRICIDES à qui l'on a donné les bénéfices des *circonstances atténuantes.* [Note de Balzac.]

aussi l'apprentissage des souffrances de notre état!... J'ai failli mourir de la mort de ce jeune homme, il n'avait pas compris ma partialité, le malheureux s'est enferré lui-même...

— Eh! il fallait ne pas l'interroger, s'écria monsieur de Granville, il est si facile de rendre service par une abstention!...

— Et la loi! répondit Camusot, il était arrêté depuis deux jours!...

— Le malheur est consommé, reprit le Procureur-général. J'ai réparé de mon mieux ce qui, certes, est irréparable. Ma voiture et mes gens sont au convoi de ce pauvre faible poëte. Sérisy a fait comme moi, bien plus, il accepte la charge que lui a donnée ce malheureux jeune homme, il sera son exécuteur testamentaire. Il a obtenu de sa femme, par cette promesse, un regard où luisait le bon sens. Enfin, le comte Octave assiste en personne à ses funérailles.

— Eh bien! monsieur le comte, dit Camusot, achevons notre ouvrage. Il nous reste un prévenu bien dangereux. C'est, vous le savez aussi bien que moi, Jacques Collin. Ce misérable sera reconnu pour ce qu'il est...

— Nous sommes perdus! s'écria monsieur de Granville.

— Il est en ce moment auprès de votre condamné à mort, qui fut jadis au bagne pour lui ce que Lucien était à Paris... son protégé! Bibi-Lupin s'est déguisé en gendarme pour assister à l'entrevue.

— De quoi se mêle la police judiciaire? dit le Procureur-général, elle ne doit agir que par mes ordres!...

— Toute la Conciergerie saura que nous tenons Jacques Collin... Eh bien! je viens vous dire que ce grand et audacieux criminel doit posséder les lettres les plus dangereuses de la correspondance de madame de Sérisy, de la duchesse de Maufrigneuse et de mademoiselle Clotilde de Grandlieu.

— Êtes-vous sûr de cela?... demanda monsieur de Granville en laissant voir sur sa figure une douloureuse surprise.

— Jugez, monsieur le comte, si j'ai raison de craindre ce malheur. Quand j'ai développé la liasse des lettres saisies chez cet infortuné jeune homme, Jacques Collin y a jeté un coup-d'œil incisif, et a laissé échapper un sourire de satisfaction, à la signification duquel un juge d'instruction ne pouvait pas se tromper. Un scélérat aussi profond que Jacques Collin se garde bien de lâcher de pareilles armes. Que dites-vous de ces documents entre les mains d'un défenseur que le drôle choisira parmi les ennemis du gouvernement et de l'aristocratie? Ma femme, pour laquelle la duchesse de Maufrigneuse a des bontés, est allée la prévenir, et, dans ce moment, elles doivent être chez les Grandlieu à tenir conseil...

— Le procès de cet homme est impossible! s'écria le Procureur-général en se levant et parcourant son cabinet à grands pas. Il aura mis les pièces en lieu de sûreté...

— Je sais où, dit Camusot. Par ce seul mot, le juge d'instruction effaça toutes les préventions que le Procureur-général avait conçues contre lui.

— Voyons!... dit monsieur de Granville en s'asseyant.

— En venant de chez moi au Palais, j'ai bien profondément réfléchi à cette désolante affaire. Jacques Collin a une tante, une tante naturelle et non artificielle, une femme sur le compte de laquelle la police politique a fait passer une note à la Préfecture. Il est l'élève et le dieu de cette femme, la sœur de son père, elle se nomme Jacqueline Collin. Cette drôlesse a un établissement de marchande à la toilette, et, à l'aide des relations qu'elle s'est créées par ce commerce, elle pénètre bien des secrets de famille. Si Jacques Collin a confié la garde de ses papiers sauveurs pour lui à quelqu'un, c'est à cette créature; arrêtons-là...

Le Procureur-général jeta sur Camusot un fin regard qui voulait dire : « Cet homme n'est pas si sot que je le croyais hier; seulement il est jeune encore, il ne sait pas manœuvrer les guides de la Justice. »

— Mais, dit Camusot en continuant, pour réussir, il faut changer toutes les mesures que nous avons prises hier, et je venais vous demander vos conseils, vos ordres...

Le Procureur-général prit son couteau à papier et en frappa doucement le bord de la table, par un de ces gestes, familiers à tous les penseurs, quand ils s'abandonnent entièrement à la réflexion.

— Trois grandes familles en péril! s'écria-t-il... Il ne faut pas faire un seul pas de clerc!... Vous avez raison, avant tout, suivons l'axiome de Fouché : *Arrêtons!* Il faut réintégrer au secret, à l'instant, Jacques Collin.

— Nous avouons ainsi le forçat! C'est perdre la mémoire de Lucien...

— Quelle affreuse affaire! dit monsieur de Granville, tout est danger.

En ce moment, le directeur de la Conciergerie entra, non sans avoir frappé; mais un cabinet comme celui du Procureur-général est si bien gardé, que les familiers du Parquet peuvent seuls frapper à la porte.

— Monsieur le comte, dit monsieur Gault, le prévenu qui porte le nom de Carlos Herrera demande à vous parler.

— A-t-il communiqué avec quelqu'un? demanda le Procureur-général.

— Avec les détenus, car il est au préau depuis sept heures et demie environ. Il a vu le condamné à mort, qui paraît avoir *causé* avec lui.

Monsieur de Granville, sur un mot de monsieur Camusot qui lui revint comme un trait de lumière, aperçut tout le parti qu'on pouvait tirer, pour obtenir la remise des lettres, d'un aveu de l'intimité de Jacques Collin avec Théodore Calvi. Heureux d'avoir une raison pour re-

mettre l'exécution, le Procureur-général appela par un geste monsieur Gault près de lui.

— Mon intention, lui dit-il, est de remettre à demain l'exécution; mais qu'on ne soupçonne pas ce retard à la Conciergerie. Silence absolu. Que l'exécuteur paraisse aller surveiller les apprêts. Envoyez ici, sous bonne garde, ce prêtre espagnol, il nous est réclamé par l'ambassade d'Espagne. Les gendarmes amèneront le sieur Carlos par votre escalier de communication, pour qu'il ne puisse voir personne. Prévenez ces hommes, afin qu'ils se mettent deux à le tenir, chacun par un bras, et qu'on ne le quitte qu'à la porte de mon cabinet. — Êtes-vous bien sûr, monsieur Gault, que ce dangereux étranger n'a pu communiquer qu'avec les détenus?

— Ah! au moment où il est sorti de la chambre du condamné à mort, il s'est présenté pour le voir une dame...

Ici les deux magistrats échangèrent un regard, et quel regard!

— Quelle dame? dit Camusot.

— Une de ses pénitentes... une marquise, répondit monsieur Gault.

— De pis en pis! s'écria monsieur de Granville en regardant Camusot.

— Elle a donné la migraine aux gendarmes et aux surveillants, reprit monsieur Gault interloqué.

— Rien n'est indifférent dans vos fonctions, dit sévèrement le Procureur-général. La Conciergerie n'est pas murée comme elle l'est pour rien. Comment cette dame est-elle entrée?

— Avec une permission en règle, monsieur, répliqua le directeur. Cette dame, parfaitement bien mise, accompagnée d'un chasseur et d'un valet de pied, en grand équipage, est venue voir son confesseur avant d'aller à l'enterrement de ce malheureux jeune homme que vous avez fait enlever...

— Apportez-moi la permission de la Préfecture, dit monsieur de Granville.

— Elle est donnée à la recommandation de Son Excellence le comte de Sérisy.

— Comment était cette femme? demanda le Procureur-général.

— Ça nous a paru devoir être une femme comme il faut.

— Avez-vous vu sa figure?

— Elle portait un voile noir.

— Qu'ont-ils dit?

— Mais une dévote avec un livre de prières!... que pouvait-elle dire?... Elle a demandé la bénédiction de l'abbé, s'est agenouillée...

— Se sont-ils entretenus pendant long-temps? demanda le juge.

— Pas cinq minutes; mais personne de nous n'a rien compris à leurs discours, ils ont parlé vraisemblablement espagnol.

— Dites-nous tout, monsieur, reprit le Procureur-général. Je vous le répète, le plus petit détail est, pour nous, d'un intérêt capital. Que ceci vous soit un exemple!

— Elle pleurait, monsieur.

— Pleurait-elle réellement?

— Nous n'avons pu le voir, elle cachait sa figure dans son mouchoir. Elle a laissé trois cents francs en or pour les détenus.

— Ce n'est pas elle! s'écria Camusot.

— Bibi-Lupin, reprit monsieur Gault, s'est écrié : *« C'est une voleuse. »*

— Il s'y connaît, dit monsieur de Granville. Lancez votre mandat, ajouta-t-il en regardant Camusot, et vivement les scellés chez elle, partout! Mais comment a-t-elle obtenu la recommandation de monsieur de Sérisy?... Apportez-moi la permission de la Préfecture... allez monsieur Gault! Envoyez-moi promptement cet abbé. Tant

que nous l'aurons là, le danger ne saurait s'aggraver. Et, en deux heures de conversation, on fait bien du chemin dans l'âme d'un homme.

— Surtout un Procureur-général comme vous, dit finement Camusot.

— Nous serons deux, répondit poliment le Procureur-général. Et il retomba dans ses réflexions.

— On devrait créer, dans tous les parloirs de prison, une place de surveillant, qui serait donnée, avec de bons appointements, comme retraite aux plus habiles et aux plus dévoués agents de police, dit-il après une longue pause. Bibi-Lupin devrait finir là ses jours. Nous aurions un œil et une oreille dans un endroit qui veut une surveillance plus habile que celle qui s'y trouve. Monsieur Gault n'a rien pu nous dire de décisif.

— Il est si occupé, dit Camusot; mais entre les secrets et nous, il existe une lacune, et il n'en faudrait pas. Pour venir de la Conciergerie à nos cabinets, on passe par des corridors, par des cours, par des escaliers. L'attention de nos agents n'est pas perpétuelle, tandis que le détenu pense toujours à son affaire.

— Il s'est trouvé, m'a-t-on dit, une dame déjà sur le passage de Jacques Collin, quand il est sorti du secret pour être interrogé. Cette femme est venue jusqu'au poste des gendarmes, en haut du petit escalier de la Souricière, les huissiers me l'on dit, et j'ai grondé les gendarmes à ce sujet.

— Oh! le palais est à reconstruire en entier, dit monsieur de Granville; mais c'est une dépense de vingt à trente millions!... Allez donc demander trente millions aux Chambres pour les convenances de la Justice.

On entendit le pas de plusieurs personnes et le son des armes. Ce devait être Jacques Collin.

Le Procureur-général mit sur sa figure un masque de gravité sous lequel l'homme disparut. Camusot imita le chef du Parquet.

En effet, le garçon de bureau du cabinet ouvrit la porte, et Jacques Collin se montra, calme et sans aucun étonnement.

— Vous avez voulu me parler, dit le magistrat, je vous écoute.

— Monsieur le comte, je suis Jacques Collin, je me rends!

Camusot tressaillit, le Procureur-général resta calme.

— Vous devez penser que j'ai des motifs pour agir ainsi, reprit Jacques Collin en étreignant les deux magistrats par un regard railleur. Je dois vous embarrasser énormément; car en restant prêtre espagnol, vous me faites reconduire par la gendarmerie jusqu'à la frontière de Bayonne, et là, des baïonnettes espagnoles vous débarrasseraient de moi!

Les deux magistrats demeurèrent impassibles et silencieux.

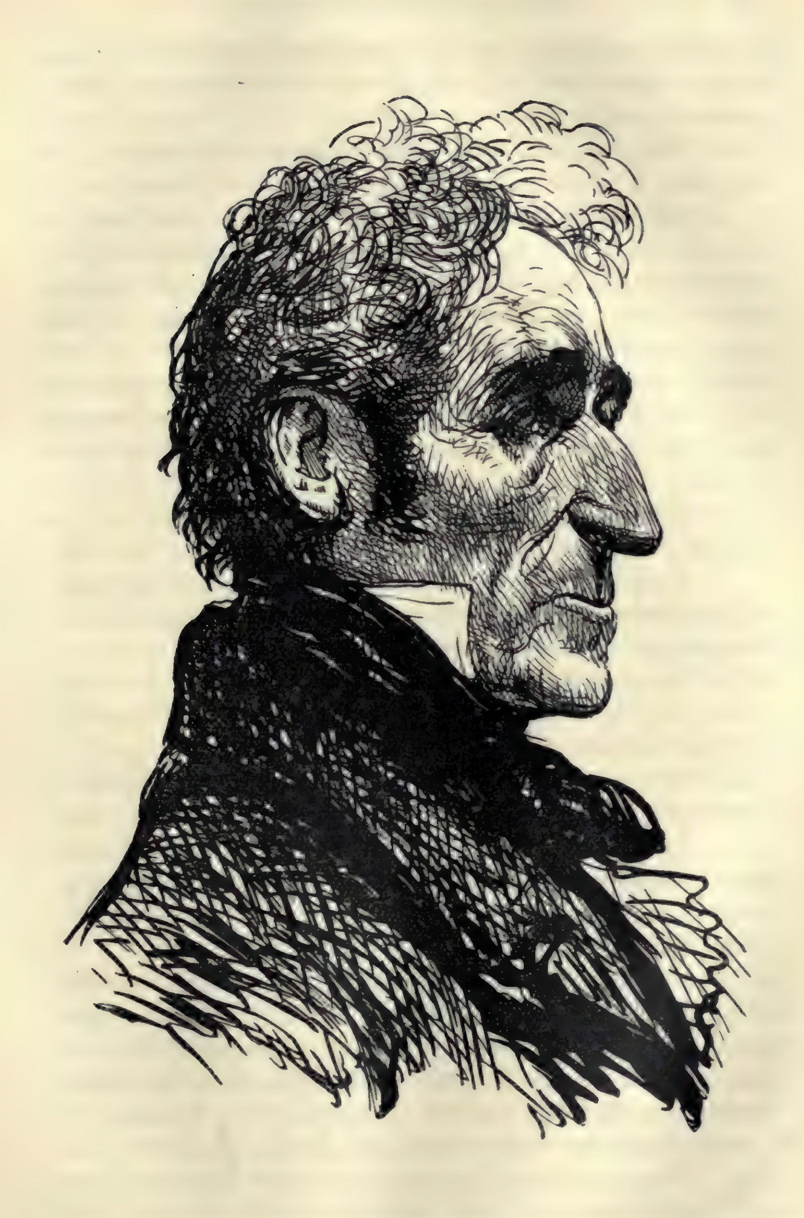
— Monsieur le comte, reprit le forçat, les raisons qui me font agir ainsi sont encore plus graves que celles-ci, quoiqu'elles me soient diablement personnelles; mais je ne puis les dire qu'à vous... Si vous aviez peur...

— Peur de qui? de quoi? dit le comte de Granville. L'attitude, la physionomie, l'air de tête, le geste, le regard, firent en ce moment de ce grand Procureur-général une vivante image de la Magistrature, qui doit offrir les plus beaux exemples de courage civil. Dans ce moment si rapide, il fut à la hauteur des vieux magistrats de l'ancien parlement, au temps des guerres civiles où les présidents se trouvaient face à face avec la mort et restaient alors de marbre comme les statues qu'on leur a élevées.

— Mais peur de rester seul avec un forçat évadé.

— Laissez-nous, monsieur Camusot, dit vivement le Procureur-général.

— Je voulais vous proposer de me faire attacher les mains et les pieds, reprit froidement Jacques Collin en enveloppant les deux magistrats d'un regard formidable. Il



fit une pause et reprit gravement : Monsieur le comte, vous n'aviez que mon estime, mais vous avez en ce moment mon admiration...

— Vous vous croyez donc redoutable? demanda le magistrat d'un air plein de mépris.

— *Me croire* redoutable! dit le forçat, à quoi bon? je le suis et je le sais. Jacques Collin prit une chaise et s'assit avec toute l'aisance d'un homme qui se sait à la hauteur de son adversaire dans une conférence où il traite de puissance à puissance.

En ce moment, monsieur Camusot, qui se trouvait sur le seuil de la porte qu'il allait fermer, rentra, revint jusqu'à monsieur de Granville, et lui remit, pliés, deux papiers...

— Voyez, dit le juge au Procureur-général en lui montrant l'un des papiers.

— Rappelez monsieur Gault, cria le comte de Granville aussitôt qu'il eut lu le nom de la femme de chambre de madame de Maufrigneuse, qui lui était connue.

Le directeur de la Conciergerie entra.

— Dépeignez-nous, lui dit à l'oreille le Procureur-général, la femme qui est venue voir le prévenu.

— Petite, forte, grasse, trapue, répondit monsieur Gault.

— La personne pour qui le permis a été délivré est grande et mince, dit monsieur de Granville. Quel âge, maintenant?

— Soixante ans.

— Il s'agit de moi, messieurs? dit Jacques Collin. Voyons, reprit-il avec bonhomie, ne cherchez pas. Cette personne est ma tante, une tante vraisemblable, une femme, une vieille. Je puis vous éviter bien des embarras... Vous ne trouverez ma tante que si je le veux... Si nous pataugeons ainsi, nous n'avancerons guère.

— Monsieur l'abbé ne parle plus le français en espagnol, dit monsieur Gault, il ne bredouille plus.

— Parce que les choses sont assez embrouillées, mon cher monsieur Gault! répondit Jacques Collin avec un sourire amer et en appelant le directeur par son nom.

En ce moment monsieur Gault se précipita vers le Procureur-général et lui dit à l'oreille :

— Prenez garde à vous, monsieur le comte, cet homme est en fureur!

Monsieur de Granville regarda lentement Jacques Collin et le trouva calme; mais il reconnut bientôt la vérité de ce que lui disait le directeur. Cette trompeuse attitude cachait la froide et terrible irritation des nerfs du sauvage. Les yeux de Jacques Collin couvaient une éruption volcanique, ses poings étaient crispés. C'était bien le tigre se ramassant pour bondir sur une proie.

— Laissez-nous, reprit d'un air grave le Procureur-général en s'adressant au directeur de la Conciergerie et au juge.

— Vous avez bien fait de renvoyer l'assassin de Lucien!... dit Jacque Collin sans s'inquiéter si Camusot pouvait ou non l'entendre, je n'y tenais plus, j'allais l'étrangler...

Et monsieur de Granville frissonna. Jamais il n'avait vu tant de sang dans les yeux d'un homme, tant de pâleur aux joues, tant de sueur au front, et une pareille contraction de muscles.

— A quoi ce meurtre vous eût-il servi? demanda tranquillement le Procureur-général au criminel.

— Vous vengez tous les jours ou vous croyez venger la Société, monsieur, et vous me demandez raison d'une vengeance!... Vous n'avez donc jamais senti dans vos veines la vengeance y roulant ses lames... Ignorez-vous donc que c'est cet imbécile de juge qui nous l'a tué; car vous l'aimiez, mon Lucien, et il vous aimait! Je vous sais par cœur, monsieur. Ce cher enfant me disait tout, le soir, quand il rentrait; je le couchais, comme une bonne couche son marmot, et je lui faisais tout raconter... Il me

confiait tout, jusqu'à ses moindres sensations... Ah! jamais une bonne mère n'a tendrement aimé son fils unique comme j'aimai cet ange. Si vous saviez! le bien naissait dans ce cœur comme les fleurs se lèvent dans les prairies. Il était faible, voilà son seul défaut, faible comme la corde de la lyre, si forte quand elle se tend... C'est les plus belles natures, leur faiblesse est tout uniment la tendresse, l'admiration, la faculté de s'épanouir au soleil de l'art, de l'amour, du beau que Dieu a fait pour l'homme sous mille formes!... Enfin, Lucien était une femme manquée. Ah! que n'ai-je pas dit à la brute bête qui vient de sortir... Ah! monsieur, j'ai fait, dans ma sphère de prévenu devant un juge, ce que Dieu aurait fait pour sauver son fils, si, voulant le sauver, il l'eût accompagné devant Pilate!...

Un torrent de larmes sortit des yeux clairs et jaunes du forçat qui naguère flamboyaient comme ceux d'un loup affamé par six mois de neige en pleine Ukraine. Il continua : « Cette buse n'a voulu rien écouter, et il a perdu l'enfant!... Monsieur, j'ai lavé le cadavre du petit de mes larmes, en implorant *celui que je ne connais pas* et qui est au-dessus de nous! Moi qui ne crois pas en Dieu!... (Si je n'étais pas matérialiste, je ne serais pas moi!...) Je vous ai tout dit là dans un mot! Vous ne savez pas, aucun homme ne sait ce que c'est que la douleur; moi seul je la connais. Le feu de la douleur absorbait si bien mes larmes, que cette nuit je n'ai pas pu pleurer. Je pleure maintenant, parce que je sens que vous me comprenez. Je vous ai vu là, tout-à-l'heure, posé en justice... Ah! monsieur, que Dieu... (je commence à croire en lui!) que Dieu vous préserve d'être comme je suis... Ce sacré juge m'a ôté mon âme. Monsieur! monsieur! on enterre en ce moment ma vie, ma beauté, ma vertu, ma conscience, toute ma force! Figurez-vous un chien à qui un chimiste soutire le sang... Me voilà! je suis ce chien... Voilà pourquoi je suis venu vous dire : « Je suis Jacques Collin, je me rends!... »

J'avais résolu cela ce matin quand on est venu m'arracher ce corps que je baisais comme un insensé, comme une mère, comme la Vierge a dû baiser Jésus au tombeau... Je voulais me mettre au service de la Justice sans conditions... Maintenant, je dois en faire, vous allez savoir pourquoi...»

— Parlez-vous à monsieur de Granville ou au Procureur-général? dit le magistrat.

Ces deux hommes, le CRIME et la JUSTICE, se regardèrent. Le forçat avait profondément ému le magistrat qui fut pris d'une pitié divine pour ce malheureux, il devina sa vie et ses sentiments. Enfin, le magistrat (un magistrat est toujours magistrat) à qui la conduite de Jacques Collin depuis son évasion était inconnue, pensa qu'il pourrait se rendre maître de ce criminel, uniquement coupable d'un faux après tout. Et il voulut essayer de la générosité sur cette nature composée, comme le bronze, de divers métaux, de bien et de mal. Puis, monsieur de Granville, arrivé à cinquante-trois ans sans avoir pu jamais inspirer l'amour, admirait les natures tendres, comme tous les hommes qui n'ont pas été aimés. Peut-être ce désespoir, le lot de beaucoup d'hommes à qui les femmes n'accordent que leur estime ou leur amitié, était-il le lien secret de l'intimité profonde de messieurs de Bauvan, de Granville et de Sérisy; car un même malheur, tout aussi bien qu'un bonheur mutuel, met les âmes au même diapason.

— Vous avez un avenir!... dit le Procureur-général en jetant un regard d'inquisiteur sur ce scélérat abattu.

L'homme fit un geste par lequel il exprima la plus profonde indifférence de lui-même.

«Lucien laisse un testament par lequel il vous lègue trois cent mille francs.

— Pauvre! pauvre petit! pauvre petit! s'écria Jacques Collin, toujours *trop* honnête! J'étais, moi, tous les sentiments mauvais; il était, lui, le bon, le noble, le beau, le

sublime! On ne change pas de si belles âmes! il n'avait pris de moi que mon argent, monsieur!

Cet abandon profond, entier de la personnalité que le magistrat ne pouvait ranimer, prouvait si bien les terribles paroles de cet homme que monsieur de Granville passa du côté du criminel. Restait le Procureur-général!

— Si rien ne vous intéresse plus, demanda monsieur de Granville, qu'êtes-vous donc venu me dire?

— N'est-ce pas déjà beaucoup que de me livrer? Vous *brûliez,* mais vous ne me teniez pas? vous seriez d'ailleurs trop embarrassé de moi!...

— Quel adversaire! pensa le Procureur-général.

«Vous allez, monsieur le Procureur-général, faire couper le cou à un innocent, et j'ai trouvé le coupable, reprit gravement Jacques Collin en séchant ses larmes. Je ne suis pas ici pour eux, mais pour vous. Je venais vous ôter un remords, car j'aime tous ceux qui ont porté un intérêt quelconque à Lucien, de même que je poursuivrai de ma haine tous ceux ou celles qui l'ont empêché de vivre... Qu'est-ce que ça me fait un forçat à moi? reprit-il après une légère pause. Un forçat, à mes yeux, c'est à peine pour moi ce qu'est une fourmi pour vous. Je suis comme les brigands de l'Italie, de fiers hommes! tant que le voyageur leur rapporte quelque chose de plus que le prix du coup de fusil, ils l'étendent mort! Je n'ai pensé qu'à vous. J'ai confessé ce jeune homme, qui ne pouvait se fier qu'à moi, c'est mon camarade de chaîne! Théodore est une bonne nature; il a cru rendre service à une maîtresse en se chargeant de vendre ou d'engager des objets volés; mais il n'est pas plus criminel dans l'affaire de Nanterre que vous ne l'êtes. C'est un Corse, c'est dans leurs mœurs de se venger, de se tuer les uns les autres comme des mouches.

«En Italie et en Espagne, on n'a pas le respect de la vie de l'homme, et c'est tout simple. On nous y croit pourvus d'une âme, d'un quelque chose, une image de

nous qui nous survit, qui vivrait éternellement. Allez donc dire cette billevesée à nos annalistes! Ce sont les pays athées ou philosophes qui font payer chèrement la vie humaine à ceux qui la troublent, et ils ont raison, puisqu'ils ne croient qu'à la matière, au présent!

« Si Calvi vous avait indiqué la femme de qui viennent les objets volés, vous auriez trouvé, non pas le vrai coupable, car il est dans vos griffes, mais un complice que le pauvre Théodore ne veut pas perdre, car c'est une femme... Que voulez-vous? chaque état a son point d'honneur, le bagne et les filous ont les leurs! Maintenant je connais l'assassin de ces deux femmes et les auteurs de ce coup hardi, singulier, bizarre, on me l'a raconté dans tous ses détails. Suspendez l'exécution de Calvi, vous saurez tout; mais donnez-moi votre parole de le réintégrer au bagne, en faisant commuer sa peine... Dans la douleur où je suis, on ne peut prendre la peine de mentir, vous savez cela. Ce que je vous dis est la vérité... »

— Avec vous, Jacques Collin, quoique ce soit abaisser la Justice, qui ne saurait faire de semblables compromis, je crois pouvoir me relâcher de la rigueur de mes fonctions, et en référer à qui de droit.

— M'accordez-vous cette vie?

— Cela se pourra...

— Monsieur, je vous supplie de me donner votre parole, elle me suffira.

Monsieur de Granville fit un geste d'orgueil blessé.

— Je tiens l'honneur de trois grandes familles, et vous ne tenez que la vie de trois forçats, reprit Jacques Collin, je suis plus fort que vous.

— Vous pouvez être remis au secret; que ferez-vous?... demanda le Procureur-général.

— Eh! nous jouons donc! dit Jacques Collin. Je parlais à la *bonne franquette,* moi! je parlais à monsieur de Granville; mais si le Procureur-général est là, je reprends mes cartes et je poitrine. Et moi qui, si vous

m'aviez donné votre parole, allais vous rendre les lettres écrites à Lucien par mademoiselle Clotilde de Grandlieu ! Cela fut dit avec un accent, un sang-froid et un regard qui révélèrent à monsieur de Granville un adversaire avec qui la moindre faute était dangereuse.

— Est-ce là tout ce que vous demandez ? dit le Procureur-général.

— Je vais vous parler pour moi, dit Jacques Collin. L'honneur de la famille Grandlieu paie la commutation de peine de Théodore : c'est donner beaucoup et recevoir peu. Qu'est-ce qu'un forçat condamné à perpétuité ?... S'il s'évade, vous pouvez vous défaire si facilement de lui ! c'est une lettre de change sur la guillotine ! Seulement, comme on l'avait fourré dans des intentions peu charmantes à Rochefort, vous me promettrez de le faire diriger sur Toulon, en recommandant qu'il y soit bien traité. Maintenant, moi, je veux davantage ; j'ai le dossier de madame de Sérisy et celui de la duchesse de Maufrigneuse, et quelles lettres !... Tenez, monsieur le comte : Les filles publiques en écrivant font du style et de beaux sentiments, eh ! bien, les grandes dames qui font du style et de grands sentiments toute la journée, écrivent comme les filles agissent. Les philosophes trouveront la raison de ce chassez-croisez, je ne tiens pas à la chercher. La femme est un être inférieur, elle obéit trop à ses organes. Pour moi, la femme n'est belle que quand elle ressemble à un homme !

« Aussi ces petites duchesses qui sont viriles par la tête ont-elles écrit des chefs-d'œuvre... Oh ! c'est beau, d'un bout à l'autre, comme la fameuse ode de Piron... * »

— Vraiment ?

— Vous voulez les voir ?... dit Jacques Collin en souriant.

Le magistrat devint honteux.

— Je puis vous en faire lire ; mais, là, pas de farce ! Nous jouons franc jeu ?... Vous me rendrez les lettres, et

vous défendrez qu'on moucharde, qu'on suive et qu'on regarde la personne qui va les apporter.

— Cela prendra du temps? dit le Procureur-général.

— Non, il est neuf heures et demie... reprit Jacques Collin en regardant la pendule; eh! bien, en quatre minutes nous aurons une lettre de chacune de ces deux dames; et, après les avoir lues, vous contremanderez la guillotine! Si ça n'était pas ce que cela est, vous ne me verriez pas si tranquille. Ces dames sont d'ailleurs averties...

Monsieur de Granville fit un geste de surprise.

— Elles doivent se donner à cette heure bien du mouvement, elles vont mettre en campagne le Garde-des-sceaux, elles iront, qui sait, jusqu'au Roi... Voyons, me donnez-vous votre parole d'ignorer qui sera venu, de ne pas suivre ni faire suivre pendant une heure cette personne?

— Je vous le promets!

— Bien, vous ne voudriez pas, vous, tromper un forçat évadé. Vous êtes du bois dont sont fait les Turenne et vous tenez votre parole à des voleurs... Eh! bien, dans la salle des Pas-Perdus, il y a dans ce moment une mendiante en haillons, une vieille femme, au milieu même de la salle. Elle doit causer avec un des écrivains publics de quelque procès de mur mitoyen; envoyez votre garçon de bureau la chercher, en lui disant ceci : *Dabor ti mandana.* Elle viendra... Mais ne soyez pas cruel inutilement!... Ou vous acceptez mes propositions, ou vous ne voulez pas vous compromettre avec un forçat... Je ne suis qu'un faussaire, remarquez!... Eh! bien, ne laissez pas Calvi dans les affreuses angoisses de la toilette...

— L'exécution est déjà contremandée... Je ne veux pas, dit monsieur de Granville à Jacques Collin, que la Justice soit au-dessous de vous!

Jacques Collin regarda le Procureur-général avec une

sorte d'étonnement et lui vit tirer le cordon de sa sonnette.

— Voulez-vous ne pas vous échapper? Donnez-moi votre parole, je m'en contente. Allez chercher cette femme...

Le garçon de bureau se montra.

« Félix, renvoyez les gendarmes... » dit monsieur de Granville.

Jacques Collin fut vaincu.

Dans ce duel avec le magistrat, il voulait être le plus grand, le plus fort, le plus généreux, et le magistrat l'écrasait. Néanmoins, le forçat se sentit bien supérieur en ce qu'il jouait la Justice, qu'il lui persuadait que le coupable était innocent, et qu'il disputait victorieusement une tête; mais cette supériorité devait être sourde, secrète, cachée, tandis que la *Cigogne* l'accablait au grand jour, et majestueusement.

Au moment où Jacques Collin sortait du cabinet de monsieur de Granville, le secrétaire-général de la présidence du conseil, un député, le comte des Lupeaulx, se présentait accompagné d'un petit vieillard souffreteux. Ce personnage, enveloppé d'une douillette puce, comme si l'hiver régnait encore, à cheveux poudrés, le visage blême et froid, marchait en goutteux, peu sûr de ses pieds grossis par des souliers en veau d'Orléans, appuyé sur une canne à pomme d'or, tête nue, son chapeau à la main, la boutonnière ornée d'une brochette à sept croix.

— Qu'y a-t-il, mon cher des Lupeaulx? demanda le Procureurg-énéral.

— Le prince* m'envoie, dit-il à l'oreille de monsieur de Granville. Vous avez carte blanche pour retirer les lettres de mesdames de Sérisy et de Maufrigneuse, et celles de mademoiselle Clotilde de Grandlieu. Vous pouvez vous entendre avec ce monsieur...

— Qui est-ce? demanda le Procureur-général à l'oreille de des Lupeaulx.

— Je n'ai pas de secrets pour vous, mon cher Procureur-général, c'est le fameux Corentin. Sa Majesté vous fait dire de lui rapporter vous-même toutes les circonstances de cette affaire et les conditions du succès.

— Rendez-moi le service, répondit le Procureur-général à l'oreille de des Lupeaulx, d'aller dire au prince que tout est terminé, que je n'ai pas eu besoin de ce monsieur, ajouta-t-il en désignant Corentin. J'irai prendre les ordres de Sa Majesté, quant à la conclusion de l'affaire qui regardera le Garde-des-sceaux, car il y a deux grâces à donner.

— Vous avez sagement agi en allant de l'avant, dit des Lupeaulx en donnant une poignée de main au Procureur-général. Le Roi ne veut pas, à la veille de tenter une grande chose*. voir la pairie et les grandes familles tympanisées, salies... Ce n'est plus un vil procès criminel, c'est une affaire d'État...

— Mais dites au prince que, lorsque vous êtes venu, tout était fini !

— Vraiment ?

— Je le crois.

— Vous serez alors garde-des-sceaux, quand le garde-des-sceaux actuel sera chancelier, mon cher...

— Je n'ai pas d'ambition !... répondit le Procureur-général.

Des Lupeaulx sortit en riant.

— Priez le prince de solliciter du Roi dix minutes d'audience pour moi, vers deux heures et demie, ajouta monsieur de Granville, en reconduisant le comte des Lupeaulx.

— Et vous n'êtes pas ambitieux ! dit des Lupeaulx en jetant un fin regard à monsieur de Granville. Allons, vous avez deux enfants, vous voulez être fait au moins pair de France...

— Si monsieur le Procureur-général a les lettres, mon intervention devient inutile, fit observer Corentin, en se

trouvant seul avec monsieur de Granville, qui le regardait avec une curiosité très-compréhensible.

— Un homme comme vous n'est jamais de trop dans une affaire si délicate, répondit le Procureur-général en voyant que Corentin avait tout compris ou tout entendu.

Corentin salua par un petit signe de tête presque protecteur.

— Connaissez-vous, monsieur, le personnage dont il s'agit?

— Oui, monsieur le comte, c'est Jacques Collin, le chef de la société des Dix-Mille, le banquier des trois bagnes, un forçat qui, depuis cinq ans, a su se cacher sous la soutane de l'abbé Carlos Herrera. Comment a-t-il été chargé d'une mission du roi d'Espagne pour le feu roi, nous nous perdons tous à la recherche du vrai dans cette affaire? J'attends une réponse de Madrid, où j'ai envoyé des notes et un homme. Ce forçat a le secret de deux rois...

— C'est un homme vigoureusement trempé! Nous n'avons que deux partis à prendre : se l'attacher, ou se défaire de lui, dit le Procureur-général.

— Nous avons eu la même idée, et c'est un grand honneur pour moi, répliqua Corentin. Je suis forcé d'avoir tant d'idées et pour tant de monde, que sur le nombre je dois me rencontrer avec un homme d'esprit. Ce fut débité si sèchement et d'un ton si glacé, que le Procureur-général garda le silence et se mit à expédier quelques affaires pressantes.

Lorsque Jacques Collin se montra dans la salle des Pas-Perdus, on ne peut se figurer l'étonnement dont fut saisie mademoiselle Jacqueline Collin. Elle resta plantée sur ses deux jambes, les mains sur ses hanches, car elle était costumée en marchande des quatre-saisons. Quelque habituée qu'elle fût aux tours de force de son neveu, celui-là dépassait tout.

— Eh! bien, si tu continues à me regarder comme un

cabinet d'histoire naturelle, dit Jacques Collin, en prenant le bras de sa tante et l'emmenant hors de la salle des Pas-Perdus, ça nous fera prendre pour deux curiosités, l'on nous arrêterait peut-être, et nous perdrions du temps. Et il descendit l'escalier de la galerie Marchande, qui mène rue de la Barillerie. — Où est Paccard?

— Il m'attend chez la Rousse et se promène sur le quai aux Fleurs.

— Et Prudence?

— Elle est chez elle, comme ma filleule.

— Allons-y...

— Regarde si nous sommes suivis...

La Rousse, quincaillière, établie quai aux Fleurs, était la veuve d'un célèbre assassin, un *Dix-Mille.* En 1819, Jacques Collin avait fidèlement remis vingt et quelques mille francs à cette fille, de la part de son amant, après l'exécution. Trompe-la-Mort connaissait seul l'intimité de cette jeune personne, alors modiste, avec son *fanandel.*

— Je suis le *dab* de ton homme, avait dit alors le pensionnaire de madame Vauquer à la modiste, qu'il avait fait venir au Jardin-des-Plantes. Il a dû te parler de moi, ma petite. Quiconque me trahit meurt dans l'année! quiconque m'est fidèle n'a jamais rien à redouter de moi. Je suis *ami* à mourir sans dire un mot qui compromette ceux à qui je veux du bien. Sois à moi comme une âme est au diable, et tu en profiteras. J'ai promis que tu serais heureuse à ton pauvre Auguste, qui voulait te mettre dans l'opulence; et il s'est fait *faucher* à cause de toi. Ne pleure pas. Écoute-moi : personne au monde que moi ne sait que tu étais la maîtresse d'un forçat, d'un assassin qu'on a *terré* samedi; jamais je n'en dirai rien. Tu as vingt-deux ans, tu es jolie, te voilà riche de vingt-six mille francs; oublie Auguste, marie-toi, deviens une honnête femme si tu peux. En retour de cette tranquillité, je te demande de me servir, moi et ceux que je t'adresserai, mais sans hésiter. Jamais je ne te demanderai rien de

compromettant, ni pour toi, ni pour tes enfants, ni pour ton mari, si tu en as un, ni pour ta famille. Souvent, dans le métier que je fais, il me faut un lieu sûr pour causer, pour me cacher. J'ai besoin d'une femme discrète pour porter une lettre, se charger d'une commission. Tu seras une de mes boîtes à lettres, une de mes loges de portiers, un de mes émissaires, rien de plus, rien de moins. Tu es trop blonde, Auguste et moi nous te nommions *la Rousse,* tu garderas ce nom-là. Ma tante, la marchande au Temple, avec qui je te lierai, sera la seule personne au monde à qui tu devras obéir; dis-lui tout ce qui t'arrivera; elle te mariera, elle te sera très-utile.

Ce fut ainsi que se conclut un de ces pactes diaboliques dans le genre de celui qui, pendant si long-temps, lui avait lié Prudence Servien, et que cet homme ne manquait jamais à cimenter; car il avait, comme le démon, la passion du recrutement.

Jacqueline Collin avait marié la Rousse au premier commis d'un riche quincaillier en gros, vers 1821. Ce premier commis, ayant traité de la maison de commerce de son patron, se trouvait alors en voie de prospérité, père de deux enfants, et adjoint au maire de son quartier. Jamais la Rousse, devenue madame Prélard, n'avait eu le plus léger motif de plainte, ni contre Jacques Collin, ni contre sa tante; mais, à chaque service demandé, madame Prélard tremblait de tous ses membres. Aussi devint-elle pâle et blême en voyant entrer dans sa boutique ces deux terribles personnages.

— Nous avons à vous parler d'affaires, madame, dit Jacques Collin.

— Mon mari est là, répondit-elle.

— Eh! bien, nous n'avons pas trop besoin de vous pour le moment; je ne dérange jamais inutilement les gens.

— Envoyez chercher un fiacre, ma petite, dit Jacqueline Collin, et dites à ma filleule de descendre; j'espère

la placer comme femme de chambre chez une grande dame, et l'intendant de la maison veut l'emmener.

Paccard, qui ressemblait à un gendarme mis en bourgeois, causait en ce moment avec monsieur Prélard d'une importante fourniture de fil de fer pour un pont.

Un commis alla chercher un fiacre, et quelques minutes après, Europe, ou pour lui faire quitter le nom



sous lequel elle avait servi Esther, Prudence Servien, Paccard, Jacques Collin et sa tante étaient, à la grande joie de la Rousse, réunis dans un fiacre, à qui Trompe-la-Mort donna l'ordre d'aller à la barrière d'Ivry.

Prudence Servien et Paccard, tremblant devant le *dab,* ressemblaient à des âmes coupables en présence de Dieu.

— Où sont les sept cent *cinquante* mille francs? leur demanda le *dab,* en plongeant sur eux un de ces regards fixes et clairs qui troublaient si bien le sang de ces âmes

damnées, quand elles étaient en faute, qu'elles croyaient avoir autant d'épingles que de cheveux dans la tête.

— Les sept cent *trente* mille francs, répondit Jacqueline Collin à son neveu, sont en sûreté, je les ai remis ce matin à la Romette, dans un paquet cacheté...

— Si vous ne les aviez pas remis à Jacqueline, dit Trompe-la-Mort, vous alliez droit-là... dit-il en montrant la place de Grève, devant laquelle le fiacre se trouvait.

Prudence Servien fit, à la mode de son pays, un signe de croix, comme si elle avait vu tomber le tonnerre.

— Je vous pardonne, reprit le *dab,* à condition que vous ne commettrez plus de fautes semblables, et que désormais vous serez pour moi ce que sont ces deux doigts de la main droite, dit-il en montrant l'index et le doigt du milieu, car le pouce, c'est cette bonne *largue*-là! Et il frappa sur l'épaule de sa tante. Écoutez-moi. Désormais, toi, Paccard, tu n'auras plus rien à craindre, et tu peux suivre ton nez dans Pantin à ton aise! Je te permets d'épouser Prudence.

Paccard prit la main de Jacques Collin et la baisa respectueusement.

— Qu'aurai-je à faire? demanda-t-il.

— Rien, et tu auras des rentes et des femmes, sans compter la tienne, car tu es très-Régence, mon vieux!... Voilà ce que c'est que d'être trop bel homme!

Paccard rougit de recevoir ce railleur éloge de son sultan.

— Toi, Prudence, reprit Jacques, il te faut une carrière, un état, un avenir, et rester à mon service. Écoute-moi bien. Il existe rue Sainte-Barbe une très-bonne maison appartenant à cette madame Saint-Estève, à qui ma tante emprunte quelquefois son nom... C'est une bonne maison, bien achalandée, qui rapporte quinze ou vingt mille francs par an. La Saint-Estève fait tenir cet établissement par...

— La Gonore, dit Jacqueline.

— La *largue* à ce pauvre La Pourraille, dit Paccard. C'est là que j'ai filé avec Europe le jour de la mort de cette pauvre madame Van Bogseck, notre maîtresse...

— On jase donc quand je parle? dit Jacques Collin.

Le plus profond silence régna dans le fiacre, et Prudence ni Paccard n'osèrent plus se regarder.

— La maison est donc tenue par la Gonore, reprit Jacques Collin. Si tu y es allé te cacher avec Prudence, je vois, Paccard, que tu as assez d'esprit pour *esquinter la raille* (enfoncer la police), mais que tu n'es pas assez fin pour faire voir des couleurs à la *darbonne*..., dit-il en caressant le menton de sa tante. Je devine maintenant comment elle a pu te trouver... Ça se rencontre bien. Vous allez y retourner, chez la Gonore... Je reprends : Jacqueline va négocier avec madame Nourrisson l'affaire de l'acquisition de son établissement de la rue Sainte-Barbe, et tu pourras y faire fortune avec de la conduite, ma petite! dit-il en regardant Prudence. Abbesse à ton âge! c'est le fait d'une fille de France, ajouta-t-il d'une voix mordante.

Prudence sauta au cou de Trompe-la-Mort et l'embrassa, mais par un coup sec qui dénotait sa force extraordinaire, le *dab* la repoussa si vivement, que, sans Paccard, la fille allait se cogner la tête dans la vitre du fiacre et la casser.

— A bas les pattes! Je n'aime pas ces manières! dit sèchement le *dab*, c'est me manquer de respect.

— Il a raison, ma petite, dit Paccard. Vois-tu, c'est comme si le *dab* te donnait cent mille francs. La boutique vaut cela. C'est sur le boulevard, en face du Gymnase. Il y a la sortie du spectacle...

— Je ferai mieux, j'achèterai aussi la maison, dit Trompe-la-Mort.

— Et nous voilà riches à millions en six ans! s'écria Paccard.

Fatigué d'être interrompu, Trompe-la-Mort envoya

dans le tibia de Paccard un coup de pied à le lui casser; mais Paccard avait des nerfs en caoutchouc et des os en fer-blanc.

— Suffit, *Dab!* on se taira, répondit-il.

— Croyez-vous que je dis des sornettes? reprit Trompe-la-Mort qui s'aperçut alors que Paccard avait bu quelques petits verres de trop. Écoutez. Il y a dans la cave de la maison deux cent cinquante mille francs en or...

Le silence le plus profond régna de nouveau dans le fiacre.

« Cet or est dans un massif très-dur... Il s'agit d'extraire cette somme, et vous n'avez que trois nuits pour y arriver. Jacqueline vous aidera... Cent mille francs serviront à payer l'établissement, cinquante mille à l'achat de la maison, et vous laisserez le reste. »

— Où? dit Paccard.

— Dans la cave! répéta Prudence.

— Silence! dit Jacqueline.

— Oui, mais pour la transmission de cette charge, il faut l'agrément de la *raille* (la police), dit Paccard.

— On l'aura, dit sèchement Trompe-la-Mort. De quoi te mêles-tu?...

Jacqueline regarda son neveu et fut frappée de l'altération de ce visage à travers le masque impassible sous lequel cet homme si fort cachait habituellement ses émotions.

— Ma fille, dit Jacques Collin à Prudence Servien, ma tante va te remettre les sept cent cinquante mille francs.

— Sept cent trente, dit Paccard.

— Hé bien, soit! sept cent trente, reprit Jacques Collin. Cette nuit, il faut que tu reviennes sous un prétexte quelconque à la maison de madame Lucien. Tu monteras par la lucarne, sur le toit; tu descendras par la cheminée dans la chambre à coucher de ta feue maîtresse,

et tu placeras dans le matelas de son lit le paquet qu'elle avait fait...

— Et pourquoi pas par la porte? dit Prudence Servien.

— Imbécile, les scellés y sont! répliqua Jacques Collin. L'inventaire se fera dans quelques jours, et vous serez innocents du vol...

— Vive le *dab!* s'écria Paccard. Ah! quelle bonté!

— Cocher, arrêtez!... cria de sa voix puissante Jacques Collin.

Le fiacre se trouvait devant la place des fiacres du Jardin-des-Plantes.

— Détalez, mes enfants, dit Jacques Collin, et ne faites pas de sottises! Trouvez-vous ce soir sur le pont des Arts, à cinq heures, et là, ma tante vous dira s'il n'y a pas contre-ordre. Il faut tout prévoir, ajouta-t-il à voix basse à sa tante. Jacqueline vous expliquera demain, reprit-il, comment s'y prendre pour extraire sans danger l'or de la *profonde.* C'est une opération très-délicate...

Prudence et Paccard sautèrent sur le pavé du roi, heureux comme des voleurs graciés.

— Ah! quel brave homme que le *dab!* dit Paccard.

— Ce serait le roi des hommes, s'il n'était pas si méprisant pour les femmes!

— Ah! il est bien aimable! s'écria Paccard. As-tu vu quels coups de pieds il m'a donnés! Nous méritions d'être envoyés *ad patres;* car enfin c'est nous qui l'avons mis dans l'embarras...

— Pourvu, dit la spirituelle et fine Prudence, qu'il ne nous fourre pas dans quelque crime pour nous envoyer au *pré*...

— Lui! s'il en avait la fantaisie, il nous le dirait, tu ne le connais pas! Quel joli sort il te fait! Nous voilà bourgeois. Quelle chance! Oh! quand il vous aime, cet homme-là, il n'a pas son pareil pour la bonté!...

— Ma minette! dit Jacques Collin à sa tante, charge-

toi de la Gonore, il faut l'endormir; elle sera, dans cinq jours d'ici, arrêtée, et on trouvera dans sa chambre cent cinquante mille francs d'or qui resteront d'une autre part dans l'assassinat des vieux Crottat, père et mère du notaire.

— Elle en aura pour cinq ans de Madelonnettes, dit Jacqueline.

— A peu près, répondit Jacques Collin. Donc, c'est une raison pour la Nourrisson de se défaire de sa maison; elle ne peut pas la gérer elle-même, et on ne trouve pas de gérantes comme on veut. Donc tu pourras très-bien arranger cette affaire. Nous aurons là un *œil*... Mais ces opérations sont toutes les trois subordonnées à la négociation que je viens d'entamer relativement à nos lettres. Ainsi découds ta robe et donne-moi les échantillons des marchandises. Où se trouvent les trois paquets?

— Parbleu! chez la Rousse.

— Cocher! cria Jacques Collin, retournez au Palais-de-Justice, et du train!... J'ai promis de la célérité, voici une demi-heure d'absence, et c'est trop! Reste chez la Rousse, et donne les paquets cachetés au garçon de bureau que tu verras venir demander madame *de* Saint-Estève. C'est le *de* qui sera le mot d'avis, et il devra te dire : *Madame, je viens de la part de monsieur le Procureur-général pour ce que vous savez.* Stationne devant la porte de la Rousse en regardant ce qui se passe sur le marché aux Fleurs, afin de ne pas exciter l'attention de Prélard. Dès que tu auras lâché les lettres, tu peux faire agir Paccard et Prudence.

— Je te devine, dit Jacqueline, tu veux remplacer Bibi-Lupin. La mort de ce garçon t'a tourné la cervelle!

— Et Théodore, à qui l'on allait couper les cheveux pour le *faucher* à quatre heures ce soir, s'écria Jacques Collin?

— Enfin, c'est une idée! nous finirons honnêtes gens

et bourgeois, dans une belle propriété, sous un beau climat en Touraine.

— Que pouvais-je devenir? Lucien a emporté mon âme, toute ma vie heureuse; je me vois encore trente ans à m'ennuyer, et je n'ai plus de cœur. Au lieu d'être le *dab* du bagne, je serai le Figaro de la justice, et je vengerai Lucien. Ce n'est que dans la peau de la *raille* (police) que je puis en sûreté démolir Corentin. Ce sera vivre encore que d'avoir à manger un homme. Les états qu'on fait dans le monde ne sont que des apparences; la réalité, c'est l'idée! ajouta-t-il en se frappant le front. Qu'as-tu maintenant dans notre trésor?

— Rien, dit la tante épouvantée de l'accent et des manières de son neveu. Je t'ai tout donné pour ton petit. La Romette n'a pas plus de vingt mille francs pour son commerce. J'ai tout pris à madame Nourrisson, elle avait environ soixante mille francs à elle... Ah! nous sommes dans des draps qui ne sont pas blanchis depuis un an. Le petit a dévoré *les fades* des *Fanandels,* notre trésor et tout ce que possédait la Nourrisson.

— Ça faisait?

— Cinq cent soixante mille...

— Nous en avons cent cinquante en or, que Paccard et Prudence nous devront. Je vais te dire où en prendre deux cents autres... Le reste viendra de la succession d'Esther. Il faut récompenser la Nourrisson. Avec Théodore, Paccard, Prudence, la Nourrisson et toi, j'aurai bientôt formé le bataillon sacré qu'il me faut... Écoute, nous approchons...

— Voici les trois lettres, dit Jacqueline qui venait de donner le dernier coup de ciseaux à la doublure de sa robe.

— Bien, répondit Jacques Collin, en recevant les trois précieux autographes, trois papiers vélins encore parfumés. Théodore a fait le coup de Nanterre.

— Ah! c'est lui!...

— Tais-toi, le temps est précieux, il a voulu donner la becquée à un petit oiseau de Corse nommé Ginetta... Tu vas employer la Nourrisson à la trouver, je te ferai passer les renseignements nécessaires par une lettre que Gault te remettra. Tu viendras au guichet de la Conciergerie dans deux heures d'ici. Il s'agit de lâcher cette petite fille chez une blanchisseuse, la sœur à Godet, et qu'elle s'y impatronise... Godet et Ruffard sont des complices à La Pourraille dans le vol et l'assassinat commis chez les Crottat. Les quatre cent cinquante mille francs sont intacts, un tiers dans la cave de la Gonore, c'est la part de La Pourraille; le second tiers dans la chambre à la Gonore, c'est celle de Ruffard; le troisième est caché chez la sœur à Godet.

« Nous commencerons par prendre cent cinquante mille francs sur *le fade* de La Pourraille, puis cent sur celui de Godet, et cent sur celui de Ruffard. Une fois Ruffard et Godet *serrés,* c'est eux qui auront mis à part ce qui manquera de leur *fade.* Je leur ferai accroire, à Godet, que nous avons mis cent mille francs de côté pour lui, et à Ruffard et à La Pourraille, que la Gonore leur a sauvé cela!... Prudence et Paccard vont travailler chez la Gonore. Toi et Ginetta, qui me paraît être une fine mouche, vous manœuvrerez chez la sœur à Godet. Pour mon début dans le comique, je fais retrouver à la *Cigogne* quatre cent mille francs du vol Crottat, et les coupables. J'ai l'air d'éclaircir l'assassinat de Nanterre. Nous retrouvons notre *aubert* et nous sommes au cœur de la *raille!* Nous étions le gibier, et nous devenons les chasseurs, voilà tout. Donne trois francs au cocher. »

Le fiacre était au Palais. Jacqueline stupéfaite paya. Trompe-la-Mort monta l'escalier pour aller chez le Procureur-général.

Un changement total de vie est une crise si violente que, malgré sa décision, Jacques Collin gravissait lentement les marches de l'escalier qui, de la rue de la Baril-

lerie, mène à la galerie Marchande où se trouve, sous le péristyle de la Cour d'assises, la sombre entrée du Parquet. Une affaire politique occasionnait une sorte d'attroupement au pied du double escalier qui mène à la Cour d'assises, en sorte que le forçat, absorbé dans ses réflexions, resta pendant quelque temps arrêté par la foule. A gauche de ce double escalier, il se trouve, comme un énorme pilier, un des contreforts du Palais, et dans cette masse on aperçoit une petite porte. Cette petite porte donne sur un escalier en colimaçon qui sert de communication à la Conciergerie. C'est par là que le Procureur-général, le directeur de la Conciergerie, les présidents de Cour d'assises, les avocats généraux et le chef de la police de sûreté peuvent aller et venir. C'est par un embranchement de cet escalier, aujourd'hui condamné, que Marie-Antoinette, la reine de France, était amenée devant le tribunal révolutionnaire, qui siégeait, comme on le sait, dans la grande salle des audiences solennelles de la Cour de Cassation.

A l'aspect de cet épouvantable escalier le cœur se serre quand on pense que la fille de Marie-Thérèse, dont la suite, la coiffure et les paniers remplissaient le grand escalier de Versailles, passait par là!... Peut-être expiait-elle le crime de sa mère, la Pologne hideusement partagée. Les souverains qui commettent de pareils crimes ne songent pas évidemment à la rançon qu'en demande la Providence.

Au moment où Jacques Collin entrait sous la voûte de l'escalier, pour se rendre chez le Procureur-général, Bibi-Lupin sortit par cette porte cachée dans le mur.

Le chef de la police de sûreté venait de la Conciergerie et se rendait aussi chez monsieur de Granville. On peut comprendre quel fut l'étonnement de Bibi-Lupin en reconnaissant devant lui la redingote de Carlos Herrera, qu'il avait tant étudié le matin; il courut pour le dépasser. Jacques Collin se retourna. Les deux ennemis se trou-

vèrent en présence. De part et d'autre, chacun resta sur ses pieds, et le même regard partit de ces deux yeux, si différents, comme deux pistolets qui, dans un duel, partent en même temps.

— Cette fois, je te tiens, brigand! dit le chef de la police de sûreté.

— Ah! ah!... répondit Jacques Collin, d'un air ironique. Il pensa rapidement que monsieur de Granville l'avait fait suivre; et, chose étrange! il fut peiné de savoir cet homme moins grand qu'il l'imaginait.

Bibi-Lupin sauta courageusement à la gorge de Jacques Collin, qui, l'œil à son adversaire, lui donna un coup sec et l'envoya les quatre fers en l'air à trois pas de là; puis Trompe-la-Mort alla posément à Bibi-Lupin, et lui tendit la main pour l'aider à se relever, absolument comme un boxeur anglais qui, sûr de sa force, ne demande pas mieux que de recommencer. Bibi-Lupin était beaucoup trop fort pour se mettre à crier; mais il se redressa, courut à l'entrée du couloir, et fit signe à un gendarme de s'y placer. Puis, avec la rapidité de l'éclair, il revint à son ennemi, qui le regardait faire tranquillement. Jacques Collin avait pris son parti : Ou le Procureur-général m'a manqué de parole, ou il n'a pas mis Bibi-Lupin dans sa confidence, et alors il faut éclaircir ma situation.

— Veux-tu m'arrêter? demanda Jacques Collin à son ennemi. Dis-le sans y mettre d'accompagnement. Ne sais-je pas qu'au cœur de la *Cigogne* tu es plus fort que moi? Je te tuerais à la savate, mais je ne mangerais pas les gendarmes et la ligne. Ne faisons pas de bruit; où veux-tu me mener?

— Chez monsieur Camusot.

— Allons chez monsieur Camusot, répondit Jacques Collin. Pourquoi n'irions-nous pas au parquet du Procureur-général?... c'est plus près, ajouta-t-il.

Bibi-Lupin, qui se savait en défaveur dans les hautes régions du pouvoir judiciaire et soupçonné d'avoir fait

fortune aux dépens des criminels et de leurs victimes, ne fut pas fâché de se présenter au Parquet avec une pareille capture.

— Allons-y, dit-il, ça me va! Mais, puisque tu te rends, laisse-moi t'accommoder, je crains tes gifles! Et il tira des poucettes de sa poche.

Jacques Collin tendit ses mains, et Bibi-Lupin lui serra les pouces.

— Ah! ça, puisque tu es si bon enfant, reprit-il, dis-moi comment tu es sorti de la Conciergerie?

— Mais par où tu es sorti, par le petit escalier.

— Tu as donc fait voir un nouveau tour aux gendarmes?

— Non. Monsieur de Granville m'a laissé libre sur parole.

— *Planches-tu?* (Plaisantes-tu.)

— Tu vas voir!... C'est toi peut-être à qui l'on va mettre les poucettes.

En ce moment, Corentin disait au Procureur-général :

— Eh! bien, monsieur, voilà juste une heure que notre homme est sorti, ne craignez-vous pas qu'il ne se soit moqué de vous?... Il est peut-être sur la route d'Espagne, où nous ne le trouverons plus, car l'Espagne est un pays tout de fantaisie.

— Ou je ne me connais pas en hommes, ou il reviendra; tous ses intérêts l'y obligent; il a plus à recevoir de moi qu'il ne me donne...

En ce moment Bibi-Lupin se montra.

— Monsieur le comte, dit-il, j'ai une bonne nouvelle à vous donner : Jacques Collin, qui s'était sauvé, est repris.

— Voilà, s'écria Jacques Collin, comment vous avez tenu votre parole! Demandez à votre agent à double face où il m'a trouvé?

— Où? dit le Procureur-général.

— A deux pas du Parquet, sous la voûte, répondit Bibi-Lupin.

— Débarrassez cet homme de vos ficelles, dit sévèrement monsieur de Granville à Bibi-Lupin. Sachez que, jusqu'à ce qu'on vous ordonne de l'arrêter de nouveau, vous devez laisser cet homme libre... Et sortez!... Vous êtes habitué à marcher et agir comme si vous étiez à vous seul la justice et la police.

Et le Procureur-général tourna le dos au chef de la police de sûreté, qui devint blême, surtout en recevant un regard de Jacques Collin, où il devina sa chute.

— Je ne suis pas sorti de mon cabinet, je vous attendais, et vous ne doutez pas que j'aie tenu ma parole comme vous teniez la vôtre, dit monsieur de Granville à Jacques Collin.

— Dans le premier moment, j'ai douté de vous, monsieur, et peut-être à ma place eussiez-vous pensé comme moi; mais la réflexion m'a montré que j'étais injuste. Je vous apporte plus que vous ne me donnez; vous n'aviez pas intérêt à me tromper...

Le magistrat échangea soudain un regard avec Corentin. Ce regard, qui ne put échapper à Trompe-la-Mort, dont l'attention était portée sur monsieur de Granville, lui fit apercevoir le petit vieux étrange, assis sur un fauteuil, dans un coin. Sur-le-champ, averti par cet instinct si vif et si rapide qui dénonce la présence d'un ennemi, Jacques Collin examina ce personnage; il vit du premier coup-d'œil que les yeux n'avaient pas l'âge accusé par le costume, et il reconnut un déguisement. Ce fut en une seconde la revanche prise par Jacques Collin sur Corentin, de la rapidité d'observation avec laquelle Corentin l'avait démasqué chez Peyrade. (Voir *Splendeurs et Misères,* IIe PARTIE.)

— Nous ne sommes pas seuls!... dit Jacques Collin à monsieur de Granville.

— Non, répliqua sèchement le Procureur-général.

— Et monsieur, reprit le forçat, est une de mes meilleures connaissances... je crois?...

Il fit un pas et reconnut Corentin, l'auteur réel, avoué de la chute de Lucien. Jacques Collin, dont le visage était d'un rouge de brique, devint, pour un rapide et imperceptible instant, pâle et presque blanc; tout son sang se porta au cœur, tant fut ardente et frénétique son envie de sauter sur cette bête dangereuse et de l'écraser; mais il refoula ce désir brutal et le comprima par la force qui le rendait si terrible. Il prit un air aimable, un ton de politesse obséquieuse, dont il avait l'habitude depuis qu'il jouait le rôle d'un ecclésiastique de l'ordre supérieur, et il salua le petit vieillard.

— Monsieur Corentin, dit-il, est-ce au hasard que je dois le plaisir de vous rencontrer, ou serais-je assez heureux pour être l'objet de votre visite au Parquet?

L'étonnement du Procureur-général fut au comble, et il ne put l'empêcher d'examiner ces deux hommes en présence. Les mouvements de Jacques Collin et l'accent qu'il mit à ces paroles dénotaient une crise, et il fut curieux d'en pénétrer les causes. A cette subite et miraculeuse reconnaissance de sa personne, Corentin se dressa comme un serpent sur la queue duquel on a marché.

— Oui, c'est moi, mon cher abbé Carlos Herrera.

— Venez-vous, lui dit Trompe-la-Mort, vous interposer entre monsieur le Procureur-général et moi?... Aurais-je le bonheur d'être le sujet d'une de ces négociations dans lesquelles brillent vos talents? Tenez, monsieur, dit le forçat en se retournant vers le Procureur-général, pour ne pas vous faire perdre des moments aussi précieux que les vôtres, lisez, voici l'échantillon de mes marchandises,.. Et il tendit à monsieur de Granville les trois lettres, qu'il tira de la poche de côté de sa redingote. « Pendant que vous en prendrez connaissance, je causerai, si vous le permettez, avec monsieur. »

— C'est beaucoup d'honneur pour moi, répondit Corentin, qui ne put s'empêcher de frissonner.

— Vous avez obtenu, monsieur, un succès complet dans notre affaire, dit Jacques Collin. J'ai été battu..., ajouta-t-il légèrement et à la manière d'un joueur qui a perdu son argent; mais vous avez laissé quelques hommes sur le carreau... C'est une victoire coûteuse...

— Oui, répondit Corentin, en acceptant la plaisanterie; si vous avez perdu votre reine, moi j'ai perdu mes deux tours...

— Oh! Contenson n'est qu'un pion, répliqua railleusement Jacques Collin. Ça se remplace. Vous êtes, permettez-moi de vous donner cet éloge en face, vous êtes, *ma parole d'honneur,* un homme prodigieux.

— Non, non, je m'incline devant votre supériorité, répliqua Corentin, qui eut l'air d'un plaisant de profession, disant: « Tu veux *blaguer, blaguons!* » Comment, moi, je dispose de tout, et vous, vous êtes pour ainsi dire tout seul...

— Oh! oh! fit Jacques Collin.

— Et vous avez failli l'emporter, dit Corentin en remarquant l'exclamation. Vous êtes l'homme le plus extraordinaire que j'aie rencontré dans ma vie, et j'en ai vu beaucoup d'extraordinaires, car les gens avec qui je me bats sont tous remarquables par leur audace, par leurs conceptions hardies. J'ai, par malheur, été très-intime avec feu monseigneur le duc d'Otrante*; j'ai travaillé pour Louis XVIII, quand il régnait, et quand il était exilé, pour l'Empereur, et pour le Directoire... Vous avez la trempe de Louvel, le plus bel instrument politique que j'aie vu; mais vous avez la souplesse du prince des diplomates. Et quels auxiliaires!... Je donnerais bien des têtes à couper pour avoir à mon service la cuisinière de cette pauvre petite Esther... Où trouvez-vous des créatures belles comme la fille qui a doublé cette juive pendant quelque temps pour monsieur de Nucingen?... Je ne sais où les prendre quand j'en ai besoin...

— Monsieur, monsieur, dit Jacques Collin, vous m'accablez... De votre part, ces éloges feraient perdre la tête...

— Ils sont mérités! Comment, vous avez trompé Peyrade, il vous a pris pour un officier de paix, lui!... Tenez, si vous n'aviez pas eu ce petit imbécile à défendre, vous nous auriez rossés...

— Ah! monsieur, vous oubliez Contenson déguisé en mulâtre... et Peyrade en Anglais. Les acteurs ont les ressources du théâtre; mais être ainsi parfait au grand jour, à toute heure, il n'y a que vous et les vôtres...

— Eh! bien, voyons, dit Corentin, nous sommes persuadés, l'un et l'autre, de notre valeur, de nos mérites. Nous voilà, tous deux là, bien seuls; moi je suis sans mon vieil ami, vous sans votre jeune protégé. Je suis le plus fort pour le moment, pourquoi ne ferions-nous pas comme dans *l'Auberge des Adrets?** Je vous tends la main, en vous disant : *Embrassons-nous et que celà finisse.* Je vous offre, en présence de monsieur le Procureur-général, des lettres de grâce pleine et entière, et vous serez un des miens, le premier, après moi, peut-être mon successeur.

— Ainsi, c'est une position que vous m'offrez?... dit Jacques Collin. Une jolie position! Je passe de la brune à la blonde...

— Vous serez dans une sphère où vos talents seront bien appréciés, bien récompensés, et vous agirez à votre aise. La police politique et gouvernementale a ses périls. J'ai déjà, tel que vous me voyez, été deux fois emprisonné... je ne m'en porte pas plus mal. Mais, on voyage! on est tout ce qu'on veut être... On est le machiniste des drames politiques, on est traité poliment par les grands seigneurs... Voyez, mon cher Jacques Collin, cela vous va-t-il?

— Avez-vous des ordres à cet égard? lui dit le forçat.

— J'ai plein pouvoir... répliqua Corentin, tout heureux de cette inspiration.

— Vous badinez, vous êtes un homme très-fort, vous pouvez bien admettre qu'on se puisse défier de vous... Vous avez vendu plus d'un homme en le liant dans un sac et l'y faisant entrer de lui-même... Je connais vos belles batailles, l'affaire Montauran, l'affaire Simeuse*... Ah! c'est les batailles de Marengo de l'espionnage.

— Eh! bien, dit Corentin, vous avez de l'estime pour monsieur le Procureur-général?

— Oui, dit Jacques Collin en s'inclinant avec respect; je suis en admiration devant son beau caractère, sa fermeté, sa noblesse, et je donnerais ma vie pour qu'il fût heureux. Aussi, commencerai-je par faire cesser l'état dangereux dans lequel est madame de Sérisy.

Le Procureur-général laissa échapper un mouvement de bonheur.

— Eh! bien, demandez-lui, reprit Corentin, si je n'ai pas plein pouvoir pous vous arracher à l'état honteux dans lequel vous êtes, et vous attacher à ma personne.

— C'est vrai, dit monsieur de Granville en observant le forçat.

— Bien vrai! j'aurais l'absolution de mon passé et la promesse de vous succéder en vous donnant des preuves de mon savoir-faire?

— Entre deux hommes comme nous, il ne peut y avoir aucun malentendu, reprit Corentin avec une grandeur d'âme à laquelle tout le monde eût été pris.

— Et le prix de cette transaction est sans doute la remise des trois correspondances?... dit Jacques Collin.

— Je ne croyais pas avoir besoin de vous le dire...

— Mon cher monsieur Corentin, dit Trompe-la-Mort avec une ironie digne de celle qui fit le triomphe de Talma dans le rôle de Nicomède, je vous remercie, je vous ai l'obligation de savoir tout ce que je vaux et quelle est l'importance qu'on attache à me priver de ces armes...

Je ne l'oublierai jamais... Je serai toujours et en tout temps à votre service, et au lieu de dire, comme Robert Macaire : « Embrassons-nous !... » moi, je vous embrasse.

Il saisit avec tant de rapidité Corentin par le milieu du corps, que celui-ci ne put se défendre de cette embrassade; il le serra comme une poupée sur son cœur, le baisa sur les deux joues, l'enleva comme une plume, ouvrit la porte du cabinet, et le posa dehors, tout meurtri de cette rude étreinte.

— Adieu, mon cher, lui dit-il à voix basse et à l'oreille. Nous sommes séparés l'un de l'autre par trois longueurs de cadavres; nous avons mesuré nos épées, elles sont de la même trempe, de la même dimension... Ayons du respect l'un pour l'autre; mais je veux être votre égal, non votre subordonné... Armé comme vous le seriez, vous me paraissez un trop dangereux général pour votre lieutenant. Nous mettrons un fossé entre nous. Malheur à vous si vous venez sur mon terrain !... Vous vous appelez l'État, de même que les laquais s'appellent du même nom que leurs maîtres; moi, je veux me nommer la Justice; nous nous verrons souvent; continuons à nous traiter avec d'autant plus de dignité, de convenance, que nous serons toujours... d'atroces canailles, lui dit-il à l'oreille. Je vous ai donné l'exemple en vous embrassant...

Corentin resta sot pour la première fois de sa vie, et il se laissa secouer la main par son terrible adversaire...

— S'il en est ainsi, dit-il, je crois que nous avons intérêt l'un et l'autre à rester *amis*...

— Nous en serons plus forts chacun de notre côté, mais aussi plus dangereux, ajouta Jacques Collin à voix basse. Aussi me permettrez-vous de vous demander demain des arrhes sur notre marché...

— Eh ! bien, dit Corentin avec bonhomie, vous m'ôtez votre affaire pour la donner au Procureur-général; vous serez la cause de son avancement; mais je ne puis m'empêcher de vous le dire, vous prenez un bon parti...

Bibi-Lupin est trop connu, il a fait son temps; si vous le remplacez, vous vivrez dans la seule condition qui vous convienne; je suis charmé de vous y voir... parole d'honneur...

— Au revoir, à bientôt, dit Jacques Collin.

En se retournant, Trompe-la-Mort trouva le Procureur-général assis à son secrétaire, la tête dans les mains.

— Comment, vous pourriez empêcher la comtesse de Sérisy de devenir folle?... demanda monsieur de Granville.

— En cinq minutes, répliqua Jacques Collin.

— Et vous pouvez me remettre toutes les lettres de ces dames?

— Avez-vous lu les trois?...

— Oui, dit vivement le Procureur-général; j'en suis honteux pour celles qui les ont écrites...

— Eh! bien, nous sommes seuls : défendez votre porte, et traitons, dit Jacques Collin.

— Permettez... la Justice doit avant tout faire son métier, et monsieur Camusot a l'ordre d'arrêter votre tante...

— Il ne la trouvera jamais, dit Jacques Collin.

— On va faire une perquisition au Temple, chez une demoiselle Paccard qui tient son établissement...

— On n'y verra que des haillons, des costumes, des diamants, des uniformes. Néanmoins, il faut mettre un terme au zèle de monsieur Camusot.

Monsieur de Granville sonna un garçon de bureau, et il lui dit d'aller dire à monsieur Camusot de venir lui parler.

— Voyons, dit-il à Jacques Collin, finissons! Il me tarde de connaître votre recette pour guérir la comtesse...

— Monsieur le Procureur-général, dit Jacques Collin en devenant grave, j'ai été, comme vous le savez, condamné à cinq ans de travaux forcés pour crime de faux. J'aime ma liberté!... Cet amour, comme tous les amours, est allé directement contre son but; car, en voulant trop

s'adorer, les amants se brouillent. En m'évadant, en étant repris tour à tour, j'ai fait sept ans de bagne. Vous n'avez donc à me grâcier que pour les aggravations de peine que j'ai empoignées au *pré*... (pardon!) au bagne. En réalité, j'ai subi ma peine, et jusqu'à ce qu'on me trouve une mauvaise affaire, ce dont je défie la Justice et même Corentin, je devrais être rétabli dans mes droits de citoyen français. Exclu de Paris, et soumis à la surveillance de la police, est-ce une vie? où puis-je aller? que puis-je faire? Vous connaissez mes capacités.... Vous avez vu Corentin, ce magasin de ruses et de trahisons, blême de peur devant moi, rendant justice à mes talents... Cet homme m'a tout ravi! car c'est lui, lui seul qui, par je ne sais quels moyens et dans quel intérêt, a renversé l'édifice de la fortune de Lucien... Corentin et Camusot ont tout fait...

— Ne récriminez pas, dit monsieur de Granville, et allez au fait.

— Eh! bien, le fait, le voici. Cette nuit, en tenant dans ma main la main glacée de ce jeune mort, je me suis promis à moi-même de renoncer à la lutte insensée que je soutiens depuis vingt ans contre la société tout entière. Vous ne me croyez pas susceptible de faire des capucinades, après ce que je vous ai dit de mes opinions religieuses... Eh! bien, j'ai vu, depuis vingt ans, le monde par son envers, dans ses caves, et j'ai reconnu qu'il y a dans la marche des choses une force que vous nommez la *Providence*, que j'appelais le *hasard*, que mes compagnons appellent la *chance*. Toute mauvaise action est rattrapée par une vengeance quelconque, avec quelque rapidité qu'elle s'y dérobe. Dans ce métier de lutteur, quand on a beau jeu, quinte et quatorze en main avec la primauté, la bougie tombe, les cartes brûlent, ou le joueur est frappé d'apoplexie!... C'est l'histoire de Lucien. Ce garçon, cet ange, n'a pas commis l'ombre d'un crime; il s'est laissé faire, il a laissé faire! Il allait épouser mademoiselle de Grandlieu, être nommé marquis, il avait une fortune; eh! bien, une

fille s'empoisonne, elle cache le produit d'une inscription de rentes, et l'édifice si péniblement élevé de cette fortune s'écroule en un instant. Et qui nous adresse le premier coup d'épée? un homme couvert d'infamies secrètes, un monstre qui a commis dans le monde des intérêts, de tels crimes (voir *La Maison Nucingen*), que chaque écu de sa fortune est trempé des larmes d'une famille, par un Nucingen qui a été Jacques Collin légalement et dans le monde des écus. Enfin vous connaissez tout aussi bien que moi les liquidations, les tours pendables de cet homme. Mes fers estampilleront toujours toutes mes actions, même les plus vertueuses. Être un volant entre deux raquettes, dont l'une s'appelle le bagne, et l'autre la police, c'est une vie où le triomphe est un labeur sans fin, où la tranquillité me semble impossible. Jacques Collin est en ce moment enterré, monsieur de Granville, avec Lucien, sur qui l'on jette actuellement de l'eau bénite et qui part pour le Père-Lachaise. Mais il me faut une place où aller, non pas y vivre, mais y mourir... Dans l'état actuel des choses, vous n'avez pas voulu, vous, la justice, vous occuper de l'état-civil et social du forçat libéré. Quand la loi est satisfaite, la société ne l'est pas, elle conserve ses défiances, et elle fait tout pour se les justifier à elle-même; elle rend le forçat libéré un être impossible; elle doit lui rendre tous ses droits, mais elle lui interdit de vivre dans une certaine zone. La société dit à ce misérable : Paris, le seul endroit où tu peux te cacher, et sa banlieue sur telle étendue, tu ne l'habiteras pas!... Puis elle soumet le forçat libéré à la surveillance de la police. Et vous croyez qu'il est possible dans ces conditions de vivre? Pour vivre, il faut travailler, car on ne sort pas avec des rentes du bagne. Vous vous arrangez pour que le forçat soit clairement désigné, reconnu, parqué, puis vous croyez que les citoyens auront confiance en lui, quand la société, la justice, le monde qui l'entoure n'en ont aucune. Vous le condamnez à la faim ou au crime. Il ne trouve pas d'ouvrage, il est poussé fa-

talement à recommencer son ancien métier qui l'envoie à l'échafaud. Ainsi, tout en voulant renoncer à une lutte avec la loi, je n'ai point trouvé de place au soleil pour moi. Une seule me convient, c'est de me faire le serviteur de cette puissance qui pèse sur nous, et quand cette pensée m'est venue, la force dont je vous parlais s'est manifestée clairement autour de moi.

« Trois grandes familles sont à ma disposition. Ne croyez pas que je veuille les faire *chanter*... Le *chantage* est un des plus lâches assassinats. C'est à mes yeux un crime d'une plus profonde scélératesse que le meurtre. L'assassin a besoin d'un atroce courage. Je signe mes opinions; car les lettres qui font ma sécurité, qui me permettent de vous parler ainsi, qui me mettent de plain-pied en ce moment avec vous, moi le crime et vous la justice, ces lettres sont à votre disposition...

« Votre garçon de bureau peut les aller chercher de votre part, elles lui seront remises... je n'en demande pas de rançon, je ne les vends pas! Hélas! monsieur le Procureur-général, en les mettant de côté, je ne pensais pas à moi, je songeais au péril où pourrait se trouver un jour Lucien! Si vous n'obtempérez pas à ma demande, j'ai plus de courage, j'ai plus de dégoût de la vie qu'il n'en faut pour me brûler la cervelle moi-même et vous débarrasser de moi... Je puis, avec un passe-port, aller en Amérique et vivre dans la solitude; j'ai toutes les conditions qui font le sauvage... Telles sont les pensées dans lesquelles j'étais cette nuit. Votre secrétaire a dû vous répéter un mot que je l'ai chargé de vous dire... En voyant quelles précautions vous prenez pour sauver la mémoire de Lucien de toute infamie, je vous ai donné ma vie, pauvre présent! Je n'y tenais plus, je la voyais impossible sans la lumière qui l'éclairait, sans le bonheur qui l'animait, sans cette pensée qui en était le sens, sans la prospérité de ce jeune poëte qui en était le soleil, et je voulais vous faire donner ces trois paquets de lettres... »

Monsieur de Granville inclina la tête.

— En descendant au préau, j'ai trouvé les auteurs du crime commis à Nanterre et mon petit compagnon de chaîne sous le couperet pour une participation involontaire à ce crime, reprit Jacques Collin. J'ai appris que Bibi-Lupin trompe la Justice, que l'un de ses agents est l'assassin des Crottat; n'était-ce pas, comme vous le dites, providentiel?... J'ai donc entrevu la possibilité de faire le bien, d'employer les qualités dont je suis doué, les tristes connaissances que j'ai acquises, au service de la société; d'être utile au lieu d'être nuisible, et j'ai osé compter sur votre intelligence, sur votre bonté.

L'air de bonté, de naïveté, la simplesse de cet homme, se confessant en termes sans âcreté, sans cette philosophie du vice qui jusqu'alors le rendait terrible à entendre, eussent fait croire à une transformation. Ce n'était plus lui.

— Je crois tellement en vous que je veux être entièrement à votre disposition, reprit-il avec l'humilité d'un pénitent. Vous me voyez entre trois chemins : le suicide, l'Amérique et la rue de Jérusalem*. Bibi-Lupin est riche, il a fait son temps; c'est un factionnaire à double face, et si vous vouliez me laisser agir contre lui, *je le paumerais marron* (je le prendrais en flagrant délit) en huit jours. Si vous me donnez la place de ce gredin, vous aurez rendu le plus grand service à la société. *Je n'ai plus besoin de rien.* (Je serai probe.) J'ai toutes les qualités voulues pour l'emploi. J'ai de plus que Bibi-Lupin de l'instruction; on m'a fait suivre mes classes jusqu'en rhétorique; je ne serai pas si bête que lui, j'ai des manières quand j'en veux avoir. Je n'ai pas d'autre ambition que d'être un élément d'ordre et de répression, au lieu d'être la corruption même. Je n'embaucherai plus personne dans la grande armée du vice. Quand on prend à la guerre un général ennemi, voyons, monsieur, on ne le fusille pas, on lui rend son épée, et on lui donne une ville pour prison; eh! bien, je suis le général du bagne, et je me rends... Ce n'est pas

la Justice, c'est la mort qui m'a abattu... La sphère où je veux agir et vivre est la seule qui me convienne, et j'y développerai la puissance que je me sens... Décidez...

Et Jacques Collin se tint dans une attitude soumise et modeste.

— Vous avez mis ces lettres à ma disposition?... dit le Procureur-général.

— Vous pouvez les envoyer prendre, elles seront remises à la personne que vous enverrez...

— Et comment?

Jacques Collin lut dans le cœur du Procureur-général et continua le même jeu.

— Vous m'avez promis la commutation de la peine de mort de Calvi en celle de vingt années de travaux forcés. Oh! je ne vous rappelle pas ceci pour faire un traité, dit-il vivement, en voyant faire un geste au Procureur-général; mais cette vie doit être sauvée par d'autres motifs : ce garçon est innocent...

— Comment puis-je avoir les lettres? demanda le Procureur-général. J'ai le droit et l'obligation de savoir si vous êtes l'homme que vous dites être. Je vous veux sans condition...

— Envoyez un homme de confiance sur le quai aux Fleurs; il verra sur les marches de la boutique d'un quincaillier, à l'enseigne du *Bouclier d'Achille*...

— La maison du *Bouclier?*...

— C'est là, dit Jacques Collin avec un sourire amer, qu'est mon bouclier. Votre homme trouvera là une vieille femme mise, comme je vous le disais, en marchande de marée qui a des rentes, avec des pendeloques aux oreilles, et sous le costume d'une riche dame de la halle; il demandera madame *de* Saint-Estève. N'oubliez pas le *de*... Et il dira : Je viens de la *part du Procureur-général chercher ce que vous savez*... A l'instant vous aurez trois paquets cachetés...

— Les lettres y sont toutes? dit monsieur de Granville.

— Allons, vous êtes fort! Vous n'avez pas volé votre place, dit Jacques Collin en souriant. Je vois que vous me croyez capable de vous tâter et de vous livrer du papier blanc... Vous ne me connaissez pas! ajouta-t-il. Je me fie à vous comme un fils à son père...

— Vous allez être reconduit à la Conciergerie, dit le Procureur-général, et vous y attendrez la décision qu'on prendra sur votre sort. Le Procureur-général sonna, son garçon de bureau vint, et il lui dit : « Priez monsieur Garnery de venir, s'il est chez lui. »

Outre les quarante-huit commissaires de police qui veillent sur Paris comme quarante-huit providences au petit pied, sans compter la police de sûreté, et de là vient le nom de *quart-d'œil* que les voleurs leur ont donné dans leur argot, puisqu'ils sont quatre par arrondissement; il y a deux commissaires attachés à la fois à la Police et à la Justice pour exécuter les missions délicates, pour remplacer les juges d'instruction dans beaucoup de cas. Le bureau de ces deux magistrats, car les commissaires de police sont des magistrats, se nomme le bureau des délégations, car ils sont en effet délégués chaque fois et régulièrement saisis pour exécuter soit des perquisitions, soit des arrestations. Ces places exigent des hommes mûrs, d'une capacité éprouvée, d'une grande moralité, d'une discrétion absolue, et c'est un des miracles que la Providence fait en faveur de Paris que la possibilité de toujours avoir des natures de cette espèce. La description du Palais serait inexacte sans la mention de ces magistratures *préventives*, pour ainsi dire, qui sont les plus puissants auxiliaires de la Justice; car si la Justice a, par la force des choses, perdu de son ancienne pompe, de sa vieille richesse, il faut reconnaître qu'elle a gagné matériellement. A Paris surtout, le mécanisme s'est admirablement perfectionné.

Monsieur de Granville avait envoyé monsieur de Chargebœuf, son secrétaire, au convoi de Lucien; il fallait le remplacer, pour cette mission, par un homme sûr; et mon-

sieur Garnery était l'un des deux commissaires aux délégations. — Monsieur le Procureur-général, reprit Jacques Collin, je vous ai déjà donné la preuve que j'ai mon point d'honneur... Vous m'avez laissé libre et je suis revenu... Voici bientôt onze heures... on achève la messe mortuaire de Lucien, il va partir pour le cimetière... Au lieu de m'envoyer à la Conciergerie, permettez-moi d'accompagner le corps de cet enfant jusqu'au Père-Lachaise; je reviendrai me constituer prisonnier...

— Allez, dit monsieur de Granville avec une inflexion de voix pleine de bonté.

— Un dernier mot, monsieur le Procureur-général. L'argent de cette fille, de la maîtresse de Lucien, n'a pas été volé... Dans le peu de moments de liberté que vous m'avez donnés, j'ai pu interroger les gens... Je suis sûr d'eux comme vous êtes sûr de vos deux commissaires aux délégations. Donc on trouvera le prix de l'inscription de rentes vendues par mademoiselle Esther Gobseck dans sa chambre à la levée des scellés. La femme de chambre m'a fait observer que la défunte était, comme on dit, cachottière et très-défiante, elle doit avoir mis les billets de banque dans son lit. Qu'on fouille le lit avec attention, qu'on le démonte, qu'on ouvre les matelas, le sommier, on trouvera l'argent...

— Vous en êtes sûr?...

— Je suis certain de la probité relative de mes coquins, ils ne se jouent jamais de moi... J'ai droit de vie et de mort sur eux, je juge et je condamne, et j'exécute mes arrêts sans toutes vos formalités. Vous voyez bien les effets de mes pouvoirs. Je vous retrouverai les sommes volées chez monsieur et madame Crottat; je vous *serre marron* un des agents de Bibi-Lupin, son bras droit, et je vous donnerai le secret du crime commis à Nanterre... C'est des arrhes!... Maintenant, si vous me mettez au service de la Justice et de la Police, au bout d'un an vous vous applaudirez de ma révélation, je serai franchement

ce que je dois être, et je saurai réussir dans toutes les affaires qui me seront confiées.

— Je ne puis vous rien promettre, que ma bienveillance. Ce que vous me demandez ne dépend pas de moi seul. Au Roi seul, sur le rapport du Garde-des-sceaux, appartient le droit de faire grâce, et la position que vous voulez prendre est à la nomination de monsieur le préfet de police.

— Monsieur Garnery, dit le garçon de bureau.

Sur un geste du Procureur-général, le commissaire des délégations entra, jeta sur Jacques Collin un air de connaisseur, et il réprima son étonnement sur ce mot :

— *Allez !* dit par monsieur de Granville à Jacques Collin.

— Voulez-vous me permettre, répondit Jacques Collin, de ne pas sortir avant que monsieur Garnery vous ait rapporté ce qui fait toute ma force, afin que j'emporte de vous un témoignage de satisfaction ? Cette humilité, cette bonne foi complète touchèrent le Procureur-général.

— Allez ! dit le magistrat. Je suis sûr de vous.

Jacques Collin salua profondément et avec l'entière soumission de l'inférieur devant le supérieur. Dix minutes après, monsieur de Granville avait en sa possession les lettres contenues en trois paquets cachetés et intacts. Mais l'importance de cette affaire, l'espèce de confession de Jacques Collin lui avait fait oublier la promesse de guérison de madame de Sérisy.

Jacques Collin éprouva, quand il fut dehors, un sentiment incroyable de bien-être. Il se sentit libre et né pour une vie nouvelle; il marcha rapidement du Palais à l'église Saint-Germain-des-Prés, où la messe était finie. On jetait l'eau bénite sur la bière, et il put arriver assez à temps pour faire cet adieu chrétien à la dépouille mortelle de cet enfant si tendrement chéri, puis il monta dans une voiture, et accompagna le corps jusqu'au cimetière.

Dans les enterrements, à Paris, à moins de circonstances extraordinaires, ou dans les cas assez rares de quelque célébrité décédée naturellement, la foule venue à l'église diminue à mesure qu'on s'avance vers le Père-Lachaise. On



a du temps pour une démonstration à l'église, mais chacun a ses affaires et y retourne au plus tôt. Aussi, des dix voitures de deuil, n'y en eut-il pas quatre de pleines. Quand le convoi atteignit au Père-Lachaise, la suite ne se composait que d'une douzaine de personnes, parmi lesquelles se trouvait Rastignac.

— C'est bien de *lui* être fidèle, dit Jacques Collin à son ancienne connaissance.

Rastignac fit un mouvement de surprise en trouvant là Vautrin.

— Soyez calme, lui dit l'ancien pensionnaire de madame Vauquer, vous avez en moi un esclave, par cela seul que je vous trouve ici. Mon appui n'est pas à dédaigner, je suis ou je serai plus puissant que jamais. Vous avez filé votre câble, vous avez été très-adroit; mais vous aurez peut-être besoin de moi, je vous servirai toujours.

— Mais qu'allez-vous donc être?

— Le pourvoyeur du bagne au lieu d'en être locataire, répondit Jacques Collin.

Rastignac fit un mouvement de dégoût.

— Ah! si l'on vous volait!...

Rastignac marcha vivement pour se séparer de Jacques Collin.

— Vous ne savez pas dans quelles circonstances vous pouvez vous trouver.

On était arrivé sur la fosse creusée à côté de celle d'Esther.

— Deux créatures qui se sont aimées et qui étaient heureuses! dit Jacques Collin; elles sont réunies. C'est encore un bonheur de pourrir ensemble. Je me ferai mettre là.

Quand on descendit le corps de Lucien dans la fosse, Jacques Collin tomba raide, évanoui. Cet homme si fort ne soutint pas ce léger bruit des pelletées de terre que les fossoyeurs jettent sur le corps pour venir demander leur pourboire. En ce moment, deux agents de la brigade de sûreté se présentèrent, reconnurent Jacques Collin, le prirent et le portèrent dans un fiacre.

— De quoi s'agit-il encore?... demanda Jacques Collin, quand il eut repris connaissance et qu'il eut regardé dans le fiacre. Il se voyait entre deux agents de police, dont l'un était précisément Ruffard; aussi lui jeta-t-il un

regard qui sonda l'âme de l'assassin jusqu'au secret de la Gonore.

— Il y a que le Procureur-général vous a demandé, répondit Ruffard, qu'on est allé partout, et qu'on ne vous a trouvé que dans le cimetière, où vous avez failli piquer une tête dans la fosse de ce jeune homme.

Jacques Collin garda le silence.

— Est-ce Bibi-Lupin qui me fait chercher? demanda-t-il à l'autre agent.

— Non, c'est monsieur Garnery qui nous a mis en réquisition.

— Il ne vous a rien dit?

Les deux agents se regardèrent en se consultant par une mimique expressive.

— Voyons! comment vous a-t-il donné l'ordre?

— Il nous a, répondit Ruffard, ordonné de vous trouver sur-le-champ, en nous disant que vous étiez à l'église Saint-Germain-des-Prés; que, si le convoi avait quitté l'église, vous seriez au cimetière.

— Le Procureur-général me demandait?...

— Peut-être.

— C'est cela, répliqua Jacques Collin, il a besoin de moi!...

Et il retomba dans son silence, dont s'inquiétèrent beaucoup les deux agents. A deux heures et demie environ, Jacques Collin entra dans le cabinet de monsieur de Granville et y vit un nouveau personnage, le prédécesseur de monsieur de Granville, le comte Octave de Bauvan, l'un des présidents de la Cour de Cassation.

— Vous avez oublié le danger dans lequel se trouve madame de Sérisy, que vous m'avez promis de sauver.

— Demandez, monsieur le Procureur-général, dit Jacques Collin, en faisant signe aux deux agents d'entrer, dans quel état ces drôles m'ont trouvé?

— Sans connaissance, monsieur le Procureur-gé-

néral, au bord de la fosse du jeune homme qu'on enterrait.

— Sauvez madame de Sérisy, dit monsieur de Bauvan, et vous aurez tout ce que vous demandez!

— Je ne demande rien, reprit Jacques Collin, je me suis rendu à discrétion, et monsieur le Procureur-général a dû recevoir...

— Toutes les lettres! dit monsieur de Granville; mais vous avez promis de sauver la raison de madame de Sérisy, le pouvez-vous? n'est-ce pas une bravade?

— Je l'espère, répondit Jacques Collin avec modestie.

— Eh! bien, venez avec moi, dit le comte Octave.

— Non, monsieur, dit Jacques Collin, je ne me trouverai pas dans la même voiture à vos côtés... Je suis encore un forçat. Si j'ai le désir de servir la Justice, je ne commencerai pas par la déshonorer... Allez chez madame la comtesse, j'y serai quelque temps après vous... Annoncez-lui le meilleur ami de Lucien, l'abbé Carlos Herrera... Le pressentiment de ma visite fera nécessairement une impression sur elle et favorisera la crise. Vous me pardonnerez de prendre encore une fois le caractère mensonger du chanoine espagnol; c'est pour rendre un si grand service!

— Je vous verrai là sur les quatre heures, dit monsieur de Granville, car je dois aller avec le Garde-des-sceaux chez le Roi.

Jacques Collin alla retrouver sa tante, qui l'attendait sur le quai aux Fleurs.

— Eh! bien, dit-elle, tu t'es donc livré à la Cigogne?

— Oui.

— C'est chanceux!

— Non, je devais la vie à ce pauvre Théodore, et il aura sa grâce.

— Et toi?

— Moi, je serai ce que je dois être! Je ferai toujours

trembler tout notre monde! Mais il faut se mettre à l'ouvrage! Va dire à Paccard de se lancer à fond de train, et à Europe d'exécuter mes ordres.

— Ce n'est rien, je sais déjà comment faire avec la Gonore!... dit la terrible Jacqueline. Je n'ai pas perdu mon temps à rester là dans les giroflées!

— Que la Ginetta, cette fille corse, soit trouvée pour demain, reprit Jacques Collin en souriant à sa tante.

— Il faudrait avoir sa trace?

— Tu l'auras par Manon-la-Blonde, répondit Jacques.

— C'est à nous, ce soir! répliqua la tante. Tu es plus pressé qu'un coq! *Il y a donc gras?*

— Je veux surpasser par mes premiers coups tout ce qu'a fait de mieux Bibi-Lupin. J'ai eu mon petit bout de conversation avec le monstre qui m'a tué Lucien, et je ne vis que pour me venger de lui! Nous serons, grâce à nos deux positions, également armés, également protégés! Il me faudra plusieurs années pour atteindre ce misérable; mais il recevra le coup en pleine poitrine.

— Il a dû te promettre le même chien de sa chienne, dit la tante, car il a recueilli chez lui la fille de Peyrade, tu sais, cette petite qu'on a vendue à madame Nourrisson.

— Notre premier point, c'est de lui donner un domestique.

— Ce sera difficile, il doit s'y connaître! fit Jacqueline.

— Allons, la haine fait vivre! qu'on travaille!

Jacques Collin prit un fiacre et alla sur-le-champ au quai Malaquais, dans la petite chambre où il logeait, et qui ne dépendait pas de l'appartement de Lucien. Le portier très-étonné de le revoir, voulut lui parler des événements qui s'étaient accomplis.

— Je sais tout, lui dit l'abbé. J'ai été compromis, malgré la sainteté de mon caractère; mais grâce à l'intervention de l'ambassadeur d'Espagne, j'ai été mis en liberté.

Et il monta vivement à sa chambre, où il prit, dans la couverture d'un bréviaire, une lettre que Lucien avait adressée à madame de Sérisy, quand madame de Sérisy l'avait mis en disgrâce, en le voyant aux Italiens avec Esther.

Dans son désespoir, Lucien s'était dispensé d'envoyer cette lettre, en se croyant à jamais perdu; mais Jacques Collin avait lu ce chef-d'œuvre, et comme tout ce qu'écrivait Lucien était sacré pour lui, il avait serré la lettre dans son bréviaire, à cause des expressions poëtiques de cet amour de vanité. Lorsque monsieur de Granville lui avait parlé de l'état où se trouvait madame de Sérisy, cet homme si profond avait justement pensé que le désespoir et la folie de cette grande dame devait venir de la brouille qu'elle avait laissée subsister entre elle et Lucien. Il connaissait les femmes, comme les magistrats connaissent les criminels, il devinait les plus secrets mouvements de leur cœur, et il pensa sur-le-champ que la comtesse devait attribuer en partie la mort de Lucien à sa rigueur, et se la reprochait amèrement. Évidemment, un homme comblé d'amour par elle n'eût pas quitté la vie. Savoir qu'elle était toujours aimée, malgré ses rigueurs, pouvait lui rendre la raison.

Si Jacques Collin était un grand général pour les forçats, il faut avouer qu'il n'était pas moins un grand médecin des âmes. Ce fut une honte à la fois et une espérance que l'arrivée de cet homme dans les appartements de l'hôtel de Sérisy. Plusieurs personnes, le comte, les médecins étaient dans le petit salon qui précédait la chambre à coucher de la comtesse; mais, pour éviter toute tache à l'honneur de son âme, le comte de Bauvan renvoya tout le monde et resta seul avec son ami. Ce fut un coup sensible déjà pour le vice-président du Conseil-d'État, pour un membre du conseil privé, que de voir entrer ce sombre et sinistre personnage.

Jacques Collin avait changé d'habits. Il était mis en

pantalon et en redingote de drap noir, et sa démarche, ses regards, ses gestes, tout fut d'une convenance parfaite. Il salua les deux hommes d'État, et demanda s'il pouvait entrer dans la chambre de la comtesse.

— Elle vous attend avec impatience, dit monsieur de Bauvan.

— Avec impatience?... Elle est sauvée, dit ce terrible fascinateur. En effet, après une conférence d'une demi-heure, Jacques Collin ouvrit la porte et dit : « Venez, monsieur le comte, vous n'avez plus aucun événement fatal à redouter. »

La comtesse tenait la lettre sur son cœur; elle était calme, et paraissait réconciliée avec elle-même. A cet aspect, le comte laissa échapper un geste de bonheur.

— Les voilà donc, ces gens qui décident de nos destinées et de celles des peuples! pensa Jacques Collin, qui haussa les épaules quand les deux amis furent entrés. Un soupir poussé de travers par une femelle leur retourne l'intelligence comme un gant! Ils perdent la tête pour une œillade! Une jupe mise un peu plus haut, un peu plus bas, et ils courent par tout Paris au désespoir. Les fantaisies d'une femme réagissent sur tout l'État! Oh! combien de force acquiert un homme quand il s'est soustrait, comme moi, à cette tyrannie d'enfant, à ces probités renversées par la passion, à ces méchancetés candides, à ces ruses de sauvage! La femme, avec son génie de bourreau, ses talents pour la torture, est et sera toujours la perte de l'homme. Procureur-général, ministre, les voilà tous aveuglés, tordant tout pour des lettres de duchesse ou de petites filles, ou pour la raison d'une femme qui sera plus folle avec son bon sens qu'elle ne l'était sans sa raison. Il se mit à sourire superbement. Et, se dit-il, ils me croient, ils obéissent à mes révélations, et ils me laisseront à ma place. Je régnerai toujours sur ce monde, qui, depuis vingt-cinq ans, m'obéit...

Jacques Collin avait usé de cette suprême puissance

qu'il exerça jadis sur la pauvre Esther; car il possédait, comme on l'a vu maintes fois, cette parole, ces regards, ces gestes qui domptent les fous, et il avait montré Lucien comme ayant emporté l'image de la comtesse avec lui.

Aucune femme ne résiste à l'idée d'être aimée uniquement.

— Vous n'avez plus de rivale! fut le dernier mot de ce froid railleur.

Il resta pendant une heure entière, oublié, là, dans ce salon. Monsieur de Granville vint et le trouva sombre, debout, perdu dans une rêverie comme en doivent avoir ceux qui font un Dix-huit Brumaire dans leur vie.

Le Procureur-général alla jusqu'au seuil de la chambre de la comtesse, il y passa quelques instants; puis il vint à Jacques Collin et lui dit :

— Persistez-vous dans vos intentions?

— Oui, monsieur.

— Eh! bien, vous remplacerez Bibi-Lupin, et le condamné Calvi aura sa peine commuée.

— Il n'ira pas à Rochefort?

— Pas même à Toulon, vous pourrez l'employer dans votre service; mais ces grâces et votre nomination dépendent de votre conduite pendant six mois que vous serez adjoint à Bibi-Lupin.

En huit jours, l'adjoint de Bibi-Lupin fit recouvrer quatre cent mille francs à la famille Crottat, livra Ruffard et Godet.

Le produit de l'inscription de rentes vendues par Esther Gobseck fut trouvé dans le lit de la courtisane, et monsieur de Sérisy fit attribuer à Jacques Collin les trois cent mille francs qui lui étaient légués par le testament de Lucien de Rubempré.

Le monument ordonné par Lucien, pour Esther et

pour lui, passe pour être un des plus beaux du Père-Lachaise, et le terrain au-dessous appartient à Jacques Collin.

Après avoir exercé ses fonctions pendant environ quinze ans, Jacques Collin s'est retiré vers 1845.

1838-1847.



# LES SECRETS
# DE
# LA PRINCESSE DE CADIGNAN*

---

*A Théophile Gautier**



# LES SECRETS
## DE
# LA PRINCESSE DE CADIGNAN.

---

Après les désastres de la Révolution de Juillet qui détruisit plusieurs fortunes aristocratiques soutenues par la Cour, madame la princesse de Cadignan eut l'habileté de mettre sur le compte des événements politiques la ruine complète due à ses prodigalités. Le prince avait quitté la France avec la famille royale en laissant la princesse à Paris, inviolable par le fait de son absence, car les dettes, à l'acquittement desquelles la vente des propriétés vendables ne pouvait suffire, ne pesaient que sur lui. Les revenus du majorat avaient été saisis. Enfin les affaires de

cette grande famille se trouvaient en aussi mauvais état que celles de la branche aînée des Bourbons. Cette femme, si célèbre sous son premier nom de duchesse de Maufrigneuse, prit alors sagement le parti de vivre dans une profonde retraite, et voulut se faire oublier. Paris fut emporté par un courant d'événements si vertigineux, que bientôt la duchesse de Maufrigneuse, enterrée dans la princesse de Cadignan, mutation de nom inconnue à la plupart des nouveaux acteurs de la société mis en scène par la Révolution de Juillet, devint comme une étrangère.

En France, le titre de duc prime tous les autres, même celui de prince, quoiqu'en thèse héraldique pure de tout sophisme, les titres ne signifient absolument rien, et qu'il y ait égalité parfaite entre les gentilshommes. Cette admirable égalité fut jadis soigneusement maintenue par la maison de France; et, de nos jours, elle l'est encore, au moins nominalement, par le soin qu'ont les rois de donner de simples titres de comtes à leurs enfants. Ce fut en vertu de ce système que François Ier écrasa la splendeur des titres que se donnait le pompeux Charles-Quint en lui signant une réponse : François, seigneur de Vanves. Louis XI avait fait mieux encore, en mariant sa fille à un gentilhomme sans titre, Pierre de Beaujeu. Le système féodal fut si bien brisé par Louis XIV, que le titre de duc devint dans sa monarchie le suprême honneur de l'aristocratie, et le plus envié. Néanmoins, il est deux ou trois familles en France où la principauté, richement possessionnée autrefois, est mise au-dessus du duché. La maison de Cadignan, qui possède le titre de duc de Maufrigneuse pour ses fils aînés, tandis que tous les autres se nomment simplement chevaliers de Cadignan, est une de ces familles exceptionnelles. Comme autrefois deux princes de la maison de Rohan, les princes de Cadignan avaient droit à un trône chez eux; ils pouvaient avoir des pages, des gentilshommes à leur service. Cette explication

est nécessaire, autant pour éviter les sottes critiques de ceux qui ne savent rien que pour constater les grandes choses d'un monde qui, dit-on, s'en va, et que tant de gens poussent sans le comprendre. Les Cadignan portent *d'or à cinq fusées de sable accolées et mises en fasce,* avec le mot MEMINI pour devise, et la couronne fermée, sans tenants ni lambrequins. Aujourd'hui la grande quantité d'étrangers qui affluent à Paris et une ignorance presque générale de la science héraldique commencent à mettre le titre de prince à la mode. Il n'y a de vrais princes que ceux qui sont possessionnés et auxquels appartient le titre d'Altesse. Le dédain de la noblesse française pour le titre de prince, et les raisons qu'avait Louis XIV de donner la suprématie au titre de duc, ont empêché la France de réclamer l'altesse pour les quelques princes qui existent en France, ceux de Napoléon exceptés. Telle est la raison pour laquelle les princes de Cadignan se trouvent dans une position inférieure, nominalement parlant, vis-à-vis des autres princes du continent.

Les personnes de la société dite du faubourg Saint-Germain protégeaient la princesse par une discrétion respectueuse due à son nom, lequel est de ceux qu'on honorera toujours, à ses malheurs que l'on ne discutait plus, et à sa beauté, la seule chose qu'elle eût conservée de son opulence éteinte. Le monde, dont elle fut l'ornement, lui savait gré d'avoir pris en quelque sorte le voile en se cloîtrant chez elle. Ce bon goût était pour elle, plus que pour toute autre femme, un immense sacrifice. Les grandes choses sont toujours si vivement senties en France, que la princesse regagna par sa retraite tout ce qu'elle avait pu perdre dans l'opinion publique au milieu de ses splendeurs. Elle ne voyait plus qu'une seule de ses anciennes amies, la marquise d'Espard; encore n'allait-elle ni aux grandes réunions, ni aux fêtes. La princesse et la marquise se visitaient dans la première matinée, et comme en secret. Quand la princesse venait dîner chez son amie,

la marquise fermait sa porte. Madame d'Espard fut admirable pour la princesse : elle changea de loge aux Italiens*, et quitta les Premières pour une Baignoire du Rez-de-chaussée, en sorte que madame de Cadignan pouvait venir au théâtre sans être vue, et en partir incognito. Peu de femmes eussent été capables d'une délicatesse qui les eût privées du plaisir de traîner à leur suite une ancienne rivale tombée, de s'en dire la bienfaitrice. Dispensée ainsi de faire des toilettes ruineuses, la princesse allait en secret dans la voiture de la marquise, qu'elle n'eût pas acceptée publiquement. Personne n'a jamais su les raisons qu'eut madame d'Espard pour se conduire ainsi avec la princesse de Cadignan; mais sa conduite fut sublime, et comporta pendant long-temps un monde de petites choses qui, vues une à une, semblent être des niaiseries, et qui, vues en masse, atteignent au gigantesque. En 1832, trois années avaient jeté leurs tas de neige sur les aventures de la duchesse de Maufrigneuse, et l'avaient si bien blanchie qu'il fallait de grands efforts de mémoire pour se rappeler les circonstances graves de sa vie antérieure. De cette reine adorée par tant de courtisans, et dont les légèretés pouvaient défrayer plusieurs romans, il restait une femme encore délicieusement belle, âgée de trente-six ans, mais autorisée à ne s'en donner que trente, quoiqu'elle fût mère du duc Georges de Maufrigneuse, jeune homme de dix-neuf ans, beau comme Antinoüs, pauvre comme Job, qui devait avoir les plus grands succès, et que sa mère voulait avant tout marier richement. Peut-être ce projet était-il le secret de l'intimité dans laquelle elle restait avec la marquise, dont le salon passe pour le premier de Paris, et où elle pouvait un jour choisir parmi les héritières une femme pour Georges. La princesse voyait encore cinq années entre le moment présent et l'époque du mariage de son fils; des années désertes et solitaires, car pour faire réussir un bon mariage sa conduite devait être marquée au coin de la sagesse.

La princesse demeurait rue de Miromesnil, dans un petit hôtel, à un rez-de-chaussée d'un prix modique. Elle y avait tiré parti des restes de sa magnificence. Son élégance de grande dame y respirait encore. Elle y était entourée des belles choses qui annoncent une existence supérieure. On voyait à sa cheminée une magnifique miniature, le portrait de Charles X, par madame de Mirbel*, sous lequel étaient gravés ces mots : *Donné par le Roi;* et, en pendant, le portrait de MADAME*, qui fut si particulièrement excellente pour elle. Sur une table, brillait un album du plus haut prix, qu'aucune des bourgeoises qui trônent actuellement dans notre société industrielle et tracassière n'oserait étaler. Cette audace peignait admirablement la femme. L'album contenait des portraits parmi lesquels se trouvait une trentaine d'amis intimes que le monde avait appelés ses amants. Ce nombre était une calomnie; mais, relativement à une dizaine, peut-être était-ce, disait la marquise d'Espard, de la belle et bonne médisance. Les portraits de Maxime de Trailles, de de Marsay, de Rastignac, du marquis d'Esgrignon, du général Montriveau, des marquis de Ronquerolles et d'Ajuda-Pinto, du prince Galathionne, des jeunes ducs de Grandlieu, de Réthoré, du beau Lucien de Rubempré, du jeune vicomte de Sérisy avaient d'ailleurs été traités avec une grande coquetterie de pinceau par les artistes les plus célèbres. Comme la princesse ne recevait pas plus de deux ou trois personnes de cette collection, elle nommait plaisamment ce livre le recueil de ses erreurs. L'infortune avait rendu cette femme une bonne mère. Pendant les quinze années de la Restauration, elle s'était trop amusée pour penser à son fils; mais en se réfugiant dans l'obscurité, cette illustre égoïste songea que le sentiment maternel poussé à l'extrême deviendrait pour sa vie passée une absolution confirmée par les gens sensibles, qui pardonnent tout à une excellente mère. Elle aima d'autant mieux son fils, qu'elle n'avait plus autre chose à

aimer. Georges de Maufrigneuse est d'ailleurs un de ces enfants qui peuvent flatter toutes les vanités d'une mère; aussi la princesse lui fit-elle toutes sortes de sacrifices : elle eut pour Georges une écurie et une remise, au-dessus desquelles il habitait un petit entresol sur la rue, composé de trois pièces délicieusement meublées; elle s'était imposé plusieurs privations pour lui conserver un cheval de selle, un cheval de cabriolet et un petit domestique. Elle n'avait plus que sa femme de chambre, et, pour cuisinière, une de ses anciennes filles de cuisine. Le tigre du duc avait alors un service un peu rude. Toby, l'ancien tigre de feu Beaudenord, car telle fut la plaisanterie du beau monde sur cet élégant ruiné, ce jeune tigre qui, à vingt-cinq ans, était toujours censé n'en avoir que quatorze, devait suffire à panser les chevaux, nettoyer le cabriolet ou le tilbury, suivre son maître, faire les appartements, et se trouver à l'antichambre de la princesse pour annoncer, si par hasard elle avait à recevoir la visite de quelque personnage. Quand on songe à ce que fut, sous la Restauration, la belle duchesse de Maufrigneuse, une des reines de Paris, une reine éclatante, dont la luxueuse existence en aurait remontré peut-être aux plus riches femmes à la mode de Londres, il y avait je ne sais quoi de touchant à la voir dans son humble coquille de la rue Miromesnil, à quelques pas de son immense hôtel qu'aucune fortune ne pouvait habiter, et que le marteau des spéculateurs a démoli. La femme à peine servie convenablement par trente domestiques, qui possédait les plus beaux appartements de réception de Paris, les plus jolis petits appartements, qui y donna de si belles fêtes, vivait dans un appartement de cinq pièces : une antichambre, une salle à manger, un salon, une chambre à coucher et un cabinet de toilette, avec deux femmes pour tout domestique.

— Ah! elle est admirable pour son fils, disait cette fine commère de marquise d'Espard, et admirable sans

emphase, elle est heureuse. On n'aurait jamais cru cette femme si légère capable de résolutions suivies avec autant de persistance; aussi notre bon archevêque l'a-t-il encouragée, se montre-t-il parfait pour elle, et vient-il de décider la vieille comtesse de Cinq-Cygne à lui faire une visite.

Avouons-le d'ailleurs? Il faut être reine pour savoir abdiquer, et descendre noblement d'une position élevée qui n'est jamais entièrement perdue. Ceux-là seuls qui ont la conscience de n'être rien par eux-mêmes, manifestent des regrets en tombant, ou murmurent et reviennent sur un passé qui ne reviendra jamais, en devinant bien qu'on ne parvient pas deux fois. Forcée de se passer des fleurs rares au milieu desquelles elle avait l'habitude de vivre et qui rehaussaient si bien sa personne, car il était impossible de ne pas la comparer à une fleur, la princesse avait bien choisi son rez-de-chaussée : elle y jouissait d'un joli petit jardin, plein d'arbustes, et dont le gazon toujours vert égayait sa paisible retraite. Elle pouvait avoir environ douze mille livres de rente, encore ce revenu modique était-il composé d'un secours annuel donné par la vieille duchesse de Navarreins, tante paternelle du jeune duc, lequel devait être continué jusqu'au jour de son mariage, et d'un autre secours envoyé par la duchesse d'Uxelles, du fond de sa terre, où elle économisait comme savent économiser les vieilles duchesses, auprès desquelles Harpagon n'est qu'un écolier. Le prince vivait à l'étranger, constamment aux ordres de ses maîtres exilés, partageant leur mauvaise fortune, et les servant avec un dévouement sans calcul, le plus intelligent peut-être de tous ceux qui les entourent. La position du prince de Cadignan protégeait encore sa femme à Paris. Ce fut chez la princesse que le maréchal auquel nous devons la conquête de l'Afrique* eut, lors de la tentative de MADAME en Vendée, des conférences avec les principaux chefs de l'opinion légitimiste, tant était grande l'obscurité de la prin-

cesse, tant sa détresse excitait peu la défiance du gouvernement actuel! En voyant venir la terrible faillite de l'amour, cet âge de quarante ans au-delà duquel il y a si peu de chose pour la femme, la princesse s'était jetée dans le royaume de la philosophie. Elle lisait, elle qui avait, durant seize ans, manifesté la plus grande horreur pour les choses graves. La littérature et la politique sont aujourd'hui ce qu'était autrefois la dévotion pour les femmes, le dernier asile de leurs prétentions. Dans les cercles élégants, on disait que Diane voulait écrire un livre. Depuis que, de jolie, de belle femme, la princesse était passée femme spirituelle en attendant qu'elle passât tout-à-fait, elle avait fait d'une réception chez elle un honneur suprême qui distinguait prodigieusement la personne favorisée. A l'abri de ces occupations, elle put tromper l'un de ses premiers amants, de Marsay, le plus influent personnage de la politique bourgeoise intronisée en juillet 1830; elle le reçut quelquefois le soir, tandis que le maréchal et plusieurs légitimistes s'entretenaient à voix basse, dans sa chambre à coucher, de la conquête du royaume, qui ne pouvait se faire sans le concours des idées, le seul élément de succès que les conspirateurs oubliassent. Ce fut une jolie vengeance de jolie femme, que de se jouer du premier ministre en le faisant servir de paravent à une conspiration contre son propre gouvernement. Cette aventure, digne des beaux jours de la Fronde, fut le texte de la plus spirituelle lettre du monde, où la princesse rendit compte des négociations à MADAME. Le duc de Maufrigneuse alla dans la Vendée, et put en revenir secrètement, sans s'être compromis, mais non sans avoir pris part aux périls de MADAME, qui, malheureusement, le renvoya lorsque tout parut être perdu. Peut-être la vigilance passionnée de ce jeune homme eût-elle déjoué la trahison. Quelque grands qu'aient été les torts de la duchesse de Maufrigneuse aux yeux du monde bourgeois, la conduite de son fils les a certes effacés aux yeux

du monde aristocratique. Il y eut de la noblesse et de la grandeur à risquer ainsi le fils unique et l'héritier d'une maison historique. Il est certaines personnes, dites habiles, qui réparent les fautes de la vie privée par les services de la vie politique, et réciproquement; mais il n'y eut chez la princesse de Cadignan aucun calcul. Peut-être n'y en a-t-il pas davantage chez tous ceux qui se conduisent ainsi. Les événements sont pour la moitié dans ces contresens.

Dans un des premiers beaux jours du mois de mai 1833, la marquise d'Espard et la princesse tournaient, on ne pouvait dire se promenaient, dans l'unique allée qui entourait le gazon du jardin, vers deux heures de l'après-midi, par un des derniers éclairs du soleil. Les rayons réfléchis par les murs faisaient une chaude atmosphère dans ce petit espace qu'embaumaient des fleurs, présent de la marquise.

— Nous perdrons bientôt de Marsay, disait madame d'Espard à la princesse, et avec lui s'en ira votre dernier espoir de fortune pour le duc de Maufrigneuse; car depuis que vous l'avez si bien joué, ce grand politique a repris de l'affection pour vous.

— Mon fils ne capitulera jamais avec la branche cadette, dit la princesse, dût-il mourir de faim, dussé-je travailler pour lui. Mais Berthe de Cinq-Cygne ne le hait pas.

— Les enfants, dit madame d'Espard, n'ont pas les mêmes engagements que leurs pères...

— Ne parlons point de ceci, dit la princesse. Ce sera bien assez, si je ne puis apprivoiser la marquise de Cinq-Cygne, de marier mon fils avec quelque fille de forgeron, comme a fait ce petit d'Esgrignon!

— L'avez-vous aimé? dit la marquise.

— Non, répondit gravement la princesse. La naïveté de d'Esgrignon était une sorte de sottise départementale de laquelle je me suis aperçue un peu trop tard, ou trop tôt si vous voulez.

— Et de Marsay ?

— De Marsay a joué avec moi comme avec une poupée. J'étais si jeune ! Nous n'aimons jamais les hommes qui se font nos instituteurs, ils froissent trop nos petites vanités.

— Et ce petit misérable qui s'est pendu ?

— Lucien ? c'était un Antinoüs et un grand poëte, je l'ai bien consciencieusement adoré, j'aurais pu devenir heureuse, mais il aimait une fille et je l'ai cédé à madame de Sérisy ; s'il avait voulu m'aimer, l'aurais-je cédé ?

— Quelle bizarrerie ! vous heurter contre une Esther !

— Elle était plus belle que moi, dit la princesse. Voici bientôt trois années que je passe dans une solitude entière, reprit-elle après une pause, eh ! bien, ce calme n'a rien eu de pénible. A vous seule, j'oserai dire qu'ici je me suis sentie heureuse. J'étais blasée d'adorations, fatiguée sans plaisir, émue à la superficie sans que l'émotion me traversât le cœur. J'ai trouvé tous les hommes que j'ai connus petits, mesquins, superficiels ; aucun d'eux ne m'a causé la plus légère surprise, ils étaient sans innocence, sans grandeur, sans délicatesse. J'aurais voulu rencontrer quelqu'un qui m'eût imposé.

— Seriez-vous donc comme moi, ma chère, demanda la marquise, n'auriez-vous jamais rencontré l'amour en essayant d'aimer ?

— Jamais, répondit la princesse en interrompant la marquise et lui posant la main sur le bras.

Toutes deux allèrent s'asseoir sur un banc de bois rustique, sous un massif de jasmin refleuri. Toutes deux avaient dit une de ces paroles solennelles pour des femmes arrivées à leur âge.

— Comme vous, reprit la princesse, peut-être ai-je été plus aimée que ne le sont les autres femmes ; mais à travers tant d'aventures, je le sens, je n'ai pas connu le bonheur. J'ai fait bien des folies, mais elles avaient un but, et le but se reculait à mesure que j'avançais ! Dans

mon cœur vieilli, je sens une innocence qui n'a pas été entamée. Oui, sous tant d'expérience gît un premier amour qu'on pourrait abuser; de même que, malgré tant de fatigues et de flétrissures, je me sens jeune et belle. Nous pouvons aimer sans être heureuses, nous pouvons être heureuses et ne pas aimer; mais aimer et avoir du bonheur, réunir ces deux immenses jouissances humaines, est un prodige. Ce prodige ne s'est pas accompli pour moi.

— Ni pour moi, dit madame d'Espard.

— Je suis poursuivie dans ma retraite par un regret affreux : je me suis amusée, mais je n'ai pas aimé.

— Quel incroyable secret! s'écria la marquise.

— Ah! ma chère, répondit la princesse, ces secrets, nous ne pouvons les confier qu'à nous-mêmes : personne, à Paris, ne nous croirait.

— Et, reprit la marquise, si nous n'avions pas toutes deux passé trente-six ans, nous ne ferions peut-être pas cet aveu.

— Oui, quand nous sommes jeunes, nous avons de bien stupides fatuités! dit la princesse. Nous ressemblons parfois à ces pauvres jeunes gens qui jouent avec un cure-dent pour faire croire qu'ils ont bien dîné.

— Enfin, nous voilà, répondit avec une grâce coquette madame d'Espard qui fit un charmant geste d'innocence instruite, et nous sommes, il me semble, encore assez vivantes pour prendre une revanche.

— Quand vous m'avez dit, l'autre jour, que Béatrix était partie avec Conti, j'y ai pensé pendant toute la nuit, reprit la princesse après une pause. Il faut être bien heureuse pour sacrifier ainsi sa position, son avenir, et renoncer à jamais au monde.

— C'est une petite sotte, dit gravement madame d'Espard. Mademoiselle des Touches a été enchantée d'être débarrassée de Conti. Béatrix n'a pas deviné combien cet abandon, fait par une femme supérieure, qui n'a pas un

seul instant défendu son prétendu bonheur, accusait la nullité de Conti.

— Elle sera donc malheureuse?

— Elle l'est déjà, reprit madame d'Espard. A quoi bon quitter son mari? Chez une femme, n'est-ce pas un aveu d'impuissance?

— Ainsi vous croyez que madame de Rochefide n'a pas été déterminée par le désir de jouir en paix d'un véritable amour, de cet amour dont les jouissances sont, pour nous deux, encore un rêve?

— Non, elle a singé madame de Beauséant et madame de Langeais, qui, soit dit entre nous, dans un siècle moins vulgaire que le nôtre, eussent été, comme vous d'ailleurs, des figures aussi grandes que celles des La Vallière, des Montespan, des Diane de Poitiers, des duchesses d'Étampes et de Châteauroux.

— Oh! moins le Roi, ma chère. Ah! je voudrais pouvoir évoquer ces femmes et leur demander si...

— Mais, dit la marquise en interrompant la princesse, il n'est pas nécessaire de faire parler les morts, nous connaissons des femmes vivantes qui sont heureuses. Voici plus de vingt fois que j'entame une conversation intime sur ces sortes de choses avec la comtesse de Montcornet, qui, depuis quinze ans, est la femme du monde la plus heureuse avec ce petit Émile Blondet : pas une infidélité, pas une pensée détournée; ils sont aujourd'hui comme au premier jour; mais nous avons toujours été dérangées, interrompues au moment le plus intéressant. Ces longs attachements, comme celui de Rastignac et de madame de Nucingen, de madame de Camps, votre cousine, pour son Octave, ont un secret, et ce secret nous l'ignorons, ma chère. Le monde nous fait l'extrême honneur de nous prendre pour des rouées dignes de la cour du Régent, et nous sommes innocentes comme deux petites pensionnaires.

— Je serais encore heureuse de cette innocence-là,

s'écria railleusement la princesse; mais la nôtre est pire, il y a de quoi être humiliée. Que voulez-vous? nous offrirons cette mortification à Dieu en expiation de nos recherches infructueuses; car, ma chère, il n'est pas probable que nous trouvions, dans l'arrière-saison, la belle fleur qui nous a manqué pendant le printemps et l'été.

— La question n'est pas là, reprit la marquise après une pause pleine de méditations respectives. Nous sommes encore assez belles pour inspirer une passion; mais nous ne convaincrons jamais personne de notre innocence ni de notre vertu.

— Si c'était un mensonge, il serait bientôt orné de commentaires, servi avec les jolies préparations qui le rendent croyable et dévoré comme un fruit délicieux; mais faire croire à une vérité! Ah! les plus grands hommes y ont péri, ajouta la princesse avec un de ces fins sourires que le pinceau de Léonard de Vinci a seul pu rendre.

— Les niais aiment bien parfois, reprit la marquise.

— Mais, fit observer la princesse, pour ceci les niais eux-mêmes n'ont pas assez de crédulité.

— Vous avez raison, dit en riant la marquise. Mais ce n'est ni un sot, ni même un homme de talent que nous devrions chercher. Pour résoudre un pareil problème, il nous faut un homme de génie. Le génie seul a la foi de l'enfance, la religion de l'amour, et se laisse volontiers bander les yeux. Voyez Canalis et la duchesse de Chaulieu. Si vous et moi nous avons rencontré des hommes de génie, ils étaient peut-être trop loin de nous, trop occupés, et nous trop frivoles, trop entraînées, trop prises.

— Ah! je voudrais cependant bien ne pas quitter ce monde sans avoir connu les plaisirs du véritable amour, s'écria la princesse.

— Ce n'est rien que de l'inspirer, dit madame d'Espard, il s'agit de l'éprouver. Je vois beaucoup de femmes n'être que les prétextes d'une passion au lieu d'en être à la fois la cause et l'effet.

— La dernière passion que j'ai inspirée était une sainte et belle chose, dit la princesse, elle avait de l'avenir. Le hasard m'avait adressé, cette fois, cet homme de génie qui nous est dû, et qu'il est si difficile de prendre, car il y a plus de jolies femmes que de gens de génie. Mais le diable s'est mêlé de l'aventure.

— Contez-moi donc cela, ma chère, c'est tout neuf pour moi.

— Je ne me suis aperçue de cette belle passion qu'au milieu de l'hiver de 1829. Tous les vendredis, à l'Opéra, je voyais à l'Orchestre un jeune homme d'environ trente ans, venu là pour moi, toujours à la même stalle, me regardant avec des yeux de feu, mais souvent attristé par la distance qu'il trouvait entre nous, ou peut-être aussi par l'impossibilité de réussir.

— Pauvre garçon! Quand on aime, on devient bien bête, dit la marquise.

— Il se coulait pendant chaque entr'acte dans le corridor, reprit la princesse en souriant de l'amicale épigramme par laquelle la marquise l'interrompait; puis une ou deux fois, pour me voir ou pour se faire voir, il mettait le nez à la vitre d'une loge en face de la mienne. Si je recevais une visite, je l'apercevais collé à ma porte, il pouvait alors me jeter un coup-d'œil furtif; il avait fini par connaître les personnes de ma société, il les suivait quand elles se dirigeaient vers ma loge, afin d'avoir les bénéfices de l'ouverture de ma porte. Le pauvre garçon a sans doute bientôt su qui j'étais, car il connaissait de vue monsieur de Maufrigneuse et mon beau-père. Je trouvai dès lors mon inconnu mystérieux aux Italiens, à une stalle d'où il m'admirait en face, dans une extase naïve : c'en était joli. A la sortie de l'Opéra comme à celle des Bouffons*, je le voyais planté dans la foule, immobile sur ses deux jambes : on le coudoyait, on ne l'ébranlait pas. Ses yeux devenaient moins brillants quand il m'apercevait appuyée sur le bras de quelque favori. D'ailleurs, pas un

mot, pas une lettre, pas une démonstration. Avouez que c'était du bon goût? Quelquefois, en rentrant à mon hôtel au matin, je retrouvais mon homme assis sur une des bornes de ma porte cochère. Cet amoureux avait de bien beaux yeux, une barbe épaisse et longue en éventail, une royale, une moustache et des favoris; on ne voyait que des pommettes blanches et un beau front; enfin, une véritable tête antique. Le prince a, comme vous le savez,



défendu les Tuileries du côté des quais dans les journées de Juillet. Il est revenu le soir à Saint-Cloud quand tout a été perdu. «Ma chère, m'a-t-il dit, j'ai failli être tué sur les quatre heures. J'étais visé par un des insurgés, lorsqu'un jeune homme à longue barbe, que je crois avoir vu aux Italiens, et qui conduisait l'attaque, a détourné le canon du fusil.» Le coup a frappé je ne sais quel homme, un maréchal-des-logis du régiment, et qui était à deux pas de mon mari. Ce jeune homme devait donc être un républicain. En 1831, quand je suis revenue me loger ici, je l'ai rencontré le dos appuyé au mur de cette maison;

il paraissait joyeux de mes désastres, qui peut-être lui semblaient nous rapprocher; mais, depuis les affaires de Saint-Merry, je ne l'ai plus revu : il y a péri. La veille des funérailles du général Lamarque*, je suis sortie à pied avec mon fils, et mon républicain nous a suivis, tantôt derrière, tantôt devant nous, depuis la Madeleine jusqu'au passage des Panoramas où j'allais.

— Voilà tout? dit la marquise.

— Tout, répondit la princesse. Ah! le matin de la prise de Saint-Merry, un gamin a voulu me parler à moi-même, et m'a remis une lettre écrite sur du papier commun, signé du nom de l'inconnu.

— Montrez-la-moi, dit la marquise.

— Non, ma chère. Cet amour a été trop grand et trop saint dans ce cœur d'homme pour que je viole son secret. Cette lettre, courte et terrible, me remue encore le cœur quand j'y songe. Cet homme mort me cause plus d'émotions que tous les vivants que j'ai distingués, il revient dans ma pensée.

— Son nom, demanda la marquise.

— Oh! un nom bien vulgaire, Michel Chrestien.

— Vous avez bien fait de me le dire, reprit vivement madame d'Espard, j'ai souvent entendu parler de lui. Ce Michel Chrestien était l'ami d'un homme célèbre que vous avez déjà voulu voir, de Daniel d'Arthez, qui vient une ou deux fois par hiver chez moi. Ce Chrestien, qui est effectivement mort à Saint-Merry, ne manquait pas d'amis. J'ai entendu dire qu'il était un de ces grands politiques auxquels, comme à de Marsay, il ne manque que le mouvement de ballon de la circonstance pour devenir tout d'un coup ce qu'ils doivent être.

— Il vaut mieux alors qu'il soit mort, dit la princesse d'un air mélancolique sous lequel elle cacha ses pensées.

— Voulez-vous vous trouver un soir avec d'Arthez chez moi? demanda la marquise, vous causerez de votre revenant.

— Volontiers, ma chère.

Quelques jours après cette conversation, Blondet et Rastignac, qui connaissaient d'Arthez, promirent à madame d'Espard de le déterminer à venir dîner chez elle. Cette promesse eût été, certes, imprudente sans le nom de la princesse dont la rencontre ne pouvait être indifférente à ce grand écrivain.

Daniel d'Arthez, un des hommes rares qui de nos jours unissent un beau caractère à un beau talent, avait obtenu déjà non pas toute la popularité que devaient lui mériter ses œuvres, mais une estime respectueuse à laquelle les âmes choisies ne pouvaient rien ajouter. Sa réputation grandira certes encore, mais elle avait alors atteint tout son développement aux yeux des connaisseurs : il est de ces auteurs qui, tôt ou tard, sont mis à leur vraie place, et qui n'en changent plus. Gentilhomme pauvre, il avait compris son époque en demandant tout à une illustration personnelle. Il avait lutté pendant long-temps dans l'arène parisienne, contre le gré d'un oncle riche, qui, par une contradiction que la vanité se charge de justifier, après l'avoir laissé en proie à la plus rigoureuse misère, avait légué à l'homme célèbre la fortune impitoyablement refusée à l'écrivain inconnu. Ce changement subit ne changea point les mœurs de Daniel d'Arthez : il continua ses travaux avec une simplicité digne des temps antiques, et s'en imposa de nouveaux en acceptant un siége à la Chambre des députés, où il prit place au Côté droit. Depuis son avénement à la gloire, il était allé quelquefois dans le monde. Un de ses vieux amis, un grand médecin, Horace Bianchon, lui avait fait faire la connaissance du baron de Rastignac, Sous-Secrétaire d'État à un Ministère, et ami de de Marsay. Ces deux hommes politiques s'étaient assez noblement prêtés à ce que Daniel, Horace, et quelques intimes de Michel Chrestien, retirassent le corps de ce républicain à l'église Saint-Merry, et pussent lui rendre les honneurs funèbres. La reconnaissance, pour

un service qui contrastait avec les rigueurs administratives déployées à cette époque où les passions politiques se déchaînèrent si violemment, avait lié pour ainsi dire d'Arthez à Rastignac. Le Sous-Secrétaire d'État et l'illustre Ministre étaient trop habiles pour ne pas profiter de cette circonstance ; aussi gagnèrent-ils quelques amis de Michel Chrestien, qui ne partageaient pas d'ailleurs ses opinions, et qui se rattachèrent alors au nouveau Gouvernement. L'un d'eux, Léon Giraud, nommé d'abord Maître des requêtes, devint depuis Conseiller d'État. L'existence de Daniel d'Arthez est entièrement consacrée au travail, il ne voit la Société que par échappées, elle est pour lui comme un rêve. Sa maison est un couvent où il mène la vie d'un Bénédictin : même sobriété dans le régime, même régularité dans les occupations. Ses amis savent que jusqu'à présent la femme n'a été pour lui qu'un accident toujours redouté, il l'a trop observée pour ne pas la craindre ; mais à force de l'étudier, il a fini par ne plus la connaître, semblable en ceci à ces profonds tacticiens qui seraient toujours battus sur des terrains imprévus, où sont modifiés et contrariés leurs axiomes scientifiques. Il est resté l'enfant le plus candide, en se montrant l'observateur le plus instruit. Ce contraste, en apparence impossible, est très-explicable pour ceux qui ont pu mesurer la profondeur qui sépare les facultés des sentiments : les unes procèdent de la tête et les autres du cœur. On peut être un grand homme et un méchant, comme on peut être un sot et un amant sublime. D'Arthez est un de ces êtres privilégiés chez lesquels la finesse de l'esprit, l'étendue des qualités du cerveau, n'excluent ni la force ni la grandeur des sentiments. Il est, par un rare privilége, homme d'action et homme de pensée tout à la fois. Sa vie privée est noble et pure. S'il avait fui soigneusement l'amour jusqu'alors, il se connaissait bien, il savait par avance quel serait l'empire d'une passion sur lui. Pendant long-temps les travaux écrasants par lesquels il prépara le

terrain solide de ses glorieux ouvrages, et le froid de la misère furent un merveilleux préservatif. Quand vint l'aisance, il eut la plus vulgaire et la plus incompréhensible liaison avec une femme assez belle, mais qui appartenait à la classe inférieure, sans aucune instruction, sans manières, et soigneusement cachée à tous les regards. Michel Chrestien accordait aux hommes de génie le pouvoir de transformer les plus massives créatures en sylphides, les sottes en femmes d'esprit, les paysannes en marquises : plus une femme était accomplie, plus elle perdait à leurs yeux; car, selon lui, leur imagination n'avait rien à y faire. Selon lui, l'amour, simple besoin des sens pour les êtres inférieurs, était, pour les êtres supérieurs, la création morale la plus immense et la plus attachante. Pour justifier d'Arthez, il s'appuyait de l'exemple de Raphaël et de la Fornarina. Il aurait pu s'offrir lui-même comme un modèle en ce genre, lui qui voyait un ange dans la duchesse de Maufrigneuse. La bizarre fantaisie de d'Arthez pouvait d'ailleurs être justifiée de bien des manières : peut-être avait-il tout d'abord désespéré de rencontrer ici-bas une femme qui répondît à la délicieuse chimère que tout homme d'esprit rêve et caresse? peut-être avait-il un cœur trop chatouilleux, trop délicat pour le livrer à une femme du monde? peut-être aimait-il mieux faire la part à la Nature et garder ses illusions en cultivant son Idéal? peut-être avait-il écarté l'amour comme incompatible avec ses travaux, avec la régularité d'une vie monacale où la passion eût tout dérangé. Depuis quelques mois, d'Arthez était l'objet des railleries de Blondet et de Rastignac qui lui reprochaient de ne connaître ni le monde ni les femmes. A les entendre, ses œuvres étaient assez nombreuses et assez avancées pour qu'il se permît des distractions : il avait une belle fortune et vivait comme un étudiant; il ne jouissait de rien, ni de son or ni de sa gloire; il ignorait les exquises jouissances de la passion noble et délicate que certaines femmes bien nées et bien élevées

inspiraient ou ressentaient; n'était-ce pas indigne de lui de n'avoir connu que les grossièretés de l'amour! L'amour, réduit à ce que le faisait la Nature, était à leurs yeux la plus sotte chose du monde. L'une des gloires de la Société, c'est d'avoir créé *la femme* là où la Nature a fait une femelle; d'avoir créé la perpétuité du désir là où la Nature n'a pensé qu'à la perpétuité de l'Espèce; d'avoir enfin inventé l'amour, la plus belle religion humaine. D'Arthez ne savait rien des charmantes délicatesses de langage, rien des preuves d'affection incessamment données par l'âme et l'esprit, rien de ces désirs ennoblis par les manières, rien de ces formes angéliques prêtées aux choses les plus grossières par les femmes comme il faut. Il connaissait peut-être la femme, mais il ignorait la divinité. Il fallait prodigieusement d'art, beaucoup de belles toilettes d'âme et de corps chez une femme pour bien aimer. Enfin, en vantant les délicieuses dépravations de pensée qui constituent la coquetterie parisienne, ces deux corrupteurs plaignaient d'Arthez, qui vivait d'un aliment sain et sans aucun assaisonnement, de n'avoir pas goûté les délices de la haute cuisine parisienne, et stimulaient vivement sa curiosité. Le docteur Bianchon, à qui d'Arthez faisait ses confidences, savait que cette curiosité s'était enfin éveillée. La longue liaison de ce grand écrivain avec une femme vulgaire, loin de lui plaire par l'habitude, lui était devenue insupportable; mais il était retenu par l'excessive timidité qui s'empare de tous les hommes solitaires.

— Comment, disait Rastignac, quand on porte *tranché de gueules et d'or à un bezan et un tourteau de l'un en l'autre*, ne fait-on pas briller ce vieil écu picard sur une voiture? Vous avez trente mille livres de rente et les produits de votre plume; vous avez justifié votre devise, qui forme le calembour tant recherché par nos ancêtres : ARS THES*aurusque virtus*, et vous ne le promenez pas au bois de Boulogne! Nous sommes dans un siècle où la vertu doit se montrer.

— Si vous lisiez vos œuvres à cette espèce de grosse Laforêt*, qui fait vos délices, je vous pardonnerais de la garder, dit Blondet. Mais, mon cher, si vous êtes au pain sec matériellement parlant; sous le rapport de l'esprit, vous n'avez même pas de pain...

Cette petite guerre amicale durait depuis quelques mois entre Daniel et ses amis, quand madame d'Espard pria Rastignac et Blondet de déterminer d'Arthez à venir dîner chez elle, en leur disant que la princesse de Cadignan avait un excessif désir de voir cet homme célèbre. Ces sortes de curiosités sont, pour certaines femmes, ce qu'est la lanterne magique pour les enfants, un plaisir pour les yeux, assez pauvre d'ailleurs, et plein de désenchantement. Plus un homme d'esprit excite de sentiments à distance, moins il y répondra de près; plus il a été rêvé brillant, plus terne il sera. Sous ce rapport, la curiosité déçue va souvent jusqu'à l'injustice. Ni Blondet ni Rastignac ne pouvaient tromper d'Arthez, mais ils lui dirent en riant qu'il s'offrait pour lui la plus séduisante occasion de se décrasser le cœur et de connaître les suprêmes délices que donnait l'amour d'une grande dame parisienne. La princesse était positivement éprise de lui, il n'avait rien à craindre, il avait tout à gagner dans cette entrevue; il lui serait impossible de descendre du piédestal où madame de Cadignan l'avait élevé. Blondet ni Rastignac ne virent aucun inconvénient à prêter cet amour à la princesse, elle pouvait porter cette calomnie, elle dont le passé donnait lieu à tant d'anecdotes. L'un et l'autre, ils se mirent à raconter à d'Arthez les aventures de la duchesse de Maufrigneuse : ses premières légèretés avec de Marsay, ses secondes inconséquences avec d'Ajuda qu'elle avait diverti de sa femme en vengeant ainsi madame de Beauséant, sa troisième liaison avec le jeune d'Esgrignon qui l'avait accompagnée en Italie et s'était horriblement compromis pour elle; puis combien elle avait été malheureuse avec un célèbre ambassadeur, heu-

reuse avec un général russe; comment elle avait été l'Égérie de deux Ministres des Affaires étrangères, etc. D'Arthez leur dit qu'il en avait su plus qu'ils ne pouvaient lui en dire sur elle par leur pauvre ami, Michel Chrestien, qui l'avait adorée en secret pendant quatre années, et avait failli en devenir fou.

— J'ai souvent accompagné, dit Daniel, mon ami aux Italiens, à l'Opéra. Le malheureux courait avec moi dans les rues en allant aussi vite que les chevaux, et admirant la princesse à travers les glaces de son coupé. C'est à cet amour que le prince de Cadignan a dû la vie, Michel a empêché qu'un gamin ne le tuât.

— Eh! bien, vous aurez un thème tout prêt, dit en souriant Blondet. Voilà bien la femme qu'il vous faut, elle ne sera cruelle que par délicatesse, et vous initiera très-gracieusement aux mystères de l'élégance; mais prenez garde? elle a dévoré bien des fortunes! La belle Diane est une de ces dissipatrices qui ne coûtent pas un centime, et pour laquelle on dépense des millions. Donnez-vous corps et âme; mais gardez à la main votre monnaie, comme le vieux du *Déluge* de Girodet*.

Après cette conversation, la princesse avait la profondeur d'un abîme, la grâce d'une reine, la corruption des diplomates, le mystère d'une initiation, le danger d'une sirène. Ces deux hommes d'esprit, incapables de prévoir le dénoûment de cette plaisanterie, avaient fini par faire de Diane d'Uxelles la plus monstrueuse Parisienne, la plus habile coquette, la plus enivrante courtisane du monde. Quoiqu'ils eussent raison, la femme qu'ils traitaient si légèrement était sainte et sacrée pour d'Arthez, dont la curiosité n'avait pas besoin d'être excitée; il consentit à venir de prime abord, et les deux amis ne voulaient pas autre chose de lui.

Madame d'Espard alla voir la princesse dès qu'elle eut la réponse.

— Ma chère, vous sentez-vous en beauté, en coquet-

terie, lui dit-elle, venez dans quelques jours dîner chez moi? je vous servirai d'Arthez. Notre homme de génie est de la nature la plus sauvage, il craint les femmes, et n'a jamais aimé. Faites votre thème là-dessus. Il est excessivement spirituel, d'une simplicité qui vous abuse en ôtant toute défiance. Sa pénétration, toute rétrospective, agit après coup et dérange tous les calculs. Vous l'avez surpris aujourd'hui, demain il n'est plus la dupe de rien.

— Ah! dit la princesse, si je n'avais que trente ans, je m'amuserais bien! Ce qui m'a manqué jusqu'à présent, c'était un homme d'esprit à jouer. Je n'ai eu que des partenaires et jamais d'adversaires. L'amour était un jeu au lieu d'être un combat.

— Chère princesse, avouez que je suis bien généreuse; car enfin?... charité bien ordonnée...

Les deux femmes se regardèrent en riant, et se prirent les mains en se les serrant avec amitié. Certes elles avaient toutes deux l'une à l'autre des secrets importants, et n'en étaient sans doute, ni à un homme près, ni à un service à rendre; car, pour faire les amitiés sincères et durables entre femmes, il faut qu'elles aient été cimentées par de petits crimes. Quand deux amies peuvent se tuer réciproquement, et se voient un poignard empoisonné dans la main, elles offrent le spectacle touchant d'une harmonie qui ne se trouble qu'au moment où l'une d'elles a, par mégarde, lâché son arme. Donc, à huit jours de là, il y eut chez la marquise une de ces soirées dites de petits jours, réservées pour les intimes, auxquelles personne ne vient que sur une invitation verbale, et pendant lesquelles la porte est fermée. Cette soirée était donnée pour cinq personnes : Émile Blondet et madame de Montcornet, Daniel d'Arthez, Rastignac et la princesse de Cadignan. En comptant la maîtresse de la maison, il se trouvait autant d'hommes que de femmes. Jamais le hasard ne s'était permis de préparations plus savantes que pour la rencontre de d'Arthez et de madame de Cadignan. La princesse

passe encore aujourd'hui pour une des plus fortes sur la toilette, qui, pour les femmes, est le premier des Arts. Elle avait mis une robe de velours bleu à grandes manches blanches traînantes, à corsage apparent, une de ces guimpes en tulle légèrement froncée, et bordée de bleu, montant à quatre doigts de son cou, et couvrant les épaules, comme on en voit dans quelques portraits de Raphaël. Sa femme de chambre l'avait coiffée de quelques bruyères blanches habilement posées dans ses cascades de cheveux blonds, l'une des beautés auxquelles elle devait sa célébrité. Certes Diane ne paraissait pas avoir vingt-cinq ans. Quatre années de solitude et de repos avaient rendu de la vigueur à son teint. N'y a-t-il pas d'ailleurs des moments où le désir de plaire donne un surcroît de beauté aux femmes ? La volonté n'est pas sans influence sur les variations du visage. Si les émotions violentes ont le pouvoir de jaunir les tons blancs chez les gens d'un tempérament sanguin, mélancolique, de verdir les figures lympathiques, ne faut-il pas accorder au désir, à la joie, à l'espérance, la faculté d'éclaircir le teint, de dorer le regard d'un vif éclat, d'animer la beauté par un jour piquant comme celui d'une jolie matinée ? La blancheur si célèbre de la princesse avait pris une teinte mûrie qui lui prêtait un air auguste. En ce moment de sa vie, frappée par tant de retours sur elle-même et par des pensées sérieuses, son front rêveur et sublime s'accordait admirablement avec son regard bleu, lent et majestueux. Il était impossible au physionomiste le plus habile d'imaginer des calculs et de la décision sous cette inouïe délicatesse de traits. Il est des visages de femmes qui trompent la science et déroutent l'observation par leur calme et par leur finesse ; il faudrait pouvoir les examiner quand les passions parlent, ce qui est difficile ; ou quand elles ont parlé, ce qui ne sert plus à rien : alors la femme est vieille et ne dissimule plus. La princesse est une de ces femmes impénétrables, elle peut se faire ce qu'elle veut être : fo-

lâtre, enfant, innocente à désespérer; ou fine, sérieuse et profonde à donner de l'inquiétude. Elle vint chez la marquise avec l'intention d'être une femme douce et simple à qui la vie était connue par ses déceptions seulement, une femme pleine d'âme et calomniée, mais résignée, enfin un ange meurtri. Elle arriva de bonne heure, afin de se trouver posée sur la causeuse, au coin du feu, près de madame d'Espard, comme elle voulait être vue, dans une de ces attitudes où la science est cachée sous un naturel exquis, une de ces poses étudiées, cherchées, qui mettent en relief cette belle ligne serpentine qui prend au pied, remonte gracieusement jusqu'à la hanche, et se continue par d'admirables rondeurs jusqu'aux épaules, en offrant aux regards tout le profil du corps. Une femme nue serait moins dangereuse que ne l'est une jupe si savamment étalée, qui couvre tout et met tout en lumière à la fois. Par un raffinement que bien des femmes n'eussent pas inventé, Diane, à la grande stupéfaction de la marquise, s'était fait accompagner du duc de Maufrigneuse. Après un moment de réflexion, madame d'Espard serra la main de la princesse d'un air d'intelligence.

— Je vous comprends! En faisant accepter à d'Arthez toutes les difficultés du premier coup, vous ne les trouverez pas à vaincre plus tard.

La comtesse de Montcornet vint avec Blondet. Rastignac amena d'Arthez. La princesse ne fit à l'homme célèbre aucun de ces compliments dont l'accablaient les gens vulgaires; mais elle eut de ces prévenances empreintes de grâce et de respect qui devaient être le dernier terme de ses concessions. Elle était sans doute ainsi avec le roi de France, avec les princes. Elle parut heureuse de voir ce grand homme et contente de l'avoir cherché. Les personnes pleines de goût, comme la princesse, se distinguent surtout par leur manière d'écouter, par une affabilité sans moquerie, qui est à la politesse ce que la pratique est à la vertu. Quand l'homme célèbre parlait, elle

avait une pose attentive mille fois plus flatteuse que les compliments les mieux assaisonnés. Cette présentation mutuelle se fit sans emphase et avec convenance par la marquise. A dîner, d'Arthez fut placé près de la princesse, qui, loin d'imiter les exagérations de diète que se permettent les minaudières, mangea de fort bon appétit, et tint à honneur de se montrer femme naturelle, sans aucunes façons étranges. Entre un service et l'autre, elle profita d'un moment où la conversation générale s'engageait, pour prendre d'Arthez à partie.

— Le secret du plaisir que je me suis procuré en me trouvant auprès de vous, dit-elle, est dans le désir d'apprendre quelque chose d'un malheureux ami à vous, monsieur, mort pour une autre cause que la nôtre, à qui j'ai eu de grandes obligations sans avoir pu les reconnaître et m'acquitter. Le prince de Cadignan a partagé mes regrets. J'ai su que vous étiez l'un des meilleurs amis de ce pauvre garçon. Votre mutuelle amitié, pure, inaltérée était un titre auprès de moi. Vous ne trouverez donc pas extraordinaire que j'aie voulu savoir tout ce que vous pouviez me dire de cet être qui vous est si cher. Si je suis attachée à la famille exilée, et tenue d'avoir des opinions monarchiques, je ne suis pas du nombre de ceux qui croient qu'il est impossible d'être à la fois républicain et noble de cœur. La monarchie et la république sont les deux seules formes de gouvernement qui n'étouffent pas les beaux sentiments.

— Michel Chrestien était un ange, madame, répondit Daniel d'une voix émue. Je ne sais pas, dans les héros de l'antiquité, d'homme qui lui soit supérieur. Gardez-vous de le prendre pour un de ces républicains à idées étroites, qui voudraient recommencer la Convention et les gentillesses du Comité de Salut public; non, Michel rêvait la fédération suisse appliquée à toute l'Europe. Avouons-le, entre nous? après le magnifique gouvernement d'un seul, qui, je crois, convient plus particulièrement à notre pays,

le système de Michel est la suppression de la guerre dans le vieux monde et sa reconstitution sur des bases autres que celles de la conquête qui l'avait jadis féodalisé. Les républicains étaient, à ce titre, les gens les plus voisins de son idée ; voilà pourquoi il leur a prêté son bras en juillet et à Saint-Merry. Quoique entièrement divisés d'opinion, nous sommes restés étroitement unis.

— C'est le plus bel éloge de vos deux caractères, dit timidement madame de Cadignan.

— Dans les quatre dernières années de sa vie, reprit Daniel, il ne fit qu'à moi seul la confidence de son amour pour vous, et cette confidence resserra les nœuds déjà bien forts de notre amitié fraternelle. Lui seul, madame, vous aura aimée comme vous devriez l'être. Combien de fois n'ai-je pas reçu la pluie en accompagnant votre voiture jusque chez vous, en luttant de vitesse avec vos chevaux, pour nous maintenir au même point sur une ligne parallèle, afin de vous voir... de vous admirer !

— Mais, monsieur, dit la princesse, je vais être tenue à vous indemniser.

— Pourquoi Michel n'est-il pas là ? répondit Daniel d'un accent plein de mélancolie.

— Il ne m'aurait peut-être pas aimée long-temps, dit la princesse en remuant la tête par un geste plein de tristesse. Les républicains sont encore plus absolus dans leurs idées que nous autres absolutistes, qui péchons par l'indulgence. Il m'avait sans doute rêvée parfaite, il aurait été cruellement détrompé. Nous sommes poursuivies, nous autres femmes, par autant de calomnies que vous en avez à supporter dans la vie littéraire, et nous ne pouvons nous défendre ni par la gloire, ni par nos œuvres. On ne nous croit pas ce que nous sommes, mais ce que l'on nous fait. On lui aurait bientôt caché la femme inconnue qui est en moi, sous le faux portrait de la femme imaginaire, qui est la vraie pour le monde. Il m'aurait crue in-

digne des sentiments nobles qu'il me portait, incapable de le comprendre.

Ici la princesse hocha la tête en agitant ses belles boucles blondes pleines de bruyères par un geste sublime. Ce qu'elle exprimait de doutes désolants, de misères cachées, est indicible. Daniel comprit tout, et regarda la princesse avec une vive émotion.

— Cependant le jour où je le revis, long-temps après la révolte de Juillet, reprit-elle, je fus sur le point de succomber au désir que j'avais de lui prendre la main, de la lui serrer devant tout le monde, sous le péristyle du Théâtre-Italien, en lui donnant mon bouquet. J'ai pensé que ce témoignage de reconnaissance serait mal interprété, comme tant d'autres choses nobles qui passent aujourd'hui pour les folies de madame de Maufrigneuse, et que je ne pourrai jamais expliquer, car il n'y a que mon fils et Dieu qui me connaîtront jamais.

Ces paroles, soufflées à l'oreille de l'écouteur de manière à être dérobées à la connaissance des convives, et avec un accent digne de la plus habile comédienne, devaient aller au cœur; aussi atteignirent-elles à celui de d'Arthez. Il ne s'agissait point de l'écrivain célèbre, cette femme cherchait à se réhabiliter en faveur d'un mort. Elle avait pu être calomniée, elle voulait savoir si rien ne l'avait ternie aux yeux de celui qui l'aimait. Était-il mort avec toutes ses illusions?

— Michel, répondit d'Arthez, était un de ces hommes qui aiment d'une manière absolue, et qui, s'ils choisissent mal, peuvent en souffrir sans jamais renoncer à celle qu'ils ont élue.

— Étais-je donc aimée ainsi?... s'écria-t-elle d'un air de béatitude exaltée.

— Oui, madame.

— J'ai donc fait son bonheur?

— Pendant quatre ans.

— Une femme n'apprend jamais une pareille chose

sans éprouver une orgueilleuse satisfaction, dit-elle en tournant son doux et noble visage vers d'Arthez par un mouvement plein de confusion pudique.

Une des plus savantes manœuvres de ces comédiennes est de voiler leurs manières quand les mots sont trop expressifs, et de faire parler les yeux quand le discours est restreint. Ces habiles dissonances, glissées dans la musique de leur amour faux ou vrai, produisent d'invincibles séductions.

— N'est-ce pas, reprit-elle en abaissant encore la voix et après s'être assurée d'avoir produit de l'effet, n'est-ce pas avoir accompli sa destinée que de rendre heureux, et sans crime, un grand homme?

— Ne vous l'a-t-il pas écrit?

— Oui, mais je voulais en être bien sûre, car, croyez-moi, monsieur, en me mettant si haut, il ne s'est pas trompé.

Les femmes savent donner à leurs paroles une sainteté particulière, elles leur communiquent je ne sais quoi de vibrant qui étend le sens des idées et leur prête de la profondeur; si plus tard leur auditeur charmé ne se rend pas compte de ce qu'elles ont dit, le but a été complétement atteint, ce qui est le propre de l'éloquence. La princesse aurait en ce moment porté le diadème de la France, son front n'eût pas été plus imposant qu'il l'était sous le beau diadème de ses cheveux élevés en natte comme une tour, et ornés de ses jolies bruyères. Cette femme semblait marcher sur les flots de la calomnie, comme le Sauveur sur les vagues du lac de Tibériade, enveloppée dans le suaire de cet amour, comme un ange dans ses nimbes. Il n'y avait rien qui sentît ni la nécessité d'être ainsi, ni le désir de paraître grande ou aimante : ce fut simple et calme. Un homme vivant n'aurait jamais pu rendre à la princesse les services qu'elle obtenait de ce mort. D'Arthez, travailleur solitaire, à qui la pratique du monde était étrangère, et que l'Étude avait enveloppé de ses voiles

protecteurs, fut la dupe de cet accent et de ces paroles. Il fut sous le charme de ces exquises manières, il admira cette beauté parfaite, mûrie par le malheur, reposée dans la retraite; il adora la réunion si rare d'un esprit fin et d'une belle âme. Enfin il désira recueillir la succession de Michel Chrestien. Le commencement de cette passion fut, comme chez la plupart des profonds penseurs, une idée. En voyant la princesse, en étudiant la forme de sa tête, la disposition de ses traits si doux, sa taille, son pied, ses mains si finement modelées, de plus près qu'il ne l'avait fait en accompagnant son ami dans ses folles courses, il remarqua le surprenant phénomène de la seconde vue morale que l'homme exalté par l'amour trouve en lui-même. Avec quelle lucidité Michel Chrestien n'avait-il pas lu dans ce cœur, dans cette âme, éclairée par les feux de l'amour? Le fédéraliste avait donc été deviné, lui aussi! il eût sans doute été heureux. Ainsi la princesse avait aux yeux de d'Arthez un grand charme, elle était entourée d'une auréole de poësie. Pendant le dîner, l'écrivain se rappela les confidences désespérées du républicain, et ses espérances quand il s'était cru aimé; les beaux poëmes que dicte un sentiment vrai avaient été chantés pour lui seul à propos de cette femme. Sans le savoir, Daniel allait profiter de ces préparations dues au hasard. Il est rare qu'un homme passe sans remords de l'état de confident à celui de rival, et d'Arthez le pouvait alors sans crime. En un moment, il aperçut les énormes différences qui existent entre les femmes comme il faut, ces fleurs du grand monde, et les femmes vulgaires, qu'il ne connaissait cependant encore que sur un échantillon; il fut donc pris par les coins les plus accessibles, les plus tendres de son âme et de son génie. Poussé par sa naïveté, par l'impétuosité de ses idées à s'emparer de cette femme, il se trouva retenu par le monde et par la barrière que les manières, disons le mot, que la majesté de la princesse mettait entre elle et lui. Aussi pour cet homme habitué à

ne pas respecter celle qu'il aimait, y eut-il là je ne sais quoi d'irritant, un appât d'autant plus puissant qu'il fut forcé de le dévorer et d'en garder les atteintes sans se trahir. La conversation, qui demeura sur Michel Chrestien jusqu'au dessert, fut un admirable prétexte à Daniel comme à la princesse de parler à voix basse : amour, sympathie, divination ; à elle de se poser en femme méconnue, calomniée ; à lui de se fourrer les pieds dans les souliers du républicain mort. Peut-être cet homme d'ingénuité se surprit-il à moins regretter son ami ? Au moment où les merveilles du dessert reluisirent sur la table, au feu des candélabres, à l'abri des bouquets de fleurs naturelles qui séparaient les convives par une haie brillante, richement colorée de fruits et de sucreries, la princesse se plut à clore cette suite de confidences par un mot délicieux, accompagné d'un de ces regards à l'aide desquels les femmes blondes paraissent être brunes, et dans lequel elle exprima finement cette idée que Daniel et Michel étaient deux âmes jumelles. D'Arthez se rejeta dès lors dans la conversation générale en y portant une joie d'enfant et un petit air fat digne d'un écolier. La princesse prit de la façon la plus simple le bras de d'Arthez pour revenir au petit salon de la marquise. En traversant le grand salon, elle alla lentement ; et quand elle fut séparée de la marquise, à qui Blondet donnait le bras, par un intervalle assez considérable, elle arrêta d'Arthez.

— Je ne veux pas être inaccessible pour l'ami de ce pauvre républicain, lui dit-elle. Et quoique je me sois fait une loi de ne recevoir personne, vous seul au monde pourrez entrer chez moi. Ne croyez pas que ce soit une faveur. La faveur n'existe jamais que pour des étrangers, et il me semble que nous sommes de vieux amis ; je veux voir en vous le frère de Michel.

D'Arthez ne put que presser le bras de la princesse, il ne trouva rien à répondre. Quand le café fut servi, Diane de Cadignan s'enveloppa par un coquet mouvement dans

un grand châle, et se leva. Blondet et Rastignac étaient des hommes de trop haute politique et trop habitués au monde pour faire la moindre exclamation bourgeoise, et vouloir retenir la princesse ; mais madame d'Espard fit rasseoir son amie en la prenant par la main et lui disant à l'oreille : « Attendez que les gens aient dîné, la voiture n'est pas prête. » Et elle fit un signe au valet de chambre qui remportait le plateau du café. Madame de Montcornet devina que la princesse et madame d'Espard avaient un mot à se dire et prit avec elle d'Arthez, Rastignac et Blondet, qu'elle amusa par une de ces folles attaques paradoxales auxquelles s'entendent à merveille les Parisiennes.

— Eh ! bien, dit la marquise à Diane, comment le trouvez-vous ?

— Mais c'est un adorable enfant, il sort du maillot. Vraiment, cette fois encore, il y aura, comme toujours, un triomphe sans lutte.

— C'est désespérant, dit madame d'Espard, mais il y a de la ressource.

— Comment ?

— Laissez-moi devenir votre rivale.

— Comme vous voudrez, répondit la princesse, j'ai pris mon parti. Le génie est une manière d'être du cerveau, je ne sais pas ce qu'y gagne le cœur, nous en causerons plus tard.

En entendant ce dernier mot qui fut impénétrable, madame d'Espard se jeta dans la conversation générale et ne parut ni blessée du *Comme vous voudrez,* ni curieuse de savoir à quoi cette entrevue aboutirait. La princesse resta pendant une heure environ assise sur la causeuse auprès du feu, dans l'attitude pleine de nonchalance et d'abandon que Guérin a donnée à Didon*, écoutant avec l'attention d'une personne absorbée, et regardant Daniel par moments, sans déguiser une admiration qui ne sortait pas d'ailleurs des bornes. Elle s'esquiva quand la voiture fut

avancée, après avoir échangé un serrement de main avec la marquise et une inclination de tête avec madame de Montcornet.

La soirée s'acheva sans qu'il fût question de la princesse. On profita de l'espèce d'exaltation dans laquelle était d'Arthez, qui déploya les trésors de son esprit. Certes, il avait dans Rastignac et dans Blondet deux acolytes de première force comme finesse d'esprit et comme portée d'intelligence. Quant aux deux femmes, elles sont depuis long-temps comptées parmi les plus spirituelles de la haute société. Ce fut donc une halte dans une oasis, un bonheur rare et bien apprécié pour ces personnages habituellement en proie au *garde à vous* du monde, des salons et de la politique. Il est des êtres qui ont le privilége d'être parmi les hommes comme des astres bienfaisants dont la lumière éclaire les esprits, dont les rayons échauffent les cœurs. D'Arthez était une de ces belles âmes. Un écrivain, qui s'élève à la hauteur où il est, s'habitue à tout penser, et oublie quelquefois dans le monde qu'il ne faut pas tout dire; il lui est impossible d'avoir la retenue des gens qui y vivent continuellement; mais comme ses écarts sont presque toujours marqués d'un cachet d'originalité, personne ne s'en plaint. Cette saveur si rare dans les talents, cette jeunesse pleine de simplesse qui rendent d'Arthez si noblement original, firent de cette soirée une délicieuse chose. Il sortit avec le baron de Rastignac qui, en le reconduisant chez lui, parla naturellement de la princesse, en lui demandant comment il la trouvait.

— Michel avait raison de l'aimer, répondit d'Arthez, c'est une femme extraordinaire.

— Bien extraordinaire, répliqua railleusement Rastignac. A votre accent, je vois que vous l'aimez déjà; vous serez chez elle avant trois jours, et je suis un trop vieil habitué de Paris pour ne pas savoir ce qui va se passer entre vous. Eh! bien, mon cher Daniel, je vous supplie de ne pas vous laisser aller à la moindre confusion d'in-

térêts. Aimez la princesse si vous vous sentez de l'amour pour elle au cœur; mais songez à votre fortune. Elle n'a jamais pris ni demandé deux liards à qui que ce soit, elle est bien trop d'Uxelles et Cadignan pour cela; mais, à ma connaissance, outre sa fortune à elle, laquelle était très-considérable, elle a fait dissiper plusieurs millions. Comment? pourquoi? par quels moyens? personne ne le sait, elle ne le sait pas elle-même. Je lui ai vu avaler, il y a treize ans, la fortune d'un charmant garçon et celle d'un vieux notaire en vingt mois.

— Il y a treize ans! dit d'Arthez, quel âge a-t-elle donc?

— Vous n'avez donc pas vu, répondit en riant Rastignac, à table son fils, le duc de Maufrigneuse? un jeune homme de dix-neuf ans. Or, dix-neuf et dix-sept font...

— Trente-six, s'écria l'auteur surpris, je lui donnais vingt ans.

— Elle les acceptera, dit Rastignac; mais soyez sans inquiétude là-dessus : elle n'aura jamais que vingt ans pour vous. Vous allez entrer dans le monde le plus fantastique. Bonsoir, vous voilà chez vous, dit le baron en voyant sa voiture entrer rue de Bellefond* où demeure d'Arthez dans une jolie maison à lui, nous nous verrons dans la semaine chez mademoiselle des Touches.

D'Arthez laissa l'amour pénétrer dans son cœur à la manière de notre oncle Tobie*, sans faire la moindre résistance, il procéda par l'adoration sans critique, par l'admiration exclusive. La princesse, cette belle créature, une des plus remarquables créations de ce monstrueux Paris où tout est possible en bien comme en mal, devint, quelque vulgaire que le malheur des temps ait rendu ce mot, l'ange rêvé. Pour bien comprendre la subite transformation de cet illustre auteur, il faudrait savoir tout ce que la solitude et le travail constant laissent d'innocence au cœur, tout ce que l'amour réduit au besoin et devenu pénible auprès d'une femme ignoble, développe de dé-



sirs et de fantaisies, excite de regrets et fait naître de sentiments divins dans les plus hautes régions de l'âme. D'Arthez était bien l'enfant, le collégien que le tact de la princesse avait soudain reconnu. Une illumination presque semblable s'était accomplie chez la belle Diane. Elle avait donc enfin rencontré cet homme supérieur que toutes les femmes désirent, ne fût-ce que pour le jouer; cette puissance à laquelle elles consentent à obéir, ne fût-ce que pour avoir le plaisir de la maîtriser; elle trouvait enfin les grandeurs de l'intelligence unies à la naïveté du cœur, au neuf de la passion; puis elle voyait, par un bonheur inouï, toutes ces richesses contenues dans une forme qui lui plaisait. D'Arthez lui semblait beau, peut-être l'était-il. Quoiqu'il arrivât à l'âge grave de l'homme, à trente-huit ans, il conservait une fleur de jeunesse due à la vie sobre et chaste qu'il avait menée, et comme tous les gens de cabinet, comme les hommes d'État, il atteignait à un embonpoint raisonnable. Très-jeune, il avait offert une vague ressemblance avec Bonaparte général. Cette ressemblance se continuait encore, autant qu'un homme aux yeux noirs, à la chevelure épaisse et brune, peut ressembler à ce souverain aux yeux bleus, aux cheveux châtains; mais tout ce qu'il y eut jadis d'ambition ardente et noble dans les yeux de d'Arthez avait été comme attendri par le succès. Les pensées dont son front était gros avaient fleuri, les lignes creuses de sa figure étaient devenues pleines. Le bien-être répandait des teintes dorées là où, dans sa jeunesse, la misère avait mélangé les tons jaunes des tempéraments dont les forces se bandent pour soutenir des luttes écrasantes et continues. Si vous observez avec soin les belles figures des philosophes antiques, vous y apercevrez toujours les déviations du type parfait de la figure humaine auxquelles chaque physionomie doit son originalité, rectifiées par l'habitude de la méditation, par le calme constant nécessaire aux travaux intellectuels. Les visages les plus tourmentés, comme celui de Socrate,

deviennent à la longue d'une sérénité presque divine. A cette noble simplicité qui décorait sa tête impériale, d'Arthez joignait une expression naïve, le naturel des enfants, et une bienveillance touchante. Il n'avait pas cette politesse toujours empreinte de fausseté par laquelle dans ce monde les personnes les mieux élevées et les plus aimables jouent des qualités qui souvent leur manquent, et qui laissent blessés ceux qui se reconnaissent dupés. Il pouvait faillir à quelques lois mondaines par suite de son isolement; mais comme il ne choquait jamais, ce parfum de sauvagerie rendait encore plus gracieuse l'affabilité particulière aux hommes d'un grand talent, qui savent déposer leur supériorité chez eux pour se mettre au niveau social, pour, à la façon d'Henri IV, prêter leur dos aux enfants, et leur esprit aux niais.

En revenant chez elle, la princesse ne discuta pas plus avec elle-même que d'Arthez ne se défendit contre le charme qu'elle lui avait jeté. Tout était dit pour elle : elle aimait avec sa science et avec son ignorance. Si elle s'interrogea, ce fut pour se demander si elle méritait un si grand bonheur, et ce qu'elle avait fait au ciel pour qu'il lui envoyât un pareil ange. Elle voulut être digne de cet amour, le perpétuer, se l'approprier à jamais, et finir doucement sa vie de jolie femme dans le paradis qu'elle entrevoyait. Quant à la résistance, à se chicaner, à coqueter, elle n'y pensa même pas. Elle pensait à bien autre chose! Elle avait compris la grandeur des gens de génie, elle avait deviné qu'ils ne soumettent pas les femmes d'élite aux lois ordinaires. Aussi, par un de ces aperçus rapides, particuliers à ces grands esprits féminins, s'était-elle promis d'être faible au premier désir. D'après la connaissance qu'elle avait prise, à une seule entrevue, du caractère de d'Arthez, elle avait soupçonné que ce désir ne serait pas assez tôt exprimé pour ne pas lui laisser le temps de se faire ce qu'elle voulait, ce qu'elle devait être aux yeux de cet amant sublime.

Ici commence l'une de ces comédies inconnues jouées dans le for intérieur de la conscience, entre deux êtres dont l'un sera la dupe de l'autre, et qui reculent les bornes de la perversité, un de ces drames noirs et comiques, auprès desquels le drame de Tartufe est une vétille; mais qui ne sont point du domaine scénique, et qui, pour que tout en soit extraordinaire, sont naturels, concevables et justifiés par la nécessité, un drame horrible qu'il faudrait nommer l'envers du vice. La princesse commença par envoyer chercher les œuvres de d'Arthez, elle n'en avait pas lu le premier mot; et, néanmoins, elle avait soutenu vingt minutes de discussion élogieuse avec lui, sans quiproquo! Elle lut tout. Puis elle voulut comparer ces livres à ce que la littérature contemporaine avait produit de meilleur. Elle avait une indigestion d'esprit le jour où d'Arthez vint la voir. Attendant cette visite, tous les jours elle avait fait une toilette de l'ordre supérieur, une de ces toilettes qui expriment une idée et la font accepter par les yeux, sans qu'on sache ni comment ni pourquoi. Elle offrit au regard une harmonieuse combinaison de couleurs grises, une sorte de demi-deuil, une grâce pleine d'abandon, le vêtement d'une femme qui ne tenait plus à la vie que par quelques liens naturels, son enfant peut-être, et qui s'y ennuyait. Elle attestait un élégant dégoût qui n'allait cependant pas jusqu'au suicide, elle achevait son temps dans le bagne terrestre. Elle reçut d'Arthez en femme qui l'attendait, et comme s'il était déjà venu cent fois chez elle; elle lui fit l'honneur de le traiter comme une vieille connaissance, elle le mit à l'aise par un seul geste en lui montrant une causeuse pour qu'il s'assît, pendant qu'elle achevait une lettre commencée. La conversation s'engagea de la manière la plus vulgaire : le temps, le Ministère, la maladie de de Marsay, les espérances de la Légitimité. D'Arthez était absolutiste, la princesse ne pouvait ignorer les opinions d'un homme assis à la Chambre parmi les quinze ou vingt personnes qui représentent

le parti légitimiste; elle trouva moyen de lui raconter comment elle avait joué de Marsay; puis, par une transition que lui fournit le dévouement du prince de Cadignan à la famille royale et à MADAME, elle amena l'attention de d'Arthez sur le prince.

— Il a du moins pour lui d'aimer ses maîtres et de leur être dévoué, dit-elle. Son caractère public me console de toutes les souffrances que m'a causées son caractère privé : — Car, reprit-elle en laissant habilement de côté le prince, n'avez-vous pas remarqué, vous qui savez tout, que les hommes ont deux caractères : ils en ont un pour leur intérieur, pour leurs femmes, pour leur vie secrète, et qui est le vrai; là, plus de masque, plus de dissimulation, ils ne se donnent pas la peine de feindre, ils sont ce qu'ils sont, et sont souvent horribles; puis le monde, les autres, les salons, la Cour, le souverain, la Politique les voient grands, nobles, généreux, en costume brodé de vertus, parés de beau langage, pleins d'exquises qualités. Quelle horrible plaisanterie! Et l'on s'étonne quelquefois du sourire de certaines femmes, de leur air de supériorité avec leurs maris, de leur indifférence...

Elle laissa tomber sa main le long du bras de son fauteuil, sans achever, mais ce geste complétait admirablement son discours. Comme elle vit d'Arthez occupé d'examiner sa taille flexible, si bien pliée au fond de son moelleux fauteuil, occupé des jeux de sa robe, et d'une jolie petite fronçure qui badinait sur le busc, une de ces hardiesses de toilette qui ne vont qu'aux tailles assez minces pour ne pouvoir jamais rien perdre, elle reprit l'ordre de ses pensées comme si elle se parlait à elle-même.

— Je ne continue pas. Vous avez fini, vous autres écrivains, par rendre bien ridicules les femmes qui se prétendent méconnues, qui sont mal mariées, qui se font dramatiques, intéressantes, ce qui me semble être du dernier bourgeois. On plie et tout est dit, ou l'on résiste

et l'on s'amuse. Dans les deux cas, on doit se taire. Il est vrai que je n'ai su, ni tout-à-fait plier, ni tout-à-fait résister; mais peut-être était-ce une raison encore plus grave de garder le silence. Quelle sottise aux femmes de se plaindre! Si elles n'ont pas été les plus fortes, elles ont manqué d'esprit, de tact, de finesse, elles méritent leur sort. Ne sont-elles pas les reines en France? Elles se jouent de vous comme elles le veulent, quand elles le veulent et autant qu'elles le veulent. (Elle fit danser sa cassolette par un mouvement merveilleux d'impertinence féminine et de gaieté railleuse.) — J'ai souvent entendu de misérables petites espèces regretter d'être femmes, vouloir être hommes; je les ai toujours regardées en pitié, dit-elle en continuant. Si j'avais à opter, je préférerais encore être femme. Le beau plaisir de devoir ses triomphes à la force, à toutes les puissances que vous donnent des lois faites par vous! Mais quand nous vous voyons à nos pieds disant et faisant des sottises, n'est-ce donc pas un enivrant bonheur que de sentir en soi la faiblesse qui triomphe? Quand nous réussissons, nous devons donc garder le silence, sous peine de perdre notre empire. Battues, les femmes doivent encore se taire par fierté. Le silence de l'esclave épouvante le maître.

Ce caquetage fut sifflé d'une voix si doucement moqueuse, si mignonne, avec des mouvements de tête si coquets, que d'Arthez, à qui ce genre de femme était totalement inconnu, restait exactement comme la perdrix charmée par le chien de chasse.

— Je vous en prie, madame, dit-il enfin, expliquez-moi comment un homme a pu vous faire souffrir, et soyez sûre que là où toutes les femmes seraient vulgaires, vous seriez distinguée, quand même vous n'auriez pas une manière de dire les choses qui rendrait intéressant un livre de cuisine.

— Vous allez vite en amitié, dit-elle d'un son de voix grave qui rendit d'Arthez sérieux et inquiet.

La conversation changea, l'heure avançait. Le pauvre homme de génie s'en alla contrit d'avoir paru curieux, d'avoir blessé ce cœur, et croyant que cette femme avait étrangement souffert. Elle avait passé sa vie à s'amuser, elle était un vrai don Juan femelle, à cette différence près que ce n'est pas à souper qu'elle eût invité la statue de pierre, et certes elle aurait eu raison de la statue.

Il est impossible de continuer ce récit sans dire un mot du prince de Cadignan, plus connu sous le nom de duc de Maufrigneuse; autrement, le sel des inventions miraculeuses de la princesse disparaîtrait, et les Étrangers ne comprendraient rien à l'épouvantable comédie parisienne qu'elle allait jouer pour un homme. Monsieur le duc de Maufrigneuse, en vrai fils du prince de Cadignan, est un homme long et sec, aux formes les plus élégantes, plein de bonne grâce, disant des mots charmants, devenu colonel par la grâce de Dieu, et devenu bon militaire par hasard; d'ailleurs brave comme un Polonais, à tout propos, sans discernement, et cachant le vide de sa tête sous le jargon de la grande compagnie. Dès l'âge de trente-six ans, il était par force d'une aussi parfaite indifférence pour le beau sexe que le roi Charles X son maître; puni comme son maître pour avoir, comme lui, trop plu dans sa jeunesse. Pendant dix-huit ans l'idole du faubourg Saint-Germain, il avait, comme tous les fils de famille, mené une vie dissipée, uniquement remplie de plaisirs. Son père, ruiné par la Révolution, avait retrouvé sa Charge au retour des Bourbons, le gouvernement d'un château royal, des traitements, des pensions; mais cette fortune factice, le vieux prince la mangea très-bien, demeurant le grand seigneur qu'il était avant la Révolution, en sorte que, quand vint la loi d'indemnité, les sommes qu'il reçut furent absorbées par le luxe qu'il déploya dans son immense hôtel, le seul bien qu'il retrouva, et dont la plus grande partie était occupée par sa belle-fille. Le prince de Cadignan mourut quelque temps avant la Ré-

volution de Juillet, âgé de quatre-vingt-sept ans. Il avait ruiné sa femme, et fut long-temps en délicatesse avec le duc de Navarreins, qui avait épousé sa fille en premières noces, et auquel il rendit difficilement ses comptes. Le duc de Maufrigneuse avait eu des liaisons avec la duchesse d'Uxelles. Vers 1814, au moment où monsieur de Maufrigneuse atteignait à trente-six ans, la duchesse le voyant pauvre mais très-bien en cour, lui donna sa fille qui possédait environ cinquante ou soixante mille livres de rente, sans ce qu'elle devait attendre d'elle. Mademoiselle d'Uxelles devenait ainsi duchesse, et sa mère savait qu'elle aurait vraisemblablement la plus grande liberté. Après avoir eu le bonheur inespéré de se donner un héritier, le duc laissa sa femme entièrement libre de ses actions, et alla s'amuser de garnison en garnison, passant les hivers à Paris, faisant des dettes que son père payait toujours, professant la plus entière indulgence conjugale, avertissant la duchesse huit jours à l'avance de son retour à Paris, adoré de son régiment, aimé du Dauphin, courtisan adroit, un peu joueur, d'ailleurs sans aucune affectation : jamais la duchesse ne put lui persuader de prendre une fille d'Opéra par décorum et par égard pour elle, disait-elle plaisamment. Le duc, qui avait la survivance de la Charge de son père, sut plaire aux deux rois, à Louis XVIII et à Charles X, ce qui prouve qu'il tirait assez bon parti de sa nullité; mais cette conduite, cette vie, tout était recouvert du plus beau vernis : langage, noblesse de manières, tenue offraient en lui la perfection; enfin les Libéraux l'aimaient. Il lui fut impossible de continuer les Cadignan qui, selon le vieux prince, étaient connus pour ruiner leurs femmes, car la duchesse mangea elle-même sa fortune. Ces particularités devinrent si publiques dans le monde de la Cour et dans le faubourg Saint-Germain, que, pendant les cinq dernières années de la Restauration, on se serait moqué de quelqu'un qui en aurait parlé, comme s'il eût voulu raconter la mort de Turenne ou

celle d'Henri IV. Aussi, pas une femme ne parlait-elle de ce charmant duc sans en faire l'éloge : il avait été parfait pour sa femme, il était difficile à un homme de se montrer aussi bien que Maufrigneuse pour la duchesse, il lui avait laissé la libre disposition de sa fortune, il l'avait défendue et soutenue en toute occasion. Soit orgueil, soit bonté, soit chevalerie, monsieur de Maufrigneuse avait sauvé la duchesse en bien des circonstances où toute autre femme eût péri, malgré son entourage, malgré le crédit de la vieille duchesse d'Uxelles, du duc de Navarreins, de son beau-père et de la tante de son mari. Aujourd'hui le prince de Cadignan passe pour un des beaux caractères de l'Aristocratie. Peut-être la fidélité dans le besoin est-elle une des plus belles victoires que puissent remporter les courtisans sur eux-mêmes. La duchesse d'Uxelles avait quarante-cinq ans quand elle maria sa fille au duc de Maufrigneuse, elle assistait donc depuis long-temps sans jalousie et même avec intérêt aux succès de son ancien ami. Au moment du mariage de sa fille et du duc, elle tint une conduite d'une grande noblesse et qui sauva l'immoralité de cette combinaison. Néanmoins, la méchanceté des gens de cour trouva matière à railler, et prétendit que cette belle conduite ne coûtait pas grand'chose à la duchesse, quoique depuis cinq ans environ elle se fût adonnée à la dévotion et au repentir des femmes qui ont beaucoup à se faire pardonner.

Pendant plusieurs jours la princesse se montra de plus en plus remarquable par ses connaissances en littérature. Elle abordait avec une excessive hardiesse les questions les plus ardues, grâce à des lectures diurnes et nocturnes poursuivies avec une intrépidité digne des plus grands éloges. D'Arthez, stupéfait et incapable de soupçonner que Diane d'Uxelles répétait le soir ce qu'elle avait lu le matin, comme font beaucoup d'écrivains, la tenait pour une femme supérieure. Ces conversations éloignaient Diane du but, elle essaya de se retrouver sur le terrain

des confidences d'où son amant s'était prudemment retiré; mais il ne lui fut pas très-facile d'y faire revenir un homme de cette trempe une fois effarouché. Cependant, après un mois de campagnes littéraires et de beaux discours platoniques, d'Arthez s'enhardit et vint tous les jours à trois heures. Il se retirait à six heures, et reparaissait le soir à neuf heures, pour rester jusqu'à minuit ou une heure du matin, avec la régularité d'un amant plein d'impatience. La princesse se trouvait habillée avec plus ou moins de recherche à l'heure où d'Arthez se présentait. Cette mutuelle fidélité, les soins qu'ils prenaient d'eux-mêmes, tout en eux exprimait des sentiments qu'ils n'osaient s'avouer, car la princesse devinait à merveille que ce grand enfant avait peur d'un débat autant qu'elle en avait envie. Néanmoins d'Arthez mettait dans ses constantes déclarations muettes un respect qui plaisait infiniment à la princesse. Tous deux se sentaient chaque jour d'autant plus unis que rien de convenu ni de tranché ne les arrêtait dans la marche de leurs idées, comme lorsque, entre amants, il y a d'un côté des demandes formelles, et de l'autre une défense ou sincère ou coquette. Semblable à tous les hommes plus jeunes que leur âge ne le comporte, d'Arthez était en proie à ces émouvantes irrésolutions causées par la puissance des désirs et par la terreur de déplaire, situation à laquelle une jeune femme ne comprend rien quand elle la partage, mais que la princesse avait trop souvent fait naître pour ne pas en savourer les plaisirs. Aussi Diane jouissait-elle de ces délicieux enfantillages avec d'autant plus de charme qu'elle savait bien comment les faire cesser. Elle ressemblait à un grand artiste se complaisant dans les lignes indécises d'une ébauche, sûr d'achever dans une heure d'inspiration le chef-d'œuvre encore flottant dans les limbes de l'enfantement. Combien de fois, en voyant d'Arthez prêt à s'avancer, ne se plut-elle pas à l'arrêter par un air imposant? Elle refoulait les secrets orages de ce jeune cœur, elle les

soulevait, les apaisait par un regard, en tendant sa main à baiser, ou par des mots insignifiants dits d'une voix émue et attendrie. Ce manége, froidement convenu mais divinement joué, gravait son image toujours plus avant dans l'âme de ce spirituel écrivain, qu'elle se plaisait à rendre enfant, confiant, simple et presque niais auprès d'elle; mais elle avait aussi des retours sur elle-même, et il lui était alors impossible de ne pas admirer tant de grandeur mêlée à tant d'innocence. Ce jeu de grande coquette l'attachait elle-même insensiblement à son esclave. Enfin, Diane s'impatienta contre cet Épictète amoureux, et, quand elle crut l'avoir disposé à la plus entière crédulité, elle se mit en devoir de lui appliquer sur les yeux le bandeau le plus épais.

Un soir Daniel trouva la princesse pensive, un coude sur une petite table, sa belle tête blonde baignée de lumière par la lampe; elle badinait avec une lettre qu'elle faisait danser sur le tapis de la table. Quand d'Arthez eut bien vu ce papier, elle finit par le plier et le passer dans sa ceinture.

— Qu'avez-vous? dit d'Arthez, vous paraissez inquiète.

— J'ai reçu une lettre de monsieur de Cadignan, répondit-elle. Quelque graves que soient ses torts envers moi, je pensais, après avoir lu sa lettre, qu'il est exilé, sans famille, sans son fils qu'il aime.

Ces paroles, prononcées d'une voix pleine d'âme, révélaient une sensibilité angélique. D'Arthez fut ému au dernier point. La curiosité de l'amant devint pour ainsi dire une curiosité presque psychologique et littéraire. Il voulut savoir jusqu'à quel point cette femme était grande, sur quelles injures portait son pardon, comment ces femmes du monde, taxées de frivolité, de dureté de cœur, d'égoïsme, pouvaient être des anges. En se souvenant d'avoir été déjà repoussé quand il avait voulu connaître ce cœur céleste, il eut, lui, comme un tremblement dans la voix,

lorsqu'en prenant la main transparente, fluette, à doigts tournés en fuseau de la belle Diane, il lui dit : « Sommes-nous maintenant assez amis pour que vous me disiez ce que vous avez souffert? Vos anciens chagrins doivent être pour quelque chose dans cette rêverie. »

— Oui, dit-elle en sifflant cette syllabe comme la plus douce note qu'ait jamais soupirée la flûte de Tulou*.

Elle retomba dans sa rêverie, et ses yeux se voilèrent. Daniel demeura dans une attente pleine d'anxiété, pénétré de la solennité de ce moment. Son imagination de poëte lui faisait voir comme des nuées qui se dissipaient lentement en lui découvrant le sanctuaire où il allait voir aux pieds de Dieu l'agneau blessé.

— Eh! bien?... dit-il d'une voix douce et calme.

Diane regarda le tendre solliciteur; puis elle baissa les yeux lentement en déroulant ses paupières par un mouvement qui décelait la plus noble pudeur. Un monstre seul aurait été capable d'imaginer quelque hypocrisie dans l'ondulation gracieuse par laquelle la malicieuse princesse redressa sa jolie petite tête pour plonger encore un regard dans les yeux avides de ce grand homme.

— Le puis-je? le dois-je? fit-elle en laissant échapper un geste d'hésitation et regardant d'Arthez avec une sublime expression de tendresse rêveuse. Les hommes ont si peu de foi pour ces sortes de choses! ils se croient si peu obligés à la discrétion!

— Ah! si vous vous défiez de moi, pourquoi suis-je ici? s'écria d'Arthez.

— Eh! mon ami, répondit-elle en donnant à son exclamation la grâce d'un aveu involontaire, lorsqu'elle s'attache pour la vie, une femme calcule-t-elle? Il ne s'agit pas de mon refus (que puis-je vous refuser?); mais de l'idée que vous aurez de moi, si je parle. Je vous confierai bien l'étrange situation dans laquelle je suis à mon âge; mais que penseriez-vous d'une femme qui découvrirait les plaies secrètes du mariage, qui trahirait les secrets

d'un autre? Turenne gardait sa parole aux voleurs; ne dois-je pas à mes bourreaux la probité de Turenne?

— Avez-vous donné votre parole à quelqu'un?

— Monsieur de Cadignan n'a pas cru nécessaire de me demander le secret. Vous voulez donc plus que mon âme? Tyran! vous voulez donc que j'ensevelisse en vous ma probité, dit-elle en jetant sur d'Arthez un regard par lequel elle donna plus de prix à cette fausse confidence qu'à toute sa personne.

— Vous faites de moi un homme par trop ordinaire si de moi vous craignez quoi que ce soit de mal, dit-il avec une amertume mal déguisée.

— Pardon, mon ami, répondit-elle en lui prenant la main, la regardant, la prenant dans les siennes et la caressant en y traînant les doigts par un mouvement d'une excessive douceur. Je sais tout ce que vous valez. Vous m'avez raconté toute votre vie, elle est noble, elle est belle, elle est sublime, elle est digne de votre nom; peut-être, en retour, vous dois-je la mienne? Mais j'ai peur en ce moment de déchoir à vos yeux en vous racontant des secrets qui ne sont pas seulement les miens. Puis peut-être ne croirez-vous pas, vous, homme de solitude et de poësie, aux horreurs du monde. Ah! vous ne savez pas qu'en inventant vos drames, ils sont surpassés par ceux qui se jouent dans les familles en apparence les plus unies. Vous ignorez l'étendue de certaines infortunes dorées.

— Je sais tout, s'écria-t-il.

— Non, reprit-elle, vous ne savez rien. Une fille doit-elle jamais livrer sa mère?

En entendant ce mot, d'Arthez se trouva comme un homme égaré par une nuit noire dans les Alpes, et qui, aux premières lueurs du matin, aperçoit qu'il enjambe un précipice sans fond. Il regarda la princesse d'un air hébété, il avait froid dans le dos. Diane crut que cet homme de génie était un esprit faible, mais elle lui vit un éclat dans les yeux qui la rassura.

— Enfin, vous êtes devenu pour moi presque un juge, dit-elle d'un air désespéré. Je puis parler, en vertu du droit qu'a tout être calomnié de se montrer dans son innocence. J'ai été, je suis encore (si tant est qu'on se souvienne d'une pauvre recluse forcée par le monde de renoncer au monde!) accusée de tant de légèreté, de tant de mauvaises choses, qu'il peut m'être permis de me poser dans le cœur où je trouve un asile de manière à n'en être pas chassée. J'ai toujours vu dans la justification une forte atteinte faite à l'innocence, aussi ai-je toujours dédaigné de parler. A qui d'ailleurs pouvais-je adresser la parole? On ne doit confier ces cruelles choses qu'à Dieu ou à quelqu'un qui nous semble bien près de lui, un prêtre, ou un autre nous-même. Eh! bien, si mes secrets ne sont pas là, dit-elle en appuyant sa main sur le cœur de d'Arthez, comme ils étaient ici... (Elle fit fléchir sous ses doigts le haut de son busc) vous ne serez pas le grand d'Arthez, j'aurai été trompée!

Une larme mouilla les yeux de d'Arthez, et Diane dévora cette larme par un regard de côté qui ne fit vaciller ni sa prunelle ni sa paupière. Ce fut leste et net comme un geste de chatte prenant une souris. D'Arthez, pour la première fois, après soixante jours pleins de protocoles, osa prendre cette main tiède et parfumée, il la porta sous ses lèvres, il y mit un long baiser, traîné depuis le poignet jusqu'aux ongles avec une si délicate volupté que la princesse inclina sa tête en augurant très-bien de la littérature. Elle pensa que les hommes de génie devaient aimer avec beaucoup plus de perfection que n'aiment les fats, les gens du monde, les diplomates et même les militaires, qui cependant n'ont que cela à faire. Elle était connaisseuse, et savait que le caractère amoureux se signe en quelque sorte dans des riens. Une femme instruite peut lire son avenir dans un simple geste, comme Cuvier savait dire en voyant le fragment d'une patte : « Ceci appartient à un animal de telle dimension, avec ou sans cornes, carni-

vore, herbivore, amphibie, etc., âgé de tant de mille ans. » Sûre de rencontrer chez d'Arthez autant d'imagination dans l'amour qu'il en mettait dans son style, elle jugea nécessaire de le faire arriver au plus haut degré de la passion et de la croyance. Elle retira vivement sa main par un magnifique mouvement plein d'émotion. Elle eût dit : « Finissez, vous allez me faire mourir ! » elle eût parlé moins énergiquement. Elle resta pendant un moment les yeux dans les yeux de d'Arthez, en exprimant tout à la fois du bonheur, de la pruderie, de la crainte, de la confiance, de la langueur, un vague désir et une pudeur de vierge. Elle n'eut alors que vingt ans ! Mais comptez qu'elle s'était préparée à cette heure de comique mensonge avec un art inouï dans sa toilette, elle était dans son fauteuil comme une fleur qui va s'épanouir au premier baiser du soleil. Trompeuse ou vraie, elle enivrait Daniel. S'il est permis de risquer une opinion individuelle, avouons qu'il serait délicieux d'être ainsi trompé long-temps. Certes, souvent Talma, sur la scène, a été fort au-dessus de la nature. Mais la princesse de Cadignan n'est-elle pas la plus grande comédienne de ce temps ? Il ne manque à cette femme qu'un parterre attentif. Malheureusement, dans les époques tourmentées par les orages politiques, les femmes disparaissent comme les lys des eaux, qui, pour fleurir et s'étaler à nos regards ravis, ont besoin d'un ciel pur et des plus tièdes zéphyrs.

L'heure était venue, Diane allait entortiller ce grand homme dans les lianes inextricables d'un roman préparé de longue main, et qu'il allait écouter comme un néophyte des beaux jours de la foi chrétienne écoutait l'épître d'un apôtre.

— Mon ami, ma mère, qui vit encore à Uxelles, m'a mariée à dix-sept ans, en 1814 (vous voyez que je suis bien vieille !), à monsieur de Maufrigneuse, non pas par amour pour moi, mais par amour pour lui. Elle s'acquittait, envers le seul homme qu'elle eût aimé, de tout le

bonheur qu'elle avait reçu de lui. Oh! ne vous étonnez pas de cette horrible combinaison, elle a lieu souvent. Beaucoup de femmes sont plus amantes que mères, comme la plupart sont meilleures mères que bonnes femmes. Ces deux sentiments, l'amour et la maternité, développés comme ils le sont par nos mœurs, se combattent souvent dans le cœur des femmes; il y en a nécessairement un qui succombe quand ils ne sont pas égaux en force, ce qui fait de quelques femmes exceptionnelles la gloire de notre sexe. Un homme de votre génie doit comprendre ces choses qui font l'étonnement des sots, mais qui n'en sont pas moins vraies, et, j'irai plus loin, qui sont justifiables par la différence des caractères, des tempéraments, des attachements, des situations. Moi, par exemple, en ce moment, après vingt ans de malheurs, de déceptions, de calomnies supportées, d'ennuis pesants, de plaisirs creux, ne serais-je pas disposée à me prosterner aux pieds d'un homme qui m'aimerait sincèrement et pour toujours? Eh! bien, ne serais-je pas condamnée par le monde? Et cependant vingt ans de souffrances n'excuseraient-elles pas une dizaine d'années qui me restent à vivre encore belle, données à un saint et pur amour? Cela ne sera pas, je ne suis pas assez sotte que de diminuer mes mérites aux yeux de Dieu. J'ai porté le poids du jour et de la chaleur jusqu'au soir, j'achèverai ma journée, et j'aurai gagné ma récompense...

— Quel ange! pensa d'Arthez.

— Enfin, je n'en ai jamais voulu à la duchesse d'Uxelles d'avoir plus aimé monsieur de Maufrigneuse que la pauvre Diane que voici. Ma mère m'avait très-peu vue, elle m'avait oubliée; mais elle s'est mal conduite envers moi, de femme à femme, en sorte que ce qui est mal de femme à femme devient horrible de mère à fille. Les mères qui mènent une vie comme celle de la duchesse d'Uxelles tiennent leurs filles loin d'elles, je suis donc entrée dans le monde quinze jours avant mon mariage.

Jugez de mon innocence? Je ne savais rien, j'étais incapable de deviner le secret de cette alliance. J'avais une belle fortune: soixante mille livres de rente en forêts, que la Révolution avait oublié de vendre en Nivernais ou n'avait pu vendre et qui dépendaient du beau château d'Anzy; monsieur de Maufrigneuse était criblé de dettes.



Si plus tard j'ai appris ce que c'était que d'avoir des dettes, j'ignorais alors trop complétement la vie pour le soupçonner. Les économies faites sur ma fortune servirent à pacifier les affaires de mon mari. Monsieur de Maufrigneuse avait trente-huit ans quand je l'épousai, mais ces années étaient comme celles des campagnes des militaires, elles devaient compter double. Ah! il avait bien plus de soixante-seize ans. A quarante ans, ma mère avait encore

des prétentions, et je me suis trouvée entre deux jalousies. Quelle vie ai-je menée pendant dix ans?... Ah! si l'on savait ce que souffrait cette pauvre petite femme tant soupçonnée! Être gardée par une mère jalouse de sa fille! Dieu!... Vous autres qui faites des drames, vous n'en inventerez jamais un aussi noir, aussi cruel que celui-là. Ordinairement, d'après le peu que je sais de la littérature, un drame est une suite d'actions, de discours, de mouvements qui se précipitent vers une catastrophe; mais ce dont je vous parle est la plus horrible catastrophe en action! C'est l'avalanche tombée le matin sur vous qui retombe le soir, et qui retombera le lendemain. J'ai froid au moment où je vous parle et où je vous éclaire la caverne sans issue, froide et sombre dans laquelle j'ai vécu. S'il faut tout vous dire, la naissance de mon pauvre enfant qui d'ailleurs est tout moi-même... vous avez dû être frappé de sa ressemblance avec moi? c'est mes cheveux, mes yeux, la coupe de mon visage, ma bouche, mon sourire, mon menton, mes dents... Eh! bien, sa naissance est un hasard ou le fait d'une convention de ma mère et de mon mari. Je suis restée long-temps jeune fille après mon mariage, quasi délaissée le lendemain, mère sans être femme. La duchesse se plaisait à prolonger mon ignorance, et, pour atteindre à ce but, une mère a près de sa fille d'horribles avantages. Moi, pauvre petite, élevée dans un couvent comme une rose mystique, ne sachant rien du mariage, développée fort tard, je me trouvais très-heureuse : je jouissais de la bonne intelligence et de l'harmonie de notre famille. Enfin j'étais entièrement divertie de penser à mon mari, qui ne me plaisait guère et qui ne faisait rien pour se montrer aimable, par les premières joies de la maternité : elles furent d'autant plus vives que je n'en soupçonnais pas d'autres. On m'avait tant corné aux oreilles le respect qu'une mère se devait à elle-même! Et d'ailleurs, une jeune fille aime toujours à *jouer à la maman*. A l'âge où j'étais, un enfant remplace

alors la poupée. J'étais si fière d'avoir cette belle fleur, car Georges était beau... une merveille! Comment songer au monde quand on a le bonheur de nourrir et de soigner un petit ange! J'adore les enfants quand ils sont tout petits, blancs et roses. Moi, je ne voyais que mon fils, je vivais avec mon fils, je ne laissais pas sa gouvernante l'habiller, le déshabiller, le changer. Ces soins, si ennuyeux pour les mères qui ont des régiments d'enfants, étaient tout plaisir pour moi. Mais après trois ou quatre ans, comme je ne suis pas tout-à-fait sotte, malgré le soin que l'on mettait à me bander les yeux, la lumière a fini par les atteindre. Me voyez-vous au réveil, quatre ans après, en 1819? Les *Deux Frères ennemis* sont une tragédie à l'eau rose auprès d'une mère et d'une fille placées comme nous le fûmes alors, la duchesse et moi; je les ai bravés alors, elle et mon mari, par des coquetteries publiques qui ont fait parler le monde... Dieu sait comme! Vous comprenez, mon ami, que les hommes avec lesquels j'étais soupçonnée de légèreté avaient pour moi la valeur du poignard dont on se sert pour frapper son ennemi. Préoccupée de ma vengeance, je ne sentais pas les blessures que je me portais à moi-même. Innocente comme un enfant, je passais pour une femme perverse, pour la plus mauvaise femme du monde, et je n'en savais rien. Le monde est bien sot, bien aveugle, bien ignorant; il ne pénètre que les secrets qui l'amusent, qui servent sa méchanceté; les choses les plus grandes, les plus nobles, il se met la main sur les yeux pour ne pas les voir. Mais il me semble que, dans ce temps, j'ai eu des regards, des attitudes d'innocence révoltée, des mouvements de fierté qui eussent été des bonnes fortunes pour de grands peintres. J'ai dû éclairer des bals par les tempêtes de ma colère, par les torrents de mon dédain. Poësie perdue! on ne fait ces sublimes poëmes que dans l'indignation qui nous saisit à vingt ans! Plus tard on ne s'indigne plus, on est las, on ne s'étonne plus du vice, on est lâche, on a peur.

Moi, j'allais, oh! j'allais bien. J'ai joué le plus sot personnage au monde : j'ai eu les charges du crime sans en avoir les bénéfices. J'avais tant de plaisir à me compromettre! Ah! j'ai fait des malices d'enfant. Je suis allée en Italie avec un jeune étourdi que j'ai planté là quand il m'a parlé d'amour; mais quand j'ai su qu'il s'était compromis pour moi (il avait fait un faux pour avoir de l'argent!) j'ai couru le sauver. Ma mère et mon mari, qui savaient le secret de ces choses, me tenaient en bride comme une femme prodigue. Oh! cette fois, je suis allée au Roi. Louis XVIII, cet homme sans cœur, a été touché : il m'a donné cent mille francs sur sa cassette. Le marquis d'Esgrignon, ce jeune homme que vous avez peut-être rencontré dans le monde et qui a fini par faire un très-riche mariage, a été sauvé de l'abîme où il s'était plongé pour moi. Cette aventure, causée par ma légèreté, m'a fait réfléchir. Je me suis aperçue que j'étais la première victime de ma vengeance. Ma mère, mon mari, mon beau-père avaient le monde pour eux, ils paraissaient protéger mes folies. Ma mère, qui me savait bien trop fière, trop grande, trop d'Uxelles pour me conduire vulgairement, fut alors épouvantée du mal qu'elle avait fait. Elle avait cinquante-deux ans, elle a quitté Paris, elle est allée vivre à Uxelles. Elle se repent maintenant de ses torts, elle les expie par la dévotion la plus outrée et par une affection sans bornes pour moi. Mais, en 1823, elle m'a laissée seule et face à face avec monsieur de Maufrigneuse. Oh! mon ami, vous autres hommes, vous ne pouvez savoir ce qu'est un vieil homme à bonnes fortunes. Quel intérieur que celui d'un homme accoutumé aux adorations des femmes du monde, qui ne trouve ni encens, ni encensoir chez lui, mort à tout, et jaloux par cela même! J'ai voulu, quand monsieur de Maufrigneuse a été tout à moi, j'ai voulu être une bonne femme; mais je me suis heurtée à toutes les aspérités d'un esprit chagrin, à toutes les fantaisies de l'impuissance, aux puérilités de la niaiserie, à

toutes les vanités de la suffisance, à un homme qui était enfin la plus ennuyeuse élégie du monde, et qui me traitait comme une petite fille, qui se plaisait à humilier mon amour-propre à tout propos, à m'aplatir sous les coups de son expérience, à me prouver que j'ignorais tout. Il me blessait à chaque instant. Enfin il a tout fait pour se faire prendre en détestation et me donner le droit de le trahir; mais j'ai été la dupe de mon cœur et de mon envie de bien faire pendant trois ou quatre années! Savez-vous le mot infâme qui m'a fait faire d'autres folies! Inventerez-vous jamais le sublime des calomnies du monde? — « La duchesse de Maufrigneuse est revenue à son mari, se disait-on. — Bah! c'est par dépravation, c'est un triomphe que de ranimer les morts, elle n'avait plus que cela à faire », a répondu ma meilleure amie, une parente, celle chez qui j'ai eu le bonheur de vous rencontrer.

— Madame d'Espard! s'écria Daniel en faisant un geste d'horreur.

— Oh! je lui ai pardonné, mon ami. D'abord le mot est excessivement spirituel, et peut-être ai-je dit moi-même de plus cruelles épigrammes sur de pauvres femmes tout aussi pures que je l'étais.

D'Arthez rebaisa la main de cette sainte femme qui, après lui avoir servi une mère hachée en morceaux, avoir fait du prince de Cadignan que vous connaissez, un Othello à triple garde, se mettait elle-même en capilotade et se donnait des torts, afin de se donner aux yeux du candide écrivain cette virginité que la plus niaise des femmes essaie d'offrir à tout prix à son amant.

— Vous comprenez, mon ami, que je suis rentrée dans le monde avec éclat et pour y faire des éclats. J'ai subi là des luttes nouvelles, il a fallu conquérir mon indépendance et neutraliser monsieur de Maufrigneuse. J'ai donc mené par d'autres raisons une vie dissipée. Pour m'étourdir, pour oublier la vie réelle par une vie fantastique, j'ai brillé, j'ai donné des fêtes, j'ai fait la princesse,

et j'ai fait des dettes. Chez moi, je m'oubliais dans le sommeil de la fatigue, je renaissais belle, gaie, folle pour le monde; mais, à cette triste lutte de la fantaisie contre la réalité, j'ai mangé ma fortune. La révolte de 1830 est arrivée, au moment où je rencontrais au bout de cette existence des *Mille et une Nuits* l'amour saint et pur que (je suis franche!) je désirais connaître. Avouez-le? n'était-ce pas naturel chez une femme dont le cœur comprimé par tant de causes et d'accidents se réveillait à l'âge où la femme se sent trompée, et où je voyais autour de moi tant de femmes heureuses par l'amour. Ah! pourquoi Michel Chrestien fut-il si respectueux? Il y a eu là encore une raillerie pour moi. Que voulez-vous? En tombant, j'ai tout perdu, je n'ai eu d'illusions sur rien; j'avais tout pressé, hormis un seul fruit pour lequel je n'ai plus ni goût, ni dents. Enfin, je me suis trouvée désenchantée du monde quand il me fallait quitter le monde. Il y a là quelque chose de providentiel, comme dans les insensibilités qui nous préparent à la mort. (Elle fit un geste plein d'onction religieuse.) —Tout alors m'a servi, reprit-elle, les désastres de la monarchie et ses ruines m'ont aidée à m'ensevelir. Mon fils me console de bien des choses. L'amour maternel nous rend tous les autres sentiments trompés! Et le monde s'étonne de ma retraite; mais j'y ai trouvé la félicité. Oh! si vous saviez combien est heureuse ici la pauvre créature qui est là devant vous! En sacrifiant tout à mon fils, j'oublie les bonheurs que j'ignore et que j'ignorerai toujours. Qui pourrait croire que la vie se traduit, pour la princesse de Cadignan, par une mauvaise nuit de mariage; et toutes les aventures qu'on lui prête, par un défi de petite fille à deux épouvantables passions? Mais personne. Aujourd'hui j'ai peur de tout. Je repousserai sans doute un sentiment vrai, quelque véritable et pur amour, en souvenir de tant de faussetés, de malheurs; de même que les riches attrapés par des fripons qui simulent le malheur repoussent une

vertueuse misère, dégoûtés qu'ils sont de la bienfaisance. Tout cela est horrible, n'est-ce pas ? mais croyez-moi, ce que je vous dis est l'histoire de bien des femmes.

Ces derniers mots furent prononcés d'un ton de plaisanterie et de légèreté qui rappelait la femme élégante et moqueuse. D'Arthez était abasourdi. A ses yeux, les gens que les tribunaux envoient au Bagne, qui pour avoir tué, qui pour avoir volé avec des circonstances aggravantes, qui pour s'être trompés de nom sur un billet, étaient de petits saints, comparés aux gens du monde. Cette atroce élégie, forgée dans l'arsenal du mensonge et trempée aux eaux du Styx parisien, avait été dite avec l'accent inimitable du vrai. L'écrivain contempla pendant un moment cette femme adorable, plongée dans son fauteuil, et dont les deux mains pendaient aux deux bras du fauteuil, comme deux gouttes de rosée à la marge d'une fleur, accablée par cette révélation, abîmée en paraissant avoir ressenti toutes les douleurs de sa vie à les dire, enfin un ange de mélancolie.

— Et jugez, fit-elle en se redressant par un soubresaut et levant une de ses mains et lançant des éclairs par les yeux où vingt soi-disant chastes années flambaient, jugez quelle impression dut faire sur moi l'amour de votre ami ; mais par une atroce raillerie du sort... où Dieu peut-être... car alors, je l'avoue, un homme, mais un homme digne de moi, m'eût trouvée faible, tant j'avais soif de bonheur ! Eh ! bien, il est mort, et mort en sauvant la vie à qui ?... à monsieur de Cadignan ! Étonnez-vous de me trouver rêveuse...

Ce fut le dernier coup, et le pauvre d'Arthez n'y tint pas : il se mit à genoux, il fourra sa tête dans les mains de la princesse, et il y pleura, il y versa de ces larmes douces que répandraient les anges, si les anges pleuraient. Comme Daniel avait la tête là, madame de Cadignan put laisser errer sur ses lèvres un malicieux sourire de triomphe, un sourire qu'auraient les singes en faisant un tour supérieur,

si les singes riaient. — « Ah ! je le tiens », pensa-t-elle; et, elle le tenait bien en effet.

— Mais, vous êtes... dit-il en relevant sa belle tête et la regardant avec amour.

— Vierge et martyre, reprit-elle en souriant de la vulgarité de cette vieille plaisanterie mais en lui donnant un sens charmant par ce sourire plein d'une gaieté cruelle. Si vous me voyez riant, c'est que je pense à la princesse que connaît le monde, à cette duchesse de Maufrigneuse à qui l'on donne et de Marsay, et l'infâme de Trailles, un coupe-jarret politique, et ce petit sot d'Esgrignon, et Rastignac, Rubempré, des ambassadeurs, des ministres, des généraux russes, que sais-je ? l'Europe ! On a glosé de cet album que j'ai fait faire en croyant que ceux qui m'admiraient étaient mes amis. Ah ! c'est épouvantable. Je ne comprends pas comment je laisse un homme à mes pieds : les mépriser tous, telle devrait être ma religion.

Elle se leva, alla dans l'embrasure de la fenêtre par une démarche pleine de motifs magnifiques.

D'Arthez resta sur la chauffeuse où il se remit, n'osant suivre la princesse, mais la regardant; il l'entendit se mouchant sans se moucher. Quelle est la princesse qui se mouche ? Diane essayait l'impossible pour faire croire à sa sensibilité. D'Arthez crut son ange en larmes, il accourut, la prit par la taille, la serra sur son cœur.

— Non, laissez-moi, dit-elle d'une voix faible et en murmurant, j'ai trop de doutes pour être bonne à quelque chose. Me réconcilier avec la vie est une tâche audessus de la force d'un homme.

— Diane ! je vous aimerai, moi, pour toute votre vie perdue.

— Non, ne me parlez pas ainsi, répondit-elle. En ce moment je suis honteuse et tremblante comme si j'avais commis les plus grands péchés.

Elle était entièrement revenue à l'innocence des petites filles, et se montrait néanmoins auguste, grande, noble

autant qu'une reine. Il est impossible de décrire l'effet de ce manége, si habile qu'il arrivait à la vérité pure, sur une âme neuve et franche comme celle de d'Arthez. Le grand écrivain resta muet d'admiration, passif dans cette embrasure de fenêtre, attendant un mot, tandis que la princesse attendait un baiser; mais elle était trop sacrée pour lui. Quand elle eut froid, la princesse alla reprendre sa position sur son fauteuil, elle avait les pieds gelés.

— Ce sera bien long, pensait-elle en regardant Daniel le front haut et la tête sublime de vertu.

— Est-ce une femme ? se demandait ce profond observateur du cœur humain. Comment s'y prendre avec elle ?

Jusqu'à deux heures du matin, ils passèrent le temps à se dire les bêtises que les femmes de génie, comme est la princesse, savent rendre adorables. Diane se prétendit trop détruite, trop vieille, trop passée; d'Arthez lui prouva, ce dont elle était convaincue, qu'elle avait la peau la plus délicate, la plus délicieuse au toucher, la plus blanche au regard, la plus parfumée; elle était jeune et dans sa fleur. Ils disputèrent beauté à beauté, détail à détail, par des : « Croyez-vous ? — Vous êtes fou. — C'est le désir! — Dans quinze jours, vous me verrez telle que je suis. — Enfin, je vais vers quarante ans. Peut-on aimer une si vieille femme ? » D'Arthez fut d'une éloquence impétueuse et lycéenne, bardée des épithètes les plus exagérées. Quand la princesse entendit ce spirituel écrivain disant des sottises de sous-lieutenant amoureux, elle l'écouta d'un air absorbé, tout attendrie, mais riant en elle-même.

Quand d'Arthez fut dans la rue, il se demanda s'il n'aurait pas dû être moins respectueux. Il repassa dans sa mémoire ces étranges confidences qui naturellement ont été fort abrégées ici, elles auraient voulu tout un livre pour être rendues dans leur abondance melliflue et avec les façons dont elles furent accompagnées. La perspicacité

rétrospective de cet homme si naturel et si profond fut mise en défaut par le naturel de ce roman, par sa profondeur, par l'accent de la princesse.

— C'est vrai, se disait-il sans pouvoir dormir, il y a de ces drames-là dans le monde; le monde couvre de semblables horreurs sous les fleurs de son élégance, sous la broderie de ses médisances, sous l'esprit de ses récits. Nous n'inventons jamais que le vrai. Pauvre Diane! Michel avait pressenti cette énigme, il disait que sous cette couche de glace il y avait des volcans! Et Bianchon, Rastignac ont raison: quand un homme peut confondre les grandeurs de l'idéal et les jouissances du désir, en aimant une femme à jolies manières, pleine d'esprit, de délicatesse, ce doit être un bonheur sans nom. Et il sondait en lui-même son amour, et il le trouvait infini.

Le lendemain, sur les deux heures, madame d'Espard, qui depuis plus d'un mois ne voyait plus la princesse, et n'avait pas reçu d'elle un seul traître mot, vint, amenée par une excessive curiosité. Rien de plus plaisant que la conversation de ces deux fines couleuvres pendant la première demi-heure. Diane d'Uxelles se gardait, comme de porter une robe jaune, de parler de d'Arthez. La marquise tournait autour de cette question comme un Bédouin autour d'une riche caravane. Diane s'amusait, la marquise enrageait. Diane attendait, elle voulait utiliser son amie, et s'en faire un chien de chasse. De ces deux femmes si célèbres dans le monde actuel, l'une était plus forte que l'autre. La princesse dominait de toute la tête la marquise, et la marquise reconnaissait intérieurement cette supériorité. Là, peut-être, était le secret de cette amitié. La plus faible se tenait tapie dans son faux attachement pour épier l'heure si long-temps attendue par tous les faibles, de sauter à la gorge des forts, et leur imprimer la marque d'une joyeuse morsure. Diane y voyait clair. Le monde entier était la dupe des câlineries de ces deux amies. A l'instant où la princesse aperçut une interrogation sur les

lèvres de son amie, elle lui dit : « Eh ! bien, ma chère, je vous dois un bonheur complet, immense, infini, céleste. »

— Que voulez-vous dire ?

— Vous souvenez-vous de ce que nous ruminions, il y a trois mois, dans ce petit jardin, sur le banc, au soleil, sous le jasmin ? Ah ! il n'y a que les gens de génie qui sachent aimer. J'appliquerais volontiers à mon grand Daniel d'Arthez le mot du duc d'Albe à Catherine de Médicis : « La tête d'un seul saumon vaut celle de toutes les grenouilles. »

— Je ne m'étonne point de ne plus vous voir, dit madame d'Espard.

— Promettez-moi, si vous le voyez, de ne pas lui dire un mot de moi, mon ange, dit la princesse en prenant la main de la marquise. Je suis heureuse, oh ! mais heureuse au-delà de toute expression, et vous savez combien dans le monde un mot, une plaisanterie vont loin. Une parole tue, tant on sait mettre de venin dans une parole ! Si vous saviez combien, depuis huit jours, j'ai désiré pour vous une semblable passion ! Enfin, il est doux, c'est un beau triomphe pour nous autres femmes que d'achever notre vie de femme, de s'endormir dans un amour ardent, pur, dévoué, complet, entier, surtout quand on l'a cherché pendant si long-temps.

— Pourquoi me demandez-vous d'être fidèle à ma meilleure amie ? dit madame d'Espard. Vous me croyez donc capable de vous jouer un vilain tour ?

— Quand une femme possède un tel trésor, la crainte de le perdre est un sentiment si naturel qu'elle inspire les idées de la peur. Je suis absurde, pardonnez-moi, ma chère.

Quelques moments après, la marquise sortit ; et, en la voyant partir, la princesse se dit : « Comme elle va m'arranger ! puisse-t-elle tout dire sur moi ; mais pour lui épargner la peine d'arracher Daniel d'ici, je vais le lui envoyer. »

A trois heures, quelques instants après, d'Arthez vint. Au milieu d'un discours intéressant, la princesse lui coupa net la parole, et lui posa sa belle main sur le bras.

— Pardon, mon ami, lui dit-elle en l'interrompant, mais j'oublierais cette chose qui semble une niaiserie, et qui cependant est de la dernière importance. Vous n'avez pas mis le pied chez madame d'Espard depuis le jour mille fois heureux où je vous ai rencontré; allez-y, non pas pour vous ni par politesse, mais pour moi. Peut-être m'en avez-vous fait une ennemie, si elle a par hasard appris que depuis son dîner vous n'êtes pour ainsi dire pas sorti de chez moi. D'ailleurs, mon ami, je n'aimerais pas à vous voir abandonnant vos relations et le monde, ni vos occupations et vos ouvrages. Je serais encore étrangement calomniée. Que ne dirait-on pas? je vous tiens en lesse, je vous absorbe, je crains les comparaisons, je veux encore faire parler de moi, je m'y prends bien pour conserver ma conquête, en sachant que c'est la dernière. Qui pourrait deviner que vous êtes mon unique ami? Si vous m'aimez autant que vous dites m'aimer, vous ferez croire au monde que nous sommes purement et simplement frère et sœur. Continuez.

D'Arthez fut pour toujours discipliné par l'ineffable douceur avec laquelle cette gracieuse femme arrangeait sa robe pour tomber en toute élégance. Il y avait je ne sais quoi de fin, de délicat dans ce discours qui le toucha aux larmes. La princesse sortait de toutes les conditions ignobles et bourgeoises des femmes qui se disputent et se chicanent pièce à pièce sur des divans, elle déployait une grandeur inouïe; elle n'avait pas besoin de le dire, cette union était entendue entre eux noblement. Ce n'était ni hier, ni demain, ni aujourd'hui; ce serait quand ils le voudraient l'un et l'autre, sans les interminables bandelettes de ce que les femmes vulgaires nomment *un sacrifice;* sans doute elles savent tout ce qu'elles doivent y perdre, tandis que cette fête est un triomphe pour les femmes sûres d'y

gagner. Dans cette phrase, tout était vague comme une promesse, doux comme une espérance et néanmoins certain comme un droit. Avouons-le? Ces sortes de grandeurs n'appartiennent qu'à ces illustres et sublimes trompeuses, elles restent royales encore là où les autres femmes deviennent sujettes. D'Arthez put alors mesurer la distance qui existe entre ces femmes et les autres. La princesse se montrait toujours digne et belle. Le secret de cette noblesse est peut-être dans l'art avec lequel les grandes dames savent se dépouiller de leurs voiles; elles arrivent à être, dans cette situation, comme des statues antiques; si elles gardaient un chiffon, elles seraient impudiques. La bourgeoise essaie toujours de s'envelopper.

Enharnaché de tendresse, maintenu par les plus splendides vertus, d'Arthez obéit et alla chez madame d'Espard, qui déploya pour lui ses plus charmantes coquetteries. La marquise se garda bien de dire à d'Arthez un mot de la princesse, elle le pria seulement à dîner pour un prochain jour.

D'Arthez vit ce jour-là nombreuse compagnie. La marquise avait invité Rastignac, Blondet, le marquis d'Ajuda-Pinto, Maxime de Trailles, marquis d'Esgrignon, les deux Vandenesse, du Tillet, un des plus riches banquiers de Paris; le baron de Nucingen, Nathan, lady Dudley, deux des plus perfides attachés d'ambassade, et le chevalier d'Espard, l'un des plus profonds personnages de ce salon, la moitié de la politique de sa belle-sœur.

Ce fut en riant que Maxime de Trailles dit à d'Arthez : « Vous voyez beaucoup la princesse de Cadignan? »

D'Arthez fit en réponse à cette question un sèche inclination de tête. Maxime de Trailles était un *bravo* d'un ordre supérieur, sans foi ni loi, capable de tout, ruinant les femmes qui s'attachaient à lui, leur faisant mettre leurs diamants en gage, mais couvrant cette conduite d'un vernis brillant, de manières charmantes et d'un esprit satanique. Il inspirait à tout le monde une crainte et un mépris égal;

mais comme personne n'était assez hardi pour lui témoigner autre chose que les sentiments les plus courtois, il ne pouvait s'apercevoir de rien, ou il se prêtait à la dissimulation générale. Il devait au comte de Marsay le dernier degré d'élévation auquel il pouvait arriver. De Marsay, qui connaissait Maxime de longue main, l'avait jugé capable de remplir certaines fonctions secrètes et diplomatiques qu'il lui donnait, et desquelles il s'acquittait à merveille. D'Arthez était depuis quelque temps assez mêlé aux affaires politiques pour connaître à fond le personnage, et lui seul peut-être avait un caractère assez élevé pour exprimer tout haut ce que le monde pensait tout bas.

— *C'esde sans titte bir elle que fus néclichez la Jampre,* dit le baron de Nucingen.

— Ah! la princesse est une des femmes les plus dangereuses chez lesquelles un homme puisse mettre le pied, s'écria doucement le marquis d'Esgrignon, je lui dois l'infamie de mon mariage.

— Dangereuse? dit madame d'Espard. Ne parlez pas ainsi de ma meilleure amie. Je n'ai jamais rien su ni vu de la princesse qui ne me paraisse tenir des sentiments les plus élevés.

— Laissez donc dire le marquis, s'écria Rastignac. Quand un homme a été désarçonné par un joli cheval, il lui trouve des vices et il le vend.

Piqué par ce mot, le marquis d'Esgrignon regarda Daniel d'Arthez, et lui dit : « Monsieur n'en est pas, j'espère, avec la princesse, à un point qui nous empêche de parler d'elle. »

D'Arthez garda le silence. D'Esgrignon, qui ne manquait pas d'esprit, fit en réponse à Rastignac un portrait apologétique de la princesse qui mit la table en belle humeur. Comme cette raillerie était excessivement obscure pour d'Arthez, il se pencha vers madame de Montcornet, sa voisine, et lui demanda le sens de ces plaisanteries.

— Mais, excepté vous, à en juger par la bonne opinion que vous avez de la princesse, tous les convives ont été, dit-on, dans ses bonnes grâces.

— Je puis vous assurer qu'il n'y a rien que de faux dans cette opinion, répondit Daniel.

— Cependant voici monsieur d'Esgrignon, un gentilhomme du Perche, qui s'est complètement ruiné pour elle, il y a douze ans, et qui, pour elle, a failli monter sur l'échafaud.

— Je sais l'affaire, dit d'Arthez. Madame de Cadignan est allée sauver monsieur d'Esgrignon de la Cour d'assises, et voilà comment il l'en récompense aujourd'hui.

Madame de Montcornet regarda d'Arthez avec un étonnement et une curiosité presque stupides, puis elle reporta ses yeux sur madame d'Espard en le lui montrant comme pour dire : Il est ensorcelé!

Pendant cette courte conversation, madame de Cadignan était protégée par madame d'Espard, dont la protection ressemblait à celle des paratonnerres qui attirent la foudre. Quand d'Arthez revint à la conversation générale, il entendit Maxime de Trailles lançant ce mot : «Chez Diane la dépravation n'est pas un effet, mais une cause; peut-être doit-elle à cette cause son naturel exquis : elle ne cherche pas, elle n'invente rien; elle vous offre les recherches les plus raffinées comme une inspiration de l'amour le plus naïf, et il vous est impossible de ne pas la croire.»

Cette phrase, qui semblait avoir été préparée pour un homme de la portée de d'Arthez, était si forte que ce fut comme une conclusion. Chacun laissa la princesse, elle parut assommée. D'Arthez regarda de Trailles et d'Esgrignon d'un air railleur.

— Le plus grand tort de cette femme est d'aller sur les brisées des hommes, dit-il. Elle dissipe comme eux des biens paraphernaux, elle envoie ses amants chez les usuriers, elle dévore des dots, elle ruine des orphelins,

elle fond de vieux châteaux, elle inspire et commet peut-être aussi des crimes, mais...

Jamais aucun des deux personnages auxquels répondait d'Arthez n'avait entendu rien de si fort. Sur ce *mais*, la table entière fut frappée, chacun resta la fourchette en l'air, les yeux fixés alternativement sur le courageux écrivain et sur les assassins de la princesse, en attendant la conclusion dans un horrible silence.

— Mais, dit d'Arthez avec une moqueuse légèreté, madame la princesse de Cadignan a sur les hommes un avantage : quand on s'est mis en danger pour elle, elle vous sauve, et ne dit de mal de personne. Pourquoi, dans le nombre, ne se trouverait-il pas une femme qui s'amusât des hommes, comme les hommes s'amusent des femmes? Pourquoi le beau sexe ne prendrait-il pas de temps en temps une revanche?...

— Le génie est plus fort que l'esprit, dit Blondet à Nathan.

Cette avalanche d'épigrammes fut en effet comme le feu d'une batterie de canons opposée à une fusillade. On s'empressa de changer de conversation. Ni le comte de Trailles, ni le marquis d'Esgrignon ne parurent disposés à quereller d'Arthez. Quand on servit le café, Blondet et Nathan vinrent trouver l'écrivain avec un empressement que personne n'osait imiter, tant il était difficile de concilier l'admiration inspirée par sa conduite, et la peur de se faire deux puissants ennemis.

— Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous savons combien votre caractère égale en grandeur votre talent, lui dit Blondet. Vous vous êtes conduit là, non plus comme un homme, mais comme un dieu : ne s'être laissé emporter ni par son cœur, ni par son imagination; ne pas avoir pris la défense d'une femme aimée, faute qu'on attendait de vous, et qui eût fait triompher ce monde dévoré de jalousie contre les illustrations littéraires... Ah! permettez-moi de le dire, c'est le sublime de la politique privée.

— Ah! vous êtes un homme d'État, dit Nathan. Il est aussi habile que difficile de venger une femme sans la défendre.

— La princesse est une des héroïnes du parti légitimiste, n'est-ce pas un devoir pour tout homme de cœur de la protéger *quand même ?* répondit froidement d'Arthez. Ce qu'elle a fait pour la cause de ses maîtres excuserait la plus folle vie.

— Il joue serré, dit Nathan à Blondet.

— Absolument comme si la princesse en valait la peine, répondit Rastignac qui s'était joint à eux.

D'Arthez alla chez la princesse, qui l'attendait en proie aux plus vives anxiétés. Le résultat de cette expérience que Diane avait favorisée pouvait lui être fatal. Pour la première fois de sa vie, cette femme souffrait dans son cœur et suait dans sa robe. Elle ne savait quel parti prendre au cas où d'Arthez croirait le monde qui dirait vrai, au lieu de la croire, elle qui mentait; car, jamais un caractère si beau, un homme si complet, une âme si pure, une conscience si ingénue ne s'étaient mis sous sa main. Si elle avait ourdi de si cruels mensonges, elle y avait été poussée par le désir de connaître le véritable amour. Cet amour, elle le sentait poindre dans son cœur, elle aimait d'Arthez; elle était condamnée à le tromper, car elle voulait rester pour lui l'actrice sublime qui avait joué la comédie à ses yeux. Quand elle entendit le pas de Daniel dans la salle à manger, elle éprouva une commotion, un tressaillement qui l'agita jusque dans les principes de sa vie. Ce mouvement, qu'elle n'avait jamais eu pendant l'existence la plus aventureuse pour une femme de son rang, lui apprit alors qu'elle avait joué son bonheur. Ses yeux, qui regardaient dans l'espace, embrassèrent d'Arthez tout entier; elle vit à travers sa chair, elle lut dans son âme : le soupçon ne l'avait même donc pas effleuré de son aile de chauve-souris. Le terrible mouvement de cette peur eut alors sa réaction, la joie faillit étouffer l'heureuse Diane; car il n'est

pas de créature qui n'ait plus de force pour supporter le chagrin que pour résister à l'extrême félicité.

— Daniel, on m'a calomniée et tu m'as vengée ! s'écria-t-elle en se levant et en lui ouvrant les bras.

Dans le profond étonnement que lui causa ce mot dont les racines étaient invisibles pour lui, Daniel se laissa prendre la tête par deux belles mains, et la princesse le baisa saintement au front.

— Comment avez-vous su...

— O niais illustre ! ne vois-tu pas que je t'aime follement ?

Depuis ce jour, il n'a plus été question de la princesse de Cadignan, ni de d'Arthez. La princesse a hérité de sa mère quelque fortune, elle passe tous les étés à Genève dans une villa avec le grand écrivain, et revient pour quelques mois d'hiver à Paris. D'Arthez ne se montre qu'à la Chambre. Enfin, ses publications sont devenues excessivement rares. Est-ce un dénoûment ? Oui, pour les gens d'esprit ; non, pour ceux qui veulent tout savoir.

Aux Jardies, juin 1839.



# FACINO CANE*



# FACINO CANE.

---

Je demeurais alors dans une petite rue que vous ne connaissez sans doute pas, la rue de Lesdiguières : elle commence à la rue Saint-Antoine, en face d'une fontaine près de la place de la Bastille et débouche dans la rue de La Cerisaie. L'amour de la science m'avait jeté dans une mansarde où je travaillais pendant la nuit, et je passais le jour dans une bibliothèque voisine, celle de MONSIEUR*. Je vivais frugalement, j'avais accepté toutes les conditions de la vie monastique, si nécessaire aux travailleurs. Quand il faisait beau, à peine me promenais-je sur le boulevard Bourdon. Une seule passion m'entraînait en dehors de mes habitudes studieuses; mais n'était-ce pas encore de l'étude? j'allais observer les mœurs

du faubourg, ses habitants et leurs caractères. Aussi mal vêtu que les ouvriers, indifférent au décorum, je ne les mettais point en garde contre moi; je pouvais me mêler à leurs groupes, les voir concluant leurs marchés, et se disputant à l'heure où ils quittent le travail. Chez moi l'observation était déjà devenue intuitive, elle pénétrait l'âme sans négliger le corps; ou plutôt elle saisissait si bien les détails extérieurs, qu'elle allait sur-le-champ au-delà; elle me donnait la faculté de vivre de la vie de l'individu sur laquelle elle s'exerçait, en me permettant de me substituer à lui comme le derviche des *Mille et une Nuits* prenait le corps et l'âme des personnes sur lesquelles il prononçait certaines paroles.

Lorsque, entre onze heures et minuit, je rencontrais un ouvrier et sa femme revenant ensemble de l'Ambigu-Comique,* je m'amusais à les suivre depuis le boulevard du Pont-aux-Choux* jusqu'au boulevard Beaumarchais. Ces braves gens parlaient d'abord de la pièce qu'ils avaient vue; de fil en aiguille, ils arrivaient à leurs affaires; la mère tirait son enfant par la main, sans écouter ni ses plaintes ni ses demandes; les deux époux comptaient l'argent qui leur serait payé le lendemain, ils le dépensaient de vingt manières différentes. C'était alors des détails de ménage, des doléances sur le prix excessif des pommes de terre, ou sur la longueur de l'hiver et le renchérissement des mottes, des représentations énergiques sur ce qui était dû au boulanger; enfin des discussions qui s'envenimaient, et où chacun d'eux déployait son caractère en mots pittoresques. En entendant ces gens, je pouvais épouser leur vie, je me sentais leurs guenilles sur le dos, je marchais les pieds dans leurs souliers percés; leurs désirs, leurs besoins, tout passait dans mon âme, ou mon âme passait dans la leur. C'était le rêve d'un homme éveillé. Je m'échauffais avec eux contre les chefs d'atelier qui les tyrannisaient, ou contre les mauvaises pratiques qui les faisaient revenir plusieurs fois sans les payer. Quitter ses

habitudes, devenir un autre que soi par l'ivresse des facultés morales, et jouer ce jeu à volonté, telle était ma distraction. A quoi dois-je ce don? Est-ce une seconde vue? est-ce une de ces qualités dont l'abus mènerait à la folie? Je n'ai jamais recherché les causes de cette puissance; je la possède et m'en sers, voilà tout. Sachez seulement que, dès ce temps, j'avais décomposé les éléments de cette masse hétérogène nommée le peuple, que je l'avais analysée de manière à pouvoir évaluer ses qualités bonnes ou mauvaises. Je savais déjà de quelle utilité pourrait être ce faubourg, ce séminaire de révolutions qui renferme des héros, des inventeurs, des savants pratiques, des coquins, des scélérats, des vertus et des vices, tous comprimés par la misère, étouffés par la nécessité, noyés dans le vin, usés par les liqueurs fortes. Vous ne sauriez imaginer combien d'aventures perdues, combien de drames oubliés dans cette ville de douleur! Combien d'horribles et belles choses! L'imagination n'atteindra jamais au vrai qui s'y cache et que personne ne peut aller découvrir; il faut descendre trop bas pour trouver ces admirables scènes ou tragiques ou comiques, chefs-d'œuvre enfantés par le hasard. Je ne sais comment j'ai si long-temps gardé sans la dire l'histoire que je vais vous raconter, elle fait partie de ces récits curieux restés dans le sac d'où la mémoire les tire capricieusement comme des numéros de loterie : j'en ai bien d'autres, aussi singuliers que celui-ci, également enfouis; mais ils auront leur tour, croyez-le.

Un jour ma femme de ménage, la femme d'un ouvrier, vint me prier d'honorer de ma présence la noce d'une de ses sœurs. Pour vous faire comprendre ce que pouvait être cette noce il vous faut dire que je donnais quarante sous par mois à cette pauvre créature, qui venait tous les matins faire mon lit, nettoyer mes souliers, brosser mes habits, balayer la chambre et préparer mon déjeuner; elle allait pendant le reste du temps tourner la manivelle d'une mécanique, et gagnait à ce dur métier dix sous par

jour. Son mari, un ébéniste, gagnait quatre francs. Mais comme ce ménage avait trois enfants, il pouvait à peine honnêtement manger du pain. Je n'ai jamais rencontré de probité plus solide que celle de cet homme et de cette femme. Quand j'eus quitté le quartier, pendant cinq ans, la mère Vaillant est venue me souhaiter ma fête en m'apportant un bouquet et des oranges, elle qui n'avait jamais dix sous d'économie. La misère nous avait rapprochés. Je n'ai jamais pu lui donner autre chose que dix francs, souvent empruntés pour cette circonstance. Ceci peut expliquer ma promesse d'aller à la noce, je comptais me blottir dans la joie de ces pauvres gens.

Le festin, le bal, tout eut lieu chez un marchand de vin de la rue de Charenton, au premier étage, dans une grande chambre éclairée par des lampes à réflecteurs en fer-blanc, tendue d'un papier crasseux à hauteur des tables, et le long des murs de laquelle il y avait des bancs de bois. Dans cette chambre, quatre-vingts personnes endimanchées, flanquées de bouquets et de rubans, toutes animées par l'esprit de la Courtille,* le visage enflammé, dansaient comme si le monde allait finir. Les mariés s'embrassaient à la satisfaction générale, et c'étaient des hé! hé! des ha! ha! facétieux mais réellement moins indécents que ne le sont les timides œillades des jeunes filles bien élevées. Tout ce monde exprimait un contentement brutal qui avait je ne sais quoi de communicatif.

Mais ni les physionomies de cette assemblée, ni la noce, ni rien de ce monde n'a trait à mon histoire. Retenez seulement la bizarrerie du cadre. Figurez-vous bien la boutique ignoble et peinte en rouge, sentez l'odeur du vin, écoutez les hurlements de cette joie, restez bien dans ce faubourg, au milieu de ces ouvriers, de ces vieillards, de ces pauvres femmes livrés au plaisir d'une nuit!

L'orchestre se composait de trois aveugles des Quinze-Vingts; le premier était violon, le second clarinette, et le troisième flageolet. Tous trois étaient payés en bloc sept

francs pour la nuit. Sur ce prix-là, certes, ils ne donnaient ni du Rossini, ni du Beethoven, ils jouaient ce qu'ils voulaient et ce qu'ils pouvaient; personne ne leur faisait de reproches, charmante délicatesse! Leur musique attaquait si brutalement le tympan, qu'après avoir jeté les yeux sur l'assemblée, je regardai ce trio d'aveugles, et fus tout d'abord disposé à l'indulgence en reconnaissant leur uniforme. Ces artistes étaient dans l'embrasure d'une croisée; pour distinguer leurs physionomies, il fallait donc être près d'eux : je n'y vins pas sur-le-champ; mais quand je m'en rapprochai, je ne sais pourquoi, tout fut dit, la noce et sa musique disparut, ma curiosité fut excitée au plus haut degré, car mon âme passa dans le corps du joueur de clarinette. Le violon et le flageolet avaient tous deux des figures vulgaires, la figure si connue de l'aveugle, pleine de contention, attentive et grave; mais celle de la clarinette était un de ces phénomènes qui arrêtent tout court l'artiste et le philosophe.

Figurez-vous le masque en plâtre de Dante, éclairé par la lueur rouge du quinquet, et surmonté d'une forêt de cheveux d'un blanc argenté. L'expression amère et douloureuse de cette magnifique tête était agrandie par la cécité, car les yeux morts revivaient par la pensée; il s'en échappait comme une lueur brûlante, produite par un désir unique, incessant, énergiquement inscrit sur un front bombé que traversaient des rides pareilles aux assises d'un vieux mur. Ce vieillard soufflait au hasard, sans faire la moindre attention à la mesure ni à l'air, ses doigts se baissaient ou se levaient, agitaient les vieilles clefs par une habitude machinale, il ne se gênait pas pour faire ce que l'on nomme des *canards* en termes d'orchestre, les danseurs ne s'en apercevaient pas plus que les deux acolytes de mon Italien; car je voulais que ce fût un Italien, et c'était un Italien. Quelque chose de grand et de despotique se rencontrait dans ce vieil Homère qui gardait en lui-même une Odyssée condamnée à l'oubli. C'était une

grandeur si réelle qu'elle triomphait encore de son abjection, c'était un despotisme si vivace qu'il dominait la pauvreté. Aucune des violentes passions qui conduisent l'homme au bien comme au mal, en font un forçat ou un héros, ne manquait à ce visage noblement coupé, lividement italien, ombragé par des sourcils grisonnants qui projetaient leur ombre sur des cavités profondes où l'on tremblait de voir reparaître la lumière de la pensée, comme on craint de voir venir à la bouche d'une caverne quelques brigands armés de torches et de poignards. Il existait un lion dans cette cage de chair, un lion dont la rage s'était inutilement épuisée contre le fer de ses barreaux. L'incendie du désespoir s'était éteint dans ses cendres, la lave s'était refroidie; mais les sillons, les bouleversements, un peu de fumée attestaient la violence de l'éruption, les ravages du feu. Ces idées, réveillées par l'aspect de cet homme, étaient aussi chaudes dans mon âme qu'elles étaient froides sur sa figure.

Entre chaque contredanse, le violon et le flageolet, sérieusement occupés de leur verre et de leur bouteille, suspendaient leur instrument au bouton de leur redingote rougeâtre, avançaient la main sur une petite table placée dans l'embrasure de la croisée où était leur cantine, et offraient toujours à l'Italien un verre plein qu'il ne pouvait prendre lui-même, car la table se trouvait derrière sa chaise; chaque fois, la clarinette les remerciait par un signe de tête amical. Leurs mouvements s'accomplissaient avec cette précision qui étonne toujours chez les aveugles des Quinze-Vingts, et qui semble faire croire qu'ils voient. Je m'approchai des trois aveugles pour les écouter; mais quand je fus près d'eux, ils m'étudièrent, ne reconnurent sans doute pas la nature ouvrière, et se tinrent coi.

— De quel pays êtes-vous, vous qui jouez de la clarinette?

— De Venise, répondit l'aveugle avec un léger accent italien.

— Etes-vous né aveugle, ou êtes-vous aveugle par...

— Par accident, répondit-il vivement, une maudite goutte sereine.

— Venise est une belle ville, j'ai toujours eu la fantaisie d'y aller.

La physionomie du vieillard s'anima, ses rides s'agitèrent, il fut violemment ému.

— Si j'y allais avec vous, vous ne perdriez pas votre temps, me dit-il.



— Ne lui parlez pas de Venise, me dit le violon, ou notre doge va commencer son train; avec ça qu'il a déjà deux bouteilles dans le bocal, le prince!

— Allons, en avant, père Canard, dit le flageolet.

Tous trois se mirent à jouer; mais pendant le temps qu'ils mirent à exécuter les quatre contredanses, le Vénitien me flairait, il devinait l'excessif intérêt que je lui portais. Sa physionomie quitta sa froide expression de tristesse; je ne sais quelle espérance égaya tous ses traits, se coula comme une flamme bleue dans ses rides; il sourit,

et s'essuya le front, ce front audacieux et terrible; enfin il devint gai comme un homme qui monte sur son dada.

— Quel âge avez-vous? lui demandai-je.

— Quatre-vingt-deux ans!

— Depuis quand êtes-vous aveugle?

— Voici bientôt cinquante ans, répondit-il avec un accent qui annonçait que ses regrets ne portaient pas seulement sur la perte de sa vue, mais sur quelque grand pouvoir dont il aurait été dépouillé.

— Pourquoi vous appellent-ils donc le doge? lui demandai-je.

— Ah! une farce, me dit-il, je suis patricien de Venise, et j'aurais été doge tout comme un autre.

— Comment vous nommez-vous donc?

— Ici, me dit-il, le père Canet. Mon nom n'a jamais pu s'écrire autrement sur les registres; mais, en italien, c'est *Marco Facino Cane, principe de Varese.*

— Comment? vous descendez du fameux condottiere Facino Cane* dont les conquêtes ont passé aux ducs de Milan?

— *E vero,* me dit-il. Dans ce temps-là, pour n'être pas tué par les Visconti, le fils de Cane s'est réfugié à Venise et s'est fait inscrire sur le Livre d'or. Mais il n'y a pas plus de Cane maintenant que de livre. Et il fit un geste effrayant de patriotisme éteint et de dégoût pour les choses humaines.

— Mais si vous étiez sénateur de Venise, vous deviez être riche; comment avez-vous pu perdre votre fortune?

A cette question il leva la tête vers moi, comme pour me contempler par un mouvement vraiment tragique, et me répondit : «Dans les malheurs!»

Il ne songeait plus à boire, il refusa par un geste le verre de vin que lui tendit en ce moment le vieux flageolet, puis il baissa la tête. Ces détails n'étaient pas de

nature à éteindre ma curiosité. Pendant la contredanse que jouèrent ces trois machines, je contemplai le vieux noble vénitien avec les sentiments qui dévorent un homme de vingt ans. Je voyais Venise et l'Adriatique, je la voyais en ruines sur cette figure ruinée. Je me promenais dans cette ville si chère à ses habitants, j'allais du Rialto au grand canal, du quai des Esclavons au Lido, je revenais à sa cathédrale, si originalement sublime; je regardais les fenêtres de la *Casa d'Oro,* dont chacune a des ornements différents; je contemplais ses vieux palais si riches de marbre, enfin toutes ces merveilles avec lesquelles le savant sympathise d'autant plus qu'il les colore à son gré, et ne dépoëtise pas ses rêves par le spectacle de la réalité. Je remontais le cours de la vie de ce rejeton du plus grand des condottieri, en y cherchant les traces de ses malheurs et les causes de cette profonde dégradation physique et morale qui rendait plus belles encore les étincelles de grandeur et de noblesse ranimées en ce moment. Nos pensées étaient sans doute communes, car je crois que la cécité rend les communications intellectuelles beaucoup plus rapides en défendant à l'attention de s'éparpiller sur les objets extérieurs. La preuve de notre sympathie ne se fit pas attendre. Facino Cane cessa de jouer, se leva, vint à moi et me dit un : « Sortons ! » qui produisit sur moi l'effet d'une douche électrique. Je lui donnai le bras, et nous nous en allâmes.

Quand nous fûmes dans la rue, il me dit : « Voulez-vous me mener à Venise, m'y conduire, voulez-vous avoir foi en moi? vous serez plus riche que ne le sont les dix maisons les plus riches d'Amsterdam ou de Londres, plus riche que les Rotschild, enfin riche comme les *Mille et une Nuits.* »

Je pensai que cet homme était fou; mais il y avait dans sa voix une puissance à laquelle j'obéis. Je me laissai conduire et il me mena vers les fossés de la Bastille comme s'il avait eu des yeux. Il s'assit sur une pierre dans un en-

droit fort solitaire où depuis fut bâti le pont par lequel le canal Saint-Martin communique avec la Seine. Je me mis sur une autre pierre devant ce vieillard dont les cheveux blancs brillèrent comme des fils d'argent à la clarté de la lune. Le silence que troublait à peine le bruit orageux des boulevards qui arrivait jusqu'à nous, la pureté de la nuit, tout contribuait à rendre cette scène vraiment fantastique.

— Vous parlez de millions à un jeune homme, et vous croyez qu'il hésiterait à endurer mille maux pour les recueillir! Ne vous moquez-vous pas de moi?

— Que je meure sans confession, me dit-il avec violence, si ce que je vais vous dire n'est pas vrai. J'ai eu vingt ans comme vous les avez en ce moment, j'étais riche, j'étais beau, j'étais noble, j'ai commencé par la première des folies, par l'amour. J'ai aimé comme l'on n'aime plus, jusqu'à me mettre dans un coffre et risquer d'y être poignardé sans avoir reçu autre chose que la promesse d'un baiser. Mourir pour *elle* me semblait toute une vie. En 1760 je devins amoureux d'une Vendramini, une femme de dix-huit ans, mariée à un Sagredo, l'un des plus riches sénateurs, un homme de trente ans, fou de sa femme. Ma maîtresse et moi nous étions innocents comme deux chérubins, quand le *sposo* nous surprit causant d'amour; j'étais sans armes, il me manqua, je sautai sur lui, je l'étranglai de mes deux mains en lui tordant le cou comme à un poulet. Je voulus partir avec Bianca, elle ne voulut pas me suivre. Voilà les femmes! Je m'en allai seul, je fus condamné, mes biens furent séquestrés au profit de mes héritiers; mais j'avais emporté mes diamants, cinq tableaux de Titien roulés, et tout mon or. J'allai à Milan, où je ne fus pas inquiété : mon affaire n'intéressait point l'État.

— Une petite observation avant de continuer, dit-il après une pause. Que les fantaisies d'une femme influent ou non sur son enfant pendant qu'elle le porte ou quand elle le conçoit, il est certain que ma mère eut une passion

pour l'or pendant sa grossesse. J'ai pour l'or une monomanie dont la satisfaction est si nécessaire à ma vie que, dans toutes les situations où je me suis trouvé, je n'ai jamais été sans or sur moi; je manie constamment de l'or; jeune, je portais toujours des bijoux et j'avais toujours sur moi deux ou trois cents ducats.

En disant ces mots, il tira deux ducats de sa poche et me les montra.

— Je sens l'or. Quoique aveugle, je m'arrête devant les boutiques de joailliers. Cette passion m'a perdu, je suis devenu joueur pour jouer de l'or. Je n'étais pas fripon, je fus friponné, je me ruinai. Quand je n'eus plus de fortune, je fus pris par la rage de voir Bianca : je revins secrètement à Venise, je la retrouvai, je fus heureux pendant six mois, caché chez elle, nourri par elle. Je pensais délicieusement à finir ainsi ma vie. Elle était recherchée par le Provéditeur; celui-ci devina un rival, en Italie on les sent : il nous espionna, nous surprit au lit, le lâche! Jugez combien vive fut notre lutte : je ne le tuai pas, je le blessai grièvement. Cette aventure brisa mon bonheur. Depuis ce jour je n'ai jamais retrouvé de Bianca. J'ai eu de grands plaisirs, j'ai vécu à la cour de Louis XV parmi les femmes les plus célèbres; nulle part je n'ai trouvé les qualités, les grâces, l'amour de ma chère Vénitienne. Le Provéditeur avait ses gens, il les appela, le palais fut cerné, envahi; je me défendis pour pouvoir mourir sous les yeux de Bianca qui m'aidait à tuer le Provéditeur. Jadis cette femme n'avait pas voulu s'enfuir avec moi; mais après six mois de bonheur elle voulait mourir de ma mort, et reçut plusieurs coups. Pris dans un grand manteau que l'on jeta sur moi, je fus roulé, porté dans une gondole et transporté dans un cachot des puits. J'avais vingt-deux ans, je tenais si bien le tronçon de mon épée que pour l'avoir il aurait fallu me couper le poing. Par un singulier hasard, ou plutôt inspiré par une pensée de précaution, je cachai ce morceau de fer dans un coin, comme s'il pouvait me

servir. Je fus soigné. Aucune de mes blessures n'était mortelle. A vingt-deux ans, on revient de tout. Je devais mourir décapité, je fis le malade afin de gagner du temps. Je croyais être dans un cachot voisin du canal, mon projet était de m'évader en creusant le mur et traversant le canal à la nage, au risque de me noyer. Voici sur quels raisonnements s'appuyait mon espérance. Toutes les fois que le geôlier m'apportait à manger, je lisais des indications écrites sur les murs, comme : *côté du palais, côté du canal, côté du souterrain,* et je finis par apercevoir un plan dont le sens m'inquiétait peu, mais explicable par l'état actuel du palais ducal qui n'est pas terminé. Avec le génie que donne le désir de recouvrer la liberté, je parvins à déchiffrer, en tâtant du bout des doigts la superficie d'une pierre, une inscription arabe par laquelle l'auteur de ce travail avertissait ses successeurs qu'il avait détaché deux pierres de la dernière assise, et creusé onze pieds de souterrain. Pour continuer son œuvre, il fallait répandre sur le sol même du cachot les parcelles de pierre et de mortier produites par le travail de l'excavation. Quand même les gardiens ou les inquisiteurs n'eussent pas été rassurés par la construction de l'édifice qui n'exigeait qu'une surveillance extérieure, la disposition des puits, où l'on descend par quelques marches, permettait d'exhausser graduellement le sol sans que les gardiens s'en aperçussent. Cet immense travail avait été superflu, du moins pour celui qui l'avait entrepris, car son inachèvement annonçait la mort de l'inconnu. Pour que son dévouement ne fût pas à jamais perdu, il fallait qu'un prisonnier sût l'arabe; mais j'avais étudié les langues orientales au couvent des Arméniens. Une phrase écrite derrière la pierre disait le destin de ce malheureux, mort victime de ses immenses richesses, que Venise avait convoitées et dont elle s'était emparée. Il me fallut un mois pour arriver à un résultat. Pendant que je travaillais, et dans les moments où la fatigue m'anéantissait, j'entendais le son de l'or, je voyais de l'or devant moi, j'étais ébloui

par des diamants! Oh! attendez. Pendant une nuit, mon acier émoussé trouva du bois. J'aiguisai mon bout d'épée, et fis un trou dans ce bois. Pour pouvoir travailler, je me roulais comme un serpent sur le ventre, je me mettais nu pour travailler à la manière des taupes, en portant mes mains en avant et me faisant de la pierre même un point d'appui. La surveille du jour où je devais comparaître devant mes juges, pendant la nuit, je voulus tenter un dernier effort; je perçai le bois, et mon fer ne rencontra rien au-delà. Jugez de ma surprise quand j'appliquai les yeux sur le trou! J'étais dans le lambris d'une cave où une faible lumière me permettait d'apercevoir un monceau d'or. Le doge et l'un des Dix étaient dans ce caveau, j'entendais leurs voix; leurs discours m'apprirent que là était le trésor secret de la République, les dons des doges, et les réserves du butin appelé le denier de Venise, et pris sur le produit des expéditions. J'étais sauvé! Quand le geôlier vint, je lui proposai de favoriser ma fuite et de partir avec moi en emportant tout ce que nous pourrions prendre. Il n'y avait pas à hésiter, il accepta. Un navire faisait voile pour le Levant, toutes les précautions furent prises, Bianca favorisa les mesures que je dictais à mon complice. Pour ne pas donner l'éveil, Bianca devait nous rejoindre à Smyrne. En une nuit le trou fut agrandi, et nous descendîmes dans le trésor secret de Venise. Quelle nuit! J'ai vu quatre tonnes pleines d'or. Dans la pièce précédente, l'argent était également amassé en deux tas qui laissaient un chemin au milieu pour traverser la chambre où les pièces relevées en talus garnissaient les murs à cinq pieds de hauteur. Je crus que le geôlier deviendrait fou; il chantait, il sautait, il riait, il gambadait dans l'or; je le menaçai de l'étrangler s'il perdait le temps ou s'il faisait du bruit. Dans sa joie, il ne vit pas d'abord une table où étaient les diamants. Je me jetai dessus assez habilement pour emplir ma veste de matelot et les poches de mon pantalon. Mon Dieu! je n'en pris pas le tiers. Sous cette table étaient des

lingots d'or. Je persuadai à mon compagnon de remplir d'or autant de sacs que nous pourrions en porter, en lui faisant observer que c'était la seule manière de n'être pas découverts à l'étranger. — Les perles, les bijoux, les diamants nous feraient reconnaître, lui dis-je. Quelle que fût notre avidité, nous ne pûmes prendre que deux mille livres d'or, qui nécessitèrent six voyages à travers la prison jusqu'à la gondole. La sentinelle à la porte d'eau avait été gagnée moyennant un sac de dix livres d'or. Quant aux deux gondoliers, ils croyaient servir la République. Au jour, nous partîmes. Quand nous fûmes en pleine mer, et que je me souvins de cette nuit; quand je me rappelai les sensations que j'avais éprouvées, que je revis cet immense trésor où, suivant mes évaluations, je laissais trente millions en argent et vingt millions en or, plusieurs millions en diamants, perles et rubis, il se fit en moi comme un mouvement de folie. J'eus la fièvre de l'or. Nous nous fîmes débarquer à Smyrne, et nous nous embarquâmes aussitôt pour la France. Comme nous montions sur le bâtiment français, Dieu me fit la grâce de me débarrasser de mon complice. En ce moment je ne pensais pas à toute la portée de ce méfait du hasard, dont je me réjouis beaucoup. Nous étions si complétement énervés que nous demeurions hébétés, sans nous rien dire, attendant que nous fussions en sûreté pour jouir à notre aise. Il n'est pas étonnant que la tête ait tourné à ce drôle. Vous verrez combien Dieu m'a puni. Je ne me crus tranquille qu'après avoir vendu les deux tiers de mes diamants à Londres et à Amsterdam, et réalisé ma poudre d'or en valeurs commerciales. Pendant cinq ans, je me cachai dans Madrid; puis, en 1770, je vins à Paris sous un nom espagnol, et menai le train le plus brillant. Bianca était morte. Au milieu de mes voluptés, quand je jouissais d'une fortune de six millions, je fus frappé de cécité. Je ne doute pas que cette infirmité ne soit le résultat de mon séjour dans le cachot, de mes travaux dans la pierre, si toutefois ma faculté

de voir l'or n'emportait pas un abus de la puissance visuelle qui me prédestinait à perdre les yeux. En ce moment, j'aimais une femme à laquelle je comptais lier mon sort; je lui avais dit le secret de mon nom, elle appartenait à une famille puissante, j'espérais tout de la faveur que m'accordait Louis XV; j'avais mis ma confiance en cette femme, qui était l'amie de madame du Barry; elle me conseilla de consulter un fameux oculiste de Londres : mais, après quelques mois de séjour dans cette ville, j'y fus abandonné par cette femme dans Hyde-Park, elle m'avait dépouillé de toute ma fortune sans me laisser aucune ressource; car, obligé de cacher mon nom, qui me livrait à la vengeance de Venise, je ne pouvais invoquer l'assistance de personne, je craignais Venise. Mon infirmité fut exploitée par les espions que cette femme avait attachés à ma personne. Je vous fais grâce d'aventures dignes de Gil Blas. Votre révolution vint. Je fus forcé d'entrer aux Quinze-Vingts, où cette créature me fit admettre après m'avoir tenu pendant deux ans à Bicêtre comme fou; je n'ai jamais pu la tuer, je n'y voyais point, et j'étais trop pauvre pour acheter un bras. Si avant de perdre Benedetto Carpi, mon geôlier, je l'avais consulté sur la situation de mon cachot, j'aurais pu reconnaître le trésor et retourner à Venise quand la république fut anéantie par Napoléon. Cependant, malgré ma cécité, allons à Venise! Je retrouverai la porte de la prison, je verrai l'or à travers les murailles, je le sentirai sous les eaux où il est enfoui; car les événements qui ont renversé la puissance de Venise sont tels que le secret de ce trésor a dû mourir avec Vendramino, le frère de Bianca, un doge, qui, je l'espérais, aurait fait ma paix avec les Dix. J'ai adressé des notes au Premier Consul, j'ai proposé un traité à l'empereur d'Autriche, tous m'ont éconduit comme un fou! Venez, partons pour Venise, partons mendiants, nous reviendrons millionnaires; nous rachèterons mes biens, et vous serez mon héritier, vous serez prince de Varese.

Étourdi de cette confidence, qui dans mon imagination prenait les proportions d'un poëme, à l'aspect de cette tête blanchie, et devant l'eau noire des fossés de la Bastille, eau dormante comme celle des canaux de Venise, je ne ré pondis pas. Facino Cane crut sans doute que je le jugeais comme tous les autres, avec une pitié dédaigneuse, il fit un geste qui exprima toute la philosophie du désespoir. Ce récit l'avait reporté peut-être à ses heureux jours, à Venise : il saisit sa clarinette et joua mélancoliquement une chanson vénitienne, barcarolle pour laquelle il retrouva son premier talent, son talent de patricien amoureux. Ce fut quelque chose comme le *Super flumina Babylonis*. Mes yeux s'emplirent de larmes. Si quelques promeneurs attardés vinrent à passer le long du boulevard Bourdon, sans doute ils s'arrêtèrent pour écouter cette dernière prière du banni, le dernier regret d'un nom perdu, auquel se mêlait le souvenir de Bianca. Mais l'or reprit bientôt le dessus, et la fatale passion éteignit cette lueur de jeunesse.

— Ce trésor, me dit-il, je le vois toujours, éveillé comme en rêve; je m'y promène, les diamants étincellent, je ne suis pas aussi aveugle que vous le croyez : l'or et les diamants éclairent ma nuit, la nuit du dernier Facino Cane, car mon titre passe aux Memmi. Mon Dieu ! la punition du meurtrier a commencé de bien bonne heure ! *Ave Maria*...

Il récita quelques prières que je n'entendis pas.

— Nous irons à Venise, m'écriai-je quand il se leva.

— J'ai donc trouvé un homme, s'écria-t-il le visage en feu.

Je le reconduisis en lui donnant le bras; il me serra la main à la porte des Quinze-Vingts, au moment où quelques personnes de la noce revenaient en criant à tuetête.

— Partirons-nous demain ? dit le vieillard.

— Aussitôt que nous aurons quelque argent.

— Mais nous pouvons aller à pied, je demanderai l'aumône... Je suis robuste, et l'on est jeune quand on voit de l'or devant soi.

Facino Cane mourut pendant l'hiver, après avoir langui deux mois. Le pauvre homme avait un catarrhe.

Paris, mars 1836.



# SARRASINE*

---

*A Monsieur Charles de Bernard du Grail**



# SARRASINE.

---



J'étais plongé dans une de ces rêveries profondes qui saisissent tout le monde, même un homme frivole, au sein des fêtes les plus tumultueuses. Minuit venait de sonner à l'horloge de l'Élysée-Bourbon *. Assis dans l'embrasure d'une fenêtre, et caché sous les plis onduleux d'un rideau de moire, je pouvais contempler à mon aise le jardin de l'hôtel où je passais la soirée. Les arbres, imparfaitement couverts de neige, se détachaient faiblement du fond grisâtre que formait un ciel nuageux, à peine blanchi par la lune. Vus au sein de cette atmosphère fantastique, ils ressemblaient vaguement à des spectres mal enveloppés de leurs linceuls, image gigantesque de la fameuse *danse des morts*. Puis, en me re-

tournant de l'autre côté, je pouvais admirer la danse des vivants! un salon splendide, aux parois d'argent et d'or, aux lustres étincelants, brillant de bougies. Là, fourmillaient, s'agitaient et papillonnaient les plus jolies femmes de Paris, les plus riches, les mieux titrées, éclatantes, pompeuses, éblouissantes de diamants! des fleurs sur la tête, sur le sein, dans les cheveux, semées sur les robes, ou en guirlandes à leurs pieds. C'était de légers frémissements de joie, des pas voluptueux qui faisaient rouler les dentelles, les blondes, la mousseline autour de leurs flancs délicats. Quelques regards trop vifs perçaient çà et là, éclipsaient les lumières, le feu des diamants, et animaient encore des cœurs trop ardents. On surprenait aussi des airs de tête significatifs pour les amants, et des attitudes négatives pour les maris. Les éclats de voix des joueurs, à chaque coup imprévu, le retentissement de l'or se mêlaient à la musique, au murmure des conversations; pour achever d'étourdir cette foule enivrée par tout ce que le monde peut offrir de séductions, une vapeur de parfums et l'ivresse générale agissaient sur les imaginations affolées. Ainsi à ma droite, la sombre et silencieuse image de la mort; à ma gauche, les décentes bacchanales de la vie : ici, la nature froide, morne, en deuil; là, les hommes en joie. Moi, sur la frontière de ces deux tableaux si disparates, qui, mille fois répétés de diverses manières, rendent Paris la ville la plus amusante du monde et la plus philosophique, je faisais une macédoine morale, moitié plaisante, moitié funèbre. Du pied gauche je marquais la mesure, et je croyais avoir l'autre dans un cercueil. Ma jambe était en effet glacée par un de ces vents coulis qui vous gèlent une moitié du corps tandis que l'autre éprouve la chaleur moite des salons, accident assez fréquent au bal.

— Il n'y a pas fort long-temps que monsieur de Lanty possède cet hôtel?

— Si fait. Voici bientôt dix ans que le maréchal de Carigliano le lui a vendu...

— Ah!

— Ces gens-là doivent avoir une fortune immense?

— Mais il le faut bien.

— Quelle fête! Elle est d'un luxe insolent.

— Les croyez-vous aussi riches que le sont monsieur de Nucingen ou monsieur de Gondreville?

— Mais vous ne savez donc pas?

J'avançai la tête et reconnus les deux interlocuteurs pour appartenir à cette gent curieuse qui, à Paris, s'occupe exclusivement des *Pourquoi?* des *Comment? D'où vient-il? Qui sont-ils? Qu'y a-t-il? Qu'a-t-elle fait?* Ils se mirent à parler bas, et s'éloignèrent pour aller causer plus à l'aise sur quelque canapé solitaire. Jamais mine plus féconde ne s'était ouverte aux chercheurs de mystères. Personne ne savait de quel pays venait la famille de Lanty, ni de quel commerce, de quelle spoliation, de quelle piraterie ou de quel héritage provenait une fortune estimée à plusieurs millions. Tous les membres de cette famille parlaient l'italien, le français, l'espagnol, l'anglais et l'allemand, avec assez de perfection pour faire supposer qu'ils avaient dû long-temps séjourner parmi ces différents peuples. Étaient-ce des bohémiens? étaient-ce des flibustiers?

— Quand ce serait le diable! disaient de jeunes politiques, ils reçoivent à merveille.

— Le comte de Lanty eût-il dévalisé quelque *Casauba*, j'épouserais bien sa fille! s'écriait un philosophe.

Qui n'aurait épousé Marianina, jeune fille de seize ans, dont la beauté réalisait les fabuleuses conceptions des poëtes orientaux? Comme la fille du sultan dans le conte de *la Lampe merveilleuse*, elle aurait dû rester voilée. Son chant faisait pâlir les talents incomplets des Malibran, des Sontag, des Fodor,* chez lesquelles une qualité dominante a toujours exclu la perfection de l'ensemble; tandis que Marianina savait unir au même degré la pureté du son, la sensibilité, la justesse du mouvement et des intonations, l'âme et la science, la correction et le sentiment. Cette fille

était le type de cette poësie secrète, lien commun de tous les arts, et qui fuit toujours ceux qui la cherchent. Douce et modeste, instruite et spirituelle, rien ne pouvait éclipser Marianina si ce n'était sa mère.

Avez-vous jamais rencontré de ces femmes dont la beauté foudroyante défie les atteintes de l'âge, et qui semblent à trente-six ans plus désirables qu'elles ne devaient l'être quinze ans plus tôt? Leur visage est une âme passionnée, il étincelle; chaque trait y brille d'intelligence; chaque pore possède un éclat particulier, surtout aux lumières. Leurs yeux séduisants attirent, refusent, parlent ou se taisent; leur démarche est innocemment savante; leur voix déploie les mélodieuses richesses des tons les plus coquettement doux et tendres. Fondés sur des comparaisons, leurs éloges caressent l'amour-propre le plus chatouilleux. Un mouvement de leurs sourcils, le moindre jeu de l'œil, leur lèvre qui se fronce, impriment une sorte de terreur à ceux qui font dépendre d'elles leur vie et leur bonheur. Inexpériente de l'amour et docile au discours, une jeune fille peut se laisser séduire; mais pour ces sortes de femmes, un homme doit savoir, comme monsieur de Jaucourt, ne pas crier quand, en se cachant au fond d'un cabinet, la femme de chambre lui brise deux doigts dans la jointure d'une porte. Aimer ces puissantes sirènes, n'est-ce pas jouer sa vie? Et voilà pourquoi peut-être les aimons-nous si passionnément! Telle était la comtesse de Lanty.

Filippo, frère de Marianina, tenait, comme sa sœur, de la beauté merveilleuse de la comtesse. Pout tout dire en un mot, ce jeune homme était une image vivante de l'Antinoüs, avec des formes plus grêles. Mais comme ces maigres et délicates proportions s'allient bien à la jeunesse quand un teint olivâtre, des sourcils vigoureux et le feu d'un œil velouté promettent pour l'avenir des passions mâles, des idées généreuses! Si Filippo restait, dans tous les cœurs de jeunes filles, comme un type, il demeurait

également dans le souvenir de toutes les mères, comme le meilleur parti de France.

La beauté, la fortune, l'esprit, les grâces de ces deux enfants venaient uniquement de leur mère. Le comte de Lanty était petit, laid et grêlé; sombre comme un Espagnol, ennuyeux comme un banquier. Il passait d'ailleurs pour un profond politique, peut-être parce qu'il riait rarement, et citait toujours monsieur de Metternich ou Wellington.

Cette mystérieuse famille avait tout l'attrait d'un poëme de lord Byron, dont les difficultés étaient traduites d'une manière différente par chaque personne du beau monde : un chant obscur et sublime de strophe en strophe. La réserve que monsieur et madame de Lanty gardaient sur leur origine, sur leur existence passée et sur leurs relations avec les quatre parties du monde n'eût pas été longtemps un sujet d'étonnement à Paris. En nul pays peut-être l'axiome de Vespasien n'est mieux compris. Là, les écus même tachés de sang ou de boue ne trahissent rien et représentent tout. Pourvu que la haute société sache le chiffre de votre fortune, vous êtes classé parmi les sommes qui vous sont égales, et personne ne vous demande à voir vos parchemins, parce que tout le monde sait combien peu ils coûtent. Dans une ville où les problèmes sociaux se résolvent par des équations algébriques, les aventuriers ont en leur faveur d'excellentes chances. En supposant que cette famille eût été bohémienne d'origine, elle était si riche, si attrayante, que la haute société pouvait bien lui pardonner ses petits mystères. Mais, par malheur, l'histoire énigmatique de la maison Lanty offrait un perpétuel intérêt de curiosité, assez semblable à celui des romans d'Anne Radcliffe.*

Les observateurs, ces gens qui tiennent à savoir dans quel magasin vous achetez vos candélabres, ou qui vous demandent le prix du loyer quand votre appartement leur semble beau, avaient remarqué, de loin en loin, au

milieu des fêtes, des concerts, des bals, des raouts donnés par la comtesse, l'apparition d'un personnage étrange. C'était un homme. La première fois qu'il se montra dans l'hôtel, ce fut pendant un concert, où il semblait avoir été attiré vers le salon par la voix enchanteresse de Marianina.

— Depuis un moment, j'ai froid, dit à sa voisine une dame placée près de la porte.

L'inconnu, qui se trouvait près de cette femme, s'en alla.

— Voilà qui est singulier! j'ai chaud, dit cette femme après le départ de l'étranger. Et vous me taxerez peut-être de folie, mais je ne saurais m'empêcher de penser que mon voisin, ce monsieur vêtu de noir qui vient de partir, causait ce froid.

Bientôt l'exagération naturelle aux gens de la haute société fit naître et accumuler les idées les plus plaisantes, les expressions les plus bizarres, les contes les plus ridicules sur ce personnage mystérieux. Sans être précisément un vampire, une goule, un homme artificiel, une espèce de Faust ou de Robin des bois, il participait, au dire des gens amis du fantastique, de toutes ces natures anthropomorphes. Il se rencontrait çà et là des Allemands qui prenaient pour des réalités ces railleries ingénieuses de la médisance parisienne. L'étranger était simplement un *vieillard.* Plusieurs de ces jeunes hommes, habitués à décider, tous les matins, l'avenir de l'Europe, dans quelques phrases élégantes, voulaient voir en l'inconnu quelque grand criminel, possesseur d'immenses richesses. Des romanciers racontaient la vie de ce vieillard, et vous donnaient des détails véritablement curieux sur les atrocités commises par lui pendant le temps qu'il était au service du prince de Mysore. Des banquiers, gens plus positifs, établissaient une fable spécieuse : — Bah! disaient-ils en haussant leurs larges épaules par un mouvement de pitié, ce petit vieux est une *tête génoise!*

— Monsieur, si n'est pas une indiscrétion, pourriez-

vous avoir la bonté de m'expliquer ce que vous entendez par une tête génoise?

— Monsieur, c'est un homme sur la vie duquel reposent d'énormes capitaux, et de sa bonne santé dépendent sans doute les revenus de cette famille.

Je me souviens d'avoir entendu chez madame d'Espard un magnétiseur prouvant, par des considérations historiques très-spécieuses, que ce vieillard, mis sous verre, était le fameux Balsamo, dit Cagliostro. Selon ce moderne alchimiste, l'aventurier sicilien avait échappé à la mort, et s'amusait à faire de l'or pour ses petits-enfants. Enfin le bailli de Ferette prétendait avoir reconnu dans ce singulier personnage le comte de Saint-Germain*. Ces niaiseries, dites avec le ton spirituel, avec l'air railleur qui, de nos jours, caractérise une société sans croyances, entretenaient de vagues soupçons sur la maison de Lanty. Enfin, par un singulier concours de circonstances, les membres de cette famille justifiaient les conjectures du monde, en tenant une conduite assez mystérieuse avec ce vieillard, dont la vie était en quelque sorte dérobée à toutes les investigations.

Ce personnage franchissait-il le seuil de l'appartement qu'il était censé occuper à l'hôtel de Lanty, son apparition causait toujours une grande sensation dans la famille. On eût dit un événement de haute importance. Filippo, Marianina, madame de Lanty et un vieux domestique avaient seuls le privilége d'aider l'inconnu à marcher, à se lever, à s'asseoir. Chacun en surveillait les moindres mouvements. Il semblait que ce fût une personne enchantée de qui dépendissent le bonheur, la vie ou la fortune de tous. Était-ce crainte ou affection? Les gens du monde ne pouvaient découvrir aucune induction qui les aidât à résoudre ce problème. Caché pendant des mois entiers au fond d'un sanctuaire inconnu, ce génie familier en sortait tout-à-coup comme furtivement, sans être attendu, et apparaissait au milieu des salons comme ces fées d'autrefois

qui descendaient de leurs dragons volants pour venir troubler les solennités auxquelles elles n'avaient pas été conviées. Les observateurs les plus exercés pouvaient alors seuls deviner l'inquiétude des maîtres du logis, qui savaient dissimuler leurs sentiments avec une singulière habileté. Mais, parfois, tout en dansant dans un quadrille, la trop naïve Marianina jetait un regard de terreur sur le vieillard qu'elle surveillait au sein des groupes. Ou bien Filippo s'élançait en se glissant à travers la foule, pour le joindre, et restait auprès de lui, tendre et attentif, comme si le contact des hommes ou le moindre souffle dût briser cette créature bizarre. La comtesse tâchait de s'en approcher, sans paraître avoir eu l'intention de le rejoindre; puis, en prenant des manières et une physionomie autant empreintes de servilité que de tendresse, de soumission que de despotisme, elle disait deux ou trois mots auxquels déférait presque toujours le vieillard, il disparaissait emmené, ou, pour mieux dire, emporté par elle. Si madame de Lanty n'était pas là, le comte employait mille stratagèmes pour arriver à lui; mais il avait l'air de s'en faire écouter difficilement, et le traitait comme un enfant gâté dont la mère écoute les caprices ou redoute la mutinerie. Quelques indiscrets s'étant hasardés à questionner étourdiment le comte de Lanty, cet homme froid et réservé n'avait jamais paru comprendre l'interrogation des curieux. Aussi, après bien des tentatives, que la circonspection de tous les membres de cette famille rendit vaines, personne ne chercha-t-il à découvrir un secret si bien gardé. Les espions de bonne compagnie, les gobe-mouches et les politiques avaient fini, de guerre lasse, par ne plus s'occuper de ce mystère.

Mais, en ce moment il y avait peut-être au sein de ces salons resplendissants des philosophes qui, tout en prenant une glace, un sorbet, ou en posant sur une console leur verre vide de punch, se disaient : « Je ne serais pas étonné d'apprendre que ces gens-là sont des fripons. Ce

vieux, qui se cache et n'apparaît qu'aux équinoxes ou aux solstices, m'a tout l'air d'un assassin... »

— Ou d'un banqueroutier...

— C'est à peu près la même chose. Tuer la fortune d'un homme, c'est quelquefois pis que de le tuer lui-même.

— Monsieur, j'ai parié vingt louis, il m'en revient quarante.

— Ma foi! monsieur, il n'en reste que trente sur le tapis...

— Hé! bien, voyez-vous comme la société est mêlée ici. On n'y peut pas jouer.

— C'est vrai. Mais voilà bientôt six mois que nous n'avons aperçu l'Esprit. Croyez-vous que ce soit un être vivant?

— Hé! hé! tout au plus...

Ces derniers mots étaient dits, autour de moi, par des inconnus qui s'en allèrent au moment où je résumais, dans une dernière pensée, mes réflexions mélangées de noir et de blanc, de vie et de mort. Ma folle imagination autant que mes yeux contemplait tour à tour et la fête, arrivée à son plus haut degré de splendeur, et le sombre tableau des jardins. Je ne sais combien de temps je méditai sur ces deux côtés de la médaille humaine; mais soudain le rire étouffé d'une jeune femme me réveilla. Je restai stupéfait à l'aspect de l'image qui s'offrit à mes regards. Par un des plus rares caprices de la nature, la pensée en demi-deuil qui se roulait dans ma cervelle en était sortie, elle se trouvait devant moi, personnifiée, vivante, elle avait jailli comme Minerve de la tête de Jupiter, grande et forte, elle avait tout à la fois cent ans et vingt-deux ans, elle était vivante et morte. Échappé de sa chambre, comme un fou de sa loge, le petit vieillard s'était sans doute adroitement coulé derrière une haie de gens attentifs à la voix de Marianina, qui finissait la cavatine de *Tancrède*. Il semblait être sorti de dessous terre, poussé par quelque mécanisme de théâtre. Immobile et

sombre, il resta pendant un moment à regarder cette fête, dont le murmure avait peut-être atteint à ses oreilles. Sa préoccupation, presque somnambulique, était si concentrée sur les choses qu'il se trouvait au milieu du monde sans voir le monde. Il avait surgi sans cérémonie auprès d'une des plus ravissantes femmes de Paris, danseuse élégante et jeune, aux formes délicates, une de ces figures aussi fraîches que l'est celle d'un enfant, blanches et roses, et si frêles, si transparentes, qu'un regard d'homme semble devoir les pénétrer comme les rayons du soleil traversent une glace pure. Ils étaient là, devant moi, tous deux, ensemble, unis et si serrés, que l'étranger froissait et la robe de gaze, et les guirlandes de fleurs, et les cheveux légèrement crêpés, et la ceinture flottante.

J'avais amené cette jeune femme au bal de madame de Lanty. Comme elle venait pour la première fois dans cette maison, je lui pardonnai son rire étouffé; mais je lui fis vivement je ne sais quel signe impérieux qui la rendit tout interdite et lui donna du respect pour son voisin. Elle s'assit près de moi. Le vieillard ne voulut pas quitter cette délicieuse créature, à laquelle il s'attacha capricieusement avec cette obstination muette et sans cause apparente, dont sont susceptibles les gens extrêmement âgés, et qui les fait ressembler à des enfants. Pour s'asseoir auprès de la jeune dame, il lui fallut prendre un pliant. Ses moindres mouvements furent empreints de cette lourdeur froide, de cette stupide indécision qui caractérise les gestes d'un paralytique. Il se posa lentement sur son siége, avec circonspection, et en grommelant quelques paroles inintelligibles. Sa voix cassée ressembla au bruit que fait une pierre en tombant dans un puits. La jeune femme me pressa vivement la main, comme si elle eût cherché à se garantir d'un précipice, et frissonna quand cet homme, qu'elle regardait, tourna sur elle deux yeux sans chaleur, deux yeux glauques qui ne pouvaient se comparer qu'à de la nacre ternie.

— J'ai peur, me dit-elle en se penchant à mon oreille.

— Vous pouvez parler, répondis-je. Il entend très-difficilement.

— Vous le connaissez donc?

— Oui.

Elle s'enhardit alors assez pour examiner pendant un moment cette créature sans nom dans le langage humain, forme sans substance, être sans vie, ou vie sans action. Elle était sous le charme de cette craintive curiosité qui pousse les femmes à se procurer des émotions dangereuses, à voir des tigres enchaînés, à regarder des boas, en s'effrayant de n'en être séparées que par de faibles barrières. Quoique le petit vieillard eût le dos courbé comme celui d'un journalier, on s'apercevait facilement que sa taille avait dû être ordinaire. Son excessive maigreur, la délicatesse de ses membres, prouvaient que ses proportions étaient toujours restées sveltes. Il portait une culotte de soie noire, qui flottait autour de ses cuisses décharnées en décrivant des plis comme une voile abattue. Un anatomiste eût reconnu soudain les symptômes d'une affreuse étisie en voyant les petites jambes qui servaient à soutenir ce corps étrange. Vous eussiez dit de deux os mis en croix sur une tombe. Un sentiment de profonde horreur pour l'homme saisissait le cœur quand une fatale attention vous dévoilait les marques imprimées par la décrépitude à cette casuelle machine. L'inconnu portait un gilet blanc, brodé d'or, à l'ancienne mode, et son linge était d'une blancheur éclatante. Un jabot de dentelle d'Angleterre assez roux, dont la richesse eût été enviée par une reine, formait des ruches jaunes sur sa poitrine; mais sur lui cette dentelle était plutôt un haillon qu'un ornement. Au milieu de ce jabot, un diamant d'une valeur incalculable scintillait comme le soleil. Ce luxe suranné, ce trésor intrinsèque et sans goût, faisaient encore mieux ressortir la figure de cet être bizarre. Le cadre était digne du portrait. Ce visage noir était anguleux et creusé

dans tous les sens. Le menton était creux; les tempes étaient creuses; les yeux étaient perdus en de jaunâtres orbites. Les os maxillaires, rendus saillants par une maigreur indescriptible, dessinaient des cavités au milieu de chaque joue. Ces gibbosités, plus ou moins éclairées par les lumières, produisaient des ombres et des reflets curieux qui achevaient d'ôter à ce visage les caractères de la face humaine. Puis les années avaient si fortement collé sur les os la peau jaune et fine de ce visage qu'elle y décrivait partout une multitude de rides ou circulaires, comme les replis de l'eau troublée par un caillou que jette un enfant, ou étoilées comme une fêlure de vitre, mais toujours profondes et aussi pressées que les feuillets dans la tranche d'un livre. Quelques vieillards nous présentent souvent des portraits plus hideux; mais ce qui contribuait le plus à donner l'apparence d'une création artificielle au spectre survenu devant nous, était le rouge et le blanc dont il reluisait. Les sourcils de son masque recevaient de la lumière un lustre qui révélait une peinture très-bien exécutée. Heureusement pour la vue attristée de tant de ruines, son crâne cadavéreux était caché sous une perruque blonde dont les boucles innombrables trahissaient une prétention extraordinaire. Du reste, la coquetterie féminine de ce personnage fantasmagorique était assez énergiquement annoncée par les boucles d'or qui pendaient à ses oreilles, par les anneaux dont les admirables pierreries brillaient à ses doigts ossifiés, et par une chaîne de montre qui scintillait comme les chatons d'une rivière au cou d'une femme. Enfin, cette espèce d'idole japonaise conservait sur ses lèvres bleuâtres un rire fixe et arrêté, un rire implacable et goguenard, comme celui d'une tête de mort. Silencieuse, immobile autant qu'une statue, elle exhalait l'odeur musquée des vieilles robes que les héritiers d'une duchesse exhument de ses tiroirs pendant un inventaire. Si le vieillard tournait les yeux vers l'assemblée, il semblait que les mouvements de



ces globes incapables de réfléchir une lueur se fussent accomplis par un artifice imperceptible; et quand les yeux s'arrêtaient, celui qui les examinait finissait par douter qu'ils eussent remué. Voir, auprès de ces débris humains, une jeune femme dont le cou, les bras et le corsage étaient nus et blancs; dont les formes pleines et verdoyantes de beauté, dont les cheveux bien plantés sur un front d'albâtre inspiraient l'amour, dont les yeux ne recevaient pas, mais répandaient la lumière, qui était suave, fraîche, et dont les boucles vaporeuses, dont l'haleine embaumée semblaient trop lourdes, trop dures, trop puissantes pour cette ombre, pour cet homme en poussière; ah! c'était bien la mort et la vie, ma pensée, une arabesque imaginaire, une chimère hideuse à moitié, divinement femelle par le corsage.

— Il y a pourtant de ces mariages-là qui s'accomplissent assez souvent dans le monde, me dis-je.

— Il sent le cimetière, s'écria la jeune femme épouvantée qui me pressa comme pour s'assurer de ma protection, et dont les mouvements tumultueux me dirent qu'elle avait grand'peur. — C'est une horrible vision, reprit-elle, je ne saurais rester là plus long-temps. Si je le regarde encore, je croirai que la mort elle-même est venue me chercher. Mais vit-il?

Elle porta la main sur le phénomène avec cette hardiesse que les femmes puisent dans la violence de leurs désirs; mais une sueur froide sortit de ses pores, car aussitôt qu'elle eut touché le vieillard, elle entendit un cri semblable à celui d'une crécelle. Cette aigre voix, si c'était une voix, s'échappa d'un gosier presque desséché. Puis à cette clameur succéda vivement une petite toux d'enfant convulsive et d'une sonorité particulière. A ce bruit, Marianina, Filippo et madame de Lanty jetèrent les yeux sur nous, et leurs regards furent comme des éclairs. La jeune femme aurait voulu être au fond de la Seine. Elle prit mon bras et m'entraîna vers un boudoir.

Hommes et femmes, tout le monde nous fit place. Parvenus au fond des appartements de réception, nous entrâmes dans un petit cabinet demi-circulaire. Ma compagne se jeta sur un divan, palpitant d'effroi, sans savoir où elle était.

— Madame, vous êtes folle, lui dis-je.

— Mais, reprit-elle après un moment de silence pendant lequel je l'admirai, est-ce ma faute? Pourquoi madame de Lanty laisse-t-elle errer des revenants dans son hôtel?

— Allons, répondis-je, vous imitez les sots. Vous prenez un petit vieillard pour un spectre.

— Taisez-vous, répliqua-t-elle avec cet air imposant et railleur que toutes les femmes savent si bien prendre quand elles veulent avoir raison. — Le joli boudoir! s'écria-t-elle en regardant autour d'elle. Le satin bleu fait toujours à merveille en tenture. Est-ce frais! Ah! le beau tableau! ajouta-t-elle en se levant, et allant se mettre en face d'une toile magnifiquement encadrée.

Nous restâmes pendant un moment dans la contemplation de cette merveille, qui semblait due à quelque pinceau surnaturel. Le tableau représentait Adonis étendu sur une peau de lion. La lampe suspendue au milieu du boudoir, et contenue dans un vase d'albâtre, illuminait alors cette toile d'une lueur douce qui nous permit de saisir toutes les beautés de la peinture.

— Un être si parfait existe-t-il? me demanda-t-elle après avoir examiné, non sans un doux sourire de contentement, la grâce exquise des contours, la pose, la couleur les cheveux, tout enfin.

— Il est trop beau pour un homme, ajouta-t-elle après un examen pareil à celui qu'elle aurait fait d'une rivale.

Oh! comme je ressentis alors les atteintes de cette jalousie à laquelle un poëte avait essayé vainement de me faire croire! la jalousie des gravures, des tableaux, des

statues, où les artistes exagèrent la beauté humaine, par suite de la doctrine qui les porte à tout idéaliser.

— C'est un portrait, lui répondis-je. Il est dû au talent de Vien. Mais ce grand peintre n'a jamais vu l'original, et votre admiration sera moins vive peut-être quand vous saurez que cette académie a été faite d'après une statue de femme.

— Mais qui est-ce?

J'hésitai.

— Je veux le savoir, ajouta-t-elle vivement.

— Je crois, lui dis-je, que cet Adonis représente un... un... un parent de madame de Lanty.

J'eus la douleur de la voir abîmée dans la contemplation de cette figure. Elle s'assit en silence, je me mis auprès d'elle, et lui pris la main sans qu'elle s'en aperçût! Oublié pour un portrait! En ce moment le bruit léger des pas d'une femme dont la robe frémissait, retentit dans le silence. Nous vîmes entrer la jeune Marianina, plus brillante encore par son expression d'innocence que par sa grâce et par sa fraîche toilette; elle marchait alors lentement, et tenait avec un soin maternel, avec une filiale sollicitude, le spectre habillé qui nous avait fait fuir du salon de musique; elle le conduisit en le regardant avec une espèce d'inquiétude posant lentement ses pieds débiles. Tous deux, ils arrivèrent assez péniblement à une porte cachée dans la tenture. Là, Marianina frappa doucement. Aussitôt apparut, comme par magie, un grand homme sec, espèce de génie familier. Avant de confier le vieillard à ce gardien mystérieux, la jeune enfant baisa respectueusement le cadavre ambulant, et sa chaste caresse ne fut pas exempte de cette câlinerie gracieuse dont le secret appartient à quelques femmes privilégiées.

— *Addio, addio!* disait-elle avec les inflexions les plus jolies de sa jeune voix.

Elle ajouta même sur la dernière syllabe une roulade admirablement bien exécutée, mais à voix basse, et

comme pour peindre l'effusion de son cœur par une expression poëtique. Le vieillard, frappé subitement par quelque souvenir, resta sur le seuil de ce réduit secret. Nous entendîmes alors, grâce à un profond silence, le soupir lourd qui sortit de sa poitrine : il tira la plus belle des bagues dont ses doigts de squelette étaient chargés, et la plaça dans le sein de Marianina. La jeune folle se mit à rire, reprit la bague, la glissa par-dessus son gant à l'un de ses doigts, et s'élança vivement vers le salon, où retentirent en ce moment les préludes d'une contredanse. Elle nous aperçut.

— Ah ! vous étiez là ! dit-elle en rougissant.

Après nous avoir regardés comme pour nous interroger, elle courut à son danseur avec l'insouciante pétulance de son âge.

— Qu'est-ce que cela veut dire? me demanda ma jeune partenaire. Est-ce son mari? Je crois rêver. Où suis-je ?

— Vous ! répondis-je, vous, madame, qui êtes exaltée et qui, comprenant si bien les émotions les plus imperceptibles, savez cultiver dans un cœur d'homme le plus délicat des sentiments, sans le flétrir, sans le briser dès le premier jour, vous qui avez pitié des peines du cœur, et qui à l'esprit d'une Parisienne joignez une âme passionnée digne de l'Italie ou de l'Espagne...

Elle vit bien que mon langage était empreint d'une ironie amère; et, alors, sans avoir l'air d'y prendre garde, elle m'interrompit pour dire : « Oh ! vous me faites à votre goût. Singulière tyrannie ! Vous voulez que je ne sois pas *moi.* »

— Oh ! je ne veux rien, m'écriai-je épouvanté de son attitude sévère. Au moins est-il vrai que vous aimez à entendre raconter l'histoire de ces passions énergiques enfantées dans nos cœurs par les ravissantes femmes du Midi ?

— Oui. Hé ! bien ?

— Hé! bien, j'irai demain soir chez vous vers neuf heures, et je vous révélerai ce mystère.

— Non, répondit-elle d'un air mutin, je veux l'apprendre sur-le-champ.

— Vous ne m'avez pas encore donné le droit de vous obéir quand vous dites : Je veux.

— En ce moment, répondit-elle avec une coquetterie désespérante, j'ai le plus vif de désir de connaître ce secret. Demain, je ne vous écouterai peut-être pas...

Elle sourit, et nous nous séparâmes; elle toujours aussi fière, aussi rude, et moi toujours aussi ridicule en ce moment que toujours. Elle eut l'audace de valser avec un jeune aide-de-camp, et je restai tour à tour fâché, boudeur, admirant, aimant, jaloux.

— A demain, me dit-elle vers deux heures du matin, quand elle sortit du bal.

— Je n'irai pas, pensais-je, et je t'abandonne. Tu es plus capricieuse, plus fantasque mille fois peut-être..... que mon imagination.

Le lendemain, nous étions devant un bon feu, dans un petit salon élégant, assis tous deux; elle sur une causeuse; moi, sur des coussins, presque à ses pieds, et mon œil sous le sien. La rue était silencieuse. La lampe jetait une clarté douce. C'était une de ces soirées délicieuses à l'âme, un de ces moments qui ne s'oublient jamais, une de ces heures passées dans la paix et le désir, et dont, plus tard, le charme est toujours un sujet de regret, même quand nous nous trouvons plus heureux. Qui peut effacer la vive empreinte des premières sollicitations de l'amour?

— Allons, dit-elle, j'écoute.

— Mais, je n'ose commencer. L'aventure a des passages dangereux pour le narrateur. Si je m'enthousiasme, vous me ferez taire.

— Parlez.

— J'obéis.

— Ernest-Jean Sarrasine était le seul fils d'un procureur de la Franche-Comté, repris-je après une pause. Son père avait assez loyalement gagné six à huit mille livres de rente, fortune de praticien qui, jadis, en province, passait pour colossale. Le vieux maître Sarrasine, n'ayant qu'un enfant, ne voulut rien négliger pour son éducation, il espérait en faire un magistrat, et vivre assez long-temps pour voir, dans ses vieux jours, le petit-fils de Matthieu Sarrasine, laboureur au pays de Saint-Dié, s'asseoir sur les lys et dormir à l'audience pour la plus grande gloire du Parlement; mais le ciel ne réservait pas cette joie au procureur. Le jeune Sarrasine, confié de bonne heure aux Jésuites, donna les preuves d'une turbulence peu commune. Il eut l'enfance d'un homme de talent. Il ne voulait étudier qu'à sa guise, se révoltait souvent, et restait parfois des heures entières plongé dans de confuses méditations, occupé, tantôt à contempler ses camarades quand ils jouaient, tantôt à se représenter les héros d'Homère. Puis, s'il lui arrivait de se divertir, il mettait une ardeur extraordinaire dans ses jeux. Lorsqu'une lutte s'élevait entre un camarade et lui, rarement le combat finissait sans qu'il y eût du sang répandu. S'il était le plus faible, il mordait. Tour à tour agissant ou passif, sans aptitude ou trop intelligent, son caractère bizarre le fit redouter de ses maîtres autant que de ses camarades. Au lieu d'apprendre les éléments de la langue grecque, il dessinait le révérend père qui leur expliquait un passage de Thucydide, croquait le maître de mathématiques, le préfet, les valets, le correcteur, et barbouillait tous les murs d'esquisses informes. Au lieu de chanter les louanges du Seigneur à l'église, il s'amusait, pendant les offices, à déchiqueter un banc; ou quand il avait volé quelque morceau de bois, il sculptait quelque figure de sainte. Si le bois, la pierre ou le crayon lui manquaient, il rendait ses idées avec de la mie de pain. Soit qu'il copiât les personnages des tableaux qui garnissaient le chœur, soit qu'il

improvisât, il laissait toujours à sa place de grossières ébauches, dont le caractère licencieux désespérait les plus jeunes pères; et les médisants prétendaient que les vieux jésuites en souriaient. Enfin, s'il faut en croire la chronique du collége, il fut chassé, pour avoir, en attendant son tour au confessionnal, un vendredi-saint, sculpté une grosse bûche en forme de Christ. L'impiété gravée sur cette statue était trop forte pour ne pas attirer un châtiment à l'artiste. N'avait-il pas eu l'audace de placer sur le haut du tabernacle cette figure passablement cynique! Sarrasine vint chercher à Paris un refuge contre les menaces de la malédiction paternelle. Ayant une de ces volontés fortes qui ne connaissent pas d'obstacles, il obéit aux ordres de son génie et entra dans l'atelier de Bouchardon. Il travaillait pendant toute la journée, et, le soir, allait mendier sa subsistance. Bouchardon, émerveillé des progrès et de l'intelligence du jeune artiste, devina bientôt la misère dans laquelle se trouvait son élève; il le secourut, le prit en affection, et le traita comme son enfant. Puis, lorsque le génie de Sarrasine se fut dévoilé par une de ces œuvres où le talent à venir lutte contre l'effervescence de la jeunesse, le généreux Bouchardon essaya de le remettre dans les bonnes grâces du vieux procureur. Devant l'autorité du sculpteur célèbre le courroux paternel s'apaisa. Besançon tout entier se félicita d'avoir donné le jour à un grand homme futur. Dans le premier moment d'extase où le plongea sa vanité flattée, le praticien avare mit son fils en état de paraître avec avantage dans le monde. Les longues et laborieuses études exigées par la sculpture domptèrent pendant long-temps le caractère impétueux et le génie sauvage de Sarrasine. Bouchardon, prévoyant la violence avec laquelle les passions se déchaîneraient dans cette jeune âme, peut-être aussi vigoureusement trempée que celle de Michel-Ange, en étouffa l'énergie sous des travaux continus. Il réussit à maintenir dans de justes bornes la fougue extraordinaire

de Sarrasine, en lui défendant de travailler, en lui proposant des distractions quand il le voyait emporté par la furie de quelque pensée, ou en lui confiant d'importants travaux au moment où il était prêt à se livrer à la dissipation. Mais, auprès de cette âme passionnée, la douceur fut toujours la plus puissante de toutes les armes, et le maître ne prit un grand empire sur son élève qu'en en excitant la reconnaissance par une bonté paternelle. A l'âge de vingt-deux ans, Sarrasine fut forcément soustrait à la salutaire influence que Bouchardon exerçait sur ses mœurs et sur ses habitudes. Il porta les peines de son génie en gagnant le prix de sculpture fondé par le marquis de Marigny, le frère de madame de Pompadour, qui fit tant pour les Arts. Diderot vanta comme un chef-d'œuvre la statue de l'élève de Bouchardon. Ce ne fut pas sans une profonde douleur que le sculpteur du Roi vit partir pour l'Italie un jeune homme dont, par principe, il avait entretenu l'ignorance profonde sur les choses de la vie. Sarrasine était depuis six ans le commensal de Bouchardon. Fanatique de son art comme Canova le fut depuis, il se levait au jour, entrait dans l'atelier pour n'en sortir qu'à la nuit, et ne vivait qu'avec sa muse. S'il allait à la Comédie-Française, il y était entraîné par son maître. Il se sentait si gêné chez madame Geoffrin et dans le grand monde où Bouchardon essaya de l'introduire, qu'il préféra rester seul, et répudia les plaisirs de cette époque licencieuse. Il n'eut pas d'autre maîtresse que la Sculpture et Clotilde, l'une des célébrités de l'Opéra. Encore cette intrigue ne dura-t-elle pas. Sarrasine était assez laid, toujours mal mis, et de sa nature si libre, si peu régulier dans sa vie privée, que l'illustre nymphe, redoutant quelque catastrophe, rendit bientôt le sculpteur à l'amour des Arts. Sophie Arnould a dit je ne sais quel bon mot à ce sujet. Elle s'étonna, je crois, que sa camarade eût pu l'emporter sur des statues. Sarrasine partit pour l'Italie en 1758. Pendant le voyage, son imagination ardente s'enflamma sous un

ciel de cuivre et à l'aspect des monuments merveilleux dont est semée la patrie des Arts. Il admira les statues, les fresques, les tableaux; et, plein d'émulation, il vint à Rome, en proie au désir d'inscrire son nom entre les noms de Michel-Ange et de monsieur Bouchardon. Aussi, pendant les premiers jours, partagea-t-il son temps entre ses travaux d'atelier et l'examen des œuvres d'art qui abondent à Rome. Il avait déjà passé quinze jours dans l'état d'extase qui saisit toutes les jeunes imaginations à l'aspect de la reine des ruines, quand, un soir, il entra au théâtre d'*Argentina,* devant lequel se pressait une grande foule. Il s'enquit des causes de cette affluence, et le monde répondit par deux noms: « Zambinella! Jomelli! » Il entre et s'assied au parterre, pressé par deux *abbati* notablement gros; mais il était assez heureusement placé près de la scène. La toile se leva. Pour la première fois de sa vie il entendit cette musique dont monsieur Jean-Jacques Rousseau lui avait si éloquemment vanté les délices, pendant une soirée du baron d'Holbach. Les sens du jeune sculpteur furent, pour ainsi dire, lubrifiés par les accents de la sublime harmonie de Jomelli. Les langoureuses originalités de ces voix italiennes habilement mariées le plongèrent dans une ravissante extase. Il resta muet, immobile, ne se sentant pas même foulé par deux prêtres. Son âme passa dans ses oreilles et dans ses yeux. Il crut écouter par chacun de ses pores. Tout-à-coup des applaudissements à faire crouler la salle accueillirent l'entrée en scène de la *prima donna.* Elle s'avança par coquetterie sur le devant du théâtre, et salua le public avec une grâce infinie. Les lumières, l'enthousiasme de tout un peuple, l'illusion de la scène, les prestiges d'une toilette qui, à cette époque, était assez engageante, conspirèrent en faveur de cette femme. Sarrasine poussa des cris de plaisir. Il admirait en ce moment la beauté idéale de laquelle il avait jusqu'alors cherché çà et là les perfections dans la nature, en demandant à un modèle, souvent ignoble, les

rondeurs d'une jambe accomplie; à tel autre, les contours du sein; à celui-là, ses blanches épaules; prenant enfin le cou d'une jeune fille, et les mains de cette femme, et les genoux polis de cet enfant, sans rencontrer jamais sous le ciel froid de Paris les riches et suaves créations de la Grèce antique. La Zambinella lui montrait réunies, bien vivantes et délicates, ces exquises proportions de la nature féminine si ardemment désirées, desquelles un sculpteur est, tout à la fois, le juge le plus sévère et le plus passionné. C'était une bouche expressive, des yeux d'amour, un teint d'une blancheur éblouissante. Et joignez à ces détails, qui eussent ravi un peintre, toutes les merveilles des Vénus révérées et rendues par le ciseau des Grecs. L'artiste ne se lassait pas d'admirer la grâce inimitable avec laquelle les bras étaient attachés au buste, la rondeur prestigieuse du cou, les lignes harmonieusement décrites par les sourcils, par le nez, puis l'ovale parfait du visage, la pureté de ses contours vifs, et l'effet de cils fournis, recourbés qui terminaient de larges et voluptueuses paupières. C'était plus qu'une femme, c'était un chef-d'œuvre! Il se trouvait dans cette création inespérée, de l'amour à ravir tous les hommes, et des beautés dignes de satisfaire un critique. Sarrasine dévorait des yeux la statue de Pygmalion, pour lui descendue de son piédestal. Quand la Zambinella chanta, ce fut un délire. L'artiste eut froid; puis, il sentit un foyer qui pétilla soudain dans les profondeurs de son être intime, de ce que nous nommons le cœur, faute de mot! Il n'applaudit pas, il ne dit rien, il éprouvait un mouvement de folie, espèce de frénésie qui ne nous agite qu'à cet âge où le désir a je ne sais quoi de terrible et d'infernal. Sarrasine voulait s'élancer sur le théâtre et s'emparer de cette femme. Sa force, centuplée par une dépression morale impossible à expliquer, puisque ces phénomènes se passent dans une sphère inaccessible à l'observation humaine, tendait à se projeter avec une violence douloureuse. A le voir, on eût dit d'un homme froid

et stupide. Gloire, science, avenir, existence, couronnes, tout s'écroula. — Être aimé d'elle, ou mourir, tel fut l'arrêt que Sarrasine porta sur lui-même. Il était si complétement ivre qu'il ne voyait plus ni salle, ni spectateurs, ni acteurs, n'entendait plus de musique. Bien mieux, il n'existait pas de distance entre lui et la Zambinella, il la possédait, ses yeux attachés sur elle, s'emparaient d'elle. Une puissance presque diabolique lui permettait de sentir le vent de cette voix, de respirer la poudre embaumée dont ces cheveux étaient imprégnés, de voir les méplats de ce visage, d'y compter les veines bleues qui en nuançaient la peau satinée. Enfin cette voix agile, fraîche et d'un timbre argenté, souple comme un fil auquel le moindre souffle d'air donne une forme, qu'il roule et déroule, développe et disperse, cette voix attaquait si vivement son âme qu'il laissa plus d'une fois échapper de ces cris involontaires arrachés par les délices convulsives trop rarement données par les passions humaines. Bientôt il fut obligé de quitter le théâtre. Ses jambes tremblantes refusaient presque de le soutenir. Il était abattu, faible comme un homme nerveux qui s'est livré à quelque effroyable colère. Il avait eu tant de plaisir, ou peut-être avait-il tant souffert, que sa vie s'était écoulée comme l'eau d'un vase renversé par un choc. Il sentait en lui un vide, un anéantissement semblable à ces atonies qui désespèrent les convalescents au sortir d'une forte maladie. Envahi par une tristesse inexplicable, il alla s'asseoir sur les marches d'une église. Là, le dos appuyé contre une colonne, il se perdit dans une méditation confuse comme un rêve. La passion l'avait foudroyé. De retour au logis, il tomba dans un de ces paroxysmes d'activité qui nous révèlent la présence de principes nouveaux dans notre existence. En proie à cette première fièvre d'amour qui tient autant au plaisir qu'à la douleur, il voulut tromper son impatience et son délire en dessinant la Zambinella de mémoire. Ce fut une sorte de méditation matérielle. Sur telle feuille, la

Zambinella se trouvait dans cette attitude, calme et froide en apparence, affectionnée par Raphaël, par le Giorgion et par tous les grands peintres. Sur telle autre, elle tournait la tête avec finesse en achevant une roulade, et semblait s'écouter elle-même. Sarrasine crayonna sa maîtresse dans toutes les poses : il la fit sans voile, assise, debout, couchée, ou chaste ou amoureuse, en réalisant, grâce au délire de ses crayons, toutes les idées capricieuses qui sollicitent notre imagination quand nous pensons fortement à une maîtresse. Mais sa pensée furieuse alla plus loin que le dessin. Il voyait la Zambinella, lui parlait, la suppliait, épuisait mille années de vie et de bonheur avec elle, en la plaçant dans toutes les situations imaginables, en essayant, pour ainsi dire, l'avenir avec elle. Le lendemain, il envoya son laquais louer, pour toute la saison, une loge voisine de la scène. Puis, comme tous les jeunes gens dont l'âme est puissante, il s'exagéra les difficultés de son entreprise, et donna, pour première pâture à sa passion, le bonheur de pouvoir admirer sa maîtresse sans obstacles. Cet âge d'or de l'amour, pendant lequel nous jouissons de notre propre sentiment et où nous nous trouvons heureux presque par nous-mêmes, ne devait pas durer long-temps chez Sarrasine. Cependant les événements le surprirent quand il était encore sous le charme de cette printanière hallucination, aussi naïve que voluptueuse. Pendant une huitaine de jours, il vécut toute une vie, occupé le matin à pétrir la glaise à l'aide de laquelle il réussissait à copier la Zambinella, malgré les voiles, les jupes, les corsets et les nœuds de rubans qui la lui dérobaient. Le soir, installé de bonne heure dans sa loge, seul, couché sur un sofa, il se faisait, semblable à un Turc enivré d'opium, un bonheur aussi fécond, aussi prodigue qu'il le souhaitait. D'abord il se familiarisa graduellement avec les émotions trop vives que lui donnait le chant de sa maîtresse; puis il apprivoisa ses yeux à la voir, et finit par la contempler sans redouter l'explosion de la sourde

rage par laquelle il avait été animé le premier jour. Sa passion devint plus profonde en devenant plus tranquille. Du reste, le farouche sculpteur ne souffrait pas que sa solitude, peuplée d'images, parée des fantaisies de l'espérance et pleine de bonheur, fût troublée par ses camarades. Il aimait avec tant de force et si naïvement qu'il eut à subir les innocents scrupules dont nous sommes assaillis quand nous aimons pour la première fois. En commençant à entrevoir qu'il faudrait bientôt agir, s'intriguer, demander où demeurait la Zambinella, savoir si elle avait une mère, un oncle, un tuteur, une famille; en songeant enfin aux moyens de la voir, de lui parler, il sentait son cœur se gonfler si fort à des idées si ambitieuses, qu'il remettait ces soins au lendemain, heureux de ses souffrances physiques autant que de ses plaisirs intellectuels.

— Mais, me dit madame de Rochefide en m'interrompant, je ne vois encore ni Marianina ni son petit vieillard.

— Vous ne voyez que lui, m'écriai-je impatienté comme un auteur auquel on fait manquer l'effet d'un coup de théâtre. Depuis quelques jours, repris-je après une pause, Sarrasine était si fidèlement venu s'installer dans sa loge, et ses regards exprimaient tant d'amour, que sa passion pour la voix de Zambinella aurait été la nouvelle de tout Paris, si cette aventure s'y fut passée; mais en Italie, madame, au spectacle, chacun y assiste pour son compte, avec ses passions, avec un intérêt de cœur qui exclut l'espionnage des lorgnettes. Cependant la frénésie du sculpteur ne devait pas échapper longtemps aux regards des chanteurs et des cantatrices. Un soir, le Français s'aperçut qu'on riait de lui dans les coulisses. Il eût été difficile de savoir à quelles extrémités il se serait porté, si la Zambinella n'était pas entrée en scène. Elle jeta sur Sarrasine un des coups-d'œil éloquents qui disent souvent beaucoup plus de choses que les femmes ne le veulent. Ce regard fut toute une révélation. Sarra-

sine était aimé! — Si ce n'est qu'un caprice, pensa-t-il en accusant déjà sa maîtresse de trop d'ardeur, elle ne connaît pas la domination sous laquelle elle va tomber. Son caprice durera, j'espère, autant que ma vie. En ce moment, trois coups légèrement frappés à la porte de sa loge excitèrent l'attention de l'artiste. Il ouvrit. Une vieille femme entra mystérieusement. — Jeune homme, dit-elle, si vous voulez être heureux, ayez de la prudence, enveloppez-vous d'une cape, abaissez sur vos yeux un grand chapeau; puis, vers dix heures du soir, trouvez-vous dans la rue du Corso, devant l'hôtel d'Espagne. — J'y serai, répondit-il en mettant deux louis dans la main ridée de la duègne. Il s'échappa de sa loge, après avoir fait un signe d'intelligence à la Zambinella, qui baissa timidement ses voluptueuses paupières comme une femme heureuse d'être enfin comprise. Puis il courut chez lui, afin d'emprunter à la toilette toutes les séductions qu'elle pourrait lui prêter. En sortant du théâtre, un inconnu l'arrêta par le bras. — Prenez garde à vous, seigneur Français, lui dit-il à l'oreille. Il s'agit de vie et de mort. Le cardinal Cicognara est son protecteur, et ne badine pas. Quand un démon aurait mis entre Sarrasine et la Zambinella les profondeurs de l'enfer, en ce moment il eût tout traversé d'une enjambée. Semblable aux chevaux des immortels peints par Homère, l'amour du sculpteur avait franchi en un clin d'œil d'immenses espaces. — La mort dût-elle m'attendre au sortir de la maison, j'irais encore plus vite, répondit-il. — *Poverino!* s'écria l'inconnu en disparaissant. Parler de danger à un amoureux, n'est-ce pas lui vendre des plaisirs? Jamais le laquais de Sarrasine n'avait vu son maître si minutieux en fait de toilette. Sa plus belle épée, présent de Bouchardon, le nœud que Clotilde lui avait donné, son habit pailleté, son gilet de drap d'argent, sa tabatière d'or, ses montres précieuses, tout fut tiré des coffres, et il se para comme une jeune fille qui doit se promener devant son

premier amant. A l'heure dite, ivre d'amour et bouillant d'espérance, Sarrasine, le nez dans son manteau, courut au rendez-vous donné par la vieille. La duègne attendait. — Vous avez bien tardé! lui dit-elle. Venez. Elle entraîna le Français dans plusieurs petites rues, et s'arrêta devant un palais d'assez belle apparence. Elle frappa. La porte s'ouvrit. Elle conduisit Sarrasine à travers un labyrinthe d'escaliers, de galeries et d'appartements qui n'étaient éclairés que par les lueurs incertaines de la lune, et arriva bientôt à une porte, entre les fentes de laquelle s'échappaient de vives lumières, d'où partaient de joyeux éclats de plusieurs voix. Tout-à-coup Sarrasine fut ébloui, quand, sur un mot de la vieille, il fut admis dans ce mystérieux appartement, et se trouva dans un salon aussi brillamment éclairé que somptueusement meublé, au milieu duquel s'élevait une table bien servie, chargée de sacro-saintes bouteilles, de riants flacons dont les facettes rougies étincelaient. Il reconnut les chanteurs et les cantatrices du théâtre, mêlés à des femmes charmantes, tous prêts à commencer une orgie d'artistes qui n'attendait plus que lui. Sarrasine réprima un mouvement de dépit, et fit bonne contenance. Il avait espéré une chambre mal éclairée, sa maîtresse auprès d'un brasier, un jaloux à deux pas, la mort et l'amour, des confidences échangées à voix basse, cœur à cœur, des baisers périlleux, et les visages si voisins, que les cheveux de la Zambinella eussent caressé son front chargé de désirs, brûlant de bonheur. — Vive la folie! s'écria-t-il. *Signori e belle donne,* vous me permettrez de prendre plus tard ma revanche, et de vous témoigner ma reconnaissance pour la manière dont vous accueillez un pauvre sculpteur. Après avoir reçu les compliments assez affectueux de la plupart des personnes présentes, qu'il connaissait de vue, il tâcha de s'approcher de la bergère sur laquelle la Zambinella était nonchalamment étendue. Oh! comme son cœur battit quand il aperçut un pied mignon, chaussé de ces mules qui, per-

mettez-moi de le dire, madame, donnaient jadis au pied des femmes une expression si coquette, si voluptueuse, que je ne sais pas comment les hommes y pouvaient résister. Les bas blancs bien tirés et à coins verts, les jupes courtes, les mules pointues et à talons hauts du règne de Louis XV ont peut-être un peu contribué à démoraliser l'Europe et le clergé.

— Un peu! dit la marquise. Vous n'avez donc rien lu?

— La Zambinella, repris-je en souriant, s'était effrontément croisé les jambes, et agitait en badinant celle qui se trouvait dessus, attitude de duchesse, qui allait bien à son genre de beauté capricieuse et pleine d'une certaine mollesse engageante. Elle avait quitté ses habits de théâtre, et portait un corps qui dessinait une taille svelte et que faisaient valoir des paniers et une robe de satin brodée de fleurs bleues. Sa poitrine, dont une dentelle dissimulait les trésors par un luxe de coquetterie, étincelait de blancheur. Coiffée à peu près comme se coiffait madame du Barry, sa figure, quoique surchargée d'un large bonnet, n'en paraissait que plus mignonne, et la poudre lui seyait bien. La voir ainsi, c'était l'adorer. Elle sourit gracieusement au sculpteur. Sarrasine, tout mécontent de ne pouvoir lui parler que devant témoins, s'assit poliment auprès d'elle, et l'entretint de musique en la louant sur son prodigieux talent; mais sa voix tremblait d'amour, de crainte et d'espérance. — Que craignez-vous? lui dit Vitagliani, le chanteur le plus célèbre de la troupe. Allez, vous n'avez pas un seul rival à craindre ici. Le Ténor sourit silencieusement. Ce sourire se répéta sur les lèvres de tous les convives, dont l'attention avait une certaine malice cachée dont ne devait pas s'apercevoir un amoureux. Cette publicité fut comme un coup de poignard que Sarrasine aurait soudainement reçu dans le cœur. Quoique doué d'une certaine force de caractère, et bien qu'aucune circonstance ne dût influer sur son amour, il n'avait peut-être pas encore songé que Zambinella était presque une cour-

tisane, et qu'il ne pouvait pas avoir tout à la fois les jouissances pures qui rendent l'amour d'une jeune fille chose si délicieuse, et les emportements fougueux par lesquels une femme de théâtre fait acheter les trésors de sa passion. Il réfléchit et se résigna. Le souper fut servi. Sarrasine et la Zambinella se mirent sans cérémonie à côté l'un de l'autre. Pendant la moitié du festin, les artistes gardèrent quelque mesure, et le sculpteur put causer avec la cantatrice. Il lui trouva de l'esprit, de la finesse; mais elle était d'une ignorance surprenante, et se montra faible et superstitieuse. La délicatesse de ses organes se reproduisait dans son entendement. Quand Vitagliani déboucha la première bouteille de vin de Champagne, Sarrasine lut dans les yeux de sa voisine une crainte assez vive de la petite détonation produite par le dégagement du gaz. Le tressaillement involontaire de cette organisation féminine fut interprété par l'amoureux artiste comme l'indice d'une excessive sensibilité. Cette faiblesse charma le Français. Il entre tant de protection dans l'amour d'un homme! — Vous disposerez de ma puissance comme d'un bouclier! Cette phrase n'est-elle pas écrite au fond de toutes les déclarations d'amour? Sarrasine, trop passionné pour débiter des galanteries à la belle Italienne, était, comme tous les amants, tour à tour grave, rieur ou recueilli. Quoiqu'il parût écouter les convives, il n'entendait pas un mot de ce qu'ils disaient, tant il s'adonnait au plaisir de se trouver près d'elle, de lui effleurer la main, de la servir. Il nageait dans une joie secrète. Malgré l'éloquence de quelques regards mutuels, il fut étonné de la réserve dans laquelle la Zambinella se tint avec lui. Elle avait bien commencé la première à lui presser le pied et à l'agacer avec la malice d'une femme libre et amoureuse; mais soudain elle s'était enveloppée dans une modestie de jeune fille, après avoir entendu raconter par Sarrasine un trait qui peignit l'excessive violence de son caractère. Quand le souper devint une orgie, les convives se mirent

à chanter, inspirés par le peralta et le pedro ximenès. Ce furent des duos ravissants, des airs de la Calabre, des seguidilles espagnoles, des canzonettes napolitaines. L'ivresse était dans tous les yeux, dans la musique, dans les cœurs et dans les voix. Il déborda tout-à-coup une vivacité enchanteresse, un abandon cordial, une bonhomie italienne



dont rien ne peut donner l'idée à ceux qui ne connaissent que les assemblées de Paris, les raouts de Londres ou les cercles de Vienne. Les plaisanteries et les mots d'amour se croisaient, comme des balles dans une bataille, à travers les rires, les impiétés, les invocations à la sainte Vierge ou *al Bambino*. L'un se coucha sur un sofa, et se mit à dormir. Une jeune fille écoutait une déclaration

sans savoir qu'elle répandait du vin de Xérès sur la nappe. Au milieu de ce désordre, la Zambinella, comme frappée de terreur, resta pensive. Elle refusa de boire, mangea peut-être un peu trop; mais la gourmandise est, dit-on, une grâce chez les femmes. En admirant la pudeur de sa maîtresse, Sarrasine fit de sérieuses réflexions pour l'avenir. — Elle veut sans doute être épousée, se dit-il. Alors il s'abandonna aux délices de ce mariage. Sa vie entière ne lui semblait pas assez longue pour épuiser la source de bonheur qu'il trouvait au fond de son âme. Vitagliani, son voisin, lui versa si souvent à boire que, vers les trois heures du matin, sans être complétement ivre, Sarrasine se trouva sans force contre son délire. Dans un moment de fougue, il emporta cette femme en se sauvant dans une espèce de boudoir qui communiquait au salon, et sur la porte duquel il avait plus d'une fois tourné les yeux. L'Italienne était armée d'un poignard. — Si tu approches, dit-elle, je serai forcée de te plonger cette arme dans le cœur. Va! tu me mépriserais. J'ai conçu trop de respect pour ton caractère pour me livrer ainsi. Je ne veux pas déchoir du sentiment que tu m'accordes. — Ah! ah! dit Sarrasine, c'est un mauvais moyen pour éteindre une passion que de l'exciter. Es-tu donc déjà corrompue à ce point que, vieille de cœur, tu agirais comme une jeune courtisane, qui aiguise les émotions dont elle fait commerce? — Mais c'est aujourd'hui vendredi, répondit-elle effrayée de la violence du Français. Sarrasine, qui n'était pas dévot, se prit à rire. La Zambinella bondit comme un jeune chevreuil et s'élança dans la salle du festin. Quand Sarrasine y apparut courant après elle, il fut accueilli par un rire infernal. Il vit la Zambinella évanouie sur un sofa. Elle était pâle et comme épuisée par l'effort extraordinaire qu'elle venait de faire. Quoique Sarrasine sût peu d'italien, il entendit sa maîtresse disant à voix basse à Vitagliani : « Mais il me tuera! » Cette scène étrange rendit le sculpteur tout confus. La raison lui revint. Il resta

d'abord immobile; puis il retrouva la parole, s'assit auprès de sa maîtresse et protesta de son respect. Il trouva la force de donner le change à sa passion en disant à cette femme les discours les plus exaltés; et, pour peindre son amour, il déploya les trésors de cette éloquence magique, officieux interprète que les femmes refusent rarement de croire. Au moment où les premières lueurs du matin surprirent les convives, une femme proposa d'aller à Frascati. Tous accueillirent par de vives acclamations l'idée de passer la journée à la villa Ludovisi. Vitagliani descendit pour louer des voitures. Sarrasine eut le bonheur de conduire la Zambinella dans un phaéton. Une fois sortis de Rome, la gaieté, un moment réprimée par les combats que chacun avait livrés au sommeil, se réveilla soudain. Hommes et femmes, tous paraissaient habitués à cette vie étrange, à ces plaisirs continus, à cet entraînement d'artiste qui fait de la vie une fête perpétuelle où l'on rit sans arrière-pensées. La compagne du sculpteur était la seule qui parût abattue. — Êtes-vous malade? lui dit Sarrasine. Aimeriez-vous mieux rentrer chez vous? — Je ne suis pas assez forte pour supporter tous ces excès, répondit-elle. J'ai besoin de grands ménagements; mais, près de vous, je me sens si bien! Sans vous, je ne serais pas restée à ce souper; une nuit passée me fait perdre toute ma fraîcheur. — Vous êtes si délicate! reprit Sarrasine en contemplant les traits mignons de cette charmante créature. — Les orgies m'abîment la voix. — Maintenant que nous sommes seuls, s'écria l'artiste, et que vous n'avez plus à craindre l'effervescence de ma passion, dites-moi que vous m'aimez. — Pourquoi? répliqua-t-elle, à quoi bon? Je vous ai semblé jolie. Mais vous êtes Français, et votre sentiment passera. Oh! vous ne m'aimeriez pas comme je voudrais être aimée. — Comment! — Sans but de passion vulgaire, purement. J'abhorre les hommes encore plus peut-être que je ne hais les femmes. J'ai besoin de me réfugier dans l'amitié. Le monde est désert

pour moi. Je suis une créature maudite, condamnée à comprendre le bonheur, à le sentir, à le désirer, et, comme tant d'autres, forcée à le voir me fuir à toute heure. Souvenez-vous, seigneur, que je ne vous aurai pas trompé. Je vous défends de m'aimer. Je puis être un ami dévoué pour vous, car j'admire votre force et votre caractère. J'ai besoin d'un frère, d'un protecteur. Soyez tout cela pour moi, mais rien de plus. — Ne pas vous aimer! s'écria Sarrasine; mais, chère ange, tu es ma vie, mon bonheur ! — Si je disais un mot vous me repousseriez avec horreur. — Coquette! rien ne peut m'effrayer. Dis-moi que tu me coûteras l'avenir, que dans deux mois je mourrai, que je serai damné pour t'avoir seulement embrassée. Il l'embrassa malgré les efforts que fit la Zambinella pour se soustraire à ce baiser passionné. — Dis-moi que tu es un démon, qu'il te faut ma fortune, mon nom, toute ma célébrité! Veux-tu que je ne sois pas sculpteur? Parle. — Si je n'étais pas une femme? demanda timidement la Zambinella d'une voix argentine et douce. — La bonne plaisanterie! s'écria Sarrasine. Crois-tu pouvoir tromper l'œil d'un artiste? N'ai-je pas, depuis dix jours, dévoré, scruté, admiré tes perfections? Une femme seule peut avoir ce bras rond et moelleux, ces contours élégants. Ah! tu veux des compliments! Elle sourit tristement, et dit en murmurant : « Fatale beauté! » Elle leva les yeux au ciel. En ce moment son regard eut je ne sais quelle expression d'horreur si puissante, si vive, que Sarrasine en tressaillit. — Seigneur Français, reprit-elle, oubliez à jamais un instant de folie. Je vous estime; mais quant à de l'amour, ne m'en demandez pas; ce sentiment est étouffé dans mon cœur. Je n'ai pas de cœur! s'écria-t-elle en pleurant. Le théâtre sur lequel vous m'avez vue, ces applaudissements, cette musique, cette gloire, à laquelle on m'a condamnée, voilà ma vie, je n'en ai pas d'autre. Dans quelques heures vous ne me verrez plus des mêmes yeux, la femme que vous aimez sera morte.

Le sculpteur ne répondit pas. Il était la proie d'une sourde rage qui lui pressait le cœur. Il ne pouvait que regarder cette femme extraordinaire avec des yeux enflammés qui brûlaient. Cette voix empreinte de faiblesse, l'attitude, les manières et les gestes de Zambinella, marqués de tristesse, de mélancolie et de découragement, réveillaient dans son âme toutes les richesses de la passion. Chaque parole était un aiguillon. En ce moment, ils étaient arrivés à Frascati. Quand l'artiste tendit les bras à sa maîtresse pour l'aider à descendre, il la sentit toute frissonnante. — Qu'avez-vous ? Vous me feriez mourir, s'écria-t-il en la voyant pâlir, si vous aviez la moindre douleur dont je fusse la cause même innocente. — Un serpent! dit-elle en montrant une couleuvre qui se glissait le long d'un fossé. J'ai peur de ces odieuses bêtes. Sarrasine écrasa la tête de la couleuvre d'un coup de pied. — Comment avez-vous assez de courage ! reprit la Zambinella en contemplant avec un effroi visible le reptile mort. — Eh ! bien, dit l'artiste en souriant, oseriez-vous bien prétendre que vous n'êtes pas femme ? Ils rejoignirent leurs compagnons et se promenèrent dans les bois de la villa Ludovisi, qui appartenait alors au cardinal Cicognara. Cette matinée s'écoula trop vite pour l'amoureux sculpteur, mais elle fut remplie par une foule d'incidents qui lui dévoilèrent la coquetterie, la faiblesse, la mignardise de cette âme molle et sans énergie. C'était la femme avec ses peurs soudaines, ses caprices sans raison, ses troubles instinctifs, ses audaces sans cause, ses bravades et sa délicieuse finesse de sentiment. Il y eut un moment où, s'aventurant dans la campagne, la petite troupe des joyeux chanteurs vit de loin quelques hommes armés jusqu'aux dents, et dont le costume n'avait rien de rassurant. A ce mot : « Voici des brigands, » chacun doubla le pas pour se mettre à l'abri dans l'enceinte de la villa du cardinal. En cet instant critique, Sarrasine s'aperçut à la pâleur de la Zambinella qu'elle n'avait plus assez de force pour mar-

cher ; il la prit dans ses bras et la porta, pendant quelque temps, en courant. Quand il se fut rapproché d'une vigne voisine, il mit sa maîtresse à terre. — Expliquez-moi, lui dit-il, comment cette extrême faiblesse qui, chez toute autre femme, serait hideuse, me déplairait, et dont la moindre preuve suffirait presque pour éteindre mon amour, en vous me plaît, me charme? — Oh ! combien je vous aime ! reprit-il. Tous vos défauts, vos terreurs, vos petitesses ajoutent je ne sais quelle grâce à votre âme. Je sens que je détesterais une femme forte, une Sapho, courageuse, pleine d'énergie, de passion. O frêle et douce créature! comment peux-tu être autrement? Cette voix d'ange, cette voix délicate, eût été un contre-sens si elle fût sortie d'un corps autre que le tien. — Je ne puis, dit-elle, vous donner aucun espoir. Cessez de me parler ainsi, car l'on se moquerait de vous. Il m'est impossible de vous interdire l'entrée du théâtre; mais si vous m'aimez ou si vous êtes sage, vous n'y viendrez plus. Écoutez, monsieur, dit-elle d'une voix grave. — Oh ! tais-toi, dit l'artiste enivré. Les obstacles attisent l'amour dans mon cœur. La Zambinella resta dans une attitude gracieuse et modeste; mais elle se tut, comme si une pensée terrible lui eût révélé quelque malheur. Quand il fallut revenir à Rome, elle monta dans une berline à quatre places, en ordonnant au sculpteur, d'un air impérieusement cruel, d'y retourner seul avec le phaéton. Pendant le chemin, Sarrasine résolut d'enlever la Zambinella. Il passa toute la journée occupé à former des plans plus extravagants les uns que les autres. A la nuit tombante, au moment où il sortit pour aller demander à quelques personnes où était situé le palais habité par sa maîtresse, il rencontra l'un de ses camarades sur le seuil de la porte. — Mon cher, lui dit ce dernier, je suis chargé par notre ambassadeur de t'inviter à venir ce soir chez lui. Il donne un concert magnifique, et quand tu sauras que Zambinella y sera... — Zambinella! s'écria Sarrasine en délire à ce nom, j'en

suis fou ! — Tu es comme tout le monde, lui répondit son camarade. — Mais si vous êtes mes amis, toi, Vien, Lauterbourg et Allegrain*, vous me prêterez votre assistance pour un coup de main après la fête, demanda Sarrasine. — Il n'y a pas de cardinal à tuer, pas de... — Non, non, dit Sarrasine, je ne vous demande rien que d'honnêtes gens ne puissent faire. En peu de temps le sculpteur disposa tout pour le succès de son entreprise. Il arriva l'un des derniers chez l'ambassadeur, mais il y vint dans une voiture de voyage attelée de chevaux vigoureux menés par l'un des plus entreprenants *vetturini* de Rome. Le palais de l'ambassadeur était plein de monde, ce ne fut pas sans peine que le sculpteur, inconnu à tous les assistants, parvint au salon où dans ce moment Zambinella chantait. — C'est sans doute par égard pour les cardinaux, les évêques et les abbés qui sont ici, demanda Sarrasine, qu'*elle* est habillée en homme, qu'elle a une bourse derrière la tête, les cheveux crêpés et une épée au côté ? — Elle ! Qui elle ? répondit le vieux seigneur auquel s'adressait Sarrasine. — La Zambinella. — La Zambinella ? reprit le prince romain. Vous moquez-vous ? D'où venez-vous ? Est-il jamais monté de femme sur les théâtres de Rome ? Et ne savez-vous pas par quelles créatures les rôles de femme sont remplis dans les États du pape ? C'est moi, monsieur, qui ai doté Zambinella de sa voix. J'ai tout payé à ce drôle-là, même son maître à chanter. Eh ! bien, il a si peu de reconnaissance du service que je lui ai rendu, qu'il n'a jamais voulu remettre les pieds chez moi. Et cependant, s'il fait fortune, il me la devra tout entière. Le prince Chigi aurait pu parler, certes, long-temps, Sarrasine ne l'écoutait pas. Une affreuse vérité avait pénétré dans son âme. Il était frappé comme d'un coup de foudre. Il resta immobile, les yeux attachés sur le prétendu chanteur. Son regard flamboyant eut une sorte d'influence magnétique sur Zambinella, car le *musico* finit par détourner subitement la vue vers Sarrasine, et alors sa voix

céleste s'altéra. Il trembla! Un murmure involontaire échappé à l'assemblée, qu'il tenait comme attachée à ses lèvres, acheva de le troubler; il s'assit, et discontinua son air. Le cardinal Cicognara, qui avait épié du coin de l'œil la direction que prit le regard de son protégé, aperçut alors le Français; il se pencha vers un de ses aides-de-camp ecclésiastiques, et parut demander le nom du sculpteur. Quand il eut obtenu la réponse qu'il désirait, il contempla fort attentivement l'artiste, et donna des ordres à un abbé, qui disparut avec prestesse. Cependant Zambinella, s'étant remis, recommença le morceau qu'il avait interrompu si capricieusement; mais il l'exécuta mal, et refusa, malgré toutes les instances qui lui furent faites, de chanter autre chose. Ce fut la première fois qu'il exerça cette tyrannie capricieuse qui, plus tard, ne le rendit pas moins célèbre que son talent et son immense fortune, due, dit-on, non moins à sa voix qu'à sa beauté.
— C'est une femme, dit Sarrasine en se croyant seul. Il y a là-dessous quelque intrigue secrète. Le cardinal Cicognara trompe le pape et toute la ville de Rome! Aussitôt le sculpteur sortit du salon, rassembla ses amis, et les embusqua dans la cour du palais. Quand Zambinella se fut assuré du départ de Sarrasine, il parut recouvrer quelque tranquillité. Vers minuit, après avoir erré dans les salons, en homme qui cherche un ennemi, le *musico* quitta l'assemblée. Au moment où il franchissait la porte du palais, il fut adroitement saisi par des hommes qui le bâillonnèrent avec un mouchoir et le mirent dans la voiture louée par Sarrasine. Glacé d'horreur, Zambinella resta dans un coin sans oser faire un mouvement. Il voyait devant lui la figure terrible de l'artiste qui gardait un silence de mort. Le trajet fut court. Zambinella, enlevé par Sarrasine, se trouva bientôt dans un atelier sombre et nu. Le chanteur, à moitié mort, demeura sur une chaise, sans oser regarder une statue de femme, dans laquelle il reconnut ses traits. Il ne proféra pas une parole, mais ses

dents claquaient. Il était transi de peur. Sarrasine se promenait à grands pas. Tout-à-coup il s'arrêta devant Zambinella. — Dis-moi la vérité, demanda-t-il d'une voix sourde et altérée. Tu es une femme? Le cardinal Cicognara... Zambinella tomba sur ses genoux, et ne répondit qu'en baissant la tête. — Ah! tu es une femme, s'écria l'artiste en délire; car même un... Il n'acheva pas. — Non, reprit-il, *il* n'aurait pas tant de bassesse. — Ah! ne me tuez pas, s'écria Zambinella fondant en larmes. Je n'ai consenti à vous tromper que pour plaire à mes camarades, qui voulaient rire. — Rire! répondit le sculpteur d'une voix qui eut un éclat infernal. Rire, rire! Tu as osé te jouer d'une passion d'homme, toi? — Oh! grâce! répliqua Zambinella. — Je devrais te faire mourir! cria Sarrasine en tirant son épée par un mouvement de violence. Mais, reprit-il avec un dédain froid, en fouillant ton être avec un poignard, y trouverais-je un sentiment à éteindre, une vengeance à satisfaire? Tu n'es rien. Homme ou femme, je te tuerais! mais... Sarrasine fit un geste de dégoût, qui l'obligea de détourner sa tête, et alors il regarda la statue. — Et c'est une illusion! s'écria-t-il. Puis se tournant vers Zambinella : « Un cœur de femme était pour moi un asile, une patrie. As-tu des sœurs qui te ressemblent? Non. Eh! bien, meurs! Mais non, tu vivras. Te laisser la vie n'est-ce pas te vouer à quelque chose de pire que la mort? Ce n'est ni mon sang ni mon existence que je regrette, mais l'avenir et ma fortune de cœur. Ta main débile a renversé mon bonheur. Quelle espérance puis-je te ravir pour toutes celles que tu as flétries? Tu m'as ravalé jusqu'à toi. *Aimer, être aimé!* sont désormais des mots vides de sens pour moi, comme pour toi. Sans cesse je penserai à cette femme imaginaire en voyant une femme réelle. » Il montra la statue par un geste de désespoir. — J'aurai toujours dans le souvenir une harpie céleste qui viendra enfoncer ses griffes dans tous mes sentiments d'homme, et qui signera toutes les autres femmes d'un

cachet d'imperfection ! Monstre ! toi qui ne peux donner la vie à rien, tu m'as dépeuplé la terre de toutes ses femmes. Sarrasine s'assit en face du chanteur épouvanté. Deux grosses larmes sortirent de ses yeux secs, roulèrent le long de ses joues mâles et tombèrent à terre : deux larmes de rage, deux larmes âcres et brûlantes. — Plus d'amour ! je suis mort à tout plaisir, à toutes les émotions humaines. A ces mots, il saisit un marteau et le lança sur la statue avec une force si extravagante qu'il la manqua. Il crut avoir détruit ce monument de sa folie, et alors il reprit son épée et la brandit pour tuer le chanteur. Zambinella jeta des cris perçants. En ce moment trois hommes entrèrent, et soudain le sculpteur tomba percé de trois coups de stylet. — De la part du cardinal Cicognara, dit l'un d'eux. — C'est un bienfait digne d'un chrétien, répondit le Français en expirant. Ces sombres émissaires apprirent à Zambinella l'inquiétude de son protecteur, qui attendait à la porte dans une voiture fermée, afin de pouvoir l'emmener aussitôt qu'il serait délivré.

— Mais, me dit madame de Rochefide, quel rapport existe-t-il entre cette histoire et le petit vieillard que nous avons vu chez les Lanty ?

— Madame, le cardinal Cicognara se rendit maître de la statue de Zambinella et la fit exécuter en marbre, elle est aujourd'hui dans le musée Albani. C'est là qu'en 1791 la famille Lanty la retrouva, et pria Vien de la copier. Le portrait qui vous a montré Zambinella à vingt ans, un instant après l'avoir vu centenaire, a servi plus tard pour l'*Endymion* de Girodet*, vous avez pu en reconnaître le type dans l'Adonis.

— Mais ce ou cette Zambinella ?

— Ne saurait-être, madame, que le grand-oncle de Marianina. Vous devez concevoir maintenant l'intérêt que madame de Lanty peut avoir à cacher la source d'une fortune qui provient....

— Assez ! dit-elle en me faisant un geste impérieux.

Nous restâmes pendant un moment plongés dans le plus profond silence.

— Hé! bien? lui dis-je.

— Ah! s'écria-t-elle en se levant et se promenant à grands pas dans la chambre. Elle vint me regarder, et me dit d'une voix altérée : « Vous m'avez dégoûtée de la vie et des passions pour long-temps. Au monstre près, tous les sentiments humains ne se dénouent-ils pas ainsi, par d'atroces déceptions? Mères, des enfants nous assassinent ou par leur mauvaise conduite ou par leur froideur. Épouses, nous sommes trahies. Amantes, nous sommes délaissées, abandonnées. L'amitié! existe-t-elle? Demain je me ferais dévote si je ne savais pouvoir rester comme un roc inaccessible au milieu des orages de la vie. Si l'avenir du chrétien est encore une illusion, au moins elle ne se détruit qu'après la mort. Laissez-moi seule. »

— Ah! lui dis-je, vous savez punir.

— Aurais-je tort?

— Oui, répondis-je avec une sorte de courage. En achevant cette histoire, assez connue en Italie, je puis vous donner une haute idée des progrès faits par la civilisation actuelle. On n'y fait plus de ces malheureuses créatures.

— Paris, dit-elle, est une terre bien hospitalière; il accueille tout, et les fortunes honteuses, et les fortunes ensanglantées. Le crime et l'infamie y ont droit d'asile, la vertu seule y est sans autels. Oui, les âmes pures ont une patrie dans le ciel! Personne ne m'aura connue! J'en suis fière.

Et la marquise resta pensive.

Paris, novembre 1830.



# PIERRE GRASSOU*

*Au Lieutenant-colonel d'artillerie Périollas*,*

Comme un témoignage
de l'affectueuse estime de l'auteur,

DE BALZAC.



# PIERRE GRASSOU.

---

Toutes les fois que vous êtes sérieusement allé voir l'Exposition des ouvrages de sculpture et de peinture, comme elle a lieu depuis la Révolution de 1830, n'avez-vous pas été pris d'un sentiment d'inquiétude, d'ennui, de tristesse, à l'aspect des longues galeries encombrées? Depuis 1830, le Salon n'existe plus. Une seconde fois, le Louvre a été pris d'assaut par le peuple des artistes qui s'y est maintenu. En offrant autrefois l'élite des œuvres d'art, le Salon emportait les plus grands honneurs pour les créations qui y étaient exposées. Parmi les deux cents tableaux choisis, le public choisissait encore : une couronne était décernée au chef-d'œuvre par des mains inconnues. Il s'élevait des discussions passionnées à pro-

pos d'une toile. Les injures prodiguées à Delacroix, à Ingres, n'ont pas moins servi leur renommée que les éloges et le fanatisme de leurs adhérents. Aujourd'hui, ni la foule ni la Critique ne se passionneront plus pour les produits de ce bazar. Obligées de faire le choix dont se chargeait autrefois le Jury d'examen, leur attention se lasse à ce travail ; et, quand il est achevé, l'Exposition se ferme. Avant 1817, les tableaux admis ne dépassaient jamais les deux premières colonnes de la longue galerie où sont les œuvres des vieux maîtres, et cette année ils remplirent tout cet espace, au grand étonnement du public. Le Genre historique, le Genre proprement dit, les tableaux de chevalet, le Paysage, les Fleurs, les Animaux, et l'Aquarelle, ces sept spécialités ne sauraient offrir plus de vingt tableaux dignes des regards du public, qui ne peut accorder son attention à une plus grande quantité d'œuvres. Plus le nombre des artistes allait croissant, plus le Jury d'admission devait se montrer difficile. Tout fut perdu dès que le Salon se continua dans la Galerie. Le Salon aurait dû rester un lieu déterminé, restreint, de proportions inflexibles, où chaque Genre eût exposé ses chefs-d'œuvre. Une expérience de dix ans a prouvé la bonté de l'ancienne institution. Au lieu d'un tournoi, vous avez une émeute; au lieu d'une Exposition glorieuse, vous avez un tumultueux bazar; au lieu du choix, vous avez la totalité. Qu'arrive-t-il ? Le grand artiste y perd. *Le Café Turc, les Enfants à la fontaine, le Supplice des crochets*, et *le Joseph* de Decamps eussent plus profité à sa gloire, tous quatre dans le grand Salon, exposés avec les cent bons tableaux de cette année, que ses vingt toiles perdues parmi trois mille œuvres, confondues dans six galeries. Par une étrange bizarrerie, depuis que la porte s'est ouverte à tout le monde, on a beaucoup parlé de génies méconnus. Quand, douze années auparavant, *la Courtisane* de Ingres et celle de Sigalon, *la Méduse* de Géricault, *le Massacre de Scio* de Delacroix, *le Baptême*

*d'Henri IV* par Eugène Deveria, admis par des célébrités taxées de jalousie, apprenaient au monde, malgré les dénégations de la Critique, l'existence de palettes jeunes et ardentes, il ne s'élevait aucune plainte. Maintenant que le moindre gâcheur de toile peut envoyer son œuvre, il n'est question que de gens incompris. Là où il n'y a plus jugement, il n'y a plus de chose jugée. Quoi que fassent les artistes, ils reviendront à l'examen qui recommande leurs œuvres aux admirations de la foule pour laquelle ils travaillent. Sans le choix de l'Académie, il n'y aura plus de Salon, et sans Salon l'art peut périr.

Depuis que le livret est devenu un gros livre, il s'y produit bien des noms qui restent dans leur obscurité, malgré la liste de dix ou douze tableaux qui les accompagne. Parmi ces noms, le plus inconnu peut-être est celui d'un artiste nommé Pierre Grassou, venu de Fougères, appelé plus simplement Fougères dans le monde artiste, qui tient aujourd'hui beaucoup de place au soleil, et qui suggère les amères réflexions par lesquelles commence l'esquisse de sa vie, applicable à quelques autres individus de la Tribu des Artistes. En 1832, Fougères demeurait rue de Navarin, au quatrième étage d'une de ces maisons étroites et hautes qui ressemblent à l'obélisque de Luxor, qui ont une allée, un petit escalier obscur à tournants dangereux, qui ne comportent pas plus de trois fenêtres à chaque étage, et à l'intérieur desquelles se trouvent une cour, ou, pour parler plus exactement, un puits carré. Au-dessus des trois ou quatre pièces de l'appartement occupé par Grassou de Fougères s'étendait son atelier, qui regardait Montmartre. L'atelier peint en fond de briques, le carreau soigneusement mis en couleur brune et frotté, chaque chaise munie d'un petit tapis bordé, le canapé, simple d'ailleurs, mais propre comme celui de la chambre à coucher d'une épicière, là, tout dénotait la vie méticuleuse des petits esprits et le soin d'un homme pauvre. Il y avait une commode pour

serrer les effets d'atelier, une table à déjeuner, un buffet, un secrétaire, enfin les ustensiles nécessaires aux peintres, tous rangés et propres. Le poêle participait à ce système de soin hollandais, d'autant plus visible que la lumière pure et peu changeante du nord inondait de son jour net et froid cette immense pièce. Fougères, simple peintre de Genre, n'a pas besoin des machines énormes qui ruinent les peintres d'Histoire, il ne s'est jamais reconnu de facultés assez complètes pour aborder la haute peinture, il s'en tenait encore au Chevalet. Au commencement du mois de décembre de cette année, époque à laquelle les bourgeois de Paris conçoivent périodiquement l'idée burlesque de perpétuer leur figure, déjà bien encombrante par elle-même, Pierre Grassou, levé de bonne heure, préparait sa palette, allumait son poêle, mangeait une flûte trempée dans du lait, et attendait, pour travailler, que le dégel de ses carreaux laissât passer le jour. Il faisait sec et beau. En ce moment, l'artiste qui mangeait avec cet air patient et résigné qui dit tant de choses, reconnut le pas d'un homme qui avait eu sur sa vie l'influence que ces sortes de gens ont sur celle de presque tous les artistes, d'Élias Magus, un marchand de tableaux, l'usurier des toiles. En effet Élias Magus surprit le peintre au moment où, dans cet atelier si propre, il allait se mettre à l'ouvrage.

— Comment vous va, vieux coquin? lui dit le peintre.

Fougères avait eu la croix, Élias lui achetait ses tableaux deux ou trois cents francs, il se donnait des airs très-artistes.

— Le commerce va mal, répondit Élias. Vous avez tous des prétentions, vous parlez maintenant de deux cents francs dès que vous avez mis pour six sous de couleur sur une toile... Mais vous êtes un brave garçon, vous! Vous êtes un homme d'ordre, et je viens vous apporter une bonne affaire.

— *Timeo Danaos et dona ferentes*, dit Fougères. Savez-vous le latin?

— Non.

— Eh! bien, cela veut dire que les Grecs ne proposent pas de bonnes affaires aux Troyens sans y gagner quelque chose. Autrefois ils disaient : «Prenez mon cheval!» Aujourd'hui nous disons : «Prenez mon ours...»* Que voulez-vous, Ulysse-Lageingole-Élias Magus?

Ces paroles donnent la mesure de la douceur et de l'esprit avec lesquels Fougères employait ce que les peintres appellent les charges d'atelier.

— Je ne dis pas que vous ne me ferez pas deux tableaux gratis.

— Oh! oh!

— Je vous laisse le maître, je ne les demande pas. Vous êtes un honnête artiste.

— Au fait?

— Hé! bien, j'amène un père, une mère et une fille unique.

— Tous uniques!

— Ma foi, oui!... et dont les portraits sont à faire. Ces bourgeois, fous des arts, n'ont jamais osé s'aventurer dans un atelier. La fille a une dot de cent mille francs. Vous pouvez bien peindre ces gens-là. Ce sera peut-être pour vous des portraits de famille.

Ce vieux bois d'Allemagne, qui passe pour un homme et qui se nomme Élias Magus, s'interrompit pour rire d'un sourire sec dont les éclats épouvantèrent le peintre. Il crut entendre Méphistophélès parlant mariage.

— Les portraits sont payés cinq cents francs pièce, vous pouvez me faire trois tableaux.

— Mai-z-oui, dit gaiement Fougères.

— Et si vous épousez la fille, vous ne m'oublierez pas.

— Me marier, moi? s'écria Pierre Grassou, moi qui ai l'habitude de me coucher tout seul, de me lever de bon matin, qui ai ma vie arrangée...

— Cent mille francs, dit Magus, et une fille douce, pleine de tons dorés comme un vrai Titien!

— Quelle est la position de ces gens-là?

— Anciens négociants; pour le moment, aimant les arts, ayant maison de campagne à Ville-d'Avray, et dix ou douze mille livres de rente.

— Quel commerce ont-ils fait?

— Les bouteilles.

— Ne dites pas ce mot, il me semble entendre couper des bouchons, et mes dents s'agacent...

— Faut-il les amener?

— Trois portraits, je les mettrai au Salon, je pourrai me lancer dans le portrait, eh! bien, oui...

Le vieil Élias descendit pour aller chercher la famille Vervelle. Pour savoir à quel point la proposition allait agir sur le peintre, et quel effet devaient produire sur lui les sieur et dame Vervelle ornés de leur fille unique, il est nécessaire de jeter un coup-d'œil sur la vie antérieure de Pierre Grassou de Fougères.

Élève, Fougères avait étudié le dessin chez Servin, qui passait dans le monde académique pour un grand dessinateur. Après, il était allé chez Schinner y surprendre les secrets de cette puissante et magnifique couleur qui distingue ce maître. Le maître, les élèves, tout y avait été discret. Pierre n'y avait rien surpris. De là, Fougères avait passé dans l'atelier de Sommervieux, pour se familiariser avec cette partie de l'art nommée la Composition, mais la Composition fut sauvage et farouche pour lui. Puis il avait essayé d'arracher à Granet, à Drolling le mystère de leurs effets d'Intérieurs. Ces deux maîtres ne s'étaient rien laissé dérober. Enfin, Fougères avait terminé son éducation chez Duval-Lecamus. Durant ces études et ces différentes transformations, Fougères eut des mœurs tranquilles et rangées qui fournissaient matière aux railleries des différents ateliers où il séjournait, mais partout il désarma ses camarades par sa modestie, par une pa-

tience et une douceur d'agneau. Les Maîtres n'eurent aucune sympathie pour ce brave garçon, les Maîtres aiment les sujets brillants, les esprits excentriques, drolatiques, fougueux, ou sombres et profondément réfléchis qui dénotent un talent futur. Tout en Fougères annonçait la médiocrité. Son surnom de Fougères, celui du peintre dans la pièce de d'Églantine*, fut la source de mille avanies; mais, par la force des choses, il accepta le nom de la ville où il avait vu le jour.

Grassou de Fougères ressemblait à son nom. Grassouillet et d'une taille médiocre, il avait le teint fade, les yeux bruns, les cheveux noirs, le nez en trompette, une bouche assez large et les oreilles longues. Son air doux, passif et résigné relevait peu ces traits principaux de sa physionomie pleine de santé, mais sans action. Il ne devait être tourmenté ni par cette abondance de sang, ni par cette violence de pensée, ni par cette verve comique à laquelle se reconnaissent les grands artistes. Ce jeune homme, né pour être un vertueux bourgeois, venu de son pays pour être commis chez un marchand de couleurs, originaire de Mayenne et parent éloigné des d'Orgemont*, s'institua peintre par le fait de l'entêtement qui constitue le caractère breton. Ce qu'il souffrit, la manière dont il vécut pendant le temps de ses études, Dieu seul le sait. Il souffrit autant que souffrent les grands hommes quand ils sont traqués par la misère et chassés comme des bêtes fauves par la meute des gens médiocres et par la troupe des Vanités altérées de vengeance. Dès qu'il se crut de force à voler de ses propres ailes, Fougères prit un atelier en haut de la rue des Martyrs, où il avait commencé à piocher. Il fit son début en 1819. Le premier tableau qu'il présenta au Jury pour l'Exposition du Louvre représentait une noce de village, assez péniblement copiée d'après le tableau de Greuze. On refusa la toile. Quand Fougères apprit la fatale décision, il ne tomba point dans ces fureurs ou dans ces accès d'amour-propre épileptique

auxquels s'adonnent les esprits superbes, et qui se terminent quelquefois par des cartels envoyés au directeur ou au secrétaire du Musée, par des menaces d'assassinat. Fougères reprit tranquillement sa toile, l'enveloppa de son mouchoir, la rapporta dans son atelier en se jurant à lui-même de devenir un grand peintre. Il plaça sa toile sur son chevalet, et alla chez son ancien Maître, un homme d'un immense talent, chez Schinner, artiste doux et patient, et dont le succès avait été complet au dernier Salon; il le pria de venir critiquer l'œuvre rejetée. Le grand peintre quitta tout et vint. Quand le pauvre Fougères l'eut mis face à face avec l'œuvre, Schinner, au premier coup-d'œil, serra la main de Fougères.

— Tu es un brave garçon, tu as un cœur d'or, il ne faut pas te tromper. Écoute, tu tiens toutes les promesses que tu faisais à l'atelier. Quand on trouve ces choses-là au bout de sa brosse, mon bon Fougères, il vaut mieux laisser ses couleurs chez Brullon, et ne pas voler la toile aux autres. Rentre de bonne heure, mets un bonnet de coton, couche-toi sur les neuf heures; va le matin, à dix heures, à quelque bureau où tu demanderas une place, et quitte les Arts.

— Mon ami, dit Fougères, ma toile a déjà été condamnée, et ce n'est pas l'arrêt que je demande, mais les motifs.

— Eh! bien, tu fais gris et sombre, tu vois la Nature à travers un crêpe; ton dessin est lourd, empâté; ta composition est un pastiche de Greuze qui ne rachetait ses défauts que par les qualités qui te manquent.

En détaillant les fautes du tableau, Schinner vit sur la figure de Fougères une si profonde expression de tristesse qu'il l'emmena dîner et tâcha de le consoler. Le lendemain, dès sept heures, Fougères à son chevalet, retravaillait le tableau condamné; il en réchauffait la couleur, il y faisait les corrections indiquées par Schinner, il replâtrait ses figures. Puis, dégoûté de son rhabillage, il le

porta chez Élias Magus. Élias Magus, espèce de Hollando-Belge-Flamand, avait trois raisons d'être ce qu'il devint : avare et riche. Venu de Bordeaux, il débutait alors à Paris, brocantait des tableaux et demeurait sur le boulevard Bonne-Nouvelle. Fougères, qui comptait sur sa palette pour aller chez le boulanger, mangea très-intrépidement du pain et des noix, ou du pain et du lait, ou du pain et des cerises, ou du pain et du fromage, selon les saisons. Élias Magus, à qui Pierre offrit sa première toile, la guigna longtemps, il en donna quinze francs.

— Avec quinze francs de recette par an et mille francs de dépense, dit Fougères en souriant, on va vite et loin.

Élias Magus fit un geste, il se mordit les pouces en pensant qu'il aurait pu avoir le tableau pour cent sous. Pendant quelques jours, tous les matins, Fougères descendit la rue des Martyrs, se cacha dans la foule sur le boulevard opposé à celui où était la boutique de Magus, et son œil plongeait sur son tableau qui n'attirait point les regards des passants. Vers la fin de la semaine, le tableau disparut. Fougères remonta le boulevard, se dirigea vers la boutique du brocanteur, il eut l'air de flâner. Le Juif était sur sa porte.

— Hé! bien, vous avez vendu mon tableau?

— Le voici, dit Magus, j'y mets une bordure pour pouvoir l'offrir à quelqu'un qui croira se connaître en peinture.

Fougères n'osa plus revenir sur le Boulevard, il entreprit un nouveau tableau; il resta deux mois à le faire en faisant des repas de souris, et se donnant un mal de galérien.

Un soir, il alla jusque sur le Boulevard, ses pieds le portèrent fatalement jusqu'à la boutique de Magus, il ne vit son tableau nulle part.

— J'ai vendu votre tableau, dit le marchand à l'artiste.

— Et combien?

— Je suis rentré dans mes fonds avec un petit intérêt. Faites-moi des intérieurs flamands, une leçon d'anatomie, un paysage, je vous les paierai, dit Élias.

Fougères aurait serré Magus dans ses bras, il le regardait comme un père. Il revint, la joie au cœur : le grand peintre Schinner s'était donc trompé! Dans cette immense ville de Paris, il se trouvait des cœurs qui battaient à l'unisson de celui de Grassou, son talent était compris et apprécié. Le pauvre garçon, à vingt-sept ans, avait l'innocence d'un jeune homme de seize ans. Un autre, un de ces artistes défiants et farouches, aurait remarqué l'air diabolique d'Élias Magus, il eût observé le frétillement des poils de sa barbe, l'ironie de sa moustache, le mouvement de ses épaules qui annonçait le contentement du Juif de Walter Scott fourbant un chrétien. Fougères se promena sur les Boulevards dans une joie qui donnait à sa figure une expression fière. Il ressemblait à un Lycéen qui protége une femme. Il rencontra Joseph Bridau, l'un de ses camarades, un de ces talents excentriques destinés à la gloire et au malheur. Joseph Bridau, qui avait quelques sous dans sa poche, selon son expression, emmena Fougères à l'Opéra. Fougères ne vit pas le ballet, il n'entendit pas la musique, il concevait des tableaux, il peignait. Il quitta Joseph au milieu de la soirée, il courut chez lui faire des esquisses à la lampe, il inventa trente tableaux pleins de réminiscences, il se crut un homme de génie. Dès le lendemain, il acheta des couleurs, des toiles de plusieurs dimensions; il installa du pain, du fromage sur sa table, il mit de l'eau dans une cruche, il fit une provision de bois pour son poële; puis, selon l'expression des ateliers, il piocha ses tableaux; il eut quelques modèles, et Magus lui prêta des étoffes. Après deux mois de réclusion, le Breton avait fini quatre tableaux. Il redemanda les conseils de Schinner, auquel il adjoignit Joseph Bridau. Les deux peintres virent dans ces toiles une servile imitation des paysages hollandais, des intérieurs de Metzu,

et dans la quatrième une copie de la Leçon d'anatomie de Rembrandt.

— Toujours des pastiches, dit Schinner. Ah! Fougères aura de la peine à être original.

— Tu devrais faire autre chose que de la peinture, dit Bridau.

— Quoi? dit Fougères.

— Jette-toi dans la littérature.

Fougères baissa la tête à la façon des brebis quand il pleut. Puis il demanda, il obtint encore des conseils utiles, et retoucha ses tableaux avant de les porter à Élias. Élias paya chaque toile vingt-cinq francs. A ce prix, Fougères n'y gagnait rien, mais il ne perdait pas, eu égard à sa sobriété. Il fit quelques promenades, pour voir ce que devenaient ses tableaux, et eut une singulière hallucination. Ses toiles si peignées, si nettes, qui avaient la dureté de la tôle et le luisant des peintures sur porcelaine, étaient comme couvertes d'un brouillard, elles ressemblaient à de vieux tableaux. Élias venait de sortir, Fougères ne put obtenir aucun renseignement sur ce phénomène. Il crut avoir mal vu. Le peintre rentra dans son atelier y faire de nouvelles vieilles toiles. Après sept ans de travaux continus, Fougères parvint à composer, à exécuter des tableaux passables. Il faisait aussi bien que tous les artistes du second ordre, Élias achetait, vendait tous les tableaux du pauvre Breton qui gagnait péniblement une centaine de louis par an, et ne dépensait pas plus de douze cents francs.

A l'Exposition de 1829, Léon de Lora, Schinner et Bridau, qui tous trois occupaient une grande place et se trouvaient à la tête du mouvement dans les Arts, furent pris de pitié pour la persistance, pour la pauvreté de leur vieux camarade; et ils firent admettre à l'Exposition, dans le grand Salon, un tableau de Fougères. Ce tableau, puissant d'intérêt, qui tenait de Vigneron pour le sentiment et du premier faire de Dubufe* pour l'exécution,

représentait un jeune homme à qui, dans l'intérieur d'une prison, l'on rasait les cheveux à la nuque. D'un côté un prêtre, de l'autre une vieille et une jeune femme en pleurs. Un greffier lisait un papier timbré. Sur une méchante table se voyait un repas auquel personne n'avait touché. Le jour venait à travers les barreaux d'une fenêtre élevée. Il y avait de quoi faire frémir les bourgeois, et les bourgeois frémissaient. Fougères s'était inspiré tout bonnement du chef-d'œuvre de Gérard Dow : il avait retourné le groupe de la Femme hydropique vers la fenêtre, au lieu de le présenter de face. Il avait remplacé la mourante par le condamné : même pâleur, même regard, même appel à Dieu. Au lieu du médecin flamand, il avait peint la froide et officielle figure du greffier vêtu de noir; mais il avait ajouté une vieille femme auprès de la jeune fille de Gérard Dow. Enfin la figure cruellement bonasse du bourreau dominait ce groupe. Ce plagiat, très-habilement déguisé, ne fut point connu.

Le livret contenait ceci :

510. GRASSOU DE FOUGÈRES (Pierre), rue de Navarin, 2.
*La toilette d'un chouan, condamné à mort en 1809.*

Quoique médiocre, le tableau eut un prodigieux succès, car il rappelait l'affaire des chauffeurs de Mortagne. La foule se forma tous les jours devant la toile à la mode, et Charles X s'y arrêta. MADAME*, instruite de la vie patiente de ce pauvre Breton, s'enthousiasma pour le Breton. Le duc d'Orléans marchanda la toile. Les ecclésiastiques dirent à madame la Dauphine que le sujet était plein de très-bonnes pensées : il y régnait en effet un air religieux satisfaisant. Monseigneur le Dauphin * admira la poussière des carreaux, une grosse lourde faute, car Fougères avait répandu des teintes verdâtres qui annonçaient de l'humidité au bas des murs. MADAME acheta le tableau mille francs, le Dauphin en commanda un autre. Charles X donna la croix au fils du paysan qui s'était jadis battu

pour la cause royale en 1799. Joseph Bridau, le grand peintre, ne fut pas décoré. Le Ministre de l'Intérieur commanda deux tableaux d'église à Fougères. Ce salon fut pour Pierre Grassou toute sa fortune, sa gloire, son avenir, sa vie. Inventer en toute chose, c'est vouloir mourir à petit feu; copier, c'est vivre. Après avoir enfin découvert un filon plein d'or, Grassou de Fougères pratiqua la partie de cette cruelle maxime à laquelle la société doit ces infâmes médiocrités chargées d'élire aujourd'hui les supériorités dans toutes les classes sociales; mais qui naturellement s'élisent elles-mêmes, et font une guerre acharnée aux vrais talents. Le principe de l'Élection, appliqué à tout, est faux, la France en reviendra. Néanmoins, la modestie, la simplicité, la surprise du bon et doux Fougères, firent taire les récriminations et l'envie. D'ailleurs il eut pour lui les Grassou parvenus, solidaires des Grassou à venir. Quelques gens, émus par l'énergie d'un homme que rien n'avait découragé, parlaient du Dominiquin, et disaient : « Il faut récompenser la volonté dans les Arts! Grassou n'a pas volé son succès! voilà dix ans qu'il pioche, pauvre bonhomme! » Cette exclamation de *pauvre bonhomme!* était pour la moitié dans les adhésions et les félicitations que recevait le peintre. La pitié élève autant de médiocrités que l'envie rabaisse de grands artistes. Les journaux n'avaient pas épargné les critiques, mais le chevalier Fougères les digéra comme il digérait les conseils de ses amis, avec une patience angélique. Riche alors d'une quinzaine de mille francs bien péniblement gagnés, il meubla son appartement et son atelier rue de Navarin, il y fit le tableau demandé par monseigneur le Dauphin, et les deux tableaux d'église commandés par le Ministère, à jour fixe, avec une régularité désespérante pour la caisse du Ministère, habituée à d'autres façons. Mais admirez le bonheur des gens qui ont de l'ordre? S'il avait tardé, Grassou, surpris par la Révolution de Juillet, n'eût pas été payé. A trente-sept ans, Fougères

avait fabriqué pour Élias Magus environ deux cents tableaux complétement inconnus, mais à l'aide desquels il était parvenu à cette manière satisfaisante, à ce point d'exécution qui fait hausser les épaules à l'artiste, et que chérit la bourgeoisie. Fougères était cher à ses amis par une rectitude d'idées, par une sécurité de sentiments, une obligeance parfaite, une grande loyauté; s'ils n'avaient aucune estime pour la palette, ils aimaient l'homme qui la tenait. — Quel malheur que Fougères ait le vice de la peinture! se disaient ses camarades. Néanmoins Grassou donnait des conseils excellents, semblable à ces feuilletonistes incapables d'écrire un livre, et qui savent très-bien par où pèchent les livres; mais il y avait entre les critiques littéraires et Fougères une différence : il était éminemment sensible aux beautés, il les reconnaissait, et ses conseils étaient empreints d'un sentiment de justice qui faisait accepter la justesse de ses remarques. Depuis la Révolution de Juillet, Fougères présentait à chaque Exposition une dizaine de tableaux, parmi lesquels le Jury en admettait quatre ou cinq. Il vivait avec la plus rigide économie, et tout son domestique consistait dans une femme de ménage. Pour toute distraction, il visitait ses amis, il allait voir les objets d'art, il se permettait quelques petits voyages en France, il projetait d'aller chercher des inspirations en Suisse. Ce détestable artiste était un excellent citoyen : il montait sa garde, allait aux revues, payait son loyer et ses consommations avec l'exactitude la plus bourgeoise. Ayant vécu dans le travail et dans la misère, il n'avait jamais eu le temps d'aimer. Jusqu'alors garçon et pauvre, il ne se souciait point de compliquer son existence si simple. Incapable d'inventer une manière d'augmenter sa fortune, il portait tous les trois mois chez son notaire, Cardot, ses économies et ses gains du trimestre. Quand le notaire avait à Grassou mille écus, il les plaçait par première hypothèque, avec subrogation dans les droits de la femme, si l'emprunteur était marié,

ou subrogation dans les droits du vendeur, si l'emprunteur avait un prix à payer. Le notaire touchait lui-même les intérêts et les joignait aux remises partielles faites par Grassou de Fougères. Le peintre attendait le fortuné moment où ses contrats arriveraient au chiffre imposant de deux mille francs de rente, pour se donner l'*otium cum dignitate* de l'artiste et faire des tableaux, oh! mais des tableaux! enfin de vrais tableaux! des tableaux finis, chouettes, kox-noffs et chocnosoffs. Son avenir, ses rêves de bonheur, le superlatif de ses espérances, voulez-vous le savoir? c'était d'entrer à l'Institut et d'avoir la rosette des Officiers de la Légion-d'Honneur! S'asseoir à côté de Schinner et de Léon de Lora, arriver à l'Académie avant Bridau! avoir une rosette à sa boutonnière! Quel rêve! Il n'y a que les gens médiocres pour penser à tout.

En entendant le bruit de plusieurs pas dans l'escalier, Fougères se rehaussa le toupet, boutonna sa veste de velours vert-bouteille, et ne fut pas médiocrement surpris de voir entrer une figure vulgairement appelée *un melon* dans les ateliers. Ce fruit surmontait une citrouille, vêtue de drap bleu, ornée d'un paquet de breloques tintinnabulant. Le melon soufflait comme un marsouin, la citrouille marchait sur des navets, improprement appelés des jambes. Un vrai peintre aurait fait ainsi la charge du petit marchand de bouteilles, et l'eût mis immédiatement à la porte en lui disant qu'il ne peignait pas les légumes. Fougères regarda la pratique sans rire, car monsieur Vervelle présentait un diamant de mille écus à sa chemise.

Fougères regarda Magus et dit : « *Il y a gras !* » en employant un mot d'argot, alors à la mode dans les ateliers.

En entendant ce mot, monsieur Vervelle fronça les sourcils. Ce bourgeois attirait à lui une autre complication de légumes dans la personne de sa femme et de sa fille. La femme avait sur la figure un *acajou répandu*, elle ressemblait à une noix de coco surmontée d'une tête et serrée par une ceinture. Elle pivotait sur ses pieds, sa robe était

jaune, à raies noires. Elle produisait orgueilleusement des mitaines extravagantes sur des mains enflées comme les gants d'une enseigne. Les plumes du convoi de première classe flottaient sur un chapeau extravasé. Des dentelles paraient des épaules aussi bombées par derrière que par devant : ainsi la forme sphérique du coco était parfaite. Les pieds, du genre de ceux que les peintres appellent des *abatis*, étaient ornés d'un bourrelet de six lignes au-dessus du cuir verni des souliers. Comment les pieds y étaient-ils entrés ? On ne sait.

Suivait une jeune asperge, verte et jaune par sa robe, et qui montrait une petite tête couronnée d'une chevelure en bandeau, d'un jaune-carotte qu'un Romain eût adoré, des bras filamenteux, des taches de rousseur sur un teint assez blanc, des grands yeux innocents, à cils blancs, peu de sourcils, un chapeau de paille d'Italie avec deux honnêtes coques de satin bordé d'un liséré de satin blanc, les mains vertueusement rouges, et les pieds de sa mère. Ces trois êtres avaient, en regardant l'atelier, un air de bonheur qui annonçait en eux un respectable enthousiasme pour les Arts.

— Et c'est vous, monsieur, qui allez faire nos ressemblances ? dit le père en prenant un petit air crâne.

— Oui, monsieur, répondit Grassou.

— Vervelle, *il* a la croix, dit tout bas la femme à son mari pendant que le peintre avait le dos tourné.

— Est-ce que j'aurais fait faire nos portraits par un artiste qui ne serait pas décoré?... dit l'ancien marchand de bouchons.

Élias Magus salua la famille Vervelle et sortit, Grassou l'accompagna jusque sur le palier.

— Il n'y a que vous pour pêcher de pareilles boules.

— Cent mille francs de dot !

— Oui; mais quelle famille !

— Trois cent mille francs d'espérances, maison rue Boucherat*, et maison de campagne à Ville-d'Avray.

— Boucherat, bouteilles, bouchons, bouchés, débouchés, dit le peintre.

— Vous serez à l'abri du besoin pour le reste de vos jours, dit Élias.

Cette idée entra dans la tête de Pierre Grassou, comme la lumière du matin avait éclaté dans sa mansarde. En disposant le père de la jeune personne, il lui trouva bonne mine et admira cette face pleine de tons violents. La mère et la fille voltigèrent autour du peintre, en s'émerveillant de tous ses apprêts, il leur parut être un dieu. Cette visible adoration plut à Fougères. Le veau d'or jeta sur cette famille son reflet fantastique.

— Vous devez gagner un argent fou? mais vous le dépensez comme vous le gagnez, dit la mère.

— Non, madame, répondit le peintre, je ne le dépense pas, je n'ai pas le moyen de m'amuser. Mon notaire place mon argent, il sait mon compte, une fois l'argent chez lui, je n'y pense plus.

— On me disait, à moi, s'écria le père Vervelle, que les artistes étaient tous des paniers percés.

— Quel est votre notaire, s'il n'y a pas d'indiscrétion? demanda madame Vervelle.

— Un brave garçon, tout rond, Cardot.

— Tiens! Tiens! est-ce farce! dit Vervelle, Cardot est le nôtre.

— Ne vous dérangez pas! dit le peintre.

— Mais tiens-toi donc tranquille, Anténor, dit la femme, tu ferais manquer monsieur, et si tu le voyais travailler tu comprendrais...

— Mon Dieu! pourquoi ne m'avez-vous pas appris les Arts? dit mademoiselle Vervelle à ses parents.

— Virginie, s'écria la mère, une jeune personne ne doit pas apprendre certaines choses. Quand tu seras mariée... bien! mais, jusque-là, tiens toi-tranquille.

Pendant cette première séance, la famille Vervelle se familiarisa presque avec l'honnête artiste. Elle dut revenir

deux jours après. En sortant, le père et la mère dirent à Virginie d'aller devant eux, mais malgré la distance, elle entendit ces mots dont le sens devait éveiller sa curiosité.

— Un homme décoré… trente-sept ans… un artiste qui a des commandes, qui place son argent chez notre notaire. Consultons Cardot? Hein, s'appeler madame de Fougères!… ça n'a pas l'air d'être un méchant homme!… Tu me diras un commerçant?… mais un commerçant tant qu'il n'est pas retiré, vous ne savez pas ce que peut devenir votre fille! tandis qu'un artiste économe… puis nous aimons les Arts… Enfin!…

Pierre Grassou, pendant que la famille Vervelle le discutait, discutait la famille Vervelle. Il lui fut impossible de demeurer en paix dans son atelier, il se promena sur le Boulevard, il y regardait les femmes rousses qui passaient! Il se faisait les plus étranges raisonnements : l'or était le plus beau des métaux, la couleur jaune représentait l'or, les Romains aimaient les femmes rousses, et il devint Romain, etc. Après deux ans de mariage, quel homme s'occupe de la couleur de sa femme? La beauté passe… mais la laideur reste! L'argent est la moitié du bonheur. Le soir, en se couchant, le peintre trouvait déjà Virginie Vervelle charmante.

Quand les trois Vervelle entrèrent le jour de la seconde séance, l'artiste les accueillit avec un aimable sourire. Le scélérat avait fait sa barbe, il avait mis du linge blanc; il s'était agréablement disposé les cheveux, il avait choisi un pantalon fort avantageux et des pantoufles rouges à la poulaine. La famille répondit par un sourire aussi flatteur que celui de l'artiste, Virginie devint de la couleur de ses cheveux, baissa les yeux et détourna la tête, en regardant les études. Pierre Grassou trouva ces petites minauderies ravissantes. Virginie avait de la grâce, elle ne tenait heureusement ni du père, ni de la mère; mais de qui tenait-elle?

— Ah! j'y suis, se dit-il toujours, la mère aura eu un regard de son commerce.

Pendant la séance il y eut des escarmouches entre la famille et le peintre qui eut l'audace de trouver le père Vervelle spirituel. Cette flatterie fit entrer la famille au pas de charge dans le cœur de l'artiste, il donna l'un de ses croquis à Virginie, et une esquisse à la mère.

— Pour rien? dirent-elles.

Pierre Grassou ne put s'empêcher de sourire.



— Il ne faut pas donner ainsi vos tableaux, c'est de l'argent, lui dit Vervelle.

À la troisième séance, le père Vervelle parla d'une belle galerie de tableaux qu'il avait à sa campagne de Ville-d'Avray; des Rubens, des Gérard Dow, des Mieris, des Terburg, des Rembrandt, un Titien, des Paul Potter, etc.

— Monsieur Vervelle a fait des folies, dit fastueusement madame Vervelle, il a pour cent mille francs de tableaux.

— J'aime les Arts, reprit l'ancien marchand de bouteilles.

Quand le portrait de madame Vervelle fut commencé, celui du mari était presque achevé, l'enthousiasme de la famille ne connaissait alors plus de bornes. Le notaire avait fait le plus grand éloge du peintre : Pierre Grassou était à ses yeux le plus honnête garçon de la terre, un des artistes les plus rangés qui d'ailleurs avait amassé trente-six mille francs; ses jours de misère étaient passés, il allait par dix mille francs chaque année, il capitalisait les intérêts; enfin il était incapable de rendre une femme malheureuse. Cette dernière phrase fut d'un poids énorme dans la balance. Les amis des Vervelle n'entendaient plus parler que du célèbre Fougères. Le jour où Fougères entama le portrait de Virginie, il était *in petto* déjà le gendre de la famille Vervelle. Les trois Vervelle fleurissaient dans cet atelier qu'ils s'habituaient à considérer comme une de leurs résidences : il y avait pour eux un inexplicable attrait dans ce local propre, soigné, gentil, artiste. *Abyssus abyssum*, le bourgeois attire le bourgeois. Vers la fin de la séance, l'escalier fut agité, la porte fut brutalement ouverte, et entra Joseph Bridau : il était à la tempête, il avait les cheveux au vent; il montra sa grande figure ravagée; jeta partout les éclairs de son regard, tourna tout autour de l'atelier et revint à Grassou brusquement, en ramassant sa redingote sur la région gastrique, et tâchant, mais en vain, de la boutonner, le bouton s'étant évadé de sa capsule de drap.

— Le bois est cher, dit-il à Grassou.

— Ah!

— Les Anglais* sont après moi. Tiens, tu peins ces choses-là?

— Tais-toi donc!

— Ah! oui!

La famille Vervelle, superlativement choquée par cette étrange apparition, passa de son rouge ordinaire au rouge-cerise des feux violents.

— Ça rapporte! reprit Joseph. Y a-t-il *aubert en fouillouse?*

— Te faut-il beaucoup?

— Un billet de cinq cents… J'ai après moi un de ces négociants de la nature des dogues, qui, une fois qu'ils ont mordu, ne lâchent plus qu'ils n'aient le morceau. Quelle race!

— Je vais t'écrire un mot pour mon notaire…

— Tu as donc un notaire?

— Oui.

— Ça m'explique alors pourquoi tu fais encore les joues avec des tons roses, excellents pour des enseignes de parfumeur!

Grassou ne put s'empêcher de rougir, Virginie posait.

— Aborde donc la Nature comme elle est? dit le grand peintre en continuant. Mademoiselle est rousse. Eh! bien, est-ce un péché mortel? Tout est magnifique en peinture. Mets-moi du cinabre sur ta palette, réchauffe-moi ces joues-là, piques-y leurs petites taches brunes, beurre-moi cela? Veux-tu avoir plus d'esprit que la Nature?

— Tiens, dit Fougères, prends ma place pendant que je vais écrire.

Vervelle roula jusqu'à la table et s'approcha de l'oreille de Grassou.

— Mais ce *pacant-là* va tout gâter, dit le marchand.

— S'il voulait faire le portrait de votre Virginie, il vaudrait mille fois le mien, répondit Fougères indigné.

En entendant ce mot, le bourgeois opéra doucement sa retraite vers sa femme stupéfaite de l'invasion de la bête féroce, et assez peu rassurée de la voir coopérant au portrait de sa fille.

— Tiens, suis ces indications, dit Bridau en rendant la palette et prenant le billet. Je ne te remercie pas! je puis retourner au château de d'Arthez à qui je peins une salle à manger et où Léon de Lora fait les dessus de porte, des chefs-d'œuvre. Viens nous voir?

Il s'en alla sans saluer, tant il en avait assez d'avoir regardé Virginie.

— Qui est cet homme? demanda madame Vervelle.

— Un grand artiste, répondit Grassou.

Un moment de silence.

— Êtes-vous bien sûr dit Virginie, qu'il n'a pas porté malheur à mon portrait? il m'a effrayée.

— Il n'y a fait que du bien, répondit Grassou.

— Si c'est un grand artiste, j'aime mieux un grand artiste qui vous ressemble, dit madame Vervelle.

— Ah! maman, monsieur est un bien plus grand peintre, il me fera tout entière, fit observer Virginie.

Les allures du Génie avaient ébouriffé ces bourgeois, si rangés.

On entrait dans cette phase d'automne si agréablement nommée *l'Eté de la Saint-Martin*. Ce fut avec la timidité du néophyte en présence d'un homme de génie que Vervelle risqua une invitation de venir à sa maison de campagne dimanche prochain : il savait combien peu d'attraits une famille bourgeoise offrait à un artiste.

— Vous autres! dit-il, il vous faut des émotions! des grands spectacles et des gens d'esprit; mais il y aura de bons vins, et je compte sur ma galerie pour vous compenser l'ennui qu'un artiste comme vous pourra éprouver parmi des négociants.

Cette idolâtrie qui caressait exclusivement son amour-propre charma le pauvre Pierre Grassou, si peu accoutumé à recevoir de tels compliments. L'honnête artiste, cette infâme médiocrité, ce cœur d'or, cette loyale vie, ce stupide dessinateur, ce brave garçon, décoré de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, se mit sous les armes pour aller jouir des derniers beaux jours de l'année, à Ville-d'Avray. Le peintre vint modestement par la voiture publique, et ne put s'empêcher d'admirer le beau pavillon du marchand de bouteilles, jeté au milieu d'un parc de

cinq arpents, au sommet de Ville-d'Avray, au plus beau point de vue. Épouser Virginie, c'était avoir cette belle villa quelque jour! Il fut reçu par les Vervelle avec un enthousiasme, une joie, une bonhomie, une franche bêtise bourgeoise qui le confondirent. Ce fut un jour de triomphe. On promena le futur dans les allées couleur nankin qui avaient été ratissées comme elles devaient l'être pour un grand homme. Les arbres eux-mêmes avaient un air peigné, les gazons étaient fauchés. L'air pur de la campagne amenait des odeurs de cuisine infiniment réjouissantes. Tous, dans la maison, disaient : « Nous avons un grand artiste. » Le petit père Vervelle roulait comme une pomme dans son parc, la fille serpentait comme une anguille, et la mère suivait d'un pas noble et digne. Ces trois êtres ne lâchèrent pas Grassou pendant sept heures. Après le dîner, dont la durée égala la somptuosité, monsieur et madame Vervelle arrivèrent à leur grand coup de théâtre, à l'ouverture de la galerie illuminée par des lampes à effets calculés. Trois voisins, anciens commerçants, un oncle à succession, mandés pour l'ovation du grand artiste, une vieille demoiselle Vervelle et les convives suivirent Grassou dans la galerie, assez curieux d'avoir son opinion sur la fameuse galerie du petit père Vervelle, qui les assommait de la valeur fabuleuse de ses tableaux. Le marchand de bouteilles semblait avoir voulu lutter avec le roi Louis-Philippe et les galeries de Versailles. Les tableaux magnifiquement encadrés avaient des étiquettes où se lisaient en lettres noires sur fond d'or :

RUBENS.

*Danse de faunes et de nymphes.*

REMBRANDT.

*Intérieur d'une salle de dissection.*
*Le docteur Tromp faisant sa leçon à ses élèves.*

Il y avait cent cinquante tableaux tous vernis, époussetés, quelques-uns étaient couverts de rideaux verts qui ne se tiraient pas en présence des jeunes personnes.

L'artiste resta les bras cassés, la bouche béante, sans parole sur les lèvres, en reconnaissant la moitié de ses tableaux dans cette galerie : il était Rubens, Paul Potter, Mieris, Metzu, Gérard Dow! il était à lui seul vingt grands maîtres.

— Qu'avez-vous? vous pâlissez!

— Ma fille, un verre d'eau, s'écria la mère Vervelle.

Le peintre prit le père Vervelle par le bouton de son habit, et l'emmena dans un coin, sous prétexte de voir un Murillo. Les tableaux espagnols étaient alors à la mode.

— Vous avez acheté vos tableaux chez Élias Magus?

— Oui, tous originaux!

— Entre nous, combien vous a-t-il vendu ceux que je vais vous désigner?

Tous deux, ils firent le tour de la galerie. Les convives furent émerveillés du sérieux avec lequel l'artiste procédait en compagnie de son hôte à l'examen des chefs-d'œuvre.

— Trois mille francs! dit à voix basse Vervelle en arrivant au dernier; mais je dis quarante mille francs!

— Quarante mille francs un Titien? reprit à haute voix l'artiste, mais ce serait pour rien.

— Quand je vous le disais, j'ai pour cent mille écus de tableaux, s'écria Vervelle.

— J'ai fait tous ces tableaux-là, lui dit à l'oreille Pierre Grassou, je ne les ai pas vendus tous ensemble plus de dix mille francs...

— Prouvez-le-moi, dit le marchand de bouteilles, et je double la dot de ma fille, car alors vous êtes Rubens, Rembrandt, Terburg, Titien!

— Et Magus est un fameux marchand de tableaux! dit le peintre qui s'expliqua l'air vieux de ses tableaux et l'utilité des sujets que lui demandait le brocanteur.

Loin de perdre dans l'estime de son admirateur, monsieur de Fougères, car la famille persistait à nommer ainsi Pierre Grassou, grandit si bien, qu'il fit gratis les portraits de la famille, et les offrit naturellement à son beau-père, à sa belle-mère et à sa femme.

Aujourd'hui, Pierre Grassou, qui ne manque pas une seule exposition, passe, dans le monde bourgeois, pour un bon peintre de portraits. Il gagne une douzaine de mille francs par an, et gâte pour cinq cents francs de toiles. Sa femme a eu six mille francs de rente en dot, il vit avec son beau-père et sa belle-mère. Les Vervelle et les Grassou, qui s'entendent à merveille, ont voiture et sont les plus heureuses gens du monde. Pierre Grassou ne sort pas d'un cercle bourgeois où il est considéré comme un des plus grands artistes de l'époque; et il ne se dessine pas un portrait de famille, entre la barrière du Trône et la rue du Temple, qui ne se fasse chez ce grand peintre et qui ne se paie au moins cinq cents francs. La grande raison des Bourgeois pour employer cet artiste est celle-ci : « Dites-en ce que vous voudrez, il place vingt mille francs par an chez son notaire! » Comme Grassou s'est très-bien montré dans les émeutes du 12 mai*, il a été nommé Officier de la Légion-d'Honneur. Il est chef de bataillon dans la Garde nationale. Le Musée de Versailles n'a pas pu se dispenser de commander une bataille à un si excellent citoyen qui s'est promené partout dans Paris, afin de rencontrer ses anciens camarades, et leur dire d'un air dégagé : « Le Roi m'a donné une bataille à faire! »*

Madame de Fougères adore son époux à qui elle a donné deux enfants. Ce peintre, bon père et bon époux, ne peut cependant pas ôter de son cœur une fatale pensée : les artistes se moquent de lui, son nom est un terme de mépris dans les ateliers, les feuilletons ne s'occupent pas de ses ouvrages. Mais il travaille toujours, et il se porte à l'Académie, où il entrera. Puis, vengeance qui lui dilate le cœur! il achète des tableaux aux peintres célèbres quand

ils sont gênés, et il remplace les croûtes de la galerie de Ville-d'Avray par de vrais chefs-d'œuvre, qui ne sont pas de lui.

On connaît des médiocrités plus taquines et plus méchantes que celle de Pierre Grassou, qui, d'ailleurs, est d'une bienfaisance anonyme et d'une obligeance parfaite.

Paris, décembre 1839.



# NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

---

## *SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES.*

### III. OÙ MÈNENT LES MAUVAIS CHEMINS.

### IV. LA DERNIÈRE INCARNATION DE VAUTRIN.

Page 1. *Splendeurs et Misères des Courtisanes.* — III. *Où mènent les mauvais chemins.* — IV. *La Dernière Incarnation de Vautrin.* La note bibliographique concernant l'ensemble de ce roman se trouve aux *Notes et éclaircissements* du tome XV, page 341.

Page 6. *Le trajet qu'elle faisait par la rue Saint-Antoine pour gagner les quais par la rue du Martroi et par l'arcade Saint-Jean, sous laquelle on passait alors pour traverser la place de l'Hôtel-de-Ville.* — La rue du Martroi, parallèle à la Seine, se trouvait sur l'emplacement actuel de l'Hôtel de Ville; elle prenait rue du Tourniquet-Saint-Jean et aboutissait, par une arcade, sur la place de Grève.

Page 6. *L'intérêt prodigieux des dernières élections faites sous Charles X.* — Ces élections, qui suivirent la dissolution du 16 mai précédent, eurent lieu le 23 juin et le 3 juillet 1830. Le gouvernement ne put faire passer que 145 de ses partisans contre une opposition de 270 voix. Parmi ces dernières on comptait celles de 202 députés de l'opposition à la session précédente, les plus en vue parmi les 221 qui avaient protesté contre la politique de Polignac.

Page 8. *Sainte-Pélagie, la Force, les Madelonnettes.* — La prison de Sainte-Pélagie, située rue de la Clef, était réservée aux détenus pour dettes, avant 1826, que ceux-ci furent enfermés à la prison de la rue de Clichy. Sainte-Pélagie, qui depuis a logé les prisonniers politiques, n'a été démolie qu'il y a quelques années.

—— La rue Pavée, avec la rue des Ballets (aujourd'hui rue Malher, prolongée depuis 1848) et la rue du Roi-de-Sicile, formait l'enceinte de la

prison de la Force. Cette prison occupait l'ancien hôtel de la Force, construit en 1559 par le cardinal de Lorraine; l'hôtel avait pris au XVII[e] siècle le nom de son possesseru Henri de Caumont, duc de la Force, et à la fin du règne de Louis XIV avait été divisé en deux parties : l'hôtel de Brienne qui ouvrait sur la rue Pavée, et l'hôtel de la Force proprement dit, qui donnait rue du Roi-de-Sicile. Ce dernier hôtel fut transformé en prison pour les hommes en 1782; l'hôtel de Brienne le fut en 1785, à son tour, pour les filles publiques. C'est à la Force que fut assassinée la duchesse de Lamballe. A la fin du règne de Louis-Philippe, la prison de la Force a été remplacée par celle de Mazas, et le terrain en a été loti.

—— Par les Madelonnettes, il faut entendre les filles repenties que réunissaient sous l'ancien Régime, en une espèce de congrégation, les religieuses de la Visitation de Saint-Antoine. Depuis 1795, les Madelonnettes, soumises au régime pénitentiaire, sont installées à la prison de Saint-Lazare.

Page 14. *Un sergent de ville, si l'institution en avait été créée alors.* — La police parisienne, si bien organisée sous le règne de Louis XVI par MM. de Sartines et Lenoir, avait été anéantie par la Révolution, et négligée par l'Empire dont l'attention avait été plutôt dirigée vers la police politique. Ce n'est qu'en 1829 que M. Debelleyme, l'avant-dernier préfet de police de Charles X, put s'occuper de la surveillance des rues de Paris et créer, sous la dénomination de *sergents de ville,* un corps régulier de police ostensible. L'ordonnance du 12 mars 1829 décida que les nouveaux agents porteraient dans l'exercice de leurs fonctions l'uniforme que voici : habit ou redingote uniforme en drap bleu, boutons aux armes de la ville, pantalon et gilet bleus, chapeau à cornes et une canne à pomme blanche aux armes de Paris. Dans les rondes de nuit, la canne était remplacée par un sabre passé dans un ceinturon noir. «Cet uniforme, dit le rapport sur lequel l'ordonnance fut rendue, aura pour but de signaler incessamment au public la présence des inspecteurs sur les points où ils seront de service, et de les forcer en même temps à intervenir et à rétablir l'ordre, au lieu de se dérober dans la foule, par crainte de se mettre en évidence ainsi qu'il leur arrive souvent.» Le premier ordre du jour qui fut adressé aux nouveaux sergents de ville pose ce principe : «A compter de ce jour, le sergent de ville ne peut agir sans son uniforme». Compromis sous le Second Empire par les besognes politiques auxquelles le régime les employa, et devenus, de ce fait, impopulaires, les sergents de ville furent licenciés après la Commune et remplacés par le corps des *Agents de la Paix publique.*

Page 15. *La Conciergerie, nom historique.* — C'était le nom que portait le logis du gouverneur du Palais du Roi. On sait que, jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, les «conservateurs» des châteaux et collections royaux s'appelaient tout uniment «concierges». Quand Charles V quitta le Palais de la Cité pour l'Hôtel Saint-Paul, la Conciergerie devint la prison du Parlement.

Page 16. *L'emplacement de la place Dauphine était une prairie dépendante du domaine royal, où se trouvait un moulin à frapper les monnaies.* — Cette Monnaie, installée à la pointe de la Cité dans la maison des Étuves, et dont les engins étaient actionnés par un moulin à eau, fut fondée par lettres patentes de Henri II datées du 27 mars 1551. L'intention du Roi était d'y faire frapper, à l'aide de procédés nouveaux et secrets encore, des pièces dont «la perfection de rotondité» décelât immédiatement la moindre rognure. Le premier conducteur de la nouvelle Monnaie fut Guillaume de Marillac, qui avait ramené d'Augsbourg des ouvriers initiés à ces procédés de fabrication. En janvier 1552, Henri II, s'étant fait présenter des pièces fabriquées à la Monnaie du Moulin, et trouvant «la figure et gravure d'icelles (monnaies) tant singulière, subtile et excellente que, sans grande apparence de faulceté, il est impossible de la contrefaire, rongner, ny alterer», voulut que désormais toutes les pièces faites et à faire en cette Monnaie eussent le même cours que les autres monnaies fabriquées au marteau»[1].

Page 17. *Le fameux hôtel Saint-Pol, auquel on adossa plus tard le palais des Tournelles.* — L'enceinte du Palais des Tournelles qui succéda, sous Charles VII, à l'hôtel Saint-Paul comme résidence royale, comprenait tout le quartier actuel de la Place Royale. Quant à l'hôtel Saint-Paul, devenu Palais Royal sous Charles V, il était avec ses jardins et ses dépendances de toutes sortes encore plus vaste peut-être : son emplacement est à peu près dessiné aujourd'hui par la rue Saint-Antoine, la rue Saint-Paul, les quais et le canal Saint-Martin.

Page 18. *La Roquette.* — Cette prison, qu'il ne faut pas confondre avec l'actuelle prison des Jeunes Détenus, se trouvait, vis-à-vis de celle-ci, de l'autre côté de la rue de la Roquette. Elle avait été construite en 1837 et a été démolie depuis.

Page 19. *Damiens... Desrues... Castaing.* — Robert-François Damiens (1715 † 1757) est cet exalté qui donna, le 5 janvier 1757, un coup de canif à Louis XV pour «l'avertir» d'avoir à se corriger. Il fut condamné à mort et écartelé.

—— Antoine-François Desrues (1744 † 1777) empoisonna successivement une mère et son fils, pour éviter d'avoir à leur payer le prix d'une terre pour laquelle il avait reçu d'eux promesse de vente. Ce crime, accompli avec une duplicité de l'hypocrisie la plus odieuse, lui valut d'être rompu et brûlé.

—— Edme-Samuel Castaing (1797 † 1823) était un médecin qui, après avoir empoisonné un de ses amis Hippolyte Ballet, pour s'emparer d'une partie de ses biens, expédia ensuite de la même manière le frère d'Hippolyte, Auguste Ballet, qui, à son tour, avait testé en sa faveur. Soupçonné de ce double crime, sur les indices recueillis par Horace Raisson, ami

[1] FERNAND MAZEROLLE. *Les Médailleurs français du XV<sup>e</sup> au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.* Paris, 1902, tome I, p. XXVIII.

de Balzac et des deux frères Ballet, Castaing fut traduit en cour d'assises. Malgré la défense de Berryer, il fut condamné à mort et exécuté.

Page 19. *Sous le ministère de monsieur de Peyronnet.* — Pierre-Denis, comte de Peyronnet ministre de la Restauration (1778 † 1854). Il était né à Bordeaux et entra fort jeune au barreau de cette ville. Il était de ce cercle de royalistes lettrés et bons vivants, à qui un coup de langue ne coûtait pas plus qu'un coup d'épée, et qui n'avaient pas plus peur d'une jolie femme que d'un bon dîner. Son zèle de royaliste, lors des deux restaurations, puis ses talents de juriste lui firent confier le portefeuille de la Justice dans le cabinet Villèle (1821 † 1828), puis celui de l'Intérieur dans le cabinet Polignac (1830). La part qu'il prit à la rédaction des Ordonnances de Juillet le fit condamner en 1831 par la Cour des Pairs.

Page 21. *Rue de la Barillerie.* — La rue de la Barillerie, très élargie, est devenue le boulevard du Palais.

Page 21. *L'évasion de Lavalette; mais la certitude d'une auguste connivence...* — Antoine-Marie Chamans, comte de La Valette (1769 † 1830), qui avait épousé Louise de Beauharnais, nièce par alliance de Joséphine, et avait fidèlement servi l'Empereur, fut traduit, en 1815, à la seconde Restauration, devant la cour d'assises pour s'être emparé de l'Hôtel des Postes, lors du retour de l'île d'Elbe. Il venait d'être condamné à mort et le Roi avait refusé sa grâce, quand, la veille de son exécution, sa femme vint le voir dans sa prison, échangea ses vêtements contre les siens et le fit sortir à sa place le 20 décembre. Une fois dehors, La Valette put gagner l'étranger. Mais sa femme, à bout d'émotions, devint folle. La Valette obtint sa grâce en 1822 et rentra en France. Il paraît que Louis XVIII, ému des supplications de M[me] de La Valette, avait secrètement prêté les mains à l'évasion de son mari.

Page 22. *Une pistole par semaine.* — La pistole était une monnaie de compte ancienne, équivalant à un peu plus de onze livres.

Page 28. *Susse.* — L'*Almanach du Commerce* donne sur ce commerçant les indications suivantes : «Susse, fabric. écrans transp. mécaniques et tous autres de son invention, divers objets nouveaux; fab. brev. d'inv. et de perfect. de crayons dont la pointe dure toujours; fournit. de bureaux et fait la commission; tableaux, dessins à la sépia et à l'aquarelle, location desdits; couleurs pour l'huile et la miniature. Pass. des Panoramas 7 et 8 et 31 pl. de la Bourse.»

Page 31. *Menin du Dauphin... MADAME.* — Ce n'est qu'à l'avènement de Charles X que les titres traditionnels de *Madame* et de *Dauphin* rentrèrent dans l'usage. Le Dauphin était le duc d'Angoulême, fils aîné de Charles X, Madame était la duchesse de Berri.

Page 36. *Rue Neuve Sainte-Geneviève.* — Aujourd'hui rue Tournefort.

Page 37. *Comte de Sainte-Hélène.* — Voir la note de la page 470 sur *Coignard.*

Page 40. *Des Cheverus.* — Jean-Louis Lefebvre, cardinal de Cheverus (1768 † 1836), évêque de Montauban, puis archevêque de Bordeaux, se signala par ses vertus et son immense charité.

Page 41. *Gentil a vendu la quittance donnée à Semblançay par Louise de Savoie, un commis de la guerre a vendu à Czernicheff le plan de la campagne de Russie.* — Jacques de Beaune, seigneur de Semblançay (1454 † 1527), était surintendant des finances au début du règne de François Ier. Après la défaite de la Bicoque, il fut accusé d'avoir dilapidé les fonds de l'État (1524). Il répondit que l'argent qu'on lui réclamait, il l'avait remis à la régente, Louise de Savoie. Or celle-ci, pour le perdre, en avait fait reprendre toutes les quittances par René Gentil, commis du surintendant. Pour ce fait Gentil fut d'ailleurs pendu plus tard. Mais, poursuivi par la vengeance de Louise de Savoie, Semblançay n'en succomba pas moins. Il fut pendu à Montfaucon.

—— Alexandre Ivanowitch Czernichef, général et diplomate russe (1779 † 1857), étant en mission en 1811 auprès de Napoléon, corrompit en effet un employé du Ministère de la Guerre, qui lui vendit le plan de l'expédition de Russie. En 1812 Czernichef se distingua en lançant une armée sur les derrières des troupes françaises.

Page 44. *Le quai des Lunettes.* — C'était le nom populaire du quai de l'Horloge, en raison du grand nombre d'opticiens qui y tenaient boutique.

Page 47. *C'est renouvelé de Collet.* — Il est impossible de résumer l'invraisemblable série d'escroqueries habiles, audacieuses et souvent spirituelles commises par Anthime Collet (1785 † 1840) durant l'Empire et les cinq premières années de la Restauration. Tour à tour moine, lieutenant, curé, général, évêque, commissaire ordonnateur, chanoine et philanthrope, Collet réussit à capter de toutes mains l'argent, et le dépensa généreusement, charitablement même au besoin. Enfin, en 1820, la cour d'assises l'envoya au bagne. Il y vécut grassement, sur des ressources inépuisables et de provenance inconnue, jusqu'en 1840, qu'il mourut. Collet a laissé des *Mémoires* que, par une dernière habileté, il vendit à la fois à deux libraires.

Pages 49. *On achevait l'agrandissement du quai Pelletier.* — C'est la partie du quai de Gesvres actuel qui va du pont d'Arcole au pont Notre-Dame.

Page 53. *Le cachot de Marie-Antoinette.* — Ce cachot a été converti en chapelle expiatoire; il ne subsiste plus de l'état ancien que les dalles du sol.

Page 57. *Rue Neuve-Saint-Marc.* — C'est aujourd'hui la partie de la rue Saint-Marc qui va de la rue de Richelieu à la rue Favart.

Page 65. *La marque sur votre épaule.* — A savoir les initiales T. F. (*Travaux Forcés*).

Page 67. *Vinaigre des quatre-voleurs.* — On raconte que, durant la peste de Marseille (1720), quatre voleurs dévalisaient à leur aise les pestiférés, sans avoir rien à craindre de la contagion. Arrêtés, ils livrèrent leur secret en échange de leur grâce : ils buvaient, et usaient pour se laver, d'un vinaigre blanc où avaient infusé durant un mois de l'absinthe, de la sauge, du romarin, de la menthe, de la rue, de la lavande, ail, girofle, cannelle, etc...

Page 72. *Enfant non reconnu du feu duc d'Ossuna.* — Il vécut en effet, à la fin du XVIII^e^ et au commencement du XIX^e^ siècle, un duc d'Ossuna, auquel Stendhal fait à diverses reprises allusion dans l'*Amour.*

Page 76. *Rue des Poules au coin de la rue des Postes.* — Aujourd'hui la rue des Poules est la rue de La Romiguière, et la rue des Postes la rue Lhomond.

Page 79. *Une lettre pour laquelle nous avons payé dix sous quoiqu'elle soit de Paris, car elle est très lourde.* — Avant l'invention du timbre-poste (adopté à Londres en janvier 1840, à Paris le 1^er^ janvier 1849) le port des lettres, qui était fort élevé et variait suivant la distance et le poids, était à la charge du destinataire.

Page 81. *Madame de Mirbel.* — M^me^ Lizinska de Mirbel, née Aimée-Zoé Rue (1796 † 1849), fut l'élève du miniaturiste Augustin. Elle débuta en 1819 par un portrait de Louis XVIII qui fut très remarqué. Elle devint par la suite le peintre en titre du Roi. Au Salon de 1822 elle obtint une médaille de 2^e^ classe. Jusqu'au milieu du siècle, elle exposa au Salon les portraits en miniature des personnes de la plus haute société, qui aimait la correction et la finesse de son dessin, la ressemblance caractéristique du modèle et la facilité de son exécution. M^me^ de Mirbel habitait en 1820, 92, rue Saint-Dominique-Saint-Germain.

Page 98. *La célebre inadvertance des meurtriers d'Ibycus.* — Ibycus était un poëte lyrique grec du VI^e^ siècle avant J.-C. Assassiné par des voleurs il prit à témoins de sa mort des grues qui planaient au-dessus de sa tête. Quelque temps après, au théâtre de Corinthe, l'un des meurtriers, en voyant un vol de grues, s'écria : «Voilà les témoins et les vengeurs d'Ibycus». Cette parole attira les soupçons : les assassins furent interrogés et avouèrent.

Page 98. *Royer-Collard.* — Pierre-Paul Royer-Collard (1763 † 1845) avait été membre du Conseil des Cinq-Cents sous le Directoire et professeur de philosophie sous l'Empire. Les opinions royalistes, qui l'avaient désigné au coup d'État du 18 fructidor, le firent entrer en 1815 à la «Chambre introuvable». Il y siégea d'abord parmi les royalistes purs, puis, de concessions en concessions, glissa bientôt au parti des *doctri-*

*naires,* dont il fut par excellence le théoricien. La Révolution de 1830 trouva cependant chez lui un de ses adversaires les plus décidés et les plus éloquents.

Page 104. *Le noble vieillard qui remplissait ces augustes fonctions.* — Claude-Pierre marquis de Pastoret (1736 † 1840), ancien conseiller de la Cour des Aides, ancien membre des Cinq-Cents et ministre d'État sous Charles X, avait succédé en 1829, comme chancelier, au vicomte Dambray. Sa charge fut supprimée par la Révolution de Juillet.

Page 114. *La* Gazette des Tribunaux. — Ce journal de jurisprudence et de débats judiciaires fut fondé en 1826 par Darmaing le fils. Mermilliod, Cormenin, Dupin aîné, Raisson, les frères Baudoin, en furent, à la fin de la Restauration et sous la Monarchie de Juillet, les principaux rédacteurs.

Page 117. *Pugatcheff... Louvel.* — Yemelka Pougatcheff (1726 † 1773, simple cosaque du Don, parvint à soulever les Cosaques de l'Oural, en se faisant passer pour être Pierre III, grâce à sa ressemblance avec ce prince, que sa femme, l'impératrice Catherine, avait assassiné. Après de rapides succès, il fut enfin battu par le prince Galitzine, puis par le comte Panine, fait prisonnier et décapité.

—— Louis-Pierre Louvel (1783 † 1820) conçut dès 1814, sous l'impression de la première invasion des Alliés, le dessein de tuer toute la Maison de France. En 1815, il fit fabriquer le couteau destiné au meurtre et, après avoir hésité, choisit pour première victime le duc de Berry, seul prince susceptible de donner un héritier à la couronne. «Le dimanche 13 février 1820, vers onze heures du soir, à la porte de l'Opéra alors situé rue de Richelieu, en face la Bibliothèque, comme le duc de Berry venait de reconduire à sa voiture la duchesse un peu souffrante, il fut violemment heurté par un homme qui lui planta un long couteau sous le sein droit. Le duc expirait à cinq heures, sur un lit de sangle, dans une des salles de l'administration, au milieu de tous les siens, demandant encore à la dernière minute la grâce de son assassin.» (Lavisse et Rambaud, *Histoire générale.*) Ce crime allait amener une crise de réaction violente qui emporta d'abord le ministère Decazes, complice, aux yeux de la droite, par l'excès de son libéralisme, des factieux qui avaient poussé à l'assassinat de l'héritier de la Maison de France. Bien que le prince mourant eût demandé au Roi la grâce de son meurtrier, Louvel fut traduit devant la Cour des Pairs et condamné à mort.

Page 120. *Il songeait déjà à la manière dont Pichegru s'était, plus ou moins volontairement, donné la mort.* — Charles Pichegru (1761 † 1804), général de division en 1793, remporta de beaux succès dans les guerres des Pays-Bas : en 1795 il occupa Amsterdam et l'année suivante sa cavalerie s'empara de la flotte ennemie bloquée dans les glaces du Texel. De retour à Paris il réduisit l'insurrection des faubourgs au 12 germinal,

puis retourna s'emparer de Mannheim. C'est alors qu'il lia des intrigues avec le prince de Condé et les royalistes de l'intérieur. Il fomenta l'insurrection des sections, écrasée par Bonaparte sur les marches de Saint-Roch (1796). Élu membre des Cinq-Cents il continue à comploter; il est arrêté le 18 fructidor 1798, est déporté à Sinnamari d'où il s'évade. Après quelques voyages en Allemagne et en Angleterre, il s'aboucha avec Cadoudal, mais un ami auquel il s'était confié le livra à la police. On instruisait encore son procès quand on le trouva étranglé dans son lit.

Page 130. *Selon l'expression de monsieur de Bonald.* — Dès l'avènement de Charles X, Villèle présenta aux Chambres un projet de loi contre le sacrilège, qui punissait la profanation de l'Hostie de la peine des parricides : ablation du poing, puis décapitation. Tandis que Chateaubriand combattait le projet «qui, disait-il, blesse l'humanité sans mettre à l'abri la religion», Bonald le défendit en disant qu'il ne faisait «qu'envoyer le criminel devant son juge naturel». La loi fut votée par 210 voix contre 95. On n'eut d'ailleurs pas l'occasion de l'appliquer.

Page 132. *Un de Brosses, comme un Molé.* — Charles de Brosses (1709 † 1777) parvint en réalité au siège de premier président au Parlement de Dijon; il fut aussi membre de l'Académie des Inscriptions; il est resté célèbre par les lettres qu'il écrivit durant un voyage en Italie.

—— Mathieu Molé (1584 † 1656), premier Président, lui aussi, mais au Parlement de Paris, tint durant la première Fronde la conduite la plus indépendante et la plus courageuse. Au cours des démêlés entre l'autorité royale et le Parlement, il soutint à la fois, au péril de sa vie, les droits de la Couronne et les privilèges de sa Compagnie.

Page 146. *Par Moore... par Mathurin, par Canalis.* — Thomas Moore (1779 † 1852), poète lyrique irlandais et catholique. Il est l'auteur de *Mélodies Irlandaises* écrites sur des airs nationaux, de spirituelles et poétiques *Mélodies en cheminant;* de *Lalla Roukh*, poème oriental d'une richesse d'imagination extraordinaire. *Les Amours des Anges* (1823), auxquels Balzac fait ici allusion, lui ont été inspirés par le 2e verset du 6e chapitre de *la Genèse :* «Les Fils de Dieu virent que les filles des hommes étaient belles, et ils prirent pour femmes celles qui leur plurent».

—— Charles-Robert Maturin naquit à Dublin en 1782, d'une famille de protestants français. Bien qu'il fût entré dans les ordres, il écrivit pour le théâtre et composa des romans dans le genre d'Anne Radcliffe, pleins de crimes atroces, de revenants et d'apparitions, qui le firent surnommer «l'Arioste du Crime» et le chef de l'école «frénétique». Dans la *Famille Montorio, Melmoth le Vagabond, Les Albigeois,* qui ont été traduits en français sous la Restauration, et qui, par malheur, ont eu la plus grande influence sur la formation littéraire de Balzac, on trouve, malgré des folies dangereuses, quelques beautés. C'est à *Ève* ou *Amour et Religion* que Balzac doit penser ici.

—— Constant-Cyr-Melchior, baron de Canalis, poète, chef de l'*École séraphique,* est un des personnages de LA COMÉDIE HUMAINE. Il est visible que Balzac lui attribue ici, par allusion, la paternité de la *Chute d'un Ange.*

Page 157. *Celui de Bellevue.* — Le 8 mai 1842, comme un train de chemin de fer de Versailles passait sur le viaduc de Meudon, le feu prit aux wagons. Ceux-ci alors ne pouvaient être ouverts que du dehors par les employés qui en avaient seuls la clef. Peu de voyageurs purent donc échapper à l'incendie. Parmi les morts on retrouva Dumont d'Urville, sa femme et son fils.

Page 163. *Ce coup hardi comparable au vol des médailles de la Bibliothèque.* — Il s'agit du fameux cambriolage de 1831 qui priva le Cabinet des Antiques de la fleur de ses trésors numismatiques, entre autres de quelques médailles uniques des empereurs romains. On arrêta bien les voleurs, mais deux mille médailles avaient déjà passé par le creuset; la patère de Reims fut repêchée dans la Seine ainsi que le grand sceau de Louis XII.

Page 166. *Charles Nodier.* — Charles Nodier (1780 † 1844) écrivit dans le genre imaginatif et pittoresque *Le Peintre de Salzbourg* (1803), *Le Dernier Chapitre de mon roman* (1803), *Les Tablettes d'un suicidé* (1806), *Stella ou les Proscrits* (1808), *Le Solitaire des Vosges,* petits romans autobiographiques aussi infidèles que ses prétendus *Souvenirs historiques sur la Révolution;* une série de contes fantastiques et de romans qui l'avaient signalé à l'attention du romantisme naissant : *Jean Sbogar, Lord Ruthven ou les Vampires, Smarra, Trilby ou le Lutin d'Argail* (1818-1822); enfin deux petits romans plus touchés de vérité et de sentiment : *Thérèse Aubert* et *Adèle* (1819-1820). Nodier fut bibliothécaire de l'Arsenal, où il groupa autour de lui ce fameux cercle littéraire qui fut l'aréopage du romantisme.

Page 167. *Les fouriéristes.* — Les Fouriéristes suivaient la doctrine fondée par Charles Fourier (1772 † 1837) dont le principe était l'organisation du travail par l'association. Dès 1808, Fourier avait esquissé cette doctrine dans *La Théorie des quatre Mouvements* pour l'exposer complètement, en 1822, dans le *Traité d'association domestique et agricole.* En 1838 enfin, il voulut réaliser sa conception socialiste : il fonda à Condé-sur-Vesgre un phalanstère qui échoua complètement. Chez Fourier, la critique rigoureuse et juste des abus du commerce et des désordres sociaux est mêlée à une conception du progrès planétaire et humain dont le millénarisme béat confine au grotesque : dans la «phase d'harmonie» qui approche pour notre terre, le printemps sera éternel, la mer se changera en limonade, les poissons remorqueront les vaisseaux, les hommes auront sept pieds, vivront cent quarante-quatre ans et compteront parmi eux des dizaines de millions d'Homère et des dizaines de millions de Newton.

Page 170. *Une des célébrités de la police judiciaire.* — François-Eugène Vidocq (1775 † 1857), après s'être vainement essayé dans la carrière des armes

jusqu'en 1796, se jeta dans les aventures en marge du Code. Il avait déjà commis quelques délits quand il fut arrêté pour un faux, fabriqué dans l'intérêt d'un ami; il s'évada du bagne, fut repris, et s'évada de nouveau du bagne; puis, repris encore une fois s'échappa encore de prison. Las de cette vie d'incertitude et de malaise, il offrit son concours en 1809 au baron Pasquier, préfet de police. Il le persuada d'utiliser la connaissance et l'expérience qu'il avait des voleurs et des bagnes, et parvint à se faire confier une brigade de recherche, composée d'abord de quatre anciens criminels, puis de huit, puis de douze, enfin de seize et de vingt-quatre hommes. Il réussit dans les missions qui lui furent confiées, grâce surtout, comme Balzac le dit de Vautrin et comme le proclamait Vidocq tout le premier, à son œil qui «dindonnait» le malfaiteur. En 1827, Vidocq prit sa retraite. Il ne fut pas longtemps à regretter son inaction. En 1830 il fit quelque temps partie, hors cadre, de la police politique. Puis, désireux de reconquérir son ancienne place, il monta toute une machination, dans le dessein d'obliger le nouveau préfet de police, Gisquet, à le reprendre à son service. Il fut démasqué. Après avoir quelque temps dirigé une agence de renseignements privée, il mourut dans la misère... après avoir confié à Balzac, son ami, tous les dessous et tous les trucs de la police judiciaire et politique. Les divers ouvrages publiés sous son nom : *Mémoires, Vrais Mystères de Paris,* etc., ont été écrits d'après ses souvenirs, mais ce n'est pas lui qui a tenu la plume.

Page 178. *Le fameux Coignard.* — Pierre Coignard, *dit* le comte Pontis de Sainte-Hélène, aventurier célèbre (1779 † 1831). Malgré un séjour de quatre ans au bagne, Coignard sut entrer dans l'armée, fit la guerre d'Espagne sous l'Empire et devint chef de bataillon. C'est alors qu'ayant épousé la maîtresse d'un émigré, le comte de Sainte-Hélène, il se fabriqua sous ce nom un faux état civil, suivit Louis XVIII à Gand, devint lieutenant-colonel de la légion de la Seine, et acquit une situation mondaine qui lui permettait d'indiquer les coups à faire à une bande de voleurs formée par lui. Mais reconnu, au cours d'une revue, par un ancien compagnon de bagne, il fut dénoncé et condamné en 1819 aux travaux forcés à perpétuité.

Page 178. *Feu lord Durham.* — John-George Lambton, comte de Durham (1792 † 1840), fut lord du sceau privé dans le cabinet libéral de lord Grey (1830), puis, en 1838, gouverneur du Canada, lors de l'insurrection.

Page 178. *Feu Sanson.* — Henri Sanson (1767 † 1840) était le fils de l'exécuteur des hautes œuvres de la Révolution. Ses ancêtres tenaient l'emploi de bourreau de Paris de père en fils depuis 1688. Son fils, qui lui succéda, fut révoqué en 1847 pour avoir engagé la guillotine à une maison de prêts sur gages. Les *Mémoires* des Sanson sont, pour la plus grande partie, apocryphes.

Page 196. *La cour Saint-Guillaume.* — Cette cour donnait dans la rue Neuve-Coquenard (aujourd'hui rue Rodier); sur son emplacement passe aujourd'hui la rue Choron.

Page 208. *Un cachemire noir de six mille francs.* — Le châle fut importé d'Orient en France aux beaux jours de l'Empire, fit bientôt fureur parmi toutes les classes de la société, et resta de mode jusqu'à la fin du Second Empire. Le véritable châle, tissé en laine des chèvres du Cachemire, venait de l'Inde, du Poundjab principalement, et coûtait fort cher : une femme «comme il faut» n'hésitait pas à payer un véritable cachemire au besoin plusieurs milliers de francs. Aussi l'industrie française chercha-t-elle à fabriquer des «cachemires français» avec la laine de nos moutons; mais ni par la finesse, ni par la douceur et le soyeux, le cachemire français ne parvint à rivaliser avec le cachemire de l'Inde, qui doit pouvoir passer par l'anneau d'une jolie femme. Mais qu'il fût de l'Inde ou français, qu'il drapât les épaules d'une femme «comme il faut», ou d'une grisette, le châle était le manteau idéal de la femme, à la fois gracieux et plein de majesté, digne et cependant décemment suggestif. L'usage a persisté jusqu'aux premières années de la Troisième République de mettre un châle de cachemire dans la corbeille de toute jeune mariée.

Page 210. *Quel chique-mar!* — C'est-à-dire tout simplement : quel chic! *Mar* n'est là que pour défigurer le mot chic, suivant les lois philologiques propres à l'argot.

Page 213. *Rue Sainte-Barbe.* — Petite rue qui joignait la rue Beauregard au boulevard Bonne-Nouvelle, en face le Gymnase. C'est aujourd'hui la rue Thorel.

Page 215. *A Saint-Lazare.* — L'hôpital de Saint-Lazare, affecté aux lépreux, fut donné en 1632 à saint Vincent de Paul, qui y installa les Prêtres de la Mission. — Ceux-ci reconstruisirent les bâtiments de 1681 à 1684. En 1794, le gouvernement de la Terreur installa ses prisonniers à Saint-Lazare : c'est de là que Chénier partit pour aller à la guillotine. Depuis le Premier Empire, Saint-Lazare a été transformé en prison pour les femmes. On parle fort, actuellement, de la démolir.

Page 215. *Cinq ans de* lorcefé. — C'est-à-dire de Force; autrement dit de prison. *Lorcefé* n'est autre que le mot Force, où *f* a été placé en queue et remplacé par un *l* prosthétique suivant les règles propres à l'argot; cf. *louchébème* pour boucher, *louftingue* pour fou.

Page 221. *Casimir Perier.* — Casimir Perier (1777 † 1832), banquier à Paris et député depuis 1817, fit partie, durant toute la Restauration, de l'opposition dynastique. Il combattit en particulier, en 1827, sous le ministère Villèle, la loi restrictive de la liberté de la presse, dont il résuma les conséquences en cette phrase demeurée fameuse : «L'imprimerie est supprimée en France au profit de la Belgique». Il faut reconnaître qu'en 1830, Casimir Perier hésita devant les conséquences, jugées par lui dangereuses, de l'opposition irréductible des libéraux au gouvernement de Charles X. Il ne fit rien pour renverser la dynastie légitime. Mais, une fois la révolution accomplie, il se rallia à Louis-Philippe qui lui confia la direction du premier ministère de «résistance». Il succomba en 1832 aux soins

que Broussais lui prodigua pour le guérir du choléra, dont la Faculté pensait qu'il était malade.

Page 231. *Rue Honoré-Chevalier.* — Petite rue qui joint la rue Bonaparte à la rue Cassette.

Page 256. *La fameuse ode de Piron.* — Il s'agit de l'*Ode à Priape* qu'en manière de pari, Piron, jeune encore, avait composée un jour à table, et dont le président Bouhier proposa à Piron, pour lui éviter des ennuis, de prendre la paternité.

Page 258. *Le prince.* — Le prince Armand de Polignac, le premier ministre.

Page 259. *A la veille de tenter une grande chose.* — Après les élections de juillet 1830, qui donnèrent 270 députés à l'opposition contre 145 seulement au ministère, le Roi et Polignac résolurent de faire subir «une légère déviation» au gouvernement représentatif par quatre ordonnances. «La première suspendait la liberté de la presse et rétablissait l'autorisation préalable, toujours révocable et renouvelable tous les trois mois. La seconde déclarait la Chambre dissoute. La troisième était une loi électorale : le nombre des députés était fixé à 258; la composition des collèges électoraux était remaniée; le chiffre des électeurs était réduit des trois quarts; le droit d'amendement était enlevé à la Chambre. La quatrième convoquait les électeurs pour le 6 et le 13 septembre.» C'est la résistance des Parisiens à l'exécution de ces ordonnances, qui tourna à l'émeute dès le lendemain de leur promulgation et coûta le trône à Charles X.

Page 276. *Feu monseigneur le duc d'Otrante.* — Fouché était mort le 25 décembre 1820.

Page 277. *L'*Auberge des Adrets. — Œuvre de Benjamin Antier, Saint-Amand et Paulyanthe, l'*Auberge des Adrets,* donnée pour la première fois à l'Ambigu, le 2 juillet 1823, était un mélodrame en trois actes, à spectacle, de la plus plate ineptie. Il tomba à la première représentation. Frédérick-Lemaître, ce prodigieux comédien romantique, trouva le moyen de le relever, de le transformer et de lui insuffler, malgré les auteurs même, une vie nouvelle : il en fit une bouffonnerie, et comme la charge du *mélodrame.* S'emparant du rôle du brigand Robert Macaire, il y introduisit toute la rouerie, la faconde et le «bagout» de l'«apache» parisien, et l'éleva, ainsi que le rôle de son compère Bertrand, à la hauteur d'un type satirique. A la suite de cette «création», Robert Macaire et Bertrand devinrent des personnages de légende; leur personnalité fut encore caractérisée et agrandie par les caricaturistes, Daumier en tête, qui consacra à *Robert Macaire* toute une série de ses lithographies.

Page 278. *L'Affaire Montauran, l'affaire Simeuse.* — La première de ces affaires fait le sujet des *Chouans,* la seconde celle d'*Une Ténébreuse Affaire.*

Page 284. *La rue de Jérusalem.* — Cette rue, qui n'était plus ces années dernières qu'une impasse, vient de disparaître dans les nouvelles construction de l'aile méridionale du Palais de Justice; elle longeait alors la Préfecture de Police et communiquait avec la rue de Nazareth, également disparue.

## *LES SECRETS DE LA PRINCESSE DE CADIGNAN.*

Page 299. *Les Secrets de la princesse de Cadignan.* — Cette nouvelle parut d'abord dans *la Presse* du 20 au 26 août 1839 sous le titre de *La Princesse parisienne*, puis toujours sous ce même titre prit place, en 1840, au tome I au *Foyer de L'Opéra,* recueil par divers auteurs. Enfin, en 1844, ce récit entra sous son titre actuel dans le tome III des *Scènes de la Vie parisienne* de LA COMÉDIE HUMAINE [1].

Page 299. *A Théophile Gautier.* — La première rencontre de Balzac et de Th. Gautier remontait à 1835, époque où Balzac ayant pris la direction de la *Chronique de Paris,* recrutait des collaborateurs. L'admiration de Th. Gautier pour le génie de Balzac n'eut d'égale que l'admiration de Balzac pour le style de Gautier. Il est certain que plusieurs descriptions du *Chef-d'œuvre inconnu* qui n'existaient pas en 1831 et qui s'y trouvent à partir de l'édition de 1837, sont dues à la plume du poète [2]. On connaît d'ailleurs les emprunts faits par Balzac, pour *Béatrix,* aux portraits d'actrices publiés par Th. Gautier dans *le Figaro;* on sait également que le sonnet de *La Tulipe,* inséré dans *Un grand homme de Province à Paris,* est de lui; à noter aussi une phrase sur l'idéal, extraite de *Mademoiselle de Maupin,* qui plaisait tellement à Balzac qu'il l'utilisa deux fois, d'abord dans *Une fille d'Ève,* puis comme épigraphe d'*Honorine.* Ce fut Gautier qui entraîna, un soir de décembre 1845, Balzac à l'hôtel de Pimodan pour lui révéler les paradis artificiels, mais en vain : Balzac résista au haschich et ne ressentit aucune des sensations attendues. Les yeux, les célèbres yeux de Balzac, impressionnaient particulièrement Théo, et voici la description qu'il en fait :

«Quant aux yeux, il n'en exista jamais de pareils. Ils avaient une vie, une lumière, un magnétisme inconcevables. Malgré les veilles de chaque nuit, la sclérotique en était pure, limpide, bleuâtre comme celle d'un enfant ou d'une vierge, et enchâssait deux diamants noirs qu'éclairaient par instants de riches reflets d'or; c'étaient des yeux à faire baisser la pru-

[1] *Histoire des Œuvres* (3ᵉ éd.), p. 118-119.

[2] Vicomte DE LOVENJOUL, *Autour de Balzac.* Paris, Calmann-Lévy, 1899, in-12, p. 3-88.

nelle aux aigles, à lire à travers les murs et les poitrines, à foudroyer une bête fauve furieuse, des yeux de souverain, de voyant, de dompteur. » [1]

Page 304. *Elle changea de loge aux Italiens.* — Ce n'est qu'en 1789 que furent régulièrement organisées à Paris des représentations d'opéra italien. Léonard, coiffeur de la Reine, en avait obtenu le privilège, qui fut exercé par la *Troupe de Monsieur* jusqu'au 10 août qui la dispersa. Après un essai infructueux de M^lle^ Montansier pour ressusciter le Théâtre-Italien, Picard réussit à grouper à nouveau, en 1804, la troupe prête à repasser les monts, obtint une subvention du gouvernement, et fit jouer l'opéra italien d'abord à la salle Louvois, rue de Richelieu, puis à l'Odéon, où il alternait avec le Théâtre-Français. Spontini et Baër à la fin de l'Empire, la Catalani sous la Restauration furent les directeurs du Théâtre-Italien. Celle-ci le laissa sombrer et renonça à son privilège en 1819. L'année suivante, le théâtre fut réorganisé et partagea avec la Comédie-Française la salle Louvois. Ce fut sa belle époque : Rossini y florissait avec la Pasta, la Malibran, la Fodor, Rubini et Grisi. De 1827 à 1838 les Italiens passèrent salle Favart, puis à l'Odéon, à la Renaissance, enfin salle Ventadour, sur l'emplacement actuel de la succursale de la Banque de France. Après la guerre de 1870, le Théâtre-Italien reparut, mais pour peu d'années; il partagea alors la salle Ventadour avec l'Opéra français.

Page 305. *Madame de Mirbel.* — Voir la note de la page 466.

Page 305. *Le portrait de MADAME.* — Voir la note de la page 464.

Page 307. *Le maréchal auquel nous devons la conquête de l'Afrique.* — Louis de Ghaisnes de Bourmont, ministre de la Guerre sous le ministère de Polignac. Il devait abandonner bientôt son département pour commander en chef l'expédition d'Alger, où il montra autant de bravoure que de capacité.

Page 314. *A la sortie de l'Opéra, comme à celle des Bouffons.* — L'Opéra était installé de 1794 à 1820 à la salle Montansier, rue de Richelieu, en face la Bibliothèque. Après la mort du duc de Berry qui y fut assassiné, cette salle fut démolie et le théâtre transporté rue Lepeletier, sur l'emplacement de l'hôtel de Choiseul, dans une salle provisoire où il demeura jusqu'en 1875, que fut inauguré le monument construit par Charles Garnier.

—— Les Bouffons était le nom traditionnel du Théâtre des Italiens.

Page 316. *Les affaires de Saint-Merry... la veille des funérailles du général Lamarque.* — Maximilien Lamarque (1770 † 1832) servit comme général de

[1] Th. GAUTIER, *Honoré de Balzac* Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1859, in-12, p. 8.

l'Empire à Naples, à Wagram et en Espagne. Exilé au début de la Restauration, il fut rappelé en 1818, fut élu député en 1828 et siégea dans l'opposition même après la Révolution de juillet, qui ne réalisa pas ses aspirations libérales : il reprochait à Louis-Philippe «la paix à tout prix» et réclamait «la politique des nationalités». Cette attitude lui valut une popularité immense. Il mourut du choléra le 1er juin 1832, peu après Casimir Perier. Ses funérailles, qui eurent lieu le 5, furent la cause déterminante d'une insurrection qui couvait depuis la mort du ministre de la «résistance». L'émeute qui commença au pont d'Austerlitz, sur le passage du convoi funèbre du général, fut bientôt maîtresse de la moitié orientale de Paris. Malgré ce premier succès, Carrel et les autres chefs républicains lui refusèrent leur patronage. Ce désaveu rendit du cœur au Gouvernement : la garde nationale reprit courage. La résistance prit fin le 6 au cloître Saint-Merri, où 120 insurgés, commandés par un jeune ouvrier nommé Jeanne, résistèrent douze heures aux assauts de la garde nationale qui n'eut raison d'eux que par le canon. Encore réussirent-ils en partie à percer la ligne d'investissement. Six insurgés, dont Jeanne, furent condamnés à la déportation.

Page 321. *Cette espèce de grosse Laforêt.* — Laforêt était le nom de cette servante sur qui Molière aimait à essayer l'effet de ses comédies.

Page 322. *Le vieux du* Déluge *de Girodet.* — *Une scène du Déluge* valut à Girodet, au concours décennal de 1810, le prix contre les *Sabines* de David. Ce tableau a été acquis en 1818 par Louis XVIII et se trouve aujourd'hui au Louvre.

Page 332. *Abandon que Guérin a donnée à Didon.* — Peint en 1813, le tableau d'*Énée racontant ses aventures à Didon* ne parut au Salon qu'en 1817; il fut acheté par le Roi en 1818. Il a été gravé sur bois par Forster.

Page 334. *Rue de Bellefond.* — C'est une rue qui joint la rue Rochechouart au faubourg Poissonnière.

Page 334. *Notre oncle Tobie.* — Personnage du *Tristram Shandy,* de Sterne, qui tombe tout doucement amoureux de la coquette veuve Wadmann.

Page 346. *La flûte de Tulou.* — Jean-Louis Tulou (1786 † 1865), première flûte au Théâtre-Italien puis à l'Opéra, sous l'Empire, donna sa démission lors de la Restauration, mais reprit son poste en 1826. Il fut nommé en 1829 professeur au Conservatoire.

## *FACINO CANE.*

Page 369. *Facino Cane.* — Parut pour la première fois dans *La Chronique de Paris* du 17 mars 1836, puis en 1837 entra dans le tome XII de la quatrième édition des *Études philosophiques.* En 1843 ce récit parut, sous

le titre de *Le Père Canet,* joint à *La Muse du département* et à *Rosalie* dans les *Mystères de province,* quatre volumes, in-8, chez Souverain. Enfin en 1844 *Facino Cane* prit place dans le tome III des *Scènes de la Vie parisienne* de LA COMÉDIE HUMAINE [1].

Cette nouvelle, dont Balzac supprima après coup la dédicace, était, en 1844, dédiée de la sorte : «*A Louise comme un témoignage d'affectueuse reconnaissance*». Vingt-trois lettres écrites, pendant l'année 1836, à cette mystérieuse amie que Balzac ne vit jamais et ne connut que sous le nom de Louise ont été recueillies dans la *Correspondance.* Elles donnent une impression particulièrement saisissante de la vie forcenée du romancier, pour lequel, en cette même année, les déboires et les amertumes de toute espèce (chute de *La Chronique de Paris,* affaire manquée des mines de Sardaigne, procès du *Lys dans la vallée,* incarcération pour la garde nationale, mort de Mme de Berny), se mêlent aux travaux les plus écrasants, sans compter son assidue et volumineuse correspondance avec Mme Hanska. «Aimez-moi comme Dieu», lui écrivait l'Inconnue. «Avez-vous bien pensé à ce que vous disiez-là? répondait Balzac. Il n'y a que ceux qui voient Dieu qui l'aiment. Tout Séraphita est là». Cette logique ne détermina pas Louise à se dévoiler et tout se borna au plus pur échange de confidences et de petits présents. Louise envoyait une sépia, adressait à Balzac, prisonnier de la garde nationale à l'Hôtel des Haricots, un bouquet de fleurs, et Balzac ripostait, faisant don, une fois d'un manuscrit autographe, une autre fois d'un premier exemplaire du *Lys dans la vallée,* faveurs insignes, Balzac y insiste : «Que je vous dise une de mes délicatesses, écrivait-il à Louise au début de leur correspondance, n'écrivez jamais à quelqu'un que vous aimerez sans mettre votre lettre sous une enveloppe, car il y a quelque chose de froissant pour le cœur à savoir qu'une écriture aimée est en contact avec les doigts de trois ou quatre personnes [2]» Il lui disait encore : «Quant à mon nom, comme je n'en ai qu'un, il s'ensuit que je n'en ai pas, parce qu'il appartient à tous mes amis; je me nomme Honoré, mais aussi les personnes qui veulent une de ces réserves d'affection que je trouve si jolies, si près de l'enfance du cœur, forgent-elles toutes un nom de fantaisie.» Et il ajoutait amèrement : «Mais ce sont de ces petits faits d'amitié qui n'adviennent pas quand tout sépare, là où tout devrait réunir.» Mais Louise semble avoir été inflexible.

Page 371. *Celle de MONSIEUR.* — Cette bibliothèque, qui s'appelle aujourd'hui Bibliothèque de l'Arsenal, fut fondée sous Louis XV par le marquis d'Argenson, ancien ambassadeur; elle était possédée, à la veille de la Révolution, par le comte d'Artois, le futur *Monsieur,* qui l'enrichit considérablement en 1781 par l'achat de la bibliothèque du duc de La Vallière.

Page 372. *L'Ambigu-Comique.* — L'Ambigu-Comique fut fondé en 1759, à la Foire Saint-Germain, puis établi sur le boulevard du Temple par

[1] *Histoire des Œuvres* (3e éd.), p. 119.
[2] *Correspondance,* p. 254.

un acteur de la Comédie-Italienne, nommé Audinot. Son spectacle de marionnettes, puis d'enfants, eut le plus vif succès : il fit déserter l'Opéra. Il resta sur le boulevard jusqu'en 1827 qu'un incendie le détruisit; c'est alors qu'Hittorf le rebâtit sur l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui. Avant de se consacrer à la représentation du mélodrame, l'Ambigu a gardé jusque sous la Monarchie de Juillet la spécialité du vaudeville et de la comédie légère qu'il tenait de son fondateur même.

Page 372. *Le boulevard du Pont-aux-Choux.* — Il n'y eut jamais officiellement de boulevard du Pont-aux-Choux; il n'existe sous ce nom qu'une petite rue qui débouche sur le boulevard des Filles-du-Calvaire. C'est évidemment de celui-ci que Balzac entend parler.

Page 374. *L'esprit de la Courtille.* — Quartier faisant partie de l'ancienne commune de Belleville, dont la vogue, qui datait de la fin du XVIII[e] siècle, était due à ces cabarets à bosquets et tonnelles où les Parisiens allaient faire ripaille, particulièrement dans la nuit du Mardi Gras au Mercredi des Cendres. C'est le retour à Paris de ces noceurs, masqués et déguisés, le Mercredi matin, défilé qui durait six heures par la rue de Paris, qui fut célèbre entre 1840 et 1845 sous le nom de «descente de la Courtille».

Page 378. *Facino Cane.* — Boniface Facino Cane (né vers 1360 † 1412) fut un condottiere piémontais au service de Jean-Galéas Visconti, qui lui donna des fiefs en Milanais. Après la mort de ce prince il se rendit peu à peu indépendant; il venait d'engager, par la prise de Gênes, une lutte inégale avec la France, quand il mourut.

## *SARRASINE.*

Page 389. *Sarrasine.* — Parut pour la première fois dans la *Revue de Paris* des 21 et 28 novembre 1830, puis en volumes, en 1831, à la suite de la deuxième édition de la *Peau de Chagrin* dans les *Romans et Contes philosophiques*, chez Gosselin, 3 vol. in-8°. Cette nouvelle entra ensuite en 1834-1835 dans le tome IV de la première édition des *Scènes de la Vie parisienne* de LA COMÉDIE HUMAINE [(1)].

Page 389. *A M. Charles de Bernard du Grail.* — Charles Bernard Dugrail de la Villette, dit Charles de Bernard (1805 † 1850), romancier de talent, écrivain de juste mesure, le correctif de Balzac [(2)]. L'amitié que lui portait Balzac datait de l'aparition de *La Peau de Chagrin*, saluée de Besan-

(1) *Histoire des Œuvres* (3[e] éd.) p. 119-120.

(2) A. NETTEMENT, *Histoire de la littérature française sous le Gouvernement de Juillet.* Paris, Lecoffre et C[ie], 1854, t. II, p. 239.

çon, dès le 13 août 1831, par Ch. de Bernard, en un article de la *Gazette de Franche-Comté*. Quelques années plus tard, en 1835, le jeune provincial, venu à Paris, publiait dans la *Chronique de Paris*, alors rédigée par Balzac, ses premiers essais de romancier : *La Femme gardée, La Femme de quarante ans, Un acte de vertu*. En 1838 parut *Gerfaut*, le plus célèbre de ses ouvrages où l'influence de Balzac, du Balzac de *Séraphita* et du *Lys dans la vallée*, est manifeste. L'amitié la plus familière unissait les deux romanciers; en 1840, Balzac, installé aux Jardies, écrivait à Charles de Bernard : «Venez m'aider avec *La Fosseuse* (surnom qu'il donnait à M^me^ de Bernard en souvenir de la charmante *Fosseuse* du *Médecin de campagne*) à ranger mes livres; vous aurez cinquante sous par jour et le vin [1].» Ch. de Bernard mourut à 46 ans, le 6 mars 1850, précédant de quelque mois Balzac dans la tombe.

Page 391. *L'horloge de l'Élysée-Bourbon.* — L'hôtel de l'Élysée fut bâti, au commencement du règne de Louis XV, par l'architecte Molet, pour Henri de la Tour d'Auvergne, comte d'Évreux. M^me^ de Pompadour et le marquis de Marigny, son frère, y succédèrent au comte d'Évreux. L'hôtel venait de tomber aux mains de la duchesse de Bourbon quand la Révolution éclata. Après avoir appartenu à Murat et à Napoléon lui-même, il revint à la duchesse de Bourbon lors de la Restauration, et fut cédé immédiatement par elle au duc de Berry qui l'habita jusqu'à sa mort en 1820. La duchesse de Berry, qui personnifie toute l'élégance et tout le luxe de son époque, y donna des fêtes splendides, mais ne put se résoudre à rentrer à l'Élysée après l'assassinat de son mari. Sous Louis-Philippe, l'Élysée devint l'hôtel des souverains de passage et, sous la deuxième République, le palais de la Présidence. Il a été agrandi et reconstruit en 1856 par Lacroix.

Page 393. *Des Malibran, des Sontag, des Fodor.* — Maria-Felicia Garcia (née à Paris en 1808, mariée en 1823 à Malibran, † 1836) était fille d'un ténor espagnol célèbre, qui la dressa très rudement. Elle se révéla en 1828 à Paris dans la *Sémiramis* de Rossini et remporta ses plus beaux triomphes au Théâtre-Italien dans *Otello* et *Tancredi*. Son talent était d'une souplesse extraordinaire : aussi tragique que celui de Talma, aussi bouffon que celui de Lablache. Sa voix avait une souplesse et une étendue merveilleuses : c'était un mezzo-soprano second-dessus d'une grande étendue, mais elle chantait le contralto et ménageait sa voix avec tant d'art qu'on put croire qu'elle possédait les trois diapasons.

—— Henriette Sontag (1805 † 1854), cantatrice allemande qui s'était formée sur le modèle de la Fodor, parut à l'Opéra Italien de Paris en 1826, et durant les quatre années qu'elle passa à la scène, fut la rivale ardente de la Malibran. Ces deux sublimes cantatrices, qui tenaient aussi magnifiquement l'une que l'autre les rôles des opéras de Rossini, partagèrent en deux camps les dilettantes. La Sontag, mariée au comte Rossi, ne reparut à la scène qu'en 1852.

[1] *Correspondance*, p. 343 (1840).

— Joséphine Mainvielle-Fodor, italienne née à Paris en 1793, ne put, malgré son talent, jamais chanter en français. Après un premier séjour à Paris, de 1819 à 1822, elle y reparut en 1825 dans le rôle de Sémiramis; dès les premières scènes sa voix s'effaça subitement et ne put jamais recouvrer sa puissance et son moelleux.

Page 395. *Des romans d'Anne Radcliffe.* — Anne Radcliffe, née Ward (1764 † 1823), est l'auteur anglais d'un petit nombre de romans : *Julia ou les Souterrains de Manzini, La Forêt de l'abbaye de Sainte-Claire, Les Mystères d'Udolphe,* qui sont restés les modèles du genre fantastique. Elle excellait dans le maniement de l'horrible et du merveilleux, que la conclusion venait expliquer suivant des causes tout à fait naturelles; mais, à ce talent facile, elle joignait l'étude des caractères et surtout un vif sentiment poétique qu'elle fut la première, au jugement de Walter Scott, à introduire dans la prose anglaise.

Page 397. *Le Comte de Saint-Germain.* — «Comte de Saint-Germain» était le nom de guerre d'un personnage mystérieux, très intelligent, très spirituel et très riche, qui intrigua toute l'Europe de 1750 à 1780. Sa personnalité resta toujours inconnue; il semble qu'il ait été le fils de Marie-Anne de Neubourg, femme du roi Charles II d'Espagne, l'héroïne de *Ruy Blas,* et du banquier Adamero, juif portugais, que la faveur de la Reine éleva au ministère. Le comte de Saint-Germain passa dix ans en France, de 1750 à 1760. Il avait les allures d'un grand seigneur, était riche, généreux et honnête, mais aimait à exploiter la crédulité humaine. Ses relations avec la franc-maçonnerie et la secte des illuminés, sa prestance toujours jeune, ses étonnantes connaissances en histoire, sa mémoire et son imagination lui permirent de faire croire à bien des niais qu'il était éternel : il prétendait volontiers avoir connu Henri IV et Charles-Quint et François Ier. On alla jusqu'à en faire le contemporain de sainte Anne. Ses relations à l'étranger et sa connaissance du monde lui donnèrent de l'influence sur l'esprit de Louis XV lui-même, qui paraît bien l'avoir employé dans la politique personnelle qu'il menait à l'insu de son ministre des affaires étrangères, Choiseul. Saint-Germain quitta la France en 1760, pour visiter l'Angleterre, la Russie et l'Allemagne, où il mourut.

Page 427. *Vien, Lauterbourg et Allegrain.* — Il est de fait que ces trois artistes n'ont pu se rencontrer à Rome : les dates s'y opposent. Joseph-Marie Vien (1716-1809), l'initiateur inconscient de la réforme de David, parut à Rome comme pensionnaire de l'Académie de France de 1745 à 1749, puis comme directeur de l'Académie de 1775 à 1781. A cette dernière date il ne pouvait accueillir comme un camarade Philippe Lautherbourg (1740 † 1812), peintre de paysage et graveur à l'eau-forte, qui aurait pu être son fils, non plus d'ailleurs que le sculpteur Christophe-Gabriel Allegrain (1710 † 1795).

Page 430. *L'*Endymion *de Girodet.* — Ce tableau fut acheté en 1818 par le Roi, qui le donna au Musée du Louvre. Il a bien été peint à Rome comme le laisse entendre Balzac, mais en 1792 seulement.

# *PIERRE GRASSOU.*

Page 433. *Pierre Grassou.* — Parut pour la première fois en 1840 dans *Babel*, recueil par divers auteurs (4 vol. in-8° ou 6 vol. in-18) chez Renouard. Puis en 1840, Balzac, réunissant ce récit à *Pierrette*, les fit paraître tous deux chez Souverain (2 vol. in-8°). Enfin en 1844, *Pierre Grassou* prit place au tome III des *Scènes de la Vie parisienne* de La Comédie humaine. [1].

Page 433. *Au lieutenant-colonel d'artillerie Périollas.* — Louis-Nicolas Périolas, né à Tournon le 23 octobre 1785, était un officier d'artillerie, de l'intimité des Carraud [2]. Balzac le connut en 1829, alors qu'il était à Saint-Cyr, capitaine professeur d'artillerie. Il le mit à contribution pour documenter *Les Scènes de la Vie militaire*, notamment cette *Bataille*, qui ne vit jamais le jour, et il lui en garda une vive reconnaissance [3]. Il eût voulu la lui témoigner matériellement en le faisant entrer dans une de ces spéculations «sûres» qui devaient enrichir leurs actionnaires. Le commandant Périolas semble avoir repoussé cette tentation [4]. Balzac ne lui en tint pas rigueur : «Ce serait un des bonheurs de ma vie, écrivait-il à Mme Carraud, en 1832, d'avoir M. Périollas auprès de moi, c'est un de ces caractères que j'ai remarqués, estimés, et il y en a très peu. Il a eu un élan, un jour, en apprenant mes malheurs, que j'ai compté comme dix ans d'amitié; aussi, malgré la rareté de nos entrevues, avais-je le projet d'inscrire son nom comme celui du commandant [Carraud] en tête de quelque Scène de vie militaire. Je lui suis redevable de quelques précieux renseignements. C'est un des rares gens à qui je reconnaisse le talent d'écrire à un très haut degré; je le prendrais volontiers pour un de mes conseils [5].» En 1845 le lieutenant-colonel Périolas était sous-directeur de l'artillerie au Havre où Balzac, au cours d'un voyage, le retrouva : «J'ai vu Périollas au Havre, annonçait-il à Mme Carraud; il a sa niche dans La Comédie humaine, comme tous ceux qui seront bons amis serviables ou obligeants pour moi [6].» Périollas était d'ailleurs l'obligeance même : «Je n'ai pas de nouvelles de mes acquisitions d'Amsterdam, écrivait Balzac à Mme Hanska en novembre 1845; j'ai eu en revanche, pendant mon absence, une lettre d'un armateur du Havre qui me demandait un rendez-vous. J'ai écrit à M. Périollas pour qu'il s'informe de mes colis et de l'armateur; je reçois en ce moment la réponse où il

(1) *Histoire des Œuvres....* (3e éd.), p. 120.
(2) Cf. la notice consacrée à Mme Zulma Carraud, t. XIV, p. 436.
(3) *Correspondance*, p. 110 (1er juin 1832).
(4) *Ibid.*, p. 184 (Paris, 5 oct. 1833).
(5) *Ibid.*, p. 308 (les Jardies 1838).
(6) *Ibid.*, p. 420. (Janvier 1845.)

me dit qu'il ne sait rien de mes colis, et que l'armateur construit un vaisseau qu'il veut nommer *Le Balzac*! Et il me demande de lui écrire une jolie lettre, attendu que cet armateur m'adore. Donc, chère comtesse, votre serviteur va être sculpté à la proue d'un navire, et montrera sa grosse face à toutes les nations; qu'en dites-vous [1] ?» En 1849, du fond de la Russie, à peine remis d'une grave maladie qui avait failli l'emporter, il écrivait encore à M^me Carraud, son amie : «Qu'est devenu Périollas? Où est-il? Est-il à Tournon? En avez-vous des nouvelles [2] ?» Périolas, officier de la Légion d'honneur en 1837, avait pris sa retraite en 1845. Il mourut en 1859.

Page 439. *«Prenez mon ours.»* — Dans l'*Ours et le Pacha*, vaudeville en un acte de Scribe et Xavier, représenté aux Variétés le 10 février 1820, Marécot, conseiller du pacha Schahabaham, veut remplacer l'ours blanc que son maître vient de perdre. Laringeole lui en propose un autre, «exactement semblable, excepté cependant qu'il est noir». Marécot voudrait aussi pour distraire son maître quelque poisson extraordinaire. «Parbleu! répond l'autre, j'ai votre affaire! *Prenez mon ours!*»

... Si l'on en croit M. Eugène Hugot (*Histoire du théâtre du Palais-Royal*, 1886, p. 159), c'est à Théoulon, l'auteur dramatique, que l'on doit le mot *ours* appliqué aux mauvaises pièces d'un placement difficile.

Page 441. *Son surnom de Fougères, celui du peintre dans la pièce de [Fabre] d'Églantine.* — Il s'agit de *L'Intrigue épistolaire*, représentée au Palais-Royal en 1791.

Page 441. *Parent éloigné des d'Orgemont.* — On connaît de cette famille un avare banquier qui habitait Fougères en 1799, et un curé, frère du précédent, qui était mort en 1795 (*Les Chouans*).

Page 445. *Dubufe.* — Claude-Marie Dubufe (1790 † 1864), portraitiste, a laissé deux toiles que leur sujet a popularisées : *Souvenirs* et *Regrets*, souvent reproduites par la lithographie et la gravure en taille-douce.

Page 446. *MADAME.* — Voir la note de la page 464.

Page 446. *Monseigneur le Dauphin.* — Voir la note de la page 464.

Page 450. *Rue Boucherat.* — Partie de la rue de Turenne actuelle comprise entre la rue des Filles-du-Calvaire et la rue Charlot.

Page 454. *Les Anglais.* — Familièrement, les créanciers, ou encore leurs recors les gardes du commerce.

Page 459. *Les émeutes du 12 mai.* — Au commencement de mai 1839, durant la longue crise ministérielle qui suivit la chute du cabinet Molé, la

[1] *Correspondance*, p. 461 (Passy, 27 novembre 1845).
[2] *Ibid.*, p. 635 (Berditchef, novembre 1849).

société secrète des *Saisons*, composée de plus d'un millier de républicains dirigés par Barbès et Blanqui, crut le moment favorable pour une révolution. Pendant que le Roi passait la revue des troupes au Champ-de-Mars, Barbès, avec une centaine d'hommes au plus, s'empare du poste du Palais de justice, passe le pont au Change et se joint, sur la place du Châtelet, à une autre bande commandée par Blanqui. Tous deux s'emparent de l'Hôtel de Ville sans coup férir. La foule semblait sympathique mais restait calme, et le nombre des insurgés n'augmentait pas. La troupe arrive enfin, elle repousse les insurgés et les entoure dans le quartier Beaubourg, finit par emporter d'assaut les barricades et s'empare des émeutiers. La Cour des Pairs condamna Barbès et Blanqui à mort; mais leur peine fut commuée par le Roi. — Cette insurrection fut la dernière tentative républicaine jusqu'en février 1848.

Page 459. «*Le Roi m'a donné une bataille à faire!*» — L'agencement architectural de la Galerie des Batailles, organisée dans l'aile méridionale du château de Versailles, fut confié par Louis-Philippe à Fontaine et Neveu; Ary Scheffer, Devéria, Schnetz, Gros, Larivière, Couder, Gérard, Horace Vernet, Philippoteaux, Bouchot, etc., furent les entrepreneurs hâtifs de cette décoration au mètre carré, destinée à illustrer les fastes militaires de la France de Tolbiac à Wagram. Le Musée de Versailles fut solennellement inauguré par le Roi le 10 juin 1837.

# NOTES BIOGRAPHIQUES

## SUR LES PERSONNAGES.

---

## *SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES.*

BAUVAN (Octave, comte de), né en 1787; avait épousé en 1813 une amie d'enfance, Honorine, qui, quelques années plus tard, quittait le domicile conjugal pour suivre un amant. Désespéré, le comte fit tout au monde pour la retrouver et la ramener chez lui; il y parvint vers 1832, mais ce fut pour voir bientôt sa femme mourir de chagrin et de langueur. Il donna alors sa démission et partit, désespéré, pour l'Italie (*Honorine*).

BIXIOU (Jean-Jacques), né en 1797, cousin de Philippe et de Joseph Bridau, par sa grand'mère Descoing, forma dans l'atelier de Gros ses talents de caricaturiste et de mystificateur; et, par profession, fut employé au Trésor. Après avoir favorisé le mariage de Philippe Bridau avec Flore Brazier, en 1824, il fit manquer volontairement, quatre ans plus tard, celui que Philippe voulut contracter avec la fille du comte de Soulanges (*La Rabouilleuse*). Son esprit d'observation et de satire le mit rapidement au fait de toutes les intrigues de la Bohême littéraire (*Illusions perdues; La Muse du Département*), du monde des filles (*La Cousine Bette*), du monde des affaires (*La Maison Nucingen; Un Homme d'affaires; Gaudissart II*), enfin du monde de l'administration; il avait quitté celle-ci en décembre 1824 après avoir, par une sanglante caricature, forcé Xavier Rabourdin à donner sa démission de chef de bureau au Trésor (*Les Employés*). Bref, il était devenu, à la fin du règne de Louis-Philippe, le meilleur cicerone pour provincial ignorant de Paris (*Les Comédiens sans le savoir*).

BIBI-LUPIN, ancien forçat, chef de la police de sûreté sous le nom de Gondureau de 1819 à 1830, avait, en 1819, avec l'aide de M^lle^ Michonneau, arrêté à la pension Vauquer Jacques Collin, qui s'y cachait sous le nom de Vautrin (*Le Père Goriot*).

BLONDET (Émile), né à Alençon vers 1800, était le fils naturel d'un ancien préfet de l'Orne et le fils légal du juge Blondet, qui s'était complètement désintéressé de lui depuis 1818 (*La Vieille Fille; Le Cabinet des Antiques*). Il se rendit alors à Paris et se jeta dans le journalisme, où son talent spirituel et cependant profond lui procura des succès faciles. Ses mœurs de bohême n'en firent pas moins l'esclave à tout faire de l'entrepreneur de revues et de journaux Andoche Finot, sous lequel il collabora, en 1822, avec Lucien de Rubempré (*Illusions perdues*). Le journalisme libéral ne l'empêchait pas de fréquenter les salons de la société, où son esprit fut toujours fort apprécié : celui de M[lle] des Touches (*Autre Étude de femme*), celui de la marquise d'Espard (*Les Secrets de la princesse de Cadignan*), enfin celui de son amie d'enfance (*Le Cabinet des Antiques*), Virginie de Troisville, devenue comtesse de Montcornet (*Une fille d'Ève*). Il avait passé, en 1823, l'été chez celle-ci, à la terre des Aigues, en Bourgogne, et il l'épousa vers 1840, quand elle fut devenue veuve. Il venait alors d'être nommé préfet (*Les Paysans; Le Cabinet des Antiques*).

COLLIN (Jacques), né en 1779, élevé chez les Pères de l'Oratoire, commença sa carrière d'escroc en acceptant la paternité d'un faux commis par un ami. Pour ce fait il passa aux bagnes les années 1810 à 1815. Il s'en évada et se cacha à Paris, sous le nom de Vautrin, dans la pension bourgeoise de M[me] Vauquer. C'est dans cette maison qu'il rencontra le jeune Eugène de Rastignac, s'intéressa à lui, essaya de le convertir à ses doctrines anarchistes et de lui imposer son patronage, en le tentant par la fortune que lui apporterait son mariage avec Victorine Taillefer, dont il fit tuer le frère par le colonel Franchessini. Indigné, Rastignac repoussa cette ignoble alliance. Le lendemain, Vautrin livré à la police par M[lle] Michonneau, pensionnaire de la maison Vauquer, fut arrêté par Bibi-Lupin et réintégré au bagne (*Le Père Goriot*). En 1823 il s'en était échappé de nouveau, et sous le nom de l'abbé Carlos Herrera, il traversait la France, quand, sur les bords de la Charente, il rencontra Lucien de Rubempré qui s'allait suicider. Il lui rendit le goût de vivre, paya ses dettes et le lança à la conquête du pouvoir et du «monde» (*Illusions perdues*, IV[e] partie).

COLLIN (Jacqueline) poursuivit, sous le règne de Louis-Philippe, son double commerce de marchande à la toilette et d'entremetteuse (*Les Comédiens sans le savoir*). C'est elle qui procura, en 1839, M[me] Marneffe à Victorin Hulot (*La Cousine Bette*).

CONTENSON, le policier, n'était autre que Bernard-Polydor Bryon, baron des TOURS-MINIÈRES, né vers 1772 et qui, sous la Révolution et l'Empire, avait pris une part active aux complots et aux insurrections royalistes. En 1809 il parut s'associer au mouvement insurrectionnel de l'Ouest, y compromit gravement sa jeune femme Henriette Le Chantre de la Chanterie, et disparut. Puis, sous le nom de Lemarchand, il vendit à la police impériale tous les fils du complot et livra sa femme à la justice. C'est alors qu'il prit le pseudonyme de Contenson et devint espion de la sûreté (*L'Envers de l'Histoire contemporaine*).

CORENTIN, né à Vendôme en 1777, était sans doute le fils naturel de Fouché qui l'employa de bonne heure dans sa police. En 1799 il accompagnait et surveillait, aux environs de Fougères, la belle Marie de Verneuil, chargée de séduire et de livrer aux armées républicaines Alphonse de Montauran, le chef des Chouans insurgés. La mort de ces deux amants fut son premier triomphe (*Les Chouans*). En 1803 il s'en fut avec Peyrade remplir une délicate mission politique dans le département de l'Aube, et, à cette occasion, blessa injurieusement la dignité de M^lle^ de Saint-Cygne qui lui cingla la figure d'un coup de cravache. Cinq ans plus tard il réussit à se venger de cet affront en impliquant par ses ruses la jeune fille, ainsi que ses cousins d'Hauteserre et Simeuse, dans l'affaire de l'enlèvement du sénateur Malin de Gondreville (*Une Ténébreuse Affaire*). Après la mort de Peyrade, Corentin recueillit Lydie, la fille de son vieil ami, s'installa avec elle sous le nom de du Portail, rue Honoré-Chevalier, et parvint en 1840 à lui faire recouvrer la raison et à la marier avec Théodose de la Peyrade, neveu de l'ancien policier. Il avait déjoué, en effet, les projets de fortune de cet intrigant hypocrite, auquel il assura la succession de ses hautes fonctions dans la police secrète (*Les Petits Bourgeois*).

ESPARD (Jeanne-Clémentine-Athénaïs de BLAMONT-CHAUVRY, marquise d'), née en 1793, épousa fort jeune le marquis d'Espard, qui la quitta dès 1816 pour vivre à l'écart avec ses enfants, rebuté par le caractère aigre, égoïste et tyrannique de sa femme. La marquise tenta de se venger en 1828 en faisant interdire son mari (*L'Interdiction*). Elle n'y réussit pas. Bien qu'elle fût très mondaine et eût disputé, tout le temps de la Restauration, le sceptre de la mode à la duchesse de Maufrigneuse, la marquise d'Espard était prude et sévère, plus par orgueil et sécheresse de cœur que par vertu : après avoir détaché en 1822 M^me^ de Bargeton de Lucien de Rubempré (*Illusions perdues*), elle fit affront en public, en 1840, à Béatrix de Rochefide, devenue la maîtresse de Calyste du Guénic (*Béatrix*); par jalousie, d'autre part, elle avait essayé en 1835 de jeter M^me^ Félix de Vandenesse dans les bras de Raoul Nathan (*Une Fille d'Ève*), et tenté de perdre la princesse de Cadignan, sa «meilleure amie» cependant, dans l'esprit de Daniel d'Arthez qui en était épris (*Les Secrets de la princesse de Cadignan*).

FINOT (Andoche), fils d'un chapelier, débuta en 1818 comme «publiciste» en rédigeant le prospectus de l'«Huile céphalique» inventée par le parfumeur *César Birotteau*. Deux ans plus tard il dirigeait un petit journal de théâtre où Philippe Bridau entra comme caissier (*La Rabouilleuse*) et auquel collaboraient, en 1822, Blondet, Lousteau et Lucien de Rubempré qui y prit du premier coup la première place. Il savait d'ailleurs admirablement exploiter ses rédacteurs (*Illusions perdues*). En 1824 il mena campagne contre Baudoyer, rival de Rabourdin à une direction du Ministère des finances (*Les Employés*); jusqu'en plein milieu du règne de Louis-Philippe, Finot tint son rang dans le monde des actrices (*Un Début dans la vie*), des journalistes et des brasseurs d'affaires (*L'Illustre Gaudissart; La Maison Nucingen*).

GOBSECK (Jean-Esther). — Voir VAN GOBSECK.

GRANDLIEU (Ferdinand, duc de), qui avait retrouvé sous le Consulat et l'Empire sa fortune et sa haute situation, intervint en 1809, auprès du prince de Talleyrand, en faveur de MM. d'Hauteserre et de Simeuse, impliqués injustement dans l'enlèvement du sénateur Malin de Gondreville (*Une Ténébreuse Affaire*). En 1818 il fit partie du conseil de famille qui tenta d'empêcher Antoinette de Langeais de se compromettre en affichant son amour pour le marquis de Montriveau (*La Duchesse de Langeais*).

GRANDLIEU (N. d'Ajuda, duchesse de), n'eut pas moins de chagrin vers 1838, avec son avant-dernière fille Sabine, qu'elle en avait eu en 1830 avec Clotilde. Sabine, mariée à Calyste du Guénic, s'était vue délaissée par son mari. Il fallut toute la piété et l'habileté de la duchesse, aidée de son directeur l'abbé Brossette et de Maxime de Trailles, pour détacher Calyste de *Béatrix*. La duchesse de Grandlieu ne bouda pas le Gouvernement de Juillet : elle avait rouvert ses salons après la Révolution de 1830 (*Une Fille d'Ève*).

GRANVILLE (Le comte de), procureur général, né vers 1779, débuta aux premières années de l'Empire comme avocat : en 1809 il plaida la cause de Michu dans l'affaire de l'enlèvement du sénateur Malin de Gondreville (*Une Ténébreuse Affaire*). Puis la protection de Cambacérès le fit entrer dans la magistrature impériale. C'est alors qu'il épousa une amie d'enfance, Angélique Bomtems, dont la ridicule bigoterie le chassa de chez lui et lui fit chercher des consolations dans un faux ménage. Sa liaison avec Caroline Crochard finit douloureusement : Caroline s'enfuit avec un autre amant, et le fils qu'il avait eu d'elle devint un malfaiteur (*Une Double Famille*). Le comte de Granville se consola en mariant de son mieux, aux premières années de Louis-Philippe, ses deux filles légitimes (*Une Fille d'Ève*), et en secourant de son affection ses amis souffrant de chagrins pareils aux siens, Philippe de Sucy (*Adieu*) et MM. de Sérisy et Octave de Bauvan (*Honorine*). La Restauration avait élevé M. de Granville aux plus hautes charges de la magistrature; la Monarchie de Juillet les lui conserva : vers 1840 il était Pair de France (*Le Cousin Pons*).

MAUFRIGNEUSE (Diane d'UXELLES, duchesse de), née en 1796, tint le sceptre de la mode sous la Restauration et pendant les premières années de la Monarchie de Juillet. Les liaisons de cette parfaite et adorable Célimène ne se comptent pas; quelques-unes furent traversées de péripéties dramatiques, entre autres celle qui l'unit, vers 1828, à Victurnien d'Esgrignon : ce jeune gentilhomme se ruina pour elle et finit par commettre des faux, qui l'eussent envoyé à la Cour d'assises si la duchesse ne se fût entremise pour lui sauver l'honneur (*Le Cabinet des Antiques*). Enfin, vers 1836, la duchesse de Maufrigneuse, devenue princesse de Cadignan par le décès de son beau-père, s'éprit du grand écrivain légitimiste Daniel d'Arthez, et sut le convaincre que tout le bruit qu'on faisait de ses galanteries n'était que calomnies. A dater de ce dernier amour elle ne fit plus parler d'elle (*Les Secrets de la princesse de Cadignan*).

NUCINGEN (Frédéric, baron de), né vers 1767, commença en 1815 sa fortune dans une spéculation sur la bataille de Waterloo et l'acheva en 1826 dans une liquidation simulée (*La Maison Nucingen*). Ses déboires conjugaux ou amoureux ne le découragèrent pas de paraître dans le monde des artistes, ou dans les salons de la société la plus légitimiste où il parut jusqu'à la fin de la Monarchie de Juillet (*Autre Étude de Femme: Les Secrets de la princesse de Cadignan; La Cousine Bette; Les Comédiens sans le savoir*).

NUCINGEN (Delphine GORIOT, baronne de), née vers 1792, fille du vermicellier Goriot, envers qui elle montra la plus noire ingratitude, obtint de bonne heure de son mari lui-même le droit d'user de toute sa liberté : Henri de Marsay et Eugène de Rastignac se succédèrent dans ses bonnes grâces (*Le Père Goriot*). Sa liaison avec Rastignac, liaison fort «intéressante» pour ce dernier (*La Maison Nucingen*), dura jusqu'en 1835. Trois ans après elle donnait sa fille en mariage à son ancien amant (*La Cousine Bette*). Son expérience personnelle avait rendu M^me^ de Nucingen fort indulgente aux péchés des autres (*Melmoth réconcilié; Une Fille d'Ève*), même à ceux de son mari, qu'elle conseillait, dans ses amours, avec une ironique indulgence (*Splendeurs et Misères des Courtisanes*).

PEYRADE (N. de LA PEYRADE, *dit*), né vers 1758, débuta dans la police en 1778 et se signala en 1803 en collaborant avec Corentin à une perquisition chez les Simeuse, dans le département de l'Aube, puis en 1809, toujours avec Corentin, en impliquant M^lle^ de Simeuse et ses cousins Simeuse et Hauteserre dans l'affaire de l'enlèvement du sénateur Malin de Gondreville (*Une Ténébreuse Affaire*).

PEYRADE (Lydie de la) fut recueillie par Corentin qui la soigna et réussit, en 1840, à la marier à son cousin germain Théodose de la Peyrade; le mariage rendit la raison à cette pauvre folle (*Les Petits Bourgeois*).

RASTIGNAC (Eugène, baron, puis comte de), né à Rastignac en 1797, venu à Paris en 1819, pour étudier le droit, avait pris pension chez M^me^ Vauquer, où il connut Horace Bianchon, le père Goriot, qu'il tenta de consoler de l'ingratitude de ses filles, et enfin Jacques Collin, caché sous le nom de Vautrin, qui essaya, mais en vain, de lui imposer son patronage. C'est au même moment que Rastignac fit ses débuts dans le monde et devint l'amant, entretenu, de M^me^ de Nucingen, l'une des filles du *Père Goriot*. En 1821 Rastignac rencontra à Paris Rubempré, alors chevalier servant de M^me^ de Bargeton, qu'il railla copieusement (*Illusions perdues*). En 1828, Rastignac, fatigué de M^me^ de Nucingen, chercha à plaire à la marquise d'Espard (*L'Interdiction*), et peut-être aussi à M^me^ de Listomère (*Étude de Femme*); en 1831 il songeait à se marier avec une Alsacienne (*La Peau de chagrin*); il finit enfin, en 1838, par épouser Augusta de Nucingen, la fille de son ancienne maîtresse, qu'il n'avait quittée qu'en 1835 (*La Cousine Bette*). Après la Révolution de Juillet, il se mit à la politique sous le patronage de Marsay, alors ministre, qui fit de lui son sous-secrétaire d'État (*Les Secrets de la prin-*

*cesse de Cadignan; Une Fille d'Ève; Une Ténébreuse Affaire*), sans pour cela quitter la familiarité de Nucingen qui lui fit, en 1826, une part fructueuse dans le faux krach des mines de Wortschin (*La Maison Nucingen*). En 1845, après avoir été ministre, Eugène de Rastignac, riche de trois cent mille francs de rente, était fait pair de France (*Les Comédiens sans le savoir*).

RUBEMPRÉ (Lucien CHARDON de), né en 1800 à Angoulême, était le fils d'un chirurgien aux armées républicaines et d'une demoiselle de Rubempré, descendante d'une noble famille de l'Angoumois. Impatient de la vie de pauvreté qu'il menait à l'Houmeau, faubourg d'Angoulême, à la charge de son beau-frère l'ingénieur David Séchard, Lucien, qui se sentait poëte, s'éprit d'une noble provinciale amoureuse de littérature, Mme de Bargeton, qui l'enleva, l'amena à Paris et le délaissa aussitôt après, à l'instigation de sa cousine la marquise d'Espard. D'abord il essaya d'arriver à la gloire et à la fortune par son seul talent; il fut encouragé dans cette voie par ses amis du Cénacle, auquel présidait Daniel d'Arthez. Mais les difficultés le rebutèrent; ses débuts dans le journalisme libéral, pour être très brillants et très faciles, le démoralisèrent encore plus; il s'amouracha d'une actrice, Coralie, par qui il se fit entretenir. L'évolution qu'il tenta vers le parti ultra le démonétisa complètement. Ce fut la misère; Coralie mourut bientôt et Lucien repartit à pied et sans le sou à Angoulême. Rentré dans sa ville natale, sa fatuité et ses imprudences achevèrent la ruine de son beau-frère, dont ses exigences pécuniaires avaient compromis l'industrie. Désespéré, il s'enfuit d'Angoulême et allait se jeter à l'eau quand il rencontra le chanoine Herrera, qui lui rendit le goût de la vie, paya ses dettes, et se fit le serviteur et l'instrument de sa fortune (*Illusions perdues*).

SÉCHARD (David), ancien camarade de collège de Lucien de Rubempré, imprimeur à Angoulême, avait épousé la sœur de celui-ci, Ève Chardon. Ce mariage, les dissipations de Lucien, qui tirait des lettres de change sur son beau-frère, les recherches de Séchard sur la composition du papier et la concurrence déloyale des frères Cointet acculèrent bientôt Séchard à la faillite. Il livra son secret aux Cointet et se retira avec sa femme dans le petit bien de Marsac qu'il avait hérité de son père (*Illusions perdues*).

SÉRISY (Léontine de RONQUEROLLES, comtesse de), née vers 1784; avant d'épouser le comte de Sérisy, qu'elle n'aima jamais, avait déjà été mariée au général républicain Gaubert (*Un Début dans la vie*). Rivale des plus grandes dames de la Restauration, elle avait gardé les traditions de liberté extra-conjugale de l'Ancien Régime; c'est ainsi qu'elle eut plusieurs amants que son mari, par amour et par faiblesse, lui tolérait : Victor d'Aiglemont par exemple (*La Femme de trente ans*).

VAL-NOBLE (Suzanne, *dite* Mme du), née vers 1800, était une petite blanchisseuse d'Alençon qui, sur les conseils du chevalier de Valois et avec l'argent de Du Bousquier, se lança de bonne heure dans la galanterie

(*La Vieille Fille*). Elle eut beaucoup de succès à Paris durant la Restauration (*Illusions perdues; La Rabouilleuse*), et finit en 1838 par épouser un de ses anciens amants, Théodore Gaillard (*Béatrix; Les Comédiens sans le savoir*).

VAN GOBSECK (Jean-Esther), né en 1740, à Anvers, le plus riche et le plus habile des usuriers (*Gobseck; Le Père Goriot; César Birotteau; Les Employés*).

VERNOU (Félicien), journaliste sans talent, ni caractère, pétri d'envie et d'avarice, écrivit dans les feuilles jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe (*La Rabouilleuse; Illusions perdues; Une Fille d'Ève; La Cousine Bette*).

## *LES SECRETS DE LA PRINCESSE DE CADIGNAN.*

ARTHEZ (Daniel d'). Grâce à l'accord d'un beau talent et d'un beau caractère, Daniel d'Arthez, né vers 1795, était déjà le chef, en 1820, d'un cénacle littéraire qui réunissait l'élite des savants et des écrivains de sa génération. Malgré sa pauvreté, d'Arthez aida de son argent et de sa plume, en 1822, les débuts de Lucien de Rubempré (*Illusions perdues*) et, quelques années plus tard, rendit les mêmes bons offices à Marie Gaston, dont il fut en 1833 le témoin, quand Marie Gaston épousa Louise de Chaulieu, veuve du baron de Macumer (*Mémoires de deux Jeunes Mariées*).

BLONDET (Émile), né à Alençon vers 1800, était le fils naturel d'un ancien préfet du département de l'Orne, et le fils légal du juge Blondet, qui s'était complètement désintéressé de lui depuis 1818 (*La Vieille Fille; Le Cabinet des Antiques*). Quand Lucien de Rubempré arriva à Paris en 1821, il le trouva faisant déjà du journalisme et menant cette vie de bohême littéraire et galante (*Illusions perdues; Splendeurs et Misères des Courtisanes*), qui ne l'empêchait pas de fréquenter les salons de la société, où son esprit fut toujours fort apprécié : celui de M^lle^ des Touches (*Autre Étude de femme*), celui de la marquise d'Espard (*Les Secrets de la princesse de Cadignan*), enfin celui de son amie d'enfance (*Le Cabinet des Antiques*) Virginie de Troisville, devenue comtesse de Montcornet (*Une Fille d'Ève*). Il avait passé, en 1823, l'été chez celle-ci, à la terre des Aigues, en Bourgogne, et il l'épousa vers 1840, quand elle fut devenue veuve. Il venait alors d'être nommé préfet (*Les Paysans; Le Cabinet des Antiques*).

CADIGNAN (Diane d'UXELLES, duchesse de MAUFRIGNEUSE, princesse de), née en 1796, s'était éprise de Victurnien d'Esgrignon peu après l'ar-

rivée de ce jeune noble d'Alençon à Paris, en 1822. Elle l'eut bientôt ruiné par ses prodigalités. Après avoir épuisé la fortune même de son vieux notaire Chesnel, d'Esgrignon en fut réduit à tirer de fausses lettres de crédit sur Du Bousquier. C'était où ce libéral envieux attendait le jeune noble; il lança une plainte contre le descendant des d'Esgrignon. Sauvé par les démarches et le dévouement de la duchesse de Maufrigneuse, d'Esgrignon n'en fut pas moins ruiné; il finit par épouser la nièce du républicain Du Bousquier (*Le Cabinet des Antiques*). La duchesse de Maufrigneuse, qui avait aimé de la passion la plus sensuelle Lucien de Rubempré, essaya mais en vain de sauver la vie à ce malheureux poëte en 1830, et rentra heureusement, grâce à Jacques Collin, en possession des lettres qu'elle lui avait écrites (*Splendeurs et Misères des Courtisanes*).

ESGRIGNON (Victurnien d'). — Voir la note sur la princesse de Cadignan.

ESPARD (Jeanne-Clémentine-Athénaïs de BLAMONT-CHAUVRY, marquise d'), née en 1793, épousa fort jeune le marquis d'Espard qui la quitta dès 1816 pour vivre à l'écart, avec ses enfants, rebuté par le caractère aigre, égoïste et tyrannique de sa femme. La marquise tenta de se venger vers 1828, en faisant interdire son mari (*L'Interdiction*), mais elle n'y réussit pas (*Splendeurs et Misères des courtisanes*). Bien qu'elle fût très mondaine et qu'elle eût disputé, tout le temps de la Restauration, le sceptre de la mode à la duchesse de Maufrigneuse, elle était prude et sévère, plus par ambition et sécheresse de cœur que par vertu : elle détacha en 1821 M^me^ de Bargeton de Lucien de Rubempré qui sut, quelques années plus tard, se venger d'elle en empêchant l'interdiction de son mari (*Splendeurs et Misères des Courtisanes*), fit affront en public, en 1840, à Béatrix de Rochefide devenue la maîtresse de Calyste du Guénic (*Béatrix*), et par jalousie tenta, en 1835, de jeter M^me^ Félix de Vandenesse dans les bras de Raoul Nathan (*Une Fille d'Ève*).

RASTIGNAC (Eugène, baron puis comte de). — Voir la note qui lui est consacrée à propos de *Splendeurs et Misères des Courtisanes*.

## FACINO CANE.

Les personnages de *Facino Cane* ne reparaissent dans aucun autre roman.

## SARRASINE.

Les personnages de *Sarrasine* ne reparaissent dans aucun autre roman.

# *PIERRE GRASSOU.*

BRIDAU (Joseph), né en 1799, peintre romantique, connut, malgré son génie et son travail obstiné, malgré l'appui de ses maîtres Gros et Gérard, les débuts les plus difficiles : il dut soutenir sa mère et sa tante Descoings dépouillées par son frère Philippe (*La Rabouilleuse*). Mais soutenu dans ses efforts par le cénacle auquel présidait d'Arthez, il exposa pour la première fois en 1823, fut décoré en 1827 et parvint à la célébrité (*Illusions perdues*). En 1822, sur la recommandation de son vieil ami Schinner, il travaillait à la décoration du château de l'Isle-Adam, pour le comte de Sérisy, qui lui fit épouser vers 1839 la fille unique d'un ancien fermier devenu marchand de biens (*Un Début dans la vie*). Fort goûté du salon de M^lle^ des Touches (*Autre Étude de femme*), il se montrait d'autre part le plus fidèle et le plus dévoué des amis : sa liaison avec Schinner datait des premières années de la Restauration (*La Bourse*); en 1833 il fut témoin du mariage de Marie Gaston avec Louise de Chaulieu, veuve de Macumer (*Mémoires de deux Jeunes Mariées*); en 1838 il se cotisait avec Stidmann et Léon de Lora pour tirer de la prison pour dettes leur ami commun, le sculpteur polonais Wenceslas Steinbock (*La Cousine Bette*). La mort de son frère Philippe rendit Joseph Bridau possesseur de la terre de Brambourg et titulaire du titre de comte (*La Rabouilleuse*).

GRASSOU (Pierre) fit, sous la Monarchie de Juillet, le portrait des Crevel (*La Cousine Bette*), des Thuillier (*Les Petits Bourgeois*), d'un directeur de petit théâtre, prédécesseur de Gaudissart (*Le Cousin Pons*), etc.

MAGUS (Élie) brocantait alternativement à Paris et à Bordeaux, dès le temps de l'Empire, et jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe (*La Vendetta; Le Contrat de mariage; La Rabouilleuse; Le Cousin Pons*).

SCHINNER (Hippolyte) avait été le camarade de Bridau à l'atelier de Gros (*La Rabouilleuse*). Il épousa par amour, au commencement du règne de Louis XVIII, Adélaïde de Rouville (*La Bourse*). Il travailla, en 1822, pour le comte de Sérisy, et lui recommanda Joseph Bridau (*Un Début dans la vie*) et décora, sous Louis-Philippe, les plafonds de l'hôtel Laginski (*La Fausse Maîtresse*). En 1845 il habitait rue de Berlin, près de son ami le paysagiste Léon de Lora (*Les Comédiens sans le savoir*).

# TABLE DES MATIÈRES.



